

PIANU DI GISTIONI 2023-2032

PLAN DE GESTION 2023-2032

2023

RISERVA NATURALE DI I BUCCHI DI BUNIFAZIU

RESERVE NATURELLE DES BOUCHES DE BONIFACIO

Version 22 novembre 2023

Document validé au Conseil scientifique de la Riserva naturale di Bucchi di Bunifaziu du 27 octobre 2023 et réalisé sur la base de la validation de la chaîne enjeux-évaluation présentée le 2 mars 2023 au CS de la RNBB. Ouvrage réalisé en qualité de gestionnaire de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu.

*Auteur principal : **Culioli Jean Michel**, chef du service Aires Protégées de la Mer des Iles et du littoral (APMIL) de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica et conservateur de la RNBB.*

Ont participé activement à la rédaction et au suivi de l'élaboration du plan de gestion 2023-2032 :

- **Pascal Oberti**, Président du Conseil scientifique de la RNBB, co-animateur du groupe de travail « rédaction et évaluation du plan de gestion de la RNBB ». Cadrage méthodologique, contribution à la rédaction du document, relecture du document et soutien à la rédaction des fiches actions, encadrement scientifique.
- **Frederic Bioret**, co-animateur du groupe de travail « rédaction et évaluation du plan de gestion de la RNBB » du Conseil scientifique de la RNBB : Cadrage méthodologique, relecture document et des fiches actions, bibliographie.
- **Marie Catherine Santoni**, cheffe du pôle de suivis scientifiques et halieutique du service APMIL UAC. Contribution à la rédaction du document, des fiches actions (chaîne complète enjeux - types d'évaluation), relecture du document.
- **Viviane Sorba**, Assistante bases de données et système d'information géographique du service APMIL UAC. Réalisation des cartographies.
- **Gilles Faggio**, chargé de mission FMO, service APMIL, Bases de données « espèces » et relecture du document.
- **Les membres du Conseil scientifique de la RNBB : Charles François Boudouresque, Eric Durieux, Michelle Ferrandini, François Galgani, Jo Harmelin, Ludovic Martel, Frédéric Médail, Gérard Pergent, Guilhan Paradis, Don Matthieu Santini, Thierry Thibaut** (contribution à la définition de la chaîne enjeux-opérations, relecture du document, bibliographie); **Alain Dimeglio** (toponymie, contribution à la définition de la chaîne enjeux-opérations, relecture du document).
- **Marion Bouet, François Cesari, Jean Baptiste Lanfranchi, Sebastien Susini, Sara Sousa Da Costa**, pôle de suivis scientifiques et halieutiques : contribution sur la synthèse des données écologiques et des usages, relecture du document, **Sebastien Leccia**, responsable du pôle de gestion des petites îles, **Régis Colonna Cesari**, responsable du pôle de la Garderie territoriale, **Elie Tournayre**, assistant en charge du budget, **Marie Pierre Rossi**, assistante administration générale, relecture du document.
- Synthèse de la partie rédactionnelle du plan de gestion 2007-2011 et informations habitats terrestres : Cabinet Endemys.

Processus d'élaboration du Plan de gestion RNBB 2023-2032

PGRNBB 2023-2032

Les membres du Groupe de travail « rédaction et évaluation du plan de gestion de la RNBB » du Conseil scientifique de la RNBB ont activement collaboré, à l'occasion de nombreuses réunions, à la définition du format de cet ouvrage, de son contenu méthodologique et des lignes directrices.

La définition des orientations de gestion proposées est le fruit du travail technique des agents du service des Aires Protégées de la Mer des Iles et du littoral impliqués dans la gestion de la RNBB.

Validation du projet de plan de gestion par le Conseil scientifique de la RNBB en date du :

- *2 mars 2023 pour la chaîne renseignant selon la méthode PERTUSATU la structure du plan de gestion de la RNBB, d'après la hiérarchie enjeux -> objectifs à long terme -> groupes cibles -> objectifs opérationnels -> opérations et priorités -> planning -> produits attendus -> types d'évaluation.*
- *le 27 Octobre 2023 pour le document final, les fiches actions 2023-2032*

Avis du conseil scientifique du 27 octobre 2023

Rapportage du plan de gestion par F Bioret en date du 30 octobre 2023

Avis du Comité consultatif du 22 novembre 2023.

Avis de Mr le Préfet de Corse du 16 mai 2024

Mémoire en réponse du gestionnaire à l'avis de Mr le Préfet de Corse du 10 juillet 2024

Approbation de l'Assemblea di Corsica en date du XXX

Ce document doit être cité sous la forme : CULIOLI, J.M, OBERTI, P., SANTONI, M.C. 2023. Plan de gestion de la Riserva Naturale di i Bucchi di Bunifaziu 2023-2032. Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica: 296 p. 3 annexes, 168 fiches actions.

Table des matières

1 Introduction.....	25
2 Cadrage scientifique rédactionnel et évaluatif des plans de gestion de la RNBB	27
2.1 Les guides d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles	27
2.2 La méthode PERTUSATU.....	30
2.2.1 Contextualisation scientifique	30
2.2.2 Développement de la méthode et applications à la RNBB	32
2.2.3 Evaluation multicritère chemin faisant du premier plan de gestion de la RNBB	33
2.2.4 Evaluations ex post du premier plan de gestion de la RNBB	37
2.3 Vers une nouvelle ère de la planification de la gestion de la RNBB.....	39
3 Etat des lieux : un diagnostic réactualisé de la RNBB.....	41
3.1 Description de la RNBB et du contexte administratif dans lequel elle évolue.....	41
3.1.1 Identification de la RNBB	41
3.1.1.1 Contexte administratif, juridique et historique	43
3.1.1.1.1 Contexte frontalier.....	43
3.1.1.1.2 Analyse foncière au sein du périmètre de la RNBB.....	43
3.1.1.1.3 Autres biens fonciers en lien avec la RNBB	45
3.1.1.1.4 Autorisations temporaires d'occupation du domaine public maritime.....	46
3.1.2 Histoire de la RNBB	47
3.1.3 Cadre réglementaire de la RNBB	49
3.1.4 La gouvernance de la RNBB	58
3.1.4.1 L'organisme gestionnaire	58
3.1.4.2 Les instances de gouvernance en place.....	58
3.1.4.2.1 Le Comité consultatif de la RNBB.....	58
3.1.4.2.2 Conseil scientifique de la RNBB	59
3.1.5 Moyens de fonctionnement de la RNBB	61
3.1.6 Positionnement de la RNBB par rapport à d'autres outils territoriaux	65
3.1.6.1 Les outils d'aménagement du territoire qui se superposent à la RNBB	65

3.1.6.1.1	Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)	65
3.1.6.1.2	Les Plan Local d'Urbanisme (PLU) et cartes communales	65
3.1.6.1.3	Le SDAGE	65
3.1.6.1.4	Les outils de développement du territoire	66
3.1.6.1.5	Les programmes et plan de gestion des risques majeurs	66
3.1.6.1.6	Les périmètres réglementaires	67
3.1.6.1.7	Opération Grand Site	68
3.1.6.2	Les outils au service de la conservation de la biodiversité qui se superposent ou jouxtent la RNBB	69
3.1.6.2.1	Outils d'inventaires	69
3.1.6.2.2	Outils de protection par la maîtrise foncière	69
3.1.6.3	Situation de la RNBB vis-à-vis d'engagement supra	70
3.2	<i>Description de l'environnement physique</i>	82
3.2.1	Climat et météorologie	82
3.2.1.1	Météorologiques locales et microclimats	82
3.2.1.2	La RNBB dans le contexte du changement global	83
3.2.2	Contexte topographique	95
3.2.3	Contexte hydrographique et hydrologique	102
3.2.3.1	Hydrographie	102
3.2.3.2	Hydrologie	106
3.3	<i>Description de la géo et bio diversité</i>	107
3.3.1	Diversité géologique	107
3.3.2	Les milieux naturels	116
3.3.2.1	Les grandes unités écologiques	117
3.3.2.2	Les habitats naturels	124
3.3.2.2.1	Les habitats marins	125
3.3.2.2.2	Les habitats terrestres	136
3.3.3	Les espèces	137
3.4	<i>Description de la place de l'homme dans la RNBB</i>	153
3.4.1	Les usages et les activités	153
3.4.1.1	Données sur les faits historiques et usages ayant marqué le site	153

3.4.1.1.1	Les traces d'activité et d'une fréquentation passée	153
3.4.1.1.2	Patrimoine historique	158
3.4.1.2	Données sur les activités et les pratiques sur le site	164
3.4.1.2.1	La population.....	164
3.4.1.2.2	Secteurs d'activités	166
3.4.1.2.2.1	Le pastoralisme.....	167
3.4.1.2.2.2	Les pêches maritimes dans la RNBB	169
3.4.1.2.2.2.1	La pêche artisanale.....	172
3.4.1.2.2.2.2	La pêche plaisancière	186
3.4.1.2.2.2.3	L'aquaculture.....	193
3.4.1.2.2.3	Le tourisme	194
3.4.1.2.2.3.1	Le tourisme balnéaire.....	201
3.4.1.2.2.3.2	La visite de l'archipel des îles Lavezi.....	203
3.4.1.2.2.3.3	Le nautisme	212
3.4.1.2.2.3.4	La plongée sous-marine	222
3.4.1.2.2.4	La navigation dans les Bucchi di Bunifaziu.....	224
3.4.2	L'accueil du public.....	231
3.4.2.1	Les infrastructures et équipements d'accueil existants	231
3.4.2.2	Les partenaires associés	234
3.4.2.3	Les outils pédagogiques existants	234
3.4.2.4	Description des potentialités et des contraintes de la RNBB.....	235
3.4.3	Conclusion sur les leviers et pressions liés à l'homme.....	239
3.4.3.1	Les impacts anthropiques à grande échelle (réchauffement planétaire, espèces invasives)	239
3.4.3.2	Tendances directement induites par l'homme sur la Réserve naturelle	240
3.5	Description du paysage	242
4	Enjeux.....	244
4.1	L'enjeu prioritaire : Biodiversité	246
4.2	L'enjeu « Usages durables » : un enjeu socioéconomique	251
4.3	L'enjeu « Bucchi di Bunifaziu » : un enjeu spécifique	256
5	Objectifs à long terme (OLT).....	258
5.1	Formulation des OLT.....	258

5.2 Le niveau d'exigence associé aux OLT	263
6 Les objectifs opérationnels.....	265
7 Les opérations de gestion : le plan d'action.....	268
8 Bibliographie.....	274
Annexes	296
Annexe 1. Tableau de synthèse du calcul d'effectivité du premier plan de gestion de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio 2007-2011.....	298
Annexe 2. Tableau de synthèse de la Chaîne Enjeux, Objectifs à long terme, Groupes-cibles, Objectifs opérationnels, Opérations, Types d'opérations, Codes opérations, Priorités d'opérations, planification 2023-2032, Produits attendus, Types d'évaluations..	331
Annexe 3. Facteurs clés de réussite.....	363
Annexe 4. Fiches actions	367

Liste des figures :

Figure 1 Localisation de la RNBB en Méditerranée (MAPAMED, the database of MARine Protected Areas in the MEDiterranean. 2019 edition, version 2. © 2022)	41
Figure 2 Carte de la Riserva naturale di Bucchi di Bunifaziu RNBB (source : OEC)	42
Figure 3. Limites réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de plus de 24 mètres dans la RNBB	52
Figure 4 Cartographie des différents inventaires dans le périmètre de la RNBB.....	55
Figure 5 Cartographie des principales protections réglementaires et foncières dans le périmètre de la RNBB	56
Figure 6 Niveau de protection, efficacité et évolution dans le temps des AMP (<i>In</i> Grorud-Colvert <i>et al.</i> , 2021).	71
Figure 7 Délimitation des sites Natura 2000	74
Figure 8 Délimitation des sites Natura 2000 dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu en 2023	74
Figure 9 Délimitation des aires protégées dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu en 2023	75
Figure 10. Variation mensuelle de la distribution moyenne de la direction et de quatre classes de la vitesse du vent. Données - Cap Pertusato. (1980-2023) (©Weather Spark.com).....	82
Figure 11. Variations des précipitations et des températures moyennes de Pertusatu pour la période 1980-2023 (source : Infoclimat)	83
Figure.12 Moniteur de tendance de la température mondiale. https://cds.climate.copernicus.eu/	84
Figure. 13 Illustration de l'évolution de la perception des générations actuelles et futures vis-à-vis d'un monde plus chaud et différent (IPCC Copyright Policy).	84
Figure. 14 Evolutions des températures annuelles aériennes en Méditerranée (en vert pour le monde et en bleu pour la Méditerranée), <i>In</i> Cramer <i>et al.</i> , (2018).	85
Figure. 15 Occurrence de chaleur et évolution des écarts de température moyenne aérienne annuelle 1971-2000, du bleu foncé de 1984 équivalent à -1.2°C au rouge foncé de 2022 équivalent à +2°C. (source Infoclimat, station de Bonifacio- Cap Pertusatu).	85

Figure. 16 Températures annuelles de surface de la mer Méditerranée (carte) et températures moyennes mensuelles à la surface de la mer dans les différentes écorégions de 1982 à 2017.	86
Figure. 17 Températures annuelles de surface de la mer Méditerranée et anomalies (carte) et températures moyennes mensuelles de surface de la mer dans les différentes écorégions de 1982 à 2017	87
Figure 18 Evolution des moyennes mensuelles de températures aux différentes profondeurs d'étude sur le site de Bonifacio Madonetta (11, 25, 35 et 42m) de 2003 à 2015 (source :	87
Figure 19. Cycle mensuel de température de la mer entre 11 et 42 m en 2018 et anomalies de température supérieures ou égales à 23°C (station de Madonetta Bunifaziu, source : UAC)	88
Figure 20. Morphologie générale des marges et vue oblique vers le NW de la topographie terre-mer de la Corse méridionale et de la zone française des Bouches de Bonifacio (niveau marin à -130 mètres), source Orsini <i>et al.</i> (2011a).....	95
Figure 21. Carte des pentes calculée à partir du modèle numérique de terrain de la plateforme occidentale des Bouches de Bonifacio (<i>in</i> Pluquet, 2006).	96
Figure 22 Cartographie des principales bathymétries des Bucchi di Bunifaziu.	97
Figure. 23 Morphologie des plates formes occidentale et orientale des Bouches de Bonifacio (ombrage couleur du Modèle. Numérique. de Terrain au pas de 50 m) et isobathes 50 mètres. (Pluquet, 2006).....	98
Figure. 24 Couverture du LITTO 3D dans les Bucchi di Bunifaziu avec l'exemple l'archipel des Lavezi (source https://data.shom.fr/donnees)	98
Figure. 25 Cartographie des cours d'eau et étendues d'eau (source Géoportail).....	102
Figure. 26 Direction générale des courants principaux pour la zone Mer Méditerranée, Mer Noire (Razouls <i>et al</i> 2005-2023).....	103
Figure 27. Exemple des courants de surface (vitesse, direction) en novembre 2022, février, mai et août 2023 (modèle MARC 2021)	104
Figure. 28 Cartes de courant du 21/07/2005, à gauche –10m, à droite –40m, condition : mer agitée (In Gerigny, 2010).....	105
Figure. 29 Exemple de la cartographie de la salinité à la surface de la mer en novembre 2022, février, mai et août 2023 (modèle MARC, 2021).....	106
Figure 30: Rotation du bloc corso-sarde, In Gattaccecca <i>et al.</i> , 2007	107
Figure. 31 Schéma structural de l'Extrême Sud de la Corse (in Cubells <i>et al.</i> , 2012)	110

Figure 32 Cartographie des figures sédimentaires longitudinales et sens des courants déduits à partir de la morphologie des formes sédimentaires (in Orsini <i>et al.</i> 2011a).....	112
Figure 33 Carte géologique de la RNBB au 1/50 000 (voir notice et carte Orsini <i>et al.</i> , 2011a et b).....	113
Figure 34 Faciès de la formation de Bonifacio (faciès 1 à 3 : lithologies du membre de Bonifacio, faciès 4 : lithologie du membre de Pertusato). Source Vignerot et al. 2020.....	115
Figure. 35 Représentation schématique des unités écologiques de la RNBB (<i>In</i> OEC 2007).	117
Figure 36 Cartographie des unités écologiques de la RNBB (source : OEC, 2007).....	120
Figure. 37 Unités écologiques terrestres (exemple de l'île Lavezzi et ses îlots périphériques)	121
Figure 38 Inventaire et cartographie des formations récifales à <i>Posidonia oceanica</i> de Maora Stintinu (Golfu di Sant'Amanza, Bunifaziu).	127
Figure 39: Distribution des biocénoses de la RNBB (source des données CARTHAMED). 132	
Figure 40 Distribution des biocénoses et de la carte de fiabilité pour les secteurs 4A et 4B 134	
Figure 41: Distribution des biocénoses et de la carte de fiabilité pour les secteurs 5A et 5B (le secteur 5B couvre uniquement la zone des îlots des Monacchi).....	135
Figure 42: Répartition des groupes taxonomiques dans la base de données générale des espèces de la RNBB	140
Figure 43: Répartition des ordres dans la base de données des invertébrés de la RNBB ..	140
Figure 44: Répartition des groupes taxonomiques des espèces marines de la RNBB	141
Figure 45: Synthèse du nombre de taxons dans les listes rouges internationales et nationales de l'IUCN dans la RNBB.....	144
Figure 46 Synthèse du nombre de taxons dans les listes rouges régionales de l'IUCN de la RNBB	145
Figure 47 Indice de biomasse moyenne de corals <i>Sciaenops ocellatus</i> (95 % inf et sup) en fonction de l'ancienneté de la mise en place de mesure d'interdiction de la chasse sous-marine dans le sud de la Corse (périmètre de la RNBB, à l'exception des zones de réserve intégrales et cantonnement de pêche). Méthode Point fixe de 7 minutes sur le rocher, surface 100 m ² , échantillon de 1 342 données récoltées entre 1995 et 2015.	146
Figure 48 Synthèse du nombre de taxons de la RNBB inscrits listés dans les annexes de la directive européenne Faune-Flore et liste des espèces d'intérêt communautaire.	147

Figure 49 Variation interannuelle du nombre de couples reproducteurs de <i>Phalacrocorax aristotelis desmeratii</i> dans le périmètre de la RNBB entre 1978 et 2022.	148
Figure 50 Variation interannuelle du nombre de couples reproducteurs de <i>Phalacrocorax aristotelis desmeratii</i> sur les îlots de Magrùnaggia de l'archipel des Lavezi entre 1978 et 2022	149
Figure 51 Proportion des espèces protégées référencées dans la base de données espèces de la RNBB par type de milieu.....	151
Figure 52 Synthèse du nombre de taxons de la RNBB protégés en France	152
Figure 53 Trait de côte des Bouches de Bonifacio à l'épisode froid du Younger Dryas (9 300 av J.-C). Ombrage couleur entre 0 (couleur blanche) et bleu (- 50 m). Passage possible entre Corse et Sardaigne dans le tardiglaciaire (Ulzega <i>in</i> Lanfranchi & Weiss, 1997).....	154
Figure 54 Localisation en Corse et en Sardaigne des sites archéologiques et sources de matières premières mentionnés dans texte (Bressy-Leandri <i>et al.</i> , 2017).....	155
Figure 55 Carte archéologique de la région de Bonifacio et des îles Lavezi	159
Figure 56 Evolution démographique des 5 communes littorales de la RNBB depuis 1968 (source des données : INSEE, 2022)	165
Figure 57 Evolution de la charge animale domestique sur l'île Lavezu de 1977 à 2001 (sources : THIBAULT (1990), CHAILLOU & LORIOT (1994), UAC données internes).....	169
Figure 58 Organigramme d'un modèle d'écosystème Ecopath avec un faible nombre de groupes. (Adapté de Pauly & Christensen 1993).	170
Figure 59 Historique de la gestion des pêches maritimes et des suivis scientifiques dans les Bucchi di Bunifaziu	172
Figure 60 . Captures par secteur de la pêche dans les eaux de la mer Méditerranée et mer Noire (Pauly D., Zeller D., Palomares MLD (éditeurs), 2020. Sea Around Us Concepts, Design and Data, seaaroundus.org).	172
Figure 61 Comparaison des performances de la pêche à grande échelle (industrielle) et à petite échelle (artisanale et de subsistance) sur des critères clés au cours de la période 2000-2010 selon Thompson (1988); Pauly (2006) <i>in</i> Pauly & Zeller (2016).	173
Figure 62 Limites des Prud'homies de pêche et de la strate sud	174
Figure 63 Evolution la flottille de pêche en Corse depuis la fin du 19 ^{ème} siècle	174

Figure 64. Représentation schématique de l'utilisation des deux engins de pêche principalement utilisés par les pêcheurs professionnels de la Prud'homie de Bonifacio (source : UAC)	176
Figure 65 Proportion des engins de pêche dans la RNBB en 2018/2019	177
Figure 66: Représentation en biomasse conservée de la diversité spécifique des captures sur la RNBB (tous engins confondus ; 2018/2019 ; Données DACOR).	178
Figure 67 : CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les filets à poissons en 2018/2019 sur la RNBB (n=136).....	179
Figure 68: CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les filets à ...	179
Figure 69: CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les palangres benthiques en 2018/2019 sur la RNBB (n=34).	180
Figure 70 Domiciliation des déclarants de 2018 à 2022 (n=14 276)	189
Figure 71 Evolution de la domiciliation des déclarants par année de 2018 à 2022 (n=14 276)	189
Figure 72 Proportion des techniques de pêche déclarées entre 2018 et 2022.....	190
Figure 73 Biomasse moyenne par an des espèces majoritairement déclarées toutes techniques confondues (2018 à 2020).....	191
Figure 74 Biomasse moyenne par an des espèces majoritairement déclarées à la traine (2018 à 2020).....	191
Figure 75 Distribution des tailles en cm des poissons de l'espèce Dentex dentex à la traîne dans la RNBB entre 2018 et 2020 (n=833).....	192
Figure 76 Evolution du tourisme mondial (source UNWTO)	194
Figure 77 Répartition du nombre de passagers par type de transport en 2011 (source Eurostat in INSEE, 2015).....	195
Figure 78 Part de la consommation touristique dans le PIB régional (Insee, Compte satellite du tourisme, PIB 2017 provisoire).	196
Figure 79 Contribution des voyages et du tourisme au PIB des pays méditerranéens avant et pendant la pandémie (WTTC, 2021a).....	196
Figure. 80 Variation de la fréquentation de touristes visitant la Corse annuellement entre 1990 et 2022 (INSEE 2022)	197
Figure 81 Données synthétiques du tourisme en Corse en 2022 (source ATC).....	197

Figure 82 Touristes selon le type du groupe et la période de séjour (Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017)	198
Figure 83 Principales nationalités des touristes d'agrément étrangers selon leur période de séjour (Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017).	198
Figure 84 Répartition mensuelle de touristes en Corse en 2019 (Source : Agence de Tourisme de la Corse, ATC, 2020).....	199
Figure 85. Répartition de la fréquentation balnéaire au mois d'août dans la RNBB (source : UAC)	201
Figure 86: Evolution de la fréquentation humaine lors des journées d'affluence maximale de l'année 2015 sur l'ensemble de le RNBB.....	203
Figure 87 Principales biocénoses terrestres et marines de l'île Lavezù	203
Figure 88 Bilan synthétique de la dynamique spatiale du nautisme de l'île Lavezù en 2022	206
Figure 89 Bilan synthétique de la fréquentation nautique de l'île Lavezù en 2022	206
Figure 90 Proportions des types de bateaux entre 2001 et 2021.....	207
Figure 91 Bilan synthétique de la dynamique temporelle du nautisme de l'île Lavezù en 2022	208
Figure 92 Evolution de la fréquentation nautique diurne de l'île Lavezù en Juillet-Août entre 1991 et 2022	209
Figure 93 Evolution inter annuelle de la fréquentation totale de l'île Lavezù (bateliers, charters, bateaux restaurants, loueurs, nautisme diurne). En vert orientations de gestion	211
Figure 94 Figure. Chiffres sur la plaisance en Corse (Fontaine et al., 2019).....	212
Figure 95 Distribution et typologie des navires de grande et de très grande plaisance selon le type de mouillage au sein des Bucchi di Bunifaziù recensés en 141 comptages du 1 ^{er} mars au 31 décembre 2018 (Fontaine <i>et al.</i> , 2019)	213
Figure 96: Evolution de la fréquentation nautique lors des journées d'affluence maximale de l'année 2015 en fonction des différents secteurs (Susini, 2015)	215
Figure 97 Cartographie de la répartition des habitats du golfe de Sant'Amanza (Source Pergent-Martini <i>et al.</i> , 2020).	217
Figure 98 Illustration d'une situation maritime dangereuse en plein cœur de la RNBB, 8 octobre 2022, « Wonder of sea » positionné dans la RNBB (ZPR Lavezi).	227

Figure 99 Schéma du dispositif de compte rendu obligatoire des Bucchi di Bunifaziu (AP N° 147 /2018).....	228
Figure 100 Périmètre de la NW Med PSSA MEPC 80/WP.10 du 5 July 2023 (Source: SHOM)	229
Figure 101 Représentation du trafic maritime pendant la période estivale (2018, source AIS).	230
Figure 102 Succes story estival en 2023 d'une publication de la RNBB visionnée par de nombreux internautes sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.	238
Figure 103 Typologie de paysages proposée par Musard (2003)	243
Figure 104 Enjeux importants dans le secteur du tourisme en Méditerranée.....	254
Figure 105 Objectifs du tourisme méditerranéen durable	255
Figure 106 Répartition des thèmes des groupes cibles	263
Figure 107 Variation interannuelle du nombre d'opération du PG RNBB 2023-2032.	271

Liste de tableaux :

Tableau 1 Résultats de l'évaluation des situations halieutiques avant et durant le PGRNBB 2007-2011 d'après (Poli, 2009)	34
Tableau 2 Modélisation de surclassement ELECTRE Tri BR (Oberti, 2022).....	35
Tableau 3 résultats de l'évaluation d'effectivité du PGRNBB 2007-2011	39
Tableau 4. Analyse foncière de la partie terrestre de la RNBB, la partie marine faisant partie du Domaine Public Maritime (source : OEC)	44
Tableau 5. Etat des documents d'urbanismes des communes concernées par la RNBB (source : Préfecture).....	65
Tableau 6. Risques majeurs par communes (source : Prefecture de Corse)	67
Tableau 7 Informations relatives à tous les aires protégées marines, insulaires et littorales dans les Bucchi di Bunifaziu	76
Tableau 8 Principales caractéristiques des îles et îlots de la RNBB (d'après l'Atlas PIM)...	100
Tableau 9 Suite Principales caractéristiques des îles et îlots de la RNBB (d'après l'Atlas PIM)	101
Tableau 10.. Etat des cartographies de la végétation à la disposition du gestionnaire de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu (autres zones terrestres et îlots).	122

Tableau 11. Habitats prioritaires de la directive 92/43/CEE recensés dans la RNBB.....	124
Tableau 12. Listes des habitats marins référencés dans la RNBB.....	130
Tableau 13 Informations écologiques des habitats présents sur le site Natura 2000 (<i>in</i> Buron <i>et al.</i> 2012).	131
Tableau 14 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre de la RNBB	133
Tableau 15 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre des ZPR de la RNBB	133
Tableau 16 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre des ZNP de la RNBB	134
Tableau 17. Listes des habitats terrestres référencés dans la RNBB	136
Tableau 18 Classement ordonné par groupe taxonomique (selon le classement utilisé par TAXREF) des taxons recensés dans la base de données de la RNBB.....	139
Tableau 19. Evolution démographique des communes du territoire de la RNBB entre 1999 et 2020	164
Tableau 20. Caractéristiques démographiques des communes du territoire de la RNBB ...	164
Tableau 21. Emplois et population active sur les communes de la RNBB	166
Tableau 22 répertoire des entreprises et des établissements des communes bordant la RNBB (INSEE, 2020)	167
Tableau 23. Usages des terres de Lavezzi, du XII ^e siècle à aujourd'hui (synthèse réalisée par Coïc, 2001) (source : UAC)	168
Tableau 24 Répartition des licences de pêche par prud'homie et par activité en Corse (source : DMLC, 2023).....	175
Tableau 25 Evolution temporelle du nombre de navires dans les ports bordant le périmètre de la RNBB (valeurs des licences de pêche).....	175
Tableau 26 Captures par Unités d'Effort des différents types de pêche en 2018-2019	179
Tableau 27 Nombre de déclarations effectuées annuellement entre 2013 et 2022.....	188
Tableau 28 Biomasse et nombre de poissons prélevés par techniques de pêche dans les zones soumises à dérogation (2018 à 2022)	190
Tableau 29 Informations fournies par l'INSEE (pour la partie corse) concernant les hébergements touristiques	200
Tableau 30 Caractéristiques des plages bordant la RNBB	202

Tableau 31. Nombre de personnes débarquées sur l'île comptabilisé sur la base des données enregistrées par les éco-compteurs de Lavezu.	204
Tableau 32 Pics de fréquentation évalués en 2022	205
Tableau 33 Fréquentation nautique lors des journées de pics dans le périmètre de la RNBB	215
Tableau 34 Centres d'intérêts de la RNBB : accessibilité, lisibilité, sensibilité	237
Tableau 35. Les responsabilités du site vis-à-vis des éléments du patrimoine naturel et priorisation des groupes cibles en fonction des responsabilités exprimées.....	246
Tableau 36. Description synthétique des principaux éléments composant l'enjeu biodiversité	248
Tableau 37 Objectifs à long terme du plan de gestion RNBB 2023-2032	258
Tableau 38 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Biodiversité » du plan de gestion RNBB 2023-2032	266
Tableau 39 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Usages durables » du plan de gestion RNBB 2023-2032	267
Tableau 40 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Bucchi di Bunifaziu » du plan de gestion RNBB 2023-2032	268
Tableau 41 Typologie des opérations des plans de gestion prévues au CT 88	268
Tableau 42 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Bioversité ».....	269
Tableau 43 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Usages durables »....	269
Tableau 44 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Bucchi di Bunifaziu »	270
Tableau 45 Variation interannuelle par type d'opération pour la durée du PGRNBB 2023-2032.	270
Tableau 46 Architecture du fichier de synthèse de la chaîne enjeu (3) -opérations (168). ..	272
Tableau 47 Evaluation en jours de travail par agent (J.H) du service APMIL consacrés à la RNBB par type d'action et par an.	273

Liste des photographies :

Photo 1 Programme MPA Adapt: Workshop Bunifaziu	89
Photo 2 <i>Sparisoma cretense</i> le 21/10/2022, Tora di i Lavezzi (Culioli, OEC)	90
Photo 3 Eboulement récent de la falaise de Bunifaziu	115
Photo 4 Les pionniers de l'inventaire des taxons marins des Bucchi di Bunifaziu en 1985	138
Photo 5 <i>Calonectris diomedea</i> (Culioli OEC)	149
Photo 6 <i>Hydrobates pelagicus melitensis</i> (Toru, Ciarbicali, Culioli OEC)	150
Photo 7 <i>Archaeolacerta bedriagae</i> , Île A Magrunaghja (Photo M. Biaggini)	150
Photo 8 La plaisance dans les Bucchi (source : Culioli- UAC)	167
Photo 9 Portu di Bunifaziu	175
Photo 10 <i>Scorpaena scrofa</i> (Karasz, UAC)	178
Photo 11 Mesures de chapons <i>Scorpaena scrofa</i> (Karasz, UAC)	182
Photo 12 Pêcheur récréatif de la RNBB	189
Photo 13. Tourisme balnéaire (source : Culioli UAC)	201
Photo 14 Cala Lazarina (île Lavezu)	208
Photo 15. Composition de deux photos de la Baie de Rundinara prises le 7 août 2001 (92 bateaux à l'ancre) (source : UAC)	214
Photo 16 Zone des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> sinistrées par les ancres, Balistra (UAC).	217
Photo 17 Navire de plus de 45 m à l'ancre dans la ZPR de Bunifaziu (Culioli OEC)	219
Photo 18 Le RHODANUS, dimanche 13 octobre 2019 à 7 h du matin, échoué sur la côte de Calalonga (ZPR RNBB) (Culioli UAC)	224

Liste des acronymes du Plan de gestion

AIS : Système d'Identification Automatique

ALIGOSTA : Amélioration des connaissances sur la langOutes rouges : âges, maturité Sexuelle eT structure de populAtion

AME : Aires Marines Educatives

AMP/ AMPs : Aire(s) Marine(s) Protégée(s)

AOT : Autorisation d'Occupation Temporaire

AP : Arrêté Préfectoral

APMIL : Aires Protégées de la Mer, des Iles et du Littoral

ARP : Analyses Risques Pêches

ASP/DB : Aires Spécialement Protégées / Diversité Biologique

ASPIM: Aire marine Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne

ATC : Agence du Tourisme de la Corse

ATI : Arrivées de Touristes Internationaux

AZI : Atlas des Zones Inondables

CAA : Cour Administrative d'Appel

CAR/ASP : Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées

CARTHAM : CARTographie des HABitats Marins

CARTHAMED : Cartographie des HABitats Marins Méditerranéens

CBI : Commission Baleinière Internationale

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CdC : Cullettività di Corsica

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDL : Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

CEC : Conseil exécutif de Corse

CEE : Conseil Economique de l'Europe

CF-DCF : Corsican Fishery - Data Collection Framework

CGPM : Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée

CHLT : Chalutiers

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature

CPUE : Capture Par Unité d'Effort

CRPMEM : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

CS : Conseil scientifique

CSRNB : Conseil scientifique de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

CT 88 : Cahier Technique. Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels.

CYRCE : Mission Courants et Hydrologie des Bouches de Bonifacio

DACOR : Données Halieutiques CORses

DCE : Directives Cadre sur l'Eau

DCF : Data Collection Framework

DCPEM : Directive Cadre européenne « Planification de l'Espace Maritime »

DCSMM : Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin »

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DEE : Données Élémentaires d'Echange

DESTIMED+: Programme Interreg Med DESTIMED

DGE : Direction Générale des Entreprises

DGITM : Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités

DMLC : Direction de la mer et du littoral de Corse

DOCOB : Document d'objectif

DPM : Domaine Public Maritime

DPMA : Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

DRAM : Direction Régionale des Affaires Maritimes

DRASSM : Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marine

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DSF : Document Stratégique de Façade

ECV : Variable Climatique Essentielle

EIC : Espèce d'intérêt communautaire

ENP : Espace Naturel Protégé

EP : Espace Protégé

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP : Emploi Temps Plein

FAO : Food and Agriculture Organisation

FEAMP: Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche

FEAMPA : Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche et de l'Aquaculture

FEDER : Fond européen de développement régional

FIN : Fédération des Industries Nautiques

FishMPABlue II : Programme Interreg Med FishMPABlue

GECT-PMIBB : Groupement Européen de Coopération Territoriale – Parc Marin International des Bouches de Bonifacio

GIEC : Intergovernmental Panel on Climate Change

GIREPAM : Gestion Intégrée des Réseaux Ecologiques à travers les Parcs et les Aires Marines

GISOM : Groupement d'intérêt Scientifique Oiseaux Marins

ICCAT : Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA en français)

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

INPG : Inventaire National du Patrimoine Géologique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INTERREG MPA ADAPT : Marine protected Area Adapt. Programme Interreg Med

IPCC : Intergovernmental Panel on Climate Change

ISOS : Isole Sostenibile. Programme Interreg Med

IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

JO : Journal Officiel

LEX : Zone de Libre Exploitation

MAB : Man and biosphere - Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO

MAPAMED : MARine Protected Areas in the MEDiterranean

MCS/MSC : Comité de la sécurité maritime

MED : Méditerranée

MEDPAN : Réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée

MEPC : Marine Environment Protection Committee/Comité pour la protection du milieu marin

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

Moonfish : Outils de modélisation pour la gestion durable des ressources halieutiques en corse

NAV : Sous-comité sur la sécurité de la navigation

NOSTRA : Autorités publiques en soutien d'une croissance bas carbone dans les territoires maritimes transfrontaliers européens

NW Med PSSA : zone maritime particulièrement sensible dans le nord-ouest de la Méditerranée

ObsMer : Observation des captures en Mer

OFB : Office Français de la Biodiversité

OGS : Opération Grand Site

OLT : Objectifs à Long Terme

OMI : Organisation Maritime Internationale

OO : Objectifs Opérationnels

OP : Opérations de Pêche

PADDUC : Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse

PAMM : Plan d'Action pour le Milieu Marin

PdG : Plan de Gestion

PERTUSATU : Planning and Evaluation of Results on Targets to Underline Stakeholder Actions on the Territory and its Uses

PIB : Produit Interieur Brut

PIM : Petites Iles de Méditerranée

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMC : petits métiers côtiers

PML : Petits métiers du large

PMT : Palme Masque Tuba

PNALM : Parc national de l'Archipel de la Maddalena

PNMCCA : Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate

PNRC : Parcu di Corsica p226

PNUE PAM : Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Plan d'Action pour la Méditerranée

PREMAR : Préfecture Maritime

PSSA : zone maritime particulièrement sensible

RAMOGEPOL : Accord intergouvernemental de coopération entre les Etats français, italien et monégasque pour la préservation du milieu marin- renforcement des luttes contre les pollutions

REGEN : Projet d'institut dédié au développement durable en Méditerranée

RETRAPARC : REte TRAnsfrontaliera di PARchi

RNBB : Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu - Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

RNC : Réserve naturelle de Corse

RNF : Réserves Naturelles de France

RNICC : Réserve naturelle des îles du Cap corse

RNN : Réserve naturelle National

RNR : Réserve naturelle Régional

RNTP : Réserve naturelle des Tre Padule

RNU : Règlement National d'Urbanisme

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SERENA : Système d'Echange de données pour les Réseaux d'Espaces NATurels

SGCF : Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond (SGCF)

SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine

SHON : Surface Hors Œuvre Nette

SICOMAR : Système inter-frontalier pour la sécurité en mer

SIG : Système d'Information Géographique

SINP : Système d'Information de l'iNventaire du Patrimoine naturel

SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité ? * p51

SST : La température de surface de la mer

STARESO : STation de REcherches Sous-marines et Océanographiques

STM : Service de Trafic Maritime

TAXREF : Référentiel taxonomique

T-MEdNet : Réseau international d'observation des effets du changement climatique sur les écosystèmes marins côtiers

UAC/OEC : Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica – Office de l'environnement de la Corse

UCPP : Università di Corsica Pasquale Paoli - Université de Corse Pasquale Paoli

UE : Union Européenne

UICN : L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNWTO : World Tourism Organization is the United Nations agency (Organisation Mondiale du Tourisme)

UVC : Underwater Visual Census

VHF : Very High Frequencies

VTs : Vessel traffic services

WTTC : World Travel et Tourism Council

ZMEL : Zones de Mouillage et d'Equipements Légers

ZMPV : Zone Maritime Particulièrement Vulnérable

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

ZNP : Zones de Non-Prélèvement

ZPF : Zone de Protection Forte

ZPR : Zones de Protection Renforcée

ZPS : Zones de Protection Spéciales

ZSC : Zones Spéciales de Conservation

Liste des traductions des toponymes en langue corse et bonifacienne à la langue française

Aiacciu : Ajaccio

Bucchi di Bunifaziu : Bouches de Bonifacio

Bunifaziu : Bonifacio

Capicorsu : Cap Corse

Cavalu : Cavallo

Cirbicali : Cerbicales

Corti : Corte

Isula di i Monacci : Iles des Moines

Lavezi: Lavezzi

Monaccia d'Auddè : Monaccia d'Aullène

Olmetu : Olmeto

Palumbaghja : Palombaggia

Pertusatu : Pertusato

Pianuttuli-Caldareddu : Pianottoli-Caldarello

Portivechju : Porto-Vecchio

Portu : Porto

Portu-Novu : Porto-Novo

Prupria : Propriano

Poragia : Porragia

Ratinu : Ratini

Rundinara : Rondinara

Sartè : Sartène

Scàndula : Scandola

Sperdutu: Sperduti

Tistarila: Testarella

Tizzà: Tizzano

Tunnara : Tunarra

Toru : Toru

Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica : Office de l'Environnement de la Corse

Vintilegna : Ventilègne

Dans l'attente des travaux du conseil toponymique de la Riserva naturali di Bucchi di Bunifaziu, le Conseil scientifique de la RNBB a validé la liste des toponymes du périmètre de notre espace protégé en langue bonifacienne et corse dans leurs aires de répartition respectives. Ainsi, l'île Lavezu et l'archipel des îles Lavezi sont indiqués avec un seul z, ce qui pourra surprendre le lecteur, mais respecte cette volonté du gestionnaire et de son conseil scientifique de mettre en place cette logique toponymique à déployer dans le futur pour tous les documents de planification et de communication de la RNBB.

1 Introduction

L'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica (UAC) gère dans le sud de la Corse la plus grande Réserve Naturelle marine de Corse et métropolitaine, la Riserva Naturale des Bucchi di Bunifaziu (RNBB) créée par le décret du 23 septembre 1999. La RNBB se situe dans le bassin Nord occidental de la Méditerranée et son aire s'étend dans l'extrême Sud de la Corse des isula di i Monacci jusqu'à la pointe de la Chiappa à l'entrée du Golfe de Portivechju. La RNBB se caractérise par un patrimoine écologique majeur et une fréquentation humaine grandissante depuis de nombreuses années. Le premier plan de gestion d'une réserve naturelle dans les Bucchi di Bunifaziu et en Corse (Culioli, 1992), celui de la Réserve naturelle des îles Lavezi (créée en 1982) a été élaboré et approuvé en 1992 par le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN). En plus de cette réflexion, le premier guide méthodologique des Plans de Gestion (PdG) des réserves naturelles a connu en ce moment-là sa première version de 1991. Celle-ci s'est suivie d'une autre publication plus au moins avancée en 1998. Une initiative qui a largement évolué par la suite jusqu'à l'aboutissement aujourd'hui à faire participer des parties prenantes à la concertation et à la gestion via l'ajustement du PdG. Mais, jusqu'à ce moment-là, aucune exigence n'est imposée au sujet des PdG au RN. À partir de l'année 2005 une obligation juridique a été prescrite aux réserves naturelles et à d'autres Arrêtés Préfectoraux (AP). De ce fait, la réalisation d'un PdG est devenue obligatoire depuis le décret n°2005-491 du 18 mai 2005, pris en application de la Loi « démocratie de proximité » de 2002. Cela dans un but précis : l'ensemble des réserves naturelles doivent contribuer au maintien et à la conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel. Par conséquent, le PdG permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et dans le temps puisqu'il sert principalement à fixer les objectifs et à organiser les interventions. Aussi, sa réactualisation après chaque fin d'échéance facilitera le travail des équipes successives et permettra l'adaptation et la modification, si nécessaire, des PdG qui suivront. D'une autre manière, ce document facilite également la transmission des acquis entre les gestionnaires du réseau des EP et donc répond à l'objectif de cohérence et de continuité des échanges (Bouredji, 2020).

Le premier plan de gestion de la RNBB a été officiellement adopté en 2008 par l'Assemblée di Corsica. Le gestionnaire a proposé en 2018 à son comité consultatif et au Conseil Scientifique de mettre en place un nouveau plan de gestion sur 10 ans. Le présent document constitue le plan de gestion de la RNBB 2023-2032. Sa composition s'appuie sur la méthode PERTUSATU et le Guide commun d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels (version mise à jour en avril 2021) et se décompose quatre grandes parties : l'évaluation du précédent plan de gestion, l'état des lieux, les enjeux et objectifs et le programme d'actions.

Les éléments de l'état des lieux sont déjà fournis dans le plan de gestion de base de 2008

réactualisés avec les données obtenues depuis une douzaine d'années. Les enjeux, Objectifs à Long Terme (OLT), Objectifs Opérationnels (OO), les opérations et les facteurs clés de réussite ont été présentés en octobre 2019 au Conseil Scientifique et en comité consultatif en février 2020. La période de crise sanitaire n'a pas permis la mise en place de la concertation nécessaire à la poursuite de l'élaboration du plan. En 2021, une comparaison de la cohérence externe entre le tableau d'objectifs du PdG 2022-2031 de la RNBB et les politiques environnementales liées à des directives européennes a été réalisée.

En 2022, la révision du tableau d'objectifs a permis d'adapter les nouvelles orientations souhaitées par la présidence de l'UAC depuis septembre 2021. Elle a également permis de renforcer l'évaluabilité des prochaines actions. La révision de l'arborescence (2020-2029) du Plan de gestion RNBB (période 2023-2032 : Enjeux et objectifs à long terme ; Groupe cibles et objectifs opérationnels ; Opérations et résultats attendus ; Calendrier prévisionnel) ainsi que le dispositif d'évaluation des résultats d'opérations sur les groupes-cibles associés aux enjeux a été présenté au dernier Conseil Scientifique des 2 et 3 mars 2023. Notre Conseil Scientifique a validé la chaîne enjeux-opérations du plan de gestion 2023-2032 de la RNBB ainsi que le dispositif d'évaluation scientifique le 3 mars 2023. Sur proposition du gestionnaire de la RNBB, il a été acté le suivi-évaluation de ce plan de gestion par le groupe de travail dédié au sein du Conseil Scientifique. Cette évaluation *in itinere* sera réalisée à partir d'évaluations simples qualitatives ou bien d'évaluations approfondies des résultats d'opérations sur chaque groupe-cible associé à l'enjeu considéré. Elle permettra d'innover dans l'évaluation des plans de gestion en associant directement l'ensemble du Conseil Scientifique en évitant une auto-évaluation, ce qui renforce le dispositif d'évaluation des politiques publiques. L'enjeu Biodiversité compte trois objectifs à long terme, déclinés en 20 objectifs opérationnels et 105 opérations évaluables. L'enjeu « Usages Durables » compte 5 objectifs à long terme, déclinés en 21 objectifs opérationnels et 46 opérations évaluables. L'enjeu « Bucchi di Bunifaziu » compte 3 objectifs à long terme, déclinés en 12 objectifs opérationnels et 15 opérations évaluables. 66 facteurs clés de réussites (annexe 3) sont également décrits afin d'influencer l'ensemble des enjeux de conservation (pédagogie à l'environnement : communication, sensibilisation, contexte politique, relations avec les partenaires socio-économiques, gestion administrative, maintenance des équipements, police de l'environnement et missions transversales).

2 Cadrage scientifique rédactionnel et évaluatif des plans de gestion de la RNBB

Deux temps se distinguent dans le cadrage de la rédaction et de l'évaluation des plans de gestion de la RNBB : le recours aux guides méthodologiques propres aux réserves naturelles en France, plus orientés sur la rédaction du document de planification que sur l'évaluation des résultats d'opérations planifiées ; l'intégration de l'évaluation multicritère, recherche opérationnelle d'inspiration européenne, apportant le complément mathématique et offrant une analyse plus approfondie des planifications de politiques et programmes publics. La méthode PERTUSATU (Planning and Evaluation of Results on Targets to Underline Stakeholder Actions on the Territory and its Uses) tient compte de ces deux temps. Les applications à la RNBB sont le fruit de vingt années de coopération scientifique entre l'Office de l'environnement de la Corse et l'Università di Corsica Pasquale PAOLI; qui ont permis d'appliquer un éclairage sur l'évaluabilité, la rédaction et l'évaluation de la planification sa gestion publique. Les sciences biologiques et économiques furent mobilisées dès l'amont de cette coopération en le gestionnaire de la RNBB et l'Università di Corsica pour éclairer l'analyse des plans de gestion et leurs évaluations multicritères. Ces travaux scientifiques ont mis l'accent sur la nécessité d'avoir un plan de gestion évaluable, ce qui dépend de la teneur de sa rédaction, mais également pour pouvoir évaluer les résultats imputables à l'exécution dudit plan via ses actions (opérations), lien causalité qui nécessite de suivre l'activité du gestionnaire en termes de réalisations (niveaux, biens ou services produits, qualités) destinées à des groupes-cibles naturels ou anthropiques voire d'effets sur eux (états, comportements, satisfactions) à l'aide d'indicateurs et de synthèses mathématiques aux logiques compensations paramétrables (via les seuils de veto sur les critères d'évaluation).

2.1 Les guides d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles

Le plan de gestion 2007-2011 de la RNBB a été rédigé dans ce cadre, conformément au guide méthodologique (RNF Chiffaut, 2006) qui ne prévoyait pas d'évaluation de son exécution. Ce premier document de planification se composait de trois grandes sections :

- Section A : Approche descriptive et analytique de la réserve naturelle (diagnostic du territoire, en termes de patrimoine, d'environnement naturel et socio-économique).
- Section B : Évaluation du patrimoine et définition des objectifs (valeur patrimoniale, les objectifs à long terme ou stratégiques - OLT, les facteurs d'influence de la gestion, les objectifs opérationnels (du plan de gestion, à moyen voire court terme - OO).

- Section C : Plan de travail (opérations ou actions pour atteindre les objectifs de plusieurs types : suivi écologique (SE), recherche (RE), gestion des habitats, des espèces et des paysages (GH), police de la nature (PO), fréquentation, accueil et pédagogie (FA), infrastructures et outils (IO), suivi administratif (AD)).

Le PG de la RNBB 2007-2011 était basé sur 3 grandes catégories d'OLT, 67 OO et 217 opérations distinctes. Les OLT concernaient essentiellement, la conservation du patrimoine naturel de la RNBB, la recherche scientifique en réseau, l'accueil du public et la pédagogie et la création d'un parc marin international. Les OO, devaient être raisonnablement atteints durant la période d'exécution du PGRNBB. Enfin, 217 opérations (ou actions) visant les objectifs, étaient retenues par le gestionnaire. Ces opérations étaient regroupées en type d'opérations concernant la gestion environnementale comme les suivis écologiques la gestion d'habitats, etc., les opérations de gestion des flux fréquentation, accueil du public, contribution pédagogique, etc., les actions d'organisation de la police de la nature, infrastructures, tâches administratives, etc. et les interventions pour des finalités de recherche et de développement.

Bioret (2003) rappelle que les premiers travaux en France sur les plans de gestion se sont inspirés de ceux menés sur les « management plans » des espaces protégés du Royaume-Uni (Wood, 1983 ; Nature Conservancy Council, 1988). Depuis la parution en 1991 du premier guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles qui venait conclure près de cinq années de réflexion au sein de la Commission scientifique de la Conférence permanente des réserves naturelles en 1991, et dont le premier plan de gestion d'un espace protégé en Corse avait été cadré en 1992 (Culioli, 1992), l'évolution du cadre méthodologique et réglementaire des plans de gestion en France a évolué. Des avancées méthodologiques de 1998 (RNF Chiffaut, 2006) au CT 88 mise à jour en 2021 (Collectif, 2021), cette initiative s'est également accompagnée d'un cadrage réglementaire depuis le décret n°2005-491 du 18 mai 2005, pris en application de la Loi « démocratie de proximité » de 2002. Nous nous devons de rappeler que ce cadrage est réalisé dans un but précis : **l'ensemble des réserves naturelles doit contribuer au maintien et à la conservation de la biodiversité et du patrimoine naturel.**

Nous rappellerons à ce stade que le plan de gestion est un outil destiné en priorité au gestionnaire, lui permettant d'avoir **un « tableau de bord » de la réserve sur lequel, pour chaque objectif de gestion, les opérations sont planifiées dans l'espace et dans le temps.** Bioret (2003) définit le cadre de cet outil : *« un plan de gestion constitue en quelque sorte le document mémoire de la gestion de la réserve. Il revêt un côté pratique en rassemblant toutes les informations, anciennes et actuelles, relatives à la réserve, dans un même document. Ainsi, en cas de changement de gestionnaire ou de conservateur, l'ensemble de ces informations peut être facilement et rapidement transmis ».*

La réalisation d'un plan de gestion s'est, dans les années 1990, généralisée à toutes les aires protégées françaises sur une base commune avec des spécificités et finalités de gestion pour chaque aire protégée de type réglementaire (Parcs nationaux, Réserves naturelles...), conventionnelle (Parc naturel régionaux, Parc naturel marin...) et foncière (Conservatoire du littoral...), via le document du CT 88 (<http://ct88.espaces-naturels.fr/>).

Selon ce guide d'élaboration des plans de gestion CT n°88, dans le cadre de la rédaction du document de gestion, **les enjeux sont constitués des éléments du patrimoine (naturel, géologique ou culturel) ou du fonctionnement (écologique ou socio-économique) de l'ENP pour lesquels ce dernier a une responsabilité et que l'on doit préserver ou améliorer. C'est ce qui justifie la désignation de l'ENP au vu de ses finalités de création.**

Concernant les réserves naturelles, le cadre réglementaire ne prévoit pas la prise en compte des enjeux socio-économiques et leurs traductions en objectifs dans le plan de gestion. Leurs finalités de création répondant principalement à des enjeux de conservation de la nature, les enjeux socio-économiques peuvent le cas échéant être pris en considération mais de façon secondaire, une fois assurée la prise en compte au bon niveau des enjeux de conservation du patrimoine naturel. Les enjeux socio-économiques ne sont donc pas une finalité d'une RN. Pour autant, le guide indique que les aspects socio-économiques et d'acquisition de connaissance conditionnent fortement la réussite de la mission de protection du patrimoine naturel. Le réseau des réserves naturelles a d'ailleurs engagé depuis plusieurs années un ensemble de réflexions sur ces aspects (travaux sur l'ancrage territorial, sur l'accueil du public et les outils pédagogiques associés, sur la gouvernance...). Cet ensemble de facteurs transversaux à tous les enjeux de conservation conditionnant la gestion est regroupé sous la notion de facteurs clés du succès (ou facteurs clés de la réussite de la gestion).

2.2 La méthode PERTUSATU

La méthode PERTUSATU a permis d'évaluer le premier plan de gestion de la RNBB, tout comme d'aider à structurer la rédaction du présent document de planification et le doter d'un dispositif évaluatif (évaluation simple ou approfondie).



2.2.1 Contextualisation scientifique

L'acronyme de la méthode PERTUSATU désigne **Planning and Evaluation of Results on Targets to Underline Stakeholder Actions on the Territory and its Uses**. Autrement-dit, il s'agit de planifier et d'évaluer les résultats sur les groupes-cibles pour souligner les actions du porteur d'enjeux sur le territoire et ses usages. Ladite méthode est issue d'enseignements en sciences économiques (économie publique, gestion publique, politiques publiques, économie de l'environnement et des ressources naturelles, économie écologique, évaluation multicritère, recherche opérationnelle) et d'applications (plans d'actions, plans de gestion, planification énergétique, calculs numériques) menés à l'Università di Corsica Pasquale PAOLI toujours actuellement (Oberti, 2022, 2023a, 2023b).

Rédiger, suivre et évaluer une planification avec cette méthode permet de s'inscrire dans le **nouveau management public**, couplant management stratégique et management des activités (Baslé, 2008), avec suivi-évaluation (Baslé et al., 2019). Le suivi périodique des réalisations (biens matériels et services produits) est à la base de l'évaluation des résultats d'action (opération) via plusieurs critères génériques, dont l'effectivité (niveau de mise en œuvre, correspondance du produit obtenu au produit attendu), d'efficacité (atteinte des objectifs, des groupes-cibles), d'efficience (analyse coût-efficacité), etc. alimentant les tableaux de performances et de bord.

La méthode PERTUSATU s'inscrit dans une **logique d'interventionnisme public sur les usages socio-économiques de la nature**, et s'inspire pour cela des analyses scientifiques en économie de l'environnement et des ressources naturelles, en économie écologique. Economiquement, la nature non-privée est un bien qui peut prendre trois formes, selon les usages de celle-ci qui définissent les caractéristiques de rivalité et d'exclusion. Quand les usagers accèdent à l'environnement naturel sans que cela ne réduise la qualité et la quantité pour chacun, il y a non-rivalité d'usages. Lorsque que les usagers ne sont pas exclus de l'accès à la nature, il y a non-exclusion. Dès lors, **l'idéal est que la nature soit un bien collectif pur**, à la fois non-rival et non-exclusif. Cependant, les pressions dues aux usages anthropiques peuvent dégrader la nature, et en l'absence d'intervention publique pour l'exclusion des usagers pollueurs ou/ et préleveurs ou/et trop nombreux, **l'environnement naturel régresse vers un commun** (Hardin, 1968), rival et non-exclusif, dont la tragédie est la surexploitation

voire l'épuisement et corrélativement la perte d'usages. L'absence de gestion (unmanaged commons) ne serait donc pas raisonnable. L'interventionnisme public consiste alors à rendre possible l'exclusion (réglementation des usages, quota de fréquentation, etc.) d'utilisateurs de la nature, celle-ci devenant un **bien de club**, exclusif puis non rival. Des sites de substitution voisins peuvent rendre possible le report des utilisateurs exclus du site impacté, dans une optique de compromis entre l'activité anthropique et la conservation de la nature. Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver à long terme des milieux naturels fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Dès lors **la gestion publique d'un espace protégée réglementairement de ce type est une obligation, pour éviter que la nature, bien collectif pur, ne se dégrade pas en commun ou pour permettre qu'elle soit un bien de club, tout en évitant également de créer une AMP de papier** (paper park) (Relano et Pauly, 2023) à savoir une aire marine protégée légalement désignée mais inefficace. Économiquement encore, **investir des fonds publics dans aire marine protégée est rentable** (Reuchlin-Hugenholtz et McKenzie, 2015), les bénéfices étant généralement au moins trois fois supérieurs aux coûts. La rentabilité supérieure d'une réserve naturelle comme celle des Bouches de Bonifacio émane des **effets positifs de débordements** (spillover effects) des zonages imbriqués réglementant les usages socio-économiques de la nature : au cœur, la zone de non prélèvement (no-take area) enrichie biologiquement la zone de protection renforcée qui l'entoure, elle-même alimentant la zone de libre exploitation. Les zones de quiétude contribuent également. Ainsi, le capital naturel préservé par une réserve naturelle offre des biens et services écosystémiques utiles à l'économie et à la société ; **externalités positives d'environnement** ayant peu ou pas d'équivalents (substituts) marchands sinon à un coût élevé voire non soutenable. Plus encore, l'expansion des AMP efficaces peut générer un rapport coût-avantage monétaires atteignant 1:20 ; ce qui légitime l'investissement public dans le développement de ces espaces, en particulier les réserves naturelles. Au-delà de l'évaluation monétaire, l'économie écologique souligne la nécessité de **ne pas puiser dans le capital naturel critique** et éviter d'accroître par celui-ci le capital économique ou social. Cette non-substituabilité peut être scientifiquement appréhendée via les modèles d'évaluation multicritère du type sur classement ELECTRE (Roy, 1985 ; Roy et Bouyssou, 1993 ; Oberti, 2022) en paramétrant, grâce aux **seuils de veto** des critères, la logique compensatoire de la synthèse des valeurs (ou des indicateurs de résultats) de chaque action (opération).

Aussi, la méthode PERTUSATU, au-delà du modèle P-E-R (Pressions-Etat-Réponses) (OCDE, 1993) plus classique, permet d'évaluer des opérations planifiées ciblant aussi bien des comportements socio-économiques défavorables (pressions ou menaces) à l'égard de la nature, que des comportements favorables (usages durables) contribuant à maintenir le bon état naturel sinon à y tendre.

2.2.2 Développement de la méthode et applications à la RNBB

Les travaux scientifiques versés dans la méthode PERTUSATU prennent leur **source** à Brancucciu (Bunifaziu), où fut rédigé un mémoire de maîtrise en 1992, étendu et valorisé dans une revue scientifique de recherche opérationnelle (Fustier et Oberti, 1995) et via un mémoire de thèse doctorale (Oberti, 1996). Il s'agissait de **modéliser l'aide multicritère à l'évaluation et à la décision** par des méthodes mathématiques non optimisantes recherchant une action de bon compromis comme solution répondant au problème considéré. Le calcul multicritère, élargissant le calcul économique monétaire, était dès le départ appliqué à l'île de Corse et son développement. Après un focus sur les évaluations qualitatives et les agrégats mathématiques adaptés à leurs traitements, la recherche s'est recentrée sur les modélisations plus larges fondées sur le **surclassement ELECTRE** (Roy, 1985 ; Roy et Bouyssou, 1993) à la fois opérationnelles, rigoureuses et diffusées dans la communauté scientifique.

Les applications des modèles multicritères d'évaluation ont intégrées **l'environnement** sous diverse formes : sites sensibles, patrimoine, ressources naturelles ([forêt](#), [halieutique](#), [éolienne](#), [solaire](#)), aires marines protégées, durabilités, gouvernance participative, [couplage avec les systèmes d'information géographique](#). La modélisation la plus récente est la méthode de surclassement ELECTRE Tri BR (Oberti, 2022).

En parallèle de l'étude des modélisations multicritères et de leurs applications à la nature, deux autres voies complémentaires de recherches ont été empruntées :

- Le développement de **codes informatiques** (logiciels tableurs, Visual Basic, Visual Studio, [decision-deck.org](#), [pertusatu.corsica](#), RStudio) assistant le calcul scientifique.
- Le connexion et l'intégration aux **documents de politiques et programmes publics**, afin de juger de leurs évaluabilités (capacité à être évalué) et d'évaluer les effets de leurs exécutions.

Finalement, la méthode PERTUSATU a pris **la RNBB comme laboratoire d'application réelle**, à l'interface de la nature et ses usages socio-économiques, pour y tester le dispositif évaluatif couplé avec une planification, en partenariat avec un gestionnaire public doté de compétences produisant des données issues de suivis scientifiques et sensibilisé à la rigueur tout comme à la moindre dépendance de l'évaluation. Ainsi, le lien établi avec l'acronyme PERTUSATU est comme suit :

- Planning Evaluation of Results: Plan de gestion dont il s'agit d'évaluer les résultats.
- on Targets: résultats sur les groupes-cibles (naturels ou anthropiques).

- to Underline Stakeholder Actions: souligner les effets des actions (opérations planifiées) du porteur (Office de l'environnement de la Corse) d'enjeux (biodiversité, usages durables, Bouches de Bonifacio).
- on the Territory and its Uses: sur la Riserva Naturale di i Bucchi di Bunifaziu et ses usages socio-économiques.

Concernant la RNBB, la méthode PERTUSATU a permis les réalisations suivantes :

- Une **évaluation scientifique du premier plan de gestion 2007-2011 de la RNBB, chemin faisant** en ce qui concerne la ressource halieutique (Poli, 2009), ou **ex post** à propos de son évaluabilité (Barbier, 2012), de son analyse d'ensemble (Bouredji, 2020), de sa méta-évaluation via un guide méthodologique (Bouredji *et al.*, 2015), et finalement de son effectivité (Ozayo, 2021b).
- Le **cadre scientifique du plan de gestion 2023-2032**, tant la structuration de sa rédaction que son dispositif d'évaluation, adopté par le Conseil Scientifique de la RNBB et son groupe de travail dédié. Des fiches tableurs types transmises au gestionnaire ont permis de faciliter l'organisation et la saisie de l'information, de la **chaîne rédactionnelle** (allant des enjeux aux types d'évaluation) aux **fiches actions** avec explicitation des **groupes-cibles** de chaque opération (Ozayo, 2021a).

Précisons que la structure rédactionnelle d'un document de planification est la chaîne hiérarchique suivante : enjeux -> objectifs à long terme (stratégiques) -> groupes-cibles -> objectifs opérationnels (de la période de planification) -> opérations et priorités -> planning -> produits attendus -> types d'évaluation.

Les réalisations précitées de la méthode PERTUSATU sont présentées ci-après.

2.2.3 Evaluation multicritère chemin faisant du premier plan de gestion de la RNBB

La thèse de (Poli, 2009) constitue la **première contribution scientifique à l'évaluation multicritère** du plan de gestion 2007-2011 de la RNBB. A été démontrée l'efficacité de gestion de la ressource halieutique dans la ZPR Lavezi, en lien avec l'objectif durable B.IV.1.5.2.1 inscrit dans la planification. Les évaluations obtenues sont présentées au tableau de performances suivant, auquel s'applique un code de couleurs pour obtenir le **tableau de bord** soit la traduction visuelle des résultats calculés avec la méthode ELECTRE Tri BR (Oberti, 2022) pour simplifier la communication avec le gestionnaire.

Tableau 1 Résultats de l'évaluation des situations halieutiques avant et durant le PGRNBB 2007-2011 d'après (Poli, 2009)

Durabilité globale ($\lambda = 0,623$) et par critère d'évaluation

{Très mauvais, Mauvais, Moyen, Bon, Très bon}

Objectif opérationnel durable	B.IV.1.5.2.1 - suivi d'espèces ou de groupements d'espèces cibles de l'exploitation halieutique		
Points de vue (dimensions)	Rendement halieutique de la pêche artisanale (économique)	Densité espèces cibles (écologique)	Pression de la pêche récréative (social)
Critères	g_1	g_2	g_3
Intitulés des critères (acronymes)	Captures par unité d'effort de (CPUE)	Biomasse de poissons (BIOP)	Masse moyenne des prises par les pêcheurs récréatifs (MMPR)
Termes d'échelles de préférences	g/24h/50m	g/are de roche à [-20, -10] m	kg/j/bateau
Optimisations des critères	Maximisation	Maximisation	Minimisation
Alternatives : situations halieutiques annuelles	Année 2005	1139	8440
	Année 2006	1412	6869
	Année 2007	1653	14141
	Année 2008	1300	10010
Situations de référence	Cible	1100	10000
	Alerte	600	5000
Poids relatifs des critères	$z=3$	36,81%	47,39%
	$z=4$	37,5%	50%
	$z=5,67$	38,13%	52,59%
Seuils sur les critères	Indifférence	350	2000
	Préférence	450	3500
	Veto	600	5000

Ont été considérées deux années (2005 et 2006) juste avant le début d'exécution du plan de gestion de la RNBB, puis deux années pendant (2007 et 2008). Globalement, tous critères confondus, les situations annuelles sont d'un niveau Bon (3/4 d'entre-elles) sinon Très bon (année 2007 préférée à la cible). Par critère, on peut constater que les évaluations similaires exceptée une seule, un niveau Mauvais de biomasse de poissons en 2006. Chronologiquement, cela pourrait être lié à la pression en 2005 de la pêche récréative (indifférente à l'alerte), et l'on constate ensuite un rétablissement des situations, attribuable à l'effort du gestionnaire de la RNBB. Parmi ces suivis annuels, on observe que la pêche artisanale connaît des niveaux Bon ou Très bon de CPUE. Aussi, durant l'exécution du plan de gestion, les évaluations attestent également de situations halieutiques de tels niveaux supérieurs, conduisant à conclure sur une efficacité et la cohabitation entre les dimensions

économique, écologique et sociale. Cette première expérimentation scientifique d'évaluation du PGRNBB 2007-2011 a fait l'objet d'une publication (Oberti *et al.*, 2011) cosignée avec le gestionnaire de l'aire marine protégée. Notons que l'application (Poli, 2009) de la méthode a considéré les actions comme des situations annuelles, en lien avec la gestion de la RNBB et un objectif planifié, mais pas comme une opération (ou plusieurs) de la planification bien que cela soit possible et nécessaire pour l'évaluation du nouveau plan.

Plus formellement (Oberti, 2022), les équations et procédures d'affectation catégorielle de chaque action par la méthode ELECTRE Tri BR, ayant conduit au précédant tableau de bord, sont livrées ci-après.

Tableau 2 Modélisation de surclassement ELECTRE Tri BR (Oberti, 2022)

ELECTRE Tri BR		
Avantage de a_i sur a_k : $\Delta_j(a_i, a_k) = \begin{cases} g_j(a_i) - g_j(a_k), & \text{si } g_j \text{ est à maximiser} \\ g_j(a_k) - g_j(a_i), & \text{si } g_j \text{ est à minimiser} \end{cases}$		
Cohérence des seuils sur un critère : $v_j(g_j(.)) \geq p_j(g_j(.)) \geq q_j(g_j(.)) \geq 0$		
Tests d'une hypothèse de surclassement de a_k par a_i		
Niveaux de tests	Relations binaires	Conditions des tests
unicritère : significativités de l'avantage	S_j	$a_i S_j a_k \Leftrightarrow a_i (I_j \cup Q_j \cup P_j) a_k$ $\begin{cases} a_i I_j a_k \Leftrightarrow \Delta_j(a_i, a_k) \leq q_j(g_j(.)) \\ a_i Q_j a_k \Leftrightarrow q_j(g_j(.)) < \Delta_j(a_i, a_k) \leq p_j(g_j(.)) \\ a_i P_j a_k \Leftrightarrow \Delta_j(a_i, a_k) > p_j(g_j(.)) \end{cases}$
multicritère type ELECTRE : poids de la majorité concordante face à la force de la minorité discordante	S	$a_i S a_k \Leftrightarrow \sigma(a_i, a_k) \geq \lambda \in]0,5;1]$ $\sigma(a_i, a_k) = c(a_i, a_k) \prod_{\{g_j \in F / d_j(a_i, a_k) > c(a_i, a_k)\}} \frac{1 - d_j(a_i, a_k)}{1 - c(a_i, a_k)}$ $c_j(a_i, a_k) = \text{Min} \left[1, \text{Max} \left(0, \frac{\Delta_j(a_i, a_k) + p_j(g_j(.))}{p_j(g_j(.)) - q_j(g_j(.))} \right) \right]$ $c(a_i, a_k) = \sum_{j=1}^m w_j \times c_j(a_i, a_k) \in [0;1]$ $d_j(a_i, a_k) = \text{Min} \left[1, \text{Max} \left(0, \frac{\Delta_j(a_k, a_i) - p_j(g_j(.))}{v_j(g_j(.)) - p_j(g_j(.))} \right) \right]$

Catégories (états)	Procédure d'affectation
Très bon	$a_i S_j a^+$ et $\text{non}(a^+ S_j a_i) \Rightarrow a_i (Q_j \cup P_j) a^+$
Bon	$a_i S_j a^+$ et $a^+ S_j a_i \Rightarrow a_i I_j a^+$
Moyen	$a_i (Q_j \cup P_j) a^-$ et $a^+ (Q_j \cup P_j) a_i$
Mauvais	$a_i S_j a^-$ et $a^- S_j a_i \Rightarrow a_i I_j a^-$
Très mauvais	$\text{non}(a_i S_j a^-)$ et $a^- S_j a_i \Rightarrow a^- (Q_j \cup P_j) a_i$

Catégories (états)	Procédure d'affectation
Très bon	$a_i S_\lambda a^+$ et $\text{non}(a^+ S_\lambda a_i)$
Bon	$a_i S_\lambda a^+$ et $a^+ S_\lambda a_i$
Moyen	$a_i S_\lambda a^-$ et $\text{non}(a^- S_\lambda a_i)$ et $\text{non}(a_i S_\lambda a^+)$ et $a^+ S_\lambda a_i$
Mauvais	$a_i S_\lambda a^-$ et $a^- S_\lambda a_i$
Très mauvais	$\text{non}(a_i S_\lambda a^-)$ et $a^- S_\lambda a_i$

Ce formalisme permet de tester les hypothèses de surclassement (préférence ou indifférence) pour chaque action (opération) a_i vis-à-vis de deux références opposées que sont la cible recherchée (a^+ définissant le niveau Bon) et l'alerte (a^- définissant le niveau Mauvais). Ces tests permettent d'affecter a_i dans une des cinq catégories (états) ordonnées allant de Très mauvais à Très bon, sur chaque critère g_j (ou indicateur) mais aussi pour tous (F). Le tri unicritère de a_i se base sur la significativité ou pas de l'avantage pour chaque couple (opération, référence) et vice-versa, compte tenu des seuils de discrimination (d'indifférence q_j et de préférence p_j). Le tri multicritère de a_i vérifie la crédibilité du surclassement entre lesdits couples. Notons que respectivement : les paramètres w_j et v_j sont le poids relatif du critère g_j et son seuil de veto (limite de compensation) ; les indices $c_j(a_i, a_k)$ et $d_j(a_i, a_k)$ allant de 0% à 100% modélisent l'accord et le désaccord dudit critère envers l'hypothèse de surclassement testée.

Une extension récente de cette modélisation tient compte des éventuelles valeurs manquantes par critère (ou indicateur), et sera utilisable pour évaluer le nouveau plan de gestion de la RNBB.

2.2.4 Evaluations ex post du premier plan de gestion de la RNBB

Après l'exécution du plan de gestion 2007-2011, cinq études de celui-ci ont été réalisées par l'Università di Corsica en coopération avec l'Office de l'environnement de la Corse :

- Un rapport de stage en master (Barbier, 2012), co-encadré par Pascal OBERTI et Marie-Catherine SANTONI, a traité de **l'évaluabilité problématique**, aucun dispositif d'évaluation n'était prévu par le guide méthodologique (RNF Chiffaut, 2006) utilisé par le gestionnaire de la RNBB. Ledit rapport a livré les premières bases d'**élaboration des fiches d'indicateurs** de résultats d'une opération sur les groupes-cibles illustrées à la fréquentation.
- Un **guide méthodologique** pour la rédaction du document de planification et l'évaluation de son exécution (Bouredji *et al.*, 2015), constituant une **meta-évaluation** (Baslé, 2013) à savoir un référentiel qualité dans la façon de rédiger (chaînage) et d'évaluer (premiers renseignements de fiches indicateurs de résultats de plusieurs opérations planifiées).
- Une thèse de doctorat (Bouredji, 2020), encadré par Pascal OBERTI, qui a utilisé le précédant guide et livré d'autres essais d'**analyse d'ensemble d'une planification**.
- Un mémoire de master 2 (Ozayo, 2021b), encadré par Pascal OBERTI, dédié à **l'évaluation ex post de l'effectivité**, et dont les principaux enseignements sont présentés ci-après et en annexe 2.

Le PGRNBB 2007-2011 avait été rédigé conformément à un guide méthodologique (RNF Chiffaut, 2006) qui ne prévoyait pas explicitement l'évaluation. Le document de planification n'incluait **pas d'indicateurs paramétrés de résultats attendus des opérations, ni des produits à livrer (biens et services) destinés aux groupes-cibles naturels ou socio-économiques en vue du bon état, bien-être ou d'un comportement souhaité**. Ainsi, l'évaluabilité du premier plan de gestion fait défaut, celui-ci n'étant pas techniquement évaluable d'emblée. Les recommandations formulées par le Rapporteur F. Bioret, en charge d'examiner le premier plan de gestion 2007 -2011, avaient cependant incité le gestionnaire à poursuivre et amplifier sa politique de suivi scientifique. Cette orientation a permis d'évaluer la gestion par un suivi d'indicateurs et une analyse des actions engagées. Ce paradoxe de l'évaluation ex-post, attendue mais non préparée dans le document de planification, constitue un défi technico-scientifique mais aussi une nécessité pour éclairer la rédaction du second plan de gestion (Ozayo, 2021b).

L'effectivité peut notamment être appréhendée comme la **mise en œuvre de l'action publique** (Grefe, 1999). Les informations nécessaires à cet exercice évaluatif ont été obtenues via le conseil scientifique de la RNBB et son groupe de travail « Rédaction et évaluation des plans de gestion ». Plusieurs réunions de travail entre scientifiques et gestionnaire ont permises, sur la base de l'arborescence Objectifs à long terme – Objectifs à moyen terme – Opérations, d'explicitier les produits de celles-ci ainsi que leurs **niveaux de réalisation sur l'échelle {Non réalisée, Partiellement réalisée, Réalisée}** communément utilisée. Au sein dudit groupe de travail, l'analyse des indicateurs d'effectivité a été élaboré avec la **part des opérations réalisées (en%) sur la période 2007-2011** (paramétré en termes de valeur des bornes de classes, d'objectifs du plan et de types d'opérations) sur la base de deux sections :

- Un paramétrage de l'indicateur (intitulé en première colonne), à savoir l'échelle qualitative d'états numériquement codés, les bornes de classes associées, le filtrage des objectifs à moyen terme et du type d'opération.
- Des calculs et la classe d'effectivité d'action, à l'aide d'une table dynamique livrant la distribution statistique de niveaux de réalisation des opérations planifiées, et sur cette base l'évaluation de l'effectivité (en % et qualitativement).

L'indicateur inclus un principe majoritaire : **plus de 50 % des opérations considérées doivent avoir des niveaux de réalisation connus pour pouvoir livrer une évaluation allant de l'état « Très mauvais » à l'état « Très bon »**. Dans le cas contraire, la carence informationnelle (non-renseignement ou non connaissance du niveau de réalisation) se traduira par un état « Indéterminé » de l'indicateur avec un codage numérique pénalisant (-3) pour le gestionnaire, situation considérée comme pire que l'état « Très mauvais ». **Le gestionnaire a pu apporter les réponses concernant l'intégralité des 217 opérations, en termes de niveaux de réalisation**. En effet, aucune d'entre-elles (0,00%) n'a un niveau de réalisation non renseigné par le gestionnaire ou indéterminé (non connu).

Si l'on considère tous les objectifs opérationnels et types d'opérations du premier plan de gestion, l'effectivité est évaluée à 49,31 % (d'opérations réalisées sur la période de mise en œuvre de la planification) ce qui confère un état « **Moyen** » à l'évaluation de ce plan de gestion.

Tableau 3 résultats de l'évaluation d'effectivité du PGRNBB 2007-2011

Nombre d'opérations concernées	217	
Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	49,31 %	81,57 %
Partiellement réalisée	32,26 %	
Non réalisée	18,43 %	18,43 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Moyen (0)

L'analyse de l'effectivité d'action par type d'opération (annexe 2) a permis de montrer que le gestionnaire de la RNBB a su maximiser l'effectivité d'action (niveau Très bon) concernant les opérations de police de la nature, fondamentales pour une aire marine protégée. Les opérations de suivi administratif, d'infrastructure et d'outils tout comme l'information du public, nécessaires au fonctionnement d'une réserve naturelle, ont globalement montré un niveau bon d'effectivité. L'effectivité d'action n'est que d'un niveau moyen, tant ce qui concerne les opérations de gestion des habitats, des espèces et des paysages qu'à propos des opérations de fréquentation, accueil et pédagogie. Ce manque d'action constitue une carence d'intervention dans le domaine de la gestion de la fréquentation et dans la mise en œuvre du principe de précaution dans ce domaine. Le manque de moyens alloués aux opérations de recherche et de suivi scientifique n'a également pas permis d'atteindre les objectifs fixés en 2007 (niveau mauvais d'effectivité).

2.3 Vers une nouvelle ère de la planification de la gestion de la RNBB

Tous les enseignements livrés par les précédentes évaluations scientifiques (chemin faisant, ex post) sont considérés pour la rédaction de la planification 2023-2032. Si le document de planification de 2007-2011 souffrait d'un manque d'évaluabilité, il est également évident que la mise en œuvre de cette gestion n'a pas été assez concrétisée en raison d'un nombre très élevé d'opérations prévues voire de moyens. Le premier exercice de ce type pour un gestionnaire d'un espace protégé réglementairement comme une réserve naturelle de cette dimension, faisant face aux pressions et nombreux usages socio-économiques, a sans doute manqué d'anticipation et de forte volonté dans le domaine de la gestion de la fréquentation.

La discontinuité de planification depuis l'année 2012 rappelle que la tâche est complexe. Le gestionnaire a priorisé depuis 2017 son action permettant :

- La mise en œuvre d'actions sur l'ensemble du périmètre de la RNBB mais également sur les sites les plus fréquentés comme les îles Lavezi.
- La pérennisation des moyens de fonctionnement ainsi que la nouvelle structuration des services de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica. L'ensemble de ces actions seront décrites dans les chapitres 3.1.5 concernant les moyens de fonctionnement.

La crise sanitaire mais aussi l'orientation de certaines opérations depuis juin 2021 n'avaient pas permis de finaliser la rédaction du PG RNBB, malgré le co-encadrement d'un stage (Ozayo, 2021a) pour expliciter les groupes-cibles destinataires. Nous avons également eu le devoir de réactualiser l'ensemble du diagnostic, les bases de données de notre espace protégé et enfin rendre évaluable ce document de planification.

Pour ce nouveau plan de gestion, les choix méthodologiques sont clairs et basés sur l'expérience des 20 premières années de gestion de cet espace protégé : une planification décennale 2023-2032 avec un suivi-évaluation *in itinere* des opérations, effectué annuellement par le CS de la RNBB, avec les produits dont le gestionnaire aura la charge de fournir et l'analyse par la méthode PERTUSATU et le logiciel dédié de l'Università di Corsica. Cette évaluation novatrice *in itinere*, permettra de mieux préparer également **l'évaluation à mi-chemin** (quinquennale), impliquera l'ensemble du CS et améliorera l'indépendance de l'évaluation de la gestion. Pour débiter ce cycle d'évaluation, le gestionnaire mettra à disposition un ½ **ETP** et l'Università di Corsica encadrera une **thèse doctorale** voire deux entre 2023 et 2026 pour accompagner cette démarche.

3 Etat des lieux : un diagnostic réactualisé de la RNBB

3.1 Description de la RNBB et du contexte administratif dans lequel elle évolue

3.1.1 Identification de la RNBB

La RNBB se situe dans le bassin nord occidental de la Méditerranée au sein d'un des grands détroits maritimes du *mare nostrum* (Figure 1). Son aire prend naissance au nord-ouest le long du rivage situé au droit des îles des Monacci, elle longe les falaises de Bunifaziu, entoure l'archipel des îles Lavezi et remonte au nord est jusqu'aux îles Cerbicale et la pointe de la Chiappa à l'entrée du Golfe de Portivechju. Cette délimitation correspond à une entité géographique dénommée « u Suttanacciu », « l'extrême sud de la Corse ».

Depuis 2018, le gestionnaire utilise la toponymie de Miniconi (2011a) et le Conseil scientifique de la RNBB a également validé la traduction des Bouches de Bonifacio en Bucchi di Bunifaziu, toponyme par ailleurs utilisé par la langue de la Gaddura (Nord-Est de la Sardaigne). Pour l'ensemble du plan de gestion RNBB 2023-2032, nous invitons le lecteur à se référer à la liste des traductions des toponymes de la langue corse à la langue française en page 23.

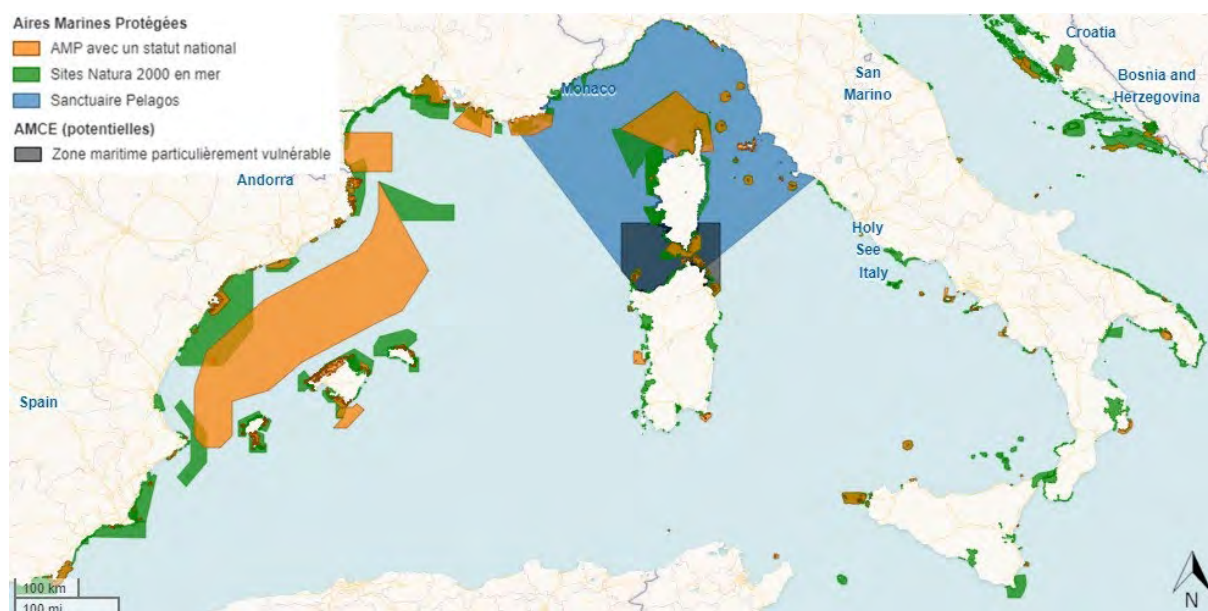


Figure 1 Localisation de la RNBB en Méditerranée (MAPAMED, the database of MARine Protected Areas in the MEDiterranean. 2019 edition, version 2. © 2022)

RISERVA NATURALE DI I BUCCHI DI BUNIFAZIU

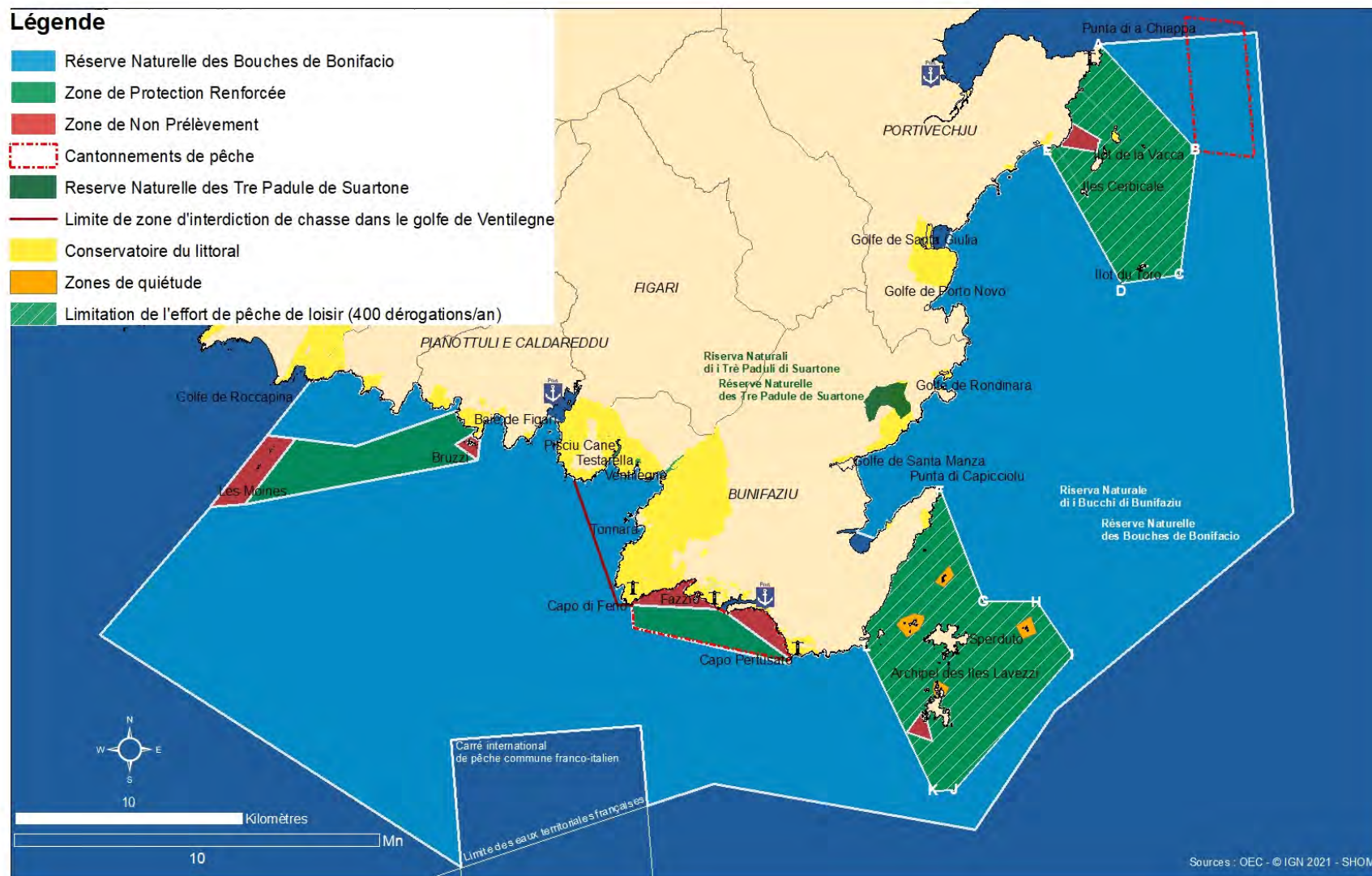


Figure 2 Carte de la Riserva naturale di Bucchi di Bunifaziu RNBB (source : OEC)

3.1.1.1 Contexte administratif, juridique et historique

3.1.1.1.1 Contexte frontalier

Zone frontalière entre l'Italie et la France, ce site est régi par une convention (du 28 novembre 1986) entre les deux états, y fixant la délimitation des frontières maritimes. La règle selon laquelle les États peuvent délimiter leurs eaux territoriales de façon unilatérale dans la limite de douze milles marins (méthode de l'équidistance) ne pouvait s'appliquer ici du fait de la proximité des côtes des deux États.

3.1.1.1.2 Analyse foncière au sein du périmètre de la RNBB

Le Domaine Public Maritime (DPM) représente 99 % de la superficie de la RNBB.

La grande majorité du foncier de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu et di i Ciarbicale est constituée de propriétés publiques :

- Etat (Ministères de la Mer, de la Défense et des Anciens Combattants)
- Collectivités locales, (Cullettività di Corsica, communes de Bunifaziu et de Portivechju).

En outre, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (CDL) assure la maîtrise foncière essentiellement répartie autour des étangs de la façade occidentale et de la presqu'île des Bruzzi et des îles et îlots de Tunarra, Fazzio ainsi que de Forana, Toru et Vacca (archipel Ciribicali). Sur les îles Ciribicali subsiste encore une propriété privée.

Le DPM n'a cependant pas encore été délimité avec précision¹. Les éléments relatifs aux arrêtés préfectoraux délimitant le DPM dans la RNBB seront pris en compte par le gestionnaire. Ce dernier soutiendra la DMLC afin de mieux caractériser en période hivernale les limites supérieures des plus hautes eaux du DPM.

Celle-ci permet, en cas de litige, de définir le périmètre de la RNBB dans ses portions littorales, notamment sur l'île Cavalu.

¹ Le décret n°2004-309 du 29 mars 2004 relatif à la procédure de délimitation du rivage de la mer, des lais et relais de la mer et des limites transversales de la mer à l'embouchure des fleuves et rivières définit les procédures qui permettront la délimitation précise du DPM et son information aux propriétaires privés riverains

Tableau 4. Analyse foncière de la partie terrestre de la RNBB, la partie marine faisant partie du Domaine Publique Maritime (source : OEC)

Commune	Section	N°parcelle	Nom parcelle	Propriétaire	Surface cadastrale
Pianotolli	D3	343	Pointe Bruzzi	CDL	584414
Pianotolli	D3	574	Pointe Bruzzi	CDL	141505
Pianotolli	D3	575	Pointe Bruzzi	CDL	94500
Pianotolli	D3	523 pour partie	Pointe Bruzzi	CDL	62700
Pianotolli	D3	524 pour partie	Pointe Bruzzi	CDL	12145
Bonifacio	E1	32	Etang de Tistarila	CDL	11860
Bonifacio	E1	33	Etang de Tistarila	CDL	39544
Bonifacio	E1	26 pour partie	Etang de Tistarila	CDL	51100
Bonifacio	E1	34 pour partie	Etang de Tistarila	CDL	56680
Bonifacio	E1	65 pour partie	Etang de Tistarila	CDL	112300
Bonifacio	E1	35	Etang de Pisciu cane	CDL	53532
Bonifacio	E1	34 pour partie	Etang de Pisciu cane	CDL	54770
Bonifacio	E1	36 pour partie	Etang de Pisciu cane	CDL	25230
Bonifacio	E1	37 pour partie	Etang de Pisciu cane	CDL	8152
Bonifacio	C1	441	Etang de Ventilègne	CDL	1600
Bonifacio	C1	440	Etang de Ventilègne	CDL	4320
Bonifacio	C1	16	Etang de Ventilègne	CDL	26274
Bonifacio	C1	17	Etang de Ventilègne	CDL	145600
Bonifacio	C1	2	Etang de Ventilègne	CDL	610175
Bonifacio	C1	1	Etang de Ventilègne	CDL	33913
Bonifacio	F1	114	Tunnara	CDL	3200
Bonifacio	F1	113	Tunnara	CDL	2560
Bonifacio	F1	9	Tunnara	CDL	10240
Bonifacio	G3	598	Ile de Fazzio	CDL	4057
Bonifacio	G3	599	Ile de Fazzio	CDL	15750
Bonifacio	Q1	1	Ile de Piana	Cullettività di Corsica (ex. Département Corse du Sud)	50640
Bonifacio	Q1	1P	Ile de Piana	Etat Ministère de la Défense	50
Bonifacio	Q1	2	Ile de Ratino	Commune de Bonifacio	32520
Bonifacio	Q1	3	Ile de Porraggia	Commune de Bonifacio	10560
Bonifacio	Q1	4	Ile de Porraggia	Commune de Bonifacio	1160
Bonifacio	Q1	5	Ile de Sperduto	Commune de Bonifacio	6240
Bonifacio	Q1	6	Ile de Sperduto	Commune de Bonifacio	640
Bonifacio	Q2	18	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	14800
Bonifacio	Q2	19	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	22960
Bonifacio	Q2	20	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	17200
Bonifacio	Q2	21	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	26120
Bonifacio	Q2	22	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	7200
Bonifacio	Q2	23	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	34720
Bonifacio	Q2	24	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	24720
Bonifacio	Q2	25	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	2480

Commune	Section	N°parcelle	Nom parcelle	Propriétaire	Surface cadastrale
Bonifacio	Q2	26	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	13560
Bonifacio	Q2	27	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	35120
Bonifacio	Q2	28	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	18000
Bonifacio	Q2	29	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	22220
Bonifacio	Q2	30	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	216712
Bonifacio	Q2	31	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	31640
Bonifacio	Q2	32	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	22800
Bonifacio	Q2	35	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	30360
Bonifacio	Q2	36	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	8520
Bonifacio	Q2	37	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	6800
Bonifacio	Q2	38	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	8320
Bonifacio	Q2	40	Ile Lavezi	Commune de Bonifacio	141080
Bonifacio	Q2	41	Phare Lavezi	Etat Ministère Mer	2920
Bonifacio	Q2	42	Ile Lavezi	Etat Ministère Mer	3360
Bonifacio	Q2	33	Ile Lavezi	Etat Ministère Anciens combattants	760
Bonifacio	Q2	34	Ile Lavezi	Etat Ministère Anciens combattants	22600
Bonifacio	Q2	35	Ile Lavezi	Etat Ministère Anciens combattants	608
Porto-Vecchio	F9	937	Pitricaghjosa	Mle Le Ranch Cala Rossa	33750
Porto-Vecchio	F9	938	Piana	Département Corse du Sud	169640
Porto-Vecchio	F9	939	Maestro maria	Département Corse du Sud	27990
Porto-Vecchio	F9	940	Maestro maria	Département Corse du Sud	4550
Porto-Vecchio	F9	941	Forana	CDL	134325
Porto-Vecchio	F9	1205	Vacca	Etat Service des Domaines	11303
Porto-Vecchio	F9	1206	Toro	Etat Service des Domaines	20496

3.1.1.1.3 Autres biens fonciers en lien avec la RNBB

L'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica est propriétaire de deux biens fonciers sur lesquels sont édifiés les bâtiments techniques indispensables au fonctionnement de la RNBB. La base scientifique et technique de la Rundinara (Commune de Bunifaziu) est un bâtiment d'une SHON de 535 m² bâtie sur un terrain de 21 791 m². Sur la commune de Pianottuli-Caldareddu, la base technique (297 m² de SHON) est édifée sur une parcelle d'une superficie de de 10 360 m². Ces deux parcelles ne sont pas classées en Réserve naturelle.

Plus globalement, la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu, gérée par l'Uffiziu di l'Ambiente

di a Corsica bénéficie indirectement ou occasionnellement de fait de toutes les infrastructures de cet établissement public. Ainsi, les personnels de l'UAC en charge de la gestion de la RNBB sont répartis dans les locaux de la Rundinara, Porti vechju, Pianottuli-Caldareddu, Bunifaziu, Aiacciu et Corti (direction, secrétariat, suivi scientifique, information, communication).

L'installation d'un centre d'accueil de la RNBB dans la citadelle de Bunifaziu répondra à plusieurs objectifs. Le premier concerne l'accueil du public (local et estival) en un espace bien identifié, doté de moyens adaptés aux enjeux d'une communication de qualité (photos, films, expositions, médias interactifs...), et pouvant offrir un aperçu global des richesses de cette Aire Marine Protégée (AMP) et des actions menées par l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica.

Sur l'île Lavezu, l'UAC dispose d'une partie des locaux du phare des Lavezi ainsi que de la cour d'enceinte. Au centre de l'île, la petite bergerie est également entretenue par la Réserve naturelle.

3.1.1.1.4 Autorisations temporaires d'occupation du domaine public maritime

Dans le périmètre de la RNBB, 35 autorisations temporaires d'occupation du domaine public maritime ont été accordées en 2021. Les décisions des quatre Comités consultatifs de 2019 à 2022 ont émis un avis favorable sous réserve de prévoir un accès au littoral tous les 500m, de ne pas autoriser de nouvelles implantations dans des secteurs non occupés, de définir les unités de plages avec les mairies, et de limiter les surfaces des pontons aux surfaces actuelles au sein de la RNBB.

Concernant les AOT sur le DPM de la RNBB, le gestionnaire propose dans l'intérêt de la réserve naturelle de limiter le développement d'activité sur le DPM conformément aux orientations proposées et votées depuis 2019 :

1. du respect du libre passage des piétons sur la plage : zone de 5m libre entre la limite de la mer et l'AOT ;
2. de ne pas autoriser des surfaces individuelles démontables d'une superficie maximale de la structure close et couverte supérieures à 80m² dans le strict respect des normes d'hygiène ;
3. de ne pas autoriser des surfaces individuelles pour les locations de matelas-parasol supérieures à 150m² ;
4. de n'avoir aucune nouvelle emprise en mer ;
5. de ne pas autoriser des nuisances sonores et interdire les Beach Party ;
6. de ne pas autoriser une demande d'AOT incluant des corps-morts, à l'exception des demandes effectuées :
 - a. par l'OEC pour la gestion de la RNBB ;
 - b. pour les activités liées aux clubs de plongée.

3.1.2 Histoire de la RNBB

L'intérêt naturaliste des Bucchi di Bunifaziu a été mis en évidence, dans les années 1960, lors d'une première mission océanographique (Bellan *et al.* 1961). En 1966, la « mission Bourlière » proposait au Conseil Général de la Corse de prendre des mesures pour protéger la flore et l'avifaune des archipels des Lavezi et des Cirbicali. Les mêmes auteurs préconisaient également la création d'une réserve marine dans les Bucchi di Bunifaziu en raison « de la position clé qu'elles occupent au niveau du carrefour biogéographique que représente le détroit corso-sarde ».

En 1981 et en 1982, deux réserves naturelles, celle des îles Cirbicali (décret n°81-205 du 3 mars 1981, portant sur 49,3 ha de domaine terrestre insulaire) et celle des îles Lavezi (décret 82-7 du 6 janvier 1982, portant sur 5 050 ha de domaine marin et 83 ha de domaine terrestre insulaire) sont créées.

De leur côté, en 1982, les pêcheurs corses en accord avec les autorités maritimes instaurent les cantonnements de pêche de Portivechju (1 512 ha) et de Bunifaziu (1 220 ha).

Plus tard, en 1992 et en 1994, à l'initiative de la commune de Pianuttuli-Caldareddu, les îlots des Bruzzi et Monacci ainsi que leurs zones marines environnantes sont protégés par des arrêtés de biotopes. De son côté, le Conservatoire de l'espace littoral acquiert plus de 4 000 ha sur les rivages des communes de Portivechju, Bunifaziu, Figari, Pianuttuli-Caldareddu et Monaccia d'Auddè.

En Corse, la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu est créée le 23 septembre 1999 (décret n° 99-705). L'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica en est nommé gestionnaire par l'Etat. Il se voit également confié la Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (RNTP) (créée le 11 décembre 2000) et les acquisitions et la gestion du Conservatoire du Littoral sur les communes de Monaccia d'Auddè, Pianuttuli-Caldareddu et Bunifaziu.

La protection des milieux naturels a donc été orientée en fonction des enjeux patrimoniaux avifaunistiques et botaniques insulaires dans les années 1980. L'individualisation et la protection des richesses environnementales marines se sont poursuivies autour de l'archipel des Lavezi, des Monacci et des Bruzzi puis de l'archipel des Cirbicali. Enfin, les milieux côtiers et lagunaires font également partie de cet ensemble de protections bâti progressivement depuis maintenant plus de 40 ans autour d'un projet politique et social intégrant les nécessités de préservation environnementale et des activités économiques de la microrégion.

En 2023, plus de vingt ans après le premier plan de gestion d'un espace protégé dans le détroit qui inscrivait dans les objectifs de l'ancienne Réserve naturelle des îles Lavezi la nécessité

d'une gestion commune entre la Corse et la Sardaigne, l'enjeu Bucchi di Bunifaziu demeure une priorité afin d'assurer une nécessaire vision coordonnée de cet espace biogéographique d'importance majeur pour la Méditerranée occidentale. En effet, en 1990, des premiers contacts entre la Réserve naturelle des îles Lavezi et le Consorzio di Ricerca della Sardegna ont fait émerger l'idée d'une structure de protection commune aux deux archipels des Lavezi et de la Maddalena. En 1992 et 1993, la Commission des Communautés Européennes, les ministres italiens et français de l'environnement et les deux régions officialisent cette idée. Sur la base d'objectifs conjoints, à la création de deux espaces protégés contigus, l'un en Corse, l'autre en Sardaigne, l'instrument financier européen INTERREG (volet I à III) est mis à contribution pour réaliser les études de préfiguration. Le Parc national de l'Archipel de la Maddalena (PNALM) est créé en Sardaigne à partir de 1994. Les décrets d'applications réglementant ce parc sont établis entre 1994 et 1999. En Corse, RNBB est créée le 23 septembre 1999 (décret n° 99-705).

Parallèlement, sous la pression populaire corse et sarde, la demande de désignation des Bucchi en Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) a été déposée en 2010 par les autorités françaises et italiennes auprès du Comité pour la protection du milieu marin (MEPC) de l'OMI, instance compétente pour la désignation des ZMPV. L'OMI reconnaît en 2011 les Bucchi di Bunifaziu comme une ZMPV. C'est une zone qui, en raison de l'importance reconnue de ses caractéristiques écologiques, socio-économiques ou scientifiques et de son éventuelle vulnérabilité aux dommages causés par les activités des transports maritimes internationaux, doit faire l'objet d'une protection particulière, conférée par des mesures prises par l'OMI.

En 2012, le Groupement Européen de Coopération Territoriale – Parc Marin International des Bucchi di Bunifaziu (GECT-PMIBB) est créé pour être un outil transfrontalier devant assurer des actions coordonnées entre les deux espaces protégés de la RNBB et du PNALM. Le GECT-PMIBB n'était pas un nouvel espace protégé, mais une structure de coordination et de gestion de problématiques environnementales sur un territoire bien déterminé correspondant aux deux espaces protégés, le PNALM et la RNBB. Si le GECT-PMIBB a une existence légale, matérialisée par son inscription au registre des GECT, il n'a jamais eu un fonctionnement réel, l'installation de l'Assemblée des membres n'ayant pu être opérée. L'hétérogénéité dans la composition du partenariat, avec un organisme régional côté corse, l'UAC (gestionnaire de la RNBB), et le ministère de l'environnement côté sarde (gestionnaire du PNALM) constitue un problème important. L'absence d'implication directe de l'Exécutif sarde dans ce processus a empêché tout type d'échanges et interactions avec la CdC. Ce déséquilibre a probablement généré des incompréhensions au niveau de l'administration locale sarde. Le choix du droit italien comme droit applicable au GECT-PMIBB n'a également pas facilité sa mise en œuvre administrative.

Les travaux en termes de collaboration technique ont été poursuivis depuis 2012 entre les gestionnaires, soit directement entre l'UAC et le Parco nazionale di l'Asinara, soit au travers de programme européens (NOSTRA, GIREPAM, SICOMAR, ISOS) en impliquant l'ensemble des gestionnaires d'aires protégées du nord de la Sardaigne et de la Corse dans la poursuite du programme RETRAPARC. La collaboration scientifique réalisée depuis près de 20 ans avec les comptages de poissons communs entre la RNBB, le PNALM et le Parc de l'Asinara est un bon exemple permettant d'illustrer la nécessité d'un diagnostic partagé de la biodiversité, des objectifs de protection et des réponses adaptées à chaque contexte du territoire. Une démarche de protection renforcée des Bucchi di Bunifaziu a ainsi été adoptée à l'unanimité du Cunsigliu Corsu Sardu et ratifiée à l'unanimité par l'Assemblea di Corsica par sa délibération du 26 juillet 2018 n°18/242.

Ces trois dernières décennies ont vu les Bucchi di Bunifaziu passer d'un espace peu fréquenté, possédant encore les richesses halieutiques de fin du 20^{ème} siècle, entrer dans l'ère du développement durable préconisé par la génération de la convention de Rio depuis 1992. Cette nouvelle décennie devra être marquée par la nécessité de maintenir ce capital de biodiversité en gérant les usages durables locaux, nécessairement restreints à des limitations formulées sur la base de plus de 40 années d'expériences de gestion, mais aussi en s'adaptant à une tendance globale imposée par le changement climatique.

3.1.3 Cadre réglementaire de la RNBB

Une Réserve naturelle nationale est une protection réglementaire qui a pour vocation de préserver à long terme des milieux naturels exceptionnels, fonctionnels et écologiquement représentatifs, ainsi que des espèces à forte valeur patrimoniale, des patrimoines géologiques ou paléontologiques. Le Code de l'environnement précise dans son article L332-que des parties du territoire terrestre ou maritime d'une ou de plusieurs communes peuvent être classées en Réserve naturelle lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.

Décret de la RNBB

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu a été créée par le décret du 23 septembre 1999. La Riserva naturale di l'Isuli Ciribicali est plus ancienne (décret du 3 mars 1981). A la création de la RNBB, le décret de la RNBB des îles Ciribicali n'a pas été abrogé comme celui des îles Lavezi. Le ralentissement de la procédure imputable à la présence de propriétaires privés dans

cet archipel en a été la principale motivation.

Le décret de création de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu s'appuie sur les dispositions de droit commun considérant la conservation des valeurs naturelles comme un objectif primordial. Les dispositions du Code de l'environnement français, et plus précisément les articles L.332-1 et L.332-2, identifient les critères à retenir pour créer une Réserve naturelle. Les compétences et les responsabilités sont clairement définies au niveau de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu par son décret de création en date du 23 septembre 1999, qui assoit clairement la responsabilité du gestionnaire l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica et celles du préfet de Corse et du Préfet Maritime de Méditerranée dans la mise en œuvre des dispositions prévues par le décret.

Essentiellement marine, la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu comprend de nombreux îlots et s'articule autour de trois niveaux de protection : zone de libre exploitation (LEX), zone de protection renforcée (ZPR), zone de non-prélèvement (ZNP).

Sur la majeure partie du périmètre les activités sont régies par le droit commun (Chapitre III, articles 8 à 21 du décret) :

- La réglementation spécifique à la réserve naturelle prévoit d'y renforcer la protection des animaux non domestiques et des plantes sauvages (interdiction des introductions d'espèces non domestiques, limitation du dérangement, respect de la tranquillité des lieux...) ;
- Les travaux publics et privés, modifiant l'aspect des lieux, y sont soumis à autorisation ;
- La chasse n'est interdite que sur l'étang et le golfe de Ventilegne ;
- La pêche de loisir et la pêche professionnelle sont soumises à la réglementation en vigueur, des modifications peuvent cependant être apportées par le préfet, après avis du Comité consultatif et de la Prud'homie de Bunifaziu ;
- La pêche sous-marine est autorisée.

Autour de l'archipel des Lavezi, des îles Cirkicali, des Bruzzi et des Monacci, sur les îlots de la Tunnara, de part et d'autre du goulet de Bunifaziu et sur les étangs de Ventilegne, Pisciu Cane et Tistarila, sont instaurées des **Zones de Protection Renforcée (ZPR)**, couvrant 12000 ha (Chapitre IV, articles 22 à 29 du décret).

- La chasse et la pêche sous-marine y sont interdites.
- Le débarquement et la circulation des personnes ne sont autorisés que sur l'île Lavezu, l'îlot de la Pyramide et l'îlot Piana, ainsi qu'autour des étangs de Ventilegne, Pisciu Cane et Tistarila. La circulation est cependant limitée aux sentiers balisés et le camping

y est interdit.

- La pêche de loisir est autorisée à l'aide de la palangrotte, de la traîne ou du lancer.
- La circulation maritime, l'accostage et le mouillage restent autorisés mais pourraient être réglementés par le préfet Maritime, après avis du Comité consultatif.
- La pêche professionnelle reste autorisée dans le cadre de la réglementation définie par la prud'homie de Bunifaziu.
- La plongée sous-marine y est soumise à autorisation.

Au sein des zones de protection renforcée, 1 200 ha sont érigés **en Zones de Non-Prélèvement** (ZNP - Chapitre V, articles 30 et 31 du décret).

- Toutes formes de pêche, ainsi que la plongée sous-marine y sont interdites.

Les arrêtés préfectoraux prévus dans le cadre du décret de la RNBB

En complément du décret de création de la RNBB, la pêche maritime de loisir ou pêche récréative est limitée et réglementée sur les 80 000 ha depuis 2012 (Arrêté préfectoral n°20-2018-03-02-001 ; Arrêté n° R20 - 2022 - 11 - 03 - 00003, du 3 novembre 2022). Sur ce territoire les prélèvements récréatifs sont limités à 5kg par pêcheurs et par jour. Chaque pêcheur de loisir a l'obligation de se déclarer annuellement auprès du gestionnaire. Dans les deux ZPR de l'archipel des Lavezi et celui des Ciribicali, une limitation du nombre de pêcheurs autorisés est fixée à 400 pêcheurs récréatifs par an (Figure 2). Cette liste révisée annuellement, permet de limiter l'effort de pêche tout en évitant une compétition pour la ressource et pour l'espace (conflits d'usages) entre les pêcheurs professionnels et les pêcheurs récréatifs, sur ces zones transfrontalières protégées, hot spot de la pêche de loisir et très fréquentées par les pêcheurs en provenance d'Italie. Les pêcheurs détenteurs d'autorisation de pêche délivrée annuellement par arrêté préfectoral, doivent remplir un relevé de capture pour chaque sortie de pêche afin de permettre aux agents de la RNBB d'assurer un suivi régulier de l'effort de pêche et des biomasses de captures déclarées sur ces zones.

La chasse sous-marine est également réglementée par l'arrêté N°196/2004/DRAM qui limite le nombre de poissons capturés à 8 par jour et par chasseur et augmente les tailles minimales de captures des labridés.

La navigation de plaisance est une activité de loisir ou sportive qui se pratique avec un véhicule nautique. La plaisance dans la RNBB est soumise à des arrêtés préfectoraux plus restrictifs.

Nous indiquons les arrêtés les plus récents pris depuis 2016 :

- N° 235/2023 réglementant la navigation et le mouillage aux abords de l'île Lavezi, des îlots de Ratinu,

Porraccia et Perduto ;

- N° 233/2023 réglementant la navigation, le mouillage des navires, la plongée sous-marine et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de Bonifacio (Corse-du-Sud) ;
- N° 140/2023 réglementant la navigation, le mouillage des navires, la plongée sous-marine et la pratique des sports nautiques de vitesse dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de Portivechju (Corse-du-Sud) ;
- N° 239/2022 réglementant la navigation, le mouillage, et la plongée sous-marine au droit de la grotte Saint-Antoine (commune de Bonifacio, Corse-du-Sud) dans le cadre d'un risque d'éboulement ;
- N° 240/2022 réglementant la navigation, le mouillage et la plongée sous-marine aux abords et dans la grotte de Sdragonato (Commune de Bonifacio, Corse-du-Sud) dans le cadre d'un risque d'éboulement ;
- N°206/2020 Réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24 mètres et plus au droit du département de la Corse-du-Sud dans le périmètre de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (à jour des modifications de l'arrêté préfectoral n°131/2022 du 19 mai 2022) ;

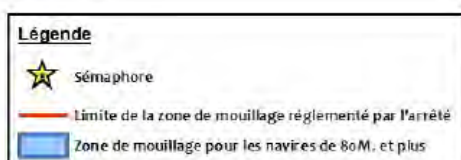
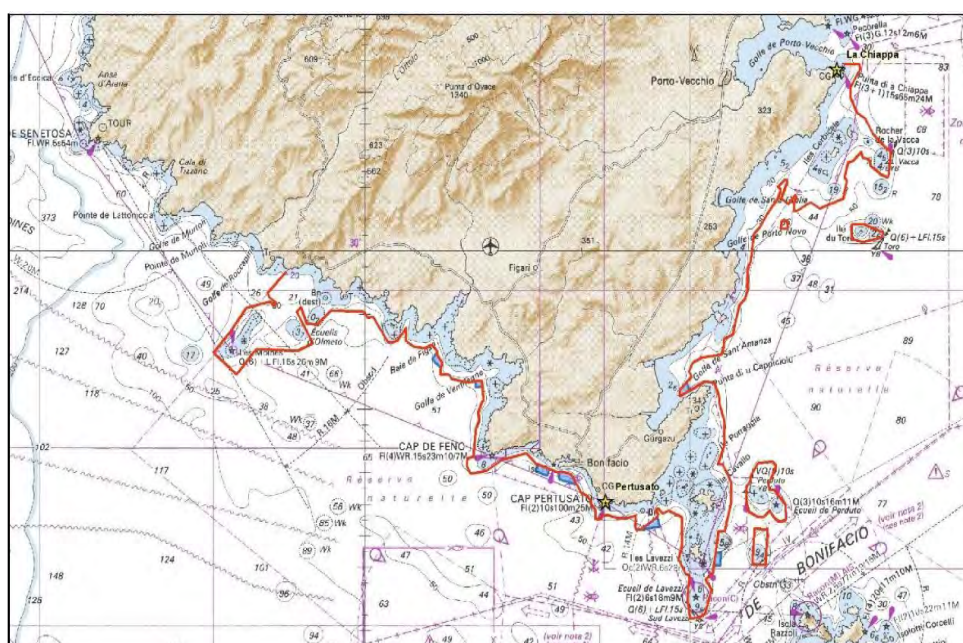


Figure 3. Limites réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de plus de 24 mètres dans la RNBB (AP PREMAR 206/2020)

- N° 147 /2018

réglementant la navigation dans les bouches de Bonifacio en vue de prévenir les pollutions marines accidentelles ;

- N° 059 /2017 portant modification de l'arrêté préfectoral n°41/2017 du 17 mars 2017 instituant une zone d'interdiction au mouillage aux abords des îles de Piana et de Cavallo au droit de la commune de Bonifacio (Corse-du-Sud) ;
- n° 041 /2017 instituant une zone d'interdiction au mouillage aux abords des îles de Piana et de Cavallo

au droit de la commune de Bonifacio (Corse-du-Sud) (à jour des modifications de l'arrêté n°059 /2017 du 5 avril 2017) ;

- N° 191 /2017 instituant une zone d'interdiction au mouillage aux abords de l'îlot de la Vacca au droit de la commune de Portivechju (Corse-du-Sud).

Les cantonnements de pêche

Indépendamment des réglementations découlant du décret instituant la Réserve naturelle des Bouches de Bunifaziu, mais en partie sur son périmètre, deux cantonnements de pêche ont été créés, à Bunifaziu et à Portivechju, par décret ministériel en 1982. Toutes formes de pêche et de plongée (en scaphandre et en apnée) y sont interdites (Figure 2, 5).

Le cantonnement de Bunifaziu d'une superficie de 1228 ha, se superpose aux deux Zones de Non-Prélèvements et à la Zone de Protection Renforcée de Bunifaziu. La majeure partie (88 %) de celui de Portivechju, soit 1356 ha sur 1538 ha du cantonnement de pêche de Portivechju est comprise dans le périmètre de notre aire marine protégée. Des agents de la RNBB, assermentés et commissionnés au titre des pêches maritimes dans le périmètre de la réserve naturelle, sont habilités à faire respecter les interdictions de pêche sur l'essentiel de la surface de ces cantonnements (2584 ha).

L'arrêté de protection de biotope

L'arrêté de protection de biotope des Monacci et des Bruzzi a été institué le 6 mai 1992. Il couvre une superficie de 1 077 ha autour des Monacci (Figure 5). Le maintien de ce dispositif réglementaire ne constitue pas un enjeu pour la gestion de la RNBB (les deux périmètres sont classés en zones de non-prélèvement par le décret de la RN).

La réserve de chasse maritime

La réserve de chasse maritime de Vintilegna est également incluse dans le périmètre de la RNBB.

Les ZNIEFF et sites Natura 2000

Dans le périmètre de la RNBB, 11 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I sont intégralement incluses et représentent 2 539 ha (Figure 4). 22 autres ZNIEFF bordent le périmètre de la RNBB (1 ZNIEFF de type I, 21 ZNIEFF de type II).

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu inclut directement 9 115 ha de futures zones Natura

2000, Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et Zones de Protection Spéciales (ZPS).

L'Atlas de la Loi Littoral

Le littoral de la RNBB est concerné par les zones 51 à 73 de l'Atlas de la Loi Littoral réalisé par la préfecture de Corse, constituant la vision de l'Etat des espaces à qualifier de remarquables. Une circulaire interministérielle en date du 26 juillet 2006 (Ministère Transport, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, Ministère de l'Écologie et du Développement durable) précise qu'il « appartient en premier lieu aux communes d'identifier et de délimiter les espaces remarquables lors de l'élaboration ou de la révision de leur plan local d'urbanisme (PLU) ». Dans le périmètre de la RNBB, l'ensemble des sites de la presqu'île de Bruzzi et ses îlots, l'îlot de Purraja, Tunnara, Petit et Grand Fazziò, les îles de l'archipel des Lavezi et des Cirbicali, tous les petits îlots et les étangs littoraux sont proposés au titre des espaces remarquables (OEC, 2007).

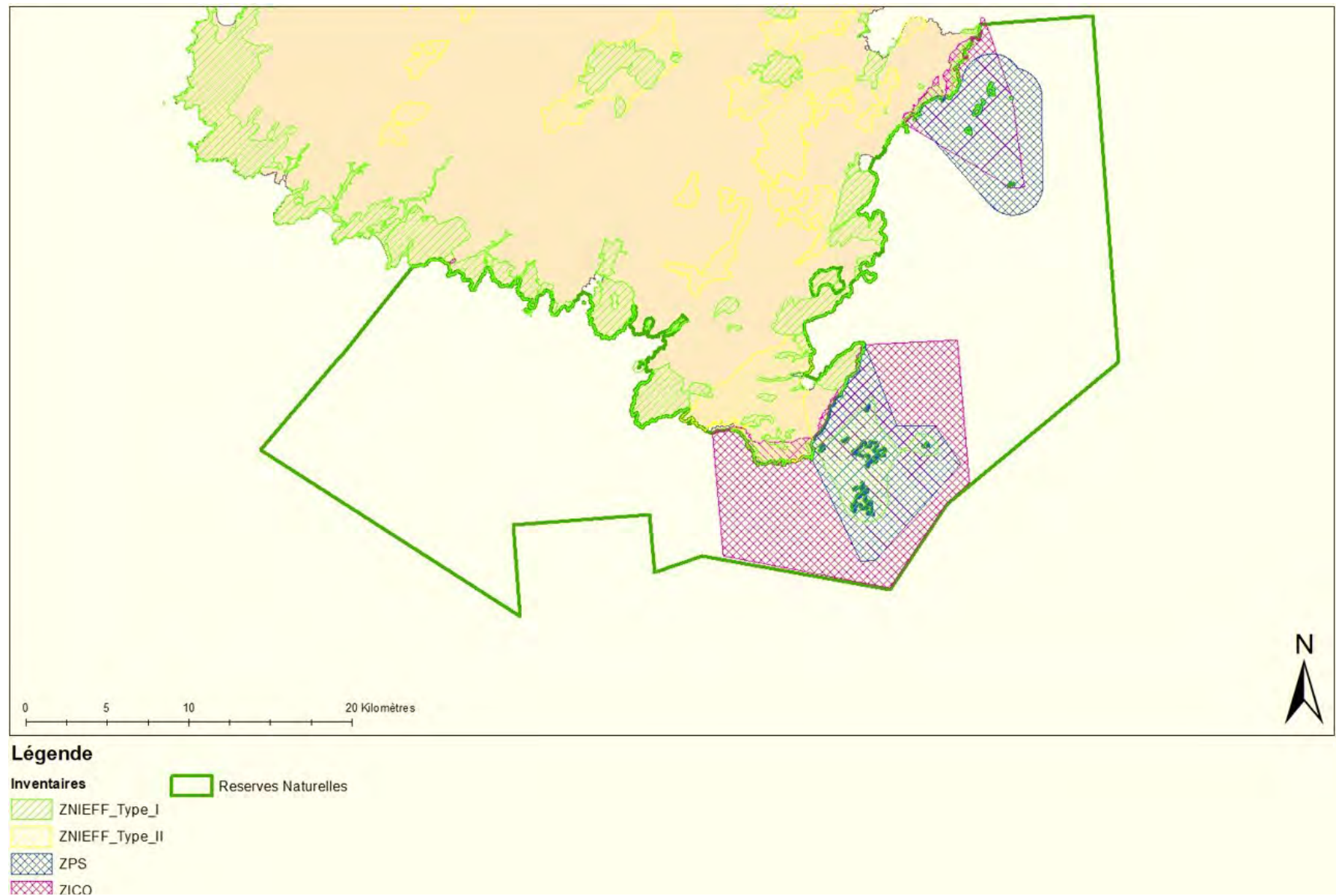


Figure 4 Cartographie des différents inventaires dans le périmètre de la RNBB

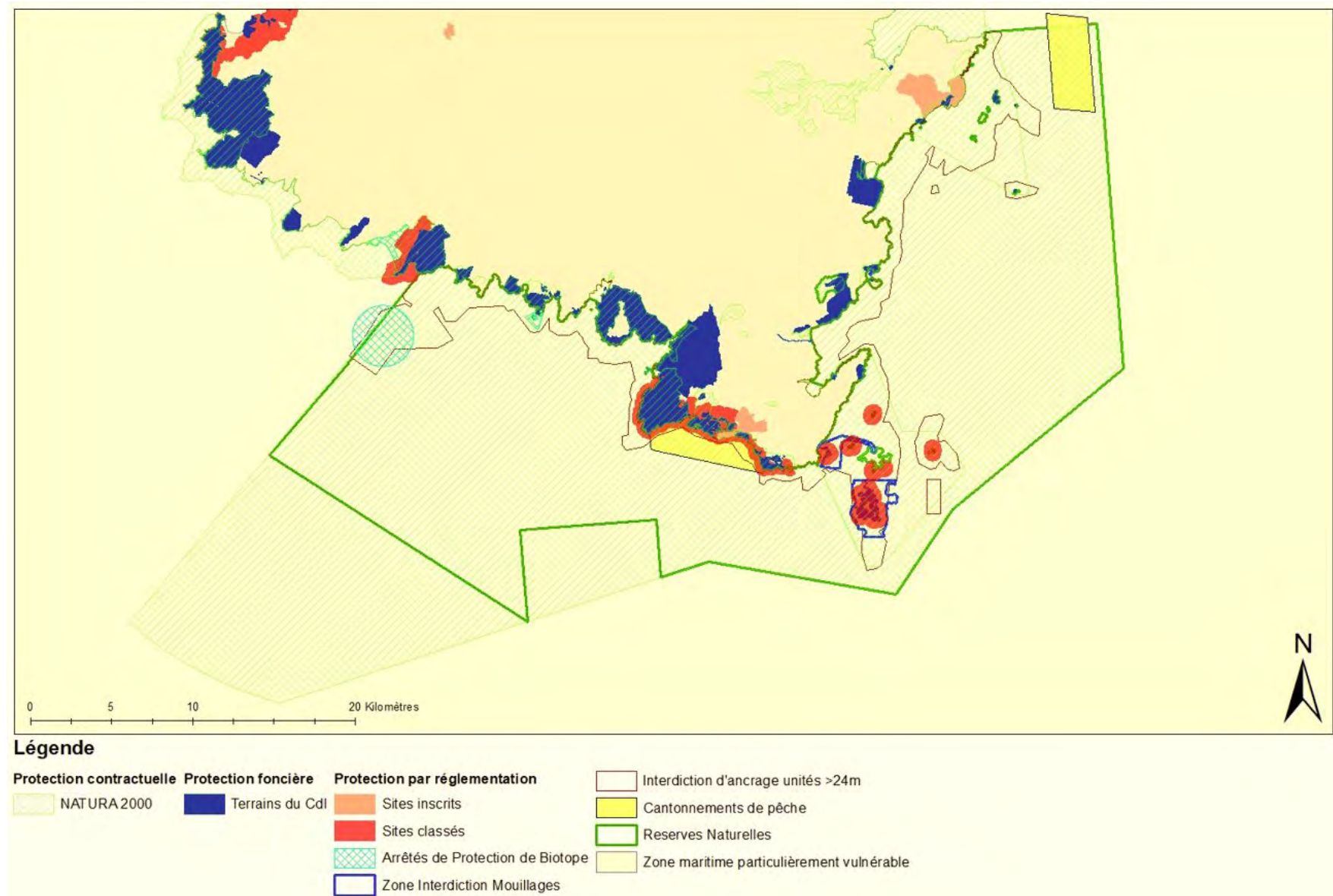


Figure 5 Cartographie des principales protections réglementaires et foncières dans le périmètre de la RNBB

La police de la nature et la surveillance

La police de la nature et la surveillance est la première mission inscrite à la convention de gestion. Elle constitue donc la mission prioritaire du gestionnaire. Menée en collaboration avec l'ensemble des services administratifs et de polices sous l'autorité du Procureur de la République, les huit actions concernent essentiellement :

- La surveillance des milieux terrestres, marins et sous-marins remarquables (application de la réglementation sur la pêche, la chasse sous-marine, le débarquement, lutte contre le braconnage). Elle repose sur la réalisation d'opérations courantes, régulièrement menées tout au long de l'année avec un renforcement en été, mais également sur la tenue d'opérations ponctuelles ou exceptionnelles (de nuit, en collaboration avec d'autres services...), éventuellement organisées avec le concours d'autres services de police (ONCFS, Gendarmerie maritime...).
- La collaboration avec le parquet pour un suivi des procédures engagées et leur amélioration éventuelle.
- La constitution de partie civile à l'occasion des procédures touchant aux espèces protégées.
- La collaboration avec les autres services de police (ONCFS, Douanes, Affaires maritime, Gendarmerie maritime, brigade aérienne de la Gendarmerie à l'aéroport de Figari..., par une information mutuelle, un appui logistique ponctuel, voire l'organisation d'opérations conjointes.
- La collaboration avec les services de l'Etat chargés des occupations du Domaine Public Maritime (DDE, Préfecture, Affaire maritimes, DIREN...) pour une limitation des occupations anarchiques (bivouac, mouillages sauvages, petites constructions littorales, rejets illicites...) dans les sites les plus fragiles et la prise en compte d'un avis du Comité consultatif lors de l'instruction des demandes concernant le territoire de la RNBB.
- Un contact avec les institutions chargées des trafics maritime (sémaphore de Pertusatu, marine nationale, CROSS-MED) et aérien (aviation civile, base de Solenzara...) pour une information mutuelle notamment en matière réglementaire.
- La formation permanente des agents commissionnés.

3.1.4 La gouvernance de la RNBB

3.1.4.1 L'organisme gestionnaire

Conformément à l'article R. 332-59 du Code de l'environnement : « Le Président du Conseil exécutif de Corse désigne, parmi les personnes mentionnées à l'article L. 332-8, un gestionnaire avec lequel il passe une convention ».

A ce titre, l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica a été désigné par le Président du Cunsigliu esecutivu di Corsica comme organisme gestionnaire de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu. Dans les trois ans suivant sa désignation, le gestionnaire élabore un projet de plan de gestion de la réserve qui s'appuie sur une évaluation scientifique du patrimoine naturel de la réserve et de son évolution et décrit les objectifs que le gestionnaire s'assigne en vue d'une protection optimale des espaces naturels de la réserve. Il recueille l'avis du Comité consultatif et, le cas échéant, du Conseil scientifique de la réserve et joint ces avis au dossier transmis au président du Conseil exécutif de Corse. Le plan de gestion des réserves naturelles de Corse est approuvé par délibération de l'Assemblea di Corsica (article R 332-60 du CEC).

Il assure pour le compte du Président du CEC la mise en œuvre de l'article R 332-59-1 du CEC : « *Lorsque le président du Conseil exécutif de Corse exerce les compétences qui lui sont reconnues par l'article L. 332-22-1 pour la répression et la poursuite des contraventions de grande voirie, il notifie au préfet copie du procès-verbal de contravention dans les dix jours suivant la rédaction de celui-ci.* »

3.1.4.2 Les instances de gouvernance en place

3.1.4.2.1 Le Comité consultatif de la RNBB

Selon les articles 3 à 7 du Décret du 23 septembre 1999 portant création de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu et l'article R 332/58 du Code de l'environnement, un Comité consultatif est créé par le Président du Conseil exécutif de Corse dont la composition, les missions et les modalités de fonctionnement sont fixées par le Président du Conseil exécutif de Corse.

Il est composé des catégories de personnes suivantes conformément à l'article R. 332-15 du Code de l'environnement :

1° De représentants des administrations civiles et militaires et des établissements publics de l'Etat intéressés ;

2° D'élus locaux représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements ;

3° De représentants des propriétaires et des usagers ;

4° De personnalités scientifiques qualifiées et de représentants d'associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels.

L'arrêté N°19/078CE du Président du Cunsigliu esecutivu di Corsica fixe la liste et les modalités de fonctionnement du Comité consultatif. Cette instance de gouvernance donne son avis sur le fonctionnement de la Réserve naturelle, sur sa gestion et sur les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut proposer au gestionnaire de la Réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la Réserve naturelle.

Il peut examiner toutes les questions touchant la Réserve naturelle qui lui sont soumises par le Président du Cunsigliu esecutivu di Corsica. Le gestionnaire de la Réserve naturelle peut faire toutes propositions au Président du Conseil exécutif de Corse sur l'ordre du jour des réunions du Comité consultatif, et concourt à leur préparation et à leur animation, sous l'autorité du Président du Conseil exécutif de Corse.

Le Comité consultatif étudie le rapport d'activité et le rapport financier de l'année écoulée ainsi que le programme et le budget prévisionnel de l'exercice suivant. Le gestionnaire devra également présenter un état du personnel affecté à la réserve.

Le Comité consultatif est présidé par le Président du Conseil Exécutif ou son représentant. Ses membres sont nommés pour une durée de 6 ans. Il se réunit physiquement au moins une fois par an sur convocation de son Président. Le Président du Conseil Exécutif peut inviter au comité toute personne ou organisme qu'il juge utile.

Les membres du Comité décédés ou démissionnaires et ceux qui perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés sont remplacés par le Président du Conseil Exécutif, après accord du préfet conformément à la procédure en vigueur. Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait pris fin celui de leurs prédécesseurs.

3.1.4.2.2 Conseil scientifique de la RNBB

Conformément à l'article R 332-58 du CE, un Conseil scientifique peut être institué par le Président du Conseil exécutif de Corse. Il en définit sa composition, ses missions et ses modalités de fonctionnement.

L'arrêté N° 19/082 CE du Président du Conseil exécutif de Corse fixe la liste et les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique. Ce Conseil scientifique est chargé d'assister le gestionnaire de la Réserve naturelle et son Comité consultatif de gestion, en apportant un éclairage sur les aspects scientifiques.

Le Conseil scientifique :

- Est consulté sur l'élaboration, la validation et le suivi du plan de gestion,
- Peut proposer tout projet d'études et de recherche scientifiques, et est consulté sur tout projet de ce type.
- Est consulté sur toute demande de travaux ou manifestations susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, qu'il soit naturel, culturel ou bâti.

Les membres du Conseil scientifique sont désignés pour une durée de six ans. Les membres sortants peuvent être renouvelés dans leurs fonctions. Les membres du Conseil scientifique décédés ou démissionnaires et ceux qui en cours de mandat cessent d'exercer leurs fonctions pour lesquelles ils ont été désignés sont remplacés.

Dans ce cas, le mandat des nouveaux membres expire à la date à laquelle aurait normalement pris fin celui de leur prédécesseur.

Le Conseil scientifique élit son Président parmi ses membres, à l'exclusion des membres de droit, dès sa constitution et après chaque renouvellement. Le Président du Conseil scientifique est membre avec voix délibérative du Comité consultatif, auprès duquel il effectue une fois par an une synthèse des débats et décisions du Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique peut entendre à titre consultatif, en tant que de besoins et après avis du gestionnaire, toute personnalité compétente.

Le Conseil scientifique se réunit physiquement au moins une fois par an.

Si besoin est, les membres du Conseil scientifique peuvent être contactés par le conservateur sur un sujet particulier touchant la réserve. Cette consultation se fait par voie électronique ou postale. Un compte rendu de ces échanges est fourni à chaque réunion du Conseil scientifique. Les consultations rentrant dans le cadre du 3eme alinéa de l'article 3 peuvent être faites par voie électronique.

Le gestionnaire de la Réserve naturelle assure le secrétariat des séances du Conseil scientifique. Le Président du Conseil scientifique peut faire toutes propositions au gestionnaire sur l'ordre du jour des réunions du Conseil scientifique, et concourt à leur préparation et à leur animation, sous l'autorité du gestionnaire.

Les membres du Conseil scientifique ne peuvent prendre part aux délibérations lorsqu'ils ont un intérêt personnel à l'affaire qui est en objet. Le Comité adopte une politique de déontologie visant à prévenir les risques de conflit.

Les fonctions de membre du Conseil scientifique sont exercées à titre gratuit. Il en est de même pour les personnalités compétentes entendues à titre consultatif. Le gestionnaire de la

Réserve naturelle assure le remboursement des frais de déplacement liés aux réunions du Conseil scientifique sur la base des dispositions du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat. Les frais de déplacement et les coûts liés à d'autres type de réunion sont soumis à l'approbation préalable du gestionnaire.

Lors de la séance des 13 et 14 décembre 2021, le Conseil scientifique a adopté son règlement intérieur.

3.1.5 Moyens de fonctionnement de la RNBB

Les moyens consacrés à la gestion de la RNBB et des îles Ciribicali sont assurés au titre du budget de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica.

Le budget de fonctionnement vise à assurer en priorité les objectifs permettant de répondre aux besoins de la gestion de la RNBB dans l'accomplissement des missions essentielles.

Outre les dotations provenant de la Cullettività di Corsica, les orientations budgétaires prennent également en compte annuellement la mise en œuvre de programmes européens ou nationaux, des projets divers ainsi que les recettes générées par les conventions des usagers et la taxe Barnier.

Toutes les actions projetées s'inscrivent dans la poursuite de la mission menée depuis plusieurs années au titre de la gestion de la plus grande aire marine (et littorale) protégée de France métropolitaine. La volonté de mutualiser les actions de gestion des aires protégées de la mer, des îles et du littoral gérées par l'UAC permet de réaliser des économies d'échelle. Ces actions peuvent être réparties selon les axes suivants :

- Surveillance et entretien des milieux ;
- Suivi scientifique des habitats, des espèces et des usages;
- Accueil et information du public ;
- Restauration et préservation des milieux ;
- Équipement des personnels.

En ce qui concerne l'investissement, la mise en œuvre du plan de gestion comme l'utilisation rationnelle des moyens matériels (embarcations, véhicules, matériels scientifiques, équipements pour interventions subaquatiques...) et des infrastructures mises en place (bases techniques...) impose différentes interventions :

- Suivi administratif et management du personnel
- Acquisitions de complément ou remplacement des matériels les plus anciens ;
- Amélioration des bases techniques
- Réalisation des travaux nécessaires à la restauration ou à la préservation des milieux (balisage, mis en défens de sites sensibles...) ;
- Aménagement du siège de la Réserve naturelle et d'un centre d'accueil du public au sein de la caserne Montlaur à Bunifaziu.

Toutes les opérations du plan de gestion listées dans le tableau d'objectifs et d'opérations seront donc réalisées au titre de ces budgets. Certaines opérations seront réalisées en régie, comme par exemple, quelques suivis scientifiques mais aussi les opérations de surveillance et les travaux d'entretien et de protection. D'autres opérations à caractère transfrontalier ou transnational seront financées essentiellement par différents programmes européens. D'autres encore concernant la gestion des impacts anthropiques ou l'identification des habitats remarquables pourront être financées par l'Etat. Elles seront essentiellement liées à des opérations de suivis scientifiques et seront réalisées avec l'appui de prestataires extérieurs.

Le financement (fonctionnement et investissement) des actions engagées sur la Réserve naturelle est assuré par des crédits provenant de la Cullettività di Corsica, de l'Etat, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et de l'Union européenne et de recettes (taxes Barnier, conventions d'usage et à venir redevances mouillage...).

Entre 2017 et 2021, le budget alloué à la RNBB peut être estimé en globalisant les mutualisations du service et des agents de l'UAC, des coûts généraux de la structure et des budgets des actions pour la RNBB, à environ 2 millions d'euros (1,5 M€ en fonctionnement et 0,5 M€ en investissement) annuellement avec plus de 55 % de charges de personnel (dont près de 350 000 euros de recettes de programmes FEAMPA (Fond européen pour les affaires maritimes et la pêche) - part Etat et FEDER (Fond européen de développement régional) liées aux coûts de personnels des projets européens en 2021).

En juin 2022, le conseil d'administration de l'UAC a validé une restructuration des missions du service « Espaces Protégés » en le nommant « Aires Protégées de la Mer, des îles et du littoral » (APMIL) et en le recentrant sur la gestion des espaces protégés marins et littoraux de la RNBB, la RNICC, la RNTP, des terrains du CDL de l'extrême Sud, sur l'animation des sites Natura 2000 marins (Suttanaciu de Portivechju à Campumoru, Piaghja Orientale), sur le suivi technique de la création de la Réserve naturelle multisites (en compensation de la construction du Port de Bastia) ainsi que sur l'animation en Corse du sanctuaire PELAGOS. Un pôle de suivi scientifique agit de manière transversale sur les AMP gérées par le service. Il a également

décidé de créer au sein de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica une mission technique et scientifique dédiée à la gestion et la création d'aires marines protégées sur la façade maritime Nord-Occidentale de la Corse, et intitulée « Mission façade maritime Nord-Occidentale de la Corse » avec pour objectif principal la gestion du site du patrimoine mondial « Golfu di Portu : calanche di a Piana, Golfu di Ghjirulata, riserva di Scandula » et le suivi du processus technique de création d'une Réserve naturelle de Corse sur la façade nord-occidentale de la Corse aux abords de la Riserva naturale di Scandula. Cette mission est placée sous l'autorité hiérarchique du chef du service APMIL.

Le service APMIL de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica a donc en charge depuis juin 2022 la gestion de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu, la Riserva naturale di I Ciribicali, la Riserva naturale di i Trè Padoli di Suvartonu et la Riserva naturale di l'isule di u Capicorsu. Dans le Sud de la Corse, il anime en continuité de la gestion de la RNBB la convention de gestion déléguée des terrains du Conservatoire du Littoral du Suttanacciu. Il est chargé également de l'animation des sites Natura 2000 en mer de 50 % des sites marins de Corse : Piaghja urientale, Calvi-Carghjese et du Suttanacciu, de la Chjappa à Campumoru. Ce service coordonne le volet technique de la création des Aires marines protégées de Corse (projet de création d'une Réserve naturelle de Corse (RNC) en compensation du Portu Novu di Bastia...).

En mer, fort de sa longue expérience dans le domaine des suivis scientifiques halieutiques dans les Bucchi di Bunifaziu, le service APMIL représente l'UAC en qualité de partenaire « Data Collection Framework » animé par la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) pour les échantillonnages halieutiques nécessaires à la Politique Commune des Pêches de l'UE.

A la fin du premier semestre 2023, le service APMIL comptait 45 Emploi Temps Plein (ETP) (dont 3 Contrat à Durée Déterminée (CDD) – un alternant). L'emploi de saisonniers a permis un renfort du mois de juin à octobre de 28 saisonniers (soit un cumul de 54 mois de CDD) affecté principalement à la RNBB. Les principaux besoins pour la saison 2022 étaient relatifs aux missions de garderie, de gestion technique et d'information du grand public. La majorité des postes de saisonniers nécessitent une prise de fonction effective à partir du 1er juillet, cependant certains contrats saisonniers ont pu débuter le 1er juin.

L'équipe en charge directement de la RNBB peut compter 25 ETP permanents et 18 saisonniers entre juin et septembre entièrement dédiés à la gestion de la RNBB.

La mutualisation des actions du service et l'appui de l'ensemble de l'établissement de tutelle (service financier, RH, moyens ...), permet d'indiquer que la RNBB dispose des moyens bien adaptés à sa mission. A la fin de l'année 2020, les unités de navigation des aires marines

protégées de Corse devaient être conformes aux exigences de la division 222 afin de permettre leur immatriculation dans une norme professionnelle nationale. Nous avons programmé une politique d'acquisition d'unité de navigation dans la délibération N°18/129 du 22 octobre 2018 avec une projection optimale fixée à 14 unités de navigation. Au 3 avril 2023, le service APMIL utilise les 13 unités de navigation fonctionnelle de l'UAC. L'année 2021 avait malheureusement débuté le 5 janvier par un fait grave avec le vol de deux unités de navigation dans le port de Bunifaziu (l'unité consacrée aux activités hyperbares et la nouvelle unité de navigation ZODIAC MILPRO SRA 900, dédiée à la surveillance de la RNBB. Si le premier bateau a pu être récupéré quelques jours après, son état de détérioration ne nous a pas permis de pouvoir le récupérer avant le mois de novembre 2021. Le deuxième bateau a été retrouvé en janvier 2022 dans les îles Canaries. Il avait été remboursé en milieu d'année par notre assurance. L'unité a été commandée pour un coût de 319 000 € en octobre 2022 et sera livrée avant la saison estivale 2023. Entre 2018 et 2022, en 5 exercices budgétaires, la flotte d'unités de navigation a été totalement adaptée aux exigences sécuritaires de la division 222. Ces différentes acquisitions améliorent les conditions de travail des agents, équipent de moyens modernes la RNBB et assurent également les nouvelles missions de la RNICC et les missions maritimes des techniciens de l'Unesco dans le golfe de Porto.

En intégrant la livraison du bateau budgété sur les autorisations de programme en 2022 (Autorisation de Programme de l'année 2022), nous avons investi 1.896.902,26 € depuis 2019 pour permettre cette mutualisation et ce niveau d'exigence pour la gestion des aires marines et littorales protégées par l'UAC. A l'exception d'un soutien direct à 80 % de la convention de transition énergétique du navire hybride « Timün » (coût total 212.535€), l'ensemble des acquisitions a été effectué sur des autorisations de paiement de la Cullettività di Corsica (soit 1.726.873 €).

Les missions de service pour la gestion de la RNBB cumulent une moyenne annuelle de 2 000 heures de navigation. Entre 2018 et 2022, plus de 10 000 h de navigation ont été effectuées grâce à un budget annuel de plus de 50 000 € de fonctionnement en carburant. Les équipes de la RNBB couvrent annuellement plus de 27 000 miles nautiques (50 000 km) pour faire respecter les réglementations, informer le public et étudier la biodiversité et les usages des espaces dont elles assurent la gestion.

3.1.6 Positionnement de la RNBB par rapport à d'autres outils territoriaux

3.1.6.1 Les outils d'aménagement du territoire qui se superposent à la RNBB

3.1.6.1.1 Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC)

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse a été approuvé le 2 octobre 2015 par l'Assemblea di Corsica en application de la Loi n°2011-149 du 5 décembre 2011. Une modification du PADDUC en date du 5 novembre 2020 a été également réalisée.

Le zonage réglementaire de la RNBB est pris en compte par le document au sein de la carte des enjeux environnementaux de la Corse retranscrit sur le schéma d'aménagement territorial.

3.1.6.1.2 Les Plan Local d'Urbanisme (PLU) et cartes communales

La majorité des communes sont soumises au règlement national d'urbanisme. Seule la commune de Bunifaziu bénéficie d'un PLU (voir tableau ci-dessous).

Le territoire de la RNBB est régi par plusieurs réglementations urbanistiques qui doivent prendre en compte le zonage réglementaire de la RNBB.

*Tableau 5. Etat des documents d'urbanismes des communes concernées par la RNBB
(source : Préfecture)*

Commune	Etat actuel	Etat futur ou en cours
Bonifacio	PLU (annulé par le tribunal administratif)	PLU en cours d'élaboration
Porto-Vecchio	RNU	PLU en cours d'élaboration
Figari	RNU	PLU en cours d'élaboration
Pianottoli-Caldarelli	RNU	PLU en cours d'élaboration
Monaccia d'Aullène	RNU	PLU en cours d'élaboration

3.1.6.1.3 Le SDAGE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de Corse pour la période 2022-2027, en vigueur depuis le 16 février 2022 (par parution au JO le 15 février 2022), a été validé par le Comité de bassin le 3 décembre 2021 puis approuvé par l'Assemblea di Corsica le 17 décembre 2021. Le programme de mesures sur lequel le comité de bassin a donné un avis favorable le 3 décembre a été arrêté par le Préfet coordonnateur de bassin le 23 février 2022.

Le SDAGE est par ailleurs cohérent avec les nombreux engagements internationaux et communautaires dans les domaines de l'eau et de la biodiversité notamment.

3.1.6.1.4 Les outils de développement du territoire

La Communauté de Communes du Sud Corse, créée au 1er janvier 2014, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Il regroupe plusieurs communes qui ont délégué certaines de leurs compétences comme les déchets, les transports scolaires...

La Communauté de communes du Sud Corse a voté la prescription de l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale valant Plan Climat Air Energie le 6 juillet 2022. Ces documents de planification permettront de déterminer une stratégie à horizon 20 ans sur toutes les thématiques de l'aménagement urbain durable. Leur élaboration associera la population au travers d'une large concertation sur plusieurs années.

La communauté de communes du Sud Corse est également chef de file pour deux programmes européens :

- Programme Fish Net Med ;
- ERASMUS +.

Elle a été également retenue comme Territoire à Energie positive.

3.1.6.1.5 Les programmes et plan de gestion des risques majeurs²

Zones inondables

L'ensemble des communes de la RNBB dispose de l'Atlas des Zones Inondables (AZI) de la Corse du Sud et de la Haute Corse, qui est un outil de connaissance de l'aléa inondation et réalisé sous maîtrise d'ouvrage de l'État (DDTM ou DREAL). L'AZI identifie trois zones distinctes :

- Le lit mineur : il correspond à l'espace situé entre les berges, où le cours d'eau s'écoule la plupart du temps ;
- Le lit moyen : il coïncide avec l'espace occupé fréquemment par des crues ;
- Le lit majeur : il correspond au lit d'un cours d'eau en cas de crues rares ou exceptionnelles.

Plans de prévention des risques

Vous trouverez ci-dessous le tableau des plans de prévention des risques par commune.

² PPR, DFCI, etc.

Tableau 6. Risques majeurs par communes (source : Prefecture de Corse)

Communes	Plans et programmes	Prescription	Approbation
Bonifacio	PPRMT Bonifacio	23/04/2005	-
Porto-Vecchio	PPRI OSU PPRI STABIACCIU PRRIF COMMUNE DE PORTIVECHJU	09/04/1996 09/04/1996 -	15/05/2001 26/07/2000 -
Figari	Aucun	-	-
Monaccia d'Aullène	Aucun	-	-
Pianottoli-Caldarellu	Aucun	-	-

3.1.6.1.6 Les périmètres réglementaires³

Plusieurs périmètres réglementaires se situent sur le périmètre de la RNBB :

- Trois sites classés :
 - o Escalier du Roi d'Aragon (Bunifaziu), Bunifaziu.
 - o Falaises et plateau de Bunifaziu, Mont de la Trinité, Bunifaziu
 - o Archipel des îles Lavezi, Bunifaziu
- Deux sites inscrits :
 - o Site urbain de Bunifaziu et ses abords, Bunifaziu.
 - o Site inscrit Zone littorale de Palumbaghja, Portivechju.
- Cinq périmètres de protection des monuments historiques :
 - o Deux cimetières militaires et la stèle commémorant le naufrage de la "Semillante" aux Iles Lavezi, Bunifaziu, classé
 - o Carrière romaine des îles Cavalu et San Bainzo, Bunifaziu, inscrit
 - o Site archéologique antique de Piantarella, Bunifaziu, classé
 - o Ruines archéologiques et les terrains qui les contiennent, Pianuttuli-Caldareddu, inscrit
 - o Tour de Figari, Pianuttuli-Caldareddu, inscrit
- Un site patrimonial remarquable :
 - o Site patrimonial de Bunifaziu
- Périmètres de captage eau potable

³ Captages d'eau potable, etc.

3.1.6.1.7 Opération Grand Site

L'économie de Bunifaziu, ville de 3244 habitants, est principalement axée sur le tourisme avec 2 millions de visiteurs par an, principalement en période estivale. Cette fréquentation, la première de Corse, génère certains conflits d'usage dans les lieux à forte fréquentation. Ce constat oblige la collectivité à renforcer sa vigilance et à prendre la mesure d'une véritable stratégie globale et maîtrisée de l'aménagement de ces espaces. C'est pourquoi la commune de Bunifaziu a souhaité engager son territoire dans une démarche Grand Site de France afin de garantir la préservation des paysages, du patrimoine, mais également de la qualité de vie des habitants et d'accueil des visiteurs dans le respect de l'esprit des lieux.

Le 9 février 2018, le Conseil municipal de la Commune de Bunifaziu a délibéré à l'unanimité pour inscrire la commune dans une démarche « Grand site de France » à la faveur de l'identification préalable du site sur la liste des Grands sites potentiels du Ministère de l'environnement. La Commune a intégré le Réseau des Grands Sites de France le 20 mars 2019 et la démarche a été officiellement lancée le 16 avril 2019. Après la phase de diagnostic et du choix du périmètre d'environ 9.000 ha validé en comité de pilotage le 10 janvier 2023, le travail consiste actuellement à la rédaction de fiches actions après identification des enjeux et choix d'aménagement. En effet, certains sites caractéristiques du Grand Site en projet nécessitent une requalification paysagère et devront faire l'objet d'aménagements de façon à répondre aux attentes de la politique Grand Site. Un schéma d'intention paysagère à l'échelle du Grand Site est à élaborer et définira le socle des projets dans une perspective à court, moyen et long terme.

Le cadre de référence d'une OGS comporte deux phases distinctes : la réalisation d'études préalables à la définition du projet et celle des travaux eux-mêmes. Les études préalables définissent, à partir d'un état des lieux, des enjeux et orientations, ainsi qu'un programme d'actions opérationnelles. La procédure est validée au niveau national et le label, attribué à la structure de gestion du site, garantit que le site soit préservé et géré suivant les principes du développement durable. Le label est attribué pour 6 ans renouvelables et peut être retiré au gestionnaire en cas de manquement aux engagements pris.

L'obtention du label Grand Site de France® constitue donc une reconnaissance à la fois de la notoriété et de la dimension exceptionnelle du site, mais aussi de la démarche d'exigence et de qualité menée par le gestionnaire et ses partenaires.

3.1.6.2 Les outils au service de la conservation de la biodiversité qui se superposent ou jouxtent la RNBB

3.1.6.2.1 Outils d'inventaires

La RNBB intercepte 14 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique :

- BRUZZI - PUNTA DI U POZZU - MONTE MILESE - BUTRONE 940030734 (type I)
- COTE ET ILOT DE FARINA 940013107 (type I)
- DUNE ET ZONE HUMIDE DU FOND DE L'ANSE DE CHEVANU 940030955 (type I)
- ETANG DE PISCIO CANE 940004100 (type I)
- ETANG DE VENTILEGNE 940004117 (type I)
- ETANGS ET PINEDE DE PALUMBAGHJA, CAPU D'ACCIAJU, POINTE DE LA FOLACA 940004102 (type I)
- ILES BRUZZI 940004124 (type I)
- ILES CIRBICALI 940004105 (type I)
- ILES DE LA TONNARA 940013109 (type I)
- ILES LAVEZZI 940004116 (type I)
- ILOTS DE LA BAIE DE FIGARI 940030604 (type I)
- MONTE SCUPETU - PUNTA DI VENTILEGNE 940030614 (type I)
- PUNTA DI CAPINERU 940030605 (type I)
- ZONE HUMIDE DE SAPARELLI 940004118 (type I)

Plusieurs ZNIEFF sont également présentes en périphérie de la RNBB sur la partie terrestre. Aucune ZNIEFF marine n'est actuellement officiellement désignée.

Les falaises calcaires miocènes de Bunifaziu à Capo Pertusatu sont inscrites à l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG).

3.1.6.2.2 Outils de protection par la maîtrise foncière

Sur la partie terrestre, le conservatoire du littoral est propriétaire de plusieurs parcelles classées en Réserve naturelle (la partie publique de la presqu'île des Bruzzi, les lagunes de Tistarila, Pisciu Cane, les abords de Vintilegna, les îlots de la Tunnara, Petit et Grand Fazzio, Forana, Vacca et Toru).

Depuis 2007, l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica assure la gestion déléguée de l'ensemble des acquisitions foncières du CDL sur les communes de Bunifaziu, Figari, Pianottuli è Caldareddu, Monacia d'Auddè et Portivechju par convention avec le CDL et l'ex-Conseil départemental de Corse-du-Sud, désormais Cullettività di Corsica (CdC)

Les responsables du CDL considèrent les missions réalisées par l'équipe de gestion du service APMIL comme un travail de qualité qu'il convient de renforcer. Cette mission permet également de lier les actions de protection, gestion, sensibilisation dans un contexte de gestion intégrée des zones côtières, mutualisée à l'échelle du territoire du sud de la Corse avec les autres acquisitions foncières publiques (Cullettività di Corsica sur l'îlot de Piana, commune de Bunifaziu sur les îles et îlots des Lavezi, Poragia, Ratinu et Sperduti).

3.1.6.3 Situation de la RNBB vis-à-vis d'engagement supra

La RNBB et sa classification par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le MPA Guide.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est une union unique de membres composée d'organisations gouvernementales et de la société civile. Comptant avec l'expérience, les ressources et la portée de plus de 1 400 organisations-membres et les contributions de plus de 15 000 experts, l'UICN est l'autorité mondiale en ce qui concerne le statut du monde naturel et les mesures nécessaires pour le sauvegarder.

Une aire protégée est définie selon l'UICN comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées » (Dudley et Stolton, 2008).

Six catégories d'aires protégées ont été définies en 1994. Elles correspondent à une gradation des interventions humaines dans les milieux naturels, depuis l'exclusion de toute activité jusqu'à des stratégies de gestion durable de la biodiversité.

Les catégories I, III et IV d'espaces protégés de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) peuvent être attribués à différentes zones de la RNBB (respectivement Zones de Non-Prélèvement, Zones de Protection Renforcée et Périmètre général).

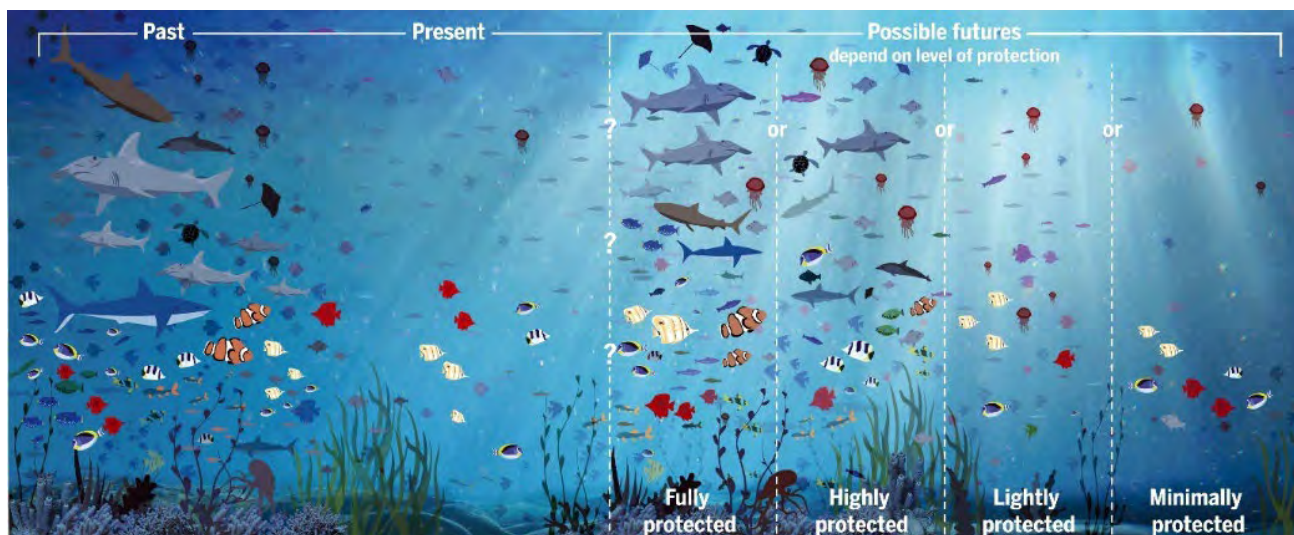


Figure 6 Niveau de protection, efficacité et évolution dans le temps des AMP (In Gorrod-Colvert et al. 2021).

Selon le MPA Guide, ⁴ le niveau de protection précise dans quelle mesure une AMP est protégée des sept principaux types d'activités extractives ou destructrices qu'une AMP ou une zone d'AMP (Marine Protected Area MPA) pourrait gérer.

Il existe quatre niveaux de protection dans le Guide MPA (Figure 6):

Entièrement protégé (Fully Protected Area FPA) aucun impact des activités extractives ou destructrices n'est autorisé, et tous les impacts susceptibles d'être atténués sont minimisés.

Hautement protégé (Highly Protected Area HPA) : seules les activités d'extraction légères ayant un faible impact total sont autorisées, et tous les autres impacts susceptibles d'être atténués sont minimisés.

Légèrement protégé (Lightly Protected Area LPA) : Une certaine protection de la biodiversité existe, mais les activités extractives ou destructrices pouvant avoir un impact modéré à significatif sont autorisées.

Minimalement protégé (Minimally Protected Area MPA) une extraction extensive et d'autres activités ayant un impact total élevé sont autorisées, mais le site peut toujours être considéré comme une AMP selon la définition de l'aire protégée de l'UICN et offre certains avantages en matière de conservation.

⁴ <https://mpa-guide.protectedplanet.net/explore/levels-of-protection/by-level>

Toujours selon le MPA Guide, les quatre niveaux de protection réglementant les activités au sein d'une AMP (ou d'une zone d'AMP), basés sur les activités autorisées, sont (i) Entièrement protégé – aucun impact des activités extractives ou destructrices ; (ii) Hautement protégé – impact minimal ; (iii) Légèrement protégé – impact modéré ; et (iv) Minimale protégé – impact total élevé, bien qu'il s'agisse toujours d'une AMP selon les critères de l'UICN.

Avec **32,4 Km²** de zones intégrales, la RNBB pourrait donc être considéré dans cet atlas possédant **4,1% de zones entièrement protégées (FPAs)** avec pour la plongée, un statut encore plus strict que celui énoncé par le MPA Guide (la plongée est interdite dans les ZNP et les cantonnements) et pour la plaisance un statut moins strict (la navigation n'est pas uniquement associée à des activités durables).

Avec **101,3 Km² de zones de protection renforcée**, la RNBB pourrait donc être considéré dans cet atlas possédant **12,7% de zone hautement protégées (FPAs)** car le gestionnaire considère les activités de pêche artisanale compatible avec la durabilité de la ressource sur la base des suivis scientifiques effectués *in situ* et *ex situ* et la pêche récréative et la plaisance fortement limitées (chasse sous-marine interdite, pêche récréative uniquement avec des engins tenus à main). Cette analyse ne peut être confortée que par le suivi scientifique embarquée à bord des bateaux de pêche artisanale afin de comptabiliser les effets des engins de pêche, un contrôle renforcé des prises de la pêche récréative et la poursuite des évaluations visuelles *in situ* débutés dans les années 1999. L'ensemble de ces trois facteurs doivent permettre une analyse globale de l'état de la ressource et la qualité du fonctionnement écosystémique (modèle Ecopath).

Avec **664,3 Km² de zones de classée en Réserve naturelle**, la RNBB pourrait donc être considéré dans cet atlas possédant **83,2% de zone légèrement protégées (FPAs)** même sans activité de chalutage et avec un quota de prélèvement pour l'ensemble des pêcheurs récréatifs sur l'ensemble des zones.

A l'heure où nous écrivons le Plan de gestion de la RNBB, l'ensemble de notre AMP est classée comme beaucoup d'autres en « Less protected/Unknown » concernant le niveau de protection de pêche.

Vis-à-vis de la Directive « Habitats-Faune-Flore » et directive « Oiseaux »

La RNBB intercepte sept sites Natura 2000:

- FR9410021 Iles Lavezzi, Bucchi di Bunifaziu (ZPS)
- FR9410022 Iles Cirbicali (ZPS)
- FR9402015 Bucchi di Bunifaziu, Iles des Monacci (ZSC)
- FR9400609 Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et d'Arbitru (ZSC)
- FR9400592 Ventilegne-la Trinite de Bunifaziu-Fazzio (ZSC)
- FR9400591 Plateau de Pertusatu/ Bunifaziu et îles Lavezzi (ZSC)
- FR9400587 Iles Cirbicali et frange littorale (ZSC)
-

La Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, modifiée par la directive 97/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (dite « Directive Habitats-Faune-Flore ») et la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages (dite « Directive Oiseaux ») sont les deux outils de protection au titre d'un texte européen ou international qui s'applique sur la RNBB au travers des sept sites Natura 2000 qui se superposent avec la réserve.

La stratégie du gestionnaire de la RNBB pour Natura 2000 en mer est coordonnée avec l'OFB (convention cadre entre UAC et OFB). Au sein du service APMIL, une coordination de l'animation des trois grands secteurs des zones Natura 2000 en mer (Plaine orientale, Calvi-Cargèse, Extrême Sud) est assurée afin de poursuivre l'animation des documents d'objectifs (DOCOB) Calvi-Cargèse et de la Plaine orientale et finaliser dans les 18 mois après l'adoption du présent Plan de Gestion, le DOCOB de l'Extrême sud en lien avec le présent plan de gestion de la RNBB. Le travail de mutualisation dans le cadre de la DCF des suivis scientifiques des pêches maritimes déployé depuis 2017 à l'échelle de la Corse à partir de la RNBB permettra de réaliser également les Analyses Risques Pêches (ARP). Ces ARP sont nécessaires à une bonne gestion des zones Natura 2000 en mer. L'UAC est partenaire du projet national les concernant qui a débuté techniquement en septembre 2023 (FEAMPA Période 2021-2027 : FEAMPA ARP - Analyse des Risques pour les activités de Pêche maritime professionnelle de porter atteinte aux objectifs de conservation des espèces et habitats marins d'intérêt communautaire)

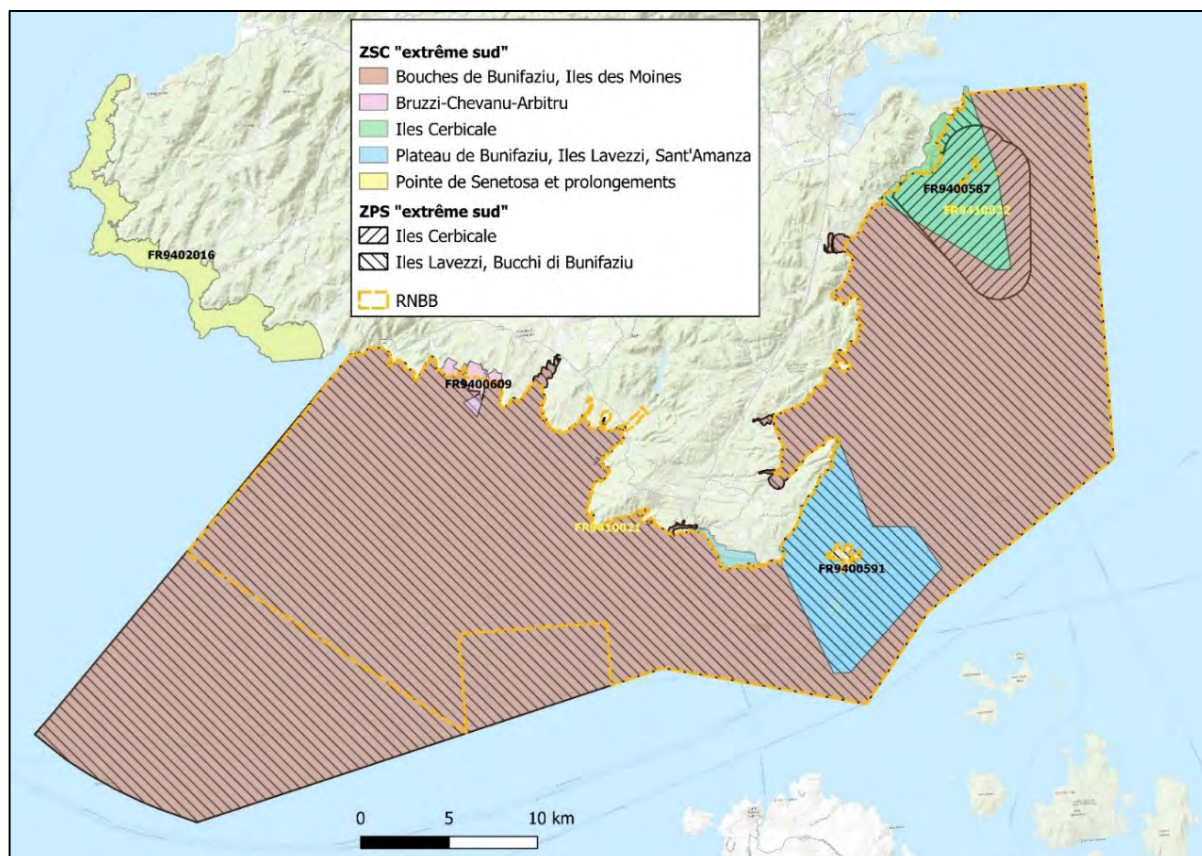


Figure 7 Délimitation des sites Natura 2000

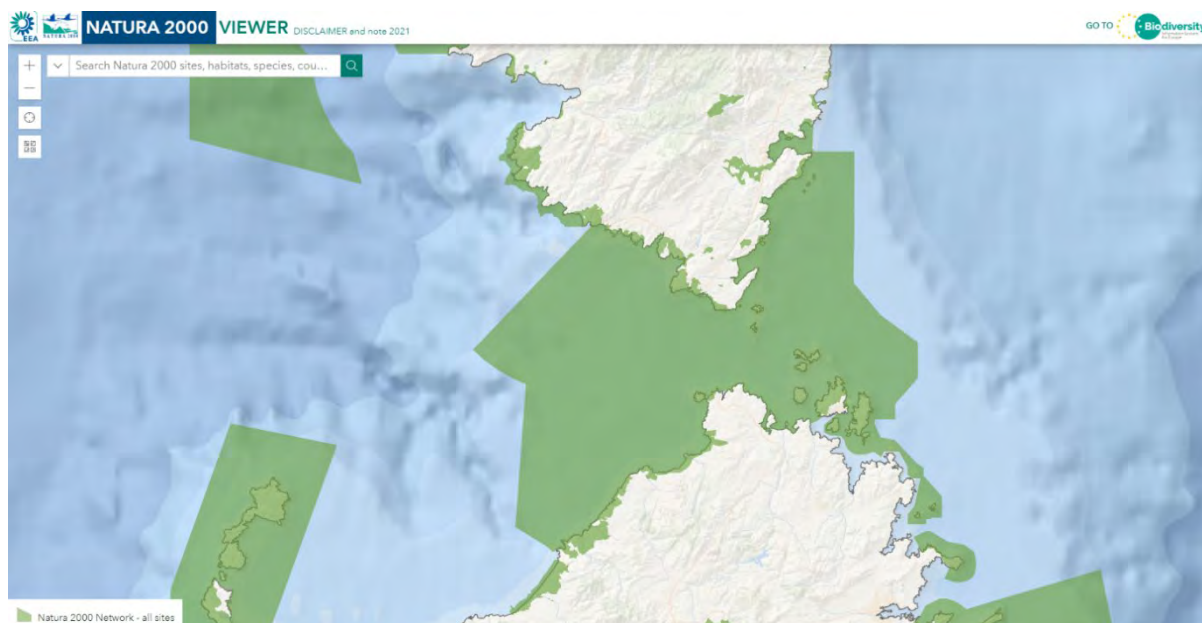


Figure 8 Délimitation des sites Natura 2000 dans l'ensemble des Burchi di Bunifaziu en 2023
(<https://natura2000.eea.europa>)

Vis-à-vis des autres aires protégées dans les Bucchi di Bunifaziu

Nous avons pu recenser 36 aires protégées dans l'ensemble du périmètre des Bucchi di Bunifaziu élargie à celui de la ZMPV de l'OMI. Le Parc national de l'Asinara, celui de la Maddalena, l'aire marine protégée de Santa Teresa-Capo Testa et la RNBB protègent plus de 1 200 km² dans les Bucchi di Bunifaziu, soit environ 10 % du superficie de la ZMPV. L'ensemble des zones Natura 2000 classées dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu par la France et l'Italie représentent avec plus de 3 000 km² environ ¼ de cette superficie.

Les Bucchi et la RNBB sont entièrement intégrées au sanctuaire Pelagos, classée en ASPIM, dotée d'un plan de gestion. Le 25 novembre 1999, l'Accord Pelagos créant le Sanctuaire pour les mammifères marins en Méditerranée, est signé à Rome par la France, l'Italie et la Principauté de Monaco. Entré en vigueur le 21 février 2002, cet Accord a pour objectif de mettre en oeuvre des actions concertées et harmonisées entre les trois pays pour la protection des mammifères marins et de leurs habitats contre toutes les causes de perturbation : pollutions, bruit, captures et blessures accidentelles, dérangement, etc... Le gestionnaire de la RNBB a toujours été fortement impliqué au côté du Parc national de Port Cros (animateur de la partie française) ainsi que dans les différentes instances de gouvernance de l'accord.

Les Bucchi et la RNBB font également partie intégrante de la vaste zone classées en EBSA (Ecologically or Biologically Significant Marine Areas : Zone marine d'Importance écologique ou biologique) Écosystèmes benthiques du nord-ouest de la Méditerranée. Cette zone est à la fois représentative des particularités du bassin ouest en termes de conditions océanographiques, de géomorphologie et contient des écosystèmes abritant des réseaux trophiques singuliers.

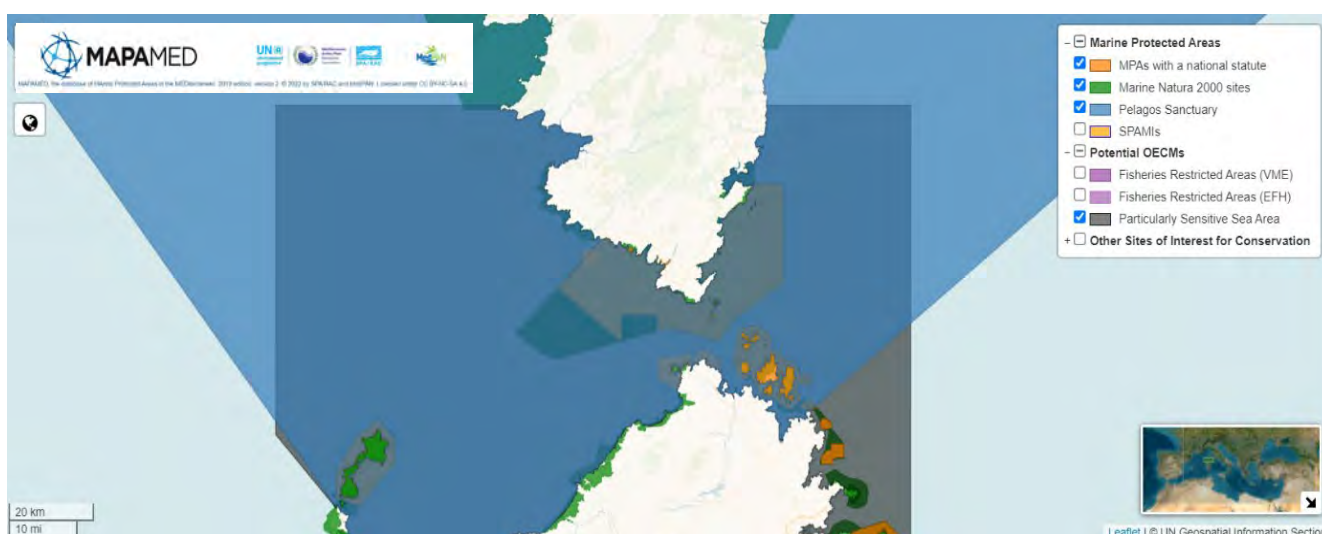


Figure 9 Délimitation des aires protégées dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu en 2023
(<https://www.mapamed.org/>)

RISERVA NATURALE DI I BUCCHI DI BUNIFAZIU

Tableau 7 Informations relatives à tous les aires protégées marines, insulaires et littorales dans les Bucchi di Bunifaziu

Pays	Zone régionale	WDPA id	Code UE	Intitulé	type de protection	Surface marine en Km ²	Surface totale en Km ²	Année de la désignation
Italie	Sardaigne	182734		Area Marina Protetta Isola dell'Asinara	AMP Italy	107,32	107,32	2002
Italie	Sardaigne	555641768		Area Marina Protetta Capo Testa - Punta Falcone	AMP Italy	51,42	51,42	2018
Italie	Sardaigne	13174		Area Marina Protetta Tavolara - Punta Coda Cavallo	AMP Italy	153,57	153,57	1997
Italie	Sardaigne	365003		Tavolara-Punta Coda Cavallo Marine Protected Area	ASPIM	153,57	153,57	2008
France	Corse	178271		Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio	ASPIM	786,65	794,6	2009
France	Corse	555539579	FR9410021	Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio	Natura 2000 mer ZPS	979,52	979,52	2018
France	Corse	555539580	FR9410022	Iles Cerbicale	Natura 2000 mer ZPS	49,46	49,46	2018
Italie	Sardaigne	555540588	ITB013019	Isole del Nord - Est tra Capo Ceraso e Stagno di San Teodoro	Natura 2000 mer ZPS	181,64	158,03	2009
Italie	Sardaigne		ITB013018	Capo Figari, Cala Sabina, Punta Canigione e Isola Figarolo	Natura 2000 mer ZPS	4,05	4,05	2009
France	Corse	555721960		Arcipelago La Maddalena	Natura 2000 mer ZPS	474,94		<i>En cours</i>
France	Corse	555635566	FR9402020	Récifs du mont sous-marin d'Ajaccio et des affleurements rocheux de Valinco	Natura 2000 mer ZSC	928,21	928,2	2017
France	Corse	555526948	FR9402016	Pointe de Senetosa et prolongements	Natura 2000 mer ZSC	35,35	35,35	2015
France	Corse	555526906	FR9400591	Plateau de Pertusato/ Bonifacio et îles Lavezzi	Natura 2000 mer ZSC	57,07	60,71	2016
France	Corse	555526922	FR9400609	Iles et pointe Bruzzi, étangs de Chevanu et d'Arbitru	Natura 2000 mer ZSC	0,61	3,58	2016
France	Corse	555526903	FR9400587	Iles Cerbicale et frange littoral	Natura 2000 mer ZSC	33,28	36,98	2016
France	Corse		FR9402015	Bouches de Bonifacio et Iles des Moines	Natura 2000 mer ZSC	94,95	94,95	2015
France	Corse	555526942	FR9402010	Baie de Stagnolu, golfo di Sognu, Golfe de Porto-Vecchio	Natura 2000 mer ZSC	20,53	20,74	2001
Italie	Sardaigne	555529932	ITB010082	Isola dell'Asinara	Natura 2000 mer ZSC	118,62	171,92	2002
Italie	Sardaigne	555529922	ITB010002	Stagno di Pilo e di Casaraccio	Natura 2000 mer ZSC	6,96	18,82	2017
Italie	Sardaigne	555529923	ITB010003	Stagno e ginepreto di Platamona	Natura 2000 mer ZSC	7,74	16,13	2017
Italie	Sardaigne	555529924	ITB010004	Foci del Coghinias	Natura 2000 mer ZSC	6,99	22,55	2017
Italie	Sardaigne	555529937	ITB012211	Isola Rossa - Costa Paradiso	Natura 2000 mer ZSC	25,44	54,12	2017
Italie	Sardaigne	555529925	ITB010006	Monte Russu	Natura 2000 mer ZSC	6,76	19,89	2017
Italie	Sardaigne	555529926	ITB010007	Capo Testa	Natura 2000 mer ZSC	8,88	12,16	2017
Italie	Sardaigne	555540587	ITB013018	Capo Figari, Cala Sabina, Punta Canigione e Isola Figarolo	Natura 2000 mer ZSC	40,54	34,86	2009
Italie	Sardaigne	555529928	ITB010010	Isole Tavolara, Molara e Molarotto	Natura 2000 mer ZSC	160,05	150,45	2019
Italie	Sardaigne	555529927		Capo Figari e Isola Figarolo	Natura 2000 mer ZSC	8,51	8,51	<i>En cours</i>
Italie	Sardaigne	555721775		Dall'Isola dell'Asinara all'Argentiera	Natura 2000 mer ZSC	544,83	544,83	<i>En cours</i>
Italie	Sardaigne	555722595	ITB013052	Da Capo Testa all'Isola Rossa	Natura 2000 mer ZSC	712,6	712,6	2020
Italie	Sardaigne		ITB010008	Arcipelago La Maddalena	Natura 2000 mer ZSC & ZPS	165,93	210,04	2009
Italie	Sardaigne		ITB013050	Da Tavolara a Capo Comino	Natura 2000 mer ZSC & ZPS	99,5	99,5	2020
Italie	Sardaigne	166438		Parco nazionale Arcipelago di La Maddalena	Parco nazionale	151,1	201,46	1996
Italie	Sardaigne	100839		Parco nazionale Isola dell'Asinara	Parco nazionale		51,7	1997
France Italie	International	1351		Strait of Bonifacio	Particularly Sensitive Sea Area			2011
Monaco, France Italie	International	365015		Pelagos Sanctuary for the Conservation of Marine Mammals	ASPIM	87589	87589	2001
Monaco, France Italie	International	1421		North West Mediterranean Pelagic Ecosystem	EBSA	341481	34181	2014
France	Corse	106741		Îles Bruzzi et Ilot aux Moines	Arrêté de Protection de Biotope	11,07	11,07	1992
France	Corse	178271		Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio	Réserve naturelle de Corse	786,65	794,6	1999

Vis-à-vis de la trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin. Plusieurs secteurs du périmètre de la RNBB comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (articles L.371-1 et R.371-19 du Code de l'environnement). Les lagunes, falaises siliceuses et calcaires, plages, laisses de mer, dunes, marais et étangs littoraux et bien évidemment les îlots constituent des milieux naturels protégés d'importance pour l'ensemble du littoral du sud de la Corse. Les zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité constituent des réservoirs de biodiversité et/ou des corridors écologiques.

Vis-à-vis de la Directive Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) et du Document Stratégique de Façade (DSF)

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral et sa déclinaison au niveau de la façade, ainsi que le document stratégique de façade, constituent la réponse nationale aux objectifs européens fixés par deux directives cadre.

La directive cadre « stratégie pour le milieu marin » a pour objectif l'atteinte et le maintien du bon état écologique des eaux d'ici 2020, grâce au Plan d'Action pour le Milieu Marin. Le deuxième cycle du PAMM est intégré au DSF.

La Directive Cadre européenne « Planification de l'Espace Maritime » (DCPEM) fait de la planification de l'espace maritime un préalable à la croissance des économies maritimes, au développement durable des espaces maritimes et à l'utilisation durable des ressources maritimes. Elle concerne potentiellement toute activité et usage en mer, à l'exception des activités dont l'unique objet est la défense ou la sécurité nationale. La DCPEM et la DCSMM s'appliquent aux eaux marines des Etats membres. Pour la façade Méditerranée, il s'agit des eaux territoriales et de la zone économique exclusive française. Sur ces espaces, le DSF Méditerranée entend protéger l'environnement, valoriser le potentiel de l'économie bleue et anticiper / gérer les conflits d'usages.

De nombreuses opérations planifiées depuis les premières planifications de 1992 dans l'archipel des Lavezzi et depuis 2008 dans l'ensemble de la RNBB permettent d'alimenter des programmes de surveillance de la DCSMM pour le sud de la Corse. L'exemple des suivis scientifiques des oiseaux marins, des peuplements ichtyologiques, de la pêche artisanale débutés il y a plus de 30 ans en sont notamment une bonne illustration. Le DSF Méditerranée

est composé de 23 objectifs généraux dont une grande partie sont en adéquation avec la gestion des milieux marins de la RNBB. Nous avons réalisé un travail d'adéquation entre les actions du gestionnaire et les programmes de mesures pour les deux documents de planification.

Vis-à-vis de la Stratégie nationale pour la biodiversité

Dans les eaux territoriales de la Corse (12 miles nautiques), l'Analyse Stratégique Régionale de 2011 (intégrée dans PADDUC de 2015), prévoyait de mettre en place en Corse 15 % d'Aires Marines Protégées dotées de moyens réglementaires.

Du fait de sa surface et son expérience, la RNBB joue un rôle majeur pour la conservation de la biodiversité en Méditerranée occidentale.

En 2023, nous avons dans les eaux territoriales de la Corse :

- 50 % de couverture par des zones classées en Réserve naturelle, parc naturel marin, Natura 2000, reconnues comme des AMP au titre de loi de 2006 et intégrés dans les indicateurs d'AMP de la France ;
- 7,5 % avec des AMP dotées de protections réglementaires. Le périmètre de la RNBB couvre 92% des surfaces de zones de protections réglementaires des eaux marines de la Corse.
- 0,12 % d'AMP intégrales (créées pour les enjeux de biodiversité équivalentes aux zones de non-prélèvement incluses dans les réserves naturelles existantes donc 95 % représentées par les 6 ZNP de la RNBB)
- 0,86 % de zones avec toutes formes de pêche interdites avec surveillance spécifique (avec les cantonnements de pêche).

La RNBB représente 74 % de la surface de toutes les réserves naturelles marines métropolitaines et 26 % de la surface de l'ensemble des réserves naturelles (RNN, RNR, RNC) métropolitaines.

La Corse compte à ce jour 7 réserves naturelles établies sur une superficie totale de 86 624 hectares. Ces espaces sont gérés par des structures différentes : le parc naturel régional de Corse administre la Riserva naturale di Scandula tandis que la Culletivita di Corsica a en charge la Riserva naturale de l'étang de Biguglia. Les réserve naturelle di i Bucchi di Bunifaziu, des îles Ciribicali, des Tre Padule de Suartone et la RN d'Isule di Capicorsu sont gérées par le service APMIL de l'UAC et celle du massif du Monte Ritundu relèvent quant à elles de la compétence du service Biodiversité terrestre de l'UAC.

La RNBB représente 92 % de la surface de toutes les réserves naturelles de Corse.

L'objectif du service APMIL, gestionnaire de la RNBB et de l'UAC en accompagnant techniquement les projets de création des RNC de la façade maritime de Scàndula et du projet de protection multisites des herbiers à *Posidonia oceanica* sera bien évidemment de diminuer ce pourcentage pour la Corse.

Le gestionnaire a proposé de désigner des zones de grandes tailles de la RNBB en ZPF : ZPR des Lavezi : 5 904 ha ; Cirbicali : 3 965 ha ; Bruzzi -Monacci : 2 278 ha ; ZPR « Côte Ouest de Bunifaziu » : 1 220 ha ; Cantonnement de Portivechju : 1 356 ha, soit 5 ZPF couvrant une surface de la RNBB de 13 367 ha (1,17 % de la surface des eaux territoriales 0-12 miles au droit des côtes de Corse et 16,8% de la surface de la RNBB). Conformément au décret n° 2022-527 du 12 avril 2022 pris en application de l'article L. 110-4 du Code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte, ces propositions sont en cours de labélisation par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Les zones dans lesquelles toutes formes d'activités de prélèvement est interdit (ZNP inscrites au décret de la RNBB) couvrent une surface de 1 130 ha (0,10 % de la surface des eaux territoriales 0-12 miles au droit des côtes de Corse et 1,4 % de la surface de la RNBB). En prenant en compte les ZNP et la surface des cantonnements de pêche couvrent, la surface sans activité extractive est de 3 239 ha (0,28 % de la surface des eaux territoriales 0-12 miles au droit des côtes de Corse et 4,1% de la surface de la RNBB).

Le nombre et la biodiversité des petites îles et îlots participent à l'originalité biologique et écosystémique de la RNBB. Nous comptabilisons en effet 72 îles et îlots (également référencés dans la base de données de l'Atlas de l'Initiative PIM). **Cela représente 35% des 206 îles et îlots satellites corses !**

La gestion de la RNBB permet de soutenir les axes de la SNB présentée en juillet 2023 par le Gouvernement. Plusieurs actions du présent plan de gestion de la RNBB 2023 -2032 apporteront des informations et données à de nombreux indicateurs d'actions (réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ; restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible ; mobiliser tous les acteurs ; garantir les moyens d'atteindre ces ambitions, etc...).

Vis-à-vis du Programme des Nations Unies – Convention de Barcelone : le label ASPIM

- La RNBB, une Aire marine Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) depuis 2009 reconduit en 2021 pour 6 ans.

Les ASPIM constituent le noyau d'un réseau ayant pour but la conservation efficace du patrimoine méditerranéen. La liste des ASPIM est tenue par le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC), localisé à Tunis, et les sites qui peuvent figurer sur la liste des ASPIM doivent présenter une importance pour la conservation des éléments constitutifs de la diversité biologique en Méditerranée, renfermer des écosystèmes spécifiques à la région méditerranéenne ou des habitats d'espèces menacées et présenter un intérêt particulier sur les plans scientifique, esthétique, culturel ou éducatif. En 2020, le SPA/RAC recense 39 ASPIM, dont 38 nationales réparties dans 11 pays et 1 internationale (le sanctuaire Pelagos, réunissant la France, l'Italie et la principauté de Monaco). La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu bénéficie du statut d'ASPIM depuis 2009. Renouvelé une première fois en 2015, ce statut vient de l'être à nouveau jusqu'en 2028.

Cette reconnaissance internationale conforte le rôle de premier plan de la RNBB parmi les AMP méditerranéennes. Elle s'appuie sur la valeur méditerranéenne du patrimoine écologique du site, la solidité de son statut juridique et l'efficacité de sa gestion.

Soumise à l'évaluation d'experts nationaux et internationaux, la révision du statut d'ASPIM de la RNBB relève notamment la conformité du plan de gestion en cours de rédaction avec les exigences du Protocole ASP/DB, permettant notamment la prise en compte de l'aggravation de certains risques comme le réchauffement climatique et les pressions anthropiques, que ce soit la dégradation des habitats fragiles par l'ancrage, le braconnage « professionnalisé » ou la pollution par les plastiques et les hydrocarbures. Le renouvellement du statut d'ASPIM de la RNBB met notamment en avant les efforts entrepris pour l'interdiction de mouillage des navires de grande plaisance sur les herbiers de posidonie, ainsi que l'efficacité des moyens humains et matériels mis en œuvre spécifiquement pour la surveillance et les suivis scientifiques dans la Réserve naturelle.

Le critère d'implication des populations locales est également respecté, au regard de la participation de l'ensemble des acteurs du site au Comité consultatif de la Réserve naturelle, les collaborations fortes et régulières avec la prud'homie des pêcheurs de Bunifaziu et l'atténuation des conflits d'usage entre pêcheurs professionnels et de loisir par une meilleure connaissance de l'état de la ressource halieutique. La coopération européenne est également soulignée, notamment au regard des nombreux projets européens où la RNBB s'est impliquée.

Finalement, le dossier a bénéficié en 2021 d'une note de 90 points sur 99 attribuée par les experts validateurs et a reçu l'approbation le 24 juin 2021 du Point Focal National, chargé

d'assurer la liaison avec le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) sur les aspects techniques et scientifiques relatifs à la mise en œuvre du Protocole ASP/DB.

Les conclusions de Commission Technique Consultative du CAR/ASP ont été approuvées pour la révision de l'ASPIM de la RNBB lors de la Quinzième Réunion des Points Focaux ASP/DB du 23-25 juin 2021. Elles indiquent que « *l'ASPIM montre une gestion exemplaire et adaptative à tous les niveaux ; ce qui lui permet d'atteindre un score élevé. Elle est bien munie de ressources pour la mise en œuvre d'un plan de gestion qui cible bien les défis écologiques et sociaux et son équipe passionnée, ne se limite pas au travail au sein de l'AMP, mais aussi elle fait une bonne coordination avec les AMP voisines, en devenant un excellent exemple de coopération transfrontalière effective. Ce qui renforce sa valeur pour la Méditerranée comme ASPIM* ».

La Commission Technique Consultative du CAR/ASP formule deux recommandations pour l'évaluation future :

- *Recommandation 1 : Implication dans une action de jumelage avec une autre ASPIM et participation à la diffusion des bonnes pratiques voire des outils développés en direction des autres ASPIM dans la limite des moyens disponibles et en lien notamment avec le CAR/ASP et MedPAN.*
- *Recommandation 2 : Développer une méthodologie de suivi visant à l'évaluation sur l'ensemble géographique de certains paramètres de l'efficacité de la gestion et de la connectivité, méthodologie commune aux différentes ASPIM française et italiennes impliquées (Bucchi di Bunifaziu, ...) en mobilisant si possible un financement et programme européen*



3.2 Description de l'environnement physique

3.2.1 Climat et météorologie

3.2.1.1 Météorologiques locales et microclimats

Soumise au climat méditerranéen, subhumide à hiver tempéré, la région des Bucchi di Bunifaziu est en outre particulièrement ventée. Le vent souffle tous les jours au centre des Bucchi di Bunifaziu et les données enregistrées en 1980 et 2022 au sémaphore de Pertusatu sur le plateau de Bunifaziu indiquent que le vent souffle en moyenne 328 jours par an (148 jours de vent > 57,6 km/h et 24 jours de vent > 100 km/h, données station Pertusatu, Météo France 1980-2022, Info climat.fr). Ce vent est majoritairement orienté en direction ouest (voir Figure 10). Les fortes fréquences des vents de vitesse supérieure à 8 m/s s'accompagnent d'un aspect bimodal presque exclusif des directions ouest (280°) et est (80°).

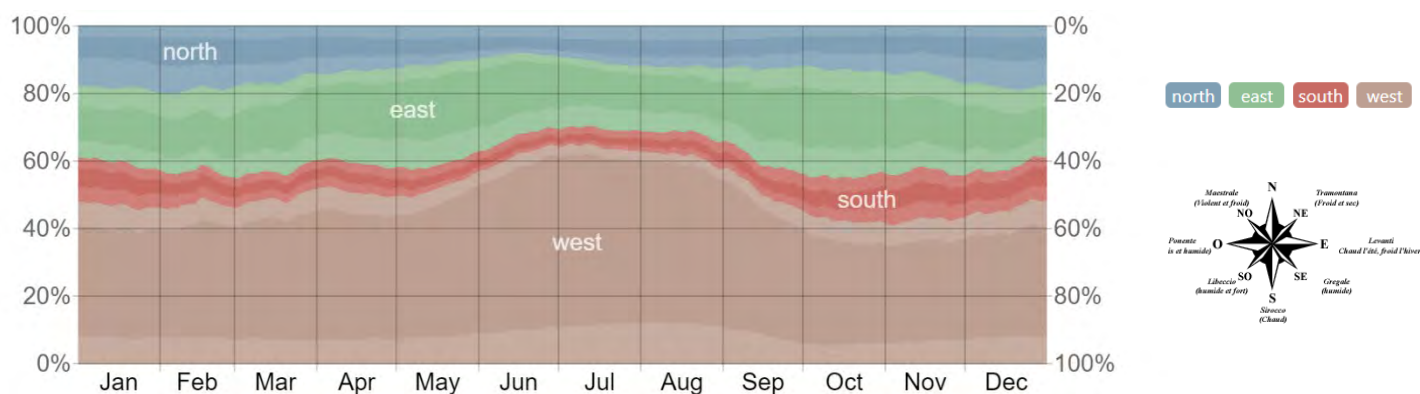


Figure 10. Variation mensuelle de la distribution moyenne de la direction et de quatre classes de la vitesse du vent. Données - Cap Pertusato. (1980-2023) ©Weather Spark.com)

La pluviométrie est faible par rapport au reste du littoral corse surtout dans la partie la plus méridionale de la réserve (546,33 mm à Pertusatu au cours de la période 1962-1991, contre 698,2 mm à la Pointe de la Chiappa). L'extrême Sud de la Corse reçoit moins de 500 mm de pluie par an, tandis qu'au nord de la dépression de Figari les précipitations sur le littoral sont comprises entre 500 et 700 mm. La pluviométrie hivernale de l'archipel de la Maddalena est également plus élevée que celle du plateau de Bunifaziu (station de Pertusatu, source Météo France).

Les températures annuelles moyennes sont élevées (16,8°C), avec des maximales autour de 25°C et des minimales ne descendant pas en dessous de 9° C (voir figure ci-dessous).

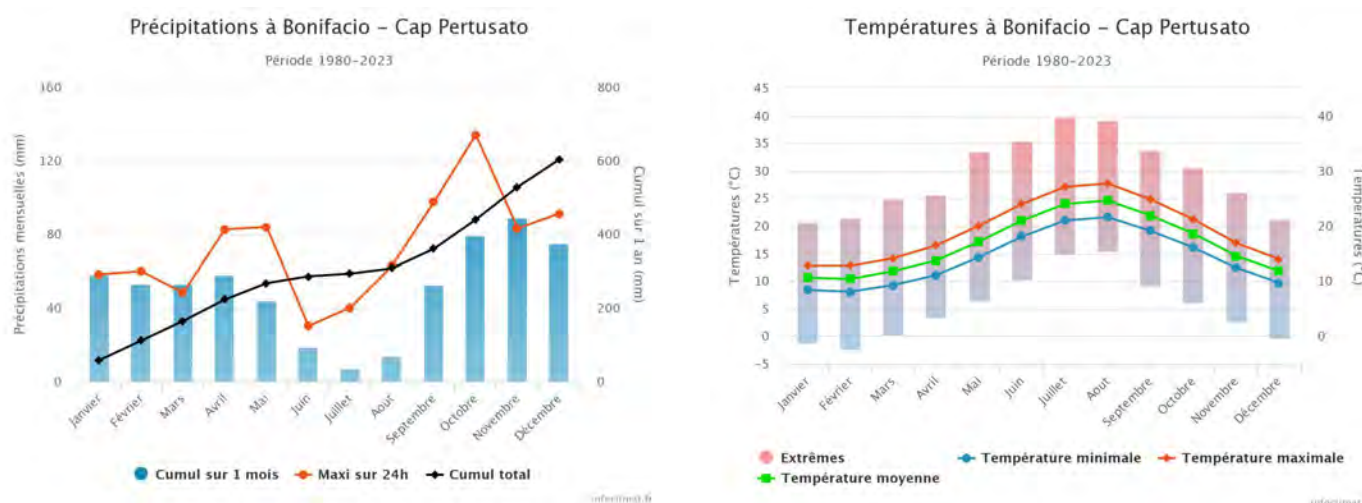


Figure 11. Variations des précipitations et des températures moyennes de Pertusatu pour la période 1980-2023 (source : Infoclimat)

3.2.1.2 La RNBB dans le contexte du changement global

En 2007, le plan de gestion RNBB indiquait que le changement climatique avait une influence sur le fonctionnement global dans les Bucchi di Bunifaziu (OEC, 2007).

Les activités humaines, principalement par le biais des émissions de gaz à effet de serre, ont indubitablement provoqué le réchauffement climatique, la température à la surface du globe atteignant 1,1 ° C au-dessus de 1850-1900 en 2011-2020 (GIEC 2018).

Depuis le dernier plan de gestion de 2007, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter au cours de la période 2010-2019, avec des contributions historiques et actuelles inégales découlant de l'utilisation non durable de l'énergie, des modes de vie et des modes de consommation et de production entre les régions, entre les pays et à l'intérieur des pays, et entre les individus (confiance élevée). Le changement climatique causé par l'homme affecte donc déjà de nombreux extrêmes météorologiques et climatiques dans toutes les régions du monde (GIEC 2018).

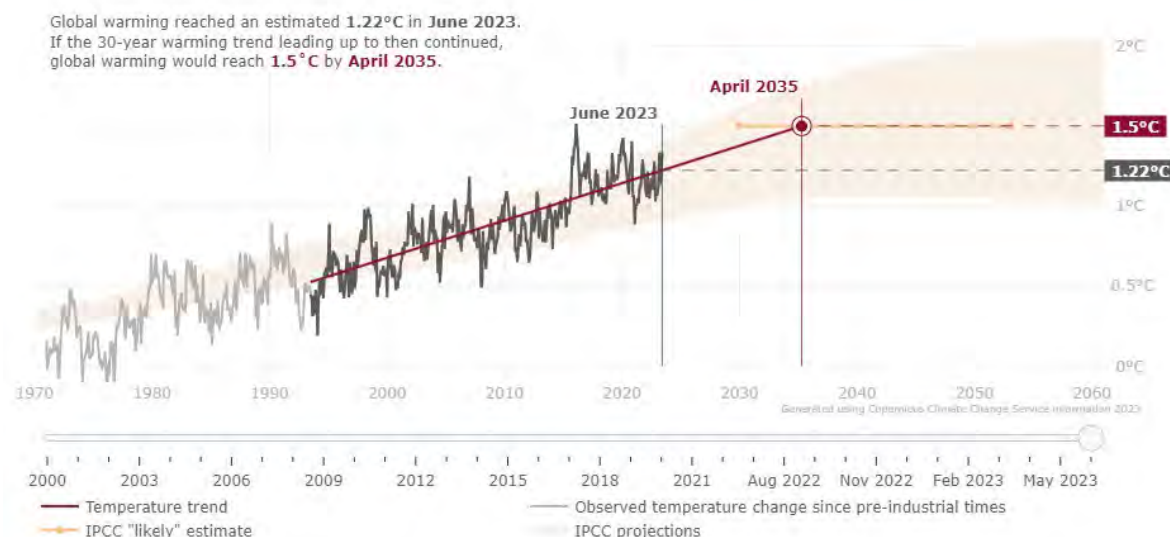


Figure.12 Moniteur de tendance de la température mondiale. <https://cds.climate.copernicus.eu/>

Notre perception du changement climatique à l'échelle humaine est aujourd'hui bien ancrée. Moins d'une génération après le premier plan de gestion de l'ancienne Réserve naturelle des îles Lavezi en 1992, ce phénomène affecte notre planète et l'adaptation est aujourd'hui intégrée dans les politiques publiques.

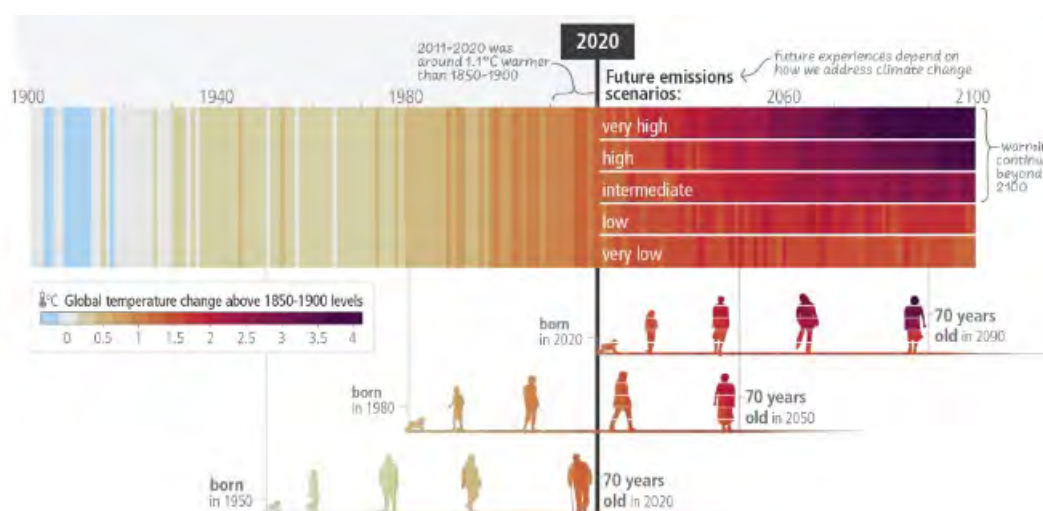


Figure. 13 Illustration de l'évolution de la perception des générations actuelles et futures vis-à-vis d'un monde plus chaud et différent (IPCC Copyright Policy).

La Méditerranée est considérée comme un point chaud pour le Intergovernmental Panel on Climate Change (GIEC) (Ali *et al* 2022) ce qui implique des perturbations particulièrement marquées à la fois en termes d'intensité et de fréquence.

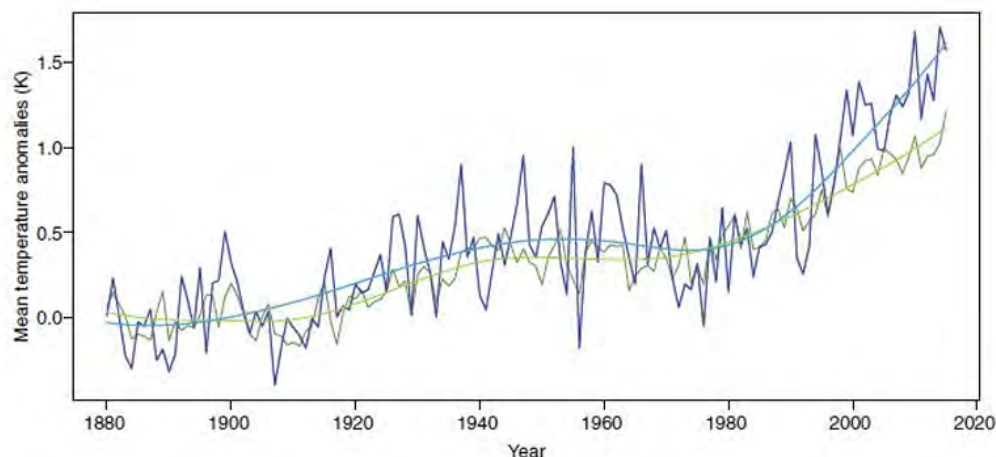


Figure. 14 Evolutions des températures annuelles aériennes en Méditerranée (en vert pour le monde et en bleu pour la Méditerranée), In Cramer et al (2018).

Dans notre espace protégé, les occurrences des chaleurs augmentent fortement dans les Bucchi di Bunifaziu depuis les années 1980 (voir figure ci-dessous).

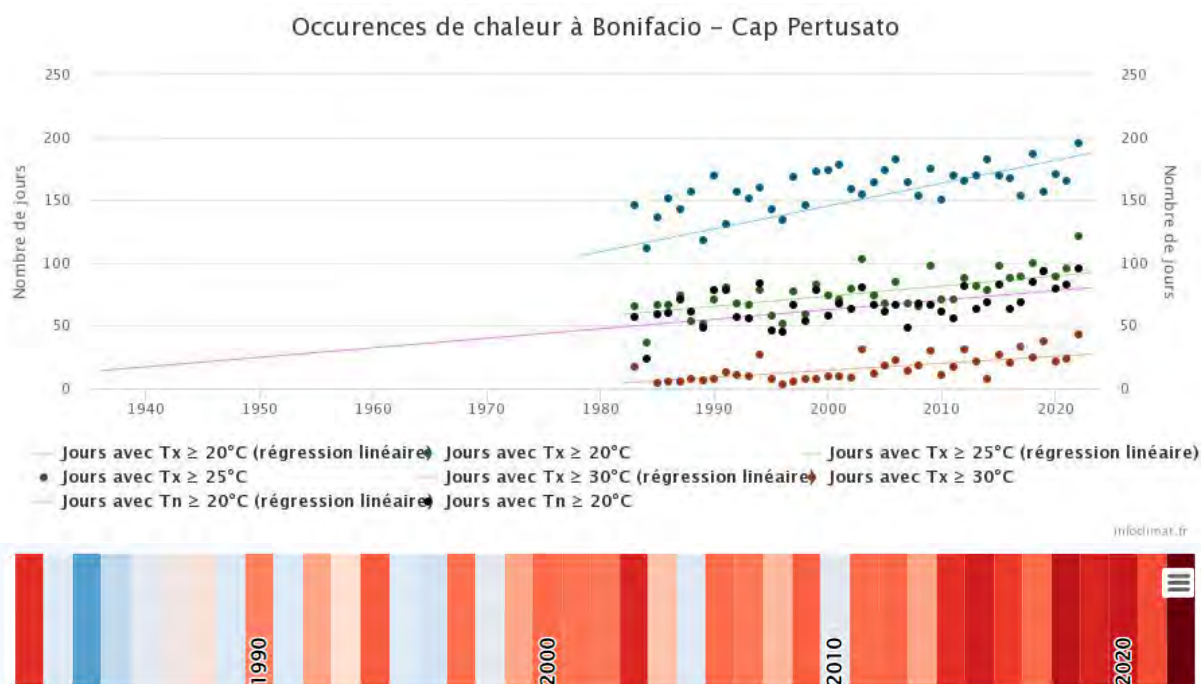


Figure. 15 Occurrence de chaleur et évolution des écarts de température moyenne aérienne 1971-2000, du bleu foncé de 1984 équivalent à -1.2°C au rouge foncé de 2022 équivalent à $+2^{\circ}\text{C}$. (source Infoclimat, station de Bonifacio- Cap Pertusatu).

La température de surface de la mer (SST) est une Variable Climatique Essentielle (ECV) qui joue un rôle crucial dans les échanges d'énergie, de quantité de mouvement, d'humidité et de gaz océan-atmosphère (Manabe et Stouffer, 1988). En 2023, les principaux impacts observés pour la mer Méditerranée vont de l'augmentation de la température atmosphérique

(+ 1,5 °C par rapport à 1850), à l'acidification des eaux marines en passant par l'augmentation de la température de la mer (+0,29 à +0,44 °C par décennie). De plus, on observe des épisodes de sécheresse plus fréquents et plus intenses. Quant à l'élévation du niveau de la mer (jusqu'à +1 m en moyenne en 2100 dans le pire scénario), elle est irréversible – au moins à l'échelle du siècle ou du millénaire- et ce quel que soit le scénario d'atténuation envisagé. Ces péjorations climatiques se répercutent sur les écosystèmes marins et terrestres, soutiens des activités humaines (pêche, agriculture, tourisme, etc) et *in fine* sur la santé humaine (Ali *et al.*, 2022). La tendance positive du réchauffement de la surface de la mer Méditerranée est démontrée par de nombreux auteurs (Pastor *et al.*, 2018 ; García-Monteiro *et al.*, 2022).

Afin d'enregistrer les températures sur l'ensemble de la Méditerranée, le réseau T-MEdNet a été créé il y a quelques années (Bensoussan *et al.*, 2019 a et b).

Si les satellites peuvent mesurer la température et d'autres paramètres (salinité, oxygène dissous...voir <https://data.marine.copernicus.eu/products>), les données de températures stratifiées entre 10 et 45 m sont très importantes pour la compréhension du réchauffement global des eaux marines des Bucchi di Bunifaziu. Ces informations sont rendues publiques via le réseau TedMED Net. Les données sont enregistrées depuis 2002 sur le site de la Madonetta (Bunifaziu) entre 11 et 42 m de profondeur, ce qui en fait de plus ancien en Corse et de Méditerranée.

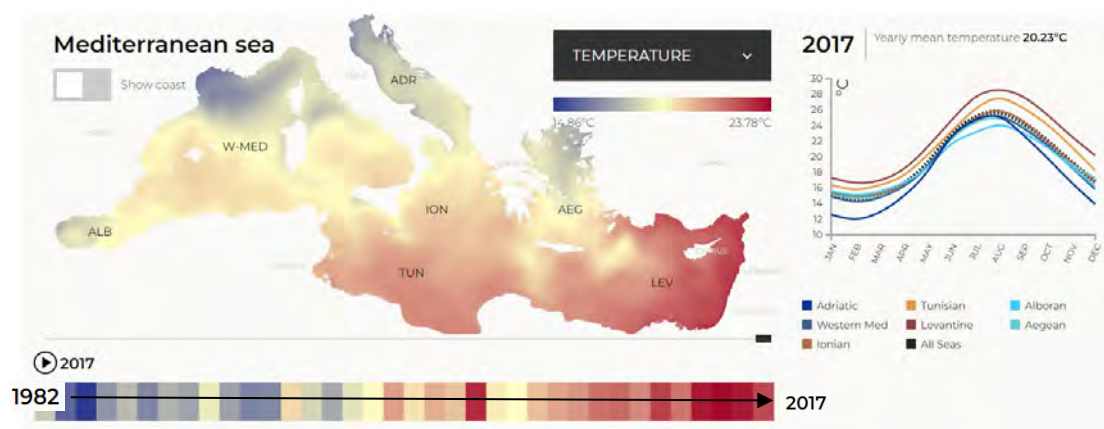


Figure. 16 Températures annuelles de surface de la mer Méditerranée (carte) et températures moyennes mensuelles à la surface de la mer dans les différentes écorégions de 1982 à 2017.

Ce suivi de température de l'eau de mer est déployé sur les quatre sites de référence de la RNBB. La Madonetta et l'île Lavezzi qui sont baignées par des eaux intermédiaires, le Toru baignée par les eaux tyrrhéniennes plus chaudes et plus salées qu'à l'Ouest des Bouches et les Monacci à l'Ouest de la RNBB en 2015.

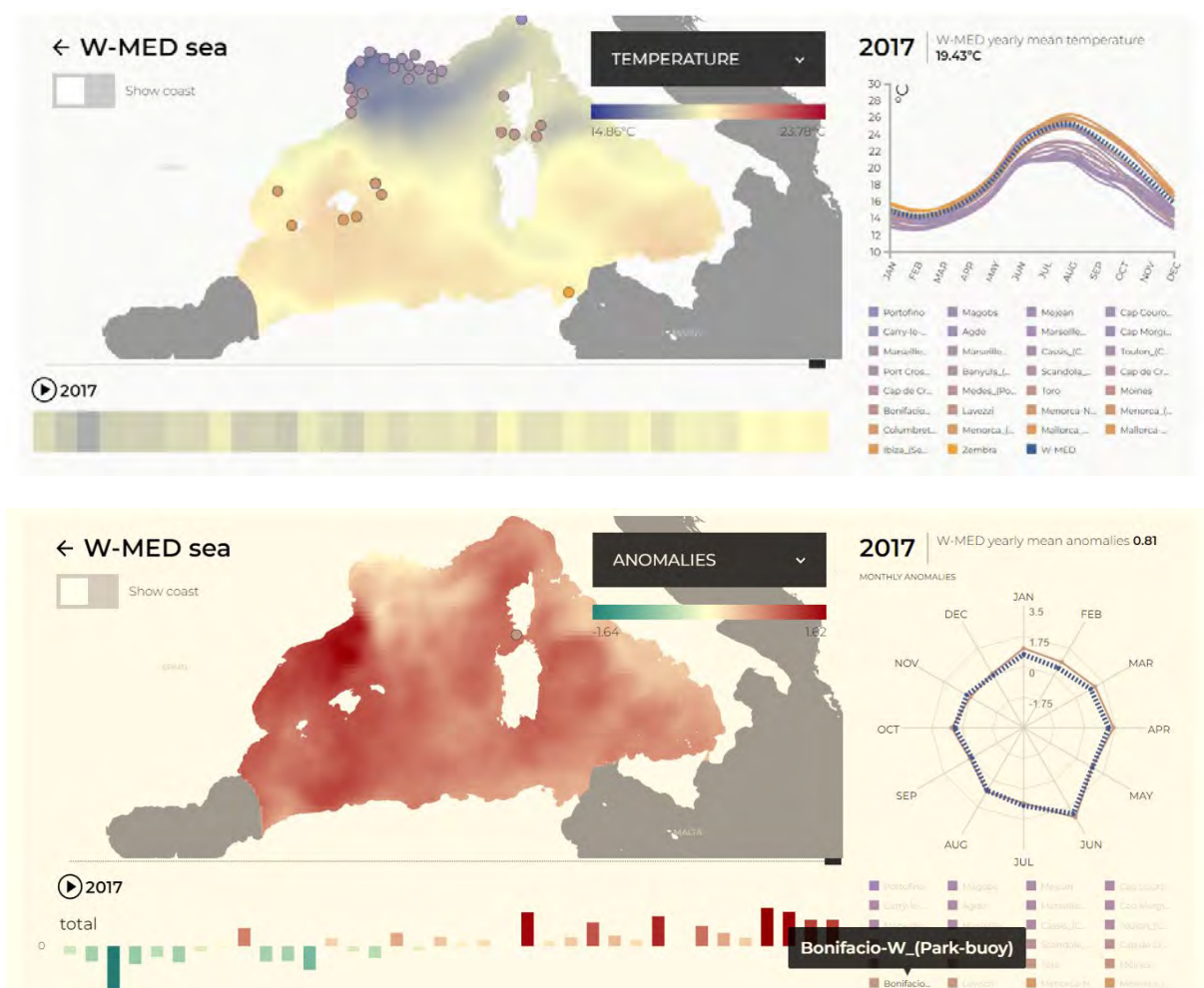


Figure. 17 Températures annuelles de surface de la mer Méditerranée et anomalies (carte) et températures moyennes mensuelles de surface de la mer dans les différentes écorégions de 1982 à 2017

Sur le site de la Madonetta, le maximum de température obtenu en 2015 est de 27,4°C au mois d'août à 11m de profondeur. La température atteint plus de 23°C à 11m pendant 54 jours en 2015, contre 41 jours en 2013 (pour un même temps d'échantillonnage).

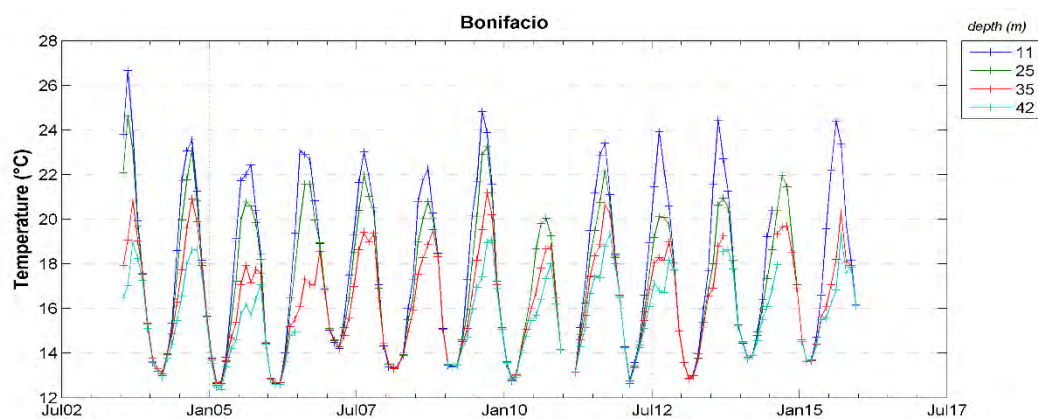


Figure 18 Evolution des moyennes mensuelles de températures aux différentes profondeurs d'étude sur le site de Bonifacio Madonetta (11, 25, 35 et 42m) de 2003 à 2015 (source : OEC)

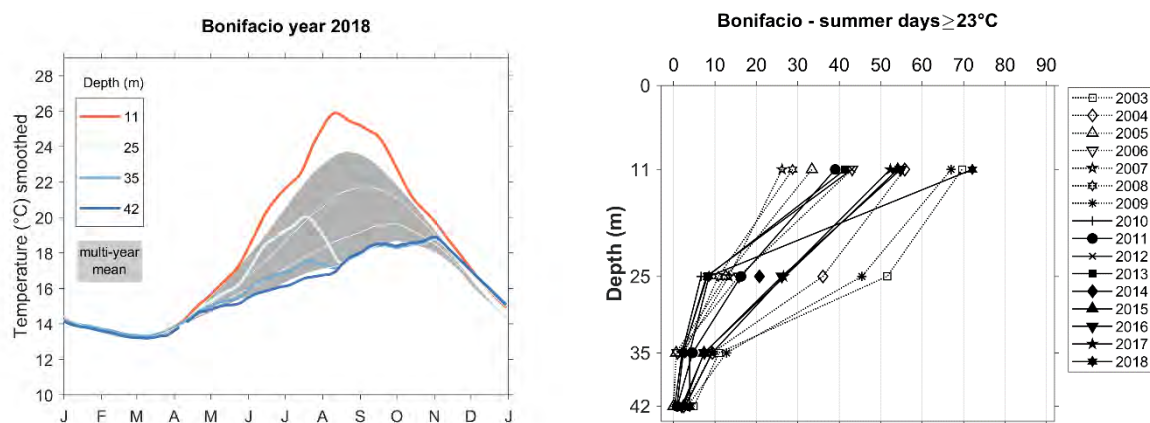


Figure 19. Cycle mensuel de température de la mer entre 11 et 42 m en 2018 et anomalies de température supérieures ou égales à 23°C (station de Madonetta Bunifaziu, source : UAC)

Un pic a été enregistré durant le mois d'août 2015 à proximité de l'île Lavezu où la température moyenne a atteint 25°C à 11m quand elle était de 23 et 22,9 °C respectivement en 2010 et 2011. Ce réchauffement de plus de 2 degrés doit être pris en compte par le gestionnaire. Le suivi de peuplement de gorgones pourpres *Paramuricea clavata* a été mis en place afin de vérifier la vitalité et le taux de nécrose de cette espèce particulièrement sensible aux variations climatiques.

L'acquisition de données plus aléatoires (difficultés de fixation de capteurs, récupération aléatoire...) rend l'analyse plus délicate sur le site du Toru. Par exemple, en 2015 le capteur de 11m de profondeur n'a pas pu être récupéré. Il semble néanmoins que les difficultés rencontrées semblent se résorber et nous pourrions dans les années à venir utiliser également ces données à l'Est de la RNBB. Les capteurs du site des Monacci ont été mis en place plus tardivement en 2015.

Le projet MPA-ADAPT créé au sein du Programme Interreg MED, avait pour objectif d'accompagner les aires marines protégées de la côte méditerranéenne dans leur stratégie d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques. Le projet fait l'objet

d'un partenariat d'aires marines protégées de différents pays méditerranéens (Portofino, îles Pelages, Parc national de Brijuni, Parc national de Port-Cros), dont la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu, ainsi que deux institutions de recherche (ISPRA et CSIC) et l'IUCN. Le projet MPA ADAPT a permis entre 2017 et 2019 de capitaliser et renforcer les suivis scientifiques des effets du changement climatique avec un ensemble de protocoles affinés, de



réaliser des évaluations de la vulnérabilité au changement climatique du point de vue socio-économique et de la biodiversité et d'améliorer la capacité et les connaissances communes grâce à un programme de formation et de partage de données.



1st workshop on Adaptation in Bonifacio MPA, France, June 2017
10 MPAs and 1 regional administration on MPAs
Local Administration, partner scientists and visits of diving clubs and fishermen

Photo 1 Programme MPA Adapt: Workshop Bunifaziu

Les suivis scientifiques liés au changement climatique dans la RNBB

Associé au suivi de la température, nous avons mis en place sur 3 sites d'études (Lavezi et Toru en 2015 et Bruzzi en 2017) le protocole simple de suivi de la nécrose sur une centaine de colonies à faible profondeur (environ 20 m) et plus profond sur la même station (27-30 m) avec un comptage avant et après saison et la pose d'un capteur de température. En 2015, sur le sec des Lavezi (profondeur : 22 m), distant de quelques miles du Pellu, le taux de colonies nécrosées est identique (environ 25%).

Sur le site du Toru, à 23 m, ce pourcentage de colonies nécrosées est de 74%, plus faible à 27 m (52%) mais tout de même doublé par rapport aux colonies de Lavezi à 31 m (15%). La corrélation entre ces taux de nécroses et les températures enregistrées sera très intéressante à développer dans l'avenir.

Les pullulations de méduses sont également plus importantes que dans les années 1990. De même, l'apparition de *Verella verella* était remarquée par les vieux pêcheurs tous les 5-10 ans. Dans l'avenir l'augmentation de l'intensité des vents en été, notamment de Nord-Est, pourrait exercer une influence sur la stratification thermique des masses d'eaux côtières. Cette situation pourrait modifier le caractère strictement oligotrophe des eaux de surface estivales et permettre l'installation d'espèces planctoniques ou de larves non natives qui n'auraient pas survécu sans ces changements (Gobert *et al* 2018).

Les épisodes caniculaires provoquent des mortalités massives de gorgones *Paramuricea clavata* accentuée par la présence d'algues mucilagineuses sur les fonds marins dont la périodicité et la durée ont également augmenté au fil des années dans la RNBB comme en Méditerranée nord occidentale. Les mortalités des grands prédateurs, comme les mérours, occasionnées par les nodavirus sont sans doute accentuées par l'augmentation de la température de l'eau de mer.

Des modifications dans la composition des prises des pêcheurs professionnels et récréatifs commencent à être détectées dans les suivis scientifiques des AMPs.

Les observations d'espèces exotiques envahissantes (*Fistularia commersonii*, *Percnon gibbesi*, *Caulerpa cylindracea* ...) et d'espèces d'affinités d'eaux chaudes (*Mycteroperca rubra*, *Sparisoma cretense*, *Epinephelus aeneus*...) sont également réalisées *in situ* dans le cadre des suivis scientifiques mis en œuvre au sein des espaces protégés mais aussi par les utilisateurs (apnéistes et plongeurs scaphandriers). Des modifications sont ainsi observées sur les aires de répartition de certaines espèces méditerranéennes ou encore en matière d'habitat au sein de leur aire de répartition actuelle comme la girelle paon *Thalassoma pavo* et la girelle commune *Coris julis*.

Au cours de la mission de comptages effectuée sur le site de la tour des Lavezi le 21/10/2022 entre 13 et 14m de profondeur, 11 individus de *Sparisoma cretense*, dont 5 mâles et 6 femelles ont été identifiés. Ces poissons perroquets présentaient un comportement pouvant témoigner d'une reproduction sur le site. Ce poisson originaire de Méditerranée orientale est un excellent indicateur de l'effet du changement climatique sur les populations de la faune ichtyologique de la Corse. Des centaines d'heures de comptages entre 1990 et 2013 n'avaient pas permis de réaliser une seule observation. En 2013, nous notons dans nos comptages un individu isolé. Il est maintenant depuis 2021 régulièrement observé et commence à être prélevé par les pêcheurs aux petits métiers.

Dans moins de 20 ans, ce poisson sera sans doute un poisson très commun dans les fonds entre 0 et 30 mètres. Bien que cette espèce thermophile ne présente pas pour le moment un caractère invasif, cet exemple est sans doute caractéristique de l'évolution rapide de



Photo 2 *Sparisoma cretense* le 21/10/2022, Tora di i Lavezzi (Culioli, OEC)

l'accélération des changements de la faune ichthyologique imputables au changement climatique dans la RNBB.

Pour les tortues marines, le séjour saisonnier des tortues caouannes en Méditerranée française sera susceptible de durer plus longtemps et il y aura peut-être plus de pontes sur nos plages qui aboutiront (Lescure, 2017).

Les dérèglements climatiques entraînent des modifications des régimes de vents et des conditions météorologiques. L'utilisation des AMPs par les utilisateurs évolue donc avec des possibilités d'allongement des saisons touristiques et donc des pressions sur les milieux insulaires et marins. Certaines espèces sensibles comme les gorgones *Paramuricea clavata* et autres espèces composant le coralligènes, méritent des efforts de gestion plus importants, avec par exemple, des aménagements des zones d'ancrages qui doivent être mis en place plus rapidement (sites de plongée, ancrage des grosses unités). Pour le coralligène, il est important de souligner le besoin pour le gestionnaire de disposer d'une bonne cartographie et d'une sensibilisation médiatique sur l'importance écologique, paysagère et économique de cet habitat, sa grande fragilité aux actions mécaniques en particulier, et sa faible résilience (Harmelin, *Comm pers*). La conservation des habitats naturels tels les herbiers à *Posidonia oceanica* en tant que puits de carbone jouent un rôle capital dans la résilience des écosystèmes marins face au changement climatique (Monnier, 2020). Au-delà de la fixation du carbone par la posidonie, ce sont les stocks séquestrés dans la matte qui constituent un défi majeur en termes de conservation. Pergent *et al.* (2015) indique que la régression de la limite inférieure de l'herbier de Posidonie, sur plusieurs sites de référence pourrait être en relation avec l'élévation du niveau de la mer. Cette espèce pourrait donc jouer un rôle de bioindicateur du changement climatique en Méditerranée.

Exemple de prise en compte de la composante pêche artisanale dans le contexte du changement climatique et de la gestion de la RNBB

Le changement climatique entraînera des changements majeurs dans la productivité des pêcheries mondiales, avec une augmentation moyenne de 30 à 70 % dans les régions de haute latitude et une baisse pouvant atteindre 40 % dans les tropiques. Cela affectera l'approvisionnement alimentaire des océans dans le monde entier en fonction de scénarios d'augmentation de la température des océans (Cheung *et al.* 2010 ; 2013 ; 2016 ; 2018 ; 2021 ; 2022). La grande diversité de métiers de la pêche pratiqués en Méditerranée exerce un impact croissant sur les écosystèmes exploités. L'intensité et la constance de cette pression dans beaucoup de régions méditerranéennes représentent un sujet d'inquiétude pour la communauté scientifique, car elle se traduit par une réduction progressive de la disponibilité des ressources exploitées mais aussi par un ensemble de dommages collatéraux affectant

d'une façon plus ou moins irréversibles des communautés benthiques et leurs habitats, ainsi que les populations des espèces les plus vulnérables (Sacchi, 2008). Les synergies éventuelles avec les autres activités anthropiques (aménagements littoraux, pollution, pêche de loisir, etc.) font déjà peser de nombreuses menaces sur les stocks de poissons. Le changement climatique actuel et le changement global dans son ensemble représentent, sans aucun doute, une menace supplémentaire très sérieuse. Le changement climatique constitue une influence majeure, car les peuplements marins sont surtout sensibles à l'élévation de la température des eaux (Laubier, 2003) qui affecte de nombreux traits de vie des poissons incluant la reproduction (Petitgas *et al.*, 2013). Nous n'avons peut-être pas un recul temporel suffisant depuis les années 1960, ni même les possibilités d'étudier l'effet de la surpêche sur certains stocks, pour montrer les disparitions de certaines espèces comme l'ange de mer (*Squatina squatina*). Cependant, les suivis scientifiques réalisés à bord des navires de pêche artisanale commencent à enregistrer des espèces sensibles au changement climatique. Le suivi halieutique s'avère être un outil complémentaire au suivi du changement climatique. Le poisson flûte *Fistularia commersonii* est prélevé depuis 2010 (Miniconi, 2011) dans la RNBB et en Corse et le mérrou blanc *Epinephelus aeneus* depuis 2012 (Riutort, 2012). D'autres espèces qui ont été observées lors de comptages visuels sous-marins ou par des observations ponctuelles commencent à faire l'objet de captures déclarées par la pêche professionnelle dans des zones bénéficiant d'un suivi scientifique : *Mycteroperca rubra*, *Sparisoma cretense*. *Epinephelus aeneus* et *Sparisoma cretense* sont des espèces particulièrement intéressantes pour le changement climatique en Corse car leur limite d'aire septentrionale semblait être en Sardaigne (Culioli *et* Santoni, 2018a).

Dans la Réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu, une analyse de tendance de la capture par unité d'effort de filet trémail (filet à poisson maille de 7 à 9) entre 1993 et 2013 permet d'identifier l'augmentation de *Synodus saurus*, espèce qui ne représente aucun intérêt pour les pêcheurs. Cette espèce subtropicale d'origine atlantique est en augmentation dans l'Adriatique (Glamuzina *et al.* 2012) et dans la partie septentrionale de la mer Egée (Cengiz *et* Tuncer, 2015). La rascasse brune *Scorpaena porcus* d'affinité tempérée à tendance froide (FishBase ; Mahé *et al.*, 2014) présente une diminution des C.P.U.E. moyennes sur l'ensemble de la réserve entre 1993 et 2013. Le barracuda, (*Sphyraena viridensis*) qui fait son apparition sur les étals des poissonneries en Méditerranée Nord Occidentale (PNUE-PAM-CAR/ASP, 2008) fait l'objet d'une mauvaise réputation. Dans l'extrême sud de la Corse les informations recueillies dans les enquêtes réalisées par le gestionnaire de la RNBB témoignent d'une arrivée massive dans les années 80 suivie d'une stabilisation progressive dans les captures des filets trémaux. La petite traîne côtière pratiquée par les pêcheurs plaisanciers ne permettait pas la capture de cette espèce dans les années 1970 -1980. A partir de la fin des années

1990, elle est devenue une prise commune en Corse pour ce type de pêche. Lors des interviews avec les anciens pêcheurs (Umbricht, 2016), le cas du mérou (*Epinephelus marginatus*) a été abordé à de nombreuses reprises. Cette espèce est considérée comme indicatrice de l'effet réserve et fait l'objet d'un moratoire interdisant sa capture en chasse sous-marine depuis 1986. Comme pour d'autres espèces pouvant présenter un intérêt commercial et patrimonial (Denti *Dentex dentex*, corb *Sciaena umbra*), il sera intéressant dans l'avenir de savoir quelle est la part de l'augmentation des captures imputable au réchauffement des eaux de celle des mesures de protection et de gestion.

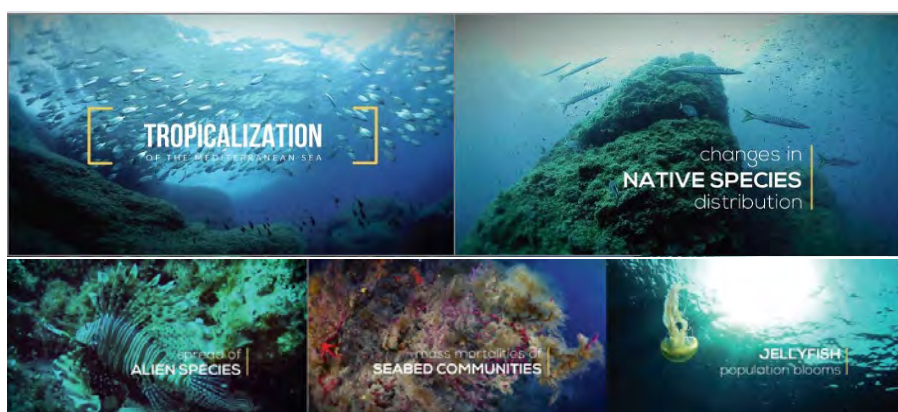
La pêche en Corse a donc subi de profondes mutations depuis les années 1960. L'effort de pêche professionnelle se concentre sur une saison de plus en plus courte qui semble se calquer à la saison touristique. En effet, les nouvelles générations de pêcheurs préfèrent diminuer le nombre de prises ainsi que les sorties en mer et augmenter la rentabilité de leurs filets en ciblant des espèces à hautes valeurs commerciales. Il conviendra dans les années futures d'aider la pêche à s'orienter vers des nouveaux stocks disponibles et non exploitées actuellement mais aussi d'apprécier la vulnérabilité des stocks poissons, crustacés, céphalopodes et autres organismes marins exploités à affinités d'eaux plus froides. L'activité scientifique insulaire devra permettre d'analyser les disponibilités, les modes de captures et d'adaptation de filières (engins, circuits de ventes) mais aussi la durabilité de ces nouveaux stocks.

Conclusion sur le facteur d'influence majeur de ce plan de gestion imputable au changement climatique

Il est aujourd'hui impératif que les gestionnaires d'AMPs puissent intégrer les problématiques du changement climatique dans leurs objectifs de gestion (Culioli et Santoni, 2018b). Une première nécessité demeure pour le gestionnaire de bien appréhender les indicateurs à prendre en compte dans la programmation scientifique de l'AMP ou à intégrer dans les suivis déjà mis en œuvre, d'en faire une priorité d'action et de fixer les objectifs de conservation en tenant compte des plans d'actions liés au changement climatique à l'échelle méditerranéenne. Les suivis réalisés au niveau local, jouent un rôle important dans l'analyse des répercussions biologiques du « global change ». C'est dans cette optique qu'un programme de surveillance du changement climatique en milieu marin avait été proposé en 2015 par le gestionnaire et soumis au Conseil scientifique de la RNBB le 18 décembre 2015. Ce programme proposait une liste prioritaire d'indicateurs les plus adaptés à la RNBB et à ses objectifs de gestion. Le programme MPA ADPT a donc jeté les bases de notre action pour les 10 prochaines années et place la RNBB en sentinelle du suivi des effets du changement climatique en Méditerranée nord occidentale. L'ensemble de ce travail a été capitalisé au travers des *reports cards* en 2018 avec l'UICN et l'Université de Corse (Laffoley et al., ; 2018).

Ce plan de gestion 2023-2032 permettra de valoriser les opérations de gestion favorisant l'atténuation des changements climatiques en priorisant le maintien des habitats en bon état de conservation afin de promouvoir la résilience naturelle des écosystèmes sauvegardés au sein des espaces protégés. Le changement climatique était donc un facteur d'influence majeur à prendre en compte avant de formuler les objectifs à long terme et après avoir défini les enjeux de la RNBB. Les objectifs opérationnels qui pourront en découler devront tenir compte de la nécessité de pérenniser les orientations des suivis scientifiques liés aux changements climatiques validés par le Conseil scientifique de la RNBB de 2015 :

- Limiter les accidents potentiels liés à la sécheresse comme les incendies sur les îles (impacts sur les colonies d'oiseaux marins, espèces végétales endémiques et rares (ex : *Limonium lambinonii*), sécurité humaine...) ;
- Limiter les impacts des activités de prélèvements (espèces rares d'affinités d'eaux froides) ;
- Limiter les impacts sur les habitats menacés (ancrages sur le coralligène, les herbiers..) ;
- Favoriser les bonnes pratiques par la mise en place d'informations du grand public, la promotion d'espèces nouvelles sur le marché local permettant une adaptation de la petite pêche côtière grâce à sa polyactivité et la multispécificité de la production insulaire et accélérer les actions de gestions du tourisme nautique ;
- Communiquer sur le rôle de l'effet réserve favorisant la capacité des écosystèmes à s'adapter aux changements sans provoquer de modifications majeures. Les AMPs limitent les effets cumulatifs du « global change » et des facteurs de stress (surpêche, pollution, dégradation des habitats...) sur le milieu naturel et par conséquent sur les activités humaines associées.



3.2.2 Contexte topographique

Le détroit des Bucchi di Bunifaziu est situé entre la mer Méditerranée à l'Ouest avec ces canyons caractéristiques et la mer Tyrrhénienne avec ses pentes douces.

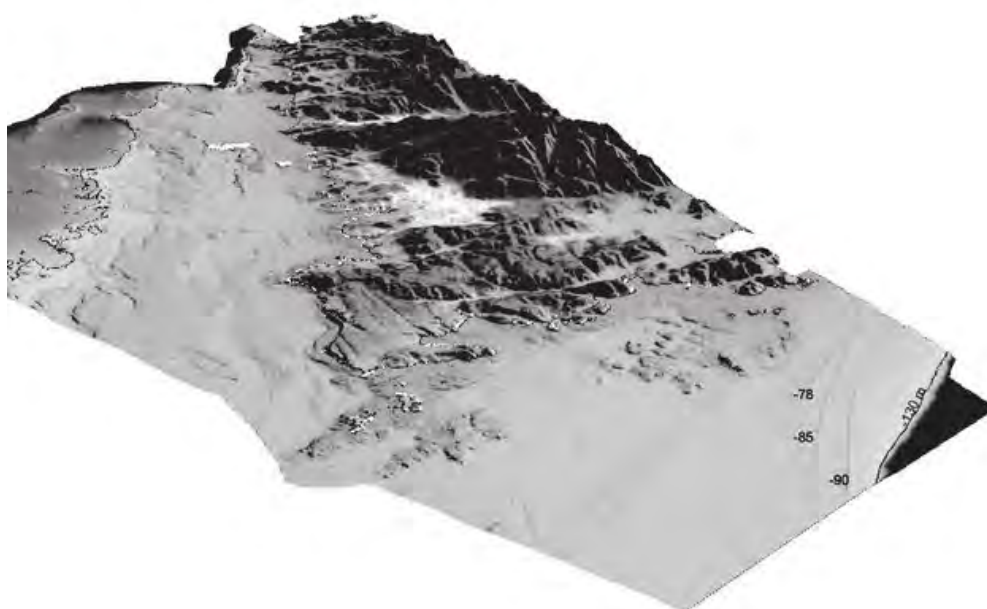
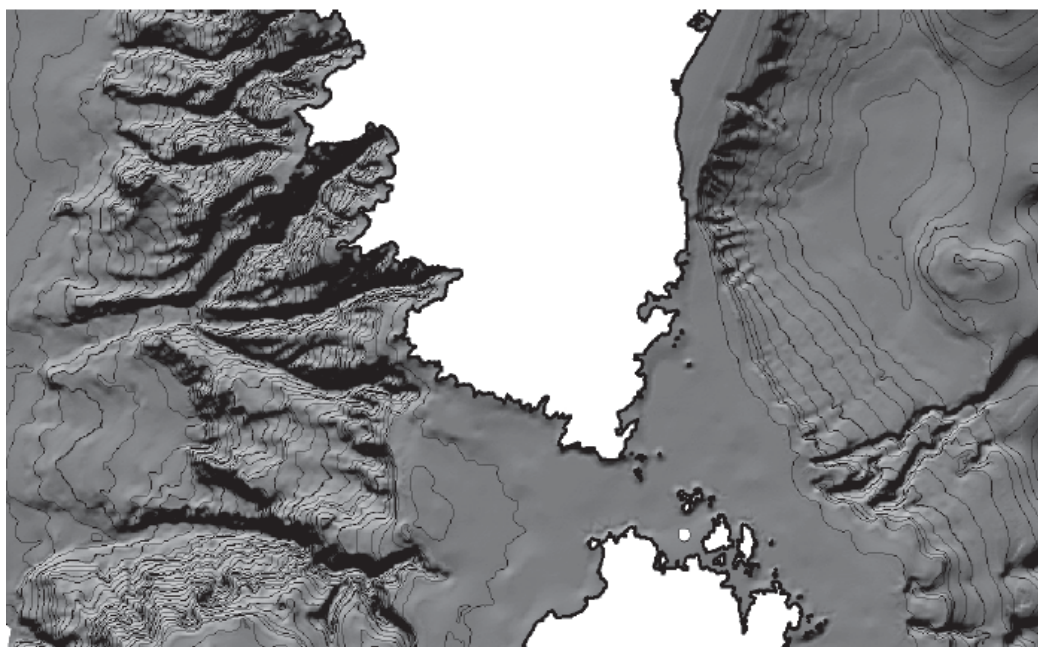


Figure 20. Morphologie générale des marges et vue oblique vers le NW de la topographie terre-mer de la Corse méridionale et de la zone française des Bouches de Bonifacio (niveau marin à -130 mètres), source Orsini et al. (2011a).

Pluquet (2006) indique qu'à l'Ouest du détroit, la plate-forme s'élargit rapidement du Nord au Sud pour atteindre une trentaine de kilomètres de largeur à l'Ouest du Capo di Fenu. Plus au large, la plate-forme interne se caractérise par la présence de vastes plateaux à la morphologie très plane, entaillés par des dépressions et de profondes incisions parallèles à la côte, suivant une direction NW-SE.

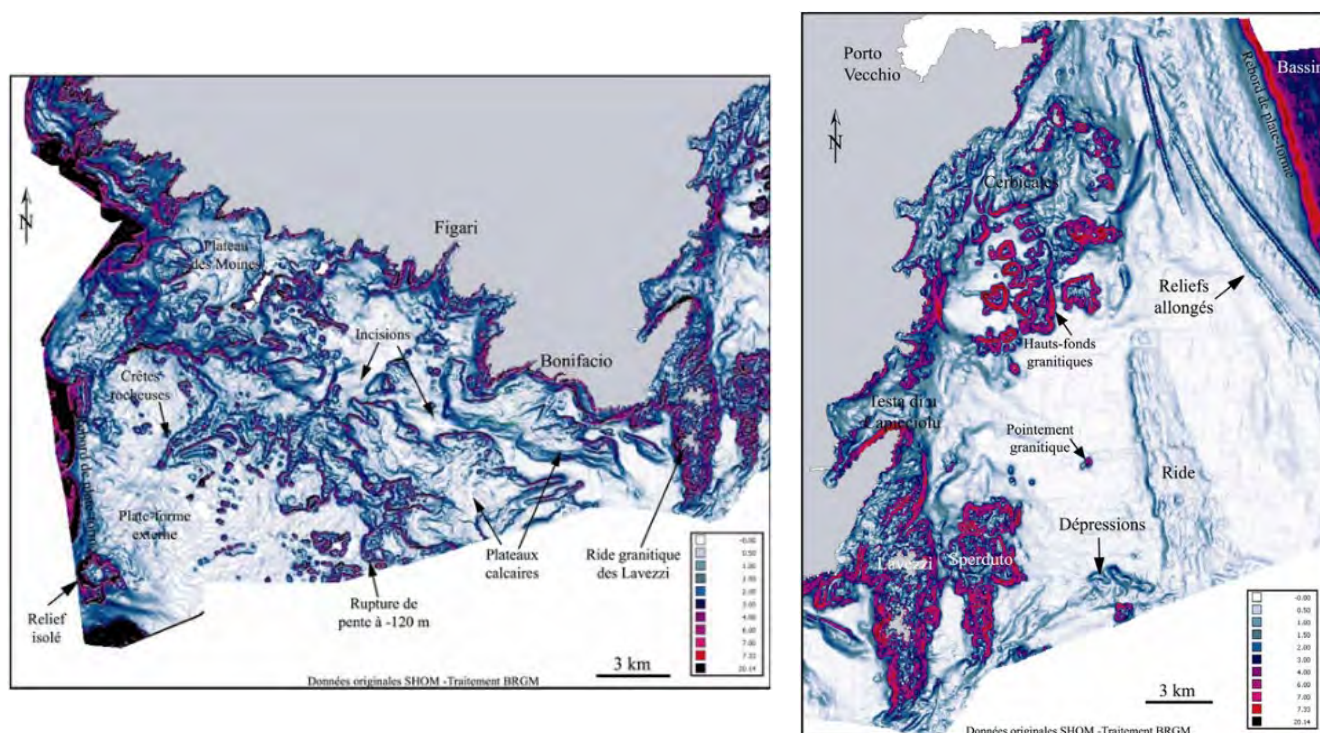


Figure 21. Carte des pentes calculée à partir du modèle numérique de terrain de la plate-forme occidentale des Bouches de Bonifacio (in Pluquet, 2006).

Avec les dernières évolutions du SIG (digitalisation du trait de côte améliorée notamment), nous estimons la surface marine de la RNBB à 80 019 ha avec 18,5% des fonds compris entre 0 et 40 m, 45,9% supérieur à 40 m et inférieur à 80 m et 35,7% de la surface de la RNBB avec des profondeurs supérieures à 80 m (Figure 23). A l'extrémité sud-ouest des limites de la RNBB, on trouve une profondeur de 158 m.

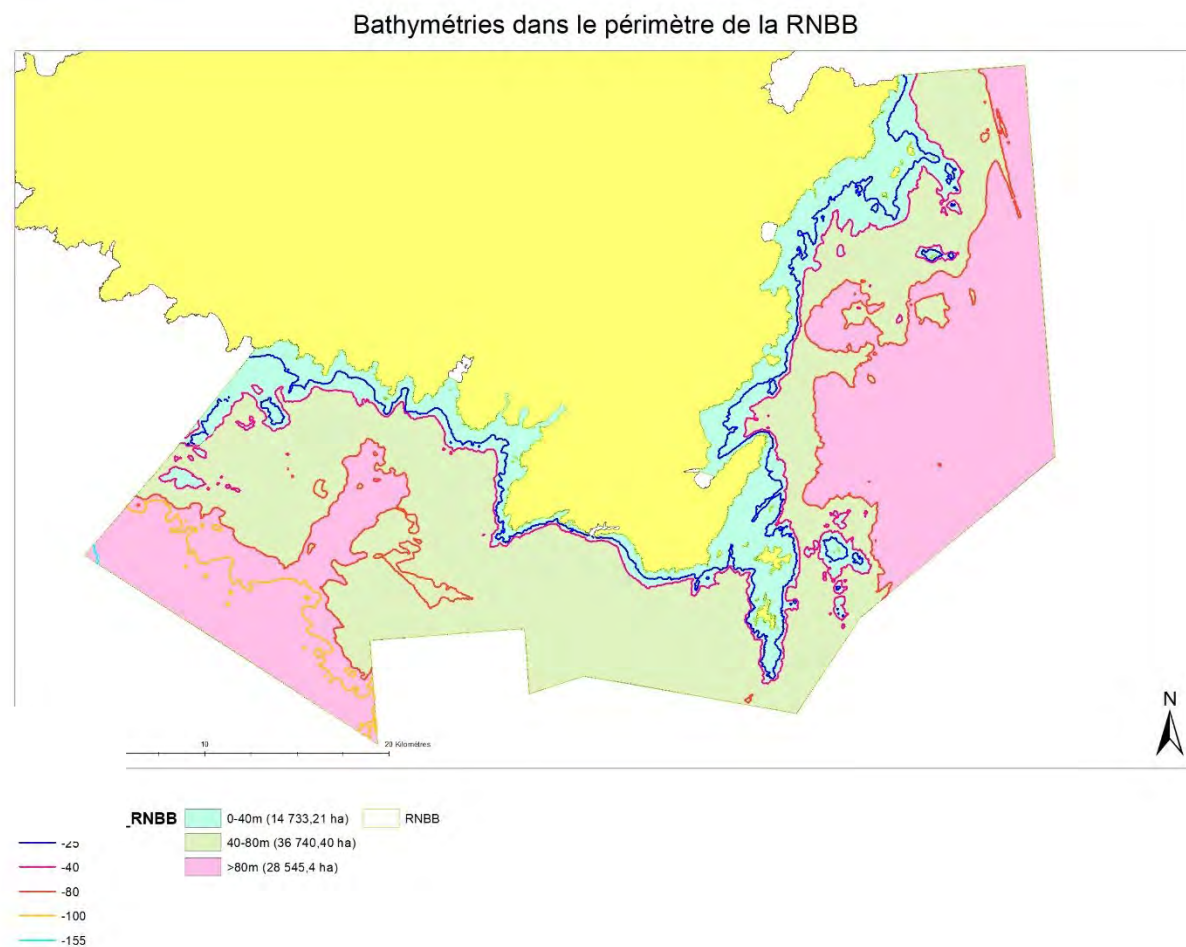


Figure 22 Cartographie des principales bathymétries des Burchi di Bunifaziu.

Depuis les premiers plans de gestion de 1992 (Culioli, 1992) et de 2007 (OEC, 2007), l'évolution technologique permet au gestionnaire, comme à tous les citoyens de disposer d'outils performants comme le site du SHOM.

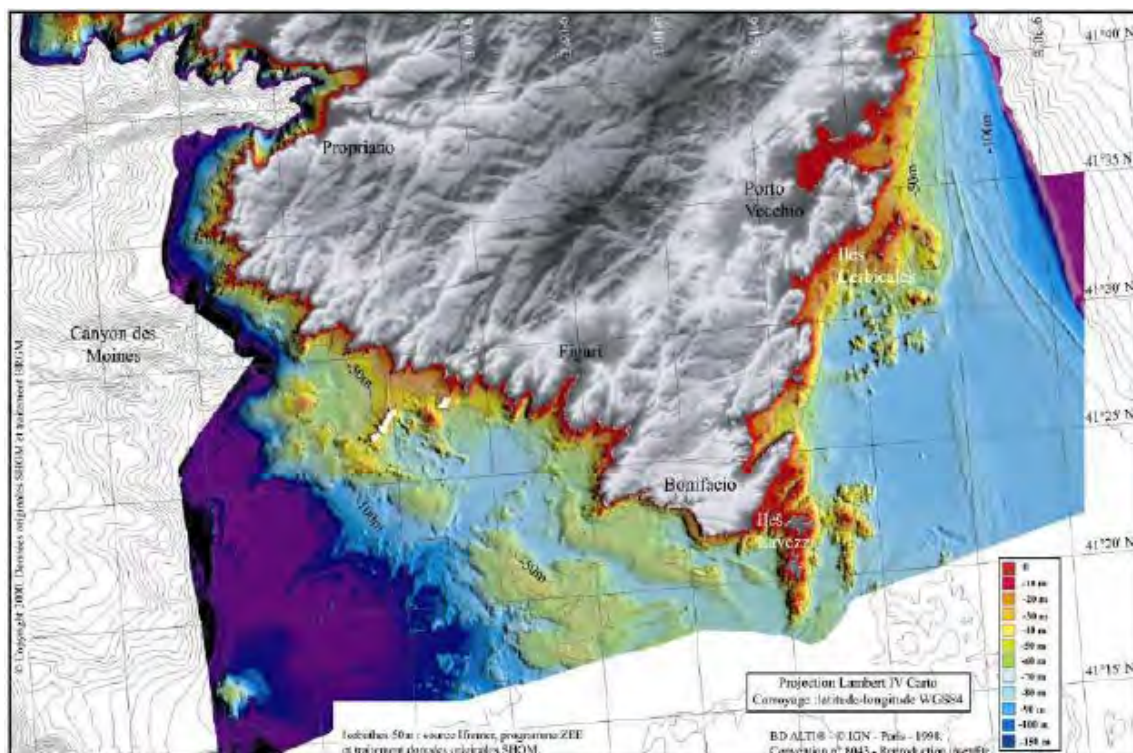


Figure. 23 Morphologie des plates formes occidentale et orientale des Bouches de Bonifacio (ombrage couleur du Modèle Numérique de Terrain au pas de 50 m) et isobathes 50 mètres. (Pluquet, 2006).



Depuis quelques mois, l'outil Litto3D® - Corse est accessible pour le périmètre de la RNBB. Les données topographiques acquises sont valorisées dans le cadre de multiples études touchant aussi bien à la prévention et gestion des risques littoraux, qu'à la protection de l'environnement ou l'aménagement du littoral et son développement économique. Litto3D® - Corse vise à produire un modèle numérique altimétrique de référence, continu terre-mer et précis, sur la frange du littoral de la région. Litto3D® décrit la bande littorale : en mer, jusqu'à l'isobathe 10 m et au plus jusqu'à 6 milles marins des côtes ; sur terre, jusqu'à l'altitude +10 m et à au moins 2 km à l'intérieur des terres.

Figure. 24 Couverture du LITTO 3D dans les Bucchi di Bunifaziu avec l'exemple l'archipel des Lavezi (source <https://data.shom.fr/donnees>)

Domaine terrestre de la RNBB

La RNBB couvre un total de 175,20 ha terrestres de façade littorale (Pointe des Bruzzi, Etangs et abords de Pisciu cane, Tistarila et Ventilegne).

De la punta di Roccapina à celle de la Chjappa, **on dénombre 72 îles et îlots (Tableau 6) dans les périmètres de la RNBB (décret de 1999) et celui dans l'archipel des îles Ciribicali (décret de 1981)**. Dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu, **52 sont intégrés à des zones de protection renforcées ou intégrales** (140.20 ha), 16 dans le périmètre général (2,52 ha) et 4 d'entre elles ont uniquement leur domaine public maritime inclus dans la RNBB. Le gestionnaire a utilisé la base de données Pimatlas.org élaborée par l'initiative PIM et le Conservatoire du littoral. Les îles et îlots protégés couvrent une surface de 142,54 ha. Le linéaire côtier couvert par les îles et îlots est estimé à 45.8 km (il inclut les périmètres de l'île Cavalu et l'îlot de San Baïnzù dont les domaines terrestres ne sont pas inclus dans la RNBB, mais dont le périmètre est bien classé en zone de protection renforcée du décret de création de 1999).

Les 30 îles et îlots de l'archipel des Lavezi recensés dans l'atlas de l'Initiative PIM et dont la partie terrestre est classée en RN couvrent 101,4 ha pour un linéaire de côte de 19 413 m. En tenant compte des îles et îlots dont le domaine public maritime est classée en RN, le linéaire de côte de l'ensemble de l'archipel des Lavezi protégé est de 30 983 m. Lavezu est la plus grande île protégée avec 64 ha (76,8 ha avec les îlots périphériques). L'altitude maximale est relevée sur cette île avec 39 m. Elle est distante de 7,6 km du littoral corse.

L'archipel des Ciribicali compte 12 îles et îlots en zone de protection renforcée représentant une surface de 43 ha.

Les îles de Piana et Forana sont considérées comme des îles de taille moyenne avec respectivement 17,6 ha et 14,2 ha.

Dans le centre des Bucchi di Bunifaziu, 4 îlots calcaires de petites tailles couvrent une surface de 2,2 ha.

Les 8 petites îles et petits îlots de la côte ouest sont tous très proches de la côte (à l'exception des Monacci distant 3.6 km) et couvrent une surface de 5,7 ha.

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu et la Riserva naturale di i Ciribicali couvrent donc une surface d'environ 320 ha de domaine terrestre.

Tableau 8 Principales caractéristiques des îles et îlots de la RNBB (d'après l'Atlas PIM)

Nom Plan de Gestion 2023 2032	Autre Nom	Code PIMATLAS	Archipel	Localisation	Commune	Superficie (m2)	Superficie (ha)	Altitude (m)	Distance côte corse (m)	Distance île principale (m)	Zone RNBB RNC
Scoddu di a Punta di a Rundinggia	Rocher de la Punta di a Rundinggia	COA001	Côte Est	Rundinggia	Bunifaziu	800	0,08	na	11	-	PG
Puraghja (Figari)	îlot Purraja	COAP001	Sud Ouest Corse	Baie de Figari	Figari	3 150	0,31	4	325	-	PG
Acciaghju (Isulottu Nord)	Asciaghju nord	COAU001	Ciribicali	Capu d'Acciaghju	Portivechju	1 250	0,12	5	20	-	PG
Acciaghju (Isulottu Sud)	Asciaghju sud	COAU002	Ciribicali	Capu d'Acciaghju	Portivechju	1 450	0,14	4	120	-	PG
Bruzzi (Isula)	Bruzzi (grand îlot)	COBZ001	Sud Ouest Corse	Bruzzi	Pianottoli	8 880	0,88	6	180	20	ZNP
Bruzzi (Isulottu)	Bruzzi (petit îlot)	COBZ002	Sud Ouest Corse	Bruzzi	Pianottoli	2 670	0,26	3	180	20	ZNP
Bruzzi (Scoddu Sud)	Bruzzi (rocher sud)	COBZ003	Sud Ouest Corse	Bruzzi	Pianottoli	630	0,06	3	190	40	ZNP
Piana (Cerbicale)	Piana (Cerbicale)	COCB001	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	174 900	17,49	36	1 600	520	ZPR
Furana	Forana	COCB002	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	154 800	15,48	34	1 780	520	ZPR
Pitricaghjosa	Pietricaggiosa	COCB003	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	45 800	4,58	20	2 125	480	ZPR
Maestru Maria	Maestro Maria (île)	COCB004	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	28 200	2,82	5	1 680	120	ZPR
Maestru Maria (Isulottu)	Maestro Maria (îlot nord)	COCB005	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	3 800	0,38	3	1 600	270	ZPR
A Vacca	Vacca	COCB006	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	4 800	0,48	24	3 215	1 030	ZPR
Toru (Est)	Grand Toro	COCB007	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	16 200	1,62	34	6 300	2 490	ZPR
Toru (Ouest)	Petit Toro	COCB008	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	5 100	0,51	29	6 400	2 560	ZPR
Torucciu	Torello	COCB009	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	3 000	0,3	20	7 250	2 530	ZPR
Toru (Ouest Scoddu 1)	Toro Piccolo (1er rocher du)	COCB010	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	1 100	0,11	18	6 300	2 540	ZPR
Toru (Ouest Scoddu 2)	Toro Piccolo (2e rocher du)	COCB011	Ciribicali	Ciribicali	Portivechju	600	0,06	10	6 350	2 519	ZPR
Cala Purcile (Isulottu)	Cala Purcile	COCP001	Ciribicali	N de Punta di i Scogli Rossi	Portivechju	300	0,03	5	25	-	PG
Cala Sciumara (Isula)	Grand îlot de la Cala di Sciumara	COCS001	Côte Sud	Cala di Sciumara	Bunifaziu	800	0,08	12	20	-	PG
Cala Sciumara (Isulottu)	Petit îlot de la Cala di Sciumara	COCS002	Côte Sud	Cala di Sciumara	Bunifaziu	500	0,05	8	20	-	PG
Cala Sciumara (Scoddu sud)	Rocher sud de Cala Sciumara	COCS003	Côte Sud	Cala di Sciumara	Bunifaziu	230	0,23	na	22	-	PG
Fulacca (Isulottu)	Folaca	COFA001	Ciribicali	S Palombaggia	Portivechju	3 720	0,37	11	250	-	PG
Folachedda (Scoddu)	Folachedda (rocher de la)	COFA002	Ciribicali	S Palombaggia	Portivechju	990	0,09	8	15	-	PG
Folachedda (Scoddu Nord Ouest)	Folachedda (rocher au NW de la)	COFA003	Ciribicali	S Palombaggia	Portivechju	210	0,02	5	5	-	PG
Farina (Isula)	Farina	COFN001	Ciribicali	S Punta di a Chiappa	Portivechju	15 160	1,56	21	25	-	ZPR
Fazio (Isula)	Fazziu (Grand îlot du)	COFO001	Îlots calcaires de Bonifacio	Fazziu	Bunifaziu	12 130	1,21	30	8	-	ZNP
Fazio (Isulottu)	Fazziu (Petit îlot du)	COFO002	Îlots calcaires de Bonifacio	Fazziu	Bunifaziu	2 400	0,24	17	130	-	ZNP
Diu Grossu	Diu Grossu	COGS001	Îlots calcaires de Bonifacio	Falaises de Bunifaziu	Bunifaziu	1 650	0,16	29	10	-	ZNP
Valdigrotti (Isulottu)	Îlot de Valdigroto	COL001	Lavezzi	Côte Calalunga Bunifaziu	Bunifaziu	100	0,01	3	10	-	ZPR
Lavezzi (Isula Lavezzu)	Lavezzu	COLZ001	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	729 370	72,93	40	3 580	860	ZPR
Cavaddu (Isula)	Cavallu ou Cavallo ou Cavaddu	COLZ002	Lavezzi	Cavaddu	Bunifaziu	1 204 530	120,45	32	2 330	860	DPM RN
Rattinu (Isula)	Ratino (île)	COLZ003	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	49 050	4,9	15	1 400	1 710	ZPR
Piana (Lavezzi)	Piana (des Lavezzi)	COLZ004	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	64 500	6,45	9	295	1 880	ZPR

RISERVA NATURALE DI I BUCCHI DI BUNIFAZIU

Tableau 9 Suite Principales caractéristiques des îles et îlots de la RNBB (d'après l'Atlas PIM)

Nom Plan de Gestion 2023 2032	Autre Nom	Code PIMATLAS	Archipel	Localisation	Commune	Superficie (m2)	Superficie (ha)	Altitude (m)	Distance côte corse (m)	Distance île principale (m)	Zone RNBB RNC
Cavaddu (Isula di Camaralucanta)	Cameralucanta	COLZ005	Lavezzi	Cavaddu	Bunifaziu	3 690	0,36	10	3 830	930	ZPR
San Bainzu (Isula Nord)	San Bainsu	COLZ006	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	18 750	1,87	17	3 290	720	DPM RN
Sperduti (Isula)	Grand îlot de Sperduto	COLZ007	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	10 710	1,07	12	5 980	2 470	ZPR
Sperduti (Isulottu)	Petit îlot de Sperduto	COLZ008	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	3 030	0,3	8	6 290	2 480	ZPR
Rattinu (Isulottu Sud)	Ratino (îlot sud de)	COLZ009	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	3 300	0,33	4	1 650	1 540	ZPR
Rattinu (Isulottu Ouest)	Ratino (îlot ouest de)	COLZ010	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	1 250	0,12	3	1 200	1 790	ZPR
Rattinu (Isulottu Est 1)	Ratino (îlot est n°1 de)	COLZ011	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	800	0,08	3	1 700	2	ZPR
Puraghja (Isulottu Sud)	Grande île Porraggia	COLZ012	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	16 600	1,66	19	1 700	2 570	ZPR
Puraghja (Isulottu Nord)	Petite île Porraggia	COLZ013	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	6 900	0,69	6	1 700	2 680	ZPR
I Gavetti	Gavetti	COLZ014	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	na	na	na	na	3	ZPR
Lavezzi (Isulonu di Fiori)	îlot A	COLZ015	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	19 403	1,94	18	3 330	70	ZPR
Lavezzi (A Magrunaghja)	îlot B	COLZ016	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	16 774	1,67	29	3 450	50	ZPR
Lavezzi (U Silenu)	îlot C	COLZ017	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	4 839	0,48	15	3 600	60	ZPR
Lavezzi (Isulottu di a Tramuntana)	îlot d	COLZ018	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	3 100	0,31	7	3 630	20	ZPR
Lavezzi (Isulonu di Passu)	îlot E	COLZ019	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	14 964	1,5	16	3 100	270	ZPR
Lavezzi (Isulottu di i Lochi)	îlot G	COLZ020	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	15 312	1,53	14	3 730	30	ZPR
Lavezzi (Isulottu di Furcone)	îlot H	COLZ021	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	2 800	0,28	7	3 600	30	ZPR
Lavezzi (Isulottu di a Piramida)	îlot K sud	COLZ022	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	16 469	1,65	17	3 880	100	ZPR
Lavezzi (Isulottu di Greccu)	îlot L	COLZ024	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	100	0,01	na	4 044	0	ZPR
San Bainzu (I Scodda Sud)	Rochers Sud San Bainsu, Schioggi di Sciroccu	COLZ025	Lavezzi	Cavaddu	Bunifaziu	1 600	0,16	8	3 907	1	DPM RN
Lavezzi (Isulottu di l'Achiarinu)	îlot K nord	COLZ026	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	8 694	0,87	15	3 700	20	ZPR
Lavezzi (Isulottu di Gjigaglia)	îlot F	COLZ027	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	8 931	0,89	20	3 530	30	ZPR
Lavezzi (I Becchi Nord)	îlot I	COLZ028	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	3 746	0,37	14	3 600	60	ZPR
A Vachetta (Scoddu)	U schioggiu di a Vachetta	COLZ029	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	400	0,04	na	534	2	ZPR
Lavezzi (I Becchi Sud)	îlot J	COLZ030	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	3 517	0,51	14	3 600	80	ZPR
Lavezzi (Isulottu di a Gijia)	îlot F'	COLZ031	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	4 179	0,42	12	3 450	10	ZPR
Rattinu (Isulottu Est 2)	îlot Est 2 de Rattinu	COLZ032	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	200	0,02	3	1 750	2	ZPR
Isulottu di a Punta Nera	îlot de la Punta Negra	COLZ033	Lavezzi	Cavaddu	Bunifaziu	4 100	0,41	7	3 200	860	DPM RN
Cavallu (Isulottu di Cara di Giuncu)	îlot de Cara di Giuncu	COLZ034	Lavezzi	Lavezzi	Bunifaziu	500	0,05	5	3 500	110	ZPR
I Monachi	I Monacci, Les moines	COMO001	Sud Ouest Corse	Roccapina	Monaccia d'Auddè	8 400	0,84	na	3 657	-	ZNP
Punta di Canisgionu (Scoddu)	Rocher de la Punta Canisicione	CONS001	Sud Ouest Corse	Fumellu (Monaccia d'Auddè)	Monaccia d'Auddè						PG
Sant'Antonu (Isula)	Saint Antoine	COSA001	Îlots calcaires de Bonifacio	Cap Pertusato	Bunifaziu	6 070	0,6	22	25	-	PG
Scoddu di a torra di a Scarpiccia	A torra di a Scarpiccia, Rocher Sponsaglia	COSY001	Ciribicali	Rundinaggia	NA	400	0,04	na	35	-	PG
Tunnara (Isulottu Nord)	Tonnara (île nord de la)	COTA001	Sud Ouest Corse	Tonnara	Bunifaziu	11 020	1,1	6	95	-	ZPR
Tunnara (Isulottu Sud)	Tonnara (îlot sud de la)	COTA002	Sud Ouest Corse	Tonnara	Bunifaziu	5 900	0,59	4	315	-	ZPR
Tunnara (Scoddu Nord)	Tonnara	COTA003	Sud Ouest Corse	Tonnara	Bunifaziu	3 060	0,3	8	260	-	ZPR
Scoddu di u Boiu Marinu	Rocher de Boiu marinu	COVN001	Sud Ouest Corse	Punta Vintilegna	Figari	3 000	0,30	8	70		PG
Isulottu di a Testaredda	îlot de ventilegna, a Tistaredda	COVN002	Sud Ouest Corse	Punta Vintilegna	Bunifaziu	1 000	0,10		53		PG

3.2.3 Contexte hydrographique et hydrologique

3.2.3.1 Hydrographie

Cours d'eau et masses d'eau

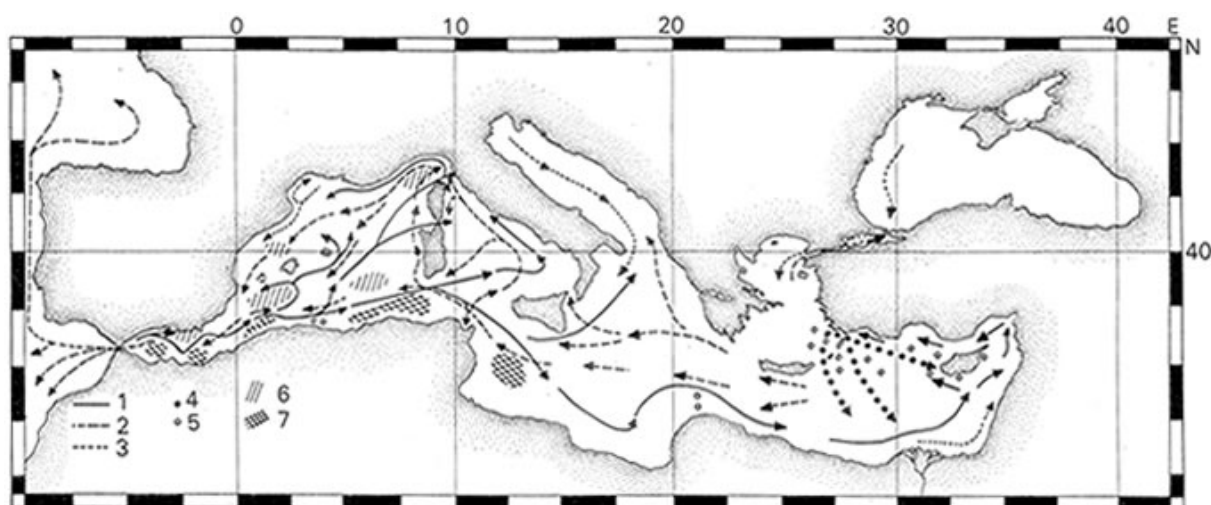
La carte ci-dessous présente l'hydrographie aux abords et dans la RNBB avec un focus sur le golfe de Vintilegna (source Géoportail)



Figure. 25 Cartographie des cours d'eau et étendues d'eau (source Géoportail)

Courantologie

Les Bucchi di Bunifaziu sont situées à un carrefour courantologie en plein cœur de la Méditerranée occidentale.



1 : Courants de surface d'origine Atlantique

2 : Eaux orientales intermédiaires allant vers la Mer Noire et le Bassin Occidental, Eau nordique profonde coulant vers le sud du Bassin Occidental et Courant Lusitanien à l'ouest de Gibraltar

3 : Eaux diluées (Sortie du Rhône, Contre courant du Languedoc, Courant du Nord Adriatique, Sortie du Nil, Sortie en surface de la Mer Noire)

4 : Ecoulement profond oriental

5 : Plongées d'eaux

6 : Zone de divergences

7 : Zones d'accumulation de l'eau Atlantique

Figure. 26 Direction générale des courants principaux pour la zone Mer Méditerranée, Mer Noire (Razouls et al 2005-2023)

Dans les Bucchi di Bunifaziu, on enregistre la fréquence de courants très forts (3 à 4 nœuds), déterminés en grande partie par les vents. Dépendant des conditions cycloniques et anticycloniques, ils sont responsables des échanges superficiels entre les masses d'eau tyrrhénienne et algéro-provençale. Moins soumis aux aléas météorologiques, concernant des masses d'eau de densités permanentes, des mouvements provenant des circuits atlantiques et tyrrhéniens affectent également la tranche bathymétrique comprise entre 50 et 100m.

Le projet "Modélisation et Analyse pour la Recherche Côtière" rassemble des efforts de démonstration pré-opérationnelle de modèles numériques, afin de servir la communauté des chercheurs pour des applications très diverses.

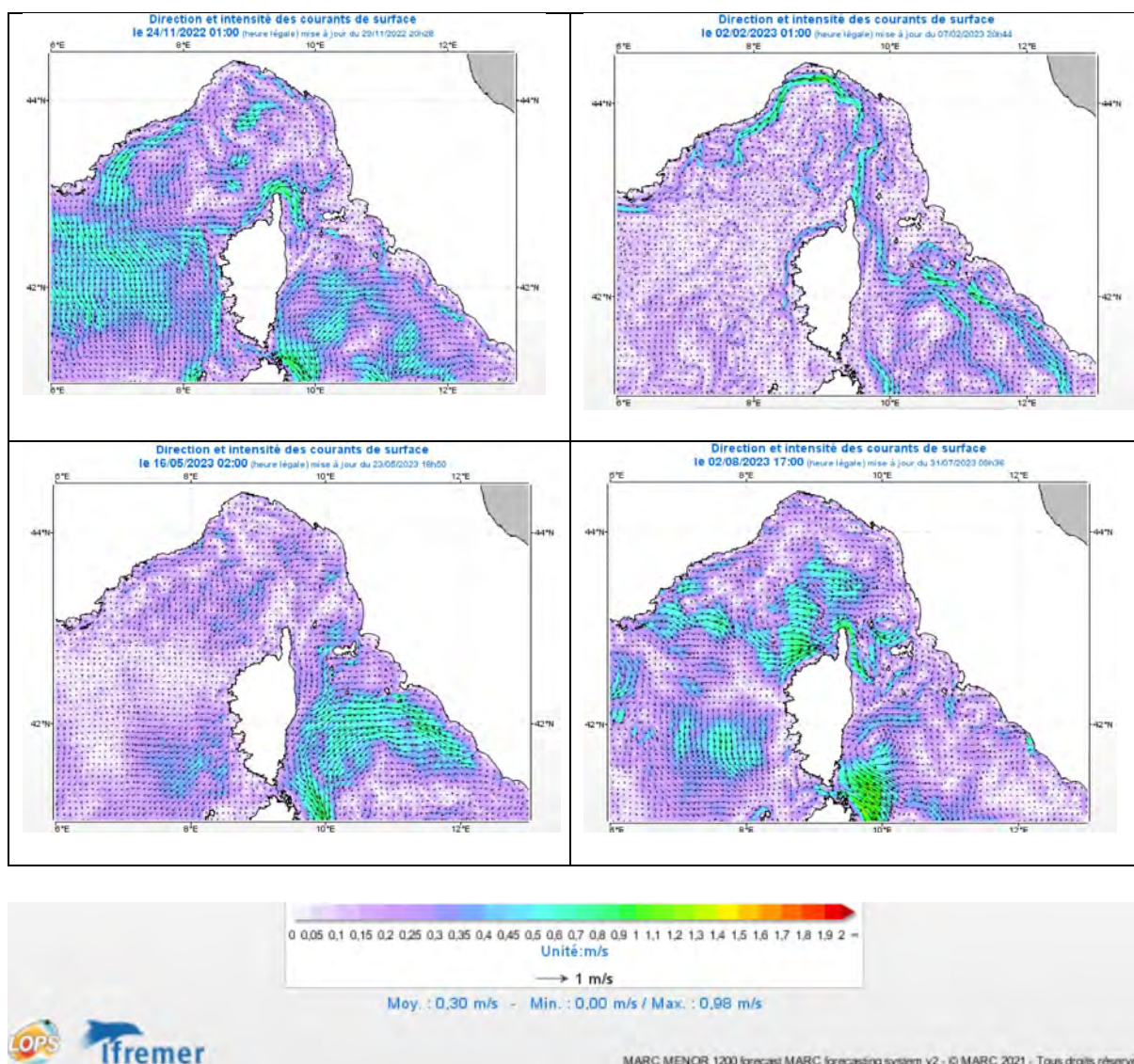


Figure 27. Exemple des courants de surface (vitesse, direction) en novembre 2022, février, mai et août 2023 (modèle MARC 2021)

Romano (2004) souligne que cette situation explique, au moins pour les eaux de surface, l'existence de courants forts, et ce d'autant plus que le détroit entre la Corse et la Sardaigne se caractérise par une remontée des fonds. Les seules archives disponibles et consultables pour les Bucchi di Bunifaziu (DT-INSU, enregistrements Acoustic Doppler Current Profiler – missions 2004 et 2005 - Tethys-2) confirment l'occurrence de ces courants forts. La configuration du détroit à l'endroit le plus resserré provoque un effet Venturi qui influence fortement les courants. Le rétrécissement du passage provoque une accélération du courant. « En cas de resserrement de l'espace horizontal, l'effet d'entonnoir provoque l'accélération du flux (...) ». Cet effet Venturi est en partie responsable des grandes différences d'intensité et de direction du courant que l'on peut observer entre deux points seulement séparés de quelques kilomètres (Gerigny 2010).

L'amélioration de la connaissance du système des Bucci di Bunifaziu d'un point de vue courantologique et hydrologique a été réalisé il y a une dizaine d'années grâce au déploiement d'appareils et au traitement statistique des données recueillies lors des missions CYRCE et par l'intermédiaire d'études de cas. D'un point de vue général, le courant au large des côtes est du détroit est orienté sud. Pendant les missions CYRCE réalisées en 2004 et 2005, au centre des Bouches, la direction de flux majoritaire passant en milieu de détroit est orientée d'ouest en est, et ce, pour 72% des cas, contre 27 % des cas orientés d'est en ouest. Il est donc possible de trouver deux sens de circulation en milieu de détroit, donnant un système de circulation très binaire selon Gerigny (2010).

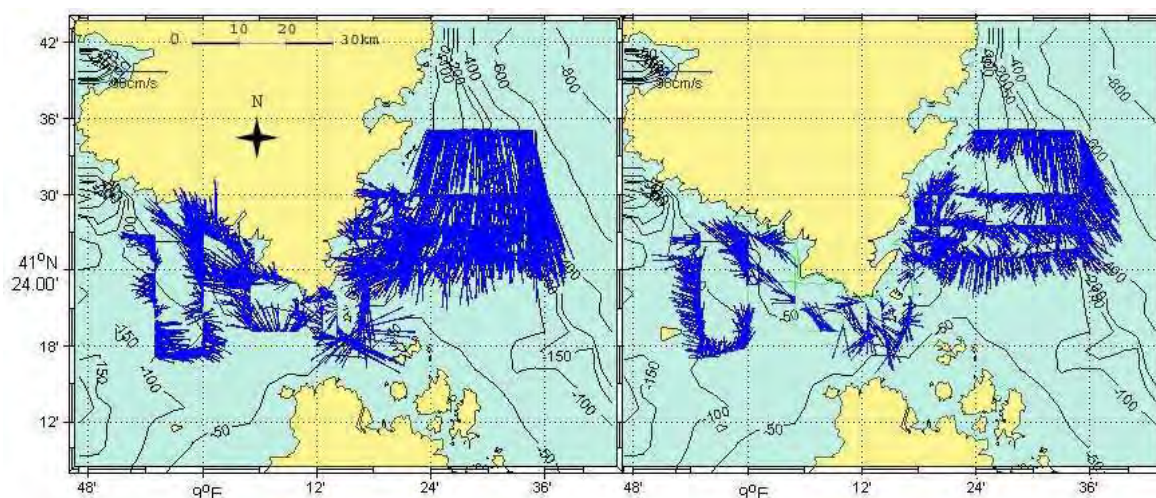


Figure. 28 Cartes de courant du 21/07/2005, à gauche -10m, à droite -40m, condition : mer agitée (In Gerigny, 2010).

La thèse de Gerigny (2010) a permis d'améliorer la compréhension de l'interaction entre les facteurs hydrodynamiques et le monde du vivant sous-marin. En effet, la courantologie et l'hydrologie peuvent expliquer de nombreux comportements ou stratégies d'espèces, puisqu'ils influent par exemple sur la répartition géographique des individus, et sont à la base de certains phénomènes occasionnels. Une attention particulière a été portée pour répondre à la problématique des recrutements de larves et de juvéniles, facteur majoritairement dépendant des courants, à partir de zone de cantonnement de pêche.

Les marées sont de type semi-diurne à inégalité diurne occasionnant un marnage inférieur à 0,5 m.

3.2.3.2 Hydrologie

Propriétés physico-chimiques des eaux

Masses d'eau marines :

Différentes masses d'eaux composent la Réserve naturelle, des eaux fraîches et moins salées d'origines atlantiques à l'ouest aux eaux plus chaudes et salées de la mer Tyrrhénienne. Les masses d'eau de l'ouest de la Corse sont issues d'une branche du courant en provenance de Gibraltar. En atteignant la Corse, elles ont perdu en oxygénation (7,5 ml/l à Gibraltar contre 4,7 ml/l sur les côtes corse) et se sont chargées en sels. A l'est les eaux sont encore plus salées (jusqu'à 38,4 ‰ entre 50 et 70 mètres) et moins oxygénées (voir figure ci-dessous).

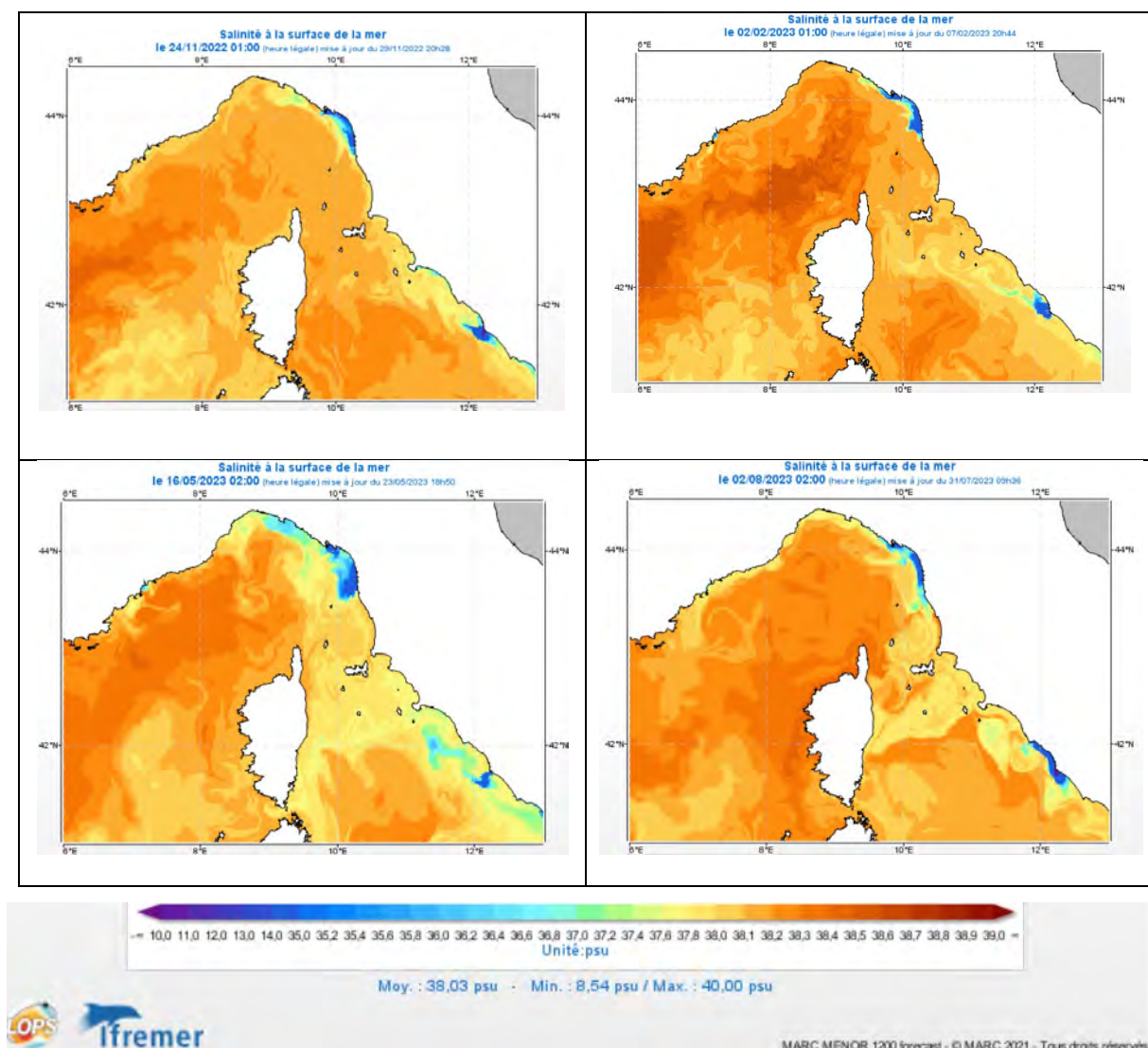


Figure. 29 Exemple de la cartographie de la salinité à la surface de la mer en novembre 2022, février, mai et août 2023 (modèle MARC, 2021)

La **température** de l'eau de mer dans les Bucchi di Bunifaziu est directement sous l'influence des courants de surface et du brassage des eaux superficielles avec les eaux plus froides (12,5°C) sous-jacentes. Les vents induisent également la présence d'upwellings à l'est des Bucchi di Bunifaziu et au sud de la Sardaigne. Ceux-ci favorisent le refroidissement des masses d'eaux en période estivale.

Ainsi les Bucchi di Bunifaziu sont baignées par des eaux relativement plus fraîches que ce qu'impliquerait leur position géographique.

La poursuite de la mutualisation des efforts de recherche et de suivi hydrographique et hydrologique à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu tant pour la partie corse que pour la partie sarde du détroit permettra d'améliorer la compréhension des phénomènes naturels dont certains peuvent constituer des enjeux en terme de gestion du milieu ou de prévention des risques (dispersions des larves, impact du réchauffement sur certaines populations, devenir des pollutions accidentelles...) en particulier ceux de pollution dans le détroit.

3.3 Description de la géo et bio diversité

3.3.1 Diversité géologique

À l'Oligocène supérieur (-25 Ma), il convient de rappeler que la Corse est encore accolée à la marge sud-européenne (Ferrandini *et al* 2010). A la suite d'un épisode de rifting* et de l'ouverture de l'océan liguro-provençal, commence la rotation anti-horaire du bloc corso-sarde. Au début, entre -21,5 et -18 Ma, elle est rapide puisque le bloc tourne de 30° sur les 45 totaux. Le mouvement de dérive a cessé autour de -15 Ma. Pendant le Miocène inférieur et moyen (-23 à -11,6 Ma), seule la partie granitique de la Corse émergeait. Les sédiments marins et continentaux déposés à cette époque constituent les actuels bassins de Bunifaziu, de la Plaine Orientale, de Francardo et de Saint Florent.

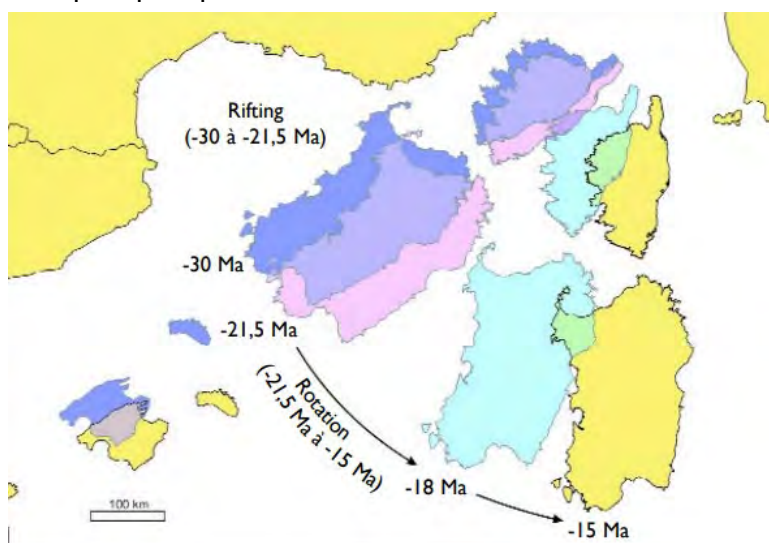


Figure 30: Rotation du bloc corso-sarde, In Gattaccecca *et al.*, 2007

La géologie de l'Extrême Sud de la Corse est composée de 3 grands ensembles (Orsini *et al.* 2016) :

- un socle ancien qui représente plus de 80 % des affleurements. Il est constitué par une succession d'intrusions permo-carbonifères qui recoupent des formations métamorphiques mésozonales ;
- un complexe filonien, d'âge permien, tout à fait remarquable par son ampleur et sa diversité ;
- des formations volcano-sédimentaires et carbonatées marines d'âge miocène qui constituent le piale de Bunifaziu et son prolongement en mer sous les eaux du bassin marin éponyme.

Les formations métamorphiques

Comme dans le reste de la Corse, les formations métamorphiques antérieures à la mise en place du batholite ont été très fortement démembrées par la mise en place de celui-ci. Le seul gisement plurikilométrique visible dans l'Extrême Sud constitue l'essentiel de la presqu'île de A Chjappa, disparaissant sous les eaux du bras de mer la séparant des îles Ciribicali et affleurant de nouveau à la pointe septentrionale de l'île de Forana. Il est représenté principalement par l'Orthogneiss de Biancone, daté de 463±14/-11 Ma.

Le socle ancien

Dans cette partie du batholite corso-sarde, seule l'association plutonique calco-alcaline (U2) est présente. Elle se met en place en deux grands événements :

- un premier ensemble (U2a), représenté par des plutons aux structures NW-SE, constitués de matériaux tonalo-granodioritiques à monzogranitiques auxquels sont intimement associées des roches gabbroïques. Cet ensemble très diversifié se décompose lui-même en trois groupes d'intrusions : Ga, Gb et Gc. Trois groupes qui s'individualisent par la nature des roches en présence, leur type de gisement, leur chronologie de mise en place ;
- un deuxième ensemble (U2b) constitué exclusivement de plutons leucogranitiques, très siliceux, qui recoupent les précédents de façon quasi-orthogonale. La genèse de cette association calco-alcaline s'explique par une histoire en deux épisodes : un stade de fusion mantellique engendrant une suite allant des tonalités aux monzogranites, un stade de fusion de ces produits qui génère des matériaux exclusivement felsiques.

Le complexe filonien permien

Ce complexe témoigne d'une province magmatique bimodale avec un premier ensemble qui comprend des basaltes et roches associées ; un deuxième ensemble, beaucoup plus différencié, représenté par des roches de composition rhyolitique. Ce complexe présente une très grande diversité de composition qui se traduit par la présence de onze associations magmatiques de nature et d'origine différentes. Les différents magmas en présence trouvent leurs sources d'une part, dans la fusion, au cours de l'extension permienne, d'un manteau hétérogène diversement enrichi lors de l'épisode de subduction préalable à la collision et d'autre part dans la fusion de sources crustales.

Au niveau régional, l'étude approfondie de cet ensemble filonien a permis d'en établir une toute première cartographie à l'échelle de l'ensemble de la microrégion « Extrême-Sud Corse ». L'analyse de l'ensemble des formations anté-triasiques confirme la continuité des structures de part et d'autre des Bouches.

Les dépôts miocènes

Ces dépôts occupent une surface de 25 km². L'épaisseur maximale observée dans un forage implanté au milieu du Causse approche 270 m. En fait ces dépôts comblent une paléotopographie accusée du granite.

Trois formations successives ont été identifiées :

- la formation de Balistra est continentale, fluvatile et renferme des passées volcaniques qui ont été datées entre 21,20 et 20,27 Ma. Il s'agit d'un volcanisme explosif dacitique, associé à des nuées ardentes. Plusieurs événements volcaniques se sont succédé pendant presque 1 Ma. On n'en retrouve plus que des reliques, épargnées par l'érosion, tant en Corse qu'en Sardaigne ;
- la formation marine de Cala di Labra correspond aux premiers dépôts transgressifs. Ils reposent soit sur la formation miocène sous-jacente soit sur le socle granitique. Il s'agit de calcaires récifaux, de graviers, grès et silts. Plusieurs épisodes de récifs frangeants à scléractiniaires s'étagent altitudinalement sur les bordures granitiques en réponse à l'augmentation de la bathymétrie. La biostratigraphie donne un âge Burdigalien supérieur ;
- la formation de Bunifaziu qui correspond à une nouvelle pulsion transgressive est caractérisée par des calcarénites blanches à stratifications obliques dont l'âge a été estimé au Langhien inférieur (ante datum à Orbulina).

Par la suite, vers 15 Ma la mise en place d'un régime tidal marque un approfondissement du détroit.

Dans leur ensemble, les dépôts miocènes portent la trace d'évènements importants en liaison avec la dérive des îles corso-sardes et l'ouverture du bassin algéro-provençal.

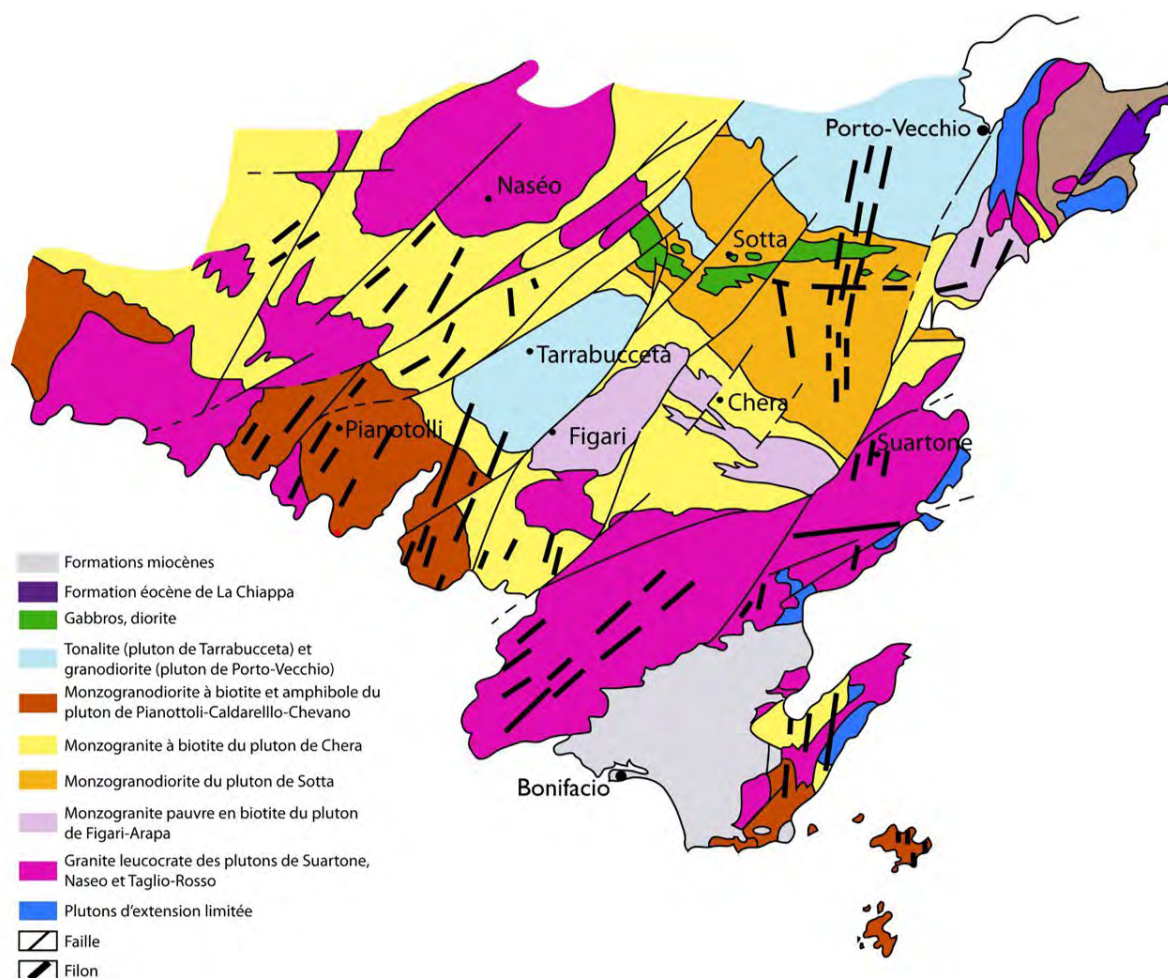


Figure. 31 Schéma structural de l'Extrême Sud de la Corse (in Cubells et al 2012)

Les fonds marins

Les fonds marins entre Corse et Sardaigne ne dépassent pas les 100 mètres de profondeur. Ils sont composés de deux plateformes, est et ouest, très dissemblables. A l'ouest, une morphologie « rugueuse », bien visible entre 20 et 50 mètres de profondeur, devient plus accidentée au large et marquée par la présence de larges plateaux entaillés de profondes incisions. À l'Est de Capo di Feno, on note la présence d'un promontoire relativement plat limité dans sa partie inférieure par un tombant d'une trentaine de mètres dont la base se situe à environ -55m. Cette morphologie douce correspond à des formations calcaires subaffleurantes qui constituent le prolongement maritime du plateau miocène bonifacien. Plus au large, de Bunifaziu aux Monacci, la plate-forme se caractérise par la présence de vastes plateaux calcaires qui reposent sur le substratum granitique. A l'est, la morphologie de la plate-

forme est plus douce, la pente régulière, et les grandes profondeurs plus rapidement atteintes. La bathymétrie apparaît toutefois plus perturbée à l'approche des îles Ciribicali, avec une zone de hauts fonds et d'îlots au large de la pointe de Carpiccia.

Les rides granitiques d'orientation N/S de Lavezi et Sperduti permettent de matérialiser une séparation avec la plate-forme orientale des Bucchi di Bunifaziu. En remontant vers le Nord-Est de la Réserve, la nature des roches est essentiellement lithologique même au pied des falaises calcaires de Capu Biancu dans le golfe de Sant'Amanza. À l'est de l'archipel des Ciribicali, la bathymétrie révèle entre 80 et 100 m la présence de trois reliefs remarquables constitués par des rides étroites de 300 m de large et ayant constitué des cordons littoraux à l'époque du Quaternaire (Pluquet, 2006).

En bordure des zones granitiques, le socle varisque affleure régulièrement, souvent recouvert d'une couche de sédiments meubles. Au pied des falaises calcaires de Bunifaziu, de Capu Pertusatu à la Cala di Paragan, des formations calcaires sub-affleurantes sont recouvertes de sables grossiers, de l'herbier de posidonie et d'éboulis littoraux. Elles forment des replats principaux, à -55 m et entre -35 et -40 m, correspondants à un ralentissement dans la transgression autour de respectivement 11 000 ans avant le présent (BP, Before Present) et dans la période comprise entre 8 400 et 7 000 ans BP. Le socle granitique affleure aux principaux caps et autour des îlots.

Sur le secteur occidental des Bucchi di Bunifaziu, de nombreuses figures sédimentaires longitudinales affectant les faciès des sables SGCF et du détritique côtier ont été relevées (Pluquet, 2006). Les figures sédimentaires longitudinales résultent des mouvements de particules en charriage sur le fond sous la contrainte des agents hydrodynamiques. Leurs directions d'allongement sont de ce fait un bon indicateur de la direction des courants. Au Nord-Ouest et au centre du détroit, la morphologie des figures sédimentaires longitudinales sur le fond confirme la présence d'un courant principal se dirigeant vers l'Est. Cette approche confirme bien l'orientation principale ouest-est du courant de fond dans le centre des Bucchi (Cf chapitre précédent).

A l'Est, la transition avec le socle granitique a pu être observé au niveau de l'anse de Cala di Labra, dans le prolongement du contact visible à terre. Sur la bordure externe de la plate-forme, trois rides indurées étroites sont observables de manière continue sur plusieurs kilomètres. Elles sont attribuables à d'anciens cordons littoraux coïncidant avec des phases d'arrêt de la transgression flandrienne. La plus profonde se situe à -100 mètres et serait datée de 14 000 ans BP. La bathymétrie des deux autres cordons est comprise entre -95 et -88 mètres, niveau attribué à une phase de ralentissement importante dans la dernière transgression post-glaciaire.

Les anciennes vallées et les dépressions qui paraissent dans la morphologie de la plate-forme occidentale des Bucchi di Bunifaziu sont héritées de phénomènes d'érosion aérienne durant les périodes de bas niveau marin, probablement au cours du Quaternaire. Une entaille nette de direction NE-SW, dans le prolongement de la ria de Figari, sépare le plateau calcaire de Bunifaziu de celui des Monacci. Cette incision a probablement été creusée par le cours d'une paléo-rivière principale, accompagnées de paléo-vallées perpendiculaires formées par ses affluents, qui poursuivait son cours vers le sud-ouest pour rejoindre la mer en bordure du canyon de Castelsardo, au nord-ouest de la Sardaigne.



Figure 32 Cartographie des figures sédimentaires longitudinales et sens des courants déduits à partir de la morphologie des formes sédimentaires (in Orsini et al. 2011a)

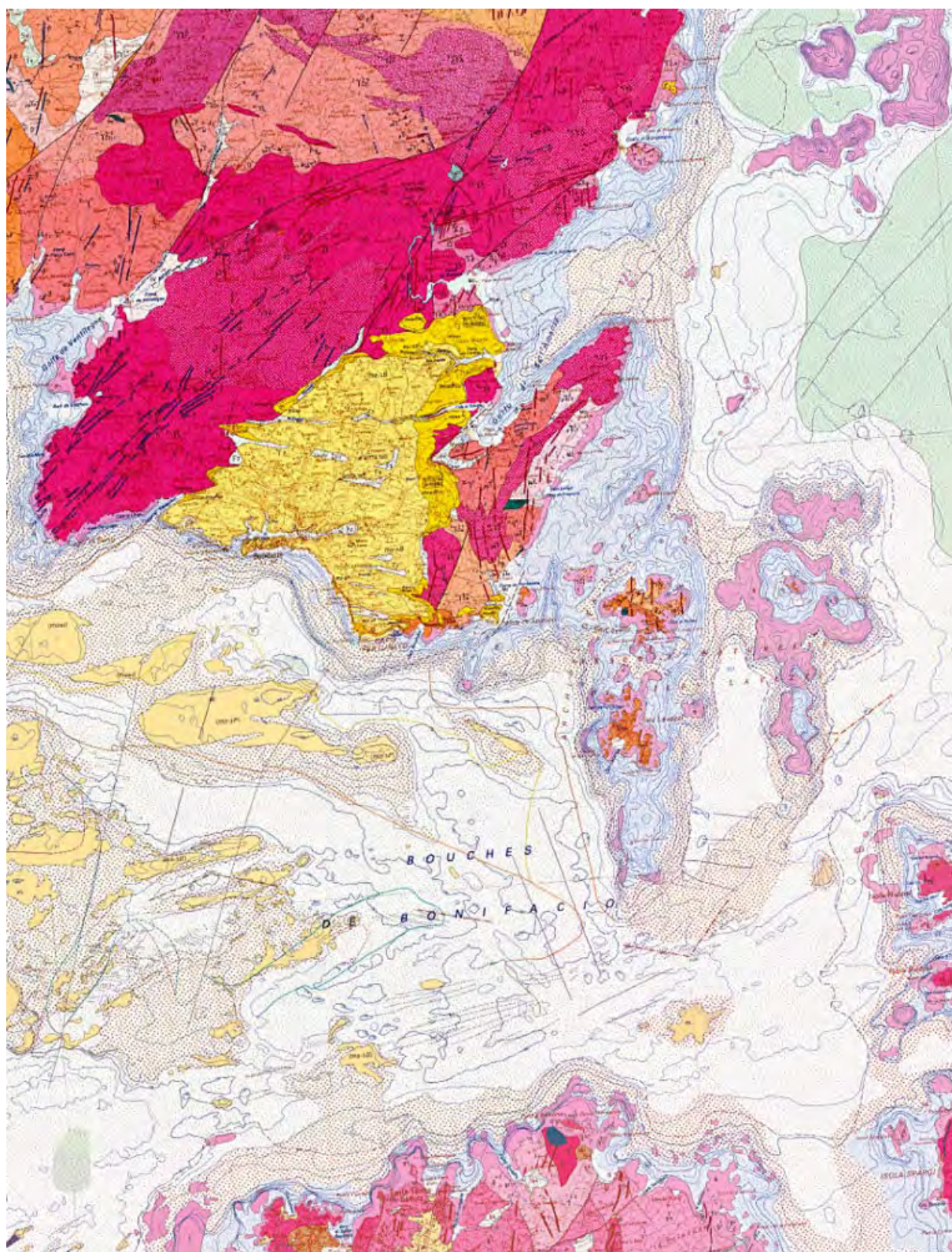


Figure 33 Carte géologique de la RNNB au 1/50 000 (voir notice et carte Orsini et al 2011a et b)

Ce chapitre sur la géologie et diversité permet de faire la transition avec les milieux naturels. La distribution des espèces sur les îles et îlots mais également d'améliorer la compréhension des premières activités humaines. Orsini *et al.* 2011a résumant l'évolution du niveau de la mer depuis l'époque du dernier maximum glaciaire, il y a environ 18000 ans. Le niveau marin se situait entre 100 et 120m plus bas qu'aujourd'hui. Au large de Bunifaziu et de Figari, la régression exondait les vastes plateaux calcaires et la zone de hauts fonds granitiques de l'archipel des Monacchi. À l'Ouest de Figari, la ligne de rivage avance de 10 à 15km en direction du Sud-Ouest. Un réseau hydrographique se développe dans les paléo-vallées et prolonge le réseau actuel jusqu'à -120m. Plus à l'Est, le détroit se ferme et un isthme de terre relie la Corse à la Sardaigne, la plate-forme orientale est totalement exondée. Avec la remontée post-glaciaire du niveau marin, le détroit s'ouvre de nouveau. La connexion entre la mer tyrrhénienne et la mer liguro-provençale est rétablie peu avant le Younger Dryas par un étroit corridor de 2 à 3km de large et d'une dizaine de mètres de profondeur, entre les îles Lavezzi et l'archipel de la Maddalena. La ligne de rivage nord-occidental des Bucchi di Bunifaziu remonte et seuls les plateaux calcaires de Bunifaziu et des Monacchi demeurent émergés. Au cours de l'épisode du Younger Dryas, le détroit de Bunifaziu devait être considérablement resserré avec, à l'Ouest, de nombreux îlots et récifs à fleur d'eau. Cet « archipel » entre la Corse et la Sardaigne a été rapidement submergé par la brusque montée des eaux qui s'ensuivit. Comme nous le relations dans le premier plan de gestion de la RNBB (OEC, 2007), il convient de ne pas oublier pas qu'à l'époque des chasseurs-cueilleurs fréquentant les îles corses et sardes (15 000-18 000 an), ces hommes évoluaient vraisemblablement ⁵ dans un environnement bien différent. Ce niveau était situé à 55 mètres en dessous de l'actuel, il y a environ 11 000 ans (Pluquet, 2006), soit deux milliers d'années seulement avant l'installation définitive des premières communautés humaines en Corse (Vigne et Costa, 2004). Elle était alors distante de la Sardaigne de moins de deux kilomètres entre l'actuel plateau sous-marin de Santa Maria et la pointe de Razzoli. Le plateau des Monacchi était une grande péninsule bordée d'îles et d'îlots. Au-dessus du site de l'Arraguina, les « premiers usagers de la réserve » pouvaient sans doute observer le soleil se coucher derrière les îles du « Canale », actuellement submergées. Parmi les Ciribicali, seuls apparaissaient les îlots du Toru, cependant un petit archipel d'une dizaine d'îles s'étendait en face de ce qui deviendrait les baies de Santa Giulia et de la Rundinara.

⁵ selon E Bonifay 1990 in De Lanfranchi & Weiss 1997, au paléolithique ancien, ce peuplement se serait retrouvé isolé en Corse.

La géologie ne permet pas d'expliquer uniquement le passé et elle permet de prévenir l'évolution des formations géologiques, du paysage et du trait de côte de la RNBB. Les récents éboulements des falaises ainsi que les préoccupations de la stabilité de la citadelle en sont une parfaite illustration

(Vignerot *et al.*, 2020). Une étude dont l'objectif est l'amélioration de la connaissance de l'aléa rocheux sur le secteur de la Citadelle, avec pour objectif d'établir les scénarios de gestion du risque à mettre en place, est en cours avec le BRGM. Le gestionnaire de la RNBB y apporte son soutien technique.

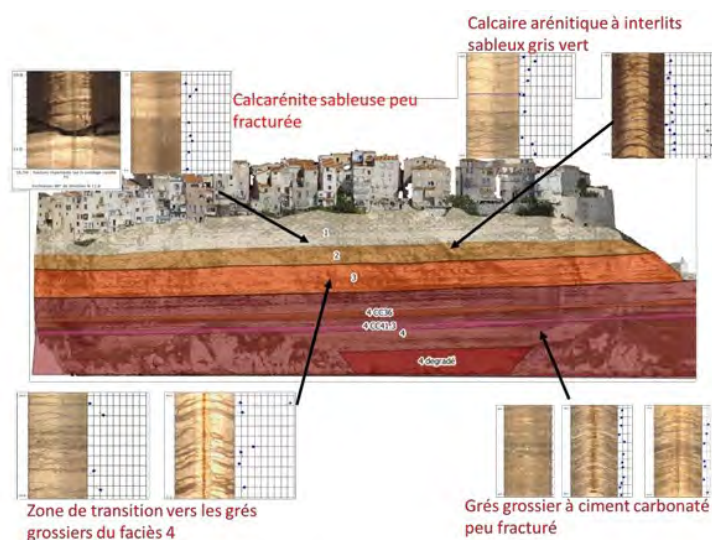


Figure 34 Faciès de la formation de Bonifacio (faciès 1 à 3 : lithologies du membre de Bonifacio, faciès 4 : lithologie du membre de Pertusato). Source Vignerot *et al.* 2020.



Photo 3 Eboulement récent de la falaise de Bunifaziu

3.3.2 Les milieux naturels

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu maintient les critères liés à son intérêt méditerranéen évoqués lors de son inscription sur la liste des ASPIM en novembre 2009. La conservation des habitats et des espèces est actée par le décret de création de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu du 23 septembre 1999 dont le gestionnaire (le service APMIL de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica) est le garant. Comme toutes les réserves naturelles marines et insulaires françaises, notre espace protégé est classé selon les critères de l'IUCN en catégorie IV. Cependant, quelques îlots et zones marines de la RNBB bénéficient d'un statut de réserve intégrale qui pourrait correspondre à des espaces de catégorie I-a *sensus* IUCN (aire protégée principalement à des fins scientifiques). Cependant, le classement correspond à des aires dépassant 1 000 ha ou bien 100 ha pour les îles, même si ces surfaces sont jugées arbitraires par l'IUCN. Si le choix de la catégorie se fait en fonction du principal objectif de gestion, certaines réserves naturelles comme celle des Bucchi di Bunifaziu peuvent être classées entièrement en catégorie I-a, ou bien pourraient faire l'objet d'un classement multiple en catégorie I-a et IV.

Les potentialités de notre espace protégé sont donc très importantes. D'une part pour la conservation des nombreux habitats et des espèces d'intérêt patrimoniales et qui ont été listées dans les chapitres précédents. Certains effectifs d'espèces représentent des noyaux de populations, génétiquement stables que l'on peut considérer comme des populations sources (Cormorans huppés de Desmaret, Patelles géantes) pouvant jouer le rôle de point de départ d'une colonisation (naturelle ou artificielle) des habitats potentiels situés géographiquement à des échelles différentes en fonction des modes de dispersion des larves et des individus de ces espèces. La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu est donc capitale pour des populations d'espèces menacées. Le deuxième rôle potentiel est sans doute celui du transfert de génie écologique en matière de gestion durable des ressources. L'ancienneté de la mise en place des mesures de protection dans le sud de la Corse, la différence de réglementations et donc de pressions halieutiques au sein même de notre espace protégé en Corse, mais aussi en Sardaigne, la préservation de zones de références (zones de protection stricte) et enfin l'acquisition ancienne de données scientifiques fiables, sont à mettre au service de l'établissement de modèles de développements durables à l'échelle des zones côtières méditerranéennes.

3.3.2.1 Les grandes unités écologiques

Sur la base des écosystèmes, des biocénoses ou des habitats présents dans le périmètre de la RNBB, celui-ci peut être découpée en **16 unités écologiques**. Les parties marines et terrestres sont respectivement composées de huit unités écologiques cette classification proposée n'a pas évolué par rapport au plan de gestion de 2007.

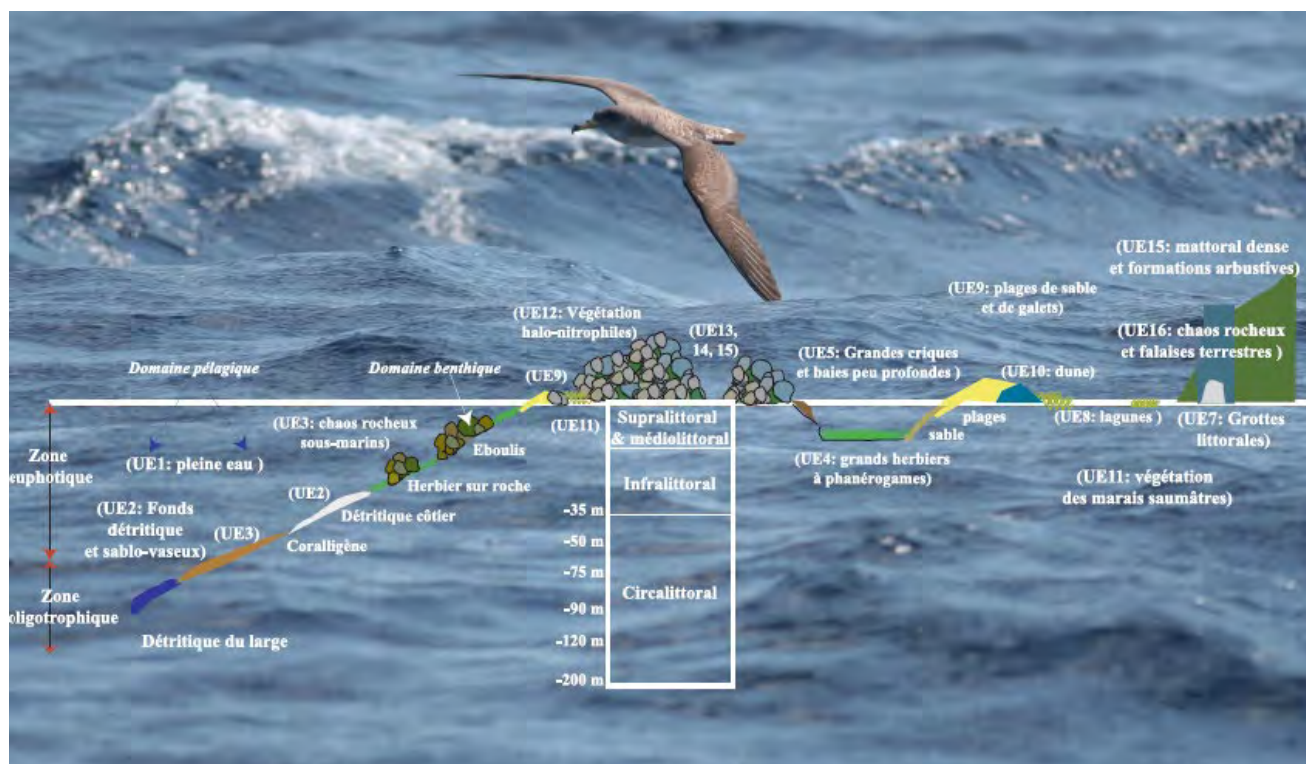


Figure. 35 Représentation schématique des unités écologiques de la RNBB (In OEC 2007).

- ⇒ L'unité écologique de « **pleine eau** » (UE1) comprend les eaux néritiques et littorales dont la profondeur dépasse 5 mètres. Dans cette unité se rencontre notamment des espèces pélagiques comme le grand dauphin *Tursiops truncatus*, la tortue marine *Caretta caretta*, ou le thon *Thunnus thynnus*. C'est ici que s'alimentent la plupart des oiseaux marins nicheurs de la réserve comme le puffin de Scopoli *Calonectris diomedea*, le cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* ou le goéland d'audouin *Ichthyiaetus audouinii*.
- ⇒ L'unité « **Fonds détritiques sableux et sablo-vaseux** » (UE2) rassemble l'ensemble des communautés des fonds du détritique des sables grossiers et des graviers sous l'influence des courants de fonds.
- ⇒ L'unité des **chaos rocheux sous-marins** (UE3) regroupe les habitats du coralligène,

les biocénoses des roches médiolittorales, des algues photophiles et des grottes semi-obscurées et obscures. Dans cette unité se concentre un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale et halieutique comme la langouste *Palinurus elephas*, l'araignée *Maja squinado*, le mérou brun *Epinephelus marginatus* et le corb *Sciaena umbra*. La faune fixée y est également largement représentée avec les faciès à gorgones *Paramuricea clavata* et *Eunicella sp.* Les associations à *Cystoseira sp.* et les herbiers à *Posidonia oceanica* sur roche sont aussi des éléments essentiels de cette unité.

- ⇒ Les **grands herbiers à phanérogames (UE4)** sont principalement composés d'herbiers à *Posidonia oceanica*. Habitat prioritaire de la directive Habitat, il est particulièrement fréquent et étendu dans le périmètre de la RNBB.
- ⇒ L'unité « **Grandes criques et baies peu profondes (sable et herbiers)** » (UE5) regroupe l'ensemble des habitats présents dans les criques et les baies. Les biocénoses des sables fins ou vaseux de mode calme et les herbiers de fond de golfe, notamment les herbiers à *Cymodocea nodosa*, en sont les représentants principaux. C'est en grande partie dans cette unité que devront être concentrés la fréquentation nautique et ses impacts (mouillage, rejets...).
- ⇒ La « **zone intertidale rocheuse** » (UE6) concerne l'ensemble du linéaire côtier de la RNBB (longueur égale à 203,7 km) à l'exception des zones sableuses et des plages de graviers. Il réunit la plupart des habitats, des biocénoses et des espèces remarquables des zones médiolittorales et infralittorales de Méditerranée. Les espèces présentes sont dépendantes de l'hydrodynamisme et particulièrement sensibles aux pollutions d'origines anthropiques, nous citerons notamment les trottoirs de *Lithophyllum lichenoides*, les populations de *Patella ferruginea*, et les ceintures d'algues *Cystoseira sp.* A ces pressions, viennent aujourd'hui s'ajouter les effets du changement climatique tels que la montée des eaux et la fréquences seiches marines.
- ⇒ Les « **grottes littorales** » (UE7), dont les plus connues sont celles de Sdragonata et de Calasciumara sont des habitats intéressants pour les chiroptères fréquentant le littoral du sud de la Corse.
- ⇒ Les « **lagunes** » (UE8), habitats prioritaires au titre de la directive européenne « Habitat », sont présentes sur la façade occidentale de la RNBB (Ventilegne, Pisciu Cane, Tistarila) et classées en zones de protection renforcée. Les biocénoses lagunaires eurythermes et euryhalines, les fourrés halophiles et les jonchaies en constituent les habitats les plus caractéristiques. Elles abritent des espèces phares comme *Salicornia sp.*, *Halimione portulacaïdes*, *Juncus maritimus* ou encore

Aphanius fasciatus. Les tortues cistudes *Emys orbicularis* peuvent également être présentes dans ces milieux. La problématique du crabe bleu *Callinectes sapidus*, espèce envahissante répertoriée depuis 2019 dans les lagunes de la RNBB, doit être actuellement pris en compte pour la gestion de ces unités écologiques sensibles.

- ⇒ Les « **plages de sable et de galets** » (UE9) rassemblent six habitats décrits dans le cahier des habitats et neuf faciès et communautés de la nomenclature Eunis. Cette unité regroupe notamment les plages de galets et de sables de la RNBB, les faciès des laisses de posidonies, les dunes embryonnaires et les hauts de plages représentant un linéaire côtier de 23,8 km. Elle constitue un lieu de reproduction potentiel pour la tortue caouanne (*Caretta caretta*). Zones d'attraction prioritaire pour le tourisme balnéaire, ces milieux nécessitent des stratégies de protection et de gestion adaptées.
- ⇒ L'unité écologique « **dune** » (UE10) regroupe l'ensemble des milieux dunaires, abritant notamment les fourrés à Genévriers sur dunes, les dunes mobiles à *Ammophila arenaria* méditerranéennes et les dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritima*. De nombreuses espèces végétales endémiques et/ou protégées (*Armeria pungens*, *Crucianella maritima*, *Euphorbia peplis*) sont présentes dans cette unité fonctionnelle extrêmement fragile et nécessitant une attention particulière du gestionnaire notamment sur Piana (archipel des Lavezi) et Lavezu.
- ⇒ Les végétations des marais saumâtres et des bordures des lagunes ont été regroupées dans l'unité « **végétation des marais saumâtres** » (UE11). Celle-ci est composée des prés-salés méditerranéens des bas niveaux avec notamment les marais salés méditerranéens à *Juncus maritimus* et *Juncus acutus*, les roselières méditerranéennes à *Juncus subulatus* et les étages inférieurs des marais salés à *Halimione portulacoides*. Les végétations pionnières à *Salicornia*, *Suaeda* et *Salsola* des marais salés constituent le deuxième habitat de cette unité. Sur les bordures de lagunes de Tistarila, Ventilegne et Pisciu Cane, cette unité est localisée dans la zone de contact entre les lagunes situées en zone de protection renforcée et l'extérieur de la réserve ouverte aux activités cynégétiques.
- ⇒ Les « **végétations halo-nitrophiles** » (UE12) sont surtout localisées sur les îlots. C'est dans cette unité que l'on dénombre une grande partie des populations de l'endémique corso-sarde *Silene velutina*, espèce protégée et prioritaire de l'annexe II de la Directive. Les fortes densités en oiseaux marins (reposoirs, nids...) rencontrées dans cette unité peuvent être à l'origine d'interactions négatives entre les oiseaux marins et la végétation. Des contrôles (dénombrement, cartographie...) réguliers

doivent permettre de suivre et d'évaluer d'éventuels impacts sur les raretés floristiques de la réserve.

- ⇒ Les « **pelouses** » (UE13) présentes sur Lavezu résultent de l'utilisation pastorale passée de cette île. Elles constituent une unité à forte diversité floristique, mais les suivis cartographiques réalisés depuis 1982 mettent en évidence un embroussaillage lié à l'abandon des activités pastorales traditionnelles à la fin des années 1990. Elles doivent donc faire l'objet de suivis scientifiques pluridisciplinaires permettant d'orienter la gestion vers des modes pertinents alliant les intérêts de la conservation de la flore et de la faune avec les contraintes de l'accueil du public faisant aujourd'hui l'objet de mesures de gestion et de réglementations restrictives.
- ⇒ Les « **garrigues côtières à *Helichrysum*** » (UE14) sont localisées sur les îlots de la RNBB. Elles peuvent y être considérées comme stables. Sur l'île Lavezu, elles regroupent l'association phytosociologique « Thymeleo-Helichrysitum » colonisant les pelouses qui ne sont plus pâturées. Le suivi cartographique sous SIG permet de distinguer les garrigues littorales primaires, les garrigues côtières à *Helichrysum* et les garrigues à *Thymelea*.
- ⇒ L'unité « **matorral dense et formations arbustives** » (UE 15) est située en limite supérieure de l'unité précédente. Elle regroupe le matorral arborescent à olivier sauvage, à lentisque et à myrte, la fruticée à Calicotome, les formations à *Euphorbia dendroïdes* et les maquis à *Cistus sp.* et à *Lavandula stoechas*. Cette unité est particulièrement représentée sur les îles de l'archipel des Cirkicali et sur la presqu'île des Bruzzi.
- ⇒ Les « **chaos rocheux (tors) et falaises terrestres** » (UE16) constituent la dernière unité écologique de notre classification. Présente sur l'ensemble des parties terrestres et insulaires de la RNBB, elle est caractérisée dans les îles Lavezi par les chaos abritant les populations de puffins de Scopoli (*Calonectris diomedea*) et dans les îles Cirkicali par les falaises à *Juniperus phoenicea*. Habitats importants de cette unité, les peuplements rupicoles des falaises cristallines et calcaires abritent de nombreuses plantes (*Asplenium maritimum*, *Asplenium obovatum*, *Nananthea perpusilla*, *Silene*, *Podarcis tiliguerta*, *Lacerta bedriaga*).

En ce qui concerne les petits îlots, les cartographies de la végétation sont disponibles dans notre système d'information géographique mais ne sont pas présentées dans ce document compte tenu de leur petite taille (Tableau 6). Il convient également de mentionner que pour la presqu'île des Bruzzi et les milieux lagunaires, les cartographies des unités écologiques sont actuellement en phase de réalisation et seront intégrées à la base des cartographies de végétations déjà existantes. La cartographie de la végétation de l'île Lavezzi a été réactualisée en 2012 par Luciani (2012). La cartographie des habitats de l'île Lavezzi est en cours de réalisation par le CBNC (UAC).

Tableau 10.. Etat des cartographies de la végétation à la disposition du gestionnaire de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu (autres zones terrestres et îlots).

Nom de la zone	Bibliographie
Ilot des Bruzzi	Paradis G. et C. Lorenzoni., 1996. Impact des oiseaux marins nicheurs sur la dynamique de la végétation de quelques îlots satellites de la Corse (France). Colloque Phytosociologique XXIV, "Fitodinamica: i differenti aspetti della dinamica vegetale", Camerino, 16-18 febbraio 1995 : 395-431. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997. Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle. Bioret F. et F. Gourmelon, 2003. Cartographie de la végétation terrestre des îlots marins de la RNBB. UMR 6554 CNRS, IUEM, Tecnopôle Brest-Iroise, Plouzané.
Presqu'île des Bruzzi	Lorenzoni C., Paradis G., Piazza C., 1994. - Un exemple de typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie : les pourtours de la baie de Figari et du cap de la Testa Ventilegne (Corse du Sud). <i>Colloques Phytosociologiques XXII</i>, Typologie phytosociologique des habitats, Bailleul, 1993 : 213-296. Bioret F, Gourmelon F. et JM Culioli, 1997. Cartographie des habitats terrestres des milieux naturels et semi-naturels du littoral sud de la Corse, de Roccapina (Sartène) à la Punta di a Chiappa (Porto-Vecchio). Paradis G., Lorenzoni C., Piazza C. et M.C. Quilichini, 1999.- Typologie d'habitats littoraux basée sur la phytosociologie : la végétation de pointes du sud de la Corse. <i>Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse, Fr.</i>, n° 59 : 23-90.
Ilot de Purraja (Figari)	A réaliser
Ilot Tunnara	Bioret F. et F. Gourmelon, 1997. Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle. Paradis G. et C. Piazza., 2011. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 13e note : îlots de la Tonnara. <i>Monde des Plantes</i>, 506 : 11-24
Etang de Pisciu Cane	A réaliser
Etang de Tistarila	A réaliser
Etang de Ventilegne	A réaliser

Ilots de Fazzio	Paradis G., 1996 . Contribution à la connaissance des stations corses de <i>Silene velutina</i> dans un but de conservation : chorologie, synécologie, menaces. Programme LIFE.
Ilot de Piana (Archipel des Lavezzi)	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Zevaco-Schmitz C., 1988 . Flore et végétation de l'île Piana (archipel des Lavezzi), aspect évolutif en 18 années sous l'impact d'un troupeau de chèvres. <i>Trav. Sci. Parc. nat. rég. Rés. nat. Corse</i> , Fr., 14 : 31-51. Paradis G., Lorenzoni C., Piazza C., 1994 .- Flore et végétation de l'île Piana (Réserve des Lavezzi, Corse du Sud). <i>Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse, Fr.</i> , n° 50 : 1-87. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997 . Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle : 43 p.
Ilot de Ratino	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Paradis G., Lorenzoni C., 1995 .- Végétation et flore des îles Ratini et Porraggia (Réserve des Lavezzi, Corse du Sud). <i>Trav. sc. Parc nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr.</i> , n° 51 : 1-69. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997 . Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle : 43 p. Bioret F. et F. Gourmelon, 2003 . Cartographie de la végétation terrestre des îlots marins de la RNBB. UMR 6554 CNRS, IUEM, Tecnopôle Brest-Iroise, Plouzané.
Ilot de Sperduti	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes.
Ilot de Poragia (Archipel des Lavezzi)	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Paradis G., Lorenzoni C., 1995 .- Végétation et flore des îles Ratini et Porraggia (Réserve des Lavezzi, Corse du Sud). <i>Trav. sc. Parc nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr.</i> , n° 51 : 1-69. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997 . Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle : 43 p.
Ilots du Toro	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes.
Ile de Piana (Archipel des Cerbicales)	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Bioret F. et F. Gourmelon, 2003 . Cartographie de la végétation terrestre des îlots marins de la RNBB. UMR 6554 CNRS, IUEM, Tecnopôle Brest-Iroise, Plouzané.
Ile de Forana	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Bioret F. et F. Gourmelon, 2003 . Cartographie de la végétation terrestre des îlots marins de la RNBB. UMR 6554 CNRS, IUEM, Tecnopôle Brest-Iroise, Plouzané.
Ile de Maestro Maria	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997 . Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle.

	Paradis G., Piazza C. et J.M.Culioli, 2004 . Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 11e Note: îlots de Maestro Maria (archipel des Cerbicales). Monde des Plantes, 483 : 19-27.
Ile de Pitricaghjosa	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes. Bioret F. et F. Gourmelon, 1997 . Suivi de la dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en Réserve naturelle. Paradis G., Piazza C. et M.L. Pozzo di Borgo, 2006. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 12e note : île Pitricaghjosa (archipel des îles Cerbicales). Bull. Soc. bot. Centre-Ouest, 37 : 223-254
Ilots de la Vacca	Dubray N.S., 1982 . Etude phytosociologique des archipels des îles Cerbicales et Lavezzi, Parc Naturel régional de la Corse A.G.R.N.I.C.L: 13p+ 2 cartes.
Ilots de Folacca, Folachedda	A réaliser
Ilot de Farina	Paradis G., Piazza C. et M.L. Pozzo di Borgo, 2002 . Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 8e note : îlots de Fautea et de Farina. Monde des Plantes, 474 : 1-12.

3.3.2.2 Les habitats naturels

Au sein de la RNBB, on recense 17 grands types d'habitats que l'on peut décliner en 47 habitats élémentaires. Parmi ces derniers, 33 habitats élémentaires sont inscrits à l'annexe I de la directive européenne « habitats » (1992) et 3 sont prioritaires (voir ci-dessous). Les cartographies d'habitats naturels sont disponibles dans le Système d'Information Géographique de la RNBB.

Tableau 11. Habitats prioritaires de la directive 92/43/CEE recensés dans la RNBB

Grand type de milieu	Grand type d'habitat (cahier d'habitats)	Type d'habitat élémentaire (cahier d'habitats, Corine et Eunis)	Code CORINE	Code UE	Directive Habitat	Eunis Habitat	Localité
Habitat marin	Herbiers de posidonies	Herbiers de posidonies	11.331	1120	A1	A4.5	RNBB
Lagunes	Lagunes	Biocénose lagunaire euryhaline et eurytherme	21	1150	A1	A2.7	Pisciu Cane, Vintilegni, Tistarila
Habitat côtier	Fourrés du littoral à genévriers	Fourrés à Genévriers sur dunes	1627	2250-01	A1	B1.6	Piana (Lavezi)

3.3.2.2.1 Les habitats marins

En Méditerranée, la cartographie des habitats marins et types de fonds, associée à des inventaires patrimoniaux, s'est largement développée au cours des années 2000, dans le cadre de programmes européens (e.g. programmes dans le cadre des procédures Natura 2000 en mer -Directive Habitat Faune et Flore) mais aussi à l'initiative de démarches nationales (e.g. Programme de cartographie des habitats marins patrimoniaux - CARTHAM de l'Agence des aires marines protégées – AAMP) selon Pergent-Martini *et al.* (2015). Les progrès techniques des méthodes d'acquisition ont permis d'augmenter la précision des levés, au regard de surfaces cartographiées de plus en plus grandes (Pergent-Martini *et* Pergent, 2010). Nos analyses cartographiques montrent tout de même dans les zones profondes de l'ouest et de l'est de la RNBB un pourcentage de près de 25 % de la surface de la RNBB non encore cartographiée à ce jour pour les biocénoses.

Plusieurs habitats ont fait l'objet de suivis de leur état de conservation dans les Bucchi di Bunifaziu. On peut citer les travaux des programmes CARTHAM de 2012 (Buron *et al.* 2012) pour lequel plus de 900 reconnaissances ponctuelles ont été réalisées dans les 4 zones d'étude permettant la cartographie des habitats Natura 2000 (sites FR9402015, FR9400587 et FR9400591).

Le programme CARTHAMED de 2015 (Pergent-Martini *et al.* 2015) a permis une meilleure connaissance des habitats. Afin de disposer de données actualisées sur la distribution des habitats benthiques superficiels, un traitement par télédétection est réalisé par les concepteurs de CARTHAMED sur l'ensemble des zones non prises en compte dans les programmes de cartographie récents (e.g. CARTHAM, CAPCORAL et CORALCORSE). Ce traitement a été effectué avec les photographies aériennes de bonne qualité, les plus récentes, à une résolution de 0,5 m. Une pré-cartographie est obtenue, qui permet de mettre en évidence les zones d'incertitudes. Une fois identifiée, ces zones ont été vérifiées sur le terrain, et validées ou modifiées pour établir une carte finale. La base de travail validée dans le SIG pour la gestion de la RNBB est donc logiquement celle de CARTHAMED.

Les herbiers à *Posidonia oceanica* (Linnaeus), habitats prioritaires sont largement représentés au sein de la RNBB. *Posidonia oceanica* est une espèce protégée en France : arrêté du 19 juillet 1988. Les herbiers de posidonies sont eux protégés par arrêté du 20 novembre 1989. C'est un écosystème de très haute valeur du point de vue de la biodiversité, la protection du littoral et pour l'enrichissement de certains autres écosystèmes littoraux (Boudouresque *et al.* 2006). C'est un des écosystèmes pivots les plus productifs au monde, aux rôles écologiques et économiques majeurs et qui constitue un excellent puit de carbone pour la Méditerranée (Molinier *et* Picard, 1952 ; Boudouresque *et* Meinesz, 1982 ; Jeudy de Grissac *et*

Boudouresque, 1985 ; Bellan-Santini *et al.*, 1994 ; De Falco *et al.*, 2000, 2003 ; Gacia et Duarte, 2001 ; Pergent-Martini *et al.*, 2020a). La connaissance cartographique de cet habitat et son rôle comme indicateur est aujourd'hui bien connu (Pergent *et al.*, 1995 ; Pergent, 2007, Pergent-Martini et Pergent, 2010). Dans de nombreuses zones de Méditerranée, il est gravement atteint par l'anthropisation et certains herbiers sont en fort recul. Les herbiers de *Posidonia oceanica* sont caractéristiques de l'étage infralittoral de la mer Méditerranée (profondeur : de quelques dizaines de centimètres à 30-40 mètres). Sur substrat dur ou meuble, ces herbiers constituent l'un des principaux climax. Ils tolèrent des variations d'amplitudes relativement importantes en ce qui concerne la température et l'hydrodynamisme mais craignent la dessalure. Le plan de gestion de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu (OEC, 2007), considérait qu'ils occupaient une superficie potentielle de 11 500 ha (Pasqualini, 1997). La cartographie de cet habitat avait été réalisée au sein de la RNBB à l'échelle du 25 000^{ème} sur l'ensemble du périmètre et à l'échelle du 2000^{ème} dans les zones de non-prélèvements (Petragallo *et al.* 2004 ; Valette-Sansevin A *et al.* 2019). Avec l'amélioration des méthodologies cartographiques, nous pouvons estimer à partir des couches CARTHAMED cette surface à 8 976,5 ha (biocénose de l'herbier à *Posidonia oceanica*, association de la matte morte de *Posidonia oceanica* ; mosaïque *Posidonia oceanica*). Il couvre 61 % de l'infralittoral (0-40m) de la RNBB. La valeur économique des herbiers de Posidonie est très importante et fait l'objet de nombreuses évaluations. L'avantage majeur de l'herbier à *P. oceanica* réside dans sa capacité à stocker du carbone dans le sol pendant des siècles, voire des millénaires, capacité similaire ou supérieure à celles mesurées dans plusieurs écosystèmes terrestres considérés comme efficaces en matière de stockage de carbone tels que les tourbières, les zones humides, les forêts boréales et la forêt méditerranéenne (Pergent-Martini *et al.*, 2020b)

Deux typologies d'herbiers de Posidonies particulières et remarquables d'un point de vue écologique sont observées, « l'herbier de colline » selon Boudouresque *et al.* (1986) et les « formations récifales de Posidonie ». Ces récifs bio construits sont considérés comme des monuments naturels et ont été répertoriés dans un atlas sur l'ensemble du littoral méditerranéen français (Barralon *et al.* 2018 ; Rouanet *et al.* 2022). Dans le périmètre de la RNBB, on dénombre 9 sites Santa Manza Maora, Gurgazu, Piantarella, Paragan, Vintilegna, A testa, Fortinu, San Ghjuvanni et Furneddu. Le fond du golfe de Sant'Amanza, au niveau de Maora, abrite un récif barrière avec lagon de matte et deux récifs perpendiculaires. Les formations de Maora ne sont incluses dans la RNBB que dans leurs parties nord. La partie sud de ce site ainsi que les récifs devraient être classées en RNC dans le cadre du projet de Réserve naturelle Multisite. La présence des cicatrices d'engins nautiques sur le récif de posidonie doit encourager une interdiction d'ancrage pour pouvoir en préserver l'intégrité

physique. Dans le cadre du DOCOB Natura 2000 des actions de conservation devront être réalisées dans ce sens en favorisant le regroupement des bateaux dans la zone prévue à cet effet avec les pannes flottantes situées devant la zone de l'activité aquacole.

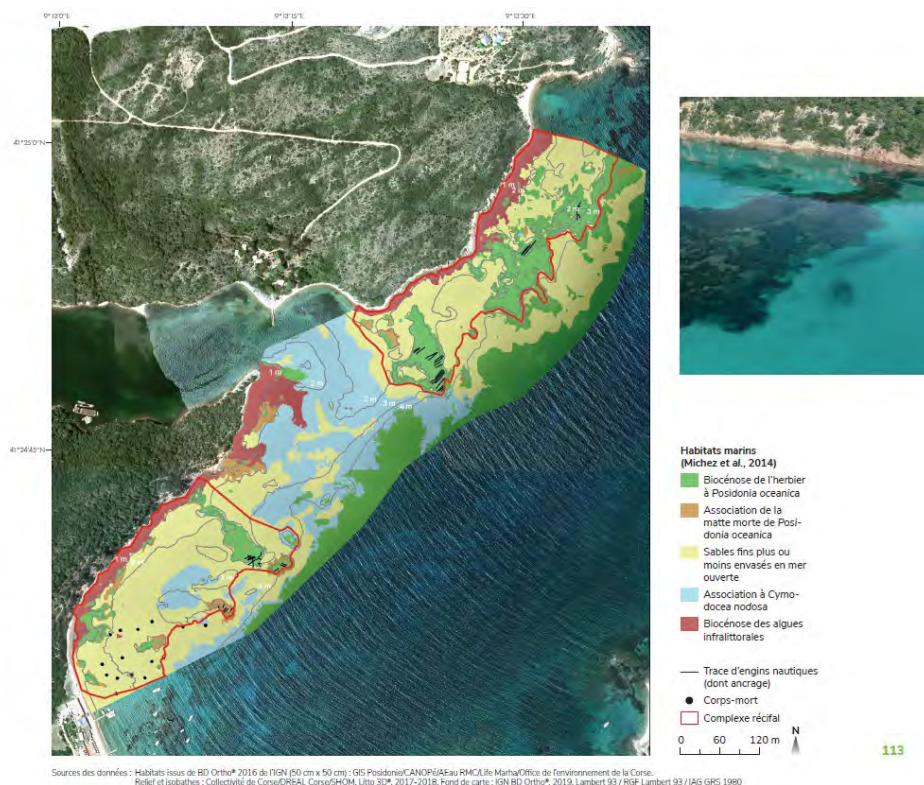


Figure 38 Inventaire et cartographie des formations récifales à *Posidonia oceanica* de Maora Stintinu (Golfu di Sant'Amanza, Bunifaziu).

Le PADDUC indique qu'en lien avec la stratégie de développement de la plaisance et de la filière nautique, il est nécessaire de rechercher les moyens et équipements permettant de diminuer la pression de la fréquentation des espaces remarquables et sensibles de la Corse. En fin d'année 2019, l'Assemblea di Corsica a déclaré l'urgence climatique et écologique (délibération AC 19-459) et décidé d'engager une concertation réunissant les institutions de la Corse, la société civile, les universitaires, les chercheurs, les associations, les syndicats et les acteurs économiques.

La posidonie est une plante à fleurs endémique de la Méditerranée qui possède une croissance de seulement un centimètre par an, ce qui la rend particulièrement vulnérable à la jetée, au ragage de la chaîne au mouillage, et à la remontée de l'ancre au niveau de zones hautement fréquentées par des grands bateaux de plaisance utilisant des ancres énormes.

De manière générale, les herbiers de Posidonie observés apparaissent dans un bon état de conservation dans la RNBB. L'ancrage répétitif des bateaux de plaisance constitue actuellement la cause d'impact la plus fréquente sur les herbiers dans certains secteurs des Bucchi. Des signes évidents de l'impact mécanique des ancres (destruction de la canopée,

trous circulaires dans la matte, déchaussement/arrachement des rhizomes, etc.) ont notamment été observés au niveau des herbiers situés dans les criques et les baies les plus fréquentées de la RNBB.

En 2018, toutes les études scientifiques montraient l'aggravation de la dégradation des herbiers de Posidonies liée au mouillage des navires de grande taille (au-delà de 24 mètres). Griffiths *et al.* (2017) fournissent une valeur impactée au minimum de 83 à 582 m² pour des bateaux de taille comprise entre 50 et 100 m de long et au maximum entre 680 et 4600 m², les écarts entre ces valeurs étant fonction de la profondeur d'ancrage et donc de la longueur de chaîne déployée. Ce travail est basé sur une surface d'abrasion liée au mouvement de la chaîne autour d'une ancre. Malgré l'existence de la Réserve naturelle, les écosystèmes sous-marins des Bucchi di Bunifaziu subissaient une haute pression d'ancrage de la grande plaisance (Fontaine *et al.*, 2019). Il était donc nécessaire de mettre rapidement en place des mesures de gestion afin d'en stopper l'impact sur les herbiers de Posidonie. En effet, les derniers travaux scientifiques menés dans l'extrême sud de la Corse (Pergent-Martini *et al.*, 2020a, 2022) et les observations réalisées sur le terrain par le gestionnaire, témoignaient de l'impact subi par les herbiers à *Posidonia oceanica* sur matte des zones de Balistra avec une réduction de 7,5% mais également avec des impacts sur le secteur de Piantarella-Calalonga. Depuis 2018, l'UAC n'a pas souhaité continuer à concentrer la gestion du problème de l'ancrage uniquement autour de l'île Lavezu et dans la baie de la Rundinara. La gestion de l'ancrage des grandes unités de plus de 24 mètres devait donc être globale dans l'ensemble de l'infralittoral des Bucchi di Bunifaziu (entre 0 et 40 m). L'arrêté préfectoral n°206/2020, réglementant le mouillage et l'arrêt des navires de 24 mètres et plus dans le périmètre de la RNBB a été le premier arrêté pris en Corse. Cette mesure est aujourd'hui applicable sur tout le littoral de la Corse en complément de l'arrêté n°123/2019 interdisant le mouillage dans « une zone correspondant à un habitat d'espèces végétales marines protégées lorsque cette action est susceptible de lui porter atteinte ».

De nombreux autres habitats présentent des valeurs patrimoniales importantes du fait de leurs critères de représentativité en Méditerranée et des menaces directes et indirectes qui pèsent sur eux. Les grandes criques et baies peu profondes de Lavezi, Cavalu, Vintilegna, Sant'Amanza, Portu-Novu et Rundinara sont déclinées en un habitat élémentaire unique du cahier d'habitat mais également de la codification Eunis, la biocénose des sables vaseux de mode calme (Méditerranée). Cet habitat demeure sous l'influence des apports de nutriments et de contaminants originaires des bassins versants entraînant des risques de phénomènes d'hypoxie ou d'anoxie en raison le faible renouvellement des eaux. Il peut également s'avérer être un bon indicateur du niveau d'anthropisation de ces mêmes bassins versants.

En mer, le grand type d'habitat « récifs » regroupe à lui seul 5 habitats élémentaires et 37 associations et faciès décrits en niveau 4 par la codification Eunis. C'est en son sein que l'on trouve les habitats de la roche du médiolittoral et toute la faune et la flore de la zone intertidale. Les biocénoses des algues photophiles et du coralligène sont également intégrées dans ce grand type d'habitat. L'ensemble des faciès de gorgones, cystoseires, des grands bryozoaires sont également des éléments importants de la richesse patrimoniale de la RNBB et nécessitent de la part du gestionnaire une attention toute particulière par rapport à l'impact des activités subaquatiques mais également, des changements globaux liés à l'élévation de la température de la mer.

Les grottes marines submergées ou semi-submergées sont des habitats d'une extrême sensibilité aux impacts anthropiques. La grotte de la Sdragonato et les grottes sous-marines des sites de plongée sont des zones présentant des habitats particulièrement sensibles (Creocean, 2010).

Les habitats lagunaires de la RNBB sont situés en zone de protection renforcée (Pisciu Cane, Tistarila et Vintilegni). Les eaux riches en sels nutritifs provenant des bassins versants qu'elles traversent favorisent le développement du phytoplancton lagunaire. Ainsi, ces lagunes constituent des zones de nourrissage et d'abri pour de nombreuses espèces marines. L'aphaniosoma de Corse y est bien représenté. La menace de l'invasion du crabe bleu *Callinectes sapidus* dans ces milieux constitue une préoccupation pour le gestionnaire. Les végétaux très denses adaptés à l'influence réciproque de la mer et de la terre abritent de nombreuses espèces aquatiques et d'oiseaux. Ces biotopes représentent en effet un abri idéal pour la nidification, la reproduction et constituent une importante source de nourriture. Des goélands leucophées, des hérons cendrés, des aigrettes garzettes et même de jeunes balbuzards y sont régulièrement observés. La mosaïque de végétation et la présence de plans d'eau permanents permettent l'accueil irrégulier de quelques anatidés hivernants ou migrateurs (canards colvert, pilet, souchet, sarcelles d'été et d'hiver...) et de limicoles en migration (bécassine des marais, bécassine sourde, chevaliers, barge à queue noire, bécasseau minute). Le colvert, la poule d'eau et le râle d'eau nicheraient occasionnellement sur l'étang de Tistarila. La faible superficie de ces milieux limite (voire empêche) cependant la possibilité d'y accueillir un peuplement permanent. Difficiles d'accès, ces zones humides sont relativement peu fréquentées. Le maquis qui les entoure est parcouru par quelques bovins. La chasse aux oiseaux de passage y est pratiquée aux abords. Les cartographies d'habitat et des biocénoses ont été initiées en 2021 dans le cadre du projet Life Marha pour l'étang de Pisciu Cane et feront l'objet d'étude spécifiques et complémentaires inscrites dans la programmation du plan de gestion.

L'ensemble des informations relatives aux surfaces cartographiées (Figures 39, 40 et 41) sont décrites dans les tableaux 8 et 9 pour le périmètre général, les ZPR et les ZNP de la RNBB.

Tableau 12. Listes des habitats marins référencés dans la RNBB

Grand type de milieu	Grand type d'habitat (Cahier d'habitats)	Type d'habitat élémentaire (cahier d'habitats, Corine et Eunis)	Code Corine	Code UE
Habitat côtier	Récifs	Biocénose de la roche supralittorale (Méditerranée)	11.24	1170-10
Lagunes	Lagunes	Biocénose lagunaire euryhaline et eurytherme (Méditerranée)	21	1150
Habitat marin	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Biocénose des sables fins des hauts niveaux (Méditerranée)	11.22	1110-05
Habitat marin	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Biocénose de sable fin calibré (Méditerranée)	11.22	1110-06
Habitat marin	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Biocénose des sables grossiers et graviers sous influence des courants de fond (Méditerranée)	11.22	1110-07
Habitat marin	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Biocénose des sables grossiers et graviers brassés par les vagues (Méditerranée)	11.23	1110-08
Habitat côtier	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Biocénose des galets infralittoraux (Méditerranée)	11.23	1110-09
Habitat marin	Herbiers de posidonies	Herbiers de posidonies (Posidonion oceanicae)	11.331	1120
Habitat marin	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Biocénose des sables supralittoraux (Méditerranée)	14	1140-07
Habitat marin	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Biocénose des lasses à dessiccation lente	14	1140-08
Habitat marin	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Biocénose des sables médiolittoraux (Méditerranée)	14	1140-09
Habitat marin	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Biocénose des détritiques médiolittoraux	14	1140-10
Habitat marin	Récifs	Biocénose de la roche médiolittorale supérieure (Méditerranée)	11.24	1170-11
Habitat marin	Récifs	Biocénose de la roche médiolittorale inférieure (Méditerranée)	11.24-11.25	1170-12
Habitat marin	Récifs	Biocénose des algues photophiles (Méditerranée)	11.24-11.25	1170-13
Habitat marin	Récifs	Biocénose du coralligène (Méditerranée)	11.22	1170-14
Habitat marin	Grandes criques et baies peu profondes	Biocénose des grottes médiolittorales		8330-02
Habitat marin	Grandes criques et baies peu profondes	Biocénose des grottes semi-obscur		8330-03
Habitat marin	Grandes criques et baies peu profondes	Biocénose des grottes obscures		8330-04

Tableau 13 Informations écologiques des habitats présents sur le site Natura 2000 (in Buron et al. 2012).

SITE Natura 2000	Habitat	Conservation	Evaluation globale
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	1110 - Bancs de Sable à faible couverture permanente d'eau marine	C A	A
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	1120 - Herbiers à posidonies (<i>Posidonium oceanicae</i>)	Majorité du site : A Golfe de Sant'Amanza, baie de Figari et goulet de Bonifacio : C	A
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	/ B	B
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	1160 - Grandes criques et baies peu profondes	/ B	B
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	1170 – Récifs	C A	A
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées	/	/
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	Sédiments meubles du Circalittoral	/	/
SITE FR9402015 « Bouches de Bonifacio, Iles des Moines	Sédiments meubles du Circalittoral (vase)	/	/
SITE FR9400587 « Iles Cerbicale et frange littorale »	1110 - Bancs de Sable à faible couverture permanente d'eau marine	A	A
SITE FR9400587 « Iles Cerbicale et frange littorale »	1120 - Herbiers à posidonies (<i>Posidonium oceanicae</i>)	A	A
SITE FR9400587 « Iles Cerbicale et frange littorale »	1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	B	B
SITE FR9400587 « Iles Cerbicale et frange littorale »	1170 – Récifs	A	A
SITE FR9400587 « Iles Cerbicale et frange littorale »	Sédiments meubles du Circalittoral	/	/
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	1110 - Bancs de Sable à faible couverture permanente d'eau marine	A	A
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	1120 - Herbiers à posidonies (<i>Posidonium oceanicae</i>)	A	A
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	B	B
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	1170 – Récifs	A	A
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées		
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	Sédiments meubles du Circalittoral	/	/
SITE FR9400591 « Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi »	Sédiments meubles du Circalittoral (vase)	/	/

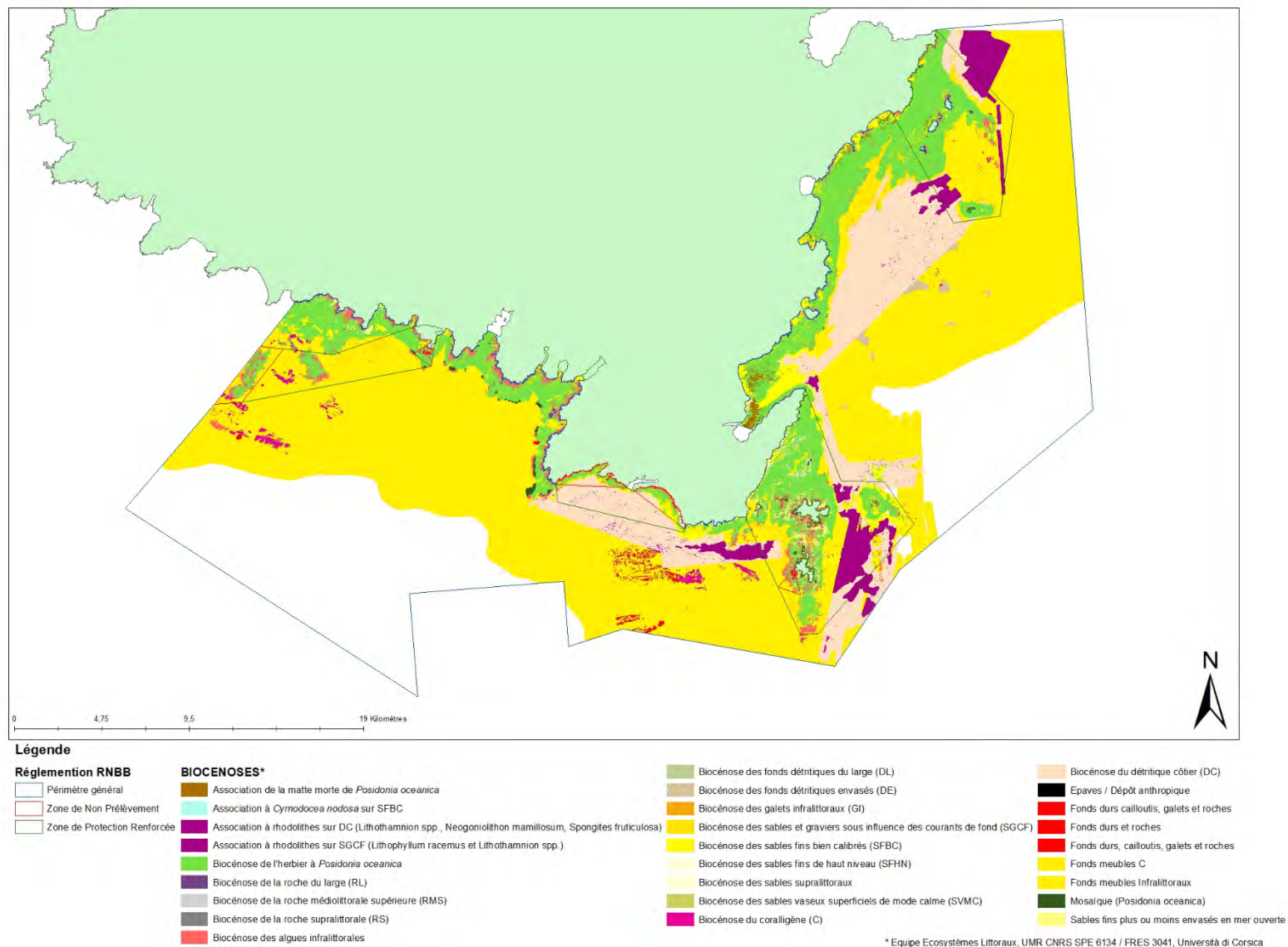


Figure 39: Distribution des biocénoses de la RNBB (source des données CARTHAMED).

Tableau 14 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre de la RNBB

Type de biocénose RNBB	Surface en ha	pourcent_ Surf_RNBB
Fonds meubles	34 378,22	42,96%
Biocénose de l'herbier à <i>Posidonia oceanica</i>	8 708,49	10,88%
Biocénose du détritique côtier (DC)	7 949,53	9,93%
Association à rhodolithes sur DC (<i>Lithothamnion</i> spp., <i>Neogoniolithon mamillosum</i> , <i>Spongites fruticulosa</i>)	2 087,20	2,61%
Fonds meubles	2 066,08	2,58%
Biocénose des sables fins bien calibrés (SFBC)	1 370,32	1,71%
Biocénose des algues infralittorales	1 352,80	1,69%
Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond (SGCF)	773,99	0,97%
Biocénose du coralligène (C)	420,64	0,53%
Sables fins plus ou moins envasés en mer ouverte	260,30	0,33%
Fonds durs, cailloutis, galets et roches	197,40	0,25%
Association de la matte morte de <i>Posidonia oceanica</i>	190,84	0,24%
Biocénose des fonds détritiques envasés (DE)	151,92	0,19%
Mosaïque (<i>Posidonia oceanica</i>)	77,16	0,10%
Biocénose des galets infralittoraux (GI)	16,54	0,02%
Fonds durs et roches	11,04	0,01%
Biocénose de la roche supralittorale (RS)	6,90	0,01%
Association à <i>Cymodocea nodosa</i> sur SFBC	5,42	0,01%
Biocénose de la roche médiolittorale supérieure (RMS)	0,48	0,00%
<i>Non cartographié</i>	19 993,88	24,99%
Total général	80 019,15	100,00%

Tableau 15 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre des ZPR de la RNBB

Type de biocénose ZPR RNBB	Surface ZPR RNBB	Pourcent Surf ZPR RNBB
Biocénose de l'herbier à <i>Posidonia oceanica</i>	3 821,36	30,91%
Fonds meubles	3 224,83	26,08%
Biocénose du détritique côtier (DC)	1 613,67	13,05%
Association à rhodolithes sur DC (<i>Lithothamnion</i> spp., <i>Neogoniolithon mamillosum</i> , <i>Spongites fruticulosa</i>)	1 085,35	8,78%
Fonds meubles	777,83	6,29%
Biocénose des algues infralittorales	555,05	4,49%
Biocénose des sables fins bien calibrés (SFBC)	456,69	3,69%
Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond (SGCF)	293,20	2,37%
Sables fins plus ou moins envasés en mer ouverte	208,52	1,69%
Biocénose du coralligène (C)	68,22	0,55%
Biocénose des galets infralittoraux (GI)	16,27	0,13%
Association de la matte morte de <i>Posidonia oceanica</i>	12,19	0,10%
Biocénose de la roche supralittorale (RS)	5,19	0,04%
Mosaïque (<i>Posidonia oceanica</i>)	5,18	0,04%
Fonds durs, cailloutis, galets et roches	1,33	0,01%
<i>Non cartographié</i>	218,27	1,77%
Total général	12 363,16	100,00%

Tableau 16 Surfaces répertoriées de chaque biocénose dans le périmètre des ZNP de la RNBB

Type de biocénose ZNP RNBB	Surface ZNP RNBB	Pourcent Surf_ZNP RNBB
Biocénose de l'herbier à <i>Posidonia oceanica</i>	385,82	37,81%
Fonds meubles	167,00	16,36%
Biocénose des algues infralittorales	160,17	15,70%
Biocénose du détritique côtier (DC)	104,46	10,24%
Fonds meubles	104,30	10,22%
Biocénose des sables fins bien calibrés (SFBC)	55,83	5,47%
Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond (SGCF)	11,72	1,15%
Biocénose du coralligène (C)	11,29	1,11%
Sables fins plus ou moins envasés en mer ouverte	2,70	0,26%
Association de la matte morte de <i>Posidonia oceanica</i>	2,03	0,20%
Mosaïque (<i>Posidonia oceanica</i>)	1,81	0,18%
Biocénose de la roche supralittorale (RS)	0,15	0,01%
Non cartographié	13,22	1,30%
Total général	1 020,50	100,00%

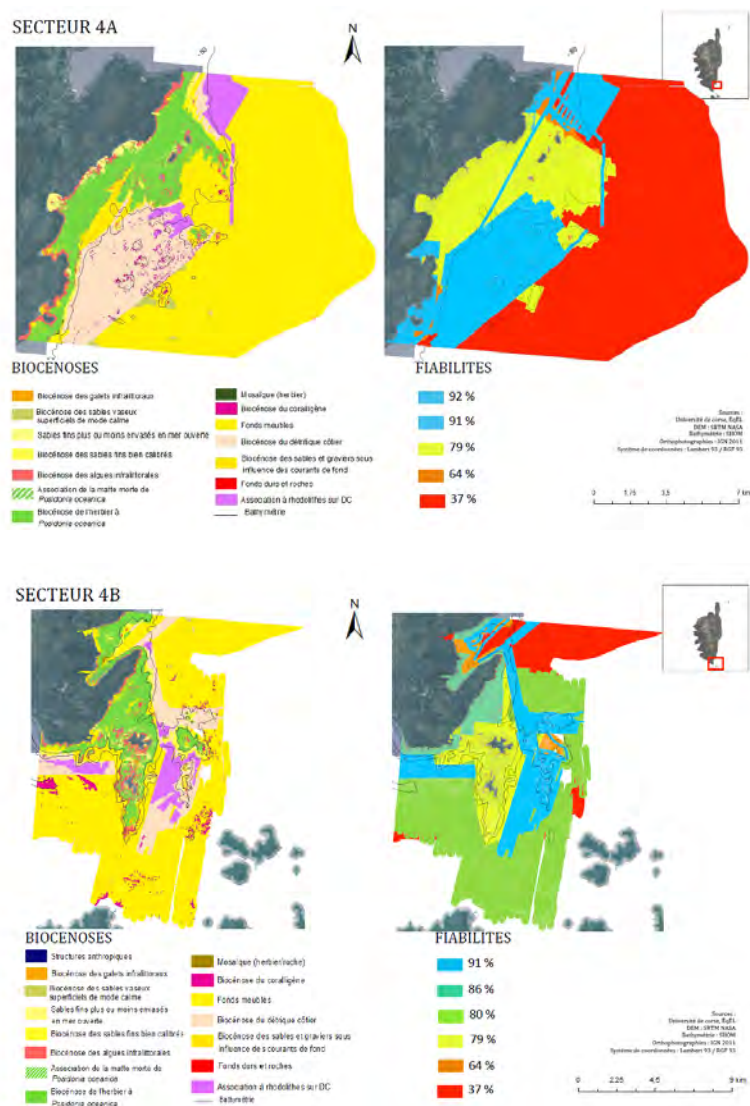
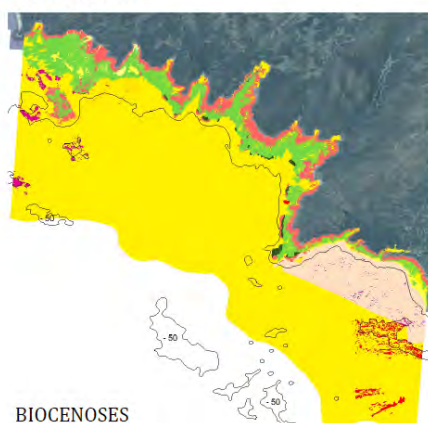


Figure 40 Distribution des biocénoses et de la carte de fiabilité pour les secteurs 4A et 4B

SECTEUR 5A



BIOCENOSSES

- Biocénose des sables fins bien calibrés
- Sables fins plus ou moins envasis en mer ouverte
- Association à *Cymodocea nodosa* sur SFBC
- Biocénose des algues infralittorales
- Association de la matrice morte de *Posidonia oceanica*
- Biocénose de l'herbier à *Posidonia oceanica*
- Mosaïque (herbier)
- Mosaïque (herbier/roche)
- Mosaïque (roche)
- Biocénose du coralligène
- Fonds meubles
- Biocénose ou détritique côtier
- Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond
- Fonds durs et roches
- Association à rhodolithes sur DC
- Bathymétrie

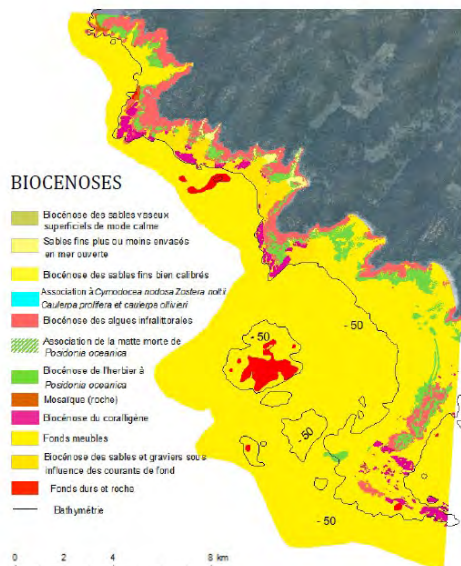
FIABILITES

- 91 %
- 90 %
- 85 %
- 80 %
- 79 %
- 74 %
- 37 %

0 2 4 8 km

Sources :
Université de Corse, Ifremer,
DEM : SRTM NASA
Bathymétrie : SIOOM
Orthophotographie : IGN 2011
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF 93

SECTEUR 5B



BIOCENOSSES

- Biocénose des sables vaseux superficiels de mode calme
- Sables fins plus ou moins envasis en mer ouverte
- Biocénose des sables fins bien calibrés
- Association à *Cymodocea nodosa* *Zostera noltii* *Oculina proflera* et *Cauleps olivieri*
- Biocénose des algues infralittorales
- Association de la matrice morte de *Posidonia oceanica*
- Biocénose de l'herbier à *Posidonia oceanica*
- Mosaïque (roche)
- Biocénose du coralligène
- Fonds meubles
- Biocénose des sables et graviers sous influence des courants de fond
- Fonds durs et roches
- Bathymétrie

FIABILITES

- 90 %
- 85 %
- 79 %
- 74 %
- 37 %

0 2 4 8 km

Sources :
Université de Corse, Ifremer,
DEM : SRTM NASA
Bathymétrie : SIOOM
Orthophotographie : IGN 2011
Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF 93



Figure 41: Distribution des biocénoses et de la carte de fiabilité pour les secteurs 5A et 5B (le secteur 5B couvre uniquement la zone des îlots des Monacchi)

3.3.2.2.2 Les habitats terrestres

Les fourrés du littoral à genévriers (*Juniperus* spp.) regroupent l'ensemble des végétations spécialisées de maquis littoraux des milieux dunaires et de l'étage aérohalin des falaises, caractérisées par la présence de Genévriers de Phénicie (*Juniperus phoenicea* subsp. *turbinata*). En milieu dunaire, ils sont également classés comme des habitats prioritaires de la directive « habitats » et sont très bien représentés sur l'île de Piana (Lavezi). Selon Gehu et Bioret (2001), les critères écologiques liés à la nature du substrat, l'habitat générique est décliné en deux habitats élémentaires (fourrés à Genévriers sur dunes et sur falaises). Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine biogéographique méditerranéen. Ce type d'habitat correspond à une végétation thermoméditerranéenne. Sur les dunes de l'île de Piana, il se développe sur un substrat sableux très filtrant, plus ou moins mobilisable par le vent, dans des situations parfois assez exposées à la déflation éolienne et aux embruns. Compte tenu des fortes contraintes écologiques, ce type d'habitat correspond à des végétations permanentes spécialisées. La gestion sera basée dans la mesure du possible sur la non-intervention. Cependant, sur Piana, il est souhaitable d'assurer une maîtrise de la fréquentation pour maintenir cet habitat dans un état de conservation satisfaisant.

Les habitats côtiers, littoraux et halophiles tels que les dunes mobiles, les dunes fixées du littoral méditerranéen du *Crucianellion maritimae*, les fourrés halophiles recèlent tous des taxons floristiques d'une grande valeur patrimoniale.

La cartographie des habitats terrestre sera livrée dès le début du plan de gestion 2023-2032.

Tableau 17. Listes des habitats terrestres référencés dans la RNBB

Grand type de milieu	Grand type d'habitat (Cahier d'habitats)	Type d'habitat élémentaire (cahier d'habitats, Corine et Eunis)	Code Corine	Code UE
Habitat côtier	Récifs	Biocénose de la roche supralittorale (Méditerranée)	11.24	1170-10
Lagunes	Lagunes	Biocénose lagunaire euryhaline et eurytherme (Méditerranée)	21	1150
Habitat côtier	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes	Végétation rupicole des falaises calcaires	1822	1240-01
Habitat côtier	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes	Végétation rupicole des falaises cristallines	1822	1240-02
Landes, fruticées, matorral et garrigues	Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes	Végétation des garrigues littorales primaires	1822	1240-03
Habitat côtier	Prés-salés méditerranés (<i>Juncetalia maritimi</i>)	Prés-salés méditerranéens des bas niveaux		1410-02
Habitat côtier	Végétations annuelles pionnières à <i>Salicornia</i>	Végétation à salicornes des prés-salés méditerranéens	1511	1310-03

Grand type de milieu	Grand type d'habitat (Cahier d'habitats)	Type d'habitat élémentaire (cahier d'habitats, Corine et Eunis)	Code Corine	Code UE
Littoraux et halophiles	Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Arthrocnemeta fruticosae</i>)	Fourrés halophiles méditerranéens	1516	1420-02
Littoraux et halophiles	Fourrés halo-nitrophiles ibériques (<i>Pagano-Salsoletea</i>)	Fourrés halo-nitrophiles du littoral de la Corse	1517	1430-01
Habitat côtier	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>	Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> méditerranéenne	16212	2120-02
Habitat côtier	Dunes fixées du littoral méditerranéen du <i>Crucianellion maritimae</i>	Dunes fixées du littoral méditerranéen du <i>Crucianellion maritimae</i>	16223	2210
Habitat côtier	Pelouse dunale du <i>Malcolmietalia</i>	Pelouses dunales de <i>Malcolmietalia</i>	16228	2230
Habitat côtier	Fourrés du littoral à genévriers (<i>Juniperus</i> spp.)	Fourrés à Genévriers sur dunes	1627	2250-01
Landes, fruticées, matorral et garrigues	Fourrés du littoral à genévriers (<i>Juniperus</i> spp.)	Fourrés à Genévriers sur falaises	1627	2250-02

3.3.3 Les espèces

Nous avons utilisé la base de données « espèces » de la RNBB du premier plan de gestion de 2007 à jour au 1 août 2023 en classant les espèces sur la base du référentiel national : le **TAXREF** ([://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref](http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref)). Ce référentiel taxonomique de caractère national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer, il a été élaboré et diffusé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Notre base de données est saisie sous **SERENA** (Système d'Echange de données pour les Réseaux d'Espaces Naturels) développé par Réserves Naturelles de France (RNF). **SERENA** est conforme pour les espèces aux référentiels et listes de protections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et compatible avec les structures de données du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) (DEE - Données Élémentaires d'Echange). Cette base de données représente le patrimoine scientifique commun des Bucchi di Bunifaziu, fruit d'un labeur de plusieurs décennies et de nombreuses équipes de recherches et de naturalistes. Toutes les données ont été validées par les différents comités scientifiques des Riserva naturale di i Lavezi, Cirbicali et des Bucchi di Bunifaziu. Elle intègre les dernières études réalisées dans certains domaines spécifiques comme l'inventaire des lichens et champignons lichénicoles de l'île Lavezu (Coste, 2015) et de l'îlot de Fazziò (Coste, 2016), les inventaires faunistiques et floristiques menés en collaboration avec le CBNC (Conservatoire botanique national de Corse), et l'OCIC (Observatoire Conservatoire des insectes de Corse) de l'UAC ou issus des missions de l'Initiative PIM (Petite îles de Méditerranée) et des observations in situ réalisées par le gestionnaire.



Photo 4 Les pionniers de l'inventaire des taxons marins des Bucchi di Bunifaziu en 1985 (au premier plan CF Boudouresque & A Meinesz)

Les éléments d'information (nouveaux taxons) de la mission Planète Revisitée d'octobre 2020 seront intégrés dans la base en début d'année 2024 après la fourniture du rapport final à la fin de l'année 2023. Menée par le Muséum national d'Histoire naturelle, en partenariat avec La Cullettività di Corsica et l'Office français de la biodiversité, le programme La Planète Revisitée en Corse a pour objectif de moderniser les inventaires de taxons méditerranéens (images numériques, échantillons de tissus, séquençage ADN). Nous avons également les données issues des programmes de recherche menés par le laboratoire MARBEC qui devront être intégrées à nos bases (Dalongeville *et al.* 2022). De même, nous intégrerons à nos bases l'inventaire des bryoflore de l'île Lavezzi (Hugonnot et Simont, 2017).

2 114 espèces sont recensées au sein de la RNBB (voir tableau ci-après et bases de données les différents taxons référencés dans la RNBB).

Tableau 18 Classement ordonné par groupe taxonomique (selon le classement utilisé par TAXREF) des taxons recensés dans la base de données de la RNBB

Tableau PdG RNBB (à jour au 1 août 2023)	
Classement ordonné (selon le classement utilisé par TAXREF)	
Taxon - groupe taxonomique	Nombre de taxons
Annélides (Annelida)	11
Arachnides (Arachnida)	11
Crustacés (Crustacea)	110
Blattes, Mantes, Termites (Dictyoptera)	3
Coléoptères (Coleoptera)	107
Forficules (Dermaptera)	1
Diptères (Diptera)	18
Ephémères (Ephemeroptera)	1
Hémiptères (Hemiptera)	24
Hyménoptères (Hymenoptera)	35
Lépidoptères (Lepidoptera)	75
Névroptères (Neuroptera)	3
Odonates (Odonata)	9
Orthoptères (Orthoptera)	12
Puces (Siphonaptera)	3
Phryganes (Trichoptera)	1
Bryozoaires (Bryozoa)	11
Poissons (Pisces)	204
Amphibiens (Amphibia)	2
Oiseaux (Aves)	166
Reptiles (Reptilia)	8
Mammifères (Mammalia)	19
Céphalochordés (Cephalochordata)	1
Urochordés (Urochordata)	13
Cnidaires (Cnidaria)	36
Echinodermes (Echinodermata)	20
Mollusques (Mollusca)	145
Plathelminthes (Platyhelminthes)	1
Porifères (Porifera)	31
Bactéries (Bacteria)	2
Chromistes (Chromista)	70
Champignons (Fungi)	47
Lichens (Lichens)	94
Plantes (Plantae)	820
Total général	2114

Les espèces vivant uniquement en milieu terrestre représentent 50 % des espèces recensées. Les plantes représentent 50 % de ces 1 055 taxons. Les coléoptères et les lépidoptères représentent plus de 50 % des insectes.

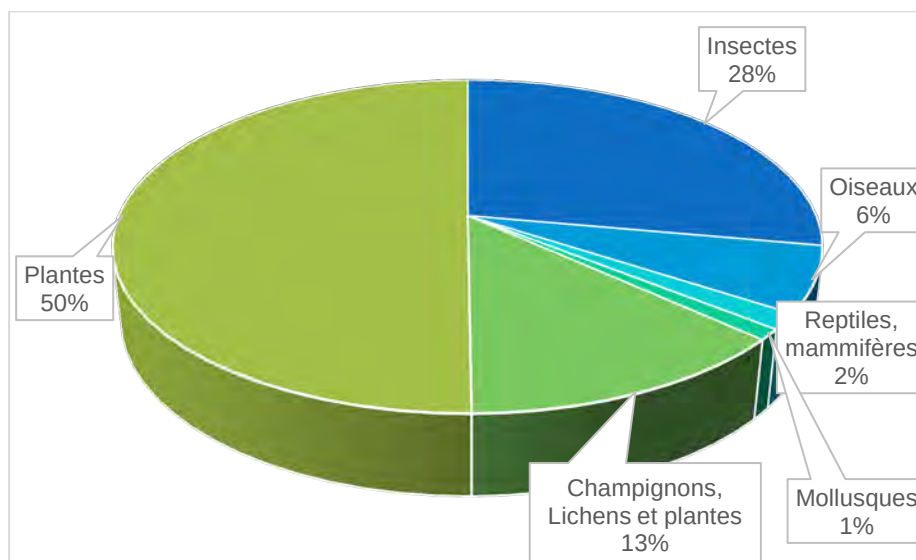


Figure 42: Répartition des groupes taxonomiques dans la base de données générale des espèces de la RNBB

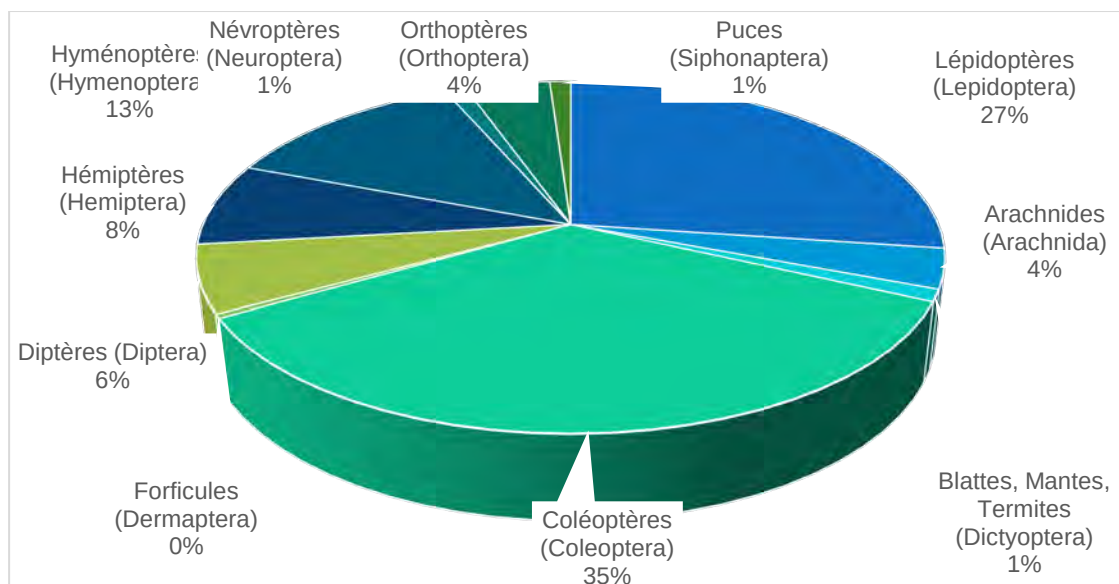


Figure 43: Répartition des ordres dans la base de données des invertébrés de la RNBB

Les espèces effectuant tout ou partie de leur cycle de vie en mer représentent 44,5% des taxons recensés dans notre base (942 taxons) et celles liées à l'eau douce 5,5%.

Pour les espèces marines, on dénombre 23 % d'algues et 18 % de poissons (117 taxons).

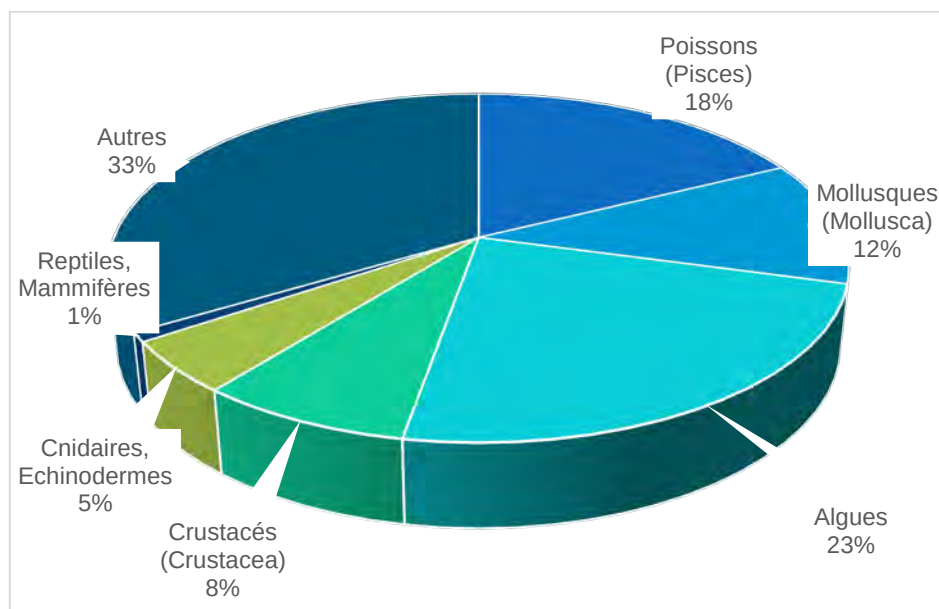


Figure 44: Répartition des groupes taxonomiques des espèces marines de la RNBB

Parmi les espèces marines recensées dans la zone géographique considérée, 95 % des taxons sont regroupés dans la catégorie « **natif** » ou « **autochtone** », incluant les taxons hivernant quelques mois de l'année.

D'après le référentiel TAXREF, 4 espèces sont considérées comme **occasionnellement présentes** en France et inscrites dans l'inventaire de la RNBB. *Sparisoma cretense* est considérée comme l'une d'entre-elles. Comme nous l'avons précédemment indiqué, cette espèce est aujourd'hui régulièrement observée dans notre espace protégé. Cet exemple montre bien la nécessité de réviser et d'adapter localement le statut « occasionnel » du référentiel national.

Les espèces **endémiques et sub-endémiques** sont au nombre de 24, dont 8 endémiques strictes comme les endémiques strictes à l'île Lavezzi : la plante de la famille des Plumbaginaceae, le *Limonium lambinonii* et le coléoptère de la famille des carabidae, *Percus strictus lavezzianus*.

Parmi les 42 espèces indiquées comme **introduites** dans le référentiel TAXREF, 4 sont considérées comme envahissantes avec la définition d'un taxon introduit, qui produit des descendants fertiles souvent en grand nombre, et qui a le potentiel pour s'étendre de façon

exponentielle sur une grande aire, augmentant ainsi rapidement son aire de répartition. Cela induit souvent des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives (IUCN, 2000). Sont regroupés sous ce statut, tous les taxons catégorisés « introduit envahissant », « exotique envahissant » ou « invasif ».

4 espèces marines (*Asparagopsis armata*, *Fistularia commersonii*, *Percnon gibbesi* et *Polysiphonia setacea*) sont considérées comme **envahissantes** dans la base de référence TAXREF. Par introduit on entend : taxon dont la présence dans la zone géographique considérée est due à une intervention humaine, intentionnelle ou non, ou taxon qui est arrivé dans la zone sans intervention humaine mais à partir d'une zone dans laquelle il est introduit. Cependant, comme pour la définition du caractère occasionnel d'une espèce dans le référentiel TAXREF, nous devons considérer la localisation géographique de la RNBB et adapter également le caractère envahissant de plusieurs espèces terrestres. Paradis *et al.*, (2021) signalent l'exemple bien connu de *Carpobrotus acinaciformis* et *C. edulis*, espèces exotiques à fort pouvoir envahissant sur les rochers littoraux dispersés, *pro parte*, par les oiseaux. Nous avons donc utilisé les listes d'espèces hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse (Petit et Hugot, 2021). Les deux espèces de griffes de sorcières correspondent au statut d'espèce végétale exotique envahissant dans la catégorie des préoccupations majeures. On peut également y rajouter *Cotula coronopifolia*, *Phytolacca americana* que le Conservatoire botanique de Corse considère comme des taxons exotiques assez fréquemment à fréquemment présents sur le territoire et qui ont un recouvrement, dans leurs aires de présence, régulièrement supérieur à 50%. Les deux graminées mésohygrophiles, *Imperata cylindrica* et *Spartina patens*, respectivement d'origine tropicale (Daneshgar P et S. Jose, 2009) et américaine (Tison et Foucault, 2014), toutes deux considérées comme invasive pourraient s'étendre fortement, dans les secteurs où il n'y a pas (ou plus) de pacage. Sur l'île Lavezzi, lors d'une étude de la végétation en 1991 et 1992 (Gamisans & Paradis, 1992), *Spartina patens* n'était pas présente et *Imperata cylindrica* était très rare. Depuis la suppression des herbivores domestiques à la fin des années 1990, *Imperata cylindrica* s'est fortement étendu dans les parties un peu humides de l'ouest de l'île. De même, *Spartina patens* (dont on ignore la date d'introduction sur l'île Lavezzi), occupe dans des dépressions de vastes surfaces (Paradis & Pozzo di Borgo, 2015).

En mer, nous avons utilisé la liste d'espèces exotiques envahissantes du réseau Alien Corse (https://portailweb.universita.corsica/stockage_public/portail/). *Percnon gibbesi*, *Caulerpa cylindracea*, *Asparagopsis armata*, *Lophocladia lallemandii*, *Callinectes sapidus*, et *Fistularia commersonii* sont les 6 espèces exotiques envahissantes présentes dans nos bases. Le poisson *Parablennius pilicornis*, est inscrit dans le réseau alien comme signalé sur la zone

de la côte Est mais n'est pas encore inscrit dans notre base de données. De même, le tuniciers, *Styela plicata* a été intégré au réseau alien depuis la mission du MNHN « Planète revisitée 2020 ».

Ce sont donc 16 espèces envahissantes (au sens de TAXREF) qu'il convient de retenir dans nos inventaires (11 marines et 5 terrestres) sur la base des listes d'espèces reconnues aujourd'hui en Corse.

Parmi les 2 114 espèces recensées dans la RNBB, on retrouve **427 espèces classées comme menacées** selon les listes rouges mondiales. Certaines d'entre elles peuvent être menacées à plusieurs niveaux (mondial, européen, national et régional) en fonction du niveau de menace (voir tableau ci-après).



More than 42,100 species are threatened with extinction

That is still 28% of all assessed species.

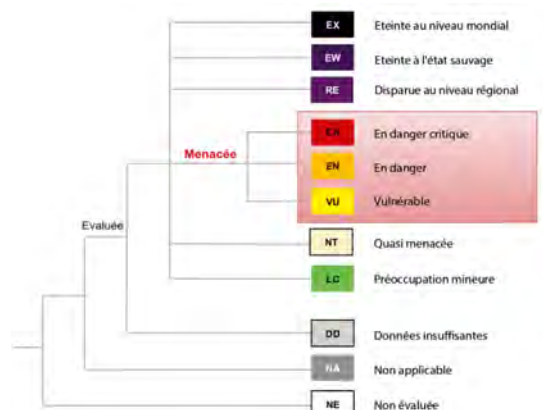


THE IUCN RED LIST OF THREATENED SPECIES™



Nombre de Protection	
LR Monde	427
Eau douce	72
VU	1
NT	3
LC	68
Marin	206
CR	5
EN	6
VU	19
NT	9
LC	157
DD	10
Terrestre	149
EN	2
VU	3
NT	5
LC	136
DD	3
LR Europe	453
Eau douce	75
VU	5
NT	8
LC	62
Marin	194
CR	3
EN	4
VU	12
NT	9
LC	146
DD	20
Terrestre	184
EN	3
VU	5
NT	6
LC	162
DD	8

Anguilla anguilla
Galeorhinus galeus
Myliobatis aquila
Pinna nobilis
Squatina squatina



LR Nationale	1101
Eau douce	224
RE	1
CR	2
EN	8
VU	15
NT	18
LC	72
DD	15
NA	93
Marin	188
RE	1
CR	4
EN	9
VU	15
NT	12
LC	48
DD	38
NA	61
Terrestre	689
CR	1
EN	6
VU	23
NT	31
LC	487
DD	21
NA	120

Gallinago gallinago
Mergus serrator

Alca torda
Anguilla anguilla
Fratercula arctica
Squatina squatina

Ipomoea sagittata

Figure 45: Synthèse du nombre de taxons dans les listes rouges internationales et nationales de l'IUCN dans la RNBB

Les espèces menacées au niveau régional sont au nombre de 36. Elles apparaissent comme « menacées » sur la liste rouge régionale (Corse). Parmi elles, *Ipomoea sagittata* et *Parapholis marginata* sont classées en danger critique. *Ipomoea sagittata* est également classée sur la liste rouge nationale. Il convient de noter que cette espèce est en limite nord de son aire de répartition dans l'extrême sud de la Corse, ce qui en fait une rareté pour la France.

Parapholis marginata est une espèce stenoméditerranéenne très rare présente dans 2 stations dans le sud de la Corse ainsi que sur l'île Lavezzi (Conservatoire Botanique de Corse, 2020).

Pour les espèces uniquement menacées au niveau régional, la RNBB doit continuer à avoir une action conservatoire sur ses espèces afin d'inverser cette tendance.

Nombre de Protection	
LRR	512
Eau douce	53
EN	7
VU	1
NT	8
LC	30
DD	4
NA	3
Marin	14
EN	2
VU	2
NT	1
LC	4
DD	4
NA	1
Terrestre	445
CR	2
EN	4
VU	18
NT	21
LC	381
DD	12
NA	7

Cette évaluation patrimoniale basée sur les listes rouges d'espèces menacées aux niveaux mondiale (16 espèces), européen et national met en évidence l'importance de la RNBB pour la conservation de ses espèces à l'échelle suprarégionale.

60 taxons sont inscrits à la convention de Barcelone, 207 à la convention de Bonn et 165 à la convention de Berne.

Figure 46 Synthèse du nombre de taxons dans les listes rouges régionales de l'IUCN de la RNBB

Avec un nombre important d'opérations de comptages *in situ* depuis plus de 25 ans, l'observatoire scientifique de l'UAC-RNBB permet de montrer qu'entre 0 et 35 ans, les biomasses moyennes de corbs *Sciaena umbra* entre 10 et 20 m augmentent régulièrement après l'interdiction de la chasse sous-marine. Les tests statistiques effectués sur les échantillons de données montrent que les indices de biomasses moyennes des zones laissées en libre exploitation et ceux des zones fermées à la pêche depuis moins de 5 ans et 5-10 ans sont statistiquement différentes des indices des périodes 10-20 ans et supérieur à 20 ans.

Bm moyenne en g à l'are (100 m²)

Zone de non prélèvement

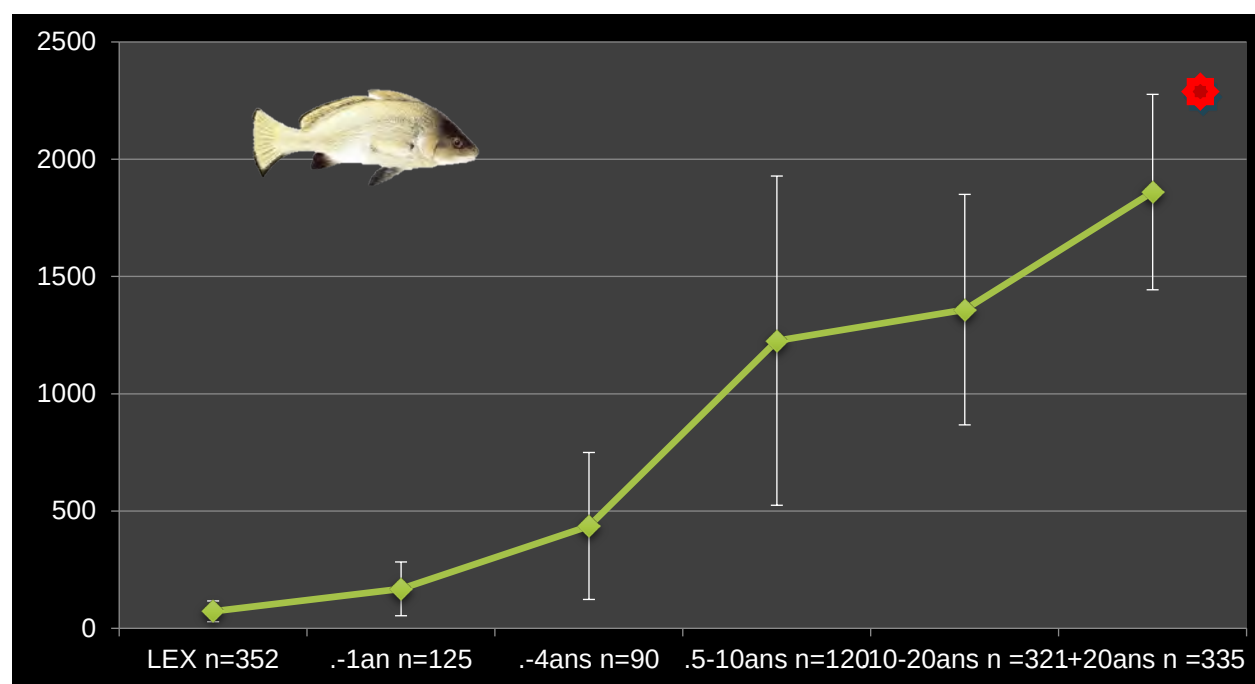


Figure 47 Indice de biomasse moyenne de corbs *Sciaena umbra* (95 % inf et sup) en fonction de l'ancienneté de la mise en place de mesure d'interdiction de la chasse sous-marine dans le sud de la Corse (périmètre de la RNBB, à l'exception des zones de réserve intégrales et cantonnement de pêche). Méthode Point fixe de 7 minutes sur le rocher, surface 100 m², échantillon de 1 342 données récoltées entre 1995 et 2015.

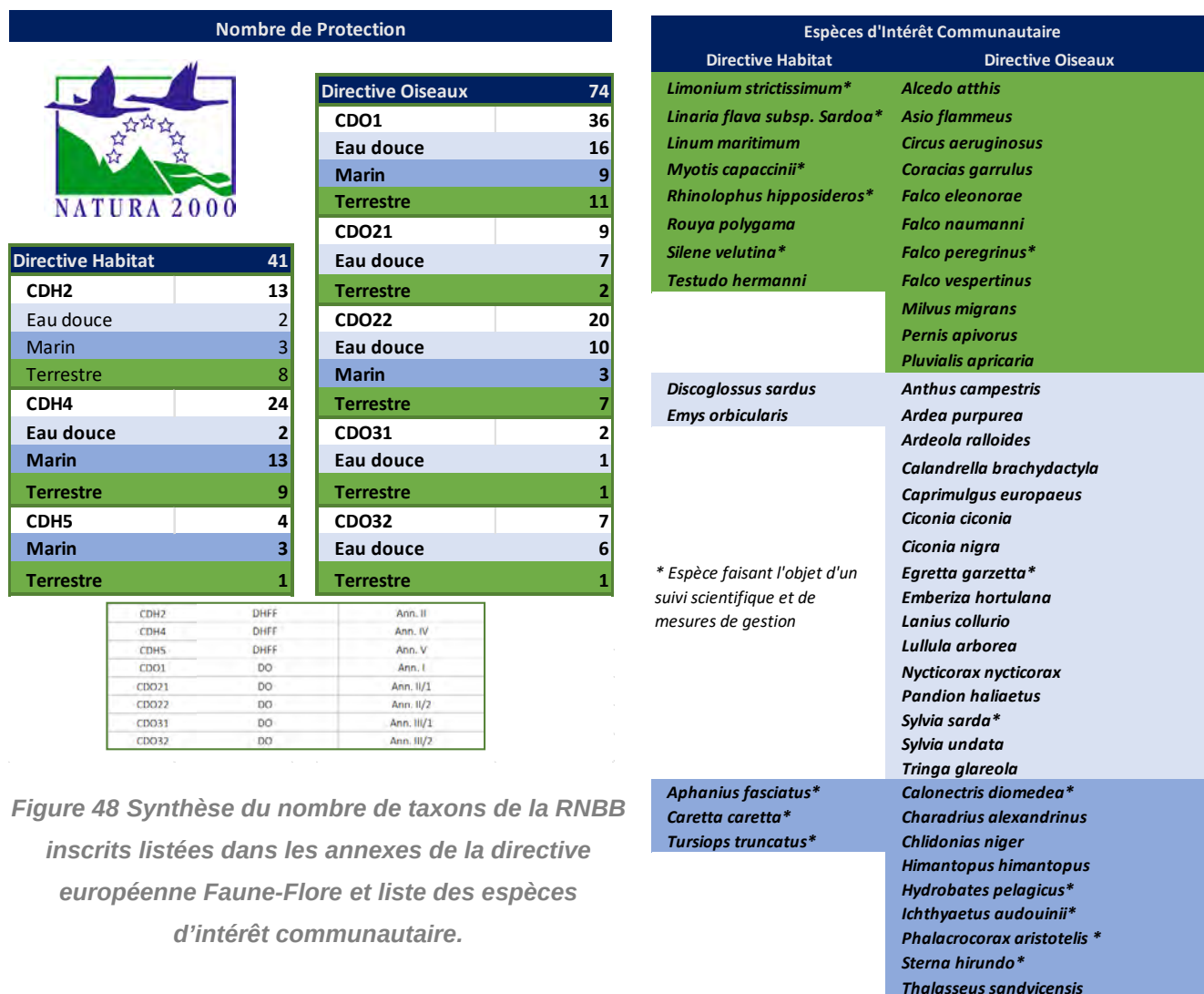


Figure 48 Synthèse du nombre de taxons de la RNBB inscrits listées dans les annexes de la directive européenne Faune-Flore et liste des espèces d'intérêt communautaire.

La base de données compte **49 espèces d'Intérêt Communautaire (EIC)**, c'est-à-dire classées à l'annexe II de la Directive « Habitats faune Flore » ou à l'annexe I de la Directive « oiseaux ». 19 EIC sont des espèces terrestres, 18 d'eau douce et 12 du milieu marin. Parmi la liste des EIC, la responsabilité de notre espace protégé est particulièrement importante pour les deux amphibiens *Discoglossus sardus* et *Emys orbicularis*, le grand dauphin *Tursiops truncatus* (Gnone et al., 2023), les chiroptères, les mollusques marins, un poisson l'*Aphanius fasciatus*, la tortue caouanne *Caretta caretta*,

La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) indique que 89% des captures accidentelles recensées à l'échelle de la Méditerranée sont des tortues marines. Ces incidences sont imputables aux activités de pêche aux activités palangrières (Carpentieri, 2022). Dans la Réserve naturelle, ces captures accidentelles sont peu fréquentes. Elles font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des campagnes halieutiques CF-DCF menées à l'échelle régionale par le service en charge de la gestion de la RNBB. Elles sont également recensées grâce à la collaboration des pêcheurs professionnels de la prud'homie de Bunifaziu

On note 3 captures accidentelles de *Caretta caretta* dans la RNBB entre 2020 et 2022 dont un individu relâché vivant.

On compte parmi les oiseaux, 16 espèces nichant dans le périmètre de la RNBB (dont 10 inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux), 23 migrateurs réguliers, 30 migrateurs occasionnels et 5 migrateurs accidentels. Le Cormoran huppé de Desmaret (*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*) et le Goéland d'Audouin (*Ichthyaeetus audouinii*) sont considérés comme des espèces prioritaires au titre de l'annexe I et bénéficient d'un plan d'action international. Les espèces de l'avifaune marine comme le puffin de Scopoli *Calonectris diomedea*, l'océanite tempête *Hydrobates pelagicus melitensis* et la sterne pierregarin *Sterna hirundo* sont également des EIC pour lesquelles la RNBB a une forte responsabilité internationale.

Concernant, ces espèces de l'avifaune, si nous pouvons nous référer au dernier plan de gestion de 2007, certaines tendances montrent des signes préoccupants comme pour les populations reproductrices de cormorans huppés. Entre 2021 et 2022, on dénombre 274 couples sur l'ensemble des sites de reproduction de la Réserve naturelle. Ce suivi a demandé un effort de 10 jours de comptage pour 21 localisations. Les données ont été intégrées au recensement national des oiseaux marins nicheurs.

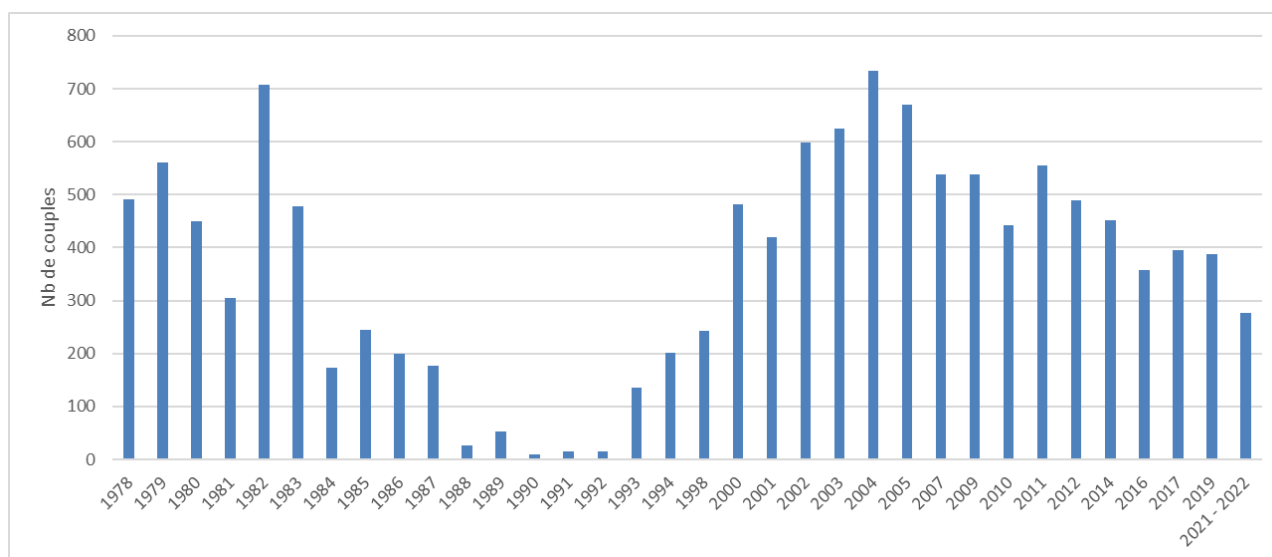


Figure 49 Variation interannuelle du nombre de couples reproducteurs de *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* dans le périmètre de la RNBB entre 1978 et 2022.

Les recensements réguliers réalisés depuis 1978 sur la RNBB ont mis en évidence une variation cyclique des effectifs, quelle que soit la taille des colonies. Ces variations d'effectifs reproducteurs et de production en jeunes peuvent être corrélées à des fluctuations des ressources alimentaires. Cependant, les dérangements sur les sites de nidification ainsi que

la disparition d'habitats due à l'expansion du tourisme ont également des effets très négatifs sur cette espèce. En Corse, près de 80 % des cormorans huppés de Desmarest nichent dans des aires protégées et surveillées. La mise en place des mesures d'interdictions de débarquements sur les îlots corses depuis les années 1980 et ceux de la Maddalena (zone Ma) depuis le milieu des années 1990 a grandement contribué à protéger la reproduction de cette espèce. Compte tenu de cette diminution globale, une confrontation des effectifs de la RNBB avec ceux de l'archipel de la Maddalena semblent incontournables. Un recensement national est prévu en 2023 en Italie et permettra d'obtenir une image plus large de la répartition des effectifs nicheurs de part et d'autre du détroit. Bien que les îlots de la RNBB soient interdits au débarquement, la limitation du dérangement chronique lié à la fréquentation nautique en période d'élevage notamment les îlots de Magrùnaggja sur l'archipel de Lavezi, pourrait présenter une mesure de précaution pertinente pour la conservation des colonies nicheuses de cette espèce protégée (Figure 50).

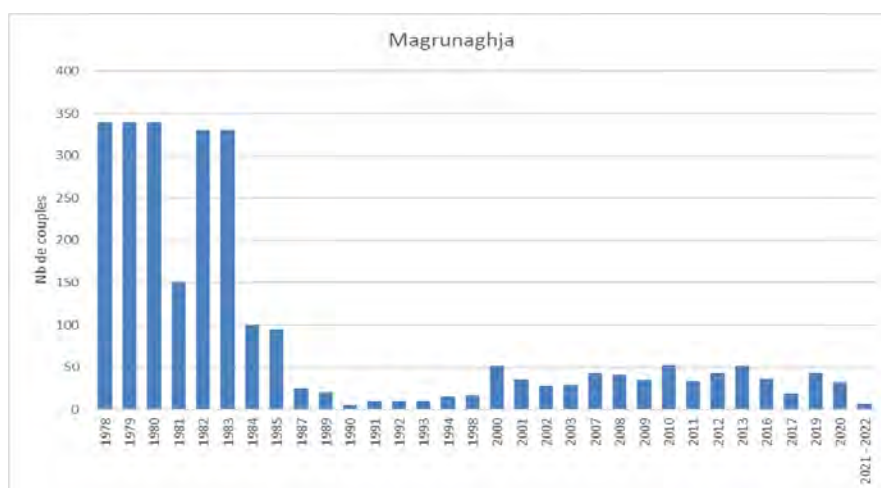


Figure 50 Variation interannuelle du nombre de couples reproducteurs de *Phalacrocorax aristotelis desmeratii* sur les îlots de Magrùnaggja de l'archipel des Lavezi entre 1978 et 2022



Photo 5 *Calonectris diomedea* (Culioli OEC)

La campagne de recensement et de géolocalisation des nids de puffin de Scopoli *Calonectris diomedea diomedea* initiée en 2021, en collaboration avec le Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins (GISOM) a été poursuivie en 2022 par le gestionnaire.

La population connue historiquement sur Lavezu était établie à environ 345 couples. Malgré une prospection partielle de l'île en 2021, elle pourrait maintenant compter plus de 500 couples.

Les effectifs nicheurs de l'océanite tempête *Hydrobates pelagicus melitensis* ont été estimés entre 96 et 103 couples sur les îlots de la Vacca et du Toru (archipel des Cibricali) par le gestionnaire en 2013 (Culioli, données non publiées). Plusieurs contrôles ont depuis assuré la vérification de la nidification estivale de l'espèce sur ces deux sites. Il conviendra également de mettre en place un contrôle nocturne ou diurne des colonies connues (Vacca, Toru, Sperduti) en associant piège photo infra-rouge et enregistrement acoustique (Orben *et al.* 2019).



Photo 6 *Hydrobates pelagicus melitensis* (Toru, Cibricali, Culioli OEC)

Par ailleurs, **175 espèces sont protégées** au niveau national (167 espèces) ou régionale (8 espèces).

De nombreuses espèces font l'objet d'une attention particulière du gestionnaire comme le phyllodactyle *Euleptes europeus*, les lézards *Podarcis tiliguerta* et *Archaeolacerta bedriagae* (Delaugerre *et al.*, 2019 ; Delaugerre et Corti, 2020 ; Corti *et al.*, 2022).



Photo 7 *Archaeolacerta bedriagae*, île A Magrunaghja (Photo M. Biaggini)

Sur le domaine terrestre les suivis scientifiques d'espèces floristiques rares comme le silène velouté *Silene velutina*, l'Armérie piquante *Armeria pungens*, l'endémique stricte à l'île Lavezu, le statice de Lambinon de Lambinon *Limonium Labinonnii*.

Nous ne pouvons décrire et énumérer tous les suivis scientifiques de autres espèces concernant les espèces protégées. Ils sont identifiés et intégrés aux opérations de ce plan de gestion.

Comme la plupart des évaluations patrimoniales, la part de l'avifaune est très largement majoritaire. La flore terrestre est également largement plus couverte par des mesures de protections réglementaires que d'autres groupes taxonomiques.

Les espèces protégées régionalement sont des espèces de la flore insulaire. Proportionnellement, on ne peut que constater le faible taux de protection des espèces marines. Il convient cependant de prendre en compte que toutes les espèces sont protégées et/ou réglementées par le statut de la RNBB.

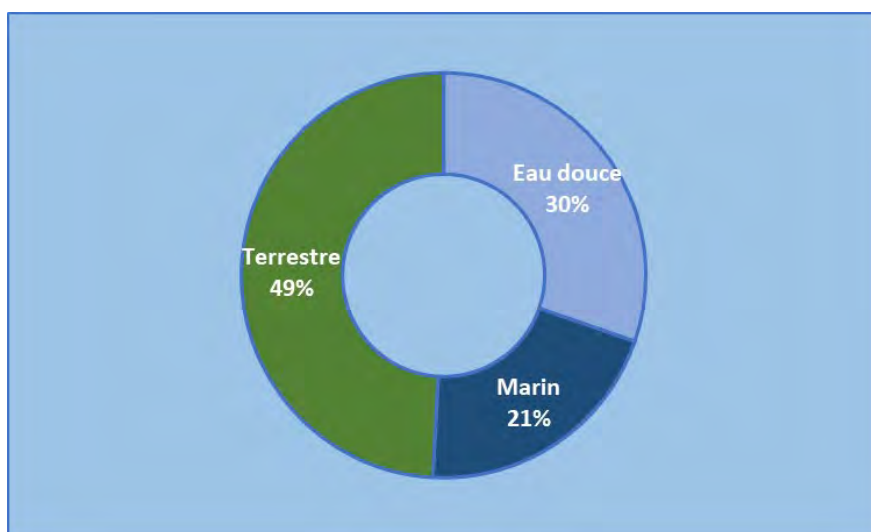


Figure 51 Proportion des espèces protégées référencées dans la base de données espèces de la RNBB par type de milieu

Nombre de Protection Nationale

FRAR2	4	Amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés : Article 2
NFM1	4	Animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1
NM2	3	Mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français : Article 2
NMAMma	8	Mammifères marins protégés sur le territoire national : Article 2
NMO3	1	Mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 3
NMO4	1	Mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 4
NO3	112	Oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire : Article 3
NO4	3	Oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire : Article 4
NTM1	2	Tortues marines protégées sur le territoire national : Article 1
NV1	24	Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 2
NV2	3	Espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 2
NVM	2	Espèces végétales marines protégées en France métropolitaine : Article 1er

PROPORTION DES ESPÈCES PROTÉGÉES EN FRANCE

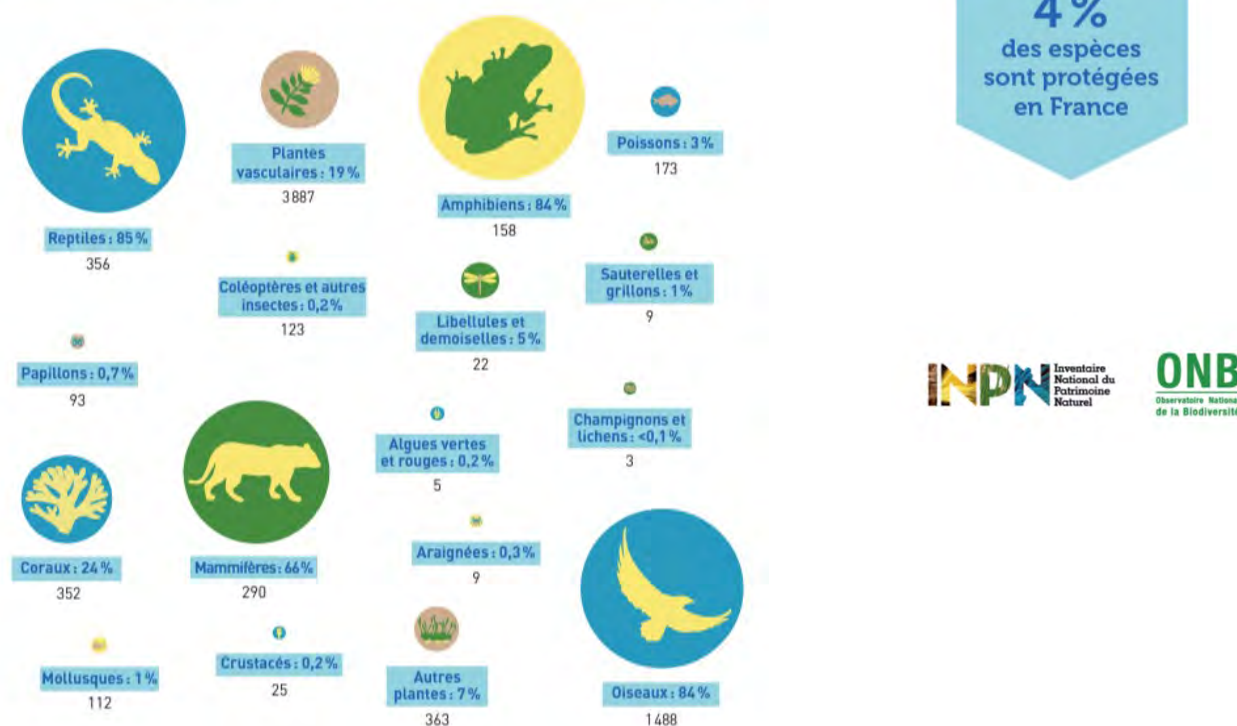


Figure 52 Synthèse du nombre de taxons de la RNBB protégés en France

3.4 Description de la place de l'homme dans la RNBB

3.4.1 Les usages et les activités

3.4.1.1 Données sur les faits historiques et usages ayant marqué le site

3.4.1.1.1 Les traces d'activité et d'une fréquentation passée

Les fonds marins des Bucchi di Bunifaziu ne dépassent pas la profondeur de 60 m et ont été émergés à plusieurs reprises au cours des temps géologiques, notamment au Pleistocène supérieur durant la période glaciaire du Würm (entre -72 000 et -10 200 ans) dont la dernière glaciation a provoqué une baisse du niveau marin jusqu'à -100 m. Les restes humains les plus anciens connus en Sardaigne remontent à environ 20 000 ans (Marcus *et al* ; 2020). Au Paléolithique les premiers chasseurs qui ont fréquenté les îles Tyrrhéniennes ont donc pu passer à pieds secs entre Corse et Sardaigne et ce passage a sans doute persisté durant le Tardiglaciaire, il y a environ 15 000 ans (Vigne, 1988). Durant le Néolithique ancien et moyen, (entre le 8ème et le 3ème millénaire av JC) les îles actuelles de Ratinu, Cavalu et Lavezi constituaient un massif insulaire unique séparé de la Corse d'une centaine de mètres seulement, peut être accessible à gué. Nous considérons que l'occupation humaine est attestée en Corse depuis environ 9 000 ans (Perrin *et al.* 2017 ; Leandri *et Leandri* 2022).

Ces considérations soulignent l'importance de la région de Bunifaziu dans la circulation de la faune et des hommes entre les deux grandes îles Tyrrhéniennes. Comme l'attestent les fouilles de l'Araguina-Sennola, les premières colonies humaines sont apparues sur nos côtes à partir du Pré-néolithique (8ème millénaire av. J.-C). La stratigraphie du site de l'Araguina-Sennola montre également les différentes étapes du remplacement de mammifères au cours de l'Holocène lié à l'introduction d'animaux domestiques (chien, mouton, chèvre, porc, bœuf) et du renard *Vulpes vulpes* dès le néolithique ancien (env 5 500 av. J.-C), puis du hérisson *Erinaceus europaeus* au néolithique moyen (env 4 500 av. J.-C).

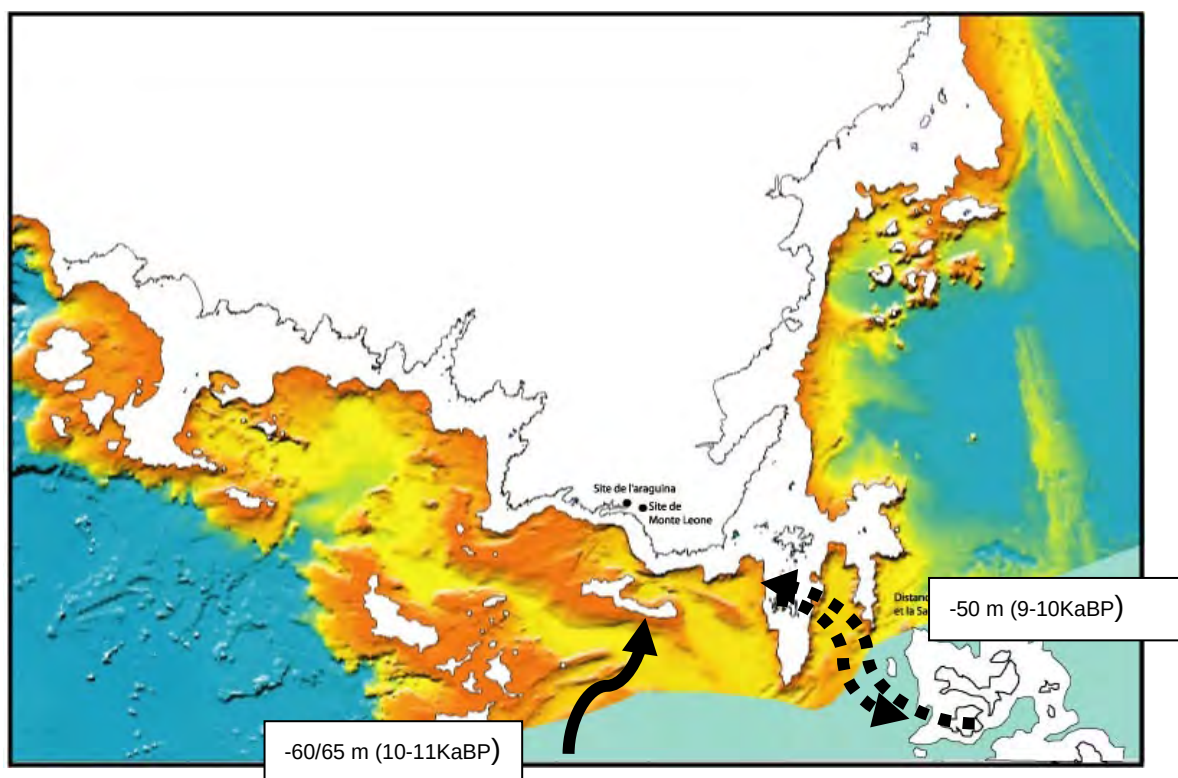


Figure 53 Trait de côte des Bouches de Bonifacio à l'épisode froid du Younger Dryas (9 300 av J.-C). Ombrage couleur entre 0 (couleur blanche) et bleu (- 50 m). Passage possible entre Corse et sardaigne dans le tardiglaciaire (Ulzega in Lanfranchi & Weiss, 1997).

Les sources de silex et d'obsidienne, roches absentes de Corse, sont, pour les plus proches, localisées en Sardaigne. Ainsi, au Néolithique ancien, la place du silex apparaît importante dans le sud de l'île, en connexion directe avec le nord de la Sardaigne par le passage des Bucchi di Bunifaziu.

Les données recueillies en Sardaigne et en Corse permettent de dresser l'inventaire des vertébrés qui peuplaient la région de Bunifaziu à cette époque. La faune de reptiles et d'amphibiens était identique à celle d'aujourd'hui, certaines espèces d'oiseaux étaient différentes mais la faune mammalienne était totalement différente avec notamment la présence du cerf mégacéros *Megaloceros cazioti* et du lapin rat *Prolagus sardus* qui ne résista pas à la chasse et à l'augmentation des surfaces agricoles au début de notre ère (Vigne *et al.* 1981 ; Vigne, 1988). Contrairement aux autres occupations du Néolithique ancien étudiées jusqu'à présent, celle de l'Araguina-Sennola se caractérise par une importance non négligeable de l'exploitation des ressources sauvages. Parmi les espèces littorales et marines exploitées par les premiers habitants des Bouches, on notera les oiseaux marins comme le cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis aristotelis* et le puffin de Scopoli *Calonectris diomedea*, le phoque moine *Monachus monachus*, source de protéine importante au

néolithique, les mêmes poissons que ceux qui sont pêchés aujourd'hui (*Boops boops*, *Dicentrarchus labrax*, *Pagellus* sp, *Diplodus* sp, *Sparus pagrus*, *Sarpa salpa*, *Mugil* sp. etc.).

On retrouve également, comme dans de nombreux sites néolithiques d'Espagne, de Sicile ou des côtes françaises, des traces de patelles dans des restes de repas. Facile à repérer et à prélever, constituant un apport potentiel de protéine non négligeable, l'espèce *Patella ferruginea*, endémique de Méditerranée, présente depuis le Pléistocène (début du Quaternaire) à l'Est de Gibraltar et dans les Alpes Maritimes (Bonifay et Mars, 1959) a certainement connu une exploitation intensive, responsable de la diminution des effectifs (Vigne et al., 1994).

Même si les données sur la densité des peuplements humains des deux grandes îles tyrrhéniennes à cette époque semblent insuffisantes, Vigne (1994) suggère une assez forte présence humaine dans la région de Bunifaziu. Il est possible en effet, que ses richesses environnementales en aient fait une zone très attractive pour les sociétés de chasseurs du Mésolithique méditerranéen.

Comme partout en Corse, les communautés de la région de Bunifaziu pratiquent le pastoralisme. Cette activité a sans doute modifié la physionomie et la richesse spécifique de la végétation du plateau calcaire et des îles. Les restes retrouvés sur le site de l'Araguina-Sennola témoignent d'importantes modifications de l'approvisionnement carné à partir du Néolithique moyen. Les produits issus de l'élevage augmentent considérablement et remplaçant progressivement ceux provenant de la chasse et de la mer. Il est possible qu'à l'aube du Néolithique récent (env – 4 000 av. J.-C.), après deux millénaires d'exploitations, l'attraction des Bucchi di Bunifaziu semble avoir marqué le pas (Vigne, 1994).

Entre 3 800 et 2 500 av. J.-C, d'importants changements humains surviennent en Corse avec en particulier la naissance de la métallurgie du cuivre (Chalcolithique). Les plus anciennes traces archéologiques de fréquentation des îles Lavezi remontent à cette phase finale du Néolithique (Vigne, 1994). La région bonifacienne n'abrite pas ces structures villageoises fortifiées, sites mégalithiques anciens, parfois repris et aménagés en Castelli, connues en Corse de manière quasi continue depuis l'âge de bronze et le premier âge du fer, jusqu'au début de la conquête romaine. On y trouve cependant des abris occupés tels ceux des îles



Figure 54 Localisation en Corse et en Sardaigne des sites archéologiques et sources de matières premières mentionnées dans le texte (Bressy-Leandri et al

Lavezi et Cavalu (Agostini, 1978, 1992 ; Vigne, 1994, Médail *et al.* 2017) ou celui de l'Araguina–Sennola (Lanfranchi *et Weiss*, 1977).

Dans l'antiquité, Avienus (Jehasse, 1986) décrit la Corse comme « une île chargée de coquillages », Aélien cite la présence de cétacés ou « béliers de mer » hivernant dans le détroit de la Corse et la Sardaigne en compagnie de dauphins de très grande taille. Les recherches sur les époques romaines et surtout médiévales n'offrent que des données éparses sur l'utilisation des ressources naturelles dans les Bucchi di Bunifaziu. Les principaux gisements romains ont été repérés dès la première moitié du XIX^{ème} par Prosper Mérimée lors de son voyage en Corse (Mérimée, 1840). De 1972 à 1991, des fouilles programmées dans l'archipel et ses abords de Piantarella (Jehasse *et Boucher* 1960, Jehasse *et Jehasse*, 2019). Au début de l'Empire romain, l'archipel des Lavezi va être aussi au cœur d'une intense voie maritime, un « véritable couloir maritime commercial » (Cibecchini 2014). On dénombre une vingtaine d'épaves antiques dans la partie centrale du détroit, dont douze navires de commerce datés du 1^{er} siècle de notre ère (Liou *et Domergue*, 1990 ; Cibecchini, 2014). L'important travail mené depuis 2015 à partir de la demande du service régional d'archéologie a permis de mettre en place un programme de recherche concerté, engagé en 2017 et déployé de 2018 à 2020 avec 5 équipes pluridisciplinaires et une trentaine de chercheurs interinstitutionnels (Brkojewitsch *et al.* 2022).

C'est en 1239 que l'utilisation pastorale de l'île Lavezu est notée sur un manuscrit. En effet, le frère Panthaneus et deux associés emmènent sur l'île 127 brebis et 58 autres bêtes (sans doute des chèvres) qu'ils s'engagent à garder durant quatre ans (Morrachini-Mazel *et al.* in Maccioco, 1997). Les documents d'archives du XII^{ème} siècle signalent que l'archipel des Lavezi était un lieu de prédilection pour y envoyer paître les troupeaux (Letteron in Gianetti, inédit). L'exploitation pastorale de l'île se poursuivra jusqu'au XX^{ème} siècle, la charge atteignant jusqu'à une centaine de brebis qui furent progressivement remplacées par une vingtaine de vaches à partir de 1946. A trois reprises (1951, 1962, 1966), la famille Terrazzoni retira le troupeau en partie décimé pour des raisons inconnues (consanguinité, problèmes sanitaires ?). Des cultures céréalières seront également pratiquées sur l'île jusque dans la première moitié du XX^{ème} siècle. L'évolution des pratiques pastorales de l'île Lavezu est décrite dans le tableau du chapitre des activités traditionnelles.

Les îlots de Ratinu et de Piana (archipel des Lavezi) étaient également pâturés par des chèvres et très occasionnellement par des brebis. A certaines périodes de l'année, ils servaient d'enclos pour les boucs. Le pâturage y a été supprimé à partir de 1984 en raison des dégradations occasionnées par les chèvres à la station d'*Armeria pungens* de Piana et au surpâturage constaté sur Ratinu. Sur ce dernier îlot, la ceinture de végétation ligneuse et arborescente commençait à se reconstituer quand le gestionnaire a constaté l'introduction de

lapins domestiques en 1998. Ces derniers ont déstructuré la végétation de l'îlot pendant plus de trois ans. En 2002, plus aucune trace de lapins n'a été décelée sans doute en raison d'une maladie virale hémorragique (VHD).

En dehors de cas particuliers comme ceux qui précèdent, il est difficile d'évaluer l'impact des activités agricoles sur ces îles. Les défrichements, les écobuages, les cultures et le pâturage ont façonné leur paysage de telle sorte, qu'il est désormais impossible d'imaginer la physionomie de leur végétation originelle (Thibault, 1990). Sur Lavezu, il semble que l'élevage de brebis ait été pendant longtemps privilégié sans qu'un véritable équilibre entre végétation et charge pastorale ne semble avoir été atteint.

Les îles Ciribicali ont également été utilisées à des fins pastorales. Sur l'île Piana, la ceinture de végétation arbustive, plus haute en partie centrale, témoigne de l'utilisation de cette partie de l'île par des herbivores. Ces îles ont fait l'objet de quelques pratiques de chasse jusqu'en 1981.

En ce qui concerne les activités maritimes, la colonie génoise de Bunifaziu a développé très tôt des pêcheries pour capturer des poissons sédentaires et migrateurs. A la fin du XVIIIème siècle, les Bucchi di Bunifaziu et le pourtour des îles Lavezi sont exploités par des pêcheurs et des corailleurs. Selon un mémoire de 1783 (Gianetti, inédit) « la mer est assez poissonneuse dans les environs de ces îles, il n'y a pas de jours sans que l'on y voie quelques barques napolitaines, elles sont aussi les seules à la bienséance de nos pêcheurs de corail, il faut remarquer que l'on peut s'y abriter par tous les temps à l'aide des diverses expositions de leurs cales ». La pêche au corail y était alors pratiquée par une centaine de felouques ajacciennes et par 200 à 250 felouques italiennes (Miniconi, 1994).

Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, on assiste à l'expansion des pêcheurs napolitains vers tous les ports de Méditerranée. Bunifaziu, avec son fjord abri, n'échappe pas à cette influence. Après plusieurs années de migrations saisonnières, en mars 1888, la loi interdisant aux étrangers l'exercice de la pêche maritime dans les eaux françaises, des immigrants napolitains, ponzaïs et pouzzolais se sédentariseront définitivement. Certains pêcheurs pouzzolais ne pouvant être naturalisés français, s'installeront au sud, dans l'archipel de la Maddalena.

"Grâce à (...) des embarcations rapides à voile latine (esquifs, felouques) et à l'emploi systématique du filet trémail pour les poissons benthiques, du filet maillant pour (...) les espèces vivant en banc", des nasses pour les langoustes ou de la palangre qui fait son apparition bientôt, ces pêcheurs ont véritablement révolutionné la pêche insulaire. Leurs techniques restent encore aujourd'hui la base de la pêche aux petits métiers dans l'île. Au début du XXème siècle, les bateaux étaient encore peu rapides, les filets en cotons relativement fragiles, les plaisanciers peu nombreux et l'accès à la ressource se limitait aux

zones les plus proches du rivage. Dans les années 1950, seules 4 à 5 barques de pêcheurs fréquentaient les îles Lavezi. La plupart des poissons nobles, les langoustes et les araignées de mer étaient abondants. Avec une simple fouine maniée depuis les rochers, les gardiens du phare des Lavezi pêchaient la bouillabaisse (Culioli Dominique, comm pers). Les dynamitages répétés et l'arrivée des filets nylons en 1960 mirent fin à cette époque glorieuse.

En 1965, la disparition du phoque moine « l'ochju marinu » en langue bonifacienne, qui fréquentait jusqu'alors les falaises et les Lavezi, constitue certainement le principal symbole d'une érosion de la biodiversité dans les Bucchi di Bunifaziu. L'évolution des navires de pêche, professionnels et plaisanciers, notamment du point de vue de la motorisation, l'avènement de la chasse sous-marine dans les années 60 et le développement du tourisme estival dans les années 80 ont également eu un effet néfaste sur les peuplements littoraux de poissons comme le mérrou brun (*Epinephelus marginatus*) ou de crustacés comme la grande cigale (*Scyllarides latus*).

La population touristique n'a cessé de croître dans les Bucchi di Bunifaziu à partir des années 70. La désaffectation du littoral au profit de la montagne corse, bien réelle jusqu'aux années 60, s'est totalement inversée ensuite. Entre 1970 et 2000, les sites de Caldarello, Sant'Amanza, Calalonga et dans une proportion plus importante ceux de Sperone, Piantarella, Cavalu, Santa-Giulia et Palumbaghja, se sont considérablement développés. L'édification de résidences secondaires reste prépondérante dans l'urbanisation de ces sites. Les structures hôtelières directement mitoyennes du domaine public maritime, constituant la limite littorale de la RNBB, sont peu nombreuses (4 hôtels) et localisées sur Cavalu (1 hôtel), Sant'Amanza (1 hôtel) et Santa Giulia (2 hôtels).

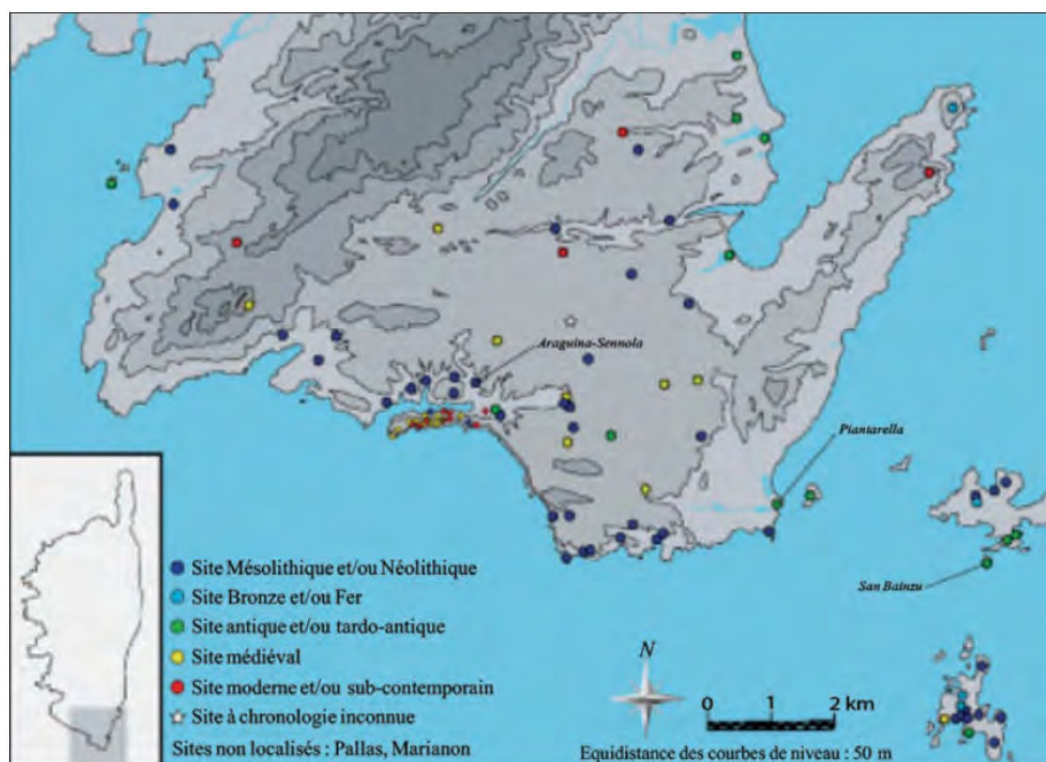
La mise en place de mesure de protection et de conservation, traduite notamment par la création d'espaces protégés à partir des années 80, a fort heureusement contribué à maintenir, voire à rétablir, le statut de nombreux habitats et des espèces menacées qui leurs sont associés.

3.4.1.1.2 Patrimoine historique

L'approche du patrimoine historique aujourd'hui identifié dans la RNBB ou à sa périphérie et pouvant être valorisé s'articule autour de grandes phases chronologiques de la préhistoire et de l'histoire. A l'intérieur du périmètre de la RNBB, il est essentiellement lié aux vestiges de l'antiquité (épaves, carrières...), aux témoins du monachisme et du pastoralisme sur les îles Lavezi, et aux monuments commémorant le naufrage de la Sémillante. La prise en compte des territoires proches de la RNBB, permet d'élargir à d'autres éléments du patrimoine

historique et culturel de l'extrême sud de la Corse (sites archéologiques littoraux, implantations antiques, tours génoises, cité de Bunifaziu...). Certains éléments commentés ici ont déjà été développés dans le chapitre relatif à l'évolution historique des milieux naturels qui a fait l'objet d'une réactualisation des éléments du plan de gestion de 2007.

Pecche-Quilichini et Bertoccho (2010) proposent une cartographie de synthèse des travaux archéologiques anciens et récents réalisés sur le territoire communal de Bunifaziu (classé en ZPAP) pour une période comprise entre la fin du Néolithique et le haut Moyen Age.



*Figure 55 Carte archéologique de la région de Bonifacio et des îles Lavezzi
(In Pecche-Quilichini & Bertoccho 2010)*

La région bonifacienne recèle de nombreux sites archéologiques préhistoriques dont l'inventaire et l'étude mériteraient sans doute d'être conduits. Trois sites⁶, à proximité de la RNBB, ont livré les preuves d'occupations domestiques ou des sépultures (colonisation vraie) contemporaines du Mésolithique⁷ continental et datées du 8e millénaire av. J.-C. Il s'agit des sites de :

- L'Aragiunna-Sennola (couche XVIII, Lanfranchi *et al.* 1973 ; Lanfranchi et Weiss, 1977) ;
- Longone (Couche 5°1-2, Lanfranchi et Vigne, inédit) ;

⁶ Sur les 6 sites connus que compte la Corse.

⁷ En Méditerranée, seules deux îles, la Corse et Chypre, ont livré des preuves archéologiques d'une occupation contemporaine du Mésolithique.

- L'abri A de Monte Leone (Vigne, 1999).

On n'y recense pas de castelli, mais des abris sous roche occupés, notamment sur les îles Lavezi et Cavalu (Agostini, 1978, 1992 ; Vigne 1994).

Le gisement de Lavezi dont la fouille en 1974 révélait la présence d'une occupation humaine dès le néolithique final, s'avère particulièrement intéressant par la relative préservation du site, la présence d'une stratigraphie en place, la qualité de l'outillage lithique découvert dans deux couches et la présence d'un intéressant matériel de l'âge de fer.

En ce qui concerne la période antique, on sait que les grecs ont commercé dans les Bucchi di Bunifaziu dès le VI^{ème} siècle avant notre ère. Les romains y ont fondé l'Oppidum Palla sur le site l'actuel de Campo romanello et Syracusanus Portus à l'emplacement de la ville et de la citadelle actuelle (CRDP, 1982). A cette époque, les Bucchi di Bunifaziu ne se signalent pas comme un simple couloir de navigation. Leurs côtes ménagent des possibilités d'abris et d'implantation permanente, avantage particulièrement déterminant, dans l'Antiquité romaine, lorsque les navires marchands ont sillonné la Méditerranée occidentale en dépit de la précarité des moyens de navigation.

Deux vestiges d'époque impériale, sont encore visibles, l'un sur le littoral, au lieu-dit Piantarella, l'autre dans l'île Cavalu. Ces deux établissements sont situés à proximité immédiate de la RNBB, et une partie de leurs aménagements (digues, vestiges portuaires...) inclus dans celle-ci. L'établissement romain de Piantarella (peut être le Palla de Ptolémée) fait face à l'île de Piana, sur un terrain privé compris entre la lagune de Piantarella et l'étang de Sperone. Il aurait été fondé au III^{ème} siècle av J.-C et aurait eu deux fonctions principales :

- Relais de navigation à l'abri du vent d'ouest ;
- Centre d'extraction de fer du I^{er} au IV^{ème} siècle (Agostini, 1986).

De l'ensemble des données recueillies par Agostini (1992), il semble que des relations permanentes, commerciales et pacifiques existaient entre les romains de Piantarella et les Corsi. La carrière de granit de Cavalu est située plus précisément sur l'îlot côtier de San Bainsu. Exploitée à partir du II^{ème} siècle de notre ère. La pierre était destinée à l'exportation comme celle entreprise sur le littoral de Capo Testa et de la Marmorata en Sardaigne. Cette exploitation s'est substituée en partie à celle du granite de Haute Egypte, trop onéreuse en raison des difficultés et de la longueur des transports. San Bainsu est la plus importante des carrières de l'archipel (Casanova et Cesari, 2010). Son exploitation a été reprise en 1872 lors de la construction du phare des Lavezi, anéantissant une grande partie des traces de son passé romain. Aujourd'hui, l'îlot est interdit au débarquement et classé au titre des sites. Sur l'île Lavezu, en plusieurs endroits, des vestiges (ébauche de colonne...) d'une modeste activité extractive sont encore visibles. Une partie du patrimoine historique de la RNBB repose

en profondeur. Une vingtaine d'épaves romaines, considérées comme importantes par tous les archéologues travaillant sur la navigation dans l'antiquité, ont été recensées dans les eaux de l'archipel des Lavezi (Cavalu I et II, Lavezi I à VII, épaves de la balise par 15, 37 et 42 mètres de fond, Sperduto I et II, Est Sperduto, Ratinu, Gavetti et Piana). La faible profondeur de ces sites, quelques fois moins de 5 mètres d'eau, ainsi que les prélèvements sauvages auxquelles elles ont été soumises, ont provoqué la quasi-disparition de ces épaves, qui ne sont plus que des « tessonniers » pour les moins profondes. D'autres plus profondes, ont gardé une véritable structuration comme celle de Sud-Sperduto II. Cette dernière a fait l'objet de nombreuses fouilles sous l'autorité du Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marine (DRASSM). Malgré l'importance du site et l'interdiction de plongée s'y appliquant, ce dernier ne bénéficie pas d'une protection efficace contre le pillage systématique et organisé. Le personnel de la RNBB a lui-même constaté des infractions sur ce site en 1999.

L'ensemble du matériel recueilli à l'occasion des différentes fouilles organisées par la DRASSM permet de mieux comprendre l'organisation de la navigation antique dans les Bucchi di Bunifaziu et d'avoir une vue d'ensemble concernant les courants commerciaux qui ont emprunté le détroit aux différentes époques romaines (Agostini, 1995). Dans les autres secteurs de la RNBB plusieurs autres épaves, datées entre le IV^{ème} siècle av. J.-C. et le IV^{ème} siècle de notre ère ont également été recensées :

- Tourelle des Monacci avec des amphores vinaires de la fin du II^{ème} siècle av. J.-C. du type Dressel IC, rares dans les Bucchi di Bunifaziu (DRASSM, 1993) ;
- Îles Bruzzi révélant des amphores du Bas-Empire ;
- Cala Grande amphores vinaires du III^{ème} siècle av. J.-C. ;
- Baie de Portu-Novu , avec deux épaves, l'une avec des amphores vinaires et des amphores à saumures d'Espagne, I^{er} siècle av. J.-C. et l'autre du marbre de Carrare.

Comme le témoigne l'expertise visuelle du matériel archéologique remonté dans un chalut d'un pêcheur Porto-Vecchiaise, les alentours des îles Cirkicali présentent également des potentialités en matière de ressources archéologiques sous-marines. Trois épaves nommées Portivechju 1, 2 et 3 ont été ainsi identifiées (DRASSM, 1997).

Si l'ensemble des recherches effectuées pour la période antique depuis 2017 (Brkojewitsch *et al.* 2022) sur des sites limitrophes à la RNBB dans le sud de la Corse, le domaine marin et les îles de Piana et Lavezi, dans le périmètre de notre espace protégé sont pleinement intégrés dans cette démarche.

La présence monastique dans le détroit de Bunifaziu est en particulier marquée par la

présence de la chapelle Santa Maria aux Lavezi. Située au centre de l'île Lavezu, elle est entourée d'un certain nombre de constructions (maison monastique voisine, grottes murées) et de jardins (constructions en terrasse, puits, citernes...). Seuls les murs, appuyés contre de gros blocs ont été conservés. La chapelle aurait été construite entre le VI et VIII^{ème} siècle. La vie de cette communauté monastique était probablement rythmée par les prières et les activités pastorales, mais également par les services maritimes qu'ils rendaient. Entretenant des feux, ils furent les premiers « gardiens de phare » des îles Lavezi. A la Cala della Chiesa les visiteurs pouvaient trouver auprès d'eux du lait, des fromages, du poisson mais également la possibilité de réparer des bateaux (Morrachini-Mazel *et al.* in Maccioco, 1997).

D'autres lieux d'implantation des « monachie » primitifs du sud de la Corse, existaient à proximité, San Lorenzo à la Pointe de Monaco (massif de Cagna), Sant'Antonio sur le promontoire de Bunifaziu et la Trinité de Bunifaziu. Même si la pointe de Monaco est relativement éloignée du périmètre de la RNBB, cette montagne fut signalée sur les cartes jusqu'au XV-XVI^{ème} siècles, époque à laquelle on cessa d'y entretenir les feux qui guidaient les bateaux. Les tours génoises installées sur la côte, prenaient alors le relais (Morrachini-Mazel *et al.* in, Maccioco 1997).

Les tours littorales situées sur le rivage de la RNBB sont parmi les dernières qui ont été construites en Corse. Alors que l'essentiel des tours qui s'échelonnent le long des côtes corses date de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, les tours du sud (Olmetu, Figari, Sponsaglia et Sant'Amanza) ont été construites au début du XVII^{ème}. La dernière tour génoise de Corse, celle de Sant'Amanza (ou Capicciolu) fut achevée en 1620. D'autres bâtiments de valeurs (parmi lesquels beaucoup sont inscrits ou classés) témoignent de la présence génoise sur les rives du détroit. La plupart (églises, bâtiments administratifs et militaires, habitations...) se trouve dans l'enceinte de la citadelle de Bunifaziu.

Fondée en 833 par le comte Boniface, cette cité restera sous domination pisane de 950 à 1187 avant de demeurer génoise pendant près de six siècles jusqu'en 1768.



Des bâtiments plus récents témoignent de la vie rurale ou maritime de ce territoire. Certains sont situés au cœur même de la Réserve naturelle, d'autres en périphérie.

La bergerie des Lavezi est située à proximité de la chapelle Santa Maria, à l'abri du vent d'ouest. Sa reconstruction (surélévation et toiture) fut réalisée par le Parc Naturel Régional de la Corse en 1982.

L'ancien abattoir de Bunifaziu, est implanté à l'écart de la ville, au bord des falaises, dominant le détroit (Campu Romanellu). Accessible par un des sentiers empierrés qui donnait accès au piale, récemment restauré par le Conservatoire du littoral qui en est propriétaire, ce site sans

grand intérêt architectural n'en constitue pas moins un élément intéressant pour découvrir la Réserve naturelle et son environnement. Ouvert en été, il accueille une exposition ouverte en été, présentant la Réserve naturelle et le Conservatoire du littoral.

Témoins de la dangerosité du secteur de nombreuses épaves récentes reposent au fond des Bucchi di Bunifaziu. En baie de la Rundinara une épave de la première moitié du XVIIIème siècle a livré des objets en céramique dont une grande partie est maintenant exposée au musée de Sartè (Corse du sud). Parmi les 175 naufrages contemporains recensés en Corse par Joncheray (1989), 35 ont eu lieu dans les Bucchi di Bunifaziu. La plupart des sinistres consistent en échouements sur de nombreux écueils, îlots, îles de la région de Portivechju aux Monacci en passant par l'archipel des Lavezi (Sperduto, Lavezi et autres dangers. Parfois les faits de guerre occasionnèrent des pertes : pendant la première guerre mondiale, le Cassini (sec de Santa Maria) et pendant la seconde guerre le Da Noli (Monacci), le Vivaldi (Monacci), le Santa (Spargi), le U301 et Cromarty au Canale. A proximité des Monacci, les vestiges du Tasmania témoignent aussi du caractère dangereux pour la navigation de ces sites à l'ouest des Bucchi di Bunifaziu.

Sur les îles Lavezi, deux cimetières militaires et une stèle témoignent d'un évènement relativement récent, mais qui s'inscrit dans la longue histoire des drames maritimes survenus dans les Bouches, le naufrage de la Sémillante. Le 15 février 1855, au cours d'une tempête violente mais qui n'avait rien d'exceptionnelle à cette saison et dans ces parages, la frégate « La Sémillante », partie de Toulon à destination du front de Crimée, sombra sur un îlot situé au sud-ouest de l'île Lavezu, engloutissant ses 750 membres d'équipage. Ce drame, considéré comme la plus grande catastrophe maritime du XIXème siècle fut immortalisé par Alphonse Daudet dans ses « Lettres de mon moulin ». Les monuments érigés en sa commémoration sont classés comme nécropoles nationales et ont fait récemment l'objet des travaux de rénovations. Sous l'eau, les vestiges de l'épave ne recèlent pratiquement plus que quelques pièces de métal. Le site reste toujours interdit à la plongée au titre de la protection du patrimoine historique et en raison de sa position au sein de la Zone de Non-Prélèvement de l'archipel des Lavezi.

La construction du phare des Lavezi, décidée par les autorités maritimes françaises à la suite du naufrage de la Sémillante a été réalisée entre 1872 et 1874, à l'emplacement d'une ancienne carrière romaine (Clavel, 1924). Les bâtiments du phare et son annexe, furent étendus en 1952. Cette extension est actuellement occupée par le gestionnaire de la RNBB. Avec l'automatisation des feux la longue histoire des gardiens de phare des Lavezi prit fin en 1985. Témoins de la vie des Lavezi au XXème siècle les derniers gardiens ont assisté à la création de la RNBB en 1982.

3.4.1.2 Données sur les activités et les pratiques sur le site

3.4.1.2.1 La population

D'après le recensement effectué par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en 2020, l'ensemble de la population des 5 communes (Bunifaziu, Figari, Monacia d'Aullène, Pianottoli-Caldarellu, Portivechju) de l'Extrême-sud de la Corse, toutes bordant la RNBB, est de 17 544 habitants soit plus environ 5,03 % de la population de la région Corse en 2020. On note un accroissement de la population résidente des communes bordant la RNBB côté corse de près de 14 %, depuis 1999. Quand on analyse la situation depuis 1968, la population résidente à l'échelle des 5 communes, a presque doublé.

Tableau 19. Evolution démographique des communes du territoire de la RNBB entre 1999 et 2020

Année	Portivechju (2A247)	Bunifaziu (2A041)	Monacia- d'Aullène (2A163)	Pianuttuli- Caldarellu (2A215)	Figari (2A114)	Total
1999	10310	2658	396	729	1005	15098
2020	11210	3259	574	908	1593	17544
Evolution en % 1999/2020	8,0	18,4	31,0	19,7	36,9	13,9

Tableau 20. Caractéristiques démographiques des communes du territoire de la RNBB

Population	Portivechju (2A247)	Bunifaziu (2A041)	Monacia- d'Aullène (2A163)	Pianuttuli- Caldarellu (2A215)	Figari (2A114)
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2018	69,7	23	13,5	21,1	14,6
Superficie en 2018, en km²	168,7	138,4	39,9	42,8	100,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,7	1,5	2,1	-0,8	0
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,6	0,1	-0,9	-0,3	0,2
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0	1,4	2,9	-0,5	-0,1
Nombre de ménages en 2018	5105	1406	293	441	656

Les communes les plus peuplées sont celles de Portivechju et de Bunifaziu. Avec une valeur moyenne de 28 hab/km², le sud de la Corse présente une densité de population résidente nettement plus faible que la moyenne méditerranéenne (93,7 hab/km² selon le Plan bleu, 2005) dont seule se rapproche la commune Portivechju. Le taux de variation annuel moyen de la population entre 2013 et 2018 est de 2,1 % sur la commune de Monaccia d'Auddè alors que celui de la commune de Pianuttuli-Caldareddu est de -0,8% sur cette période.

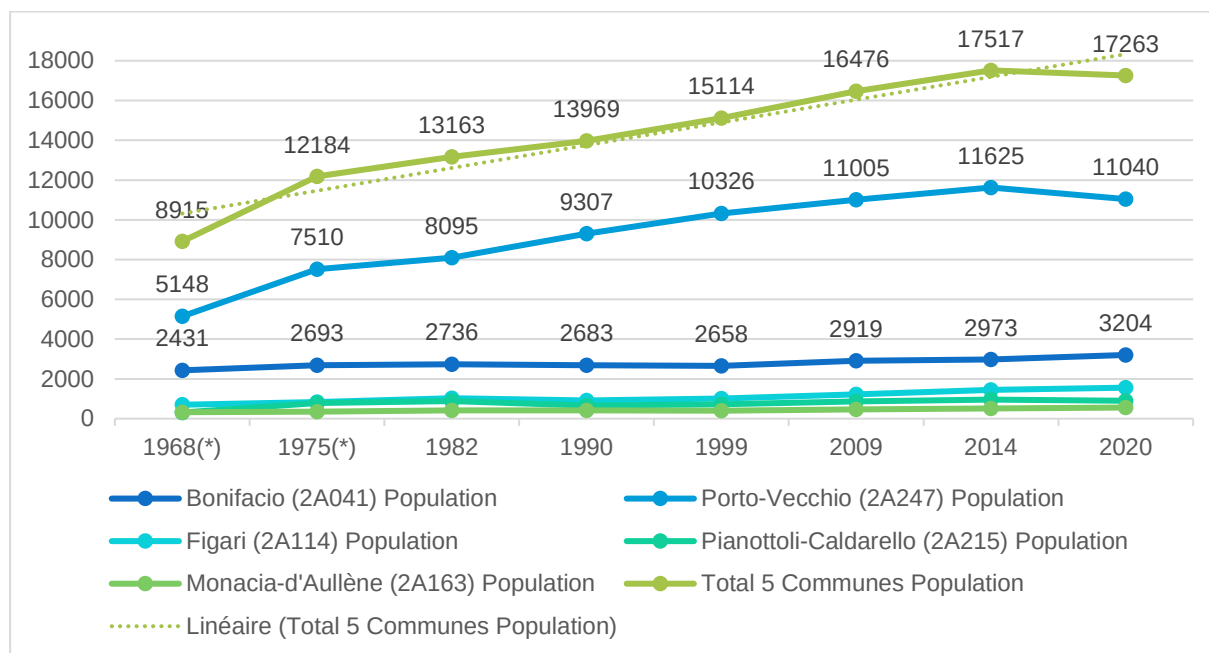


Figure 56 Evolution démographique des 5 communes littorales de la RNBB depuis 1968 (source des données : INSEE, 2022)

En Sardaigne, les 4 communes situées en face de la RNBB (Arzachena, Palau, la Maddalena et Santa Teresa) voient leurs populations augmenter de 9.5% entre 2001 et 2022 selon l'institut national de statistique italienne (ISTAT) en passant de 29 916 à 33 027 résidents. Même si cette population est plus importante que celle de la partie corse des Bucchi di Bunifaziu, elle ne représente qu'environ 2 % de celle de la région sarde.

En cumulant les populations des communes résidentes en périphérie de la RNBB, côté corse et sarde, nous notons une augmentation dans la dernière décennie de plus de 11 % en passant de 45 000 à 50 000 résidents.

Selon l'INSEE, avec plus de 1 000 km de côtes, le littoral exerce en Corse un attrait important et concentre fortement le tourisme, mais aussi l'habitat en général. Ainsi, la moitié des logements de l'île sont à moins de 2 km de la mer. Toutefois, ceux utilisés comme résidences secondaires sont plus souvent proches de la mer : 34 % se situent à moins de 500 m de la côte contre 28 % pour les habitations principales.

En 2020, la part des résidences secondaires sur les communes bordant la RNBB est de :

- 60.5% sur le territoire de la commune de Portivechju,
- 43.8% sur le territoire de la commune de Bunifaziu,
- 34.1% sur le territoire de la commune de Figari,
- 57.6% sur le territoire de la commune de Pianottuli-Caldareddu
- 52.1% sur le territoire de la commune de Monaccia d'Auddè.

La moyenne du taux d'activité des 15 à 64 ans en 2018 est de 71,42% sur l'ensemble des communes. L'emploi total au lieu de travail sur les communes de la RNBB est de 8545. La majeure partie des emplois se situant sur la commune de Portivechju. La moyenne du taux de chômage sur les communes est de 14,28 %. Le taux de chômage de la Corse est de 12%, la moyenne du taux de chômage du territoire se situant légèrement au-dessus de celui-ci. La commune de Figari comprenant le plus fort taux de chômage du territoire 16,7% et la commune de Pianuttuli-Caldareddu comprenant le plus faible taux de chômage 11,4%.

Tableau 21. Emplois et population active sur les communes de la RNBB

Emploi – Chômage au sens du recensement	Portivechju (2A247)	Bunifaziu
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2018	6356	14
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2018, en %	78,3	70
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,2	0
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2018	70,6	69
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2018	14,3	11

3.4.1.2.2 Secteurs d'activités

Longtemps marquée par l'agriculture et l'élevage, l'économie de la Corse l'est aujourd'hui par le secteur tertiaire : services rendus aux particuliers et commerce. Ainsi, en 2019 les unités urbaines de Bunifaziu et Portivechju comprennent 4367 établissements. La plupart des établissements étant dans le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (1581 établissements), le deuxième secteur économique de ces unités urbaines étant celui de la construction (815 établissements). On peut remarquer que les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien représentent une part importante des établissements présents.

L'analyse des emplois montre que le secteur du commerce, des transports et des services représente 3879 emplois sur les deux unités urbaines. La construction représentant 1173 emplois sur ces unités urbaines.

Le tourisme est la ressource économique principale des régions Sud de la Corse et Nord de la Sardaigne. Deux grands types de tourisme y co-existent, le tourisme terrestre et celui lié à la plaisance et aux activités récréatives en mer. Tous deux s'appuyant sur des activités pour la plupart estivales. L'industrie touristique et les activités qui en découlent, ainsi que l'ensemble de l'économie insulaire se trouvent dès lors particulièrement marqués par ce caractère saisonnier.

Tableau 22 répertoire des entreprises et des établissements des communes bordant la RNBB (INSEE, 2020)

	Porto-Vecchio	Bonifacio	Porto-Vecchio	Bonifacio
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	159	49	4,6	5,5
Construction	720	95	20,7	10,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	1 147	434	32,9	49,2
Information et communication	39	1	1,1	0,1
Activités financières et d'assurance	88	17	2,5	1,9
Activités immobilières	259	76	7,4	8,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	565	126	16,2	14,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	296	43	8,5	4,9
Autres activités de services	211	42	6,1	4,8
Total	3 484	883	100,0	100,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE) - 2020



Photo 8 La plaisance dans les Bucchi (source : Culioli- UAC)

3.4.1.2.2.1 Le pastoralisme

Comme montré précédemment, les îles du sud de la Corse ont toujours été utilisées à des fins pastorales. L'archipel des Ciribicali était autrefois utilisé en hiver pour le pacage des vaches, chèvres et brebis. A la fin des années 1960, Mr Chiocca Vincent assurait la « transhumance » pour la famille Forconi qui y faisait paître pendant trois mois (avril à fin juin) entre 20 à 25 vaches sur Forana, 40-50 chèvres sur Piana et une trentaine de brebis sur Pietricaggosa. Selon Mr Chiocca, cette activité pastorale y avait toujours été pratiquée sur les îles Ciribicali depuis au moins trois générations. En 1981, à la création de la Réserve naturelle des îles Ciribicali, cette activité ne s'exerçait donc déjà plus comme l'avait noté à l'époque Brosselin (1980).

L'utilisation de l'îlot du grand Fazzio pour le pacage des chèvres a cessé à la fin des années 1990.

Dans l'archipel des îles Lavezi, les documents disponibles permettent de retracer l'évolution de cette activité depuis le XII^e siècle (voir tableau suivant).

Tableau 23. Usages des terres de Lavezu, du XII^e siècle à aujourd'hui (synthèse réalisée par Coïc, 2001) (source : UAC)

Usages des terres de Lavezu, du XII^e siècle à aujourd'hui (synthèse réalisée par Coïc, 2001) :

XII^eème : les îles, même les plus petites sont le lieu de prédilection pour envoyer paître les troupeaux (Gianetti, inédit).

XVI^eème et XVII^eème : le pâturage est abandonné du fait du climat d'insécurité lié aux luttes turco-sardes.

1719 : la République de Gènes ordonne la reprise du pâturage, et en profite pour percevoir des droits d'usage sur les terres labourées et pâturées.

1778 : l'île abrite 1 ou 2 bergers s'occupant de troupeaux de brebis, de l'automne à la fin du printemps.

1795 : les cultures pratiquées sur l'île consistent en une emblavure d'orge, blé et froment, enrichie par le fumier des animaux en transhumance. La violence des vents semble toutefois avoir limité l'expansion de la culture sur l'île. (Gianetti, inédit). 10% des terres sont soumises au pâturage, 5% sont cultivées et 10% pourraient faire l'objet d'une valorisation. Cependant, 79% de la surface de l'île est jugée comme étant non cultivable.

Début du 20^{ème} : l'actuelle bergerie est construite, à l'emplacement de l'ancienne aire de blé, témoin de l'abandon des cultures céréalières.

1939-1945 : l'île compte 5 habitants : le gardien du phare, sa femme et son fils, un berger et sa mère. Du brocciu est fabriqué avec le lait des brebis élevées sur place et vendu à Bonifacio. Le cheptel placé sur Lavezu est relativement important (il compte une centaine de bêtes), comparé à la surface bonne pour le pâturage (Miniconi, 1985).

1946 : un nouveau gardien de phare et sa femme s'installent et apportent 10 chèvres et quelques bovins, pour pallier les difficultés de ravitaillement. Pour éviter que certaines parties de l'île soient surpâturées, les troupeaux tournent sur 5 parcelles. Mais le gardien constate au bout de 4-5 ans, que le potentiel herbe ne peut se reconstituer.

1962 : faute de nourriture en quantité suffisante, le propriétaire retire ses bêtes de l'île.

1965 : deux propriétaires amènent de nouveau une quinzaine de bovins qui sont disséminés à trois reprises, pour une raison inconnue.

1970 : les ânes de Cavalu, jugés indésirables du fait des dégâts qu'ils occasionnent aux jardins, sont transférés sur Lavezu.

1977 : le Parc Naturel Régional de Corse effectue un suivi systématique du pâturage (Thibault, 1990).

1978 : le pâturage ovin devient dominant.

1984 : le pâturage bovin devient dominant.

1999 : abandon du pâturage

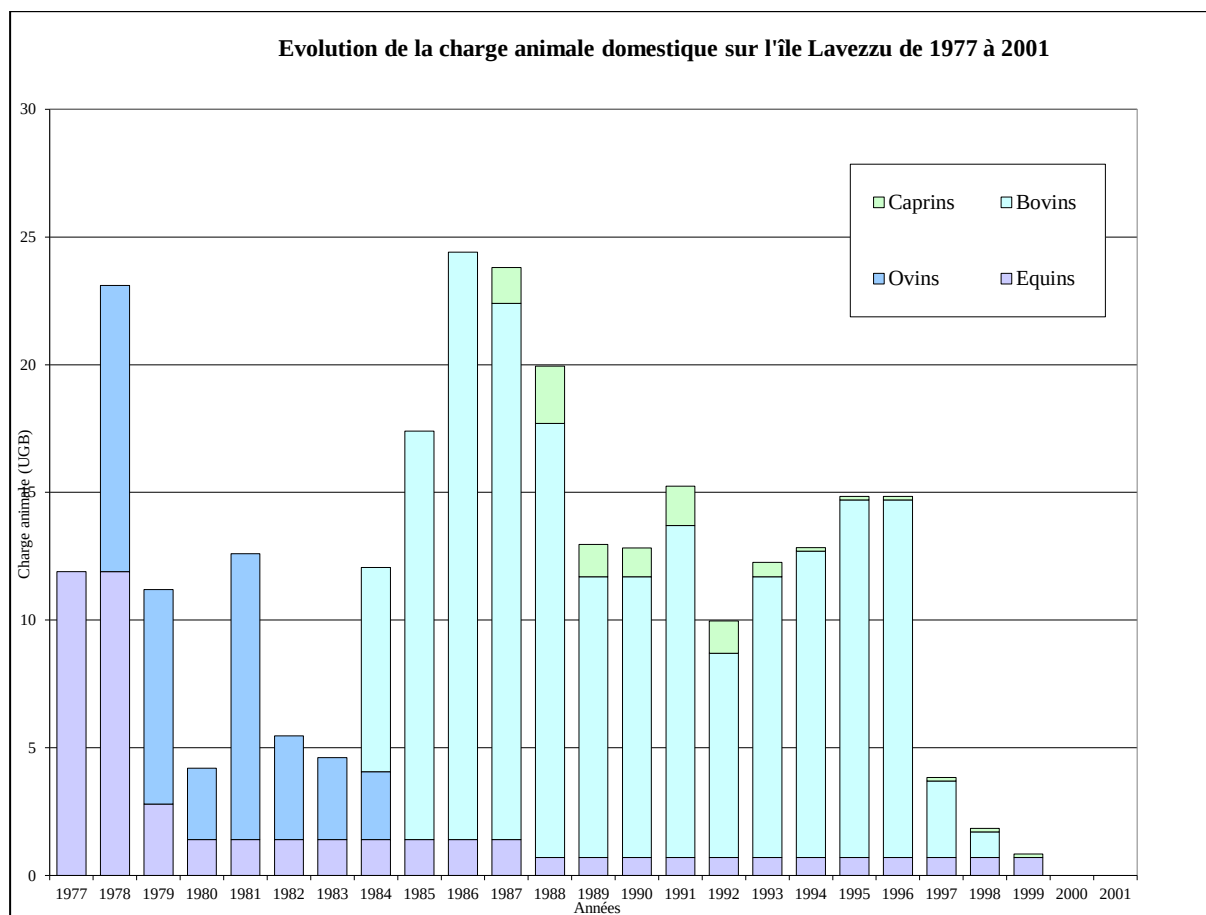


Figure 57 Evolution de la charge animale domestique sur l'île Lavezzi de 1977 à 2001 (sources : THIBAUT (1990), CHAILLOU & LORIOT (1994), UAC données internes)

3.4.1.2.2.2 Les pêches maritimes dans la RNBB

En Corse, le partenariat permettant la récolte de données halieutiques fiables entre scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés et les pêcheurs artisans a été initiée aux Lavezzi en 1992 (Culioli, 1994, 2002) et étendu dans l'ensemble des Bucchi di Bunifaziu depuis la fin des années 1990 (Santoni, 2002 ; Mouillot *et al.* 2008 ; Roncin *et al.* 2008 ; Claudet *et al.* 2008 ; Albouy *et al.* 2010 ; Rocklin *et al.* 2011 ; Marengo *et al.* 2015). Certains travaux communs avec les pêcheurs comme la pêche des crustacés à la nasse (Santoni *et al.* 2008), l'étude des interactions avec les grands dauphins *Tursiops truncatus* (OEC, 2007 ; Rocklin *et al.* 2009), le support à des initiatives liées au Pescatourisme (Culioli *et al.* 2013), les évaluations de stocks d'oursins constituent des bons exemples de transfert de génie écologique et sont également très enrichissants pour la communauté des pêcheurs (Cucchi, 2015 ; Cesari, 2017). De plus, la valorisation de ces séries de données sur le long terme permet au gestionnaire, à la communauté scientifique et aux à la profession de suivre les effets du changement climatique sur la ressource (Culioli et Santoni, 2018 b) ainsi que l'arrivée et l'évolution d'espèces nouvelles ou inhabituelles dans les captures.

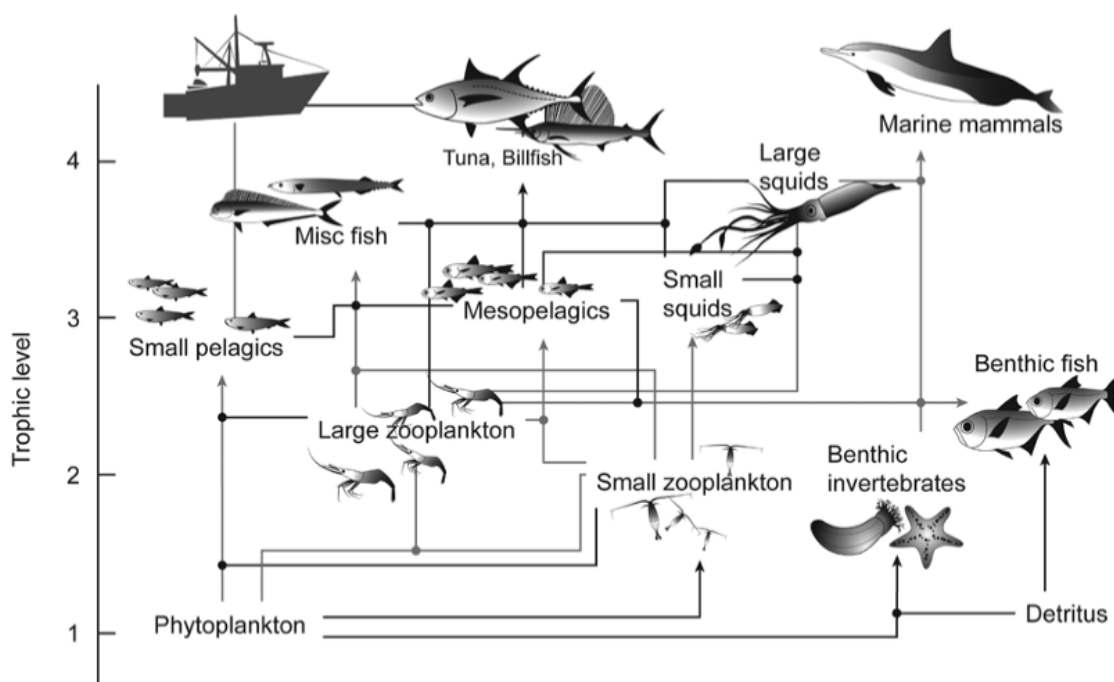


Figure 58 Organigramme d'un modèle d'écosystème Ecopath avec un faible nombre de groupes. (Adapté de Pauly & Christensen 1993).

Les résultats de cette AMP peuvent donc influencer la gestion de la pêche au-delà de son périmètre. Ils aident à faire reconnaître la spécificité et la durabilité de la petite pêche artisanale côtière par les politiques publiques des pêches. Ce type de démarche permet le maintien d'une culture d'échange entre scientifiques locaux et pêcheurs corses tout en favorisant l'émergence d'efforts de gestion étayés par la relation scientifiques-pêcheurs et les données récoltées sur le long terme (Bennett *et al.* 2021a). Le gestionnaire a fait le choix pour ce plan de gestion d'intégrer un chapitre sur la gestion des pêches maritimes en résumant toutes les composantes (pêche artisanale et récréative) permettant de mieux gérer les stocks des espèces exploitées. Il convient de poursuivre l'intégration de toutes les informations sur les stocks disponibles mais aussi leurs niveaux d'exploitations aux modélisations écosystémiques analysant l'état global de la RNBB dans les années 2000 (Albouy *et al.*, 2010). Ce travail repris dans le cadre du projet MOONFISH a fait l'objet d'un article scientifique en cours de publication avec les données des années 2010.

La Cullettività di Corsica et son Uffiziu di l'Ambiente ont comme objectif important de permettre la mise en place, avec les pêcheurs professionnels et les scientifiques, d'une véritable stratégie permettant d'organiser en Corse les campagnes de suivi scientifique des productions de pêche. En 2016, l'UAC a été positionné en tant que partenaire « Data Collection Framework » (DCF) pour intervenir en soutien aux avis scientifiques dans le cadre de la

Politique Commune des Pêches. Grâce à son expérience dans le domaine des suivis halieutiques, le service de l'UAC en charge de la gestion de la RNBB est responsable du plan d'échantillonnage régional mené sur la petite pêche côtière pour la collecte de données biologiques. Animé par la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'Aquaculture (DGAMPA), ce partenariat est constitué de 10 organismes avec pour objectif la conception et la mise en œuvre d'un plan de travail national de collecte de données conforme au programme pluriannuel de l'Union européenne.

En 2017, le projet DACOR (Données hAlieutiques CORses, Mesure 28 du FEAMP) porté par le service de l'UAC en charge de la gestion de la RNBB a été mis en œuvre durant 3 années en partenariat avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de Corse, l'Université de Corse Pasquale Paoli (UCPP) et avec la collaboration scientifique de la STARESO. Ce projet a permis de poursuivre le suivi de l'effort et des productions de la petite pêche côtière à l'échelle de l'île sur la base d'un « partenariat pêcheur-scientifique », d'un protocole d'échantillonnage standardisé (adapté à la pêche artisanale insulaire et compatible avec les protocoles ObsMer de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) ainsi que d'une Base de Données Halieutiques Corse (BDHC) de l'UAC mise en place et hébergée par l'UAC. Après plusieurs décennies d'études des aspects particuliers de la flotte artisanale corse, le rapport du projet DACOR est le premier à donner un aperçu général de toutes les pratiques de pêche de la flotte de l'île et à apporter une analyse détaillée des indicateurs halieutiques importants tels que la Capture Par Unité d'Effort (CPUE), le taux de rejets et la production (Bousquet *et al.* 2022). Ces données aideront à mettre en place une meilleure gestion spatialisée à l'échelle régionale en combinant les aires protégées existantes au développement de nouvelles qui prendront en compte les zones d'intérêts pour la conservation de la biodiversité et de la pêche.

Les données du suivi des pêches artisanales récoltées en Corse permettent à la petite pêche côtière d'être mieux représentée dans les statistiques européennes, au niveau du « Plan d'action pour la petite pêche côtière en Méditerranée et Mer Noire » porté par la CGPM ainsi que dans les programmes de mesure de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin et du Document Stratégique de façade pour la Méditerranée

La RNBB constitue donc en Méditerranée une référence historique dans le cadre de la gestion du suivi halieutique dans une AMP. Cette gestion est basée sur la qualité de la donnée scientifique récoltée, sur la recherche permanente d'une concertation avec les acteurs, sur la prise de décisions parfois difficile, sur la confiance mutuelle avec les acteurs de la pêche mais surtout avec les trois piliers qui doivent constituer notre action pour la durée de ce plan :

1. préserver prioritairement la biodiversité dans le cadre de la de gestion d'un outil réglementaire tel qu'une Réserve naturelle ;

2. favoriser la soutenabilité de la pêche artisanale ;
3. permettre une activité récréative de prélèvement limitée en favorisant l'activité traditionnelle locale.

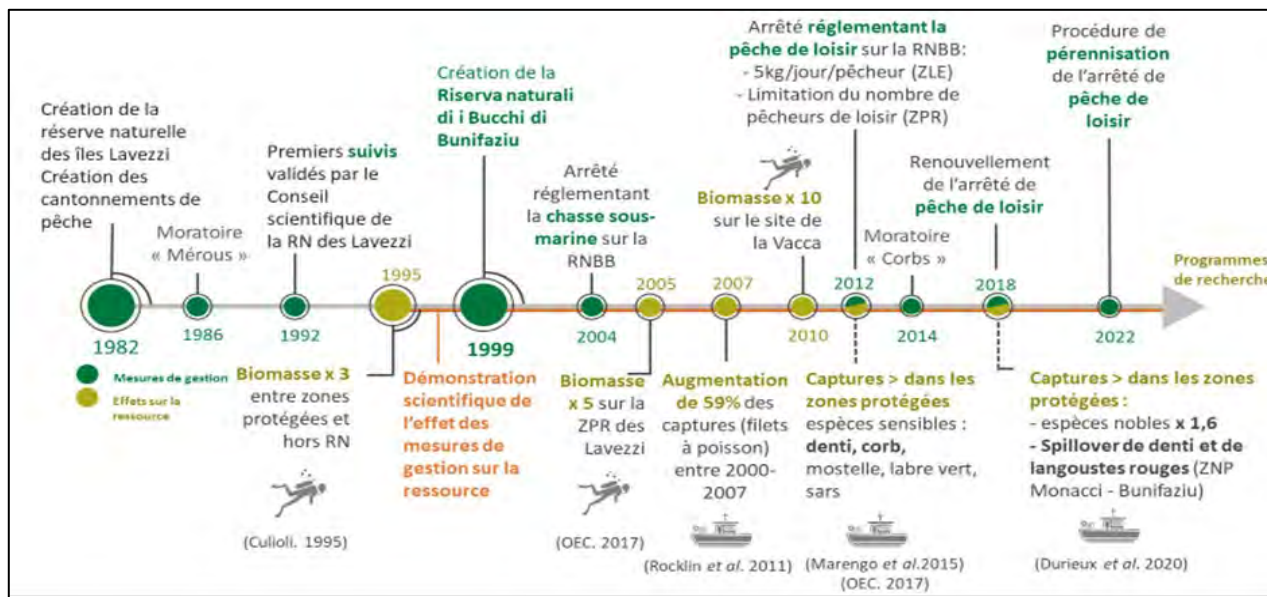


Figure 59 Historique de la gestion des pêches maritimes et des suivis scientifiques dans les Bucchi di Bunifaziu

3.4.1.2.2.1 La pêche artisanale

En Méditerranée et en Mer Noire, le secteur de la pêche professionnelle comprend un total de 85 300 navires, générant une production annuelle de pêche de 1 189 200 tonnes (à l'exclusion des espèces voisines du thon), avec un revenu associé de 2,9 milliards USD et environ un demi-million d'emplois tout au long de la chaîne de valeur, dont 194 000 emplois directement à bord des navires de pêche (FAO, 2022).

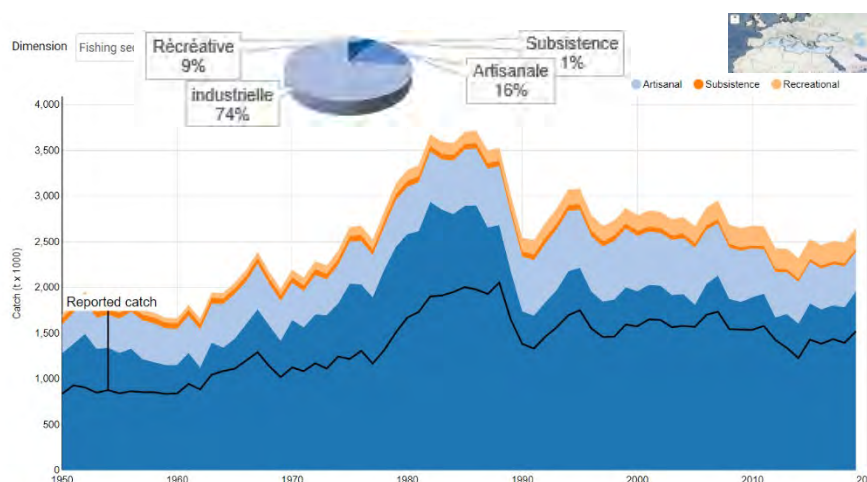


Figure 60 . Captures par secteur de la pêche dans les eaux de la mer Méditerranée et mer Noire (Pauly D., Zeller D., Palomares MLD (éditeurs), 2020. Sea Around Us Concepts, Design and Data, seararoundus.org).

Les reconstitutions effectuées par Pauly *et al* (2020) uniquement pour la région Méditerranée et la mer Noire estiment cette production totale (toutes formes de pêche confondues) en 2019 à 2 647 350 tonnes. La pêche industrielle représente 61% de cette production. Les pêcheries artisanales contribuent de manière significative aux pêcheries mondiales, employant environ 90 % des pêcheurs tout en représentant plus de 25 % des captures mondiales (Pauly *et Zeller*, 2016). Ce sont 60 millions de personnes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel dans la pêche artisanale pour le secteur de la pêche dans le monde (FAO, Duke University *et* WorldFish. 2023). La Commission européenne considère qu'en 2017, la pêche artisanale employait près de 80 000 pêcheurs, contribuant à 48 % de l'emploi dans la pêche de l'UE. La pêche artisanale est particulièrement importante en Méditerranée, où est concentrée plus de la moitié du secteur et où elle joue un rôle dominant dans les moyens de subsistance des communautés côtières depuis des siècles. Cette activité "artisanale" et

"côtière" opère à proximité des ports d'attache effectuant des petites sorties sur le plateau continental (ou à proximité), accessible en quelques heures (Miniconi, 1989). Les engins de pêche sont diversifiés et les flottilles sont généralement composées de nombreux bateaux, pour la plupart de faible tonnage, disséminés tout le long de la côte dans une multitude de ports et ports abris (Farrugio *et al.* 1993). Ce segment de pêche représente 80,2% des bateaux enregistrés actuellement en Méditerranée (FAO, 2022). Il s'agit généralement d'entreprises familiales dont les propriétaires sont directement impliqués dans l'activité de pêche. Ces pêcheries sont également reconnues comme ayant potentiellement moins d'impact sur les écosystèmes marins et offrant des avantages économiques et sociaux plus équitables (par exemple, un emploi plus élevé) aux communautés concernées par rapport à d'autres formes de pêche telles que la pêche à grande échelle (Jacquet *et* Pauly, 2008). Mais ces pêcheries artisanales souffrent de plus en plus de la concurrence en matière

Fisheries Benefits	 	
	Large-scale	Small-scale
Annual landings for human consumption	   40-45 million tonnes	  25-30 million tonnes
Annual catch discarded at sea	 10-12 million tonnes	 about none
Annual catch for industrial reduction to fishmeal and oil, etc.	   30-35 million tonnes	 about none
Fuel used for tonne of fish for human consumption	    5-20 tonnes	 2-5 tonnes
Number of fishers employed	 about 1/2 million	     about 12 million
Government subsidies (billions of USD)	     25-30 billion USD	 5-7 billion USD

Figure 61 Comparaison des performances de la pêche à grande échelle (industrielle) et à petite échelle (artisanale et de subsistance) sur des critères clés au cours de la période 2000-2010 selon Thompson (1988); Pauly (2006) in Pauly & Zeller (2016).



Figure 62 Limites des Prud'homies de pêche et de la strate sud

d'espace et de ressources de la part d'autres activités humaines extractives (par exemple, la pêche récréative) et non extractives (par exemple, le tourisme) dans les zones côtières (Lloret *et al.* 2018), et du nombre limité de données scientifiques disponibles.

En 2007 nous indiquions qu'en Corse, 250 navires étaient armés pour la pêche professionnelle, moins de 30 d'entre eux pratiquant au-delà des trois milles. Cette flottille offrait 320 à 350 emplois sur l'île (données Contrat de plan Etat/Région 2000/2006 établies par le Conseil Economique, Social et Culturel de Corse). Miniconi (1994) montre un nombre de pêcheurs en diminution en Corse depuis le début du siècle dernier (Figure 63). Depuis, les informations administratives des services de l'Etat nous permettent de constater la poursuite de cette tendance.

En 2023, la Direction de la Mer et du Littoral nous indique un nombre de licence en Corse total égal à 164 navires auquel il convient de rajouter 7 corailleurs.

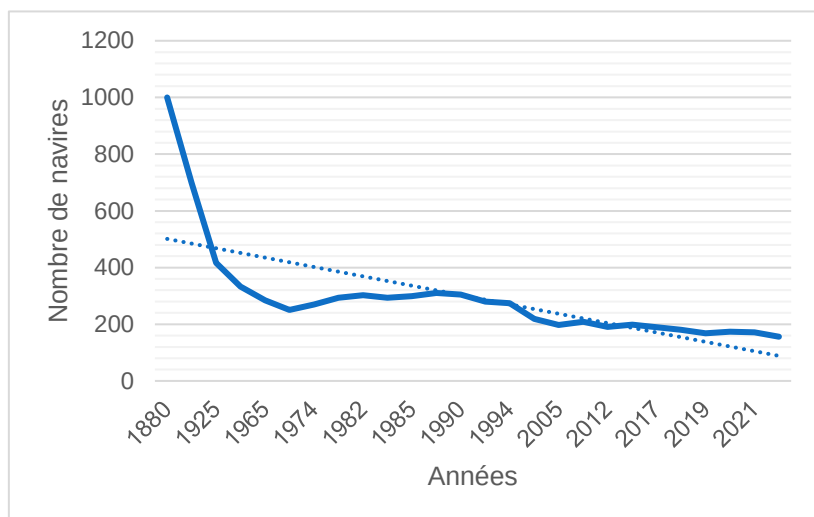


Figure 63 Evolution la flottille de pêche en Corse depuis la fin du 19^{ème} siècle

Tableau 24 Répartition des licences de pêche par prud'homie et par activité en Corse (source : DMLC, 2023)

Prud'homie	Petit métier côtier	Petit métier du large	Chalut	Corailleur
Aiacciu	77	0	0	0
Bastia / Capicorsu	28	2	2	0
Bunifaziu	34	0	3	0
Balagne	18	1	0	7

Tableau 25 Evolution temporelle du nombre de navires dans les ports bordant le périmètre de la RNBB (valeurs des licences de pêche).

	1982	1984	2002	2005	2007	2012	2014	2015	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pianuttuli-Caldareddu	-	-	3	4	3	3	2	2	2	2	2	3	3	3
Bunifaziu	34	40	25	19	17	21	19	19	17	17	17	18	17	18
Portivechju	20	-	17	11	10	9	10	10	10	10	10	8	9	6
Solenzara	-	21	14	8	-	5	6	7	7	6	6	7	7	7
Total	54	61	59	42	30	37	37	38	36	35	35	36	36	34



Photo 9 Portu di Bunifaziu

Le chalutage, interdit dans la bande des 3 milles par la réglementation maritime et en deçà de la ligne bathymétrique des 50 m par le décret portant création de la Réserve naturelle, ne concerne que très partiellement le périmètre de cette dernière. Deux chalutiers exercent leur activité au large de la côte est, parfois au centre des Bucchi di Bunifaziu.

La flottille de pêche est donc essentiellement composée de navires inférieurs à 12m de longueur hors tout qui travaillent sur le plateau continental ou à proximité. Interdite en Corse dans les fonds de moins de 50 m, la récolte du corail rouge n'est plus pratiquée, dans la RNBB, qu'occasionnellement par un maximum de trois plongeurs, entre 50 et 120 m de profondeur. La pêche aux oursins constitue une activité hivernale pour quelques pêcheurs professionnels.

La flottille se répartit entre plusieurs ports et abris :

- Le port abri de Pianuttuli-Caldareddu, à l'ouest ;
- Le port de Bunifaziu et le port abri de Piantarella, au sud ;
- Les ports abris de Sant'Amanza et Santa Giulia, le port de Portivechju et le port abri de la Chiappa à l'est.

Le filet trémail représente plus de 97 % de l'effort de pêche dans l'archipel des Lavezi en 1992-1993 (Culioli, 1995).

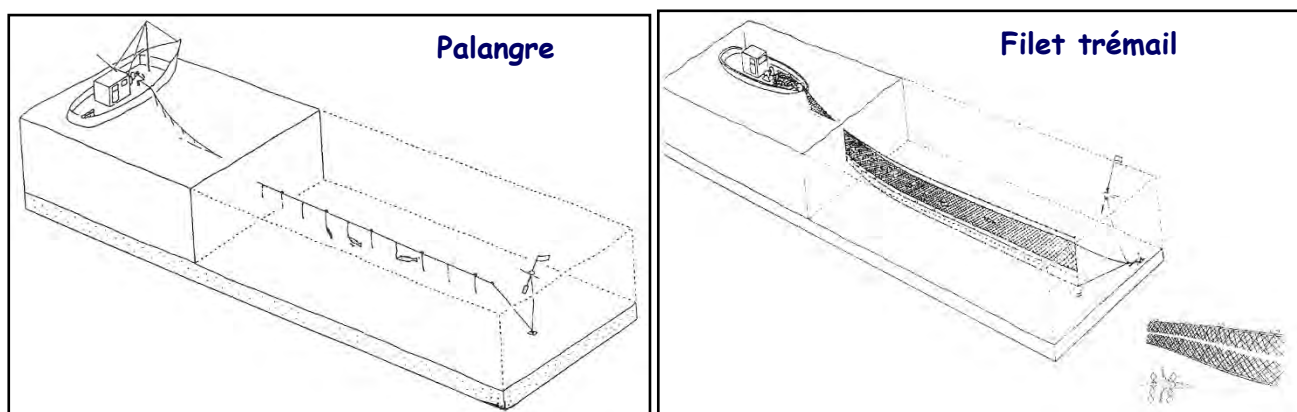


Figure 64. Représentation schématique de l'utilisation des deux engins de pêche principalement utilisés par les pêcheurs professionnels de la Prud'homie de Bonifacio (source : UAC)



Caractérisation de la petite pêche côtière exerçant son activité sur la Réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu : Capture Par Unité d'Effort (C.P.U.E.) des engins de pêche, Rendements, Productions.

Les séries de données temporelles collectées depuis presque 30 ans en fonction des zones permettent de suivre et d'étudier les captures par unité d'effort, les rendements, les productions ainsi que les distributions de taille, témoins de l'état et de l'évolution de la ressource halieutique de la RNBB. Le protocole d'échantillonnage en mer utilisé sur la RNBB a évolué en 2017 pour être standardisé à l'échelle régionale. Elaboré sur la base des expériences anciennes de l'UAC et de la STARESO en termes de collecte de données halieutiques, il est également compatible avec le processus de collecte développé dans le cadre du programme ObsMer de l'IFREMER. Il est essentiellement basé sur des données d'embarquement (100% de la marée est échantillonnée ; 100% des captures sont déterminées avec précision, mesurées et pesées lorsque les conditions météorologiques le permettent, les paramètres tels que la longueur du filet, le nombre d'hameçons, le temps de cale, la profondeur... sont notés pour chaque opération de pêche ; 100% des captures non retenues sont déterminées, mesurées ou estimées et les captures accidentelles et accessoires sont également prises en comptes). Ce protocole intègre le suivi des espèces indicatrices du changement climatique, les espèces exogènes envahissantes et les espèces marines indicatrices d'habitats vulnérables (protocole de la campagne halieutique Corsican Fishery - Data Collection Framework -CF DCF- de l'UAC mis à jour en 2022). Nous débutons en 2023 au sein du service APMIL, notre partenariat pour le projet « OS 1.6. – Analyses Risque Pêche (ARP) – Office Français de la Biodiversité » à partir du mois de juin 2023 en qualité de partenaire de l'OFB pour les sites Natura 2000 en mer dont l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica assure l'animation (dont les sites incluant le périmètre de la RNBB).

En 2018 et 2019 l'effort de pêche développé sur la strate sud englobant la RNBB est estimé en moyenne à **3507 sorties par an** et représente 11 % de l'effort de pêche insulaire.

La grande majorité des engins échantillonnés sur la RNBB est toujours composée de filets (≈ 90%) comme depuis le début de nos échantillonnages dans les années 1990. Les filets à langoustes représentent à eux seuls près de 60% des engins échantillonnés malgré le fait que la saison de la pêche à la langouste rouge s'arrête le 31 septembre, contrairement

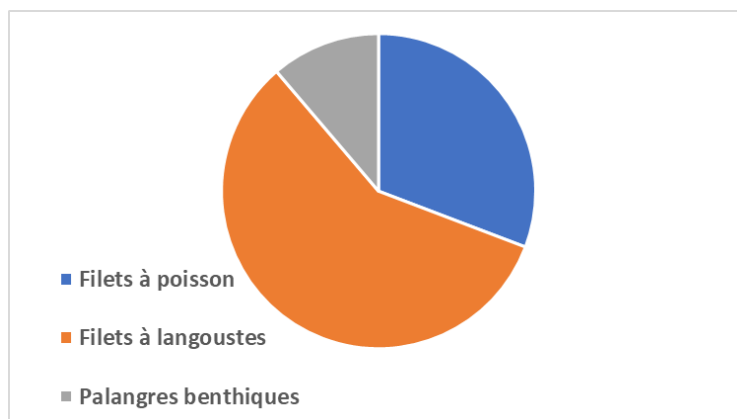


Figure 65 Proportion des engins de pêche dans la RNBB en 2018/2019

aux autres techniques de pêche.

La palangre benthique est le troisième engin le plus utilisé, particulièrement au printemps et à l'automne.

Pour la période 2018/2019, **la langouste rouge représente 19% de la biomasse totale** conservée (échantillonnée en mer). Le chapon (14%) apparaît comme la deuxième espèce conservée, pris à la fois dans les filets à poissons et à langoustes, tout comme l'araignée (7%). Cette dernière espèce mérite une grande attention, espèce en danger, quasiment disparue sur le continent français (Harmelin, Comm pers). La mostelle (8%) est très présente dans les filets à poissons (2^{ème} espèce dans les CPUE spécifiques). Le mérou (8%) et le pagre (5%) sont capturés principalement dans les palangres benthiques. Le denti et le sar commun sont ciblés à la fois dans les filets à poissons et dans les palangres benthiques. La langouste rouge *Palinurus elephas* est une espèce à haute valeur commerciale, représentant un revenu par unité d'effort élevé pour la profession dans la RNBB par rapport à d'autres AMP méditerranéennes (Calo *et al.*, 2023).

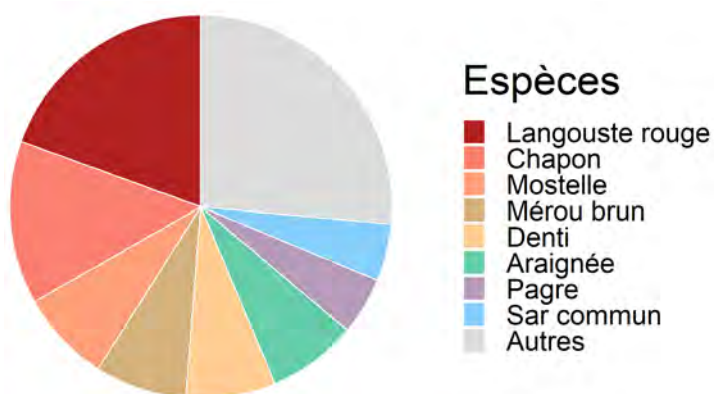


Figure 66: Représentation en biomasse conservée de la diversité spécifique des captures sur la RNBB (tous engins confondus ; 2018/2019 ; Données DACOR).

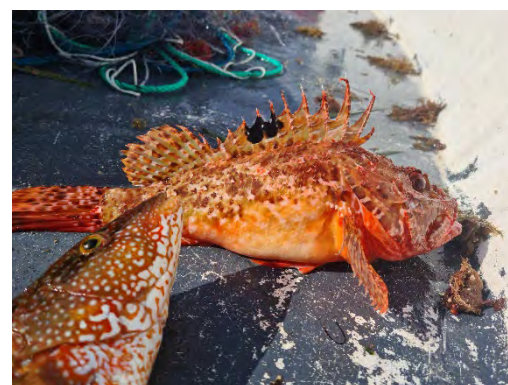


Photo 10 *Scorpaena scrofa* (Karasz UAC)

Les rendements moyens de pêche sont suivis depuis 2000 sur la base d'observations en mer et aux débarquements des navires de l'ensemble de la flottille de la RNBB. Bien que quelques fluctuations puissent être observées en fonction des années, l'analyse statistique des données obtenues met en évidence une **stabilité des rendements moyens entre 2000 et 2019**. L'analyse des données collectées en 2018 et 2019 sur la strate de l'extrême sud de la Corse dans le cadre du projet DACOR, ont permis d'évaluer ce **rendement moyen à 23,3 kg/bateau/jour**.

Dans la ZPR de l'archipel des Lavezzi, **les Captures Par Unités d'Effort d'un filet fixe à poisson étaient évaluées à 777 g/50m de filet en 1992 -1993**. Entre 2018 et 2022, cette CPUE pour les mêmes filets fixes est évaluée à 750 g/50m de filet dans les zones de

pêche soumises à ce même statut de protection.

Tableau 26 Captures par Unités d'Effort des différents types de pêche en 2018-2019

	CPUE moyenne (g/pdf ou g/dh)	SE	N (opérations)
Filets à poissons	633.8	64.1	136
Filets à langoustes	316.7	21.7	224
Palangres benthiques	794.4	153.3	34

NB : Les protocoles d'échantillonnages ayant évolué dans le cadre du projet DACOR ainsi que le calcul de la CPUE moyenne présenté en g/ 50m et non en g/50m/24h selon la méthode anciennement utilisée sur la RNBB entre 2000 et 2013, les données ne peuvent pas être comparées avec les années précédentes sans une correction appropriée.

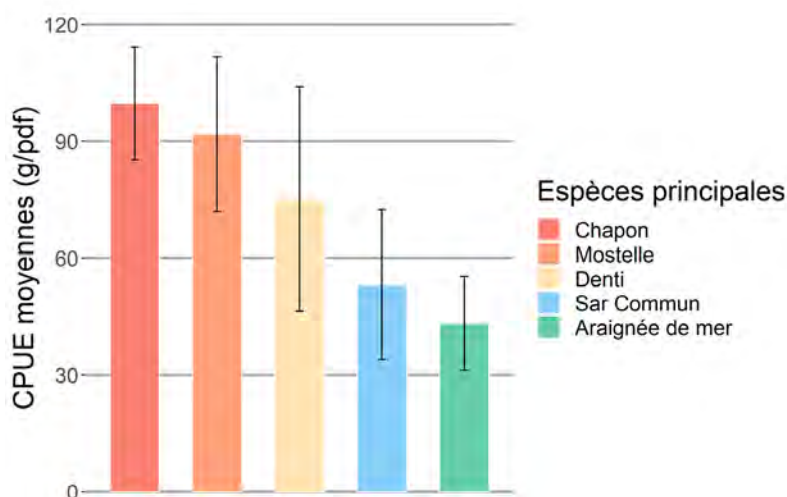
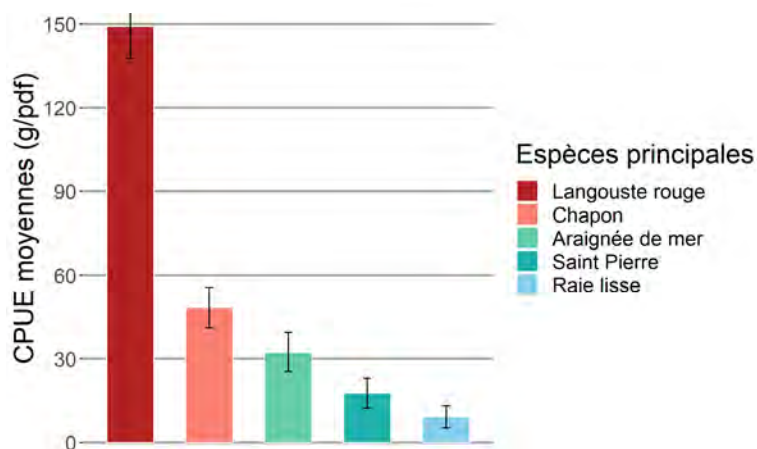


Figure 67 : CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les filets à poissons en 2018/2019 sur la RNBB (n=136)

Figure 68: CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les filets à langoustes en 2018/2019 sur la RNBB (n=224)



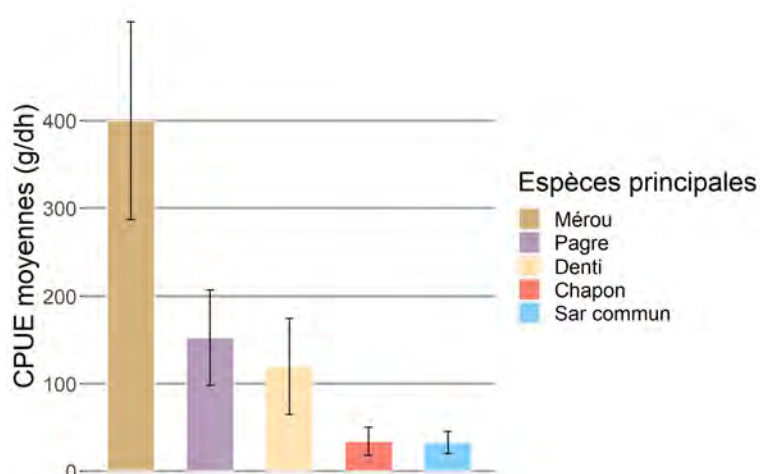


Figure 69: CPUE moyennes des 5 espèces principalement conservées dans les palangres benthiques en 2018/2019 sur la RNBB (n=34).

La biomasse totale prélevée (production annuelle) dans le secteur de l'ancienne Réserve naturelle des Iles Lavezi (5 050 ha) tous types d'activités confondus, durant la période août 1992 - juillet 1993, était estimée à environ 23 tonnes Culioli (1994). Pour l'ensemble de la RNBB (78 300 ha), cette production a été estimée à 45 tonnes entre mai et septembre 2000 (Rigo, 2000) et à **68 tonnes pour l'année 2001** (Ehlinger, 2001, Santoni, 2001), répartie entre : 80 % de poissons, 15 % de crustacés et 6 % de céphalopodes. Près de la moitié des captures (47%) étaient représentées par 5 espèces seulement : chapon, mostelle, pageot commun, rouget de roche et langouste rouge.

La production de la petite pêche côtière est estimée sur la RNBB entre 90 et 100 tonnes en 2010 (Rocklin et al. 2010) et à 82 tonnes en 2019 sur la strate Sud incluant la RNBB (du golfe de Porti vechju à Tizzà).

Analyse de l'effet de la gestion sur la rentabilité économique de la pêche artisanale dans les Bucchi di Bunifaziu

Sur la base des embarquements à bord des bateaux de pêche artisanale réalisés par des observateurs en mer entre 2018 et 2022, nous disposons pour toute la Corse de 2 394 opérations de pêche dans nos bases de données. Elles intègrent les filets fixes, palangres benthiques, pélagiques et les nasses. Dans cette base, 717 opérations de pêche ont été séchantillonnées entre 2018 et 2022 dans le périmètre de la RNBB, dont 645 représentant des filets fixes. Pour cet engin, 21.2 % des opérations de pêche (soit 137 OP) sont géolocalisées dans les Zones de Protection Renforcées de la RNBB. Durant les 4 dernières années, notre échantillonnage a été réparti sur environ 50 % de la flotte exerçant une activité de pêche dans la RNBB, indiquant une très bonne représentativité de ce compartiment de pêche dans notre collecte de données en mer.

Les résultats de « l'effet réserve » obtenus ces dernières années intègrent pour la première fois à partir de 2018, des données collectées à l'échelle régionale. En 2018-2019, les filets fixes représentaient plus de 85% de l'effort de pêche en Corse (dont 45% de filets à poissons). Les données de ces filets ont été extraites de la BDHC afin d'analyser l'effet de la gestion sur les Captures Par Unité d'Effort (CPUE) en fonction du statut de protection des zones de pêche échantillonnées (Bouet *et al.* 2022). **Certaines espèces comme le denti (*Dentex dentex*), le pagre (*Pagrus pagrus*), le chapon (*Scorpaena scrofa*), le mérrou brun, *Epinephelus marginatus*, le sar commun, *Diplodus sargus* ; la rascasse brune, *Scorpaena porcus* ; mostelle, *Phycis phycis*, le labre vert, *Labrus viridis* et le rouget de roche (*Mullus surmuletus*), réagissent positivement aux mesures de gestion telles que la limitation de la pêche maritime de loisir et l'interdiction de la chasse sous-marine.** Elles sont dites « gagnantes » et représentent, en moyenne, 45% des CPUE des filets à poissons en Corse dont 68% sont des espèces à hautes valeurs commerciales. On note une différence significative entre les CPUE moyennes de ces espèces enregistrées dans les ZPR ($419,26 \pm 78,35$ g/pdf, $n = 60$) et les CPUE moyennes enregistrées dans la strate Sud ($294,47 \pm 41.23$ g/pdf, $n = 103$). Avec une **biomasse une fois et demie plus élevée dans les zones protégées et gérées de la RNBB** par rapport aux autres pêcheries insulaires (exploitées aux filets à poisson), ce résultat témoigne d'un effet réserve maintenu dans les ZPR où une petite pêche artisanale et côtière reste autorisée depuis la création des premières AMPs sur la zone dans les années 80.

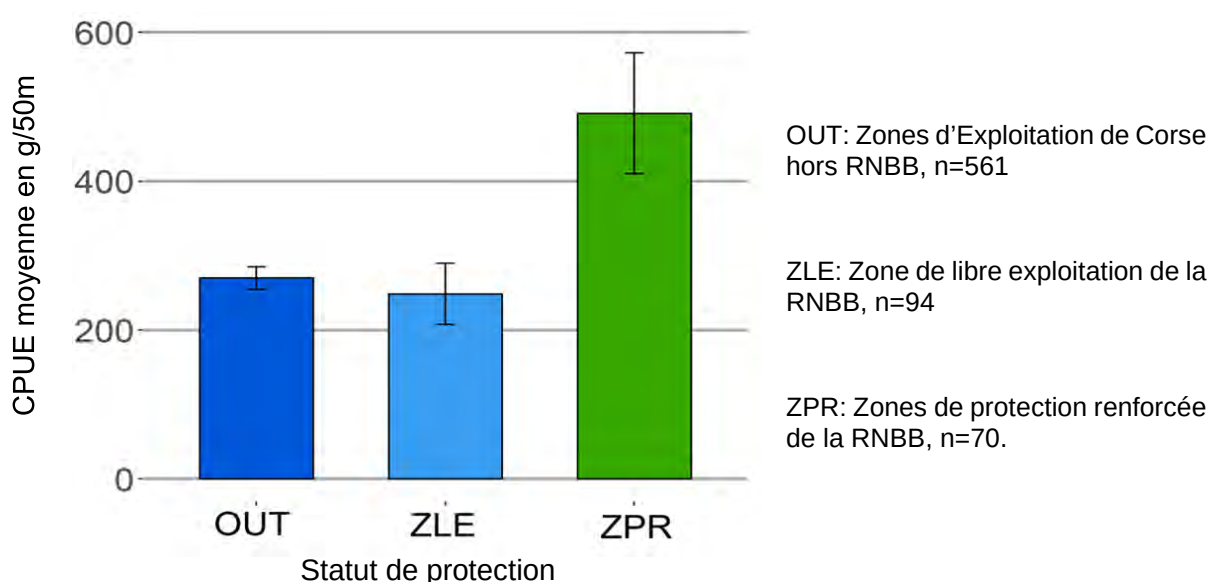


Figure 67 Captures par Unité d'Effort (CPUE) moyennes ($\pm$ SE) des espèces « gagnantes » conservées dans les filets à poisson, en fonction du statut de protection des zones de pêche (2018/2019/2021).

L'analyse spécifique des captures entre 2018 et 2022 montre que les **CPUE massiques moyennes de dentis *Dentex dentex*, sont 2,4 fois plus élevées dans les ZPR que dans le reste de la Corse** (Figure 68), 3 fois plus pour le sar commun, 5 fois plus pour le pagre, 3 fois plus pour la mostelle. On note également une différence de CPUE au sein même de la RNBB pour certaines espèces comme le rouget *Mullus surmuletus*, qui affiche des biomasses moyennes 5 fois plus élevées dans les ZPR que dans les zones de libre exploitation où la chasse sous-marine est autorisée. Les captures moyennes de pagre *Pagrus pagrus*, quant à elles, ne présentent pas de différence significative entre les différents niveaux de protection de la RNBB mais enregistrent des CPUE moyennes 4 fois supérieures dans l'espace protégé que dans le reste des pêcheries à poisson de Corse. Ce résultat pourrait témoigner de l'effet de la réglementation de la pêche récréative à la cane sur l'ensemble de la Réserve naturelle, pour cette espèce ciblée par la pêche à traine et les pêches verticales.

Les zones de protection renforcée ont également un effet positif sur la distribution des tailles de capture. Ainsi, pour les rougets de roche *Mullus surmuletus*, plus de 60 % des individus capturés dans les ZPR mesurent plus de 25 cm pour une proportion de 30 % dans la strate Sud et 15 % en Corse. Cet effet est également lié aux bonnes pratiques de pêche de la prud'homie de Bunifaziu. Pour le denti *Dentex dentex*, 29 % des individus capturés dans les ZPR ont une taille supérieure à 50 cm pour une proportion de 7 % à l'échelle de l'île (figure 68). Ces résultats avaient déjà été mis en avant en prenant uniquement en compte le denti dans la RNBB (Marengo *et al.* 2015). Pour le chapon *Scorpaena scropha*, 27 % des individus capturés dans les ZPR ont une taille supérieure à 40 cm pour une proportion de 10% sur les pêcheries de Corse pour le même type d'engin.



Photo 11 Mesures de chapons *Scorpaena scrofa* (Karasz, UAC)

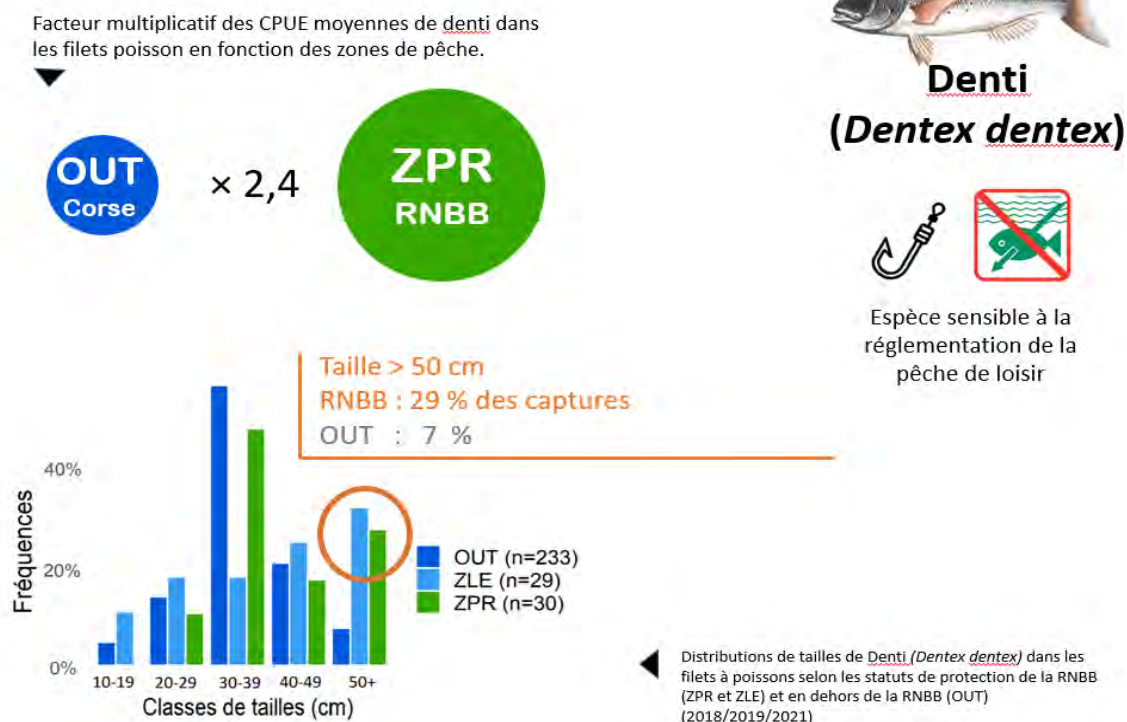


Figure 68 Exemple de l'effet de la gestion sur les populations de dentis *Dentex dentex* dans la RNBB

Ces résultats actualisés en 2022, s'inscrivent dans la continuité des travaux antérieurs⁸ menés sur la ressource halieutique ichthyologique de la Réserve naturelle et synthétisés par Culioli (2005, 2008) ; Santoni et Culioli (2007) ; Santoni (2012) ; Culioli et Santoni (2017). Ils démontrent un effet réserve se traduisant par une **augmentation de la rentabilité économique des filets à poisson dans les zones bénéficiant de mesures de gestion fortes (ZPR)** ainsi que sur l'ensemble des zones de pêche de la state Sud, notamment pour le pagre qui semble également bénéficier de la limitation de la pêche récréative (5 kg par pêcheur et par jour) depuis 2012 sur l'AMP. La comparaison des CPUE entre l'intérieur d'une AMP et l'extérieur est possible lorsque le même engin est utilisé dans les deux secteurs, ce qui est le cas dans les études menées sur la RNBB et aujourd'hui à l'échelle de la Corse : elle devient un indicateur de l'abondance des espèces ciblées (Guidetti *et al.* 2010) avec des proportions plus importantes de grands individus dans les ZPR et dans les zones adjacentes aux ZNP et cantonnements (Harmelin *et* Bachet, 1993, Pelaprat 2000).

⁸ Culioli, 1994, 2002, 2008, Rigo (2000), Orsoni (2000), Santoni (2001, 2002), Ehlinger (2001), Voluer (2005), Malacarne (2006), Boidron (2006), Culioli & Santoni (2006), Santoni & Culioli (2007, 2012), Mouillot *et al.* (2007), Rocklin *et al.* (2007), Tramoni (2007), Garrido (2007), Caro (2008), Nardini (2010), Clauson (2010), Le Manach *et al.* (2011), Rocklin *et al.* (2011), Ferracci (2011), Plantecoste (2012), Cornella (2013), Lanfranchi (2014), Vesperini (2016), Umbricht (2016), Karasz (2022), Bouet *et al.* (2022)

Concernant l'analyse de la distribution de **taille des captures de langoustes rouges** réalisée en 2018 et 2019 dans les filets à crustacés, nos résultats mettent également en évidence un effet de débordement observé dans les deux zones « tampon » situées dans les 3 km autour du cantonnement de Bunifaziu et de la ZNP d'I Monacci.

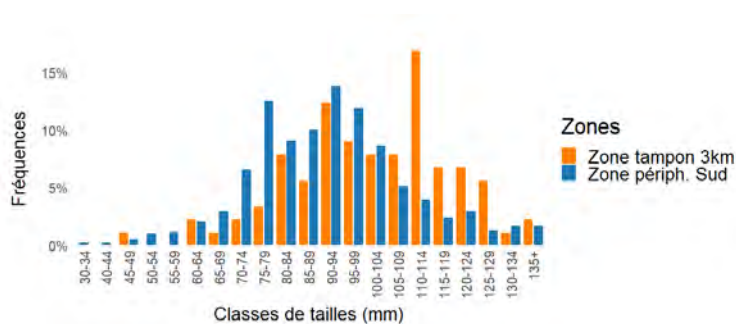
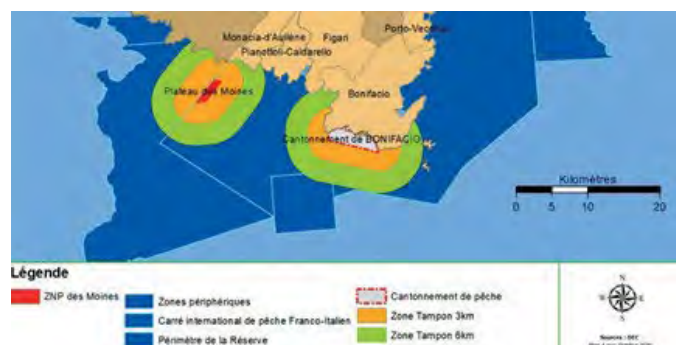


Figure 69 Répartition par classes de tailles de langoustes rouges (filets à langoustes ; prises retenues et non retenues ; 2018/2019 ; données d'embarquements ; RNBB) en fonction de la proximité des opérations de pêche avec les zones de protection intégrales considérées.

Dans ces zones, 39 % des langoustes rouges a une longueur de céphalothorax supérieure à 110 mm contre 14 % dans la strate Sud et moins de 10 % dans le reste des zones exploitées en Corse par les filets à langouste sur les deux années d'échantillonnage.

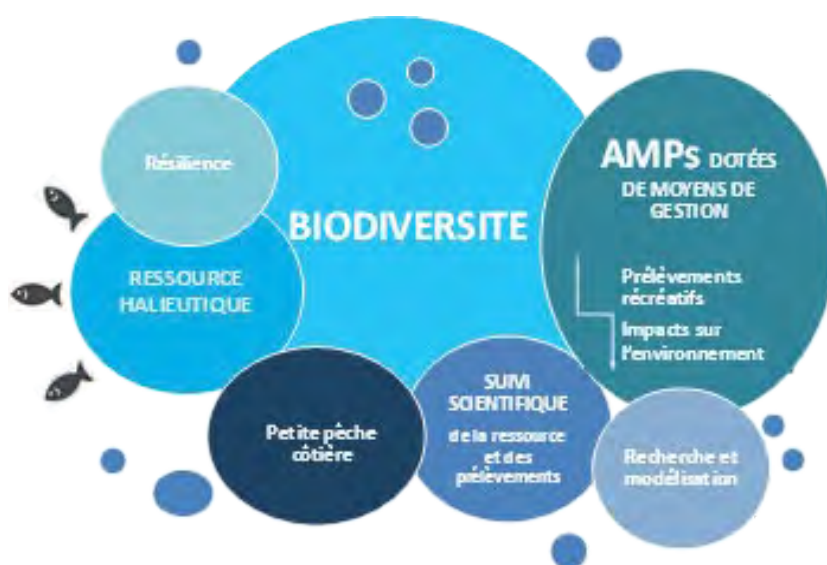
Ces données ont permis la mise en évidence de zones refuges pour les gros individus reproducteurs de langouste rouge avec un effet de débordement en limite du cantonnement de pêche considéré comme une zone de protection intégrale depuis 1982 et bénéficiant des moyens de surveillance de la RNBB ainsi que du sémaphore de Pertusatu. Ces résultats ont été confirmés dans le cadre du projet ALIGOSTA (FEAMPA 2020-2023).

La ressource halieutique est également suivie et contrôlée dans les Bucchi di Bunifaziu depuis les années 1990 par les comptages de poissons (Underwater Visual census UVC) réalisés *in situ* (Tomasini *et al.* 1993, 1995 ; Culioli, 1995, 1996 ; Culioli *et al.*, 2003, 2013, 2016 ; Mouillot *et Culioli* 2002 ; Mouillot *et al.*, 1999, 2001, 2002, 2008).

En 1995, 2003, 2015 et 2022, les ratios des indices de biomasses moyens calculées entre les ZNP/ZPR (1.3, très stable entre les 4 périodes), les ZNP/LEX (entre 2.6 en 1995 et 3.9 en 2015 et 2022) et les ZPR/LEX (entre 1.9 en 1995 et 3.5 en 2015 et 2022) montrent toujours les mêmes tendances : **des ZPR très efficaces avec des niveaux d'indices de biomasses moyens proches de ceux des ZNP et supérieurs aux Zones de Libre Exploitation (ZLE).**

Les bénéfices des réserves marines en termes d'augmentation de la biomasse des poissons, de restauration des stocks à travers l'augmentation du potentiel reproducteur et donc du recrutement, et enfin de l'effet spillover (effet de débordement de la ressource) ont été largement démontrés à travers le monde (Polunin et Roberts 1993, Jennings 2001, Goñi *et al.* 2006, Lester *et al.* 2009). L'utilisation des AMPs comme outils de gestion de la pêche artisanale est reconnue au niveau international et en particulier en Méditerranée (Piante *et al.* 2019). L'effet de la gestion se traduisant par un effet directement quantifiable dans les filets des pêcheurs a déjà été démontré et fait l'objet de publications scientifiques témoignant de l'augmentation temporelle des CPUE en une décennie de gestion à la suite de la création de la RNBB (Mouillot *et al.* 2008), ainsi que l'augmentation de l'abondance de certaines espèces (Claudet *et al.* 2008, Di Franco *et al.* 2016) et des bénéfices pour les pêcheurs artisans (Calo *et al.* 2023). Dans le cadre du projet DACOR, l'augmentation au niveau spatiale des CPUE (espèces nobles et espèces sensibles) a pu être mise en évidence dans les filets à poissons entre ZPR et la strate Sud et entre ZPR et le reste de la Corse.

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu bénéficie ainsi d'une réglementation spécifique assortie de moyens humains et matériels dédiés à sa surveillance. Le site bénéficie également de deux cantonnements de pêche créés en 1982 à l'initiative de pêcheurs professionnels, d'une réglementation prud'homale interdisant l'utilisation des mailles inférieures à 33 mm de côté et d'un partenariat « pêcheurs-scientifiques » établi entre l'UAC et la prud'homie de Bunifaziu depuis plus de 30 ans.



3.4.1.2.2.2 La pêche plaisancière

Au carrefour des activités traditionnelles et de celui en voie de développement, la pêche plaisancière regroupe toutes les activités halieutiques non lucratives. Si les techniques sont connues il n'en est pas de même de l'effort et des productions de pêche qui à l'inverse de l'activité professionnelle ne peuvent faire l'objet d'un suivi précis.

Elles sont extrêmement diversifiées, du point de vue :

- De l'effort de pêche dépendant en partie de la technique utilisée (pêche à la palangrotte, canne, turlutte, traîne, palangre, chasse sous-marine, cueillettes diverses sur l'infralittoral, pêche aux oursins...) ;
- De la répartition spatiale et temporelle de cet effort qui s'exerce en différents points (ports, plages, littoral, large), et à n'importe quelle heure de la journée.

Il convient néanmoins de dissocier les activités plaisancières exercées par les résidents (corses mais également sardes) et s'exerçant toute l'année de celles plus saisonnières liées à la fréquentation touristique.

C'est à Bunifaziu que l'on trouve les plus anciennes pratiques de pêche plaisancière du sud de la Corse. Les eaux de l'Archipel des Lavezi étaient elles-mêmes fréquentées depuis de nombreuses décennies par les pêcheurs amateur du nord de la Sardaigne. L'apparition de la pêche amateur sur les côtes orientales et occidentales de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu est apparue plus tardivement (deuxième moitié du 20^{ème} siècle). Les petites embarcations traditionnelles en bois (gozzi, gozzeti...) sont désormais remplacées par des coques en plastique ou des pneumatiques semi-rigides équipés de moteurs puissants. En Sardaigne, la pêche plaisancière est une activité beaucoup plus importante par rapport à celle du sud de la Corse.

Parmi les pratiques plaisancière la plus courante, on note la pêche à la traîne s'adresse à des petites espèces comme les barracudas (*Sphyraena viridensis*), à des poissons de taille moyenne comme les loups (*Dicentrarchus labrax*) mais aussi des poissons plus gros comme les dentis (*Dentex dentex*), serioles (*Seriola dumerilii*), liches (*Lichia amia*) ou même les thons (*Thunnus thynnus*).

La palangrotte, utilisée du rivage aux plateaux du large (Canale, Monacci, Toru...), cible principalement les serrans (*Serranus* sp), les girelles (*Coris julis*) et les pageots (*Pagellus erythrinus*).

La chasse sous-marine est apparue dans le sud de la Corse dans les années 1960. Elle s'effectuait alors surtout en saison chaude et rarement au-delà de 10 mètres de

profondeur. Aujourd'hui, avec l'amélioration des techniques et du matériel à leurs dispositions, les chasseurs accèdent à la ressource halieutique toute l'année, entre 10 et 25 m de profondeur et parfois jusqu'à 50 mètres. Au sein de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu cette activité est interdite dans les zones de protection renforcée ou de non-prélèvement.

La pêche à la turlutte, essentiellement hivernale, est une variante de la palangrotte qui permet la capture de calmars (*Loligo vulgaris*). Compte tenu de l'attachement des populations locales à cette technique, et de son importance « sociale » dans la mesure où elle peut être pratiquée à proximité immédiate du port par des retraités, l'arrêté de cantonnement de pêche et le décret de création de la RNBB prévoient des dérogations pour les pêcheurs plaisanciers dans la zone de non-prélèvement situé sous les falaises de Bunifaziu entre la sortie du goulet et la pointe de Saint-Antoine.

La pêche à la ligne depuis le bord (canne fixe, rifting...) est pratiquée essentiellement par les pêcheurs locaux. Elle cible les sparidés, loups mais aussi les dentis, barracudas..., mais il convient également de ne pas négliger les prélèvements des petits individus de poissons effectués par les innombrables cannes à pêche des touristes fréquentant les côtes de la Réserve naturelle en période estivale.

Les palangres (limités à deux fois 30 hameçons maximums) ou bien les lignes mortes sont également utilisées pour capturer les petits sparidés (*Diplodus sargus* et *D. vulgaris*), voire à l'aide de gros hameçons des poissons plus gros comme les dentis (*Dentex dentex*) ou les pagres (*Sparus aurata*). Ces techniques sont interdites dans les zones de protections renforcées et dans les zones de non-prélèvement de la Réserve naturelle

La pêche au gros connaît un développement important dans les Bucchi di Bunifaziu depuis une plus de 20 ans. Elle est pratiquée essentiellement dans la zone du sud de la Tour des Lavezi, et sur dans le secteur des Cirbicali (entre les îles du Toru et de la Vacca). La période de pêche qui s'étend de juin à décembre atteint son niveau maximal en octobre. Au regard du nombre de pêcheurs présents simultanément sur le site de la Tour des Lavezi (plus de 20 embarcations) et de leur présence quotidienne pendant le mois d'octobre, cette pêche semble responsable des prélèvements importants en thons rouges (*Thunnus thynnus*).

La récolte des oursins (*Paracentrotus lividus*) par des amateurs reste importante en période hivernale (le reste de l'année cette cueillette est interdite). Elle s'effectue depuis le bord ou bien en apnée. Elle est actuellement concentrée le week-end après les fêtes de fin d'année jusqu'à la fin du mois de mars, consécutifs aux périodes anticycloniques de temps calme. Ces périodes sont d'ailleurs propices aux récoltes de patelles (*Patella rustica*, *Patella caerulea* et *Patella ulyssiponensi*) ainsi que des anémones (consommées en beignets).

La pêche récréative fait l'objet d'un suivi ancien sur la RNBB réalisé depuis 2005 par le gestionnaire. Etudié depuis plus d'une décennie, ce suivi a fait l'objet de rapports internes et de publications scientifiques (Rocklin *et al.*, 2009 ; Marengo *et al.*, 2015 ; Culioli et Santoni 2017) avec le soutien de plusieurs stages universitaires (Tomasi, 2011 ; Gavini, 2012 ; Vesperini, 2012 ; Susini, 2014 ; Canonici, 2021). La pêche récréative est réglementée depuis 2012 par un arrêté préfectoral limitant cette activité sur l'espace protégé, pérennisé par l'arrêté n°R20-2022-11-02-003 du 3 novembre 2022. Le suivi de l'effort de pêche des captures est aujourd'hui complété par des données déclaratives transmises par les pêcheurs détenteurs d'une autorisation de pêche dans les zones soumises à autorisation de pêche. Dès 2023, à l'instar des données de la pêche professionnelle, cette collecte a été mise à contribution du "Data Collection Framework" de façon à améliorer la représentativité de ce compartiment de pêche auprès des instances européennes en Méditerranée. Une note synthétique à l'attention des pêcheurs récréatifs a été rédigée cette année, sur la base des résultats obtenus entre 2018 et 2021. Elle a vocation à être approfondie dans le cadre d'un rapport scientifique. Comme chaque année, les pêcheurs souhaitant pratiquer une activité de pêche dans la RNBB se déclarent au près du gestionnaire par le biais des permanences tenues deux fois par semaine. Le nombre de déclarations annuelles se stabilise depuis 2015 autour de 3 000 (les deux premières années de 2013 et 2014 ayant été nécessaires pour informer l'ensemble des pêcheurs récréatifs).

Tableau 27 Nombre de déclarations effectuées annuellement entre 2013 et 2022.

Années	2013	2014	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de déclarations	1553	1977	3406	2229	2528	3282	3607	2794

C'est également lors de ces permanences que les pêcheurs, disposant d'une dérogation de pêche pour les zones soumises à autorisation par arrêté préfectoral (Figure 2), viennent rendre leurs relevés de capture de l'année en cours. Le gestionnaire organise la saisie, la centralisation, la vérification et le traitement de l'ensemble des données déclaratives issues des déclarations de pêche ainsi que des relevés de captures des deux zones soumises à dérogation de pêche (Lavezi et Cirbicali). En 2022, **2 794 pêcheurs récréatifs** ont déclaré avoir pratiqué une activité de pêche ou en avoir l'intention, dans le périmètre de la Réserve naturelle. Parmi ces pêcheurs, 400 ont bénéficié d'une dérogation délivrée par les services de l'Etat afin d'obtenir une autorisation de pêche dans les deux Zones de Protection Renforcée (ZPR) de la RNBB concernées par l'arrêté préfectoral (Cf. chapitre 3.1.3). Les pêcheurs bénéficiaires remplissent un carnet de pêche dans lequel la durée de la pêche, la technique, les espèces, le poids et la taille des poissons capturés sont renseignés pour chaque sortie en mer dans les deux ZPR. En 2022, sur ces 400 pêcheurs, **302 (75,5%) ont retourné leurs**

carnets de captures. Des notes ont été produites sur les données de la pêche récréative dans la RNBB entre 2013 et 2021 (Santoni, 2013, 2015 ; Patucca et Santoni, 2018 ; Susini et Santoni, 2022).

En 2022, **92 bateaux de pêche récréative ont été directement échantillonnés en mer et 420 poissons ont été mesurés.**



Photo 12 Pêcheur récréatif de la RNBB

Pour les années 2018 à 2022, la domiciliation des pêcheurs déclarant une activité de pêche sur la RNBB a été analysée sur 14 276 déclarations exploitables. On note une proportion de 52 % de vacanciers, 40 % de résidents corses et 9 % de pêcheurs en provenance des ports du nord de la Sardaigne et pratiquant une activité régulière sur la RNBB.

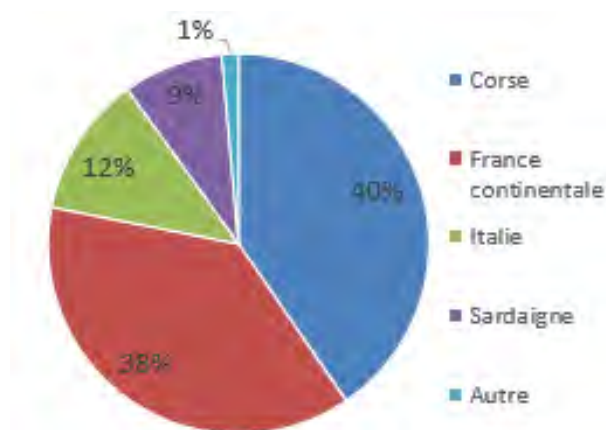


Figure 70 Domiciliation des déclarants de 2018 à 2022 (n=14 276)

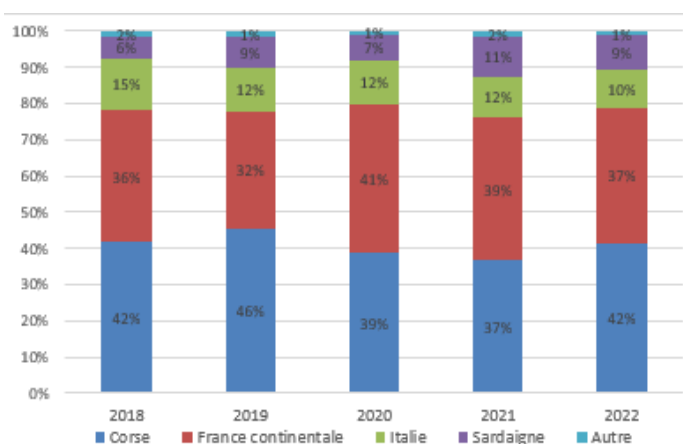


Figure 71 Evolution de la domiciliation des déclarants par année de 2018 à 2022 (n=14 276)

L'évolution interannuelle de la proportion des pêcheurs déclarants par années, met en évidence en 2020 une nette augmentation des pêcheurs vacanciers venus de France continentale (+68%). Cette augmentation est possiblement due à la mise en place d'une télédéclaration par internet, système temporairement proposé par l'UAC dans le contexte

sanitaire de cette année particulière, qui semble avoir facilité les démarches de déclarations pour ces populations non-résidentes de l'île.

Sur la période de 2018 à 2021, ce sont la traîne (21%), la palangrotte (19%) et la chasse sous-marine (16%) qui sont les techniques les plus représentées dans les déclarations de pêche.

De **2018 à 2022**, **6 430 sorties de pêche déclarées** dans les zones soumises à autorisation ont été enregistrées. La biomasse moyenne prélevée chaque année dans ces zones est estimée entre **5,5 et 6 tonnes par an** sur une surface de 9 849 ha.

Les engins de pêche utilisés en majorité sur ces zones sont la traîne (59% des sorties), la palangrotte (20%) et le jig (3%). La catégorie « Autre » regroupe les techniques plus marginales, les sorties où les techniques ne sont pas clairement identifiées.

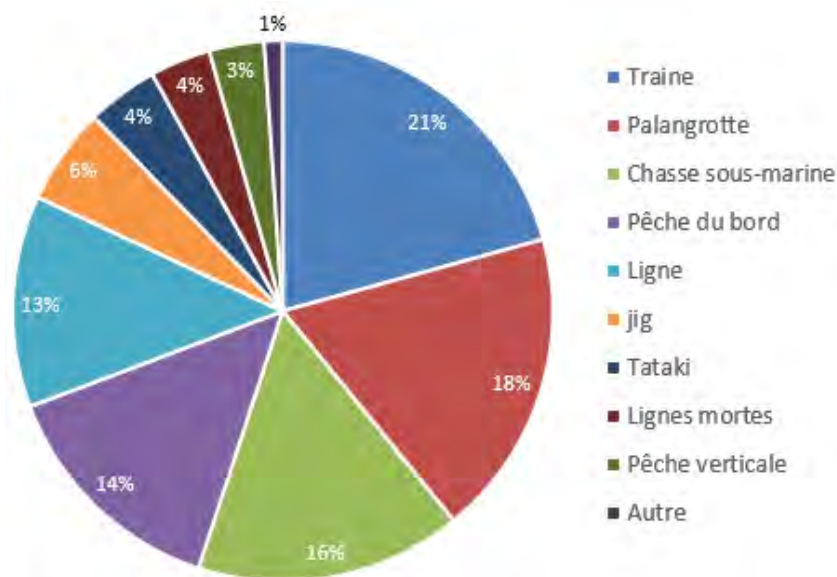


Figure 72 Proportion des techniques de pêche déclarées entre 2018 et 2022.

Tableau 28 Biomasse et nombre de poissons prélevés par techniques de pêche dans les zones soumises à dérogation (2018 à 2022)

Technique de pêche	Nombre de sorties déclarées	Moyenne annuelle des biomasses déclarées (tonnes/an)	Moyenne annuelle des captures déclarées (individus/an)
Traîne	3 817	4,1	984
Palangrotte	1 259	0,6	4 028
Jig	193	0,2	95
Autre	1 161	0,9	1 583
Toutes techniques confondues	6 430	5,7	6 690

Les 4 espèces majoritairement déclarées dans les carnets de captures de 2018 à 2020 (tous types de pêche confondus pour les trois années dans les zones soumises à autorisation) sont la sérieole, le denti, le serran et le pagre (Figure 75).

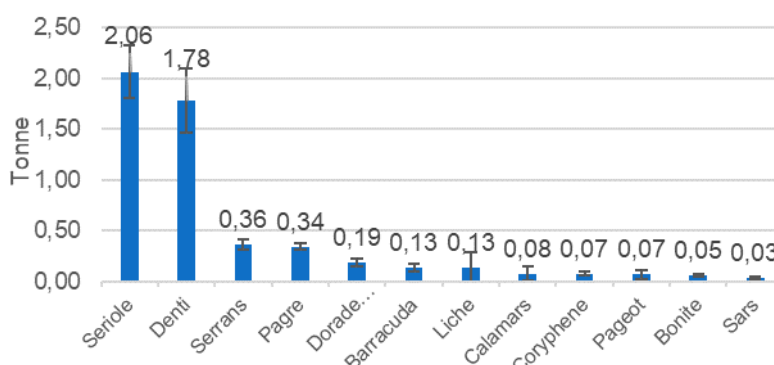


Figure 73 Biomasse moyenne par an des espèces majoritairement déclarées toutes techniques confondues

En ce qui concerne la pêche à la traîne en particulier, les deux espèces majoritairement déclarées sont la serioles et le denti (Figure 74).

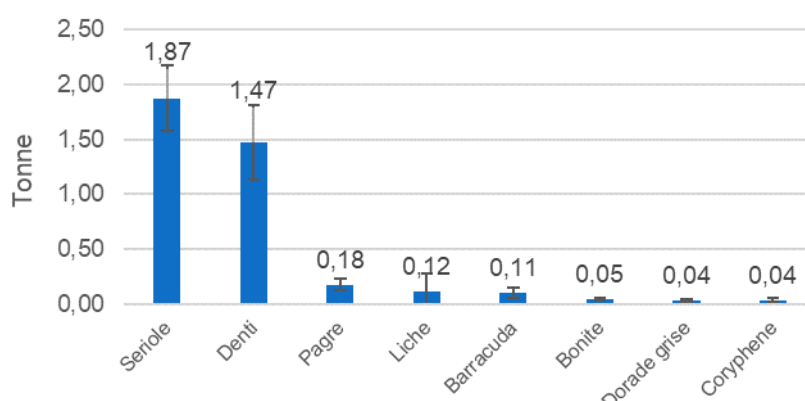


Figure 74 Biomasse moyenne par an des espèces majoritairement déclarées à la traîne (2018 à 2020)



Entre 2018 et 2020, plus d'un millier de denti ont été déclarés dans les deux zones soumises à autorisation (1 185 individus de denti déclarés pour 3 574 sorties). Une distribution en classe de taille des denti pêchés à la traîne a été réalisée grâce aux mesures fournies par les pêcheurs. Plus de la moitié des individus capturés font plus de 60 cm de longueur totale, avec une taille moyenne de 57 cm (minimum 20 cm ; maximum 101 cm) pour un poids moyen de 4,6kg. La taille de maturité sexuelle du denti décrite dans la littérature scientifique se situe autour de 35 cm de longueur totale. Dans notre échantillon d'individus capturés à la traîne, 85% des tailles déclarées étaient supérieures à cette taille.

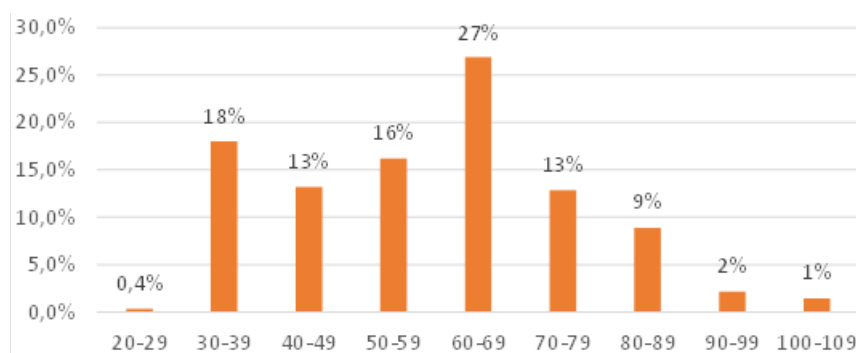


Figure 75 Distribution des tailles en cm des poissons de l'espèce *Dentex dentex* à la traîne dans la RNBB entre 2018 et 2020 (n=833)

En 2015 l'analyse comparative des productions de la pêche professionnelle et de la pêche récréative dans la RNBB (données 2013 et 2014) montrait que 37 % de la production pour cette espèce était prélevée par la pêche récréative dans la Riserva naturale (Marengo *et al.*, 2015).

La fiabilité des biomasses déclarées a été vérifiée en 2014 et en 2015. Les analyses statistiques effectuées ne montraient pas de différence significative entre les poids déclarés de dentis et de sérioles par rapport aux données échantillonnées sur le terrain par les agents de la RNBB. Lorsque le pêcheur ne dispose pas d'outils de mesures à bord de son embarcation, l'estimation du poids des captures peut-être sur ou sous-estimée. En 2018, ce biais est évalué à 6,9 % de différences entre les poids déclarés et les poids calculés selon les relations tailles poids de la littérature scientifique. **Ce résultat nous permet de considérer cette donnée déclarative- comme étant relativement fiable.** Il est donc très intéressant de poursuivre cette démarche collaborative tout en réalisant ponctuellement un échantillonnage *in situ* effectué par l'équipe scientifique et les gardes de la RNBB de façon à calibrer ces données pour une estimation optimale des biomasses capturées. Tous les biais de déclaration doivent être pris en compte et réduits lorsque cela est possible, par un effort de communication sur le terrain (biais de prestige, biais de réglementation...).

Le gestionnaire souhaite affiner prochainement ces mesures de gestion en poursuivant le suivi et l'analyse des prélèvements effectués par tous les compartiments halieutiques interagissant dans les Bucchi di Bunifaziu. **L'objectif clairement énoncé est le maintien d'une activité culturelle et sociale dont les pêcheurs récréatifs locaux doivent continuer à être bénéficiaires afin de poursuivre une activité durable et raisonnée.**

L'évolution technique des pratiques liées à la pêche de plaisance a été très rapide. En une vingtaine d'années, la pêche traditionnelle effectuée avec des petites embarcations s'est trouvée supplantée par des techniques modernes de pêche à la canne avec des bateaux plus performants (moyens de détections, moteurs électriques de positionnement, techniques et

sites de pêche facilement accessibles...). Ces moyens de déplacements rapides ont certainement contribué à surexploiter de nombreuses zones de pêche auparavant moins fréquentées. Les techniques évoluent également très rapidement et doivent faire l'objet de contrôle sous peine de devenir trop destructrices. Les exemples de certaines pratiques de chasse sous-marine comme l'utilisation de la corde (pour apeurer le poisson) ou bien du scooter sous-marin pour descendre toujours plus profond sont éloquentes et font déjà l'objet de mesures restrictives inscrites au décret de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu ou bien sont limitées par arrêté préfectoral. Il convient de demeurer vigilant par rapport aux évolutions techniques et aux pratiques de pêche afin de toujours mieux encadrer ces activités non lucratives.

Le respect de la réglementation des activités de pêche plaisancière non lucratives et la conduite d'actions de gestion visant au maintien de la ressource demeurent parmi les objectifs prioritaires de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu. Complémentaires des actions d'information, diverses missions de lutte anti-braconnage sont organisées au sein de la Réserve naturelle (collaborations avec les brigades mobiles de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage pour des opérations nocturnes, collaboration avec les services des Douanes, de la Gendarmerie maritime ou des Affaires maritimes...). Ces opérations de persuasion sont importantes mais la force des équipes ayant en charge la surveillance de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu demeure sa présence permanente et dissuasive sur le terrain pour y limiter tout type de comportements négatifs.

3.4.1.2.2.2.3 L'aquaculture

La production mondiale de l'aquaculture a poursuivi sa croissance en 2020 malgré la pandémie mondiale de covid-19 (FAO, 2022). Elle est estimée à 87,5 millions de tonnes d'animaux d'origine aquatique, principalement destinés à l'alimentation humaine, 35,1 millions de tonnes d'algues pour des usages alimentaires et non alimentaires, 700 tonnes de coquillages et de perles d'ornement, pour un total de 122,6 millions de tonnes en poids vif (FAO, 2002). En Corse, l'activité compte huit fermes de grossissement. En baie d'Aiacciu (sites d'Aspretto et de La Parata), on retrouve le plus gros site de production piscicole en mer ouverte, le deuxième en France, qui regroupe trois entreprises (source DIRM Méditerranée). L'île est d'ailleurs la 1^{ère} région française en termes de production de poissons adultes et l'aquaculture représente la 2^{ème} activité exportatrice de Corse après la viticulture. Plus précisément, près de 80 % du volume produit dans les eaux insulaires sont exportés vers le continent et le reste de l'Europe. Néanmoins, les professionnels font état de freins importants à ce développement.

Deux fermes aquacoles étaient implantées aux abords immédiats de la RNBB, au fond des golfes de Sant'Amanza depuis 1988, et de Figari depuis 1985. Ces secteurs avaient été écartés du périmètre de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu lors de sa création, en raison des activités économiques qui y étaient développées (aquaculture, tourisme...). Seule l'unité de Sant'Amanza poursuit son activité de manière réduite concernant trois espèces, le loup (*Dicentrarchus labrax*), la daurade (*Sparus aurata*).

3.4.1.2.2.3 Le tourisme

En 2019, 1 465,46 Millions de personnes ont eu une activité touristique dans le monde selon l'organisation mondiale du tourisme. Après la période de la pandémie de COVID de 2020 et 2021 (400-455 Millions), 962 Millions de personnes ont eu une activité touristique dans le monde en 2022. Les arrivées internationales ont atteint au premier trimestre 2023 80 % de leur niveau d'avant la pandémie (para rapport à la même période de 2019) et l'Europe concentre 62 % du tourisme mondial.

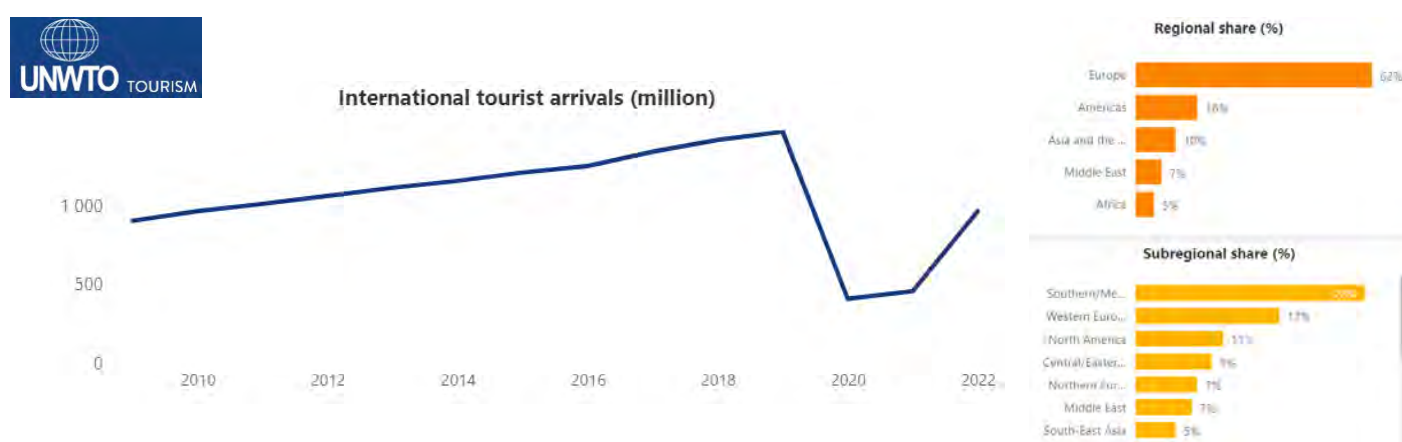


Figure 76 Evolution du tourisme mondial (source UNWTO)

La région méditerranéenne est une région emblématique du tourisme côtier et marin. Elle est l'une des destinations les plus populaires au monde, ce qui engendre des externalités négatives ayant des retombées sur ses ressources naturelles, culturelles et sociales. Cependant, la pandémie de Covid-19 a gravement affecté le secteur, et ainsi donné l'occasion de réfléchir à un modèle de tourisme différent en Méditerranée. En effet, cette région du monde attire environ un tiers du tourisme mondial et a été la principale destination touristique de la planète avec plus de 400 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2019. Les

prévisions méditerranéennes (pré-pandémiques) prévoient 500 millions d'Arrivées de Touristes Internationaux (ATI) en 2030, ce qui signifie potentiellement 250 millions d'ATI dans les zones côtières, en plus des touristes nationaux (Petrick *et al.* 2017).

Les quatre secteurs les plus importants du marché touristique des pays méditerranéens sont les croisières, les activités nautiques, les vacances au soleil et à la plage et les escapades culturelles (PNUE/PAM *et* Plan Bleu, 2020). Le tourisme côtier est par conséquent l'épine dorsale des économies et des stratégies de développement méditerranéennes, car il déclenche des synergies sectorielles (par exemple, entre les secteurs du transport, de l'hébergement, de la restauration et des loisirs) (Europarc, 2019).

Actuellement, les trois quarts du tourisme méditerranéen sont concentrés dans quatre pays membres de l'UE : France, Espagne, Italie. et en Grèce.

Avec environ 75 millions d'arrivées internationales (Atout France 2022), le tourisme génère en France 57,9 milliards d'euros de recettes internationales en 2022 (Atout France 2022, Source : Banque de France- 31%).

En 2000, la Corse arrivait en quatrième position des îles les plus prisées de Méditerranée occidentale, après la Sardaigne, Majorque et la Sicile (source INSEE).

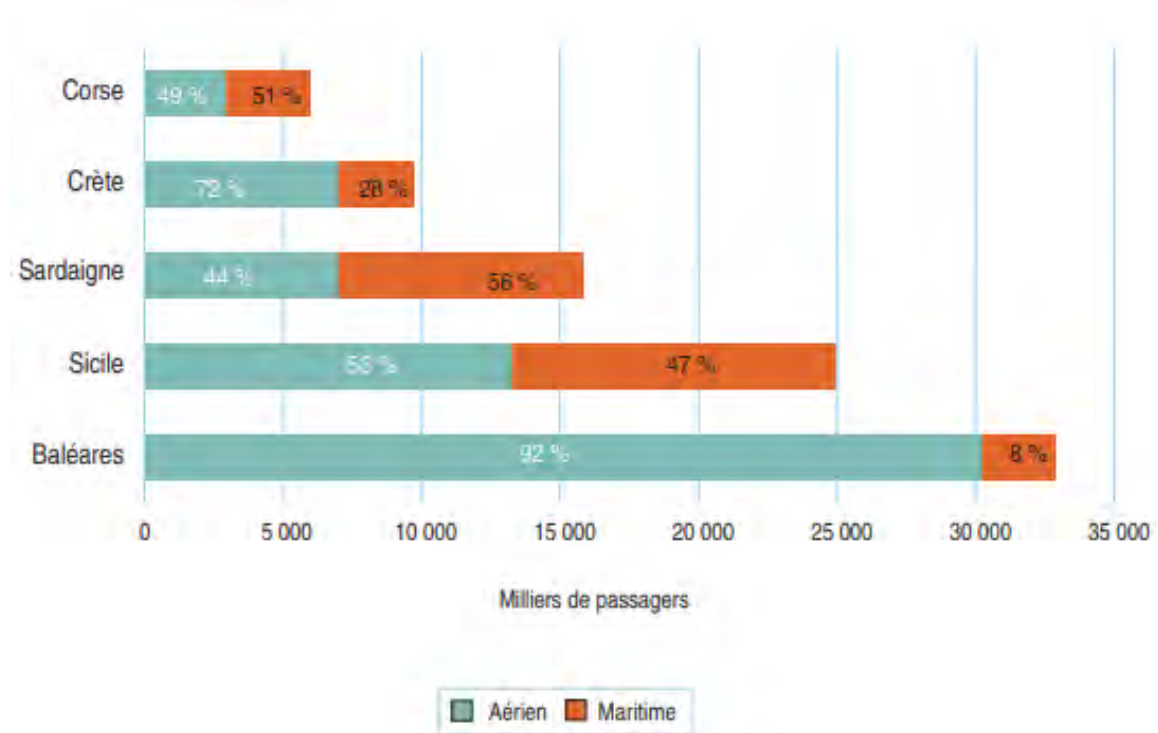


Figure 77 Répartition du nombre de passagers par type de transport en 2011 (source Eurostat in INSEE, 2015).

En Corse, la consommation touristique intérieure représente 39 % du PIB, cinq fois plus qu'en moyenne nationale. La consommation touristique intérieure s'élève à 3,4 milliards d'euros en 2017 (INSEE, 2021) en augmentation par rapport à 2011 (2,5 milliards d'euros) selon INSEE (2015). Le transport est le premier poste de dépense des touristes suivi de l'hébergement en hôtels, campings ou autres hébergements marchands. À la dépense touristique s'ajoute en région un poids élevé de la valorisation de l'hébergement en résidences secondaires (20 % contre 12 % au niveau national). Entre 2011 et 2017, la consommation touristique régionale s'accroît de 30 % en euros courants, trois fois plus qu'en moyenne nationale. Les deux tiers de cette croissance sont liés à l'augmentation de la dépense touristique (INSEE, 2021).

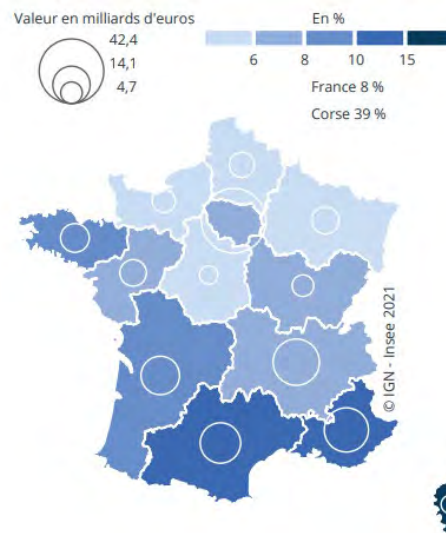


Figure 78 Part de la consommation touristique dans le PIB régional (Insee, Compte satellite du tourisme, PIB 2017 provisoire).

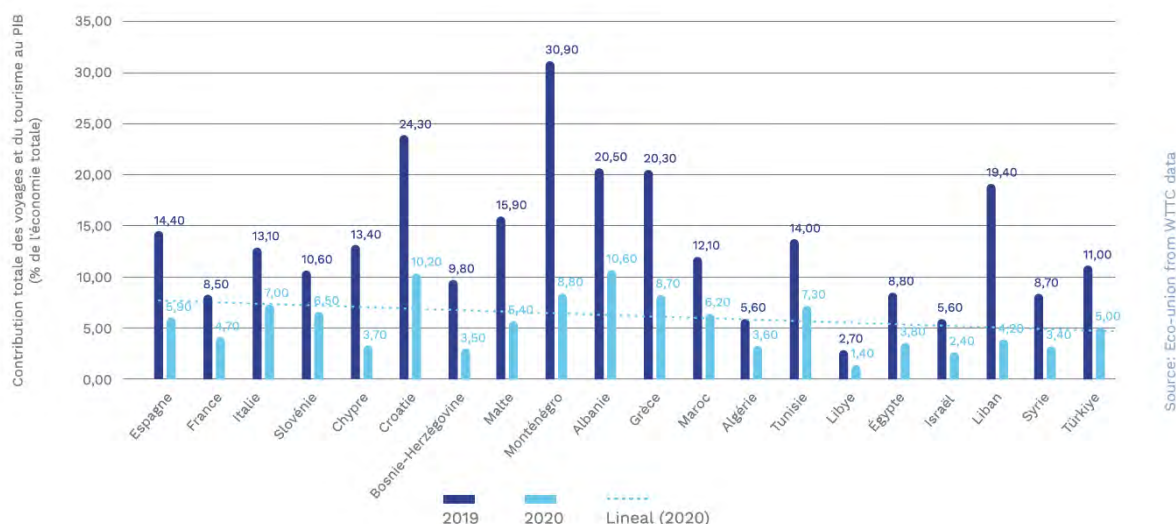


Figure 79 Contribution des voyages et du tourisme au PIB des pays méditerranéens avant et pendant la pandémie (WTTC, 2021a)

Après une forte progression du nombre de nuitées (20 %) et du nombre de séjours touristiques (50%) entre 1990 et 2001, la destination Corse a connu un tassement des flux touristiques. En 2003 on enregistrait 2,3 millions de touristes (ATC, 2003). Dix ans plus tard en 2013, la Corse comptait 3,2 Millions de touristes (ATC, 2013). En 2017 le nombre total de visiteurs est de 2,6 Millions pour atteindre après la pandémie de COVID 19 un nombre de

4 Millions de touristes en 2022 (Figure 81). Sans tenir compte de l'année exceptionnelle de 2022, nous pouvons indiquer que le tourisme est en forte augmentation en Corse depuis la création de la RNBB en 1999 avec un doublement du nombre de visiteurs annuel entre les années en 30 ans.

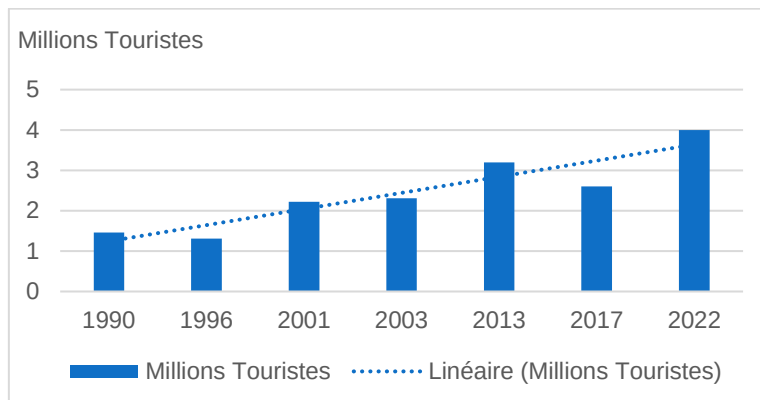


Figure. 80 Variation de la fréquentation de touristes visitant la Corse annuellement entre 1990 et 2022 (INSEE 2022)

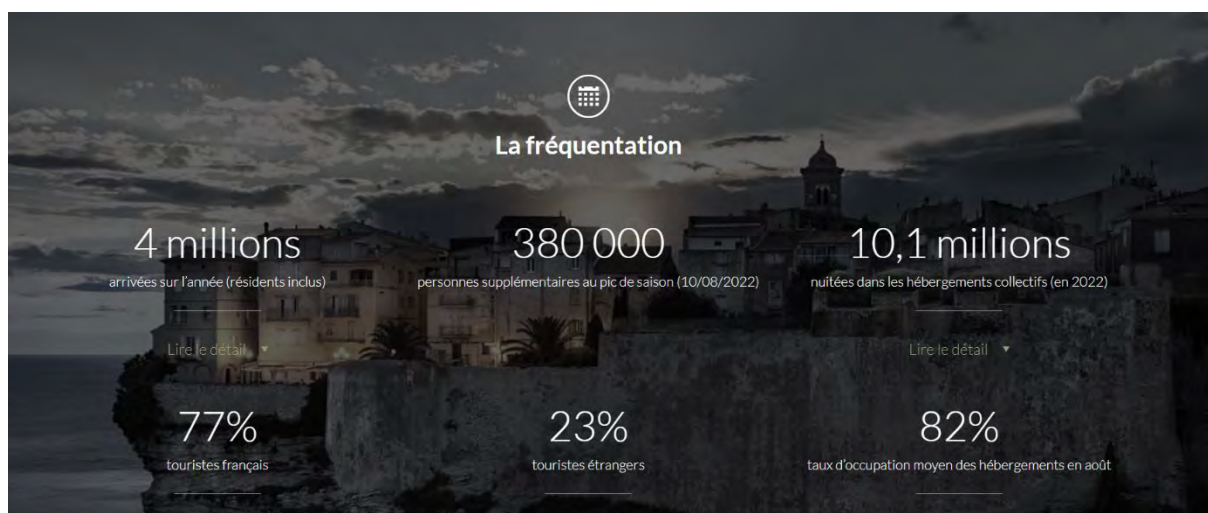


Figure 81 Données synthétiques du tourisme en Corse en 2022 (source ATC)

L'Extrême Sud, avec 7,4 millions de nuitées, s'impose clairement comme la première destination touristique de l'île (25 %), suivie par la Balagne (5,7 millions de nuitées soit 19 %) (INSEE, 2018).

La durée moyenne des séjours varie selon la période de la saison, le type de touriste et d'hébergement. C'est en avant saison que les séjours sont en moyenne les plus courts. En été, les séjours de deux semaines des touristes d'agréments deviennent aussi nombreux que ceux d'une semaine. En après saison, les séjours redeviennent centrés sur la semaine et les courts séjours moins nombreux qu'au printemps.

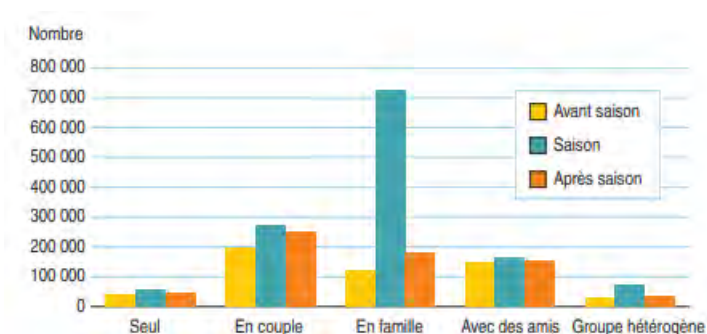


Figure 82 Touristes selon le type du groupe et la période de séjour (Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017)

Les Italiens et les Allemands représentent plus de la moitié (respectivement 32% et 27%) des séjours en provenance de l'étranger. Les Français eux constituent 73% des séjours et 72% des nuitées touristiques, une part qui est plus ou moins stable depuis dix ans.

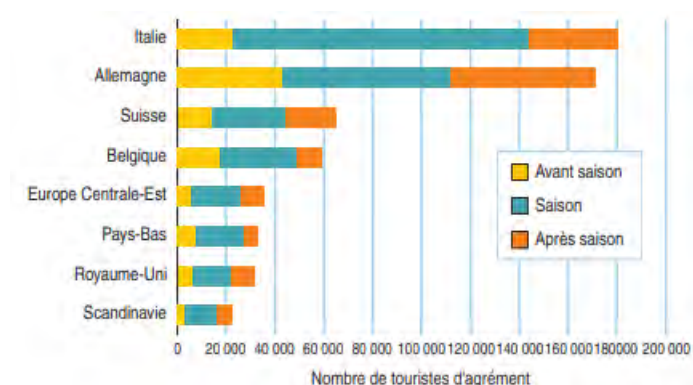


Figure 83 Principales nationalités des touristes d'agrément étrangers selon leur période de séjour (Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017).

La fréquentation se répartit durant l'année de la manière suivante : 21% entre janvier et mai, 53 % entre juin et août et 26% entre septembre et décembre.

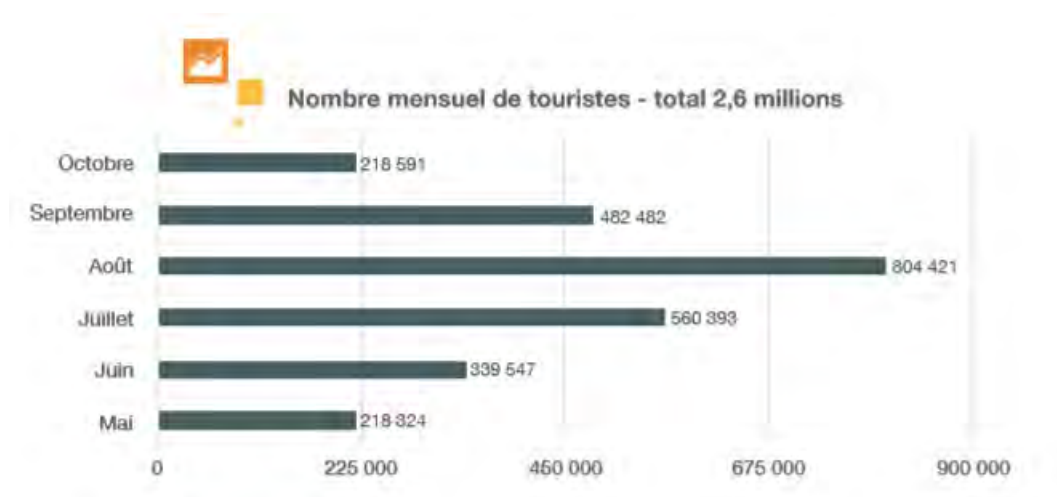


Figure 84 Répartition mensuelle de touristes en Corse en 2019 (Source : Agence de Tourisme de la Corse, ATC, 2020).

Le territoire du Meziornu Alta-Rocca est en tête des territoires sur tous les critères de fréquentation et d'offre en hébergements. Au cours de la saison estivale, plus de 620 000 touristes, soit un quart des touristes de toute l'île, y ont séjourné. Ces clientèles génèrent 7,2 millions de nuitées dans les 1800 structures d'hébergement touristique. 43 000 lits sont proposés dans l'hébergement marchand professionnel, dont 40% dans les 53 campings du territoire. Les résidences de tourisme et villages de vacances sont particulièrement développés avec plus de 100 établissements et 13 600 lits. La répartition français/étrangers (71%/29%) illustre celle de la Corse. 1/3 des touristes étrangers résident en Italie et 1/5 en Allemagne. Belges et Suisses occupent une part importante du contingent étranger (27% à eux deux). C'est sur ce territoire que le poids des nuitées dans les hébergements marchands non-professionnels est le plus important de Corse (25%). Les séjours en résidence secondaire (39% du non-marchand) et au sein de la famille (37%) illustrent un touriste fortement affinitaire chez la clientèle française.

En périphérie immédiate de la Réserve naturelle, la capacité d'accueil touristique (communes de Monaccia d'Auddè, Pianuttuli-Caldareddu, Figari, Bunifaziu et Portivechju) est de 5082 emplacements de campings, 1633 chambres dans les hôtels, 1390 unités d'hébergements dans les résidences de tourisme, 348 dans les villages vacances et 19 dans les auberges de jeunesse (chiffres 2019, INSEE). Le camping sauvage longtemps pratiqué sur ce littoral est désormais interdit, ce qui n'exclut pas l'installation sporadique de bivouacs (randonnées kayak). Autour de la RNBB, le tourisme est orienté vers les activités nautiques et balnéaires, il est particulièrement concentré sur (où à partir de) sites aménagés (ports, plages de Santa Ghjulia ou Palumbaghja...), principalement sur les côtes est et sud. Quelques plages (lidos de Tistarila et Pisciu Cane...) accueillent également des estivants épris de solitude.

Tableau 29 Informations fournies par l'INSEE (pour la partie corse) concernant les hébergements touristiques

Libellé commune	Hôtels en 2019	Chambres dans hôtels en 2019	Campings en 2019	Emplacements de camping en 2019	Villages vacances en 2019	Unités d'hébergements dans Villages vacances en 2019	Résidences de tourisme en 2019	Unités d'hébergements dans Résidences de tourisme en 2019	Auberges de jeunesse - Centres sportifs en 2019	Unités d'hébergements dans Auberges de jeunesse - Centres sportifs en 2019
Bonifacio	23	517	9	1283	1	27	11	233	1	19
Figari	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0
Monacia-d'Aullène	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pianottoli-Caldarelli	2	92	2	275	0	0	1	30	0	0
Porto-Vecchio	38	1024	20	3424	4	321	42	1127	0	0
Total	63	1633	32	5082	5	348	54	1390	1	19

Il est important de souligner que nombre de visiteurs convergent vers Bunifaziu tous les jours en provenance d'autres bassins touristiques de Corse pour visiter une journée la citadelle et ses alentours. La cité Bonifacienne accueille 2,1 millions de touristes par an. Les Bucchi di Bunifaziu sont situées au centre des bassins touristiques du grand sud de la Corse mais également du nord de la Sardaigne. Les 4 communes situées en face de la RNBB (Arzachena, Palau, la Maddalena et Santa Teresa) accueillent 16,15 % des visiteurs de la Sardaigne en 2019 et 15,4% en 2022 (Source Regione Sardaigne, <http://osservatorio.Saraigneturismo.it>).

Jouve (2021) recense dans l'extrême sud de la Corse 28 activités différentes de pratiques sportives, récréatives et de loisirs dont 82 % sont des activités aquatiques et 14,5% en divers sports de pleine nature. Le motonautisme représente 26,5% de ces activités, 13% la voile et 8 % les bateaux de croisières.

En fonction des enjeux de gestion et de protection qui se posent sur cet espace, nous distinguerons les activités touristiques suivantes en fournissant les derniers résultats de suivis scientifiques et études sur les sujets existants :

- Le tourisme balnéaire ;
- Les débarquements sur les îles Lavezi;
- Le nautisme;
- La plongée sous-marine.

3.4.1.2.2.3.1 Le tourisme balnéaire

Les études réalisées par Richez (1995) montraient que la fréquentation était plus importante sur la façade orientale de la RNBB avant sa création. Elle était essentiellement le fait d'un tourisme familial dans les années. Des observations effectuées, le 15 août 2002, par beau temps confirment ce déséquilibre entre l'Est et l'Ouest. Elles permettent de dénombrer 3800 véhicules stationnés à proximité des plages, 250 bateaux en navigation et plus de 1400 embarcations ancrées dans les baies. On peut ainsi estimer que le nombre de personnes présentes simultanément dans le périmètre de la RNBB en haute saison touristique est compris entre 18 000 et 20 000. Près de 11 000 d'entre-elles dont plus des trois quarts en façade orientale, occupent les plages.



Photo 13. Tourisme balnéaire (source : Culioli UAC)

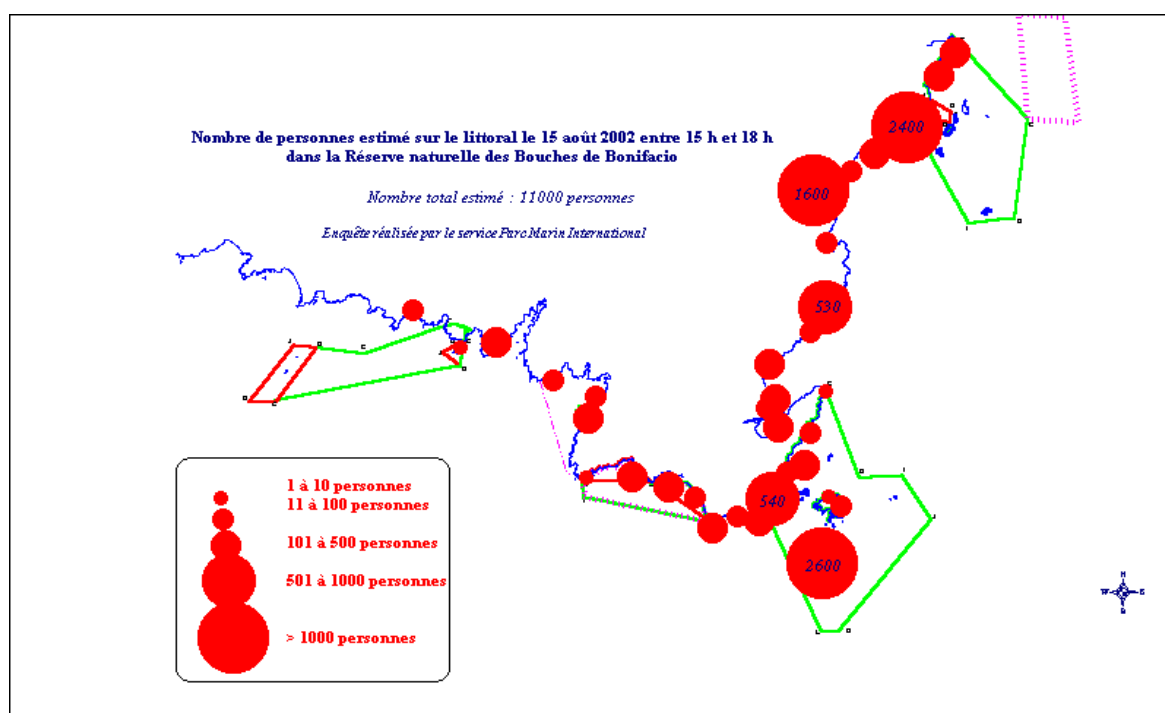


Figure 85. Répartition de la fréquentation balnéaire au mois d'août dans la RNBB (source : UAC)

Depuis une dizaine d'années, en Corse du Sud, l'offre balnéaire est particulièrement bien développée sur Bunifaziu, Portivechju, Lecci et la zone de Sainte Lucie de Portivechju. Les cibles de clientèle pour les activités balnéaires sont les touristes français, les européens

du Nord, les étrangers plus lointains, et les croisiéristes/plaisanciers. Le tourisme balnéaire autour du RNBB est encore principalement concentré sur les côtes Est et Sud : ports, plages de Santa Giulia ou Palumbaghja. Le littoral de la RNBB ne compte pas moins de 22 plages, aux vocations et caractéristiques décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 30 Caractéristiques des plages bordant la RNBB

Type de Plage	Localisation	Nom
Plages sportives	Bunifaziu	Plage de Piantarella
		Plage de Sant'Amanza
		Plage de Maora
		Plage de Tunnara
		Plage de Vintilegna
	Portivechju	Plage de Palumbaghja
		Sainte Lucie
		Santa Giulia
Plages familiales	Bunifaziu	Plage de Balistra
		Plage de Rundinara
		Plage de Cara Lunga
	Portivechju	Plage de Porto-Novo
	Figari	Baie de Figari
Criques	Bunifaziu	Plage de Canetu
		Plage de Sperone
		Plage des 3 pointes
		Plage de Fazzio
		Plage de Lavezu
		Plage de Sutta Rocca
		Plage de Paragan
		Plage de Stagnolu
		Plage de Sant'Antoni

On note très logiquement sur la figure suivante qu'une journée de mi-août représente le pic de fréquentation maximale de la période estivale avec 22 403 personnes présentes sur l'ensemble de la RNBB

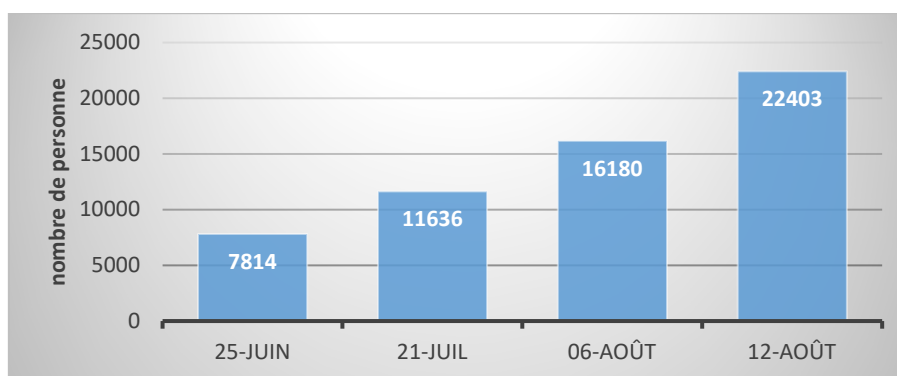


Figure 86: Evolution de la fréquentation humaine lors des journées d'affluence maximale de l'année 2015 sur l'ensemble de le RNBB

Parmi les revenus générés par les activités balnéaires, les dépenses liées à l'hébergement tiennent une place prépondérante.

3.4.1.2.2.3.2 La visite de l'archipel des îles Lavezi

Nous rappelons que nous disposons de trois types de données issues des suivis scientifiques sur l'île Lavezu : celles issues des éco-compteurs, des suivis des bateaux restaurants et de la plaisance. En 2022, nous avons mis en place un suivi heure par heure de fin juillet à fin septembre.

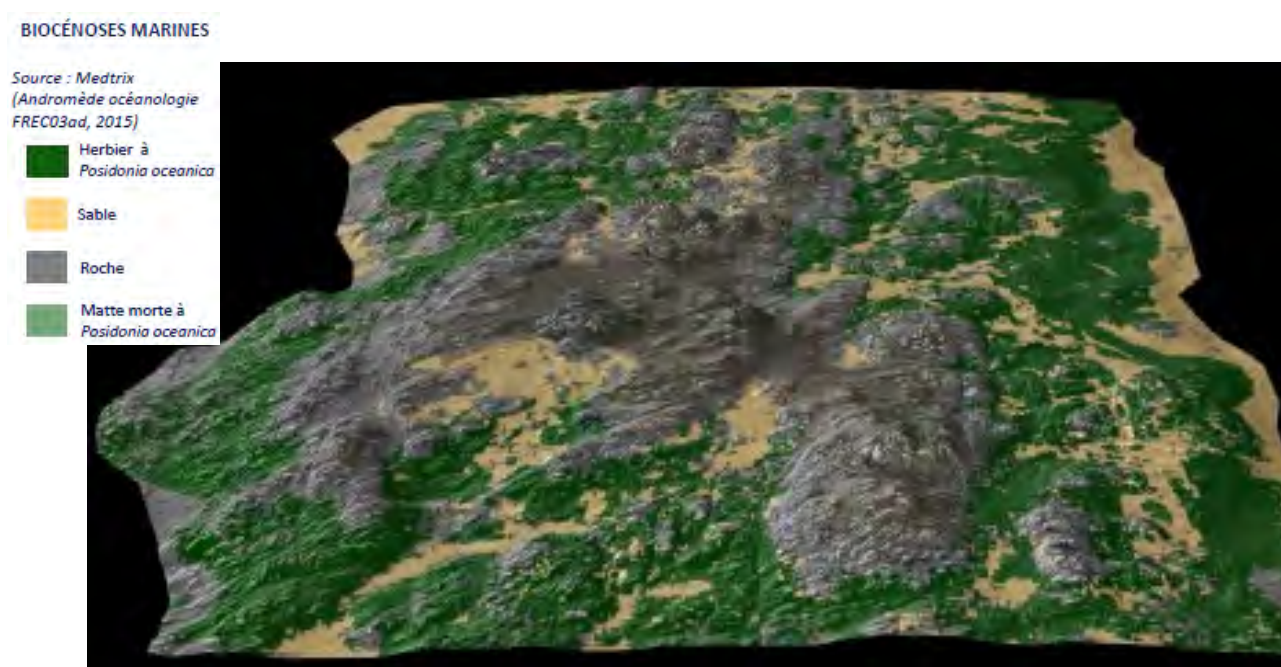


Figure 87 Principales biocénoses terrestres et marines de l'île Lavezu

Les éco-compteurs

La tendance sur les données enregistrées par nos éco-compteurs (en nombre cumulé de visiteurs) montre en avant saison 2022 (du 1^{er} janvier au 30 juin), une hausse de fréquentation de plus de 25 % par rapport à la moyenne des saisons 2015 à 2019 et 2021 (nous n'avons pas moyenné la donnée de 2020 en raison de la crise sanitaire). En pleine période estivale, on note au contraire une baisse de 27 % par rapport à la moyenne des années précédentes. Cette baisse est de 13.6 % entre 2022 et 2021. Le mois de septembre 2022 est en baisse par rapport à celui de 2021 et les données des mois d'octobre restent stables entre les deux années.



Tableau 31. Nombre de personnes débarquées sur l'île comptabilisé sur la base des données enregistrées par les éco-compteurs de Lavezu.

Mois	Moyenne années 2015-2019 2021	2021	2022	Variation 2022/Moyenne 2015 - 2019, 2021 (en %)	Variation 2022/2021 (en %)
Janvier	6	5	76		
Février	15	24	22		
Mars	17	42	42		
Avril	4 117	28	10 712	160,20%	
Mai	10 235	14 191	13 206	29,00%	-6,90%
Juin	30 917	32 226	32 758	5,90%	1,60%
Juillet	60 266	53 593	45 838	-23,90%	-14,50%
Août	84 364	68 727	59 798	-29,10%	-13,00%
Septembre	33 794	38 318	30 602	-9,50%	-20,10%
Octobre	5 102	10 611	10 640	108,50%	0,30%
Novembre	141	349	141		
Décembre	2	-	2		
Total	228 975	218 111	203 836	-11%	-6,50%

Les pics de fréquentation

Les pics maximums de fréquentation journalière correspondent au nombre maximal de visiteurs présents en même temps sur la partie terrestre de l'île (plages comprises). Il est évalué entre 13 h et 14 h. Le double système comptabilisant chaque jour, les entrées et les sorties, heure par heure, permet cependant d'évaluer avec plus de précision, les réembarquements effectués par les compagnies à partir de 12h et donc de pouvoir disposer d'une évaluation plus juste du pic de fréquentation journalière.



Sur la base d'une analyse des données collectées en 2014 et 2015, on estimait que 30% des visiteurs ayant débarqué au ponton de Cala Sderenai entre 8h et 12h effectuent leur retour entre 12h et 14h, plutôt qu'en fin de journée. En 2022, ce taux est bien plus important et varie entre 40 et 50 % témoignant d'une diminution de la durée de la visite. Nos bases de données intègrent aujourd'hui une routine de traitement consistant à déduire heure par heure, les sortants et les entrants afin de disposer de données fiables de la fréquentation à chaque moment de la journée.

Tableau 32 Pics de fréquentation évalués en 2022

date	Pic Max
2022-08-24	2073
2022-08-23	2030
2022-08-22	2007
2022-08-12	1907
2022-08-14	1887
2022-08-16	1805
2022-08-20	1687
2022-08-25	1670
2022-08-15	1606

Les pics de fréquentation en 2015 étaient estimés à plus 3 400 visiteurs présents simultanément sur l'île et 3 100 en 2018. Les pics journaliers dépassent très fréquemment le seuil de 2 500 visiteurs. En 2022, le pic journalier de la saison a été comptabilisé le 24/08 avec 2 073 visiteurs présents simultanément sur l'île. Le seuil de 2 500 visiteurs n'a pas été atteint cette année.

Les données collectées au mois d'août (tableau ci-contre) mettent en évidence une fourchette de fréquentation maximum située autour de 2 000 visiteurs présents simultanément sur l'île entre le 12 e le 24 août 2022.

La plaisance autour de l'île Lavezu

En 2021, les pics journaliers d'ancrages étaient évalués à 225 bateaux autour de l'île au mois d'août. Cette année, le pic a été enregistré par nos pièges photos le 23 août avec 140 bateaux ancrés. La tendance du nautisme a été clairement à la baisse en 2022.

Le suivi scientifique renforcé par des mesures heure par heure de toutes les zones de mouillage avec la mise en place de caméras enregistreuses de photos a clairement permis d'améliorer la connaissance fine de la fréquentation nautique en 2022. L'ensemble des données ont été exploités (Fontaine *et al.* 2022).

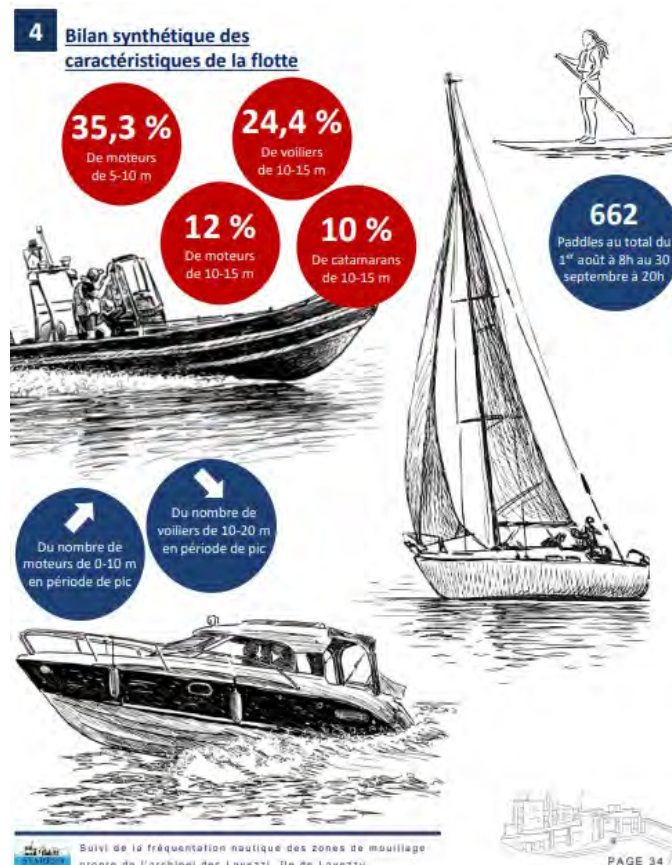


Figure 88 Bilan synthétique de la fréquentation nautique de l'île Lavezzu en 2022

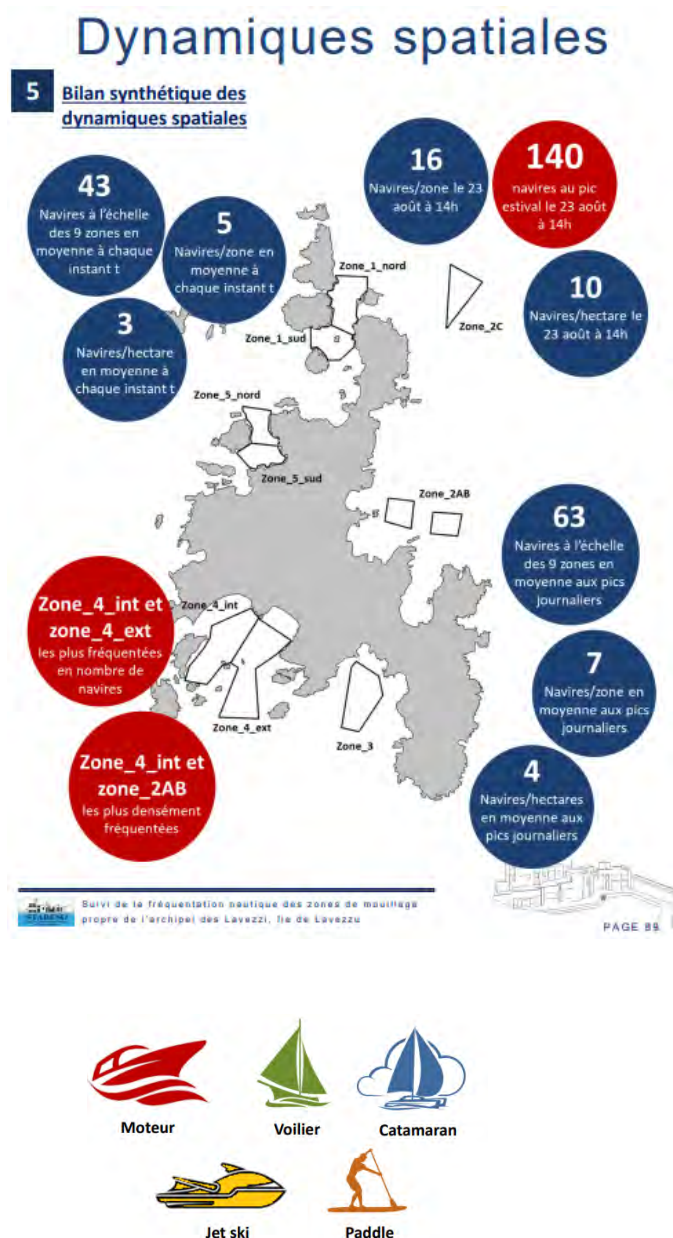


Figure 89 Bilan synthétique de la dynamique spatiale du nautisme de l'île Lavezzu en 2022

Elles permettent de confirmer la tendance enregistrée depuis plusieurs années avec une augmentation de petits bateaux de moins de 10 m dans les zones de mouillage de Lavezu. Ces données permettent d'améliorer les évaluations des visiteurs fréquentant les espaces péri-insulaires de l'île Lavezu. En effet, si le pourcentage de bateaux de moins de 10 m augmente, le nombre moyen de passagers par bateau baisse.

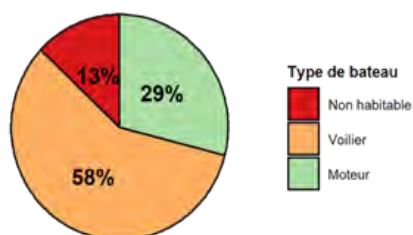
En 2021, nous notons en effet une forte augmentation du nombre de bateaux dit « non-habitable » (principalement des semi-rigides de moins de 10m), de 13% en 2015 à 38% en 2021.



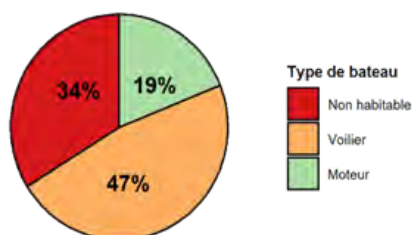
Elles montrent une moyenne de 63 bateaux à un instant T aux pics journaliers autour de l'île et bien sûr, la prédominance de la fréquentation dans la baie de l'Achiarina.

Le pic de fréquentation nautique est bien enregistré en moyenne entre 13 h et 14 h.

**Proportions des types de bateaux
entre 2001 et 2009 (n = 49418)**
Lavezzi (juillet - août)



**Proportions des types de bateaux
en 2015 et 2018 (n = 4536)**
Lavezzi (juillet - août)



**Proportions des types de bateaux
en 2020 et 2021 (n = 3696)**
Lavezzi (juillet - août)

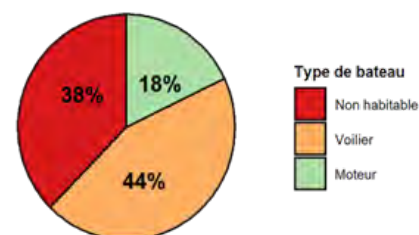


Figure 90 Proportions des types de bateaux entre 2001 et 2021

Notre indicateur de variation inter annuel de la fréquentation nautique péri-insulaire en juillet et août (estimation de bateaux ancrés entre 13h et 16 h) utilisé depuis 1991 montre une **baisse de 15 % en 2022 par rapport à 2021**. Cette baisse est estimée à plus de 18 % en août et 10 % en juillet.

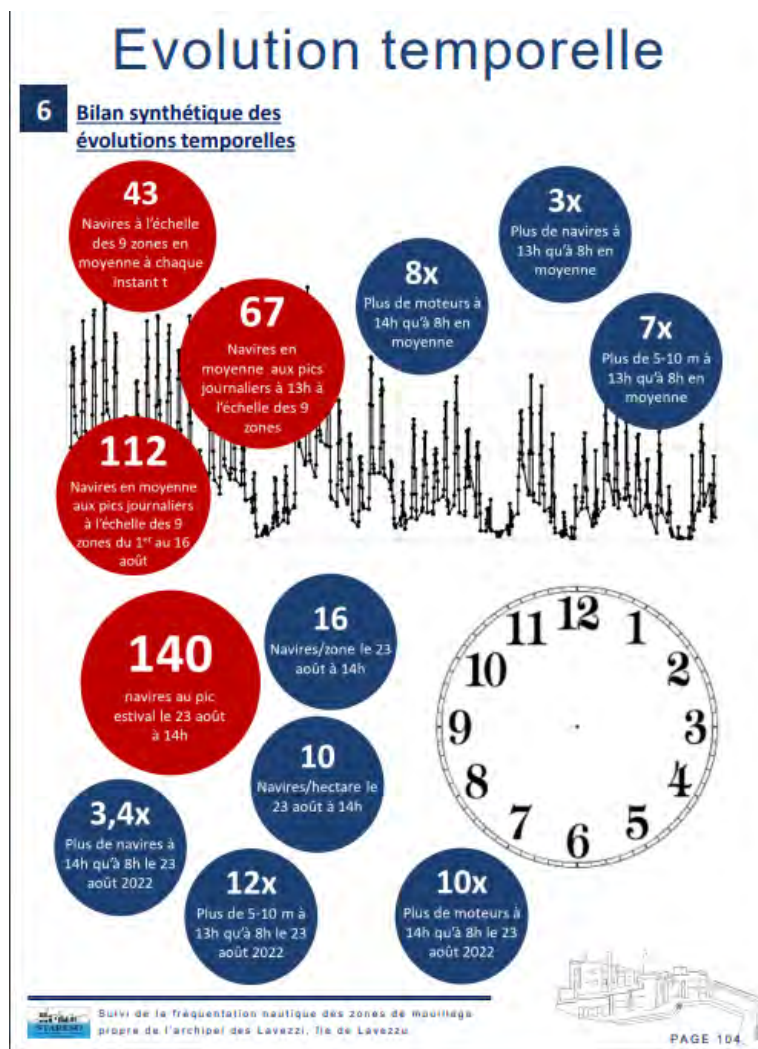


Figure 91 Bilan synthétique de la dynamique temporelle du nautisme de l'île Lavezzi en 2022



Photo 14 Cala Lazarina (île Lavezzi)

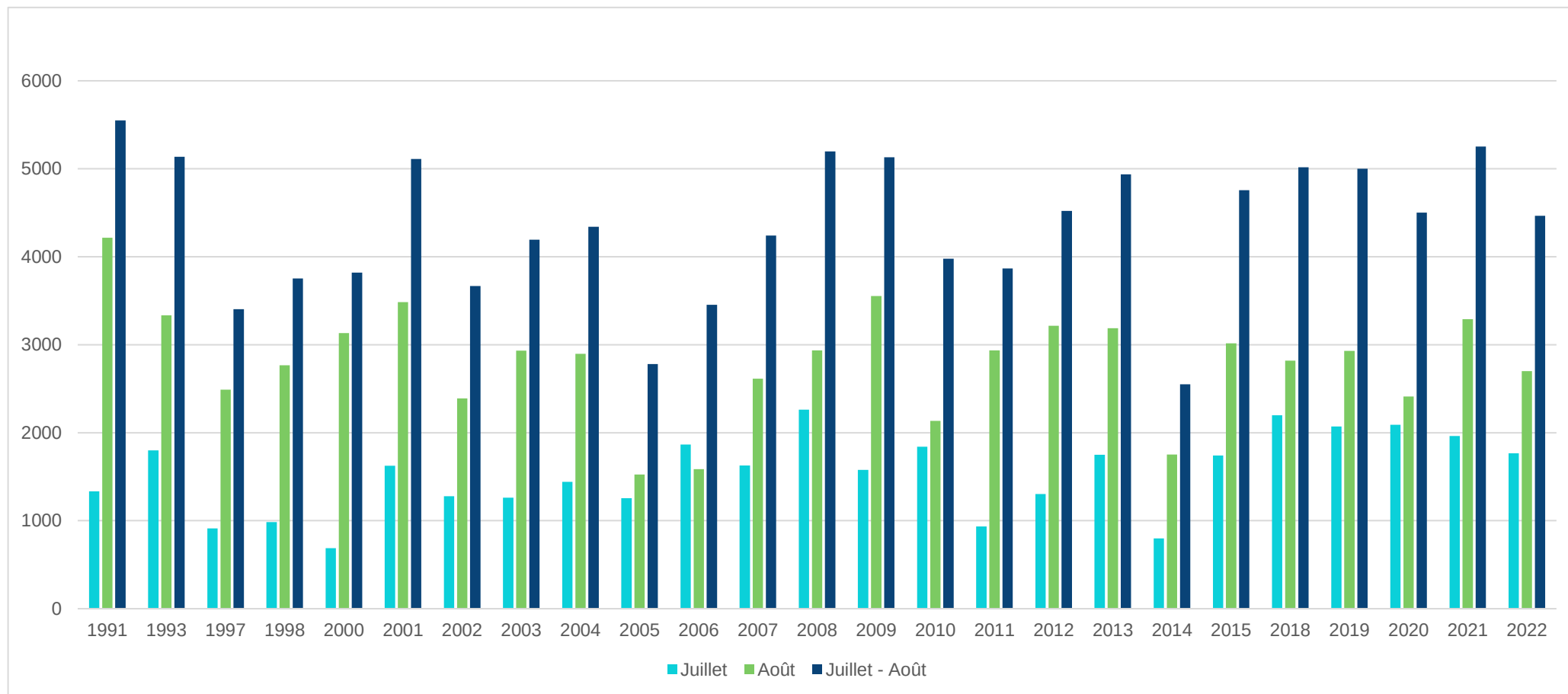


Figure 92 Evolution de la fréquentation nautique diurne de l'île Lavezzi en Juillet-Août entre 1991 et 2022

L'estimation de la fréquentation annuelle de l'île Lavezu

Comme tous les ans, nos estimations globales annuelles de fréquentation de l'île intègrent les différents compartiments de nos suivis scientifiques de la fréquentation péri-insulaire de l'île Lavezu (débarquements à partir du quai ouest, du ponton, des bateaux restaurants et de la plaisance). Nous œuvrons chaque année à améliorer la qualité des données (mise en place de pièges photos en 2022 pour la plaisance) en affinant toujours plus l'exploitation de l'ensemble des paramètres qui évoluent dans le temps avec les changements de pratiques des usagers et des activités commerciales.

Avec une estimation d'environ **256 000 visiteurs en 2022**, nous notons une **baisse de 11.5 %** de la fréquentation totale annuelle de l'île par rapport à 2021 (environ 290 000 visiteurs). La fréquentation annuelle moyenne, estimée à environ 295 000 visiteurs entre 2015 et 2019 et celle de 2021 peut être considérée comme le plateau maximum de fréquentation annuelle sur l'île Lavezu depuis les années 1990 (en excluant l'années COVID). Si l'on compare cette moyenne de fréquentation à celle de 2022, nous estimons cette baisse à 13.8 %. Même si nos objectifs ne sont pas encore atteints, la **tendance baissière** semble se confirmer, après les pics enregistrés en 2015, 2018 et 2019 avec plus de 300 000 visiteurs



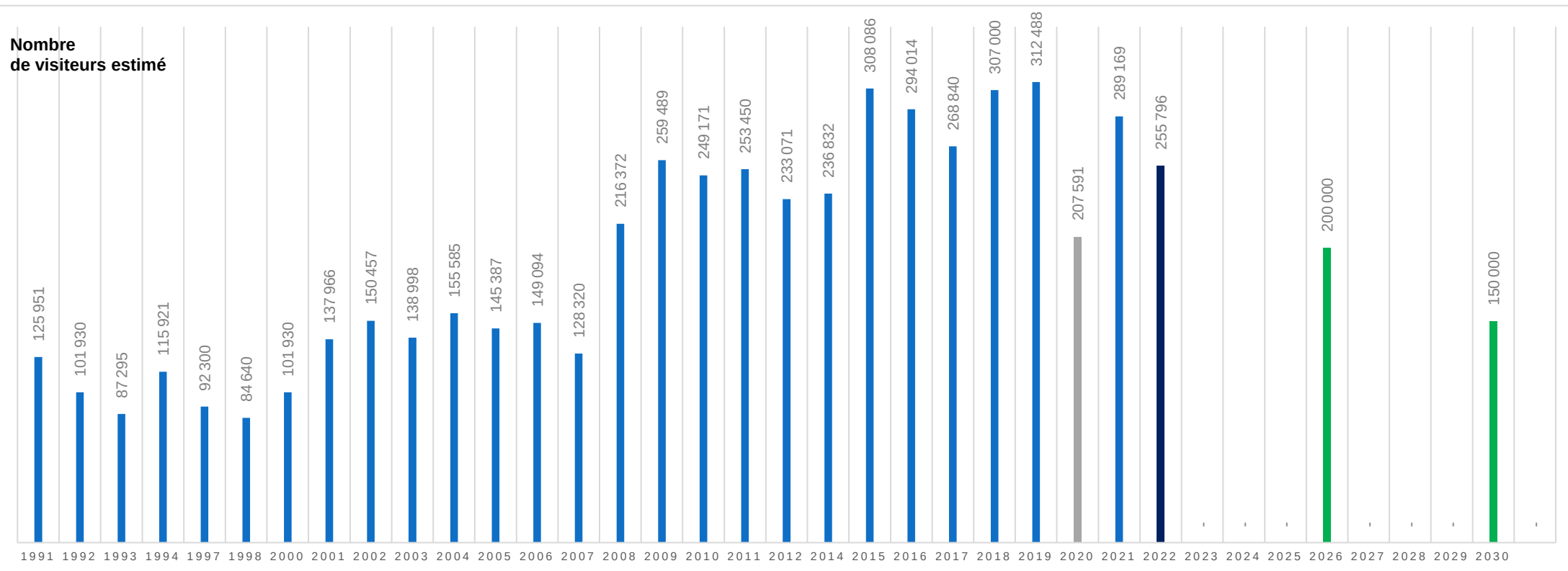


Figure 93 Evolution inter annuelle de la fréquentation totale de l'île Lavezu (bateliers, charters, bateaux restaurants, loueurs, nautisme diurne). En vert orientations de gestion

3.4.1.2.2.3.3 Le nautisme

La Méditerranée française est caractérisée par un marché de la plaisance mature, avec une implantation de ports très dense. En 2017, la Fédération des Industries Nautiques (FIN) estime à plus de 4,8 milliards d'euros le chiffre d'affaires réalisé par la filière nautique en France. La Méditerranée génère 33,8% (1,64 milliards d'euros) de ce chiffre d'affaires national et regroupe 35,8% des effectifs (14 835 emplois). En 2015, l'observatoire des ports de plaisance français à décompté 162 ports maritimes en Méditerranée, dont 22 ports corses (Source : Direction des Affaires Maritimes en 2015). Ce bassin méditerranéen offre environ 95 200 places, dont 96% sont destinés à la plaisance.

Le haut lieu de la plaisance en Méditerranée occidentale est représenté par les côtes françaises (région PACA) et italiennes (littoral de Ligurie). Cette zone s'inscrit au cœur d'une Europe leader mondial en matière de plaisance et d'une France deuxième constructeur mondial de bateaux de plaisance et leader mondial de la voile, du pneumatique et de la glisse (Direction Générale des infrastructures, des transports et des mobilités (DGITM) et Direction Générale des Entreprises (DGE). Par ailleurs, la mer Méditerranée est le plus important bassin de navigation au monde concernant les unités de grande plaisance. En effet, la moitié de la flotte mondiale de grande plaisance est concentrée chaque été sur la côte d'Azur, la Corse et l'Italie, un tiers évolue entre la Provence Alpes Côte d'Azur et la Corse (La gazette du Var, 2017), et environ 1/7ème arborent les côtes corses chaque été (Fontaine *et al.* 2019).

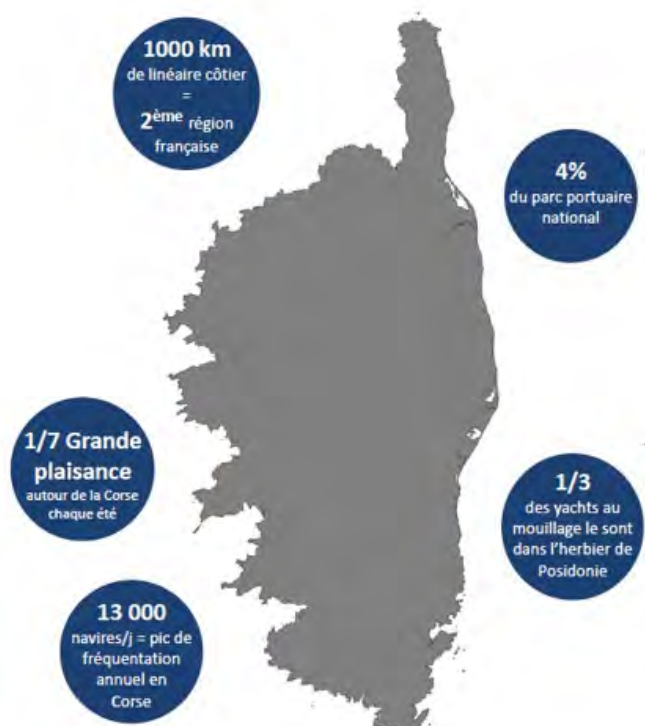


Figure 94 Figure. Chiffres sur la plaisance en Corse (Fontaine *et al.*, 2019)

De 2003 à 2009, l'augmentation la plus forte du nombre de navires de plaisance au niveau national était observée pour l'île de Beauté, avec une augmentation de 20% pour les navires à moteurs (source CCI Corse du Sud). Aujourd'hui, la Corse ne représente que 4% du nombre d'emplacements au port à l'échelle nationale et est seulement la 3^{ème} région maritime en termes d'immatriculations (2 678 soit 3% en 2017). Cependant, elle présente un niveau d'équipements et de services supérieurs à la moyenne nationale. L'île a la proportion de ports

ayant un projet de développement la plus importante en France métropolitaine (source Direction des Affaires Maritimes et ADEC).

Deux études de la plaisance et des mouillages réalisée par STARESO en 2013 et en 2019 à l'échelle de la Corse pour le compte de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica ont eu pour objectif d'effectuer un diagnostic global de la plaisance et du nautisme à l'échelle régionale en analysant l'état actuel et l'évolution de ce secteur d'activité (Fontaine *et al.* 2019). Des études de la plaisance et des mouillages menées par les agents de la réserve à l'échelle de la RNBB et par la STARESO en 2019 à l'échelle de la Corse (Fontaine *et al.* 2019), avaient notamment mis en évidence que 60% des navires de grande plaisance recensés à l'échelle insulaire passaient au niveau des Bucchi di Bunifaziu chaque été.

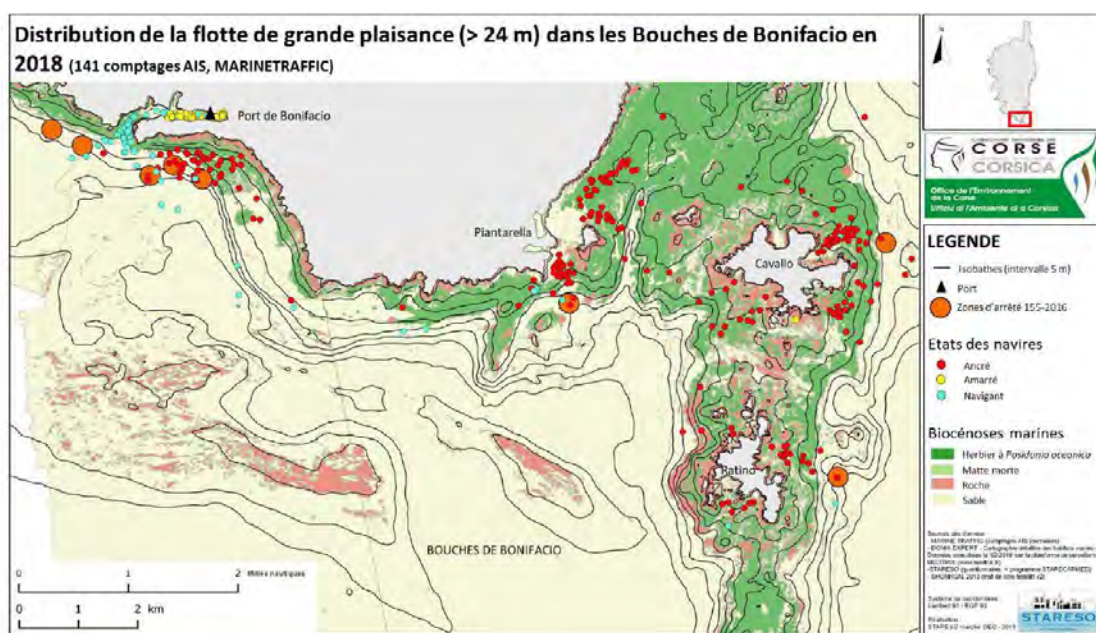


Figure 95 Distribution et typologie des navires de grande et de très grande plaisance selon le type de mouillage au sein des Bucchi di Bunifaziu recensés en 141 comptages du 1^{er} mars au 31 décembre 2018 (Fontaine *et al.* 2019)

La plaisance en Corse résulte de la présence de bateaux résidents (16 000), de bateaux de passage (environ 60 000 passages) en provenance de France continentale et d'Italie et de bateaux de locations (Richard, 2004). Vis-à-vis de cette activité, la Corse dispose d'une capacité d'accueil estimée de 6 500 postes à quai, dont 29% sont réservées aux bateaux de passage. Les mouillages forains (sauvages ou organisés) doivent également être considérés comme des lieux d'escale. Leur abandon en cas de mauvais temps entraîne une saturation des ports de plaisance. En dehors des places à quai et des mouillages, de nombreux bateaux sont stockés à terre et naviguent à la journée depuis une cale de mise à l'eau (6 500 sur les 16 000 bateaux résidents selon Richard, 2004).

Certaines activités de découvertes basées sur l'utilisation des petits engins (motorisés ou non) sont de plus en plus utilisées pour la découverte des zones côtières. Les kayaks peuvent favoriser le développement du bivouac dans les zones les plus sauvages. Les scooters des mers souvent bruyants, font l'objet d'un développement en période estivale. Une cinquantaine d'engins sont actuellement loués en périphérie de la Réserve naturelle. Par ailleurs on dénombre dans l'extrême nord de la Sardaigne plus d'une centaine de loueurs de petites embarcations de 4 à 7 mètres (Gazale et Plastina, 2005).

Parmi les escales du sud de la Corse, Bunifaziu est la plus recherchée, considérée même comme quasi obligatoire. La Sardaigne, et notamment la Costa Smeralda au nord qui compte trois fois plus de capacité d'hébergement portuaire que le sud de la Corse entre Portivechju et Prupria (Dubost et Loussouarn, 1995), contribue à la fréquentation des eaux du détroit de Bunifaziu.



Photo 15. Composition de deux photos de la Baie de Rundinara prises le 7 août 2001 (92 bateaux à l'ancre) (source : UAC)

La plaisance se concentre dans la partie orientale des Bucchi di Bunifaziu. Les zones de mouillages les plus fréquentées demeurent depuis 2007 l'île Piana (Piantarella-Bunifaziu), les îles Lavezi, la baie de la Rundinara, celui de Portu-Novu et de Santa Giulia. La fréquentation de ces baies peut varier en fonction des conditions météorologiques.

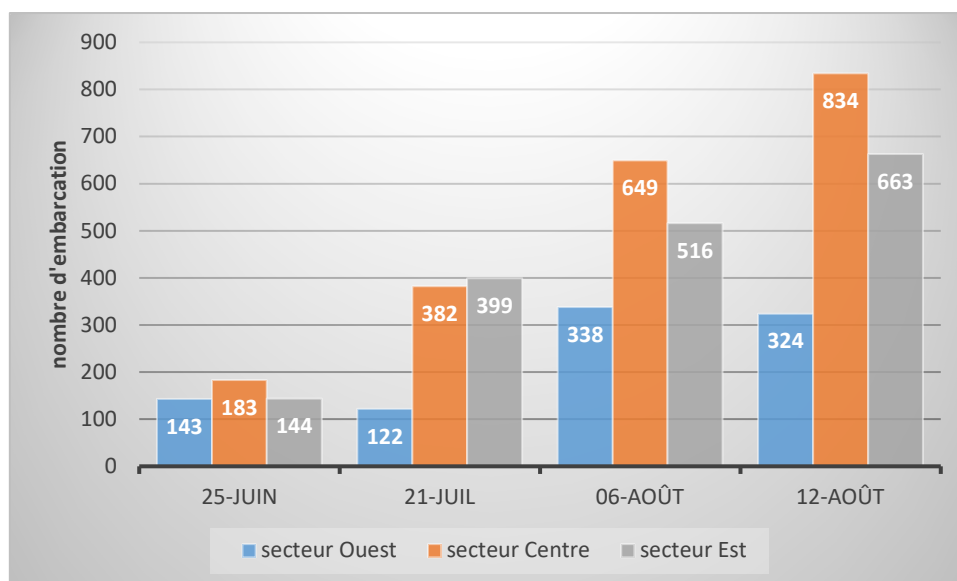


Figure 96: Evolution de la fréquentation nautique lors des journées d'affluence maximale de l'année 2015 en fonction des différents secteurs (Susini, 2015)

Tableau 33 Fréquentation nautique lors des journées de pics dans le périmètre de la RNBB

Cependant la situation observée lors des pics de fréquentation du mois d'août peut illustrer une journée de haute saison par temps calme : plus de 1400 bateaux ancrés dans les anses et 250 en navigation. On compte généralement trois fois plus de bateaux moteurs que de voiliers.

Les plaisanciers en provenance de Sardaigne sont relativement importants dans le secteur sud de la RNBB dans l'archipel des Lavezi. On estimait à la fin des années 2000 que 32 %⁹ de la fréquentation nautique est originaire du nord de la Sardaigne (22% de Palau-Maddalena, 10% de Santa Teresa).

Jour pic	Nombre total de bateaux
2002-08-15	1420
2004-08-17	1050
2006-08-19	1066
2010-08-19	1643
2014-08-15	1197
2015-08-06	1220
2016-08-16	1476
2018-08-22	1890

Le PADDUC indique qu'en lien avec la stratégie de développement de la plaisance et de la filière nautique, il est nécessaire de rechercher les moyens et équipements permettant de diminuer la pression de la fréquentation des espaces remarquables et sensibles de la Corse. En fin d'année 2019, l'Assemblea di Corsica a déclaré l'urgence climatique et écologique (délibération AC 19-459) et décidé d'engager une concertation réunissant les institutions de la Corse, la société civile, les universitaires, les chercheurs, les associations, les syndicats et les acteurs économiques.

⁹ Basé sur le suivi horaire de la navigation dans les Bouches de Bonifacio, étés 2004-2005, n= 332 tranches horaires sur 8 journées.

On dénombre près de 14 000 passages en 2018 dans les capitaineries des ports de Bunifaziu et Portivechju. Les comptages du Système d'Identification Automatique (AIS) en 2018 sur l'ensemble de la Corse (141 comptages, 40 en haute saison) montrent que 44 % des bateaux d'une taille supérieure à 20 m ancrent dans les Bucchi di Bunifaziu. 27 % des bateaux sont ancrés, 9 % sont en navigation et 64 % sont amarrés dans un port. Entre 9 h et 19 h environ 40 % sont ancrés dans les eaux des Bucchi di Bunifaziu. Entre 19 h et 9 h, environ 30 % restent ancrés dans le périmètre de la RNBB.

L'ancrage de ces unités s'effectuaient jusqu'en 2020 entre 0 et 40 m et pour un tiers d'entre eux dans l'herbier à *Posidonia oceanica*. 86% des mouillages des navires de plus de 24 m s'effectuent entre 0 et 15 m de profondeur. Plus de 65% des navires ancrés dans des petits fonds de moins de 10 m mesurent moins de 40 m alors que 70% des navires mouillant entre 10 et 25 m de profondeur mesurent entre 40 et 70 m de longueur totale. Les comptages effectués par la RNBB en 2015 et 2016 et l'étude UAC 2018 indiquent que nous avons 42-49 bateaux d'une longueur supérieure à 20 m ancrés les journées de plus forte affluence nautique au sein de la Réserve naturelle (Fontaine *et al* 2019).

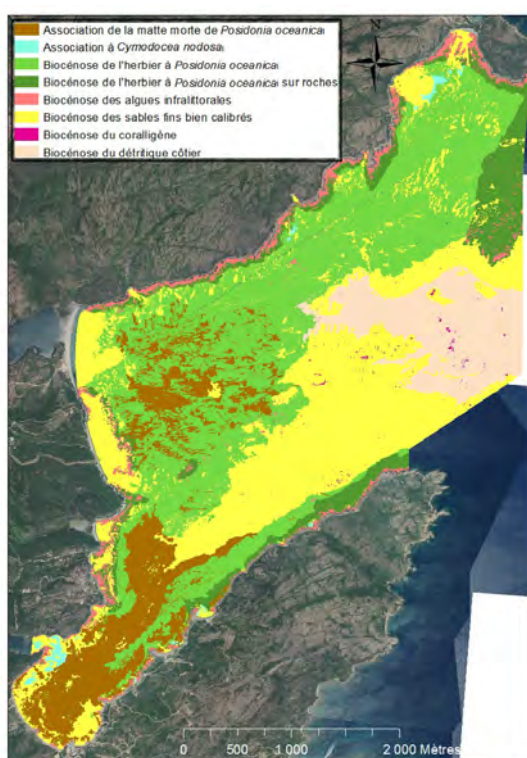
Autour de l'île Lavezu, la canalisation de l'ancrage dans 5 zones depuis 2009 a permis de diviser par deux le nombre d'ancrages de grosses unités autour de l'île (moyenne 2000-2008 sur 923 jours de comptages entre juillet et août : 3,3 bateaux de plus de 20 m par jour pour un total moyen de 47 bateaux (toutes tailles confondues) et un maximum de 260 bateaux ancrés; moyenne 2009-2018 sur 681 jours de comptages entre juillet et août: 1,4 bateaux de plus de 20 m par jour pour un total moyen de 43 bateaux et un maximum de 211 bateaux ancrés). Cependant, l'effort d'ancrage de ces grosses unités a été reporté sur Cavalu et Piantaredda.

Les extrapolations que nous avons pu réaliser à partir des suivis scientifiques 2015-2016 avaient permis d'estimer à environ 2 500 le nombre d'ancrages de grosses unités par an dans la RNBB, sur la base d'un total de 67 000 ancres (toutes tailles de bateaux confondues) avec une proportion de 3,5% de grosses unités.

Dans les Bucchi di Bunifaziu, la grande plaisance (bateaux moteurs et voiliers > 20 m), fréquente majoritairement l'île de Piana (Piantaredda) et Cavalu. A l'Est cette plaisance se concentre principalement dans le golfe de Santa Manza, Rundinara (commune Bunifaziu), Portu Novu, et Palumbaghja (Commune de Porti vechju). A l'Ouest, on note depuis plusieurs années une tendance à la hausse du nombre d'ancrage des grosses unités (site de Chevanu sur la commune de Pianottuli-Caldareddu).



Photo 16 Zone des herbiers à *Posidonia oceanica* sinistrées par les ancres, Balistra (UAC).



Surfaces des différents habitats



670 ha - 46 %



161 ha - 11 %



556 ha



50 ha

Evolution des surfaces (Carthamed, 2015)



Herbiers de 7,5 % - 50 ha

Figure 97 Cartographie de la répartition des habitats du golfe de Sant'Amanza (Source Pergent-Martini et al. 2020).

Dans le domaine du nautisme, nous pouvons segmenter cette activité en 7 grandes catégories :

1. les plus imposants navires de croisière au monde sont les navires de classe Oasis et Excellence (Royal Caribbean International, Costa Croisières...), avec les plus gros navires de croisière du monde en nombre de passagers, en embarquant jusqu'à plus de 6 600 passagers ;

2. les bateaux de taille plus modeste naviguant en « croisière côtière », « croisière au long-cours » (dite aussi « grande croisière ») avec des capacités de 50 à 300 passagers (Club med 2, Ponant...).

3. les méga yachts d'une taille comprise entre 45 et 80 m que nous traiterons dans la catégorie de la très grande plaisance ;

4. les navires d'une taille comprise entre 24 et 45 m dans la catégorie de la grande plaisance ;

5. les navires compris entre 15 et 24 m (voiliers monocoques, catamarans, bateaux moteurs habitables ;

6. les voiliers et bateaux moteurs compris entre 7 et 15 m (petites croisières) ;

7. les petits bateaux d'une taille inférieure à 7 m correspondant souvent à la classe de petits bateaux de la plaisance locale et des petites unités de location.

1- Les bateaux de croisières et la très grande plaisance (catégories 1 à 3).

Dans la RNBB, nous préconisons d'interdire l'accès aux navires de la catégorie 1 pour des raisons évidentes de sécurité environnementale.

Pour les navires de taille plus modeste (100-300 passagers, type Club Med 2 , Ponant, etc...), la question de l'ancrage et les activités annexes de loisir générées par ces navires sont à mieux préciser et encadrer.

Dans un souci de sécurité maritime mais également pour préserver l'environnement, la préfecture maritime de la Méditerranée a pris nouvel arrêté le 19 mai 2022 (N°131/2022) pour encadrer le mouillage des navires le mouillage et l'arrêt des navires de longueur hors-tout supérieure ou égale à 45 mètres. La question des ancrages des grandes unités dans les zones de protection forte devrait être tranchée. En effet, comment concilier une zone de protection forte et l'ancrage de ces unités supérieures à 45 m. Même si les ancres affectent les milieux

sableux, les perturbations sonores et lumineuses (même réduites) impactent les écosystèmes pélagiques pour la faune sous-marine, les cétacés et l'avifaune.

2- La grande plaisance : des navires de longueur de coque supérieure à 24 mètres aux yachts de plus de 45 m (Catégorie 4).

Les réflexions concernant la gestion de la problématique environnementale des bateaux de croisières nous conduisent à évaluer la gestion de la grande plaisance dans son ensemble.

Les AMP attirent tous les bateaux, y compris bien évidemment les plus gros. En qualité de gestionnaire, nous avons vécu l'impressionnante croissance de ces navires en période estivale depuis le début des années 1990. Pendant 25 ans, le monde maritime et les autorités, mais également les responsables de gestion des espaces protégés ont laissé prospérer cette activité par leur passivité, sans prêter attention aux diverses alertes



Photo 17 Navire de plus de 45 m à l'ancre dans la ZPR de Bunifaziu (Culioli OEC)

que les suivis scientifiques démontraient. Il fallait attendre la démonstration quantitative affolante au milieu de la dernière décennie pour prendre conscience de cette impasse et du désastre écologique généré par ces ancrages sur les herbiers de Posidonie. Il aurait fallu anticiper, adopter des principes de précaution. Les grandes orientations de la Préfecture Maritime en 2019, préfigurant les interdictions des grandes unités de plus de 24 m dans les herbiers à *Posidonia oceanica* ont permis de favoriser une politique publique tournée vers la conservation de la nature.

A une échelle plus large et prioritairement dans les AMPs, avec l'arrêté de mai 2022, il conviendra dans le nouveau **schéma de mise en valeur de la mer de parfaire la définition des zones de mouillage** afin d'éviter l'ancrage des grandes unités dans des zones riches en habitats de coralligène. La deuxième phase consistera à **définir un quota d'ancrage dans ces zones**. Dans la RNBB en période estivale 2022, nous avons vérifié les ancrages de ces unités tous les jours en relation avec la Marine Nationale. Notre expérience nous permet d'indiquer la nécessité de définir juridiquement avec la préfecture maritime avant 2025 cette notion de quota pour ces bateaux, car ces zones deviendront rapidement saturées les jours d'affluence.

Concernant la fréquentation des bateaux de la grande plaisance, l'UAC ne souhaite pas permettre la mise en place de Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) dédiées à ce type de navires dans les aires marines protégées des eaux de la Corse. Dans la Riserva naturale di Bucchi di Bunifaziu, l'UAC limitera strictement les projets de ZMEL grande plaisance à la seule zone expérimentale de Sant'Amanza qui avait fait l'objet d'une autorisation au premier semestre 2021. Les équipes scientifiques de la RNBB ont d'ailleurs produit en 2022 un état initial et un suivi scientifique de l'état de conservation des herbiers à *Posidonia oceanica* dans les ZMEL expérimentales de Balistra (Golfe de Sant'Amanza), étude validée par le Conseil scientifique de la RNBB. Au-delà de l'analyse écologique d'un éventuel impact sur les herbiers de posidonie environnants, il conviendra également d'apprécier l'impact économique d'ouvrages coûteux dont les chiffres moyens journaliers d'occupation.

Notre espace insulaire n'est plus épargné du réchauffement climatique et de ses conséquences environnementales et socio-économiques. La résilience des écosystèmes et la fourniture des services environnementaux, à l'homme tout comme à notre nature, nécessitent une régulation publique d'urgence pour éviter sinon réduire les pressions anthropiques. Comme l'indique P. Oberti, Président du CS de la RNBB, il s'agit à la fois d'économiser les ressources naturelles (réduire en amont les prélèvements) et l'environnement (réduire en aval les rejets). La grande plaisance, par sa croissance mondiale, constitue une activité générant de façon durable des impacts écologiques et socio-économiques négatifs en Corse. La destruction des herbiers de Posidonie par les ancres des navires, à l'échelle de la Corse, dégrade les puits de carbone. La mise en place de ZMEL réduit ce type d'impact mais contribue au maintien des autres conséquences écologiques négatives, en particulier venant de la grande plaisance : consommation de plusieurs centaines de litres de carburant fossile par heure, rejets associés d'incalculables volumes de gaz carbonique dans l'air et la mer, d'eaux usées et d'huiles, des déchets dont plastiques, nuisances sonores due à la permanence du fonctionnement des moteurs, risques de collisions avec les cétacés, pollutions lumineuses touchant l'avifaune marine, etc.

3- La plaisance, des plus petits bateaux aux navires de 24 m (catégorie 5 à 7): des mesures progressives et proportionnelles à adopter rapidement pour sauvegarder l'intégralité des herbiers à *Posidonia oceanica* .

D'un point de vue général, nous devons tendre à l'objectif zéro ancrage dans la posidonie et ce, quel que soit le type de bateau et le type d'ancrage avant la fin de l'année 2025. Nous devons également assurer une mesure de précaution aux abords de ces herbiers pour

éliminer le risque de labourage de la matte d'herbier à *Posidonia oceanica* consécutive à la dérive des bateaux ancrés dans les intermatte.

Dans les réserves naturelles marines et plus généralement dans les AMPs, il conviendra pour les navires entre 15 et 24 m de définir des zones d'interdiction d'ancrage dans les herbiers sensibles (déjà dégradés ou bien fragiles). En qualité de gestionnaires, nous devons définir ces zones rapidement et mettre en œuvre des projets d'informations du public (également sur le terrain en période estivale) pour guider ces navires vers des zones de report non ou moins sensibles (zones sableuses par exemple).

La PREMAR vient de donner son accord afin que nous puissions intégrer cette mesure au prochain plan de mouillage de l'île Lavezi (l'ancrage dans l'ensemble des criques sera limité aux bateaux inférieurs à 15 m).

Les projets de ZMEL pour les petites unités doivent être limités aux seuls secteurs avec des organisations historiquement installées (environ 30 ans) dans une zone et ne bénéficiant pas pour l'heure de mesures réglementairement valides. Une concertation avec les maires du littoral est alors indispensable.

La Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu est bordé de plusieurs ports de plaisance pour une capacité de 1 140 anneaux :

- Port de Plaisance de Portivechju : 360 anneaux dont 60 accessibles en escale
- Port de Plaisance de Bunifaziu : 400 anneaux dont 200 accessibles en escale
- Port de plaisance de Pianuttuli-Caldareddu : 170 anneaux, dont 24 accessibles en escale
- Port privé sur l'île de Cavalu : 260 anneaux ;
- Pontons de la commune de Bunifaziu à Santa Manza avec 114 places.

On y trouve également plusieurs zones de mises à l'eau, à Saint Cyprien, Pinarellu, Portivechju et Bunifaziu. Il existe par ailleurs 9 zones de mouillages organisées autour du Golfe de Portivechju, d'une capacité de 1300 places.

La RNBB compte par ailleurs une quinzaine d'entreprises de location de bateaux à moteurs / voiles / catamarans, localisées à Bunifaziu, Portivechju et Santa Giulia. 75% de la location de bateaux de plaisance est faite pour les touristes français et à moindre mesure à des Italiens (Tassy *et al* 2019).

La RNBB compte également à proximité d'autres activités nautiques : jet ski, ski nautique, bouée tractée, kitesurf, kayak, paddle, ...

3.4.1.2.2.3.4 La plongée sous-marine

Activité relativement ancienne (années 60), évoluant peu collectivement (Richard, 2004), la plongée a connu en Corse un développement significatif dans les années 1990 en Corse. En effet, elle s'est profondément développée grâce aux avancées techniques matérielles et à l'augmentation du nombre de pratiquants au cours des 20 dernières années et largement démocratisée en devenant accessible à un plus large public. Plus récemment, certaines activités se sont répandues comme la randonnée subaquatique et d'autres, destinées aux plongeurs confirmés, sont devenues plus accessibles, comme la plongée aux mélanges ou au recycleur. Ces activités sont aujourd'hui communément pratiquées et/ou exploitées par des professionnels et de nombreuses associations et représentent des axes de développement effectifs. A cela s'ajoutent des pratiques d'apnée diverses plus ou moins intenses reposant sur le développement de structures d'accompagnement plus nombreuses qu'autrefois (Rouanet *et al.* 2017).

Plus de 82 organismes et clubs organisent des stages (baptêmes et formation aux premiers niveaux) et des visites, voire des séjours de découverte (ou d'exploration) valorisant ainsi une caractéristique environnementale forte de l'île : la qualité de ses fonds marins. La plongée se pratique généralement de la mi-mai à début octobre, avec une augmentation significative du nombre de plongées durant les mois de juillet et août.

En 2001, 10 structures de plongée sous-marine du côté corse (5 avec un statut associatif, 5 avec un statut commercial) et 25 du côté sarde étaient recensées comme potentiellement actives dans la RNBB. A la création de la RNBB, avec environ 33 000 plongées effectuées à partir des structures basées dans la partie corse, la plongée générait un chiffre d'affaires direct de plus d'un million d'euros, 15 emplois permanents et environ 80 emplois saisonniers de 2 mois (Musard, 2003).

L'archipel des Lavezzi, et plus particulièrement le site mondialement connu du Pellu (dénommé également Mérouville en raison de la densité en mérours), constitue depuis longtemps une référence (un « spot ») dans le monde de la plongée (Culioli et Quignard, 1999). Entre 1981 et la décennie des années 2000, la fréquentation y est en constante augmentation (Culioli, 1992). En 2000, on pouvait dénombrer jusqu'à 206 plongeurs par jour sur le site du Pellu. Chacune des structures françaises transportait en moyenne 25 plongeurs par jour sur le site, contre 12 pour les structures sardes. Le groupe de plongeurs individuels moyen est composé de 6 personnes. On estime ainsi à 6 500 le nombre de plongeurs ayant visité le site du Pellu en juillet et août 2000. Une telle sur fréquentation occasionne de nombreux impacts, liés au passage des plongeurs et à l'ancrage de leurs bateaux : arrachage des gorgones, dégradation

de la faune des grottes semi-obscuras, perturbations des populations de mérus. Cette dégradation, bien que limitée à quelques hectares, est directement perçue par les visiteurs puisque les enquêtes montraient que seuls 50 % des plongeurs revenaient enthousiasmés par cette plongée pourtant vantée par la plupart des magazines spécialisés. On doit considérer que la capacité de charge sociale du site ou capacité d'accueil du site était dépassée (Musard, 2003). A partir du début de la décennie des années 2010, les maxima enregistrés (de l'ordre de 50 plongeurs instantanés et 80 plongeurs journaliers) inférieurs de plus de la moitié à ceux de l'année 2000 semblaient indiquer un recul de la fréquentation du site. Actuellement le site n'est plus fréquenté que par un à deux clubs, principalement originaires de la Sardaigne par jour.

Il existe de nombreux autres sites de plongée dans l'archipel des Lavezi (Tour, Semillante, Greco, Becchi...). L'archipel des Curbicali et plus particulièrement les sites de la Vacca et du Toru très intéressants d'un point de vue ichtyologique (Culioli, 1995), attirent de plus en plus de plongeurs dès la création de la RNBB. L'effet réserve, résultant de l'interdiction de chasse sous-marine est particulièrement spectaculaire. Il contribue à l'attractivité de ces sites qui devront faire l'objet d'une surveillance attentive afin d'y prévenir la sur-fréquentation et ses retombées négatives. Sur les sites de plongées, les effets négatifs d'une grande fréquentation sous-marine, hors dégâts des mouillages, sont peu perceptibles et les poissons se sentent protégés par une grande présence humaine non agressive (Harmelin, *Comm pers*). Il sera intéressant de connaître le nombre global annuel de plongées effectuées sur chaque site.

La façade ouest de la Réserve naturelle (Olmetu, Golfe de Vintilegna), plus exposée à l'ouest et soumise à une moindre pression touristique est surtout fréquentée par des plongeurs individuels.

Juste avant la pandémie de COVID, la plongée était une activité en plein développement qui bénéficie très largement de l'effet « Réserve » démontré dans cette zone.

En 2015, 35 structures de plongée sous-marine du côté corse (dont 10 établies au sein même des communes bordant la RNBB) et 38 du côté sarde étaient recensées comme potentiellement actives dans la RNBB. De nombreux charters d'Italie continentale continuent également effectuer une ou plusieurs sorties dans les Bucchi di Bunifaziu durant la saison estivale. A cela s'ajoute une pratique individuelle de la part de certains usagers.

Le gestionnaire de la RNBB a mis en place des systèmes de mouillages permettant d'organiser le mouillage des embarcations des plongeurs dans l'archipel des Lavezi et des Curbicali. Ces aménagements ont été conçus en collaboration avec les utilisateurs (pêcheurs artisans et clubs de plongée) pour une occupation saisonnière autorisée de début mai à fin octobre, qui

inclut le montage des ouvrages et équipements prévus, leur utilisation, puis leur démontage et leur enlèvement.

Une charte vise à responsabiliser les usagers, en bannissant certains comportements (usage excessif de lumières artificielles, nourrissage des poissons, accumulation de bulles d'air aux plafonds des grottes...). Elle devra être reconduite dans le cadre de la politique Natura 2000 mis en œuvre dans plusieurs sites de Corse.

3.4.1.2.2.4 *La navigation dans les Bucchi di Bunifaziu*

Depuis l'antiquité, les Bucchi di Bunifaziu ont toujours été un passage redouté. Ulysse lui-même a « dû garder un souvenir hostile » de ce lieu dont « les vents éternels sont les maîtres ... autant qu'ils en sont les architectes », souvenir qui aurait inspiré la légende des Lestrygons (Dimeglio, 2004).

Les naufrages y ont été nombreux et parfois tragiques comme celui de la Semillante et les Bouches constituent encore de nos jours un bras de mer dangereux comme en témoignent les accidents récents : le JANUS (1952), le MIR FAK (1969), le SAÏJA (1972), minéralier russe (1973), le BUCAJOR (1976), le VENDEMIA (1993), le MONTE STELLO (1994), le FENES (1996) et le RHODANUS (2019).

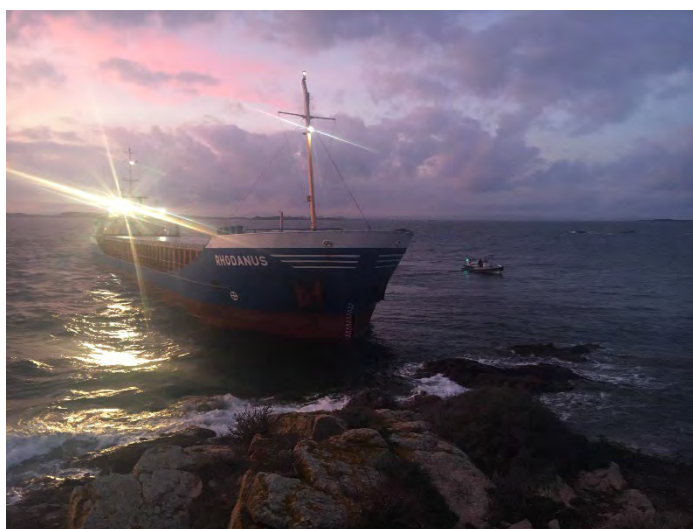


Photo 18 Le RHODANUS, dimanche 13 octobre 2019 à 7 h du matin, échoué sur la côte de Calalonga (ZPR RNBB) (Culioli UAC)

Pour tous les spécialistes de la navigation maritime, cette dangerosité est liée à au moins trois facteurs :

- La configuration physique des lieux, marquée par la présence de nombreux écueils et l'étroitesse du passage entre Lavezi et Razzolli,
- Les conditions météorologiques souvent difficiles,
- L'existence d'un trafic croisé : Ouest-Est puis Sud-Ouest-Nord Est pour la traversée du détroit, Nord-Sud pour le trafic régulier entre la Corse et la Sardaigne).

Cette situation génère deux principaux types de risques maritimes :

- Les échouements par suite d'avarie de barre ou de machine, voire par suite d'une erreur de navigation. Depuis ces cinquante dernières années, pas moins de huit échouages de navires marchands sont survenus dans ces parages dont six sur des îles ou des îlots,
- Le risque d'abordage entre les navires en transit et ceux effectuant la traversée nord-sud ou sud-nord du détroit (aucun incident de ce type n'est pas survenu pour le moment).

Tous trafics confondus, il passe environ 3.800 navires par an, soit une moyenne de 10 par jour transportant globalement en cargaison environ 237.000 tonnes de produits dangereux. En supplément de ces capacités d'emport, il faut de plus tenir compte des quantités d'hydrocarbures susceptibles d'être stockées à bord (fuel lourd, huiles, graisses, gazole) qui varient selon les dimensions des navires, mesurées en tonneaux de jauge brute (Gross Tonnage). Un porte-conteneurs de nouvelle génération consomme environ 350 à 400 tonnes de carburant par jour en navigant à des vitesses de l'ordre de 22 à 26 nœuds. Il renferme dans ses réservoirs des soutes avoisinant les 20.000 tonnes (1), ce qui représente 6 fois la capacité d'un petit pétrolier avitaillant la Corse (IFM, 2019).

Le détroit de Bunifaziu est un détroit international séparant la Sardaigne de la Corse ; il permet la communication entre la mer de Sardaigne et la mer Tyrrhénienne. L'Institut Français de la Mer rappelle que le passage, ne représente pas une voie incontournable (comme le canal de Suez ou le canal de Panama). Les navires, en fait, décident d'y transiter pour des seules raisons d'économie limitée de carburant et de temps. Des alternatives naturelles, Nord-Corse ou Sud-Sardaigne, existent avec seulement quelques heures de navigation supplémentaires à accomplir. Il est régi par le « droit de passage en transit sans entrave », bien que le Comité de protection du milieu marin (MEPC) de l'Organisation maritime internationale (OMI) ait désigné une zone maritime particulièrement sensible (PSSA) couvrant le détroit et les zones adjacentes. Le MEPC a convenu de désigner le détroit de Bunifaziu comme PSSA, pour

donner suite à son approbation de principe lors de la dernière session et à l'examen des mesures de protection associées par le Sous-comité sur la sécurité de la navigation (NAV) en juin 2011.

La Résolution A.766 (18) du 4 novembre 1993 de l'OMI relative à la navigation dans les Bucchi di Bunifaziu recommande à chaque État du pavillon d'interdire ou du moins de décourager fortement le transit par certaines catégories de navires (transport de produits chimiques dangereux, diverses substances dangereuses pour l'homme et susceptibles de polluer le milieu marin en cas d'accident).

La France et l'Italie ont adopté depuis 30 ans une approche restrictive de la navigation, dans le sens où les navires français ou italiens transportant des marchandises dangereuses sont interdits de tout transit par le détroit de Bunifaziu. Le décret de la marine marchande italienne du 26 février 1993, applicable aux seuls navires italiens, interdit aux pétroliers transportant des produits pétroliers ou aux navires transportant des substances dangereuses ou toxiques d'emprunter le détroit de Bunifaziu. Le décret n° 84/98 du 3 novembre 1998, modifié par le décret n° 56/2003 du préfet maritime français pour la Méditerranée, réglemente la navigation dans le détroit de Bunifaziu en vue de prévenir les pollutions marines accidentelles. Il établit des zones de précaution en périphérie d'un itinéraire bidirectionnel recommandé et un système de signalement obligatoire.

La Résolution du 19 mai 1998 de l'OMI porte sur la circulation des navires dans les Bucchi di Bunifaziu. Les Circulaires OMI (SN/Circ. n° 198 et n° 201) du 26 mai 1998, relatives aux « systèmes d'organisation du trafic autres que les dispositifs de séparation » ainsi que les « systèmes de compte-rendu des navires » applicables aux Bucchi di Bunifaziu, organisent un dispositif de Service de Trafic Maritime (STM) par la création d'une route recommandée à double sens de circulation pour les navires supérieurs à 20 mètres ; de deux zones de prudence aux extrémités de cette route à double sens et par l'obligation, pour tout navire de jauge supérieure ou égale à 300 tonneaux, de transmettre un compte rendu à « Bunifaziu Trafic » (indicatif du service de trafic maritime) dès son arrivée en zone de prudence (indiquant son identité, sa position, la route envisagée, la nature de la cargaison...), puis d'assurer une veille permanente sur VHF pendant toute la traversée, selon une procédure précise (communication obligatoire de tout défaut, avarie, altération des capacités de navigation, risque de pollution ou de perte de cargaison...). Ces circulaires ont été mises en application le 1er décembre 1998 à 00h00 UTC, côté français, par Arrêté PREMAR n° 84/98 du 3 novembre 1998.

Les deux centres de contrôles de Pertusatu et de la Maddalena assurent en permanence un suivi radar, voire visuel des navires en transit.

Lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises, un remorqueur de la Marine National est pré-positionné dans les Bouches (à Bunifaziu ou Portivechju). Deux remorqueurs d'interventions italiens peuvent également être rapidement opérationnels dans le secteur des Bouches (décret n° 2001-332 du 10 avril 2001 portant publication du Protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne, signé à Rome le 5 février 2001).

Le classement en ZMPV a nécessité l'intervention de deux pays français et italiens auprès des commissions de l'OMI (1er examen par le comité du MEPC en septembre 2010 ; examen par le Sous-comité sur la sécurité de la navigation (NAV) en juin 2010, 2ème examen par le comité MEPC en juillet 2011, examen par le Comité de la sécurité maritime (MSC) en mai 2012) pour une classification définitive par l'OMI en 2013.

Les Bucchi di Bunifaziu sont donc devenues en 2013 la première PSSA en Méditerranée.

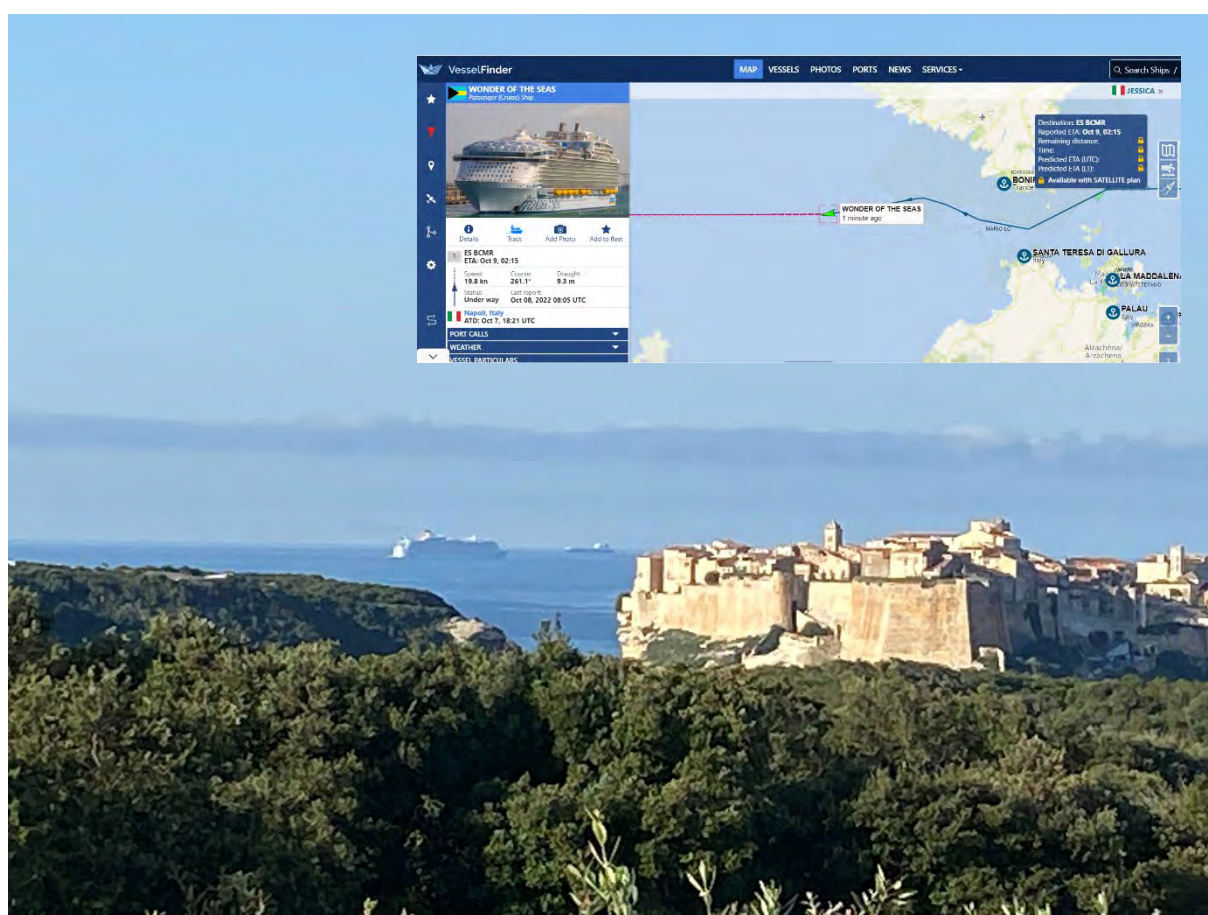


Figure 98 Illustration d'une situation maritime dangereuse en plein cœur de la RNBB, 8 octobre 2022, « Wonder of sea » positionné dans la RNBB (ZPR Lavezi).

Comme l'indique la publicité de la page du croisiériste « Le Wonder of the seas est le dernier navire de la classe Oasis : mesurant 362 mètres de long et ayant une capacité d'hébergement de 6 988 passagers, ce navire est tout simplement le plus grand paquebot de croisière au monde ». !

En juillet 2014, la France et l'Italie ont mis en place une recommandation de pilotage pour les navires transitant par le détroit. De plus, en cas d'accident maritime, les deux États ont leur propre système national d'intervention mais peuvent également partager leurs moyens dans le cadre du plan RAMOGEPOL. Malgré ces dispositifs, les mesures d'intervention en cas d'accident maritime sont relativement éloignées du détroit, en raison de l'éloignement des ports d'attache des navires de guerre (Golfo Aranci, Aiacciu, Porto-Torres). Par conséquent, la rapidité d'intervention lors d'un grave accident maritime reste encore limitée.

Un service de pilotage hauturier qui fonctionne en interaction avec un service VTS a été reconnu, par une étude internationale qui a duré plusieurs années. Ce service de Pilotage recommandé est essentiel pour que le détroit de Bunifaziu maintienne sa classification en ZMPV. Il conviendrait de requalifier, via l'OMI, le pilotage de « recommandé » à « fortement recommandé » et rendre le pilotage obligatoire pour les navires identifiés à hauts risques (transportant des matières dangereuses, porte-conteneurs de nouvelle génération, paquebots de croisières).

Depuis 2018, tout navire de longueur hors tout supérieure à 20 mètres qui transite dans les Bucchi di Bunifaziu, d'Est en Ouest ou vice versa, naviguera autant que possible à l'intérieur de la route à double sens de circulation délimitée (Arrêté préfectoral n° 147 /2018 réglementant la navigation dans les Bucchi di Bunifaziu en vue de prévenir les pollutions marines accidentelles).

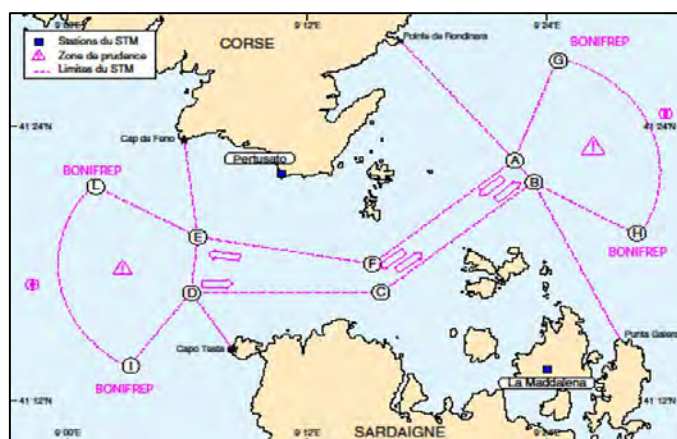


Figure 99 Schéma du dispositif de compte rendu obligatoire des Bucchi di Bunifaziu (AP N° 147 /2018).

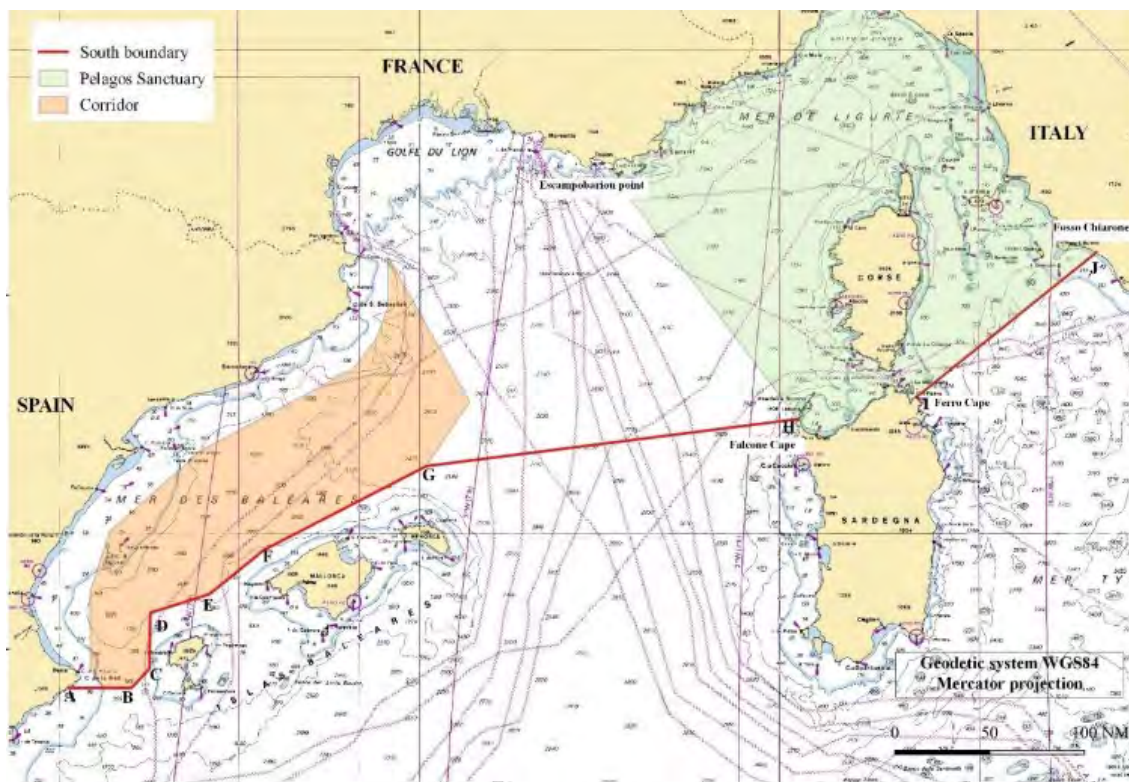


Figure 100 Périmètre de la NW Med PSSA MEPC 80/WP.10 du 5 July 2023 (Source: SHOM)

La RNBB est depuis juillet 2023, doublement classée en ZMPV par l'OMI. En effet, la 80^{ème} session du MEPC, du 3 au 7 juillet 2023, a convenu de désigner une zone maritime particulièrement sensible dans le nord-ouest de la Méditerranée (NW Med PSSA) pour protéger les cétacés du transport maritime international. La désignation comprend des mesures de protection associées (APM), qui sont de nature recommandée et destinées à tous les navires commerciaux et yachts de plaisance d'une jauge brute de 300 et plus :

- Les navigateurs doivent naviguer avec une prudence particulière dans la PSSA NW Med, dans les zones où des cétacés de grande et moyenne taille sont détectés ou signalés, et réduire leur vitesse entre 10 et 13 nœuds en guise de réduction volontaire de vitesse (VSR). Toutefois, une vitesse de sécurité doit être maintenue afin que des mesures appropriées et efficaces puissent être prises pour éviter les collisions et tout impact négatif possible sur la manœuvrabilité du navire ;
- les navigateurs doivent garder une distance de sécurité appropriée ou prendre des mesures de réduction de vitesse par rapport à tout cétacé de grande et moyenne taille observé ou détecté en situation rapprochée. La distance de sécurité ou la mesure de réduction de vitesse devraient être adaptées aux circonstances et conditions réelles de navigation du navire ;

- les navigateurs doivent diffuser sur VHF ou tout autre moyen disponible sur place, la position des cétacés moyens et grands observés ou détectés dans la PSSA désignée et transmettre l'information et la position à une ou plusieurs autorités côtières désignées.
- Les navigateurs doivent signaler toute collision avec des cétacés à une ou plusieurs autorités côtières désignées, qui doivent transmettre ces informations à la base de données mondiale sur les collisions avec des cétacés et des navires de la Commission baleinière internationale (CBI).

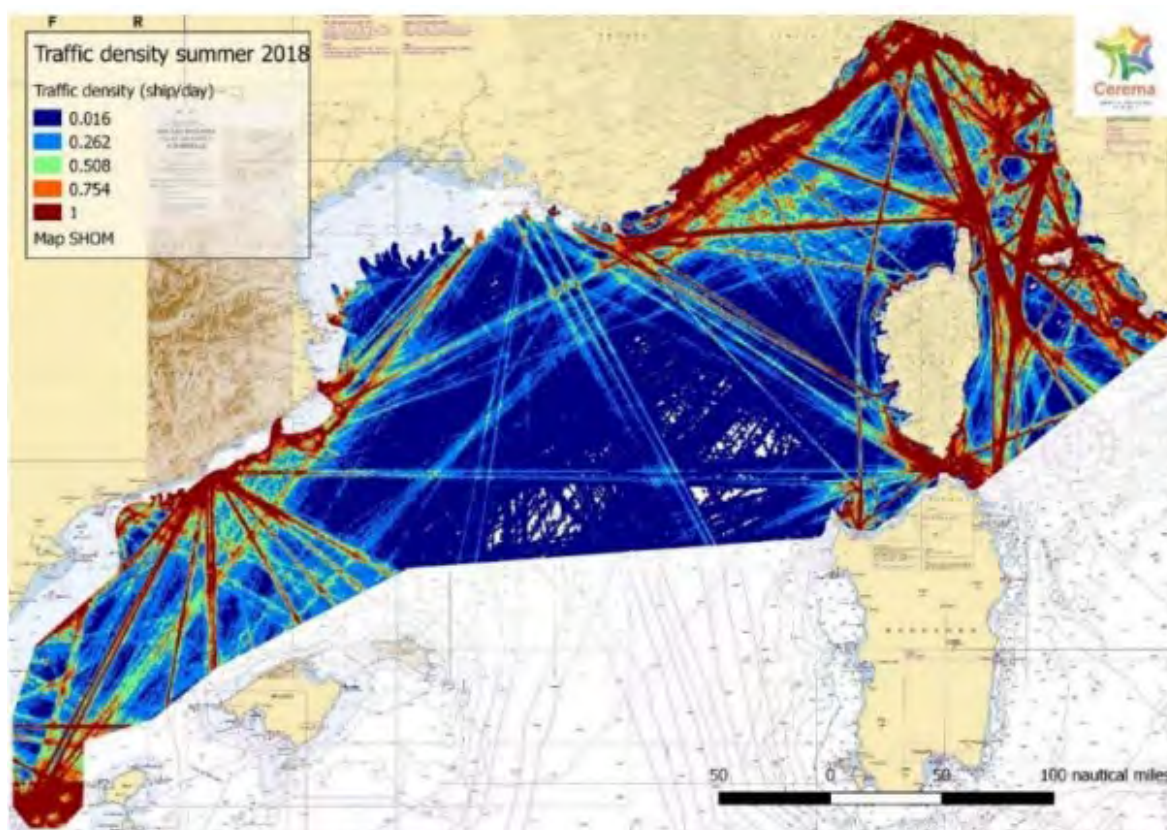


Figure 101 Représentation du trafic maritime pendant la période estivale (2018, source AIS).

Nous devons également prendre en compte les risques liés à l'augmentation du trafic maritime de la grande plaisance et fréquemment gérer des situations d'échouages plus ou moins graves entraînant des pollutions de notre aire marine protégée (incendies West Indies 2019, dégazage Calalonga ZPR Lavezi 2019, pollution de juin 2021).

3.4.2 L'accueil du public

3.4.2.1 Les infrastructures et équipements d'accueil existants

Pour le plan de gestion de 2007, la RNBB, était un territoire ouvert à tous, donc fréquenté...

Depuis ce dernier plan de gestion et notamment depuis 2017, le gestionnaire canalise et limite la fréquentation de cet espace protégé réglementairement par un statut de Réserve naturelle.

La totalité du territoire reste tout de même largement libre d'accès. Seules les îles, particulièrement fragiles (à l'exception des plages de Piana, des sentiers balisés et des plages de île Lavezu, et des Cirbicali en automne et en hiver), ainsi que les nouvelles zones de quiétudes du Nord Lavezi, Ratinu, Poragia et Sperduti sont interdites au public. De nombreuses routes, pistes, sentiers littoraux, ainsi que les aires aménagées et les parkings (Palumbaghja, Santa Ghjulia, Rundinara, Santa Manza, Piantarella, Vintilegne, San Ghjuvanni...) permettent le stationnement de véhicules et assurent l'accès piéton (parfois seulement privé il est vrai) à la quasi-totalité du périmètre par le littoral. Ces points d'accès, dont certains sont situés sur des propriétés du Conservatoire du littoral (occupant près de 5 000 ha) constituent des lieux d'information et de découverte privilégiés. Le sentier littoral longeant la falaise (entre Bunifaziu et Pertusatu) offre en particulier une vue plongeante sur le détroit s'étendant jusqu'aux côtes sardes et à l'archipel de la Maddalena. Ce point de vue unique permet d'appréhender facilement toute la dimension transfrontalière du territoire.

Les sentiers littoraux et ceux qui sillonnent l'île Lavezu, et en particulier certains points significatifs de ces sentiers (points de vue, passage du calcaire au granit...), peuvent être mis à profit pour illustrer certains thèmes ou centres d'intérêt identifiés. Des visites guidées, des fascicules ou fiches signalétiques, des panneaux le long du rivage ou des expositions dans les bâtiments présents peuvent être envisagés à ce titre. L'enceinte du phare des Lavezi abrite quelques plates-bandes qui ont été aménagées pour accueillir un jardin rassemblant les plantes et groupements végétaux de l'île. L'ancien abattoir de Campo Romanello a été restauré et accueille une exposition sur les terrains du Conservatoire du littoral qui bordent la Réserve naturelle.

Le plan d'eau lui-même est ouvert à tous les types d'embarcations dans les conditions nouvelles d'organisation souhaitée par le gestionnaire de la RNBB ((mouillage Lavezi, zones de quiétudes...)). Les conditions météorologiques constituent cependant une telle contrainte que cette accessibilité n'est effective que pour 50 % du temps annuel. Pour ce mode de découverte, les mises à l'eau (cale de halage) et les ports (entreprises de location de bateau,

centres nautiques, capitaineries notamment) peuvent être mis à profit pour l'information des usagers.

Dans ces lieux de passages relativement rapides, l'information doit avant tout porter sur les règlements auxquels l'utilisateur doit se conformer.

Les moyens de communication numériques aujourd'hui disponibles permettent d'informer directement et géo spatialement tous les visiteurs. La crise du COVID a plongé les sociétés modernes dans l'ère des QR Code, des nécessités d'informations rapides et inter connectées.

La force des réseaux sociaux permet de démultiplier la communication de notre espace protégé.

Un patrimoine naturel fragile, accessible à quelques-uns...

Le monde sous-marin abrite l'essentiel des richesses patrimoniales du territoire. Il convient pourtant de rappeler, même s'il s'agit d'une évidence, que la majeure partie des fonds marins (et des eaux qui les surplombent) reste peu accessible et ne peut être visitée, en dehors des premiers mètres, qu'à l'aide d'équipements spéciaux (scaphandres) et pendant de courts instants. Quelques secteurs (zones de non-prélèvement), en raison d'intérêts particuliers ou de leur extrême fragilité, ne sont en outre accessibles qu'en apnée (article 31 du décret de création de la Réserve naturelle). La pénétration du monde subaquatique de la réserve reste donc limitée dans le temps et dans l'espace¹⁰. Les quelques sites fréquentés peuvent pourtant connaître des dégradations liées au nombre parfois excessif¹¹ de visites. La perturbation non intentionnelle mais répétée peut entraîner des conséquences importantes sur la nature (exemple du Paddle, de la randonnée palmée...)

Le linéaire côtier peut être visité en apnée, librement ou le long de sentiers sous-marins guidés ou aménagés. Les plongées organisées par les clubs peuvent fournir l'occasion d'une sensibilisation, celle-ci doit inciter les plongeurs à éviter les comportements trop destructeurs (nourrissage, contacts avec les organismes fragiles, pénétration des grottes...).

En raison d'un accès réservé aux seuls plongeurs d'une part, de la fragilité de certains sites d'autre part, la mise en valeur des richesses sous-marines, centre d'intérêt majeur de ce territoire, exige le recours à des moyens d'interprétation indirectes (photos, vidéo, exposition...), développés sur (ou depuis) la terre ferme.

Dans le cadre de la politique de gestion, l'Education à l'environnement à toute sa place mais une place pensée, réfléchie, maîtrisée (jusqu'à la communication). Avec les scolaires de

¹⁰ - Actuellement les points visités en plongée ne représentent que quelques dizaines d'hectares en tout.

¹¹ - Certains sites accueillent jusqu'à 300 plongeurs par jour.

l'élémentaire, du collège et du lycée et même les étudiants (on peut parler de fréquentation des espaces protégés, de dérèglement climatique, d'espèces invasives...), la RNBB est un excellent outil pour parler d'écologie et de citoyenneté : l'histoire, la flore, la faune, l'avifaune, les paysages, les conflits d'usage etc... C'est le lieu idéal de découverte "et de sensibilisation" (en valorisant, la connaissance bien sûr mais aussi, l'observation, la démarche scientifique, le questionnement...). En « s'appropriant » le site, les enfants de la RNBB s'investiront pour sa préservation... Tous les scolaires des 5 communes bordant la RNBB doivent avoir été sensibilisés pendant la période élémentaire de leur cycle scolaire. Les Aires Marines Educatives sont aussi des outils formidables de sensibilisation. Les scolaires doivent s'approprier le patrimoine et le transmettre eux-mêmes aux générations de scolaires suivantes.

Pour l'heure à l'exception de quelques initiatives privées limitées à la vision sous-marine depuis la surface, les explorations sous-marines ne sont pas développées. Le monde sous-marin de la RNBB est uniquement accessible en plongée, ce qui limite fortement son accessibilité et le protège donc aussi...

L'information du public est principalement délivrée directement sur les différents secteurs de la RNBB. En qualité de gestionnaire, nous continuons de penser que le contact direct est essentiel pour améliorer la qualité relationnelle de notre aire protégée. Les responsables des structures professionnelles organisant des visites rencontrent tous les ans les agents de la RNBB en amont de la saison touristique. Les nouvelles réglementations et informations relatives à la RNBB sont donc partagées pour être démultipliées par les encadrements professionnels avec plus ou moins d'efficacité en fonction bien sûr de la sensibilité des activités (et bien souvent des hommes et femmes qui l'organisent).

Les pêcheurs plaisanciers (près de 2 800 l'an dernier) se rendent régulièrement dans notre centre d'accueil du Centru à Porti vechju pour y effectuer leurs démarches déclaratives. Ils sont directement informés (réglementation, résultats scientifiques...) et participent par leurs informations à la vie de notre espace protégé.

Nos principaux besoins pour la saison estivale en matière d'information sont relatifs aux missions de garderie et de la gestion technique et de l'information du grand public comme nous le faisons habituellement dans l'extrême sud de la Corse avec une augmentation significative prévisionnelle depuis deux ans avec les politiques de gestion sur les îles Lavezi (mise en place du quota) et globalement dans la RNBB pour des missions de protection des herbiers à *Posidonia oceanica*.

Tous les ans, les emplois de saisonniers permettent un renfort du mois de juin à octobre. En 2023, nous avons eu recours uniquement pour la RNBB à un recrutement de 80 mois/ETP de

saisonniers (équivalent à un budget de 155 000 € en 2023, ces recrutements sont nécessaires pour le soutien à la surveillance générale, accentuer les tournées de surveillance en période estivale mais aussi d'assurer l'information des personnes débarquant sur les îles Lavezi et la gestion quotidienne de la partie terrestre de l'île, doublée par rapport à 2022. En juillet et août, ces saisonniers sont nécessaires pour informer les visiteurs utilisant les navettes (bateliers) en provenance de Bunifaziu et débarquant sur l'île avec deux équipes (une de présente sur l'île le matin et la seconde l'après-midi). La présence sur l'île est assurée de 6h du matin à 19h tous les jours.

3.4.2.2 Les partenaires associés

Le partenariat avec les représentants des usagers, les offices du tourisme, l'éducation nationale, le service dédié à l'éducation à l'environnement de l'UAC permet d'instaurer un dialogue indispensable pour favoriser un accueil du public d'une aire protégée aussi vaste que la RNBB. Nous travaillons également avec des organismes comme l'Agence de l'Eau (Medtrix), l'OFB (NaveCo) pour faire évoluer les supports de communication traitant du sujet de la RNBB. Il convient également de ne pas oublier le support de communication généré par la presse audiovisuelle, écrite et radiophonique, locale, régionale, nationale et internationale pour diffuser les messages en direction du public.

3.4.2.3 Les outils pédagogiques existants

Le gestionnaire organise de nombreuses sorties pédagogiques sur le terrain (essentiellement pour la découverte de l'île Lavezu) en période printanière pour accompagner les scolaires des écoles, collèges et lycées des 5 communes bordant la RNBB mais également d'autres établissements scolaires de Corse.

L'UAC a mis en place un programme régional d'initiation des scolaires à leur patrimoine marin intitulé « **l'Ecole de la mer** ». Ce programme s'adresse aux élèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire) l'objectif étant de leur apprendre à « connaître, aimer et protéger la mer » en les aidant à construire, avec des enseignants et des intervenants issus d'horizons divers, un ensemble de connaissances et de compétences qui leur permettront de mieux comprendre et d'interpréter progressivement le fonctionnement du monde marin.



L'UAC est référent du programme pédagogique « **Aires Marines Educatives** » (AME) depuis sa phase pilote initié en 2016 avec l'école de Bunifaziu puis est devenu référent AME en 2022 pour le réseau RNF (Réserves Naturelles de France) afin d'accompagner les porteurs de projet AME au sein des réserves naturelles. La période d'expérimentation dépassée, le projet Aires

Marines Educatives est en plein essor. Le service « éducation, sensibilisation » de l'UAC est référent pour les écoles de Bunifaziu et de Prupria ainsi que pour un collège de Portivechju. 18 interventions au total ont été effectuées pour l'ensemble de ces 3 établissements en 2022. Le programme **Plastique à la loupe** dans la poursuite du programme Plasticbusters Interreg Med. Avec le collège de Bunifaziu des sorties sur le terrain sont organisées pour effectuer les protocoles scientifiques et analyser les premières données recueillies. En 2022 afin de valoriser pédagogiquement l'édition des récits « les enfants de Pandora » et associer sciences et littérature, l'UAC a engagé : Une collaboration avec des médiathèques pour des interventions auprès des scolaires fréquentant ces espaces culturels : Médiathèque de Bunifaziu : 5 interventions Médiathèque de Portivechju : 5 interventions. Ces programmes d'éducation à l'environnement sont alimentés par l'expérience acquise par le gestionnaire et la connaissance générée par l'activité scientifique de la RNBB (programmes de suivis scientifiques, activité du Conseil scientifique, programme européens...).

3.4.2.4 Description des potentialités et des contraintes de la RNBB

Nous pourrions indiquer dans ce chapitre que nos potentialités sont importantes en matière d'accueil du public et de découverte du patrimoine naturel. La nature et les paysages sont partout omniprésents, des côtes ouest des Bucchi di Bunifaziu en franchissant vers le sud le col de Roccapina, des falaises de Bunifaziu à l'archipel des Lavezi, de la paisible côte est de Sant'Amanza à la Chjappa et l'entrée du golfe de Portivechju.

L'accueil du public dans la RNBB doit être complémentaire de l'interprétation des territoires réalisée en impliquant au maximum les populations locales. Il commence nous le savons aujourd'hui, plus qu'hier, au travers d'internet et des politiques de valorisation touristiques menées. La RNBB a parfois souffert d'une sur médiatisation de certains sites, comme l'île Lavezu, présentés prioritairement comme des sites balnéaires. Sans bien évidemment censuré cet attrait touristique de première importance, il convient d'orienter prioritairement le message à destination des futurs visiteurs sur le fait qu'ils vont fréquenter un site classé en Réserve naturelle. Cette orientation ne peut qu'être bénéfique pour l'image des Bucchi di Bunifaziu et permettra de garantir la conservation de notre espace protégé mais aussi son attractivité durable pour les activités touristiques.

Fréquenter les Bucchi di Bunifaziu, en qualité de résident comme de visiteur, c'est donc entrer dans un musée de la Biodiversité à ciel ouvert, c'est pouvoir profiter durablement des ressources offertes par l'environnement en pratiquant des usages durables.

On entre dans la RNBB depuis la terre en Corse à proximité de sites protégés par d'autres outils de gestion, les terrains du Conservatoire du littoral (près du ¼ des acquisitions de

Corse), l'opération grand site de Bunifaziu. Les montagnes de Cagna, parties intégrantes du Parco di Corsica (PNRC) ne sont pas loin également. La Riserva naturale di u Suvartonu à quelques centaines de mètres du littoral de la RNBB mais aussi toutes les zones Natura 2000 bordent cet espace. Venir dans les Bucchi, c'est aussi y pénétrer par la mer depuis le nord par la Corse mais aussi par le sud depuis la Sardaigne.

Cet univers mystérieux et unique en Méditerranée mérite que l'esprit des lieux soit respecté.

En qualité de gestionnaire la priorité est pour nous de transmettre une nature conservée aux prochaines générations de visiteurs, résidents des communes de la RNBB, de l'île de Corse, de la Sardaigne ou bien touristes. L'Homme et son histoire, sa place dans vie moderne et ses orientations dans le futur doivent faire partie des messages à traduire dans les outils de communication à consolider et à développer. Le potentiel est immense et nous devons dans ce plan consacrer plus d'énergie et de moyens pour aboutir à un projet d'accueil des publics à la hauteur des enjeux de notre gestion.

A partir de l'école primaire, nous devons nous assurer que tous les écoliers des 5 communes auront participé pendant ce premier cycle à des activités pédagogiques en lien avec la RNBB et auront si possible visité certains sites avec des agents de notre espace protégé. Il nous faut transformer notre base de la Rundinara en outil pédagogique avec un accueil à la journée, pour assurer une présentation de la RN, construire un observatoire ornithologique de la lagune, mettre en place un sentier sous-marin...

Comme dans le plan de gestion établi en 2007, notre analyse s'appuiera aujourd'hui encore sur une réflexion menée en juin 2002 dans le cadre d'un projet, non encore abouti, de création d'un centre d'accueil du public au sein de l'espace Montlaur à Bunifaziu. Aujourd'hui, plus qu'hier, construire un espace muséographique et établir la maison de la RNBB dans le bâtiment de la Génoise à Montlaur qui fera face à la Sardaigne, est particulièrement stimulant pour l'équipe de gestion. Adosser cet espace muséographique au projet de la Commune de Bunifaziu de mise en place du centre de développement durable REGEN assurera de manière certaine la place de la conservation de la nature dans les orientations de l'accueil du public dans l'espace Montlaur. Disposant d'une capacité d'accueil suffisante (parking voiture proche, hall, salles d'expositions et de conférence...) ce centre permettrait de développer, en permanence ou à titre temporaire, plusieurs thématiques en s'appuyant sur les caractéristiques physiques et biologiques du territoire, le contexte historique et culturel dans lequel il s'inscrit, certains particularités comme la pêche aux petits métiers ou la dangerosité de la navigation dans ce détroit, et sans doute les enjeux et les actions qui relèvent de la préservation de la biodiversité.

Tableau 34 Centres d'intérêts de la RNBB : accessibilité, lisibilité, sensibilité

Centre d'intérêt situé dans la réserve	Centre d'intérêt situé à proximité immédiate de la réserve	Accessibilité	Lisibilité	Attrait du public	Sensibilité Par rapport à d'éventuelles actions d'interprétation
Coralligène et faune associée		En plongée uniquement	Moyenne	Moyen	Sensibles à la sur-fréquentation
Herbiers		Facile	Moyenne	Faible	Faible à priori
Poissons marins		Facile dans certains secteurs	Moyenne	Elevé	Moyenne
Flore littorale	Flore littorale	Variable selon saison et lieux	Variable selon saison et lieux	Moyen	Variable selon saison et lieux Nécessite visite guidée ou mises en défens
Lagunes		Facile	Moyenne	Moyen	Aménagement à prévoir
Oiseaux		Facile	Forte	Moyen	Faible en dehors des zones et périodes de nidification
	Falaises calcaires	Très facile, mais dangereuse	Forte	Elevé	Moyenne
Chaos granitiques, « taffoni » Iles	Chaos granitiques, « taffoni »	Dangereuse Sur les îles, accès interdit	Forte	Moyen	Sensibilité à la fréquentation (nidification d'oiseaux...)
Bergerie et abris sous roches des Lavezi		Facile	Moyenne	Moyen	Nécessite visite guidée ou mises en défens
Lagunes et cordons dunaires		Facile, voire très facile	Moyenne	Faible	Flore sensible au piétinement
Mammifères marins		Très aléatoire	Moyenne	Très élevé	Faible si respect d'une distance raisonnable
Cimetière et monument de la Sémillante	Phares, sémaphores et balises	Facile, voire très facile	Forte	Moyen	Moyen
	Tours génoises *	Facile	Forte	Moyen	Nécessite restauration préalable
	« Barracun », murets de pierres sèches, sentiers anciens *	Facile	Moyenne	Moyen à faible	
	Chapelle paléochrétienne de San Giovanni	Facile	Forte	Faible	Nécessite visite guidée et aménagements *
	Chapelle de Santa Maria di Lavezi	Facile	Forte	Faible	Nécessite entretien, visite guidée et aménagements
Carrière romaine de san Bainso	*	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible
	Gisements fossiles	Difficile	Moyenne	Moyen	Sensible en cas d'exploitation
	Villa romaine de Piantarella *	Facile, bien que théoriquement sur terrain privé	Moyenne	Moyen	Sensible, en partie dégradée

* A proximité de la RNBB

Le maintien d'activités humaines, qu'elles soient traditionnelles (pêche...) ou nouvelles (tourisme...), dans un territoire sous haute protection, le fait que certaines d'entre elles constituent un danger majeur (trafic maritime) ou qu'elles présentent des niveaux d'activités considérables (sur-fréquentation estivale...) donneraient matière à présenter la problématique du développement durable dans les régions littorales.

Les nombreux suivis et études scientifiques réalisés dans le cadre de la gestion de cette réserve ou précédemment au titre de celle de la Réserve naturelle des Iles Lavezzi fourniront les arguments et les illustrations nécessaires au développement de ces différents thèmes.

Montrer nos richesses tout en indiquant que l'accès physique sera limité passe également par les réseaux sociaux.

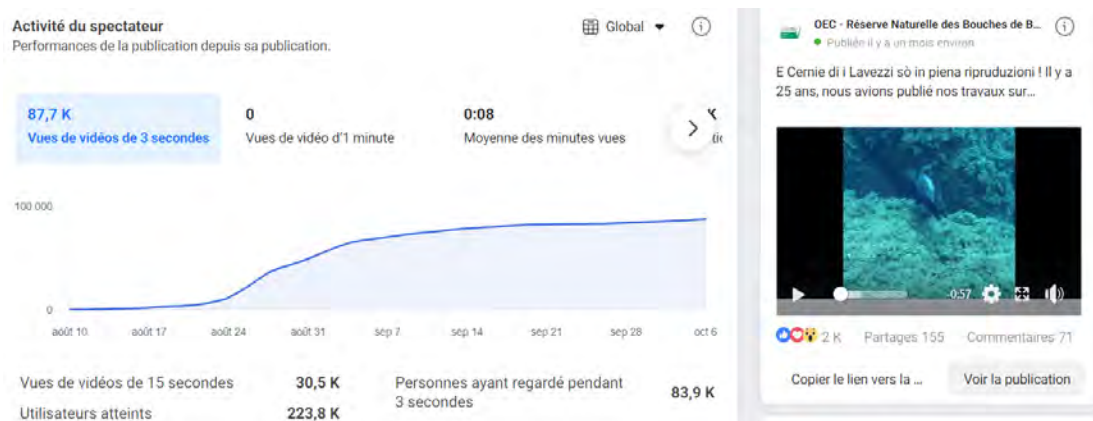


Figure 102 Succes story estival en 2023 d'une publication de la RNBB visionnée par de nombreux internautes sur l'ensemble du pourtour méditerranéen.

Construire un site internet moderne, évolutif, interactif, avec une interface cartographique permettant aux visiteurs de se géolocaliser pour mieux informer les visiteurs est essentiel. Ce site internet constituera la référence de la RNBB en lien avec les autres sites utilisés par les navigateurs, touristes comme Medtrix, Nav et Co...

Sur le terrain de la RNBB, la découverte est possible sur la plus grande partie de notre espace protégé. La possibilité de créer des visites guidées sur l'île Lavezu afin de montrer l'intérêt de protéger ce territoire constitue une potentialité importante. Les sentiers sous-marins, les observatoires ornithologiques et les visites guidées sont à promouvoir. L'activité de découverte des acteurs des sports de pleine nature, des compagnies des guides doit être soutenu par le gestionnaire (Culioli, 2021). L'information de tous les professionnels est essentielle mais nous devons aussi générer de nouveaux produits à l'instar de notre travail dans le cadre du programme INTERREG MED DESTIMED. L'Agence du Tourisme de la Corse (ATC) et les offices du tourisme doivent être de partenaires privilégiés du gestionnaire de la RNBB.

Le lien avec le patrimoine historique est également évident dans les centres d'accueil, les outils pédagogiques et toutes les initiatives en matière d'accueil du public. La valorisation de la pêche artisanale est également une priorité d'action dans ce domaine.

3.4.3 Conclusion sur les leviers et pressions liés à l'homme

3.4.3.1 Les impacts anthropiques à grande échelle (réchauffement planétaire, espèces invasives)¹²

Il est aujourd'hui acquis que la synergie entre le réchauffement climatique et la disparition des milieux naturels sera la cause principale de la disparition des espèces au 21ème siècle (Thomas *et al.* 2004). Ces changements entraîneront une modification de la distribution et de l'abondance des espèces (Parmesan *et* Yohe, 2003). La position centrale des Bucchi di Bunifaziu au sein de la Méditerranée Occidentale pourrait donc servir « d'observatoire sentinelle » vis-à-vis des changements concernant les communautés marines et littorales. Certaines espèces de poisson sont déjà utilisées dans les bases de données de la RNBB comme indicatrices du réchauffement de la Méditerranée. Les mortalités de gorgones déjà évoquées dans le chapitre 2.2.1.2 relèvent également de ce type d'impacts, même si nous ne pouvons y assister qu'en qualité d'observateur. La RNBB dispose de séries de données scientifiques à long terme, crédibilisées par l'action des Conseils scientifiques. L'activité scientifique doit être aujourd'hui résolument tournée vers la compréhension des phénomènes liés au changement climatique et les AMPs doivent mettre à disposition l'ensemble des données scientifiques et leurs expériences de gestion au service de projets globaux ambitieux en Méditerranée.

Le Changement Climatique est un facteur d'influence majeur à prendre en compte avant de formuler les objectifs à long terme et après avoir définis les enjeux de la RNBB.

En ce qui concerne les espèces invasives leur présence dans les Bucchi di Bunifaziu remonte à l'arrivée de l'homme en Corse. Mais désormais, les modes de propagation sensiblement facilités des espèces et le réchauffement climatique accentuent de manière significative les problématiques liées aux espèces invasives. Le rat *Rattus rattus* est sans doute l'un des plus anciens représentant de cette catégorie d'espèces indésirables et perturbatrices. Des actions de dératisations et/ou de limitations de populations ont déjà été engagées dans le périmètre de la Réserve naturelle.

Les impacts anthropiques à grande échelle liés à ces espèces invasives sont essentiellement marins. Nous citerons les plus célèbres en Méditerranée française, les *Caulerpa taxifolia* et *C. racemosa*. La première est localisée depuis 2002 au sud du Parc national de l'Archipel de la Maddalena (Olbia). Elle fait l'objet d'une surveillance dans les sites potentiellement favorables à son expansion (zones de mouillages, fonds de golfe dégradés) dans l'archipel de la Maddalena et dans les sites à forte fréquentation nautique du sud de la Corse (Piantarella,

¹² Nous traiterons des facteurs extérieurs limités à la périphérie directe de la RNBB dans le chapitre BIII3.

Lavezi, Rundinara). En novembre 2002, *Caulerpa racemosa* était signalée au sein de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu dans le fond du golfe de Sant'Amanza. En septembre 2003, la surface occupée par *Caulerpa racemosa* y était évaluée à 88 ha entre 11 et 41 mètres. La colonisation est constatée sur le sable fin, la vase, les mattes mortes et les herbiers dégradés, mais les herbiers non dégradés ne sont pas atteints. En 2005, l'expansion de cette espèce est généralisée (calcul de surface actuel approximatif) à l'ensemble des systèmes sablo-vaseux et des herbiers dégradés du golfe de Sant'Amanza mais ne colonise toujours pas les herbiers à *Posidonia oceanica*. Dans le cadre de la mission Planète revisitée du MNHN, les échantillonnages ont signalés cette espèce dans toute la RNBB et sur tous les types de fonds et de profondeur entre 0 et 60 mètres.

3.4.3.2 Tendances directement induites par l'homme sur la Réserve naturelle

Le développement des activités touristiques dans le sud de la Corse a été présenté dans le chapitre concernant l'environnement socio-économique. Il conviendra de soutenir la démarche du gestionnaire depuis 5 ans visant à encadrer, contingenter les différentes formes de fréquentation dans la RNBB. Les mesures de précaution doivent être favorisées tout en mesurant l'impact réelle sur du moyen, long terme de ces mesures sur la biodiversité.

Les activités traditionnelles sont quant à elles, très souvent présentées comme étant en équilibre avec les milieux naturels et semi-naturels. Les anciennes activités pastorales sur les îles auraient même eu un impact positif sur la diversité floristique des îles Lavezi. Dans son évaluation du plan de gestion de la Réserve naturelle des îles Lavezi de 1992, Bournérias souligne l'impact positif sur les milieux herbacés ouverts. En revanche, ces mêmes activités ont eu une influence négative sur les milieux des petits îlots des archipels des Bucchi di Bunifaziu (perte de diversité floristique, végétation basse et perturbations des oiseaux marins...). Le bilan écologique des activités pastorales bien connu dans l'archipel des Lavezi, méritera d'être précisé sur les îles Cirkicali.

La pêche professionnelle, comme cela a été présenté au chapitre A II 5, peut être considérée ici comme artisanale, au vu notamment de l'effort limité qu'elle représente en termes de navires, d'engins et de temps de pêche. Pourtant cette activité traditionnelle a pu avoir, dans le passé, des effets préjudiciables à la conservation de la nature. Ainsi, entre les années 1950 et 1970, les persécutions subies par le Phoque moine *Monachus monachus* et l'avènement du filet nylon ont entraîné de profondes modifications de l'environnement des Bucchi di Bunifaziu. Dans les années 1980, les pêcheurs de la Prud'homie de Bunifaziu ont cependant fait preuve d'une grande maturité dans le domaine de la gestion et de la préservation des ressources halieutiques en adoptant deux mesures qui leur permettent sans doute aujourd'hui

de maintenir des niveaux de rentabilités acceptables :

- Augmentation de la taille de la maille des filets. Les mailles supérieures au numéro 9 sont interdites dans la Prud'homie, seul exemple connu en Méditerranée nord occidentale ;
- La mise en place d'arrêtés de cantonnements.

Par ailleurs, ils ont soutenu la création d'aires marines protégées intégrales et partielles depuis 1982 (réserves naturelles des Lavezi, arrêtés de Biotopes des Bruzzi-Monacci) et engagé une coopération originale avec le monde scientifique dans le cadre de la gestion des espaces protégés. L'interdiction des petites mailles de filet depuis les années 1980 semble produire un effet positif sur les faibles proportions de petits individus pêchés (environ 10%). Les réglementations relatives aux espaces protégés et l'action des gestionnaires ont également été déterminantes dans le maintien de ce capital halieutique dans les Bucchi di Bunifaziu. Les premières analyses réalisées l'archipel des îles Lavezi montrent des rendements (Capture Par Unités d'Effort) des filets trémails en augmentation significative depuis une décennie dans le périmètre de cet espace classé depuis 1982 en Réserve naturelle avec la pêche artisanale limitée et les activités de loisir réglementées (chasse sous-marine interdite notamment). Les différences interzones de rendements évaluées au sein de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu confirmaient déjà cette hypothèse en 2000. Les rendements des filets trémails d'espèces sensibles aux prélèvements récréatifs (représentant environ 20 % du panier des pêcheurs) était alors deux fois plus important dans l'archipel des Lavezi par rapport aux secteurs des Bunifaziu. Les mêmes résultats ont été obtenus dans la zone de protection renforcée des îles Curbiali en moins de 6 ans.

Dans les AMP, nous devons à notre sens favoriser la logique environnementale protectionniste et ne plus hésiter à adopter des principes de précautions. Le principe de précaution nous conduit donc à augmenter le niveau de protection et de moyens de gestion des AMP existantes et en créer d'autres essentiellement pour protéger nos habitats marins les plus fragiles comme notamment les habitats à *Posidonia oceanica* et le coralligène.

Les gestionnaires aires protégées doivent aujourd'hui adopter le concept d'usages durables à encadrer et non à développer car l'enjeu de conservation de la biodiversité de ces espaces ne peut être menacé et doit demeurer impérativement prioritaire.

3.5 Description du paysage

Le paysage et le relief bordant le territoire, recèlent plusieurs éléments remarquables. Parmi les plus importants figurent les rias et les falaises de calcaire. Contrastant par leur blancheur avec les roches granitiques environnantes, de gris, d'ocres ou de roses, mais absentes de l'Archipel voisin de la Maddalena, elles constituent un paysage unique en Corse, symbole même du détroit corso-sarde. Surplombant la mer de plusieurs dizaines de mètres, elles offrent un point de vue privilégié pour découvrir l'étendue de la réserve marine.

Les îles sont nombreuses et forment parfois de petits archipels. Les deux archipels font l'objet d'une description de l'atlas de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2013). Très différentes les uns des autres, plus ou moins végétalisées, plus ou moins accessibles, pour la plupart granitiques et formant souvent des amas rocheux, elles sont présentes partout, à l'ouest, à l'est, au sud, et jusqu'en Sardaigne où elles sont toutefois plus étendues et souvent habitées. Ces chaos rocheux se prolongent en mer par des écueils et des grottes, constituant un paysage sous-marin particulièrement recherché des plongeurs avides de biodiversité et de contrastes. A l'opposé, bien visible depuis la partie ouest de la réserve, le plus imposant de ces amas de granit, l'Omu di Cagna, domine le paysage du haut de ses 1217 m.

Jouant de la variété des terrains en présence, les facteurs d'érosion (houle, humidité, vent ...) ont donné naissance à des structures particulières, les taffoni dans les chaos granitiques, les grottes dans les falaises calcaires. Le passage du granit au calcaire est parfois brutal et provoque des contrastes frappants, comme à Paraguan.

Juxtaposant des langues de sables fins et des roches déchiquetées, le rivage a conservé quelques empreintes (terrasses) de la montée du niveau marin au cours des âges et de la séparation des deux « îles sœurs » conduisant à la naissance au détroit. Ces traces sont également visibles sur certaines cartes géomorphologiques.

Les zones lagunaires qui bordent la réserve sont représentatives d'un habitat, peu connu, où la transition entre la terre et l'eau se fait très progressivement.

Le pastoralisme a contribué à façonner le paysage, en particulier celui des îles comme les Lavezi mais également dans une moindre mesure l'archipel des Cirbicali.

Si le paysage peut être considéré comme une carte de visite d'un territoire, les paysages sous-marins ne sont pas décrits et pourtant ils constituent la plus grande part de notre espace protégé. Le paysage n'a pas été convoqué dans ces approches, sauf celui perçu depuis la terre ou depuis la mer, en se basant le plus souvent sur des lieux connus voire emblématiques

(récifs, îlots, phares, etc.) identifiés et reconnus comme tels. Si le paysage doit être considéré comme un système ouvert se nourrissant des apports des sciences tout en tenant compte de la vision des différents groupes sociaux des territoires sous-marins (institutions, riverains, usagers de la mer...) comme le suggère Petit-Berghemet Deheul (2018), il sera nécessaire de capitaliser l'ensemble des connaissances acquises à plusieurs échelles afin que la gestion de notre espace protégé puisse apporter des éléments permettant aux géographes d'alimenter un large projet d'atlas paysager sous-marin régional.

Nous reprendrons la définition suivante du paysage sous-marin Musard (2003), travaille sur la question depuis de nombreuses années et en propose : « mosaïque identifiable de biotopes organisés spatialement et de ses biocénoses associées, il est observé et représenté globalement ou en partie, suivant des conditions de perspectives et de profondeurs de champ variables et suivant une grille de lecture dont le niveau d'objectivité et de subjectivité dépend de la culture de l'observateur ».

Lorsqu'il s'agit du proche espace sous-marin, sa matérialité biophysique est appréhendable à l'échelle du territoire de plongée ou d'observation ; une analyse de type géomorphologique et/ou biogéographique met en évidence les reliefs, les différents substrats, les communautés végétales.

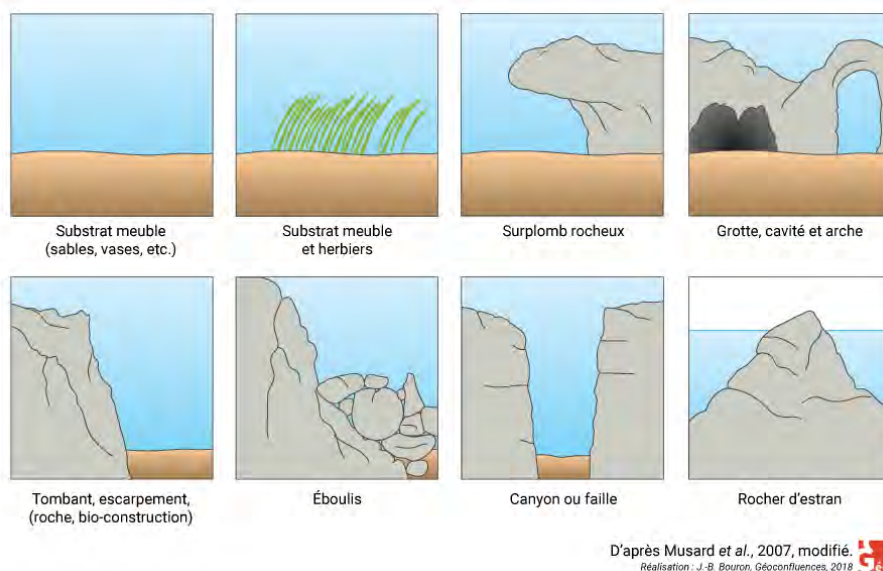


Figure 103 Typologie de paysages proposée par Musard (2003)

Il conviendrait d'orienter les descriptions des paysages sous-marins selon la typologie de Musard pour les sites de plongée ou bien les sentiers sous-marins. Les chapitres concernant le contexte topographique, la géologie, les grandes unités écologiques et celui des habitats marins permettent tout de même de caractériser les grandes unités paysagères sous-marines de la RNBB.

4 Enjeux

La planification s'inscrit dans un espace-temps et un contexte à décrire au sein d'un diagnostic, dont la finalité est d'arrêter les enjeux que l'acteur compétent choisi de porter, dans le territoire d'intervention et la période considérée. Plus précisément, un enjeu est un **élément à responsabilité**, issu du patrimoine (naturel, géologique ou culturel) ou du fonctionnement (écologique ou socio-économique), à préserver ou à améliorer en fonction de l'état initial (de référence) et l'état souhaité.

Il est recommandé de réduire le nombre d'enjeux considérés dans un plan de gestion ; ces premiers peuvent être explicités en nombreux groupes-cibles.

Le concept de **groupe-cible**, destinataire d'une action planifiée (exemple : une opération d'un plan de gestion), est défini comme une composante(s) d'un ensemble (nature, économie, société, etc.) liée(s) à l'enjeu et visée(s) par l'acteur du territoire durant la période d'exécution de la planification afin d'obtenir un résultat (produit ou/et service, qualité, satisfaction, états, comportements souhaités) auprès de celle(s)-ci, alors bénéficiaires ou contraints par l'action planifiée. La formulation des groupes-cibles doit être courte et précise, faire le lien entre l'OLT et l'objectif opérationnel. Notons qu'il ne faut pas confondre groupe-cible (comme défini supra) et valeur-cible qui correspond à la valeur (ou l'intervalle de valeurs) recherchée dans un indicateur de résultats des produits d'une opération sur les groupes-cibles (en termes d'état, de satisfaction, de comportement, etc.). La méthode PERTUSATU distingue également quatre différents types de groupes-cibles lié à un enjeu :

- Cible naturelle : composante de la nature (ex. habitat, espèce, système écologique, géologique).
- Cible économique : acteur professionnel de l'économie (ex. pêcheurs, bateliers, etc.).
- Cible socio-culturelle : composante de la société (ex. public de scolaires, usagers, scientifiques) ou / et de la culture (ex. patrimoine bâti, archéologique).
- Cible organisationnelle : organisation spatiale (ex. territoire, commune, communauté, collectivité, comité, conseil, etc.), entreprise privée ou publique, association, etc.

Plus largement, la méthode PERTUSATU propose une assistance informatique au rédacteur-évaluateur d'une planification territoriale, via un prototype logiciel qui sera utilisé dans le cadre de l'évaluation *in itinere* de ce plan de gestion.

Pour le plan de gestion 2023-2030, il a donc été adopté par le Conseil scientifique de la RNBB le principe d'une évaluation pour chaque opération, à formuler si possible par un ou des produits attendus (services ou/et biens matériels), cibler les bénéficiaires (éléments cibles de la nature, de la société, l'économie, la gouvernance) de celle-ci et définir les indicateurs de résultats pour évaluer l'effet direct (de l'opération sur les cibles et leur bien-être).

L'évolution du tableau validé en 2019 par le Conseil scientifique de la RNBB, renseignant selon la méthode PERTUSATU la structure du plan de gestion de la RNBB, d'après la hiérarchie enjeux -> objectifs à long terme -> groupes cibles -> objectifs opérationnels -> opérations et priorités -> planning -> produits attendus -> types d'évaluation a été amendé en séance et validé avec la participation de l'ensemble des membres du CSRNBB les 2 et 3 mars 2023. Le Conseil scientifique (CS) de la RNBB note que la méthodologie développée dans ce plan de gestion par l'Università di Corsica est novatrice et performante notamment par la mise en place de groupes cibles et de produits auxquels s'ajoutent une série d'indicateurs de résultats d'opérations en fonction du type d'évaluation choisie (simple ou approfondie). Les évaluations simples pourront être annuellement proposées d'être requalifiées en évaluations approfondies. Cette évolution devra être validée par le Conseil scientifique. Le gestionnaire a également proposé que l'évaluation de chaque opération puisse être réalisée annuellement par le Conseil scientifique. Cette évaluation novatrice *in itinere*, permettra de mieux préparer également l'évaluation à mi-chemin (quinquennale), impliquera l'ensemble du CS et améliorera l'indépendance de l'évaluation de la gestion. Pour débiter ce cycle d'évaluation, le gestionnaire mettra à disposition un ½ ETP et l'Università di Corsica encadrera une thèse entre 2023 et 2026 pour accompagner cette démarche.

L'ensemble des objectifs à long terme s'inscrivent logiquement dans la continuité des objectifs du plan de 2008. Cependant, ces derniers sont intégrés dans une démarche caractérisant trois enjeux qui prennent en considération les conditions requises à l'article 7 du protocole et de la section 8.2.3 du FA de l'ASPIM : La biodiversité marine, insulaire et littorale ; les usages durables ; I Bucchi di Bunifaziu.

4.1 L'enjeu prioritaire : Biodiversité

Pour bien dimensionner le plan de gestion 2023-2032, il convient de prendre en compte une contrainte méthodologique dans la restructuration d'un document à l'autre avec des objectifs à long terme qui ne devraient pas varier d'un plan au suivant puisqu'ils visent un état de référence idéal. Les éléments du diagnostic territorial étaient donc déjà fournis dans le plan de gestion de base de 2008 et ont nécessité les réactualisations présentées dans le chapitre précédent. Les tableaux ci-dessous présentent les principaux éléments du patrimoine naturel à responsabilité de la RNBB qualifiés suivant trois critères de responsabilité qui permettent d'aboutir à l'identification des principaux objectifs de conservation.

La caractérisation des trois critères de sensibilité, représentativité et de rôle fonctionnel sont donnés ici à titre indicatif, intégrant notre niveau de connaissance général de l'importance de ces critères rapportés à l'ensemble de la RNBB : ils donc apportés à titre d'expert par le gestionnaire.

Tableau 35. Les responsabilités du site vis-à-vis des éléments du patrimoine naturel et priorisation des groupes cibles en fonction des responsabilités exprimées

Éléments du patrimoine à responsabilité (groupes cibles du patrimoine naturel)	Sensibilité*	Représentativité*	Rôle fonctionnel*	Priorité du groupe cible du patrimoine naturel
La Posidonie	+++	+++	+++	Très fort
Le Cymodocée	++	++	+	Faible
Le Coralligène	++	+	++	Fort
Les habitats littoraux et insulaires	+++	+++	+++	Très fort
La Flore Terrestre	+++	++	+	Fort
La Faune Terrestre	+++	++	+	Fort
L'Avifaune Nicheuse	+++	+++	++	Fort
La Faune Marine	+++	+++	++	Fort
Les Grottes Marines	++	+	+	Faible
Les Lagunes	+++	+	++	Fort

* Qualifiées selon les trois critères de (TRES) FAIBLE : + à (TRES) FORT : +++, au regard des connaissances actuelles. Pour la sensibilité, nous avons utilisé La Riviere et al. (2016).

Dans l'enjeu biodiversité, l'évaluation de la responsabilité de la RNBB pour la conservation de la nature est à replacer dans le contexte de l'urgence climatique et écologique globale mais aussi de sa position géographique très importante en Méditerranée occidentale. Nous pouvons considérer que l'état de conservation des herbiers à *Posidonia oceanica* est globalement bon sur les 9 000 ha de la RNBB. Les zones de Sant'Amanza ou Calalonga mériteraient tout de même de ne pas être classées en bon état de conservation. Nous pouvons classer en dans un bon état de conservation l'ensemble des autres éléments du patrimoine naturel de la RNBB.

Toujours à titre d'expert, nous avons décrit pour les principaux groupes cibles génériques dans le tableau 32 suivant les principaux facteurs qui influent sur cet état.

Comme nous l'avons présenté dans les chapitres précédents, les pressions anthropiques directes sont plus fortes sur le patrimoine naturel de la RNBB avec la pression de la plaisance sur les herbiers à *Posidonia oceanica* et le développement exponentiel de la pêche récréative attirée par le succès d'une trentaine d'années de protection et d'effet réserve largement démontrés et valorisés. **La question de la préservation des écosystèmes, des pressions et menaces sur la biodiversité, constitue une priorité du gestionnaire pour les 5 prochaines années.** Certaines opérations ont déjà été partiellement réalisées depuis 2019 comme l'interdiction de l'ancrage des bateaux d'une taille supérieure à 24 m dans les herbiers, la réduction de l'ancrage autour de l'île Lavezu, l'instauration de zones de quiétudes dans l'archipel des Lavezi. Les suivis scientifiques permettant l'identification des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m sera important pour permettre l'adaptation des mesures à prendre et atteindre l'objectif opérationnel ambitieux d'arrêter en 2024 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène, les herbiers de Posidonie et de Cymodocés sur l'ensemble de la RNBB. Une spatialisation des ancrages par type de navires est donc à proposer rapidement avant 2025. Les opérations de transplantations doivent être également envisagées dans certains sites ateliers répondant à des critères spécifiques (exemple code de bonne conduite) ou comme mesure de réparation d'un préjudice (exemple d'un ancrage) selon le principe du pollueur (Pergent-Martini *et al.*, 2022).

Tableau 36. Description synthétique des principaux éléments composant l'enjeu biodiversité

Groupe cible	Priorité du groupe cible	Facteurs d'influence sur l'enjeu	
		Influence négative (menaces/pressions)	Influence positive (leviers/opportunités)
Posidonie	Très fort	Ancrages, Surfréquentation nautique, Pollution, Macrodéchets, Apports de matière organique, Emissaires, Ouvrages divers	Veille au respect de la réglementation, Suivi du milieu, Mouillage plus respectueux de l'environnement, Expérimentation de transplantation, Action de dépollution
Cymodocée	Très fort	Ancrage, Surfréquentation sous-marine, Surfréquentation nautique, Pollution,	Veille au respect de la réglementation, Suivi du milieu, Mouillage plus respectueux de l'environnement,
Coralligène	Faible	Ancrage, Surfréquentation sous-marine, Surfréquentation nautique, Pollution,	Veille au respect de la réglementation, Suivi du milieu, Mouillage plus respectueux de l'environnement,
Habitats littoraux et insulaires	Très fort	Surfréquentation, piétinement, dégradation du milieu, Pollution,	Limitation et canalisation de la fréquentation,
Flore Terrestre	Fort	Surfréquentation, piétinement, dégradation du milieu, Pollution,	Suivi et évaluation de l'état de conservation des espèces et du milieu, Référencement, suivi et protection des stations
Faune Terrestre	Fort	Surfréquentation, dégradation du milieu, Pollution,	Suivi et évaluation de l'état de conservation des espèces et du milieu, Protection des zones de vie des espèces
Avifaune Nicheuse	Fort	Surfréquentation, dégradation du milieu, Pollution,	Suivi et évaluation de l'état de conservation des espèces et du milieu, Protection des zones de vie des espèces, Référencement, suivi et protection des nids
Faune Marine	Fort	Surfréquentation sous-marine, Surfréquentation nautique, braconnage, surexploitation, Pollution,	Suivi et évaluation de l'état de conservation des espèces et du milieu, Protection des zones de vie des espèces, Science participative
Grottes Marines	Très faible	Dégradation du milieu par des activités humaine, pollution	Référencement des sites, canalisation et limitation de la fréquentation
Lagunes	Faible	Dégradation du milieu par des activités humaine, pollution	Canalisation et limitation de la fréquentation, Suivi et évaluation de l'état de conservation des espèces et du milieu, Protection des zones de vie des espèces

Le gestionnaire poursuivra également les aménagements sous-marins des sites de plongée exploités par les Clubs de plongée.

Toutes les opérations de suivis scientifiques et d'opérations de gestion devraient permettre d'assurer la conservation de l'avifaune et la faune et de la flore sous-marine, terrestre et insulaire, une veille concernant les pollutions marines, réduire les pollutions sonores, lumineuses et les dérangements, localiser les pollutions plastiques et mettre en place une veille concernant les espèces invasives sous-marines déjà initiée pour l'ichtyofaune dans le cadre du suivi de la petite pêche côtière. Les suivis de populations d'espèces et d'habitats devront également être poursuivis afin d'exploiter les séries de données à long terme des effets de la gestion comme dans d'autres AMP anciennes comme dans le Parc national de Port Cros (Boudouresque *et al.* 2021). Dans le domaine des oiseaux marins, le pôle de suivis scientifiques prend en charge depuis 2020 les suivis scientifiques des colonies d'oiseaux marins pour l'ensemble des îles de la Corse. Le partage d'information avec nos homologues sardes devra être relancés à l'instar des partages anciens sur les espèces les plus importantes comme les cormorans huppés, puffin de Scopoli et goélands d'Audouin (Santoni *et al.*, 2013 ; Santoni et Culioli, 2016).

L'adaptation de la RNBB au changement climatique permettra de mettre en œuvre les opérations de suivis scientifiques du projet MPA ADAPT et poursuivre la mise à disposition dans les projets des réseaux de connaissance (T-MEDNET) et de gestion des AMPs comme MEDPAN. La recherche des foyers de persistance de *Pinna nobilis* : devrait être complétée par la recherche de l'autre grande nacre, *Pinna rudis*, espèce méridionale en phase d'installation dans le Nord de la Méditerranée, et qui vit dans un habitat plus rocheux que *P. nobilis* (Harmelin, *comm pers*).

Sur le domaine terrestre, il conviendra également d'apprécier les effets du changement climatique sur la flore des systèmes insulaires et micro-insulaires. Dans le cadre d'un projet "îles sentinelles" de l'Initiative PIM, les îles Lavezi pourraient représenter un site pilote permettant de comparer la dynamique démographique de certaines plantes / communautés "hygrophiles" (par ex. *Asplenium marinum* ou *Nananthea perpusilla*) face à des conditions climatiques moins favorables et tester si l'effet micro-refuge joué par les fissures et fentes ombragées des chaos granitiques (thors) persiste malgré le changement climatique et les vagues de chaleur...La poursuite des inventaires est à encourager (à l'instar de la mission d'octobre 2020 : la planète revisitée) et en collaboration avec les scientifiques spécialistes des groupes ciblés dans les grottes sous-marines, les lagunes mais aussi pour certaines espèces comme les cystoseires et autres algues terrestres et marines, ce qui améliorera la connaissance de la biodiversité de cette ASPIM. La tendance actuelle à l'accroissement de la biodiversité marine par l'installation et/ou l'augmentation d'abondance d'espèces autochtones

méridionales (liste des connues et potentielles à faire) devrait être caractérisée, le sud de la Corse étant sans doute une région très accueillante (Harmelin, Comm pers).

Les modélisations écosystémiques devront être poursuivies dans le domaine de la gestion halieutique (Albouy *et al.* 2010) et développés sur certains écosystèmes importants comme la posidonie (Personnic *et al.* 2014), le coralligène (Thibaut *et al.* 2017) et les fonds sableux détritiques côtiers (Astruch *et al.* 2019). Cette approche présente plusieurs points forts qui correspondent à un modèle conceptuel de l'écosystème (Boudouresque *et al.* 2020) permettant au gestionnaire d'AMP de disposer d'éléments intégrateurs sur l'état de conservation global des écosystèmes qu'il protège.

Ces indices de qualité écosystémiques EBQI pourront également aider la communauté scientifique et le gestionnaire à mieux appréhender les phénomènes des espèces envahissantes marines constituant l'un des aspects les plus préoccupants du changement global en Méditerranée (Boudouresque *et al.* 2017).

Une approche écosystémique et d'évaluation de la biodiversité terrestre serait également cohérente à réaliser à l'échelle de toutes les îles et des petits îlots, car ils participent grandement à l'originalité biologique et écosystémique de la RNBB. Certains suivis scientifiques de la flore sur les îles et îlots de la RNBB sont très anciens et peuvent servir de références pour l'analyse des évolutions de la végétation et de la flore (Nardini, 2004, Paradis, 2001, 2005, 2013 ; Paradis et Lorenzoni, 1995, 1996 ; Paradis et Piazza, 2011, 2016 ; Paradis et Pozzo di Borgo, 2015 ; Paradis *et al.*, 1994, 2001, 2002, 2004, 2006, 2013, 2017, 2020 ; Piazza, 2015; Piazza et Paradis, 2016, 2017 ; Zevaco, 1969 a, b ; Zevaco-Schmitz, 1988).

De nombreuses données inédites et non publiées datant parfois des années 1990 ont été sauvegardées par le gestionnaire sur la flore (notamment les estimations des populations de *Nanatheia perpusilla*, *Asplenium maritimum* et *obovatum*). D'autres suivis scientifiques ont été publiés dans des notes de synthèses et sauvegardés dans nos bases de données comme pour l'évaluation de totale de la population de *Limonium lambinonii* de l'île Lavezzi (Umbricht, *et al.*, 2016). L'approche basée sur les cartographies dynamiques initiées avant les années 2000 (Bioret et Gourmelon, 1997) se révèlent être un très bon support pour le gestionnaire. Elles devront être poursuivies. Nous pourrions citer de nombreuses références dans beaucoup de compartiments des suivis scientifiques des Bucchi di Bunifaziu sur les îles et îlots (avifaune, herpétofaune...), la frange littorale, le milieu marin et les usages. Elles seront bien utiles dans le cadre de l'analyse globale des approches écosystémiques mais ne peuvent malheureusement être toutes développées dans la rédaction d'un plan de gestion.

4.2 L'enjeu « Usages durables » : un enjeu socioéconomique

La présentation de cet enjeu est hautement démonstratif d'une nécessaire prise de conscience collective. L'espace dont nous avons la charge est une Réserve naturelle dont la priorité doit demeurer la conservation de la biodiversité. L'Homme est tout de même présent depuis très longtemps et le gestionnaire n'a nullement l'intention de sanctuariser toute la RNBB. Les activités socio-économiques sont bien présentes, pour certaines depuis longtemps. Mais il convient de limiter et contingenter les nouvelles activités afin de garantir le maintien de la biodiversité et des usages déjà en place. De même, les moyens modernes de prélèvements, ne peuvent plus permettre de supporter certaines pratiques. Le monde entier sait bien aujourd'hui que les ressources ne sont pas infinies et que nous devons tous modérer nos impacts.

L'enjeu « Usages durables » a trait principalement au maintien de la ressource halieutique et de la petite pêche côtière artisanale (historique pour la RNBB). Il représente un exemple intéressant pour la Méditerranée d'une relation ancienne entre les pêcheurs artisans et les gestionnaires, relation qu'il convient d'entretenir en poursuivant l'effort de connaissance et les productions des pêches maritimes par un suivi scientifique embarqué de la petite pêche côtière selon les protocoles d'échantillonnages aujourd'hui standardisés sous la responsabilité du pôle de suivi scientifique du service APMIL et cela à l'échelle de la Corse. Les projets européens DACOR, le partenariat DCF pour les remontées de données halieutiques à l'échelle de l'UE et les autres projets de modélisations halieutiques en partenariat avec les universitaires permettent de mieux apprécier l'effet réserve et mieux défendre les pêcheurs artisans. Le rôle des AMP est ainsi reconnu à l'échelle des institutions en charge des politiques halieutiques de la France, de l'UE et de la Méditerranée (CGPM et MEDPAN).

Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la Réserve naturelle demeure une préoccupation majeure du gestionnaire, y compris pour la pêche récréative locale que nous devons préserver des menaces de l'augmentation de la pression de pêche touristique insoutenable pour l'avenir compte tenu des moyens modernes de localisation et des techniques de pêche mises en œuvre.

La gestion partagée de la ressource, la vie d'un conseil halieutique de la RNBB et la valorisation des résultats obtenus ne peuvent être crédibles sans l'atteinte obligatoire de l'objectif prioritaire consistant à assurer le respect de la réglementation de la pêche maritime de la RNBB. Cette démarche devra également s'appuyer sur des données fiables collectées in situ assurant le maintien d'un bon état écologique de la ressource halieutique. Il convient également de rester vigilant en évitant le parasitage d'associations locales par des

organisations nationales ou internationales ne souhaitant pas de réglementations de la pêche récréative dans la RNBB et favorisant les attaques en justice de nos mesures (CF décision de la CAA de Marseille du 23 04 2021).

Le patrimoine culturel et historique méditerranéen est également à préserver et notre AMP tentera de faire vivre un conseil toponymique. Elle soutiendra également les études archéologiques sous-marines dans les sites d'intérêt historiques.

Le gestionnaire associera les activités de pleine nature respectueuses de l'environnement à la gestion par la création d'un label de qualité de la visite des îles Lavezi et des visites sous-marines en plongée et en PMT pour les orienter vers un tourisme durable. Notre implication dans le projet européen DESTIMED + et la mise en place de produits écolabellisés constituent une bonne base pour la prochaine décennie.

Cependant, nous devons limiter l'impact du tourisme littoral et définir clairement un quota de ZMEL avec des systèmes écoconçus permettant de fixer le nombre de bateaux maximum (grandes et petites unités) dans la RNBB. Il faudra également initier une remise en état avant 2024 du trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999 et concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les élus des mairies du sud de la Corse et des socio professionnels pour mettre en œuvre les préconisations du Comité consultatif édictées et votées majoritairement depuis 2019.

L'information et la sensibilisation du public doivent être accentuées et adaptées aux outils modernes de communication pour encadrer la réalisation des opérations 2021-2030. Les panneaux d'informations viennent d'être tous renouvelés sur tous les sites littoraux et insulaires avec la nouvelle charte graphique des réserves naturelles de Corse.

La création d'un centre d'accueil des publics dédié à la RNBB à Montlaur (Bunifaziu) et d'un centre d'éducation à l'environnement à la base technique UAC de la Rundinara constituent un objectif important à atteindre le plus rapidement possible et en tout état de cause au cours de la prochaine décennie. La RNBB est actuellement un site doté d'une aire marine éducative avec les scolaires de la région.

La RNBB a été créée il y a plus de 20 ans (1999) mais certaines parties sont considérées comme des Zones de Protection Renforcée depuis 40 ans (ZPR de l'archipel des Lavezi). Les suivis des populations de poissons y sont réalisés depuis 30 ans (recensement visuel en plongée et embarquement sur les navires de petite pêche côtière).

La combinaison de ces longues séries temporelles de données, collectées sur la RNBB, a démontré au fil des années les effets de la gestion des activités halieutiques sur les

écosystèmes et les espèces dans 25 articles scientifiques. Les pêcheurs artisans sont des bénéficiaires directs des mesures de gestion mises en place avec leur collaboration.

Le suivi de l'effort et de la production de la pêche artisanale a été initié dès 1992 sur l'ancienne réserve des îles Lavezi (Culioli, 1994) et étendu à l'ensemble de la prud'homie de Bunifaziu en 2000. Ce suivi réalisé en collaboration avec les pêcheurs artisans a été renouvelé chaque année jusqu'en 2013 sur la RNBB puis intégré au projet DACOR (Mesure 28 du FEAMP) mené à l'échelle régionale à partir de 2017 (Durieux *et al.* 2020). Il se poursuit depuis 2020 dans le cadre du projet, Corsican Fisheries – Data Collection Framework (CF-DCF, Mesure 23 du FEAMPA national).

Etendus à l'ensemble de la RNBB dans les années 2000, ils ont été maintenus durant plus d'une décennie en partenariat avec la prud'homie de Bunifaziu. En compléments des travaux déjà réalisés en Corse, ces suivis sont aujourd'hui mutualisés à l'échelle régionale grâce à la mise en place d'un réseau d'observateurs embarqués travaillant en étroite collaboration avec les pêcheurs insulaires sur la base d'un protocole commun et de données centralisées dans la Base de Données Halieutique Corse de l'UAC (projet DACOR, Programme CF-DCF). Ils permettent une collecte de données fiables et précises, à la fois sur les techniques utilisées et sur les espèces capturées en fonction des zones de pêche exploitées et notamment, de leur statut de protection. En parallèle des suivis halieutiques, des recensements visuels en plongée sous-marine sont réalisés depuis 1992 dans les Bucchi di Bunifaziu. Ces séries chronologiques collectées sur le long terme ont été valorisées par de nombreux articles scientifiques et valident l'effet bénéfique de cette AMP incluant 15% de zones de protection forte dotées de moyens de gestion et de surveillance, sur les espèces et les écosystèmes marins.

L'impératif tournant vers un tourisme contingenté et durable.

La biodiversité est un atout pour le tourisme côtier en Méditerranée et toutes les formes de tourisme, du modèle de tourisme de masse 3S à l'écotourisme, dépendent directement des services écosystémiques et de la biodiversité.

« L'économie bleue » est un terme large, qui soulève des interrogations pour savoir par exemple, « quels industries, secteurs et projets basés sur l'océan peuvent être « bleus », dans le sens où ils produisent des bénéfices socio-économiques à partir de l'exploitation ou de l'utilisation durable des écosystèmes marins ? » comme l'affirment Lloret *et al.* (2022) qui, comme d'autres (Bennett *et al.* 2021b ; Farmery *et al.* 2021 ; Schutter *et al.* 2021) contribuent au débat sur les cadres légaux du concept d'économie bleue.

La littérature qui traite du lien entre le changement climatique et la demande touristique en Méditerranée a mis en évidence que d'ici le milieu du siècle, ou plus tôt, le changement climatique poussera les températures méditerranéennes au-dessus du seuil de confort humain, mais augmentera la demande pour les saisons intermédiaires, ce qui fait que la région deviendra « trop chaude » pendant la haute saison touristique d'été, tout en prolongeant la saison d'automne et de printemps (Rutty et Scott, 2010).

Enfin, les tendances post-pandémiques montrent un développement croissant du tourisme vert, des voyages à faible émission de carbone et d'un tourisme non assujéti aux saisons.

En outre, la digitalisation facilite l'utilisation d'outils et de processus innovants pour faire face à des défis tels que la saisonnalité et les zones surpeuplées. Un bon exemple d'utilisation des outils numériques pour faire face à des défis tels que le surtourisme a été utilisé à Dubrovnik, où, grâce au projet Herit Data Interreg Med28, des capteurs ont été mis en place pour comprendre les flux de visiteurs dans la vieille ville. En conséquence, les décideurs politiques ont modifié une ordonnance locale afin de réduire la quantité de terrasses et d'espaces publics utilisés par les entreprises commerciales et touristiques dans les zones piétonnes de la ville pour faciliter le flux des visiteurs et des résidents (Plan Bleu, 2022).

Le tourisme mondial connaît une croissance constante depuis plus de six décennies. Dans la région méditerranéenne, le nombre d'ATI, la situation du marché, le PIB et la création d'emplois liés au tourisme ont également augmenté, mais avec un prix à payer. Les enjeux importants identifiés dans le secteur du tourisme méditerranéen en 2017 sont mis en évidence dans les deux figures ci-dessous (Fosse et Le Tellier, 2017).



Source: Fosse & Le Tellier, 2017, p.16

Figure 104 Enjeux importants dans le secteur du tourisme en Méditerranée



Figure 105 Objectifs du tourisme méditerranéen durable

Les activités côtières et maritimes nécessitent une coopération multi-niveau afin de saisir des avantages économiques, sociaux et environnementaux, qui à leur tour requièrent des écosystèmes fonctionnels (PNUE/ PAM et Plan Bleu, 2020). Néanmoins, comme presque toutes les industries en témoignent, une mauvaise gestion du tourisme met en péril cette fonctionnalité écosystémique. Cette situation est encore exacerbée par les problèmes résultant de la gestion des côtes, notamment la production de déchets plastiques, la perte de biodiversité (en raison de l'urbanisation des côtes et de l'érosion côtière) et les émissions de gaz à effet de serre (notamment en raison des voyages aériens) (PLAN BLEU, 2022).

4.3 L'enjeu « Bucchi di Bunifaziu » : un enjeu spécifique

L'enjeu Bucchi di Bunifaziu est majeur en termes de protection qui intéresse autant la Corse que la Sardaigne.

Impulsée au départ par des considérations écologiques et scientifiques, à partir des îles Lavezi et de l'archipel de la Maddalena, cette question n'a cessé, progressivement, de prendre de l'ampleur. Ainsi, après plusieurs actions associatives relayées par l'Assemblea di Corsica et le Consiglio Regionale di Sardaigne, la reconnaissance officielle des menaces qui pèsent sur ces côtes du fait du passage par le détroit de Bunifaziu de bateaux particulièrement polluants, s'est concrétisée par un statut de zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV), assorti d'une première réglementation commune des accès maritimes. De même, l'idée du parc international marin constitué sur les bases établies par les périmètres de la réserve des Lavezi d'une part, et du parco nazionale della Maddalena d'autre part, offre un modèle potentiellement fédérateur aux nombreuses aires protégées de cette région.

Une telle dynamique mérite d'être amplifiée, et ce tant en termes de périmètres que de moyens de gouvernance. Aussi, fort de ce constat positif sur le résultat atteint, et conscient des difficultés à définir une politique commune dans le cadre du GECT du Parc Marin International des Bucchi di Bunifaziu, le Conseil Permanent corso sarde (Assemblea di Corsica et Conseil Régional de la Sardaigne) a émis une résolution conjointe en faveur d'une stratégie « strategia di l'isuli par a difesa di i bucchi » qui s'étend sur un périmètre élargi en adéquation avec les enjeux écologique de la zone transfrontalière, englobant le Parc National de l'Asinara, Tavolara et l'AMP de Santa Terresa.

Par conséquent, une délibération a été proposée puis adoptée à l'unanimité des groupes politiques du Consigliu permanentu en juillet 2018. Celle-ci a vocation à initier une démarche de coopération corso-sarde, visant à renforcer la protection des Bucchi di Bunifaziu, en élargissant significativement le périmètre d'action, en se dotant d'objectifs communs avec une stratégie pour y aboutir, et en revendiquant de véritables capacités d'action.

En ce qui concerne le mode de gouvernance de ces politiques de coopération, une réflexion sur la création d'une réserve de biosphère transfrontalière (programme MAB UNESCO) a été ouverte.

Cet acte revêt une dimension politique forte car il envoie le signal d'une volonté conjointe des deux îles, qui s'inscrit dans un cadre européen fédérateur, visant à avoir la capacité d'anticiper les évolutions pour mieux gérer un espace qui leur est commun.

Dans le plan de gestion de la RNBB pour la prochaine décennie, cette stratégie commune

adoptée par l'Assemblea di Corsica et le Cunsigliu Regionale della Sardegna doit permettre de mettre en place une coopération fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna (favoriser la rencontre annuelle des personnels de la RNBB, PNAM, Asinara, Tavolara et Santa Teresa, organiser des assises des droits de la nature et des générations futures des Bucchi di Bunifaziu et établir un projet de réserve MAB UNESCO dans les Bucchi porté par les deux îles à l'échelle de la ZMPV).

5 Objectifs à long terme (OLT)

Un objectif à long terme définit l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu, qu'il faut viser pour le préserver. Il ne s'agit pas de ce que l'on veut FAIRE mais ce que l'on veut ATTEINDRE comme résultat. Il s'agit donc d'un choix stratégique. C'est une décision politique partagée qui engage les

5.1 Formulation des OLT

Onze (11) objectifs à long terme sont définis. Le tableau 33 présente les objectifs à long terme (OLT) définis pour chaque enjeu :

- **Biodiversité : 3 objectifs à long terme**
- **Usages durables : 5 objectifs à long terme**
- **Bucchi di Bunifaziu : 3 objectifs à long terme**

Tableau 37 Objectifs à long terme du plan de gestion RNBB 2023-2032

Enjeux	Objectifs à long terme
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales

Les objectifs à long terme du plan de gestion 2023-2032 regroupent **les objectifs de conservation du patrimoine du celui de 2008 relatifs à la conservation du patrimoine. Nous le regroupons en 3 grands objectifs :**

- La priorité à la préservation ;
- L'impérative adaptation au changement climatique ;
- La poursuite de l'amélioration de la connaissance de la biodiversité.

Ces trois axes constituent le fondement de notre action de gestionnaire pour les dix prochaines années. Ils peuvent impliquer l'engagement d'interventions directes sur le milieu et les espèces ou les activités humaines présentes sur la réserve (mis en défens, restauration, surveillance, limitation des facteurs de perturbation, partenariat avec les usagers de la réserve...). Comme nous l'avons indiqué en 2008, notre action repose avant tout sur une connaissance optimale de cet environnement qui, s'appuyant sur la réalisation d'études et sur la mise en place de suivis (milieu, espèces, activités humaines), permet de définir les actions à mener et d'en évaluer les effets.

Le plan de gestion 2023-2032 sera évaluable et la grande avancée méthodologique est sans doute l'évaluation *in itinere* réalisée entre le gestionnaire et son Conseil scientifique. L'auto-évaluation n'a pas de sens et cette culture de l'évaluation externalisée doit être préconisée si possible pour tous les plans de gestion.

Le respect de la réglementation issue du décret de création de la Réserve naturelle, qui protège essentiellement les enjeux de la biodiversité, demeure une action prioritaire du gestionnaire qui a renouvelé l'ensemble de ses moyens techniques depuis 2018. Les moyens humains à déployer sur le terrain devront être augmentés pour informer, canaliser, parfois verbaliser, et surtout crédibiliser nos actions de gestion. Il nous faut des moyens humains matin et soir sur des périodes de saison touristique à déployer dans les zones fréquentées.

La lutte anti-braconnage doit être performante et les relations avec les services spécialisés de l'Action de l'Etat en mer doivent nous permettre de veiller à stopper les reprises des actes de braconnages (braconnage nocturne, pêcheurs récalcitrants et menaçants, pêcheurs industriels italiens).

La protection *stricto sensu* des habitats sensibles, même s'ils présentent aujourd'hui un bon état général, sera accrue par des mesures de précaution. En 15 ans, nous avons vu les menaces se caractériser et nos réactions ont été parfois trop lentes et pas assez avant-gardistes pour gérer les tendances lourdes entre 2008 et 2015 (dégradations des herbiers de Sant'Amanza, surfréquentation des îles Lavezi). Nos études et suivis scientifiques et les mesures de gestion préventives sont planifiés pour les habitats remarquables sous-

marins (herbiers de phanérogames, coralligène, grottes semi-obscuras et obscures, associations à *Cystoseira* sp.), les habitats lagunaires, les milieux dunaires ou les cordons littoraux et la végétation des îlots. Les avis d'expert du gestionnaire doivent conduire à des mesures plus fortes à mettre en place plus rapidement. Une planification spatiale de l'ancrage doit être mise en place pour tous les types de bateaux : les bateaux de « croisière au long-cours » (dite aussi « grande croisière »), les méga yachts d'une taille comprise entre 45 et 80 m; les navires d'une taille comprise entre 24 et 45 m; les navires compris entre 15 et 24 m (voiliers monocoques, catamarans, bateaux moteurs habitables ; les voiliers et bateaux moteurs compris entre 7 et 15 m et les petits bateaux d'une taille inférieure à 7 m correspondant souvent à la classe de petits bateaux de la plaisance locale et des petites unités de location.

La lutte contre les espèces invasives et envahissantes doit également être prise en charge par le gestionnaire.

Le maintien de l'intégrité paysagère et du patrimoine géologique constitue également un axe important de ce plan de gestion. La préservation des paysages caractéristiques tels que les plages et arrières plages constituant un réel capital économique nécessite une collaboration avec les communes et les services chargés du Domaine Public Maritime. La délimitation de ce dernier est à ce titre restée nécessaire et un plan général par commune d'occupation du DPM devra être validé et soumis aux instances de la RNBB.

La question du changement climatique est donc placée au cœur de l'action de la RNBB pour les dix prochaines années. Le programme INTERREG MPA ADAPT (2017-2019) nous a permis d'acquérir des bases solides à intégrer dans notre plan de gestion. Cependant, les changements s'accroissent et nous devons toujours garder à l'esprit le fait qu'une bonne gestion est aussi adaptative.

Le maintien de la bonne qualité générale des eaux marines nécessitera de se préparer à la gestion optimale de crise telles que les pollutions marines accidentelles survenant au sein de notre espace protégé ou en provenance de l'extérieur (sud Corse, nord Sardaigne, Méditerranée occidentale). L'expérience de juin 2021 doit être mise à contribution pour améliorer les conditions de sécurité mais aussi de recherche des infractions et de leurs auteurs.

Les objectifs à long terme du plan de gestion 2023-2032 regroupent **5 objectifs de relatifs aux usages durables**, seuls envisageables dans une Réserve naturelle et dont la survie dépend de la bonne conservation de la biodiversité et donc de l'atteinte des objectifs de l'enjeu précédent :

- Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale ;
- Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la Réserve naturelle ;

- Gérer la fréquentation insulaire ;
- Limiter l'impact du tourisme littoral ;
- Informer et sensibiliser tous les publics.

Le maintien la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale reste un objectif important de la RNBB. Fort de notre expérience en matière de collaboration avec la pêche artisanale, la RNBB contribue activement à soutenir la gestion durable de la pêche artisanale en Corse et porter nos résultats au niveau régional, national et international. Le rôle de la RNBB dans le déploiement de la DCF au niveau de l'ensemble des côtes de Corse est favorisé par les instances nationales de la DPMA. Nous devons pour continuer à démontrer la durabilité de l'activité de la pêche artisanale et du maintien des activités de pêche raisonnées locales dans les 10 prochaines années. La poursuite de la collecte de données et le développement de mesures fortes permettant de limiter tous les autres prélèvements effectués par des pêcheurs professionnels et récréatifs extérieures aux communes bordant la RNBB sera sans doute rapidement nécessaire.

L'Homme fait partie intégrante des Bucchi di Bunifaziu et sa culture est à préserver. En 2008, nous n'avions pas identifié la toponymie comme un axe majeur. Les panneaux de la RNBB favorisent aujourd'hui les toponymes en langue corse et bonifacienne. Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN, c'est aussi développer des actions de communication à destination des scolaires et des usagers locaux en favorisant la langue corse et en n'oubliant pas également la langue bonifacienne.

La priorisation de l'accès de la ressource halieutique aux pêcheurs locaux ne signifiera pas que ces derniers pourront prélever sans limite avec des moyens de pêche modernes. Il conviendra de se plier à de nouvelles règles et favoriser des contrôles systématiques, seuls garants d'un avenir durable pour une activité extractive raisonnée. La RNBB n'est pas un espace clos et les ressources halieutiques dépendent également de la connexion de nos eaux avec des zones adjacentes et l'état de santé de la Méditerranée dans le contexte de la surpêche, des différentes pollutions et du changement climatique.

Le prochain plan de gestion 2023-2032 sera celui de **la gestion de la fréquentation insulaire**.

L'UAC et la Mairie de Bunifaziu ont ainsi dressé en juin 2023 un bilan de cet engagement collectif important et tracé les perspectives qui permettront d'accentuer la baisse de la fréquentation constatée, dès l'année 2022, avec le lancement de la démarche opérationnelle.

Cette démarche, initiée sur les bancs de l'Assemblea di Corsica, pilotée par l'UAC, a trouvé un écho favorable auprès de la Municipalité qui est fortement engagée sur la voie de la transition écologique pour son territoire. L'UAC de la Corse et la Mairie de Bunifaziu vont donc

concrétiser, ensemble, une stratégie garante de l'équilibre des usages, par le principe d'une mesure de régulation à vocation environnementale sur les îles Lavezi, qui font partie du domaine privé communal.

Les principes qui doivent servir de socle à l'acte juridique :

- La garantie du libre accès et de la gratuité aux habitants de Bunifaziu ;
- La garantie de l'accès prioritaire aux sociétés bonifaciennes de bateliers.

Les contours organisationnels qui doivent sécuriser le dispositif pour en assurer le succès :

La concertation avec les services de l'Etat et la définition des modalités pratiques (QR code, bracelets, etc...) de leur coût total et de leur prise en charge financière.

Avec l'engagement de tous les acteurs, la commune de Bunifaziu pourra ainsi compter sur la mise en œuvre d'un outil, pionnier en Corse, capable de répondre aux enjeux de préservation de l'environnement, de sauvegarde du patrimoine, de maîtrise du développement économique et ainsi créer les conditions d'un véritable tourisme durable. Un schéma d'aménagement d'accès aux plages et aux sites de l'île Cavalu sera également obligatoirement intégré au plan d'action de la gestion de la fréquentation de l'archipel des Lavezi. Il conviendra d'ajouter à cette stratégie une veille permanente et des actions concrètes dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes introduites sur l'île Cavalu et dont la dissémination pourrait être problématique pour la conservation des îles et îlots marins de l'archipel des Lavezi.

Les travaux d'aménagements et de canalisation du public de l'île Lavezu seront finalisés en 2024. Cet objectif de gestion de la fréquentation insulaire devra nécessairement prendre en compte la réhabilitation du phare des Lavezi.

Nous devons définitivement obtenir par tous les moyens juridiques l'enlèvement des petits ouvrages illégaux qui bordent le domaine public maritime de la RNBB.

Les objectifs à long terme précédents ne pourront pas être atteints sans **une politique d'information du public efficace et moderne**. De nos enfants aux visiteurs de nos sites, nous devons adapter nos moyens d'informations avec les programmes d'éducation à l'environnement, les journées d'informations sur le terrain, les échanges avec la population locale (notamment pour informer de l'état d'avancée du plan de gestion et de son évaluation) et la modernisation de nos outils numériques. La mise en œuvre des projets de la maison de la RNBB à Montlaur et de la restructuration de la base de la Rundinara seront des chantiers majeurs.

En 2023, plus de vingt ans après le premier plan de gestion d'un espace protégé dans le détroit qui inscrivait dans les objectifs de l'ancienne Réserve naturelle des îles Lavezi la nécessité

d'une gestion commune entre la Corse et la Sardaigne, **l'enjeu Bucchi di Bunifaziu demeure une priorité** afin d'assurer une nécessaire vision coordonnée de cet espace biogéographique d'importance majeur pour la Méditerranée occidentale.

Dans les Bucchi, la compétence des sardes et des corses dans les domaines de la gestion environnementale et de la programmation européenne est reconnue. La volonté d'occuper tous les espaces du territoire, de construire l'avenir avec les acteurs locaux, en partant de la base de la culture et d'une nature commune pourrait être traduite dans une « strategia di l'isuli per a difesa di i Bucchi » en créant une réserve transfrontalière Man And Biosphere de l'UNESCO. Il s'agira, ce faisant, de continuer à gérer un legs exceptionnel intéressant le futur, tant les Bucchi di Bunifaziu constituent une biodiversité unique qu'il nous incombe de savoir régir ensemble, en se dotant d'un cadre et de moyens d'intervention plus ambitieux en élargissant significativement le périmètre d'action, en se dotant d'objectifs communs avec une stratégie pour y aboutir, et en revendiquant de véritables capacités d'action. En ce qui concerne le mode de gouvernance de ces politiques de coopération une réflexion sur la création d'une réserve de biosphère transfrontalière (programme MAB UNESCO) a été ouverte. En 2023, les deux collectivités ont repris contact pour établir une convention afin de faciliter l'émergence de ce projet. **Cette coopération constituera un enjeu important de notre plan de gestion de la RNBB pour la période 2023-2032**

5.2 Le niveau d'exigence associé aux OLT

Pour les trois enjeux, nous avons défini 225 groupes cibles différents (dont 54 % représentent des éléments de la biodiversité) repartis 445 fois pour nos trois enjeux. Ils ont été déterminés avec les objectifs à long terme avant la définition des objectifs opérationnels.

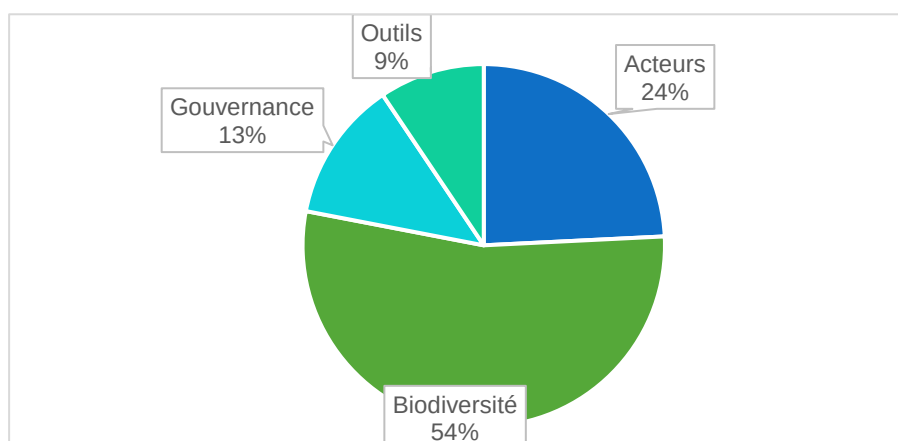


Figure 106 Répartition des thèmes des groupes cibles

Les objectifs opérationnels et le plan d'action qui en découleront seront décrits dans les deux

prochains chapitres. Les groupes cibles constituent la base de l'évaluation du plan pour la prochaine période. Bien sûr la grande majorité des cibles de notre action sont orientés en direction d'éléments de la biodiversité (grands types de milieux, habitats, sites et espèces de la faune et de la flore). Les acteurs sont également une cible importante de notre évaluation sans oublier les outils et moyens à mettre en œuvre ainsi que les différentes instances de gouvernance qui pourront être directement impliquées ou bien informées à d'autres échelles de l'action de la RNBB.

6 Les objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels (OO) constituent des choix de gestion à moyen terme établis au regard de l'analyse des facteurs qui influencent l'état des enjeux et l'atteinte des objectifs à long terme. Les objectifs opérationnels encadrent la stratégie d'action mise en œuvre sur le terrain. L'atteinte successive des objectifs opérationnels contribue progressivement à l'atteinte de l'objectif à long terme. Les objectifs opérationnels se traduisent par la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions afin d'être atteints.

Bouredji (2020) nous indique dans l'enquête nationale (réalisée en 2017 sur 1/3 des RN) sur les plans de gestion que les gestionnaires éprouvent des difficultés rencontrées lors de la formulation des objectifs et des opérations car il est vraiment nécessaire de distinguer les différents niveaux de graduation des objectifs et actions. Concernant la formulation, le choix des mots qui doivent constituer l'objectif est délicat et quelques précautions doivent être prises à cet égard. Selon Asdrubal (2001), il faut utiliser des verbes d'action pour éviter toute ambiguïté dans la phrase formuler. Aussi, l'utilisation de la méthode SMART pour définir un objectif est très réputée et peut être d'une grande utilité. Elle permet de retenir les caractéristiques fondamentales d'un objectif, à savoir : qu'il soit Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste et défini dans le Temps (Brunet-Mbappe *et al.* 2011). Sur la base de ces deux éléments, la formulation est sensée être correctement établie.

Nous avons donc réalisé un effort particulier pour la formulation des objectifs opérationnels et des opérations de notre plan de gestion 2023-2032.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs opérationnels qui découlent de chaque objectif à long terme. Dans ce tableau, nous rappelons les enjeux et indiquons les groupes cibles pour lesquels les objectifs sont désignés. Les tableaux 40 à 42 présentent les objectifs opérationnels (OO) définis pour chaque enjeu et chaque objectif à long terme (OLT) :

- **Biodiversité : 3 objectifs à long terme** ➡ **22 objectifs opérationnels**
- **Usages durables : 5 objectifs à long terme** ➡ **20 objectifs opérationnels**
- **Bucchi di Bunifaziu : 3 objectifs à long terme** ➡ **11 objectifs opérationnels**

Tableau 38 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Biodiversité » du plan de gestion RNBB 2023-2032

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laisses de mer sur les plages
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Maintenir le bon état de conservation du coralligène
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Protéger les habitats littoraux et insulaires
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Conserver la flore terrestre
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Conserver la faune terrestre
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Conserver l'avifaune nicheuse
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Conserver la faune marine
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Réduire les sources sonores sous-marines
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Localiser les pollutions plastiques marines
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Evaluer l'état de la biodiversité de la RNBB
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Améliorer la connaissance des grottes marines
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Améliorer la connaissance des Fucales
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité insulaire et micro insulaire
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Améliorer la connaissance pour une meilleure conservation de la faune terrestre

Tableau 39 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Usages durables » du plan de gestion RNBB 2023-2032

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Evaluer l'effet réserve sur les pêcheries de l'extrême sud de la Corse
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Soutenir la pêche artisanale en faveur d'une pêche responsable (nasses, espèces cibles, ect...)
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique de la pêche artisanale dans les Bucchi du Bunifaziu
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Favoriser une gestion partagée de la ressource halieutique dans les Bucchi di Bunifaziu
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Participer à la valorisation de la petite pêche côtière méditerranéenne auprès des instances européennes
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Assurer le respect de la réglementation de la pêche maritime dans la RNBB
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Préserver les valeurs paysagères et patrimoniales méditerranéennes (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.)
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Maintenir un accès à la ressource raisonné et durable pour les pêcheurs récréatifs locaux de l'extrême sud de la Corse.
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Expérimenter sur 5 ans un retour du pastoralisme sur une portion de l'île Lavezzu
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezzu
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezzu
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Gérer les flux de fréquentation dans l'archipel des Lavezzi
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Associer les activités de pleines natures respectueuses de l'environnement à la gestion
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Associer les activités de pleines natures respectueuses de l'environnement à la gestion
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Définir un quota de ZMEL (nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Définir un quota de ZMEL (nombre et nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Remettre en état avant 2024 le trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations

Tableau 40 Objectifs opérationnels de l'enjeu « Bucchi di Bunifaziu » du plan de gestion RNBB 2023-2032

Enjeux	Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi	Définir une stratégie commune adoptée par le Cunsigliu Corsu-Sardu
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi	Coopérer de façon fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi	Favoriser les relations annuelles avec les AMP du nord de la Sardegna
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi	Faire reconnaître les droits de la nature et des générations futures
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi	Engager une aire marine protégée commune aux îles Corse et Sardaigne
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	Améliorer la connaissance des formations géologiques remarquables à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	Participer à la gestion du santuare PELAGOS
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	Participer aux réseaux de gestionnaires d'espaces protégés
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	Reconnaissance de l'exemplarité de la gestion
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	Implication de la RNBB en qualité d'ASPIM

7 Les opérations de gestion : le plan d'action

Le programme d'actions consiste à organiser un ensemble de différentes opérations de différentes natures, codifiées dans le CT (voir tableau suivant), coordonné et phasé dans le temps, qui concourt à l'atteinte des objectifs opérationnels.

Tableau 41 Typologie des opérations des plans de gestion prévues au CT 88

Types d'action	Codes des types d'action
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI
Interventions sur le patrimoine naturel	IP
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI
Management et soutien	MS
Participation à la recherche	PR
Prestations d'accueil et d'animation	PA
Création de supports de communication et de pédagogie	CC

Les tableaux 38 à 40 présentent les opérations (nombre et types d'opération) pour chaque objectifs opérationnels (OO) définis pour chaque objectif à long terme (OLT) et pour chaque enjeu :

- Biodiversité : 3 objectifs à long terme
 - ⇒ 22 objectifs opérationnels
 - ⇒ 107 opérations

Tableau 42 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Bioversité »

Types d'action Enjeu Biodiversité	Codes des types d'action	N
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP	10
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS	48
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI	19
Interventions sur le patrimoine naturel	IP	13
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI	-
Management et soutien	MS	2
Participation à la recherche	PR	14
Prestations d'accueil et d'animation	PA	-
Création de supports de communication et de pédagogie	CC	1

On compte 48 opérations prioritaires dans l'enjeu « Biodiversité ».

- Usages durables : 5 objectifs à long terme ⇒ 20 objectifs opérationnels
⇒ 46 opérations

Tableau 43 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Usages durables »

Types d'action Enjeu Usages durables	Codes des types d'action	N
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP	10
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS	7
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI	-
Interventions sur le patrimoine naturel	IP	9
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI	5
Management et soutien	MS	1
Participation à la recherche	PR	5
Prestations d'accueil et d'animation	PA	4
Création de supports de communication et de pédagogie	CC	5

On compte 25 opérations prioritaires dans l'enjeu « Usages durables ».

- **Bucchi di Bunifaziu : 3 objectifs à long terme ➡ 11 objectifs opérationnels**
➡ 15 opérations

Tableau 44 Représentation synthétique des opérations de l'enjeu « Bucchi di Bunifaziu »

<i>Types d'action Enjeu Bucchi di Bunifaziu</i>	<i>Codes des types d'action</i>	<i>N</i>
<i>Surveillance du territoire et police de l'environnement</i>	<i>SP</i>	<i>-</i>
<i>Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel</i>	<i>CS</i>	<i>-</i>
<i>Prestations de conseil, études et ingénierie</i>	<i>EI</i>	<i>-</i>
<i>Interventions sur le patrimoine naturel</i>	<i>IP</i>	<i>1</i>
<i>Création et maintenance d'infrastructures d'accueil</i>	<i>CI</i>	<i>-</i>
<i>Management et soutien</i>	<i>MS</i>	<i>7</i>
<i>Participation à la recherche</i>	<i>PR</i>	<i>6</i>
<i>Prestations d'accueil et d'animation</i>	<i>PA</i>	<i>1</i>
<i>Création de supports de communication et de pédagogie</i>	<i>CC</i>	<i>-</i>

On compte 7 opérations prioritaires dans l'enjeu « Bucchi di Bunifaziu ».

Les variations interannuelles des opérations sont données dans le tableau 41 et la figure 107. En moyenne sur la période, le gestionnaire devra réaliser annuellement 96 opérations. Le nombre d'opération à réaliser annuellement est plus importante en 2024, 2026 et 2030. Toutes les opérations seront évaluées dans le courant du deuxième semestre de l'année N+1.

Tableau 45 Variation interannuelle par type d'opération pour la durée du PGRNBB 2023-2032.

Type d'action	Code TA	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP	15	18	17	14	14	14	14	15	13	13
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS	21	39	39	27	21	23	29	38	29	25
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI	5	12	10	8	8	5	8	13	9	5
Interventions sur le patrimoine naturel	IP	16	22	17	18	16	16	15	16	15	16
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI	0	3	4	4	1	0	0	0	0	0
Management et soutien	MS	8	8	8	8	7	7	6	7	6	7
Participation à la recherche	PR	9	15	16	13	12	12	10	16	11	9
Prestations d'accueil et d'animation	PA	1	5	1	3	1	4	2	3	1	4
Création de supports de communication et de pédagogie	CC	4	6	5	4	4	4	4	4	4	4
Total général		79	128	117	99	84	85	88	112	88	83

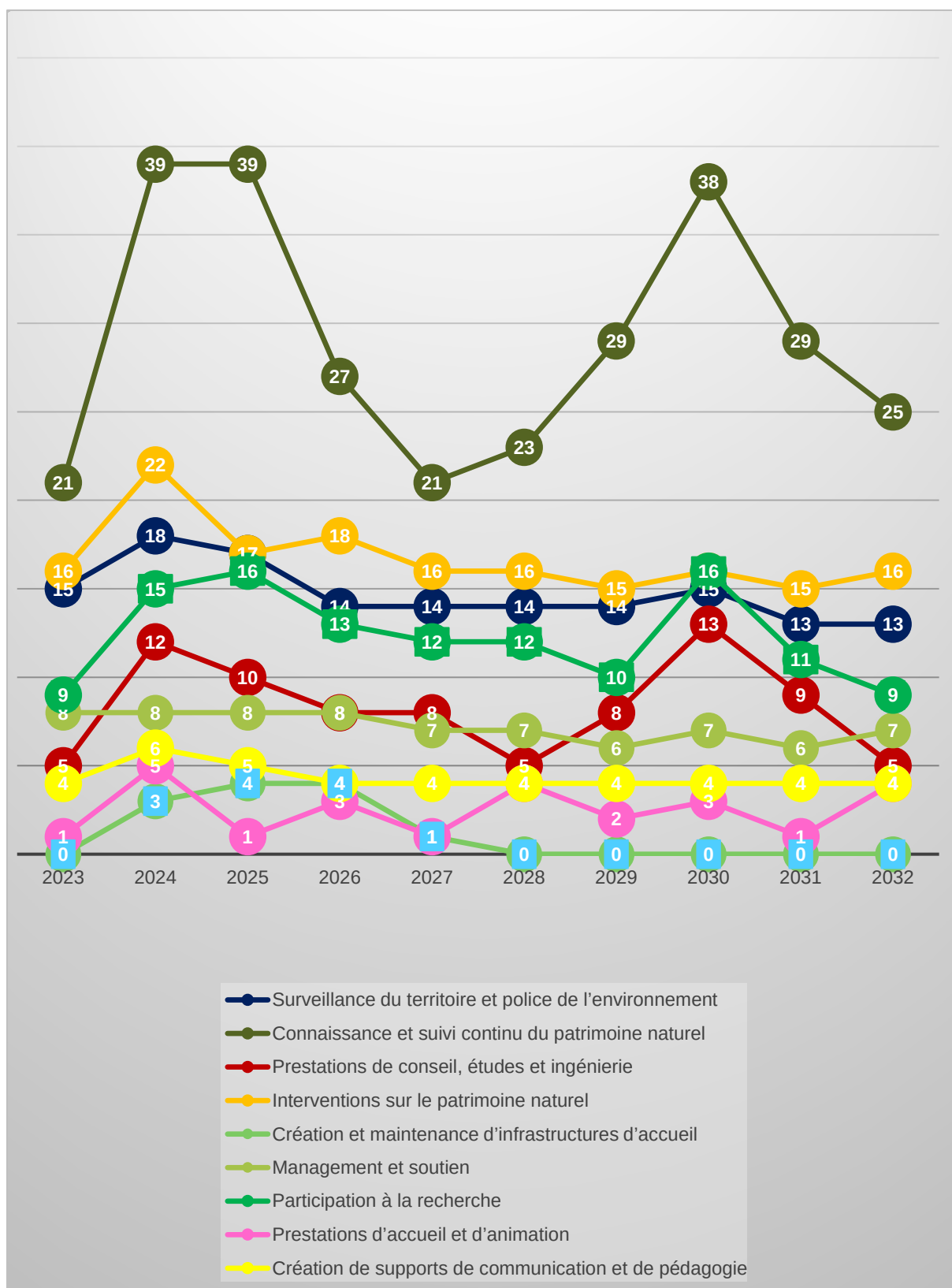


Figure 107 Variation interannuelle du nombre d'opération du PG RNBB 2023-2032.

Chaque opération est traduite par une fiche action. Pour le bon déroulement de ses actions, des « facteurs clés de réussite » ont été identifiés par la RNBB (annexe 3). Comme une démarche qualité, ces facteurs permettent d'assurer et de réunir les meilleures conditions à la réalisation de l'ensemble des actions. Ils permettent de traduire une vision organisation rationnelle de la gestion de la RNBB, intégrée au sein du service APMIL de l'UAC. Nous avons globalisé l'influence de chaque famille de facteur par action. Ces opérations sont planifiées annuellement dans la durée du plan, les produits et le type d'évaluation simples sont définis. Une moyenne de 149 produits sont attendus tous les ans pour les évaluations à intégrer à PERTUSATU et à soumettre pour validation au Conseil scientifique de la RNBB.

Nous présentons en annexe n°2 le tableau de synthèse de la chaîne enjeu-opération des 168 (3 enjeux-168 opérations).

Tableau 46 Architecture du fichier de synthèse de la chaîne enjeu (3) -opérations (168).

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupe-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations

Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Produits attendus	Types d'évaluations	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée
	Simple		

Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE

Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE

Les 168 fiches actions sont fournies en annexe n°4. Ces fiches descriptives décrivent pour chacune des actions le tableau des opérations avec la chaîne enjeu-opération, la cohérence externe, les moyens, la planification et les produits attendus pour les deux types d'évaluations (simple et approfondie).

Un volume d'environ 105 000 jours de travail par agent (J.H) du service APMIL consacrés à la RNBB est prévu dans la période du plan (52 500 par période quinquennale et 10 500 en moyenne annuellement). Un volume de 65 997 jours est prévu directement pour l'enjeu « Biodiversité », 33 314 pour l'enjeu « Usages durables » et 5 540 pour l'enjeu « Bucchi di

Bunifaziu ». Près de 83 % du temps de travail estimé dans la durée du plan de gestion est nécessaire pour des opérations classées de rang 1 (prioritaires).

Les opérations de surveillance totalisent 36,5 % du temps de travail estimé pour la durée du plan de gestion (Tableau.46). Le gestionnaire consacrera 38,4% de son temps de travail dédié à la gestion de la RNBB pour les interventions diverses sur le patrimoine entre 2023 et 2032. Il sera nécessaire de consacrer plus de 20 100 J.H aux actions de suivis scientifiques et de recherche (soit 19 % du temps de travail total estimé). Enfin les actions diverses transversales occuperont 5 % du temps de travail estimé pour la durée du plan de gestion. Ces estimations devront être évaluées en 2027 afin d'être éventuellement re planifiées pour la seconde période du plan de gestion.

Tableau 47 Evaluation en jours de travail par agent (J.H) du service APMIL consacrés à la RNBB par type d'action et par an.

Type d'action	Code TA	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2023-2032
Surveillance du territoire et police de l'environnement	SP	3 588	4 096	4 026	3 868	3 868	3 848	3 878	3 898	3 848	3 848	38 766
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	CS	1 164	1 961	1 992	1 476	1 166	1 148	1 332	1 934	1 566	1 119	14 858
Prestations de conseil, études et ingénierie	EI	174	300	264	161	201	136	172	312	224	136	2 080
Interventions sur le patrimoine naturel	IP	2 256	2 994	4 032	4 035	3 977	3 985	3 957	3 985	3 957	3 985	37 163
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	CI	2	80	210	210	62	2	2	2	2	2	574
Management et soutien	MS	262	292	292	312	262	242	232	242	232	292	2 660
Participation à la recherche	PR	321	551	686	701	601	589	421	609	468	353	5 300
Prestations d'accueil et d'animation	PA	94	152	94	112	94	142	104	112	94	152	1 150
Création de supports de communication et de pédagogie	CC	210	320	290	230	230	230	230	230	230	230	2 430
Total général		8 071	10 746	11 886	11 105	10 461	10 322	10 328	11 324	10 621	10 117	104 981

Les opérations sont toutes supervisées par le Conservateur de la RNBB. Concernant l'évaluation du plan, il est à noter que 60,7% des opérations sont directement placées sous la responsabilité du pôle de suivis scientifiques et halieutique du service APMIL. Les autres opérations techniques et transversales sont directement placées sous la responsabilité des pôles techniques et du conservateur. Dans le cadre de l'évaluation *in itinere* du PG de la RNBB, nous tenterons également d'évaluer l'efficience de la gestion. Pour cela, il conviendra de tenter d'évaluer le cout de chaque action annuellement. Le contexte de la mutualisation des actions du service APMIL permet de réaliser des économies d'échelles pour la gestion des aires marines protégées gérées par l'UAC mais complexifie assurément cette tâche. Nous avons pris comme base budgétaire les données présentées dans le chapitre 3.1.5 pour le fonctionnement et l'investissement annuel de la RNBB. Le volume de travail en ETP de 2023 correspond à 8 323 jours de travail par agent (J.H) du service APMIL consacrés à la RNBB. L'évaluation annuelle prévoit un volume annuel supérieur de 2 000 J.H. Nous aurons besoin rapidement en 2024-2025 d'un effectif de 30 ETP en CDI permettant d'encadrer un doublement du volume annuel de jours hommes à prévoir en CDD, majoritairement composé de saisonniers mais aussi de CDD de mission pour les programmes européens et projets divers.

8 Bibliographie

1. AGOSTINI, P.M., 1978. Recherches archéologiques dans l'île Cavallu (Bonifacio-Corse) 1972-1977. *Archeologia Corsa*, 3 : 17-54.
2. AGOSTINI, P.M., 1986. L'établissement romain de Piantarella à Bonifacio, premier bilan de recherches archéologiques, *Trav. Sci. Parc. nat. rég. Rés. nat. Corse*, 6 : 1-38.
3. AGOSTINI, P.M., 1992. Bonifacio. Île Lavezzi : prospection thématique. In : Bilan scientifique 1991 du service régional de l'archéologie en Corse. Paris, Direction du Patrimoine du ministère de la Culture et de la Francophonie, 20 p.
4. ALBOUY, C., MOUILLOT, D., ROCKLIN, D., CULIOLI, J.M., LE LOC'H F., 2010. Simulation of the combined effects of artisanal and recreational fisheries on a Mediterranean MPA ecosystem using a trophic model. *Marine Ecology Progress Series*, 412: 207–221.
5. ALI, E., CRAMER, W., CARNICER, J., GEORGOPOULOU, E., HILMI, N.J.M. LE COZANNET, G., P., LIONELLO, 2022. Cross-Chapter Paper 4: Mediterranean Region. In: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA: 2233–2272.
6. ASDRUBAL, M., 2001. Formuler des objectifs pédagogiques. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Educagri édition : 65. ISBN : 978-2844441812
7. ASTRUCH, P., GOJJARD, A., ROUANET, É., BOUDOURESQUE, C.F., VERLAQUE, M., BERTHIER, L., DANIEL, B., HARMELIN, J.G., PEIRACHE, M., PETERKA, A., RUITTON, S., THIBAUT, T., 2019. *Sci. Rep. Port-Cros Natl. Parc*, 33 : 225-226.
8. ATC. Agence du Tourisme de la Corse., 2013. Observation et stratégie touristique 2013, 58 p.
9. ATC. Agence du Tourisme de la Corse., 2020. Corsica les cahiers du tourisme 2, statistiques par territoire statistiche per rughjoni ; 57 p.
10. ATC., 2003. Les chiffres du tourisme en Corse : 2003. Agence du Tourisme de la Corse : 13 p.
11. ATOUT France., 2022. Rapport d'activité 2022, 23 p.
12. BARBIER, G., 2012. Évaluabilité de l'efficacité du plan de gestion 2007-2011 de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio : application à la fréquentation. Rapport de stage. Università di Corsica, 40 p.
13. BARRALON, E., BOUSSARD, A., PERGENT-MARTINI, C., PERGENT, G., ROUANET, E., 2018. Cartographie et évaluation de l'état de conservation des formations récifales à *Posidonia oceanica* en Corse. Contrat Office de l'Environnement de la Corse, Agence de l'Eau RMC, LIFE MARHA (AFB) et GIS Posidonie Centre Corse, GIS Posidonie Publ., Corte : 1-64 + annexe.
14. BASLE, M., 2008. Suivi et évaluation des politiques publiques et des programmes. *Economica*.
15. BASLE, M., 2013. Méta évaluation des politiques publiques et qualité des évaluations. *Revue française d'administration publique* 2013/4 (n° 148), 1017-1027.
16. BASLE, M., JOSSELIN J.-M., LE MAUX B., 2019. Évaluations des politiques publiques : Guide pratique et citoyen. Ellipses.
17. BELLAN, G., MOLINIER, R., PICARD, J., 1961. Distribution et particularités des peuplements benthiques de l'étage circalittoral des parages de Bonifacio (Corse). *Rapp. p.v. réun. CIESMM*, 16 (2) : 523-527.

18. BELLAN-SANTINI, D., LACAZE, J. C., POIZAT, C., 1994. Les biocénoses marines et littorales de Méditerranée, synthèse, menaces et perspectives. Muséum National d'Histoire Naturelle publ., Paris, 246 p.
19. BENNETT, N.J., CALO, A., DI FRANCO, A., NICCOLINI, F., MARZO, D., DOMINA, I., DIMITRIADIS, C., SOBRADO, F., SANTONI, M.C., CHARBONNEL, E., TRUJILLO, M., GARCIA-CHARTON, J., SEDDIKI, L., CAPPANERA, V., GRBIN, J., KASTELIC, L., MILAZZO, M., GUIDETTI, P., 2021a. Social equity and marine protected areas: Perceptions of small-scale fishermen in the Mediterranean Sea, *Biological Conservation*, Volume 244, 2020, 108531, ISSN 0006-3207.
20. BENNETT, N.J., BLYTHE, J., WHITE, C.S., CAMPERO, C., 2021b. Blue growth and blue justice: Ten risks and solutions for the ocean economy. *Marine Policy*, 125, 104387.
21. BENSOUSSAN, N., CHIGGIATO, J., BUONGIORNO-NARDELLI, B., PISANO, A., et GARRABOU, J., 2019 a. Insights on 2017 Marine Heat Waves in the Mediterranean Sea. *in* Copernicus Marine Service Ocean State Report, Issue 3, *Journal of Operational Oceanography*. VON SCHUCKMANN, K., (Editor), LE TRAON, P.Y., (Editor), N. SMITH, (Chair) (Review Editor), PASCUAL, A., (Review Editor), DJAVIDNIA, S., (Review Editor), GATTUSO, J.P., (Review Editor), GRÉGOIRE, M. (Review Editor) et G. NOLAN, (Review Editor), DOI: 10.1080/1755876X.2019.1633075
22. BENSOUSSAN, N., CEBRIAN, E., DOMINICI, J.M., KERSTING, D.K., KIPSON, S., KIZILKAYA, Z., OCANA, O., PEIRACHE, M., ZUBERER, F., LEDOUX, J.B., LINARES, C., ZABALA, M., BUONGIORNO-NARDELLI, B., PISANO, A. et J. GARRABOU, 2019 b. Using CMEMS and the Mediterranean Marine protected Area sentinel network to track ocean warming effects in coastal areas. *In*: Copernicus Marine Service Ocean State Report, Issue 3, *Journal of Operational Oceanography*. VON SCHUCKMANN, K., (Editor), LE TRAON, P.Y., (Editor), N. SMITH, (Chair) (Review Editor), PASCUAL, A., (Review Editor), DJAVIDNIA, S., (Review Editor), GATTUSO, J.P., (Review Editor), GRÉGOIRE, M. (Review Editor) et G. NOLAN, (Review Editor), DOI: 10.1080/1755876X.2019.1633075
23. BIORET F. & GOURMELON F. (COLLAB. CULIOLI J.-M., FICHAUT B., PARADIS G., SIORAT F. et J. LLOP SUREDA), 2004. Cartographie dynamique de la végétation terrestre des îlots marins en réserve naturelle. *Braun-Blanquetia* 37 : 1-31.
24. BIORET F. & GOURMELON F. (collab. FICHAUT B., PARADIS G., SIORAT F. J LLOP SUREDA), 1997. Suivi de la végétation naturelle des îlots marins en réserve naturelle. Réserves naturelles de France et Géosystèmes UMR 6554 CNRS, Univ. Bretagne occidentale. Rapport avec cartes couleurs, 2 tomes [t.1 : texte, 43 p. ; t.2 : 34 cartes, dont îles Porraggia, Ratino, Piana (Lavezzi), Maestro Maria et Pietriccaggiosa)].
25. BIORET F. et F. GOURMELON. (collab. CULIOLI J.-M. et S. FIGUET), 2003. Cartographie de la végétation terrestre des îlots marins de la réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio. Convention Office de l'environnement de la Corse - UMR 6554 CNRS-IUEM, Brest-Iroise, Plouzané. Rapport, 7 p.
26. BIORET, F., 2003. L'élaboration des plans de gestion des réserves naturelles, bien plus qu'un simple exercice de style. *Courrier de l'environnement de l'INRA* n°48, février 2003 : 71-76.
27. BOIDRON, A., 2006. Première approche économique des interactions entre le Grand Dauphin, *Tursiops truncatus* et la pêche artisanale corse dans les zones d'application du Life Linda. Mémoire de Master II "Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes", Université de Corse, 27 p. + annexes.
28. BONIFAY, E. MARS, P., 1959. Le Tyrrhénien dans le cadre de la chronologie quaternaire méditerranéenne. *Bulletin de la société géologique de France*, 1 : 62-78, 1 fig., 1 tabl.
29. BONIFAY, E., 1990. Paléogéographie et peuplement de la Corse, CRDP de la Corse, Aiacciu : 11-20.
30. BOUDOURESQUE C.F., MEINESZ A., 1982. Découverte de l'herbier de Posidonies. *Cahier Parc nation. Port-Cros*, 4 : 1-79.

31. BOUDOURESQUE, C.F., ASTRUCH, P., BANARU, D., BLANFUNE, A., CARLOTTI, F., FAGET, D., GOUJARD, A., HARMELIN-VIVIEN, M., LE DIREACH, L., PAGANO, M., ET AL., 2020. Global change and the management of Mediterranean coastal habitats: A plea for a socio-ecosystem-based approach. In Evolution of Marine Coastal Ecosystems under the Pressure of Global Change. Proceedings of Coast Bordeaux Symposium and of the 17th French Japanese Oceanography Symposium; Ceccaldi, J.H., Hénocque, Y., Komatsu, T., Prouzet, P., Sautour, B., Yoshida, J., Eds.; Springer Nature: Cham, Switzerland: 297–320.
32. BOUDOURESQUE, C.-F., BARCELO, A., BLANFUNE, A., CHANGEUX, T., MARTIN, G., MEDAIL, F., PERRET-BOUDOURESQUE, M., PONEL, P., RUITTON, S., TAUPIER-LETAGE, I., THIBAUT, T., 2021. Biodiversity Management in a Mediterranean National Park: The Long, Winding Path from a Species-Centred to an Ecosystem Centred Approach. *Diversity*, 13, 594. <https://doi.org/10.3390/d13110594>
33. BOUDOURESQUE, C.-F., BERNARD, G., BONHOMME, P., CHARBONNEL, E., DIVIACCO, G., MEINESZ, A., PERGENT, G., PERGENT-MARTINI, C., RUITTON, S., TUNESI, L., 2006. Préservation et conservation des herbiers à *Posidonia oceanica*. RAMOGÉ pub. Fr : 1-202.
34. BOUDOURESQUE, C.F., BLANFUNE, A., FERNANDEZ, C., LEJEUSNE, C., PEREZ, T., RUITTON, S., THIBAUT, D., THIBAUT, T., VERLAQUE, M., 2017. Marine Biodiversity—Warming vs. biological invasions and overfishing in the Mediterranean Sea: Take care, 'One train can hide another'. *MOJ Ecol. Env. Sci.* 2017, 2: 1–13.
35. BOUET, M., KARASZ, A., SUSINI, S., LANFRANCHI, J.B., CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2022 Effet réserve : Quels bénéfices pour les pêcheurs artisans ? Exemple de la Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu. Poster présenté dans le cadre des 5^e JILO (10-13 octobre, Corte, Corse).
36. BOUREDJI, A., 2020. Méthodes d'analyse des plans de gestion d'aires protégées : recueil, innovation et applications en Corse. Thèse en Sciences économiques, Università di Corsica, 414 p.
37. BOUREDJI, A., OBERTI, P., SANTONI, M.C., 2015. Guide méthodologique de rédaction et d'évaluation des plans de gestion de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Université de Corse-Office de l'Environnement de la Corse, 46 p.
38. BOUSQUET, C., BOUET, M., PATRISSI, M., CESARI, F., LANFRANCHI, J.-B., SUSINI, S., MASSEY, J.-L., AIELLO, A., CULIOLI, J.M., MARENGO, M., LEJEUNE, P., DIJOUX, J., DUCHAUD, C., SANTONI, M.C., DURIEUX, E.D.H., 2022. Assessment of catch composition, production and fishing effort of small-scale fisheries: the case study of Corsica Island (Mediterranean sea), *Ocean Coastal management*. 218. (<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0964569121004816>)
39. BRESSY-LEANDRI, C., AMEZIANE-FEDERZONI, N., LE BOURDONNEC, F.X., COLONNA, A., PAOLINI-SAEZ, H., BELLOT-GURLET, L., CONVERTINI, F., DUBAR M., ERRERA M., FERNANDES, P., LECK, A., LUGLIE, C., MELOSU, B., ORANGE, M., OTTAVIANI-SPELLA, M.M. QUILICHINI, Y., 2017. Territoires et échanges préhistoriques en Corse : l'apport des recherches sur les matières premières minérales. Actes du Colloque « 20 ans d'archéologie en Corse » Aiacciu, Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts, 9-11 novembre 2017 : 27-30.
40. BRKOJEWITSCH, G., BERGERET, A., BLIN, S., CARRE, M.B., CAVASSA, L., CIBECCHINI, F., CLERBOIS, S., FOREST, V., GHILARDI, M., MATTIELLI, N., NONNE, L., NEAUD, P., RAUX, S., TOMAS, E., TRIANTAFYLLOU, A., VIDAL, L., 2022. Les Bouches de Bonifacio durant l'antiquité. in Leandri C F Leandri. 2022. Archéologie de la Corse, vingt années de recherche. Errance (Editions) : 165-178
41. BRUNET-MBAPPE, A., FAYET, M., RENAUD, P., 2011. Agir pour entreprendre. EYROLLES. Editions d'organisation. Paris, 319p.

42. BURON, K., MONVILLE, I., JOUSSEAUME, M., CHERY, A., VELA, A., CANCEMI, G., LEJEUNE, P., 2012. Inventaires biologiques et analyse écologique des habitats marins patrimoniaux. Sites Natura 2000 en mer du Lot Corse Extrême Sud. Volet III : Sites Natura 2000 FR9402015 – Bouches de Bonifacio, Iles des Monacchi ; FR9400587 - Iles Cerbicale et frange littorale et FR9400591 Plateau de Pertusato/Bonifacio et Iles Lavezzi. Rapport EVEMar - Stareso – Sintinelle. Agence des Aires Marines Protégées, 261 p.+ annexes.
43. CALÒ, A., DI FRANCO, A., DIMITRIADIS, C., PIACENTINI, L., VENTURA, P., PEY, A., GARCÍA-CHARTON, J. A., CHARBONNEL, E., DECUGIS, V., DE FRANCO, F., FOURNARIKONSTANTINIDOU, I., GRBIN, J., KASTELIC, L., MEROTTO, L., RINAUDO, I., MARIE-CATHERINE, M.C., SOBRADO LLOMPART, F., TRUJILLO-ALARCON, M., QUATTROCCHI, F., MILAZZO, M., GUIDETTI P., 2023. Social-ecological features of set nets small-scale fisheries in the context of Mediterranean marine protected areas. *Mediterranean Marine Science*, 24(3), 491–509.
44. CANONICI A., 2021. Suivi de la pêche récréative sur la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, analyse des résultats des données déclaratives. DUT 2 Génie Biologique option génie de l'environnement. Università di Corsica. 33p .
45. CARO, A., 2008. La pêche à la langouste rouge *Palinurus elephas* (Fabricius, 1787) au sein de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio : évolution et perspectives de gestion. Mémoire de Master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral, Université de Bretagne Occidentale, 48 p. + annexes
46. CARPENTIERI, P., 2022. Suivi des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en mer Noire : méthode de collecte des données. FAO Document technique sur les pêches et l'aquaculture 640, FAO Rome, 83 p.
47. CASANOVA, L., CESARI, J., 2010. La carrière romaine de Cavallo et de San Baïnzio. In Cesari J. (dir.), *Corse antique. Guides archéologiques de la France. Aidions du Patrimoine*, Centre des monuments nationaux, Paris : 100-103.
48. CENGİZ, O., TUNCER, S., 2015. Second Record of Atlantic Lizardfish, *Synodus saurus* (Linnaeus, 1758), from the Northern Aegean Coast of Turkey — *Acta Zool. Bulg.*, 67 (3): 447-450.
49. CESARI, F., 2017. Évaluation de la population de *Paracentrotus lividus* (Lamarck, 1816) dans l'archipel des îles Lavezzi et niveaux de prélèvements. » Office de l'environnement de la Corse. Rapport de Master II "Gestion intégrée du littoral et des écosystèmes". Université de Corse Pasquale Paoli, 25 p. + annexes.
50. CHAILLOU S. & LORIOT V., 1994. Evaluation de l'impact du pâturage et de la fréquentation touristique sur la flore et la végétation de l'île Lavezzi (Réserve Naturelle des îles Lavezzi, Corse du Sud). Mém. D.E.S.S. "Espace et Milieux", Univ. Paris 7 - Denis Diderot, 132 p
51. CHEUNG, W.W. L., REYGONDEAU, G., FRÖLICHER T.L., 2016. Large benefits to marine fisheries of meeting the 1.5°C global warming target. *Science*, 354(6319): 1591-1594.
52. CHEUNG, W.W., FRÖLICHER, T.L., LAM, V.W., OYINLOLA, M.A., REYGONDEAU, G., SUMAILA, U.R., TAI, T.C., THE, L C., WABNITZ, CC., 2021. Marine high temperature extremes amplify the impacts of climate change on fish and fisheries. *Science Advances*, 7(40), eabh0895.
53. CHEUNG, W.W.L., JONES, M.C., REYGONDEAU, G., T. FRÖLICHER, L., 2018. Opportunities for climate- risk reduction through effective fisheries management. *Global Change Biology*, 24(11) : 5149-5163.
54. CHEUNG, W.W.L., LA, V.W.Y., SARMIENTO, J.L., KEARNEY, K., WATSO, R., ZELLER D., PAULY, D., 2010. Large-scale redistribution of maximum fisheries catch potential in the global ocean under climate change. *Global Change Biology*, 16 : 24-35. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2486.2009.01995.x>

55. CHEUNG, W.W.L., PALACIOS- ABRANTES, J., FRÖLICHER, T.L., PALOMARES, M.L., CLARK, T., LAM, V. W.Y., OYINLOLA, M.A., PAULY, D., REYGONDEAU, G., SUMAILA, U.R., THE, L. C.L., WABNITZ, C.C.C., 2022. Rebuilding fish biomass for the world's marine ecoregions under climate change. *Global Change Biology*, 28, 6254–6267. <https://doi.org/10.1111/gcb.16368>
56. CHEUNG, W.W.L., WATSON, R., PAULY, D., 2013. Signature of ocean warming in global fisheries catch. *Nature*, 497(7449) : 365-368.
57. CIBECCHINI, F., 2014. Soixante ans de recherches sous-marines. *in* Spécial Bonifacio. Histoire d'une île dans l'île. *Stantari*, 34 : 16-23.
58. CLAUDET, J., OSENBERG, C.W., BENEDETTI-CECCHI, L., DOMENICI, P., GARCIA-CHARTON, J.A., PEREZ-RUZAFA, A., BADALAMENTI, F., BAYLE-SEMPERE, J., BRITO, A., BULLERI, F., CULIOLI, J.M., DIMECH, M., FALCON, J.M., GUALA, I., MILAZZO, M., SANCHEZ-MECA, J., SOMERFIELD, P.J., STOBART, B., VANDEPERRE, F., VALLE, C., PLANES, S., 2008. Marine reserves: size and age do matter. *Ecology Letters*, 11 (5), pp.481-489.
59. CLAUSON, C., 2010. Ecological and fishery responses to the populations management of the brown meagre (*Sciaena umbra*; Linnaeus, 1758) in the Bonifacio Strait Natural Reserve (NW Mediterranean, France). *Mémoire de Master BIODIV, Université de Montpellier 2*, 25 p.
60. CLAVEL, A., 1924. La carrière romaine de San Baïno. *Revue de la corse*, 26 :53-57.
61. COÏC, N., 2001. Dynamique de la végétation de l'île Lavezzi. Analyse cartographique par l'utilisation d'un SIG et proposition de gestion. Université Denis Diderot. Paris 7. DESS "Espace et milieux", 92 p. + annexes.
62. COLLECTIF., 2021. Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels, Coll. Cahiers techniques 88, OFB. <http://ct88.espaces-naturels.fr/>
63. Conservatoire Botanique de Corse, L., 2020. Atlas biogéographique de la flore de Corse. Ed. Albiana, Office de Environnement de la Corse, 607 p.
64. CORNELLA, D., 2013. Impact de la pêche artisanale sur les populations de corb et de mérou brun *Epinephelus marginatus* dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio ». Office de l'Environnement de la Corse, Master 1 IEGB - Promotion 2013 Université de Montpellier II, 30 p. + annexes.
65. CORTI, C., LO CASCIO, P., BIAGGINI, M., GIOVANNOTTI, M., CAPUTO BARUCCHI, V., NEGRE SANTUCCI, N., DELAUGERRE M.J., 2022. The unexpected "persistence" of the endemic *archaeolacerta bedriagae* on three corsican islets. *Naturalista sicil.*, S. IV, XLVI (1), 2022: 101-110.
66. COSTE C., 2015. Les lichens et les champignons lichénicoles de Corse. 1 - L'île Lavezzi, Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse-du-Sud. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse*, 151 : 3-14
67. COSTE C., 2016. Les lichens et les champignons lichénicoles de Corse (2). Les îlots de Fazzio (Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse-du-Sud, 2A) - *Evaxiana* 2, 15-22
68. CRAMER, W., GUIOT, J., FADER, M., GARRABOU J., GATTUSO, J.P., IGLESIAS, A., MANFRED A, L., LIONELLO, P., LLASAT, M.C., PAZ, S., PEÑUELAS, J., SNOUSSI, M., TORETI, A., TSIMPLIS, M.N., XOPLAKI, E., 2018. Climate change and interconnected risks to sustainable development in the Mediterranean. *Nature Clim Change* ; 8 : 972–980.
69. CRAMER, W., GUIOT, J., FADER, M., GARRABOU, J., GATTUSO, J., IGLESIAS, A., LANGE, M.A., LIONELLO, P., LLASAT, M.D., PAZ, S., PEÑUELAS, J., SNOUSSI, M., TORETI, A., TSIMPLIS, M., et XOPLAKI, E. 2018. Climate change and interconnected risks to sustainable development in the Mediterranean. *Nature Climate Change*, 8, 972-980.
70. CRDP., 1982. Bonifacio, Une cité, un territoire. Centre régional de documentation pédagogique, 58 p.

71. CREOCEAN., 2010. Inspection des grottes submergées et semi-submergées sur le littoral corse et propositions de mesures de gestion. DREAL de Corse, Dossier 1-10208E.
72. CUBELLS, J.F., FERRANDINI, M., FERRANDINI, J., ORSINI, J.B., PEREIRA, E., 2012. L'Extrême-Sud, Découvrir le patrimoine naturel. Centre Régional de Documentation Pédagogique, Académie de Corse, 48 p.
73. CUCCHI, J.B., 2015. Suivi des stocks d'oursins comestibles *Paracentrotus lividus* (Lamarck, 1816) sur une des zones pilotes de la RNBB. Università di Corsica, UAC, Master II Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes, 32 p.
74. CULIOLI, J.M., 1992. Plan de gestion de la réserve naturelle des îles Lavezzi. Rapport Association de Gestion des Iles Cerbicale et Lavezzi: 41pp + Ann + Tab.
75. CULIOLI, J.M., 1994. La pêche professionnelle dans la Réserve Naturelle des Iles Lavezzi (Corse). Effort et productions. Trav. Sci. Parc. nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr., 52 : 1-106.
76. CULIOLI, J.M., 1995. Première approche descriptive des peuplements ichthyiques in situ dans le périmètre du Parc Marin International des Bouches de Bonifacio (Corse, Méditerranée Nord occidentale). Rapp. Conv. Office. Envir. Corse - A.G.R.N.I.C.L., 93 p.
77. CULIOLI, J.M., 1996. Labridés, Serranidés, Sparidés : poissons indicateurs de la nature et de la qualité de l'environnement marin. Étude des variations qualitatives et quantitatives d'espèces cibles de la Réserve naturelle des îles Lavezzi (Corse). Mémoire E.P.H.E., Univ. Montpellier II, Fr., 156 p.
78. CULIOLI, J.M., 2002. La pêche professionnelle artisanale dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio : un exemple de gestion soutenable des ressources halieutiques côtières. Actes du Colloque « Les Aires marines protégées en Méditerranée », 09-11 Novembre 2001 –Porticcio (France-Corsica). Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Office de l'Environnement de la Corse. Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées : 101-108.
79. CULIOLI, J.M., 2005. L'effet réserve. Dossier AMP, Particularités. Espaces naturels, 9 : 12.
80. CULIOLI, J.M., 2008. La gestion de la pêche dans les aires marines protégées de la rive Nord du bassin méditerranéen. Actes des ateliers MedPAN - Gestion durable de la pêche et surveillance dans les aires marines protégées des Méditerranée. Atelier MedPAN n° 5 - 18-21 Octobre 2006, Porto-Vecchio, Corse, Fr : 15-25.
81. CULIOLI, J.M., 2021. Les contributions des sciences humaines et sociales aux gestionnaires de réserves naturelles marines et aux décideurs politiques. Le point de vue de l'Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica. Politiques du littoral et sports de nature : Du cadre national aux configurations locales : l'exemple des aires marines protégées, Editions Quae. Aug 26 : 94-99.
82. CULIOLI, J.M., LAUSON, C., SANTONI, M.C., SORBA, V., NEGRE, N., ETIENNE, T., 2013. Le pescatourisme du LESTRYGON II dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio » Rapport final de la convention n°10-003 entre l'office de l'environnement de la corse et le patron pêcheur Thibault ETIENNE. Unité Scientifique RNBB. Département espaces marins et littoraux protégés. OEC -T Etienne 2013. Acquisition et analyse des données, rédaction du rapport, 41p.
83. CULIOLI, J.M., PLASTINA, G., PESCHET, P., UGO, M., DESANTI, O., 2003. Évaluation qualitative et quantitative des espèces cibles de poissons entre 10 et 20 m dans le périmètre du Parc marin international (missions 2001, 2002, 2003). Office de l'Environnement de la Corse-Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, Parco Nazionale Arcipelago la Maddalena, 35 p.
84. CULIOLI, J.M., QUIGNARD, J.P., 1999. Suivi de la démographie et de la territorialité des mâles de mérours bruns *Epinephelus marginatus* (Lowe, 1834) (Pisces, Serranidae) du site du Pellu (Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio). Mar. Life, 9(2) : 3-9.

85. CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2006. Données des critères de gestion de la pêche et du tourisme dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Projet européen AMPAMED. O.E.C, 40 p.
86. CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2017. État synthétique des connaissances sur la gestion de la ressource halieutique dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Office de l'Environnement de la Corse, 16 p.
87. CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2018a. Évolution du peuplement ichtyologique intégrant la pêche. Report Card. Changement climatique et milieu marin en Corse. IUCN. Equipe Ecosystèmes Littoraux (EqEL) | UMR CNRS Sciences Pour l'Environnement, 16 p.
88. CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2018b Aires marines protégées. Report Card. Changement climatique et milieu marin en Corse. IUCN. Equipe Ecosystèmes Littoraux (EqEL) | UMR CNRS Sciences Pour l'Environnement, 5 p.
89. CULIOLI, J.M., VARGIU, G., DESANTI, O., NEGRE, N., NUVOLI, V., PESCHET, P., PIERRAGGI, .-L., DERIU, J.M., CONGIATU, P.-P., CANCEMI, M., CAREDDU, G., ZANELLO, A., 2016. Valutazione effetto riserva dell'Area Marina Protetta dell'Asinara tramite tecniche di visual census. Annualità 2012 -2015. Parco Nazionale dell'Asinara - Office de l'Environnement de la Corse, 41 p.
90. CULIOLI, J.M., VARGIU, G., CONGIATU, P.-P., CANCEMI, M., ZANELLO, A., CAREDDU, G., 2013. Valutazione qualitativa e quantitativa delle popolazioni ittiche monitorate fra 0 e 20 metri di profondità all'interno del perimetro della zona SIC ITB010082 Isola dell'Asinara e ZPS ITB010001 Isola dell'Asinara (missioni 2012 e 2013), 59 p.
91. DALONGEVILLE, A., BOULANGER, E., MARQUES, V., CHARBONNEL, E., HARTMANN, V., SANTONI, M. C., DETER, J., VALENTINI, A., LENFANT, P., BOISSERY, P., DEJEAN, T., VELEZ, L., PICHOT, F., SANCHEZ, L., ARNAL, V., BOCKEL, T., DELARUELLE, G., HOLON, F., MILHAU, T. MOUILLOT, D., 2022. Benchmarking eleven biodiversity indicators based on environmental DNA surveys: More diverse functional traits and evolutionary lineages inside marine reserves. *Journal of Applied Ecology*, 59, 2803-2813. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.14276>
92. DANESHGAR P. JOSE, S., 2009. Role of species identity in plant invasions: expérimental test using *Imperata cylindrica*. *Biol. Invasions* 11 : 1431-1440. (*Imperata cylindrica*, espèce envahissante)
93. DE FALCO, G., FERRARI, S., CANCEMI, G., BAROLI, M., 2000. Relationship between sediment distribution and *Posidonia oceanica* seagrass. *Geo-Marine Letters*, 20 : 50-57.
94. DE FALCO, G., MOLINAROLI, E., BAROLI, M., BELLACICCO, S., 2003. Grain size and compositional trends of sediment from *Posidonia oceanica* meadows to beach shore, Sardinia, Western Mediterranean. *Estuarine, Coastal and Shelf Science* 58(2), 299-309.
95. DE LANFRANCHI, F., WEISS, M.C., 1997. L'aventure humaine préhistorique en Corse. Ed. Albiana, 503 p.
96. DELAUGERRE, M.J., CORTI, C., 2020. Tiny but "strong": the European Leaf-toed gecko, *Euleptes europaea*, a terrestrial vertebrate able to survive on tiny islets. *Israel J. Ecol. Evol.*, 66 (3-4) : 223-230.
97. DELAUGERRE, M.J., SACCHI, R., BIAGGINI, M., LO CASCIO, P., OUNI, R., CORTI, C., 2019. Coping with aliens: how a native gecko manages to persist on Mediterranean islands despite the Black rat? *Acta Herpetologica*, 14 : 89-100.
98. DI FRANCO, A., THIRIET, P., DI CARLO, G., DIMITRIADIS, C., FRANCOUR P., GUTIÉRREZ N.L., DE GRISSAC, A.J., KOUTSOUBAS, D., MILAZZO, M., DEL MAR OTERO, M., PIANTE, C., PLASS-JOHNSON, J., SIANZ-TRAPAGA, S., SANTAROSSA, L., TUDELA, S., GUIDETTI, P., 2016. Five key attributes can increase marine protected areas performance for small-scale fisheries management. *Scientific reports*, 6 : 38135.

99. DI MEGLIO A., 2004, Les Bouches de Bonifacio, Conservatoire du Littoral, Actes Sud/Dexia éditions, 45 pages.
100. DRASSM. (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marine)., 1993. Bilan scientifique 1993. Direction de l'architecture et du patrimoine. Sous-direction de l'archéologie. Ministère de la Culture, 61 p.
101. DRASSM. (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marine)., 1997. Bilan scientifique 1997. Direction de l'architecture et du patrimoine. Sous-direction de l'archéologie. Ministère de la Culture, 82 p.
102. DREAL de Corse., 2013. Atlas des paysages de Corse. DREAL de Corse. <https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/l-atlas-des-paysages-de-la-corse-a926.html>
103. DUBOST, M., C. LOUSSOUARN, C., 1995. Etude sur l'organisation et les formes juridiques en vue de la création d'un parc international marin dans les bouches de Bonifacio. Rapport Icalpe , 161p. + annexe.
104. DUBRAY M.S., 1982. Cartographie phyto-écologique des îles des réserves naturelles Cerbicale et Lavezzi. Carte des faciès de végétation : archipel des Lavezzi, archipel des Cerbicale, notice explicative de la carte des micro-faciès de végétation au 1/3 000. Parc naturel régional de Corse, Ajaccio.
105. DUDLEY, N. STOLTON, S., (eds), 2008. Defining protected areas: an international conference in Almeria, Spain. Gland, Switzerland, IUCN, 220 p.
106. DURIEUX, E.D.H., BOUET, M., BOUSQUET, C., PATRISSI, M., LANFRANCHI, J-B., SUSINI, S., CESARI, F., MASSEY, J-L., AIELLO, A., CULIOLI, J.M., LEJEUNE, P., DIJOUX, J., DUCHAUD, C., SANTONI, M.C., 2020. Rapport scientifique final - projet Données halieutiques CORSES (DACOR) 2017 – 2019 - FEAMP mesure 28 partenariat scientifiques – pêcheurs, 197 p. + annexes.
107. EHLINGER, L., 2001. Rendements des filets trémails dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse) : évolution et optimisation. Mémoire de DESS "Écosystèmes Méditerranéens Littoraux", Université de Corse. 50 p. + annexes.
108. EUROPARC., 2019. Sustaining ecotourism in Mediterranean Protected Areas, 24 p.
109. FAO, 2022. The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2022. General Fisheries Commission for the Mediterranean, Rome, 149 p.
110. FAO, Duke University WorldFish., 2023. Illuminating Hidden Harvests – The contributions of small-scale fisheries to sustainable development. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc4576en>
111. FARMERY, AK, ALLISON, EH, ANDREW, NL, TROELL, M., VOYER, M, CAMPBELL, B., STEENBERGEN D., 2021. Blind spots in visions of a “blue economy” could undermine the ocean's contribution to eliminating hunger and malnutrition. One Earth, 4(1) : 28-38.
112. FARRUGIO, H, OLIVER, P, BIAGI, F, 1993. An overview of the history, knowledge, recent and future research trends in Mediterranean fisheries. Scientia marina, 57 : 105-119
113. FERRACCI, F., 2011. Présentation et analyse d'une gestion de la ressource halieutique au sein d'une aire marine protégée. Exemple de la Réserve naturelle des Bouches de bonifacio. 1-89. Mémoire Master Ingénierie et Management de l'Environnement et du Développement durable, Université de Sherbrooke, Canada. Rapport de stage, 89 p.
114. FERRANDINI, M, OTTAVIANI-SPELLA, MM, CIANCALEONI, L, FERRANDINI, J, PEREIRA, E, KHOUMERI, B., 2010. Les chemins de pierres et d'eau. CRDP de Corse, 123 p.
115. FONTAINE, Q., FULLGRABE, L., CNUUDE, S., DOUTRELOUX, N., CHABRIER, N., WOEHREL, A., BORROSSI, L., MELLET, N., LANFRANCHI, J.B., SANTONI, M.C., CULIOLI, J.M., MARENGO, M., 2022. Suivi de la fréquentation nautique des zones de mouillage propre de l'archipel des Lavezzi, île de Lavezzi. Contrat STARESO/RNBB. E08-22, 150 p.

116. FONTAINE, Q., MARENGO, M., LEDUC, M., LEJEUNE, P., 2019. Étude relative à la plaisance et aux mouillages en Corse : Rapport final – Année 2018/2019. Contrat OEC /STARESO, 190 p.
117. FOSSE, J., LE TELLIER, J., 2017. Sustainable Tourism in the Mediterranean: State of Play and Strategic Directions. Plan Bleu. Valbonne. <https://planbleu.org/en/publications/>
118. FUSTIER B. et P. OBERTI, 1995. Evaluation subjective multicritère et prise de décision. BUSEFAL - Revue de Recherche Opérationnelle, Université Paul Sabatier, n°64, Automne, 28-36.
119. GACIA, E., DUARTE, C., 2001. Sediment retention by a Mediterranean *Posidonia oceanica* meadow: the balance between deposition and resuspension. *Estuarine, Coastal and Shelf Science* 52, 505-514.
120. GAMISANS J. et G. PARADIS, 1992. Flore et végétation de l'île Lavezzi. *Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse* 37 : 1-68.
121. GARCÍA-MONTEIRO, S., SOBRINO, J.A., JULIEN, Y., SÒRIA, G., SKOKOVIC D., 2022. Surface Temperature trends in the Mediterranean Sea from MODIS data during years 2003–2019, *Regional Studies in Marine Science*, Volume 49. 102086, ISSN 2352-4855.
122. GARRIDO, M., 2007. Étude de l'impact de l'activité de la pêche artisanale et de l'effet de gestion sur les populations d'*Epinephelus marginatus* (Lowe 1834) dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Mémoire de Master "Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes", Université de Corse. Rapport de stage, 25 p.+ annexes
123. GATTACCECCA, J., DEINO, A., RIZZO, R., JONES, D.S., HENRY, B., BEAUDOIN, B., VADEBOIN F., 2007. Miocene rotation of Sardinia: new paleomagnetic and geochronological constraints and geodynamic implications. *Earth and Planetary Science Letters*, 258 : 359-377.
124. GAVINI, A., 2012. Suivi des captures par unité d'effort et des rendements de la pêche récréative sur la R.N.B.B. pour les périodes estivales. Office de l'Environnement de la Corse, Rapport de stage Master II Gestion Intégrée du Littoral, Université de Corse Pasquale Paoli, 26 p. + annexes.
125. GAZALE, V., PLASTINA, G., 2005. Asinara e La Maddalena : riflessioni per un turismo responsabile. Cagliari : CUEC, 140 p.
126. GERIGNY, O., 2010. Hydrologie et hydrodynamisme dans les bouches de Bonifacio : mesures in-situ, modélisation, influence sur la biomasse. Thèse de doctorat. Università di Corsica-Pasquale Paoli Ecole Doctorale Environnement et Société UMR CNRS 6134 (SPE), 440 p.
127. GIEC., 2018. Résumé à l'intention des décideurs, Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Publié sous la direction de V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield]. Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse, 32 p.
128. GLAMUZINA, B., ČUKTERAS, M., DULCIC, J., 2012. Present changes and predictions for fishery and mariculture in the eastern Adriatic (Croatia) in the light of climate change. *ANNALES • Ser. hist. nat. • 22 • 2012 • 2*

129. GNONE, G., BELLINGERI, M., AIROLDI, S., GONZALVO, J., DAVID, L., DI-MÉGLIO, N., CAÑADAS, A.M., AKKAYA, A., AWBERY, T., MUSSI, B., CAMPANA, I., AZZOLIN, M., DEDE, A., TONAY, A.M., MONACO, C., PELLEGRINO, G., TEPsICH, P., MOULINS, A., ARCANGELI, A., LABACH, H., SCHEININ, A.P., MEVORACH, Y., CARLUCCI, R., SANTACESARIA, F.C., CHICOTE, C.A., GAZO, M., TINTORE, B., ALESSI, J., MANDICH, A., BITTAU, L., DIAZ LOPEZ, B., AZZINARI, C., LA MANNA, G., PACE, D.S., DECANDIA, D., CASTELLI, A., NUTI, S., SANTONI, M.-C., VERGA, A., TOMASI, N., GIACOMA, C., COSTANTINO, M., FALABRINO, M., AZZELLINO, A., 2023. Cetaceans in the Mediterranean Sea: Encounter Rate, Dominant Species, and Diversity Hotspots', *Diversity*, 15(3), 321, available: <http://dx.doi.org/10.3390/d15030321>.
130. GOBERT, S, GARRIDO, M., LEJEUNE, P., 2018. L'écosystème planctonique côtier. Report Card. Changement climatique et milieu marin en Corse. IUCN. Equipe Ecosystèmes Littoraux (EqEL) | UMR CNRS Sciences Pour l'Environnement, 7 p.
131. GOÑI, R., QUETGLAS, A., RENONES, O., 2006. Spillover of spiny lobsters *Palinurus elephas* from a marine reserve to an adjoining fishery. *Marine Ecology Progress Series* 308: 207–219.
132. GREFFE X., 1999. Gestion publique. Dalloz. 482 p.
133. GRIFFITHS, C.A., LANGMEAD, O.A., READMAN, J.A.J. AND TILLIN, H.M., 2017. Anchoring and Mooring Impacts in English and Welsh Marine Protected Areas: Reviewing sensitivity, activity, risk and management. A Report to Defra Impacts Evidence Group. 525 p
134. GRORUD-COLVERT, K., SULLIVAN-STACK, J., ROBERTS, C., CONSTANT, V., HORTA E COSTA, B., PIKE, E.P., KINGSTON, N., LAFFOLEY, D., SALA, E., CLAUDET, J. AND FRIEDLANDER, A.M., 2021. The MPA Guide: A framework to achieve global goals for the ocean. *Science*, 373(6560). DOI:10.1126/science.abf0861
135. GUIDETTI, P., BUSSOTTI, S., PIZZOLANTE, F., CICCOLELLA, A., 2010. Assessing the potential of an artisanal fishing co-management in the Marine Protected Area of Torre Guaceto (southern Adriatic Sea, SE Italy). *Fish Res* 101 (3):180-187.
136. HARDIN G. 1968. The Tragedy of the Commons. *Science*, New Series, Vol. 162, No. 3859 (Dec. 13, 1968), pp. 1243-1248. <https://www.jstor.org/stable/1724745>
137. HARME LIN J., BACHET F., 1993. Ichtyofaune des fonds rocheux de Carry-le-Rouet : impact de la protection. Rapport du P.R.M.C.B. et du Conseil Régional PACA, 32 p.
138. HUGONNOT V. et V. SIMONT, 2017. Bryoflore de l'île Lavezzi (archipel des Lavezzi). Enseignement d'une comparaison avec l'île Mezzo Mare, de l'archipel des Sanguinaires. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse* 758-759, 177-184.
139. IFM Institut Français de la Mer., 2019. La réglementation de la navigation maritime dans les Bouches de Bonifacio. Note d'information, 9 p.
140. INSEE '(Caruso D et M.P. Nicolai), 2022. Une saison touristique 2022 à la hauteur de la belle saison de 2019, n° 44 :: 4p.
141. INSEE., 2015. Cinq îles en méditerranée, Baléares, Corse, Sardegna, Sicile et Crète. Dossier n° 3 octobre 2015, 27 p.
142. INSEE., 2018. Radiographie de la fréquentation touristique. Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017. INSEE Dossier n°10, 27p.
143. INSEE., 2021. Insee Analyses Corse, n° 35, Décembre 2021 : 4p.
144. JACQUET, J., PAULY, D., 2008. Priorités de financement : grands obstacles à la pêche artisanale. *Biologie de la conservation*, 22(4) : 832 – 835.
145. JEHASSE J., J.P., BOUCHER J.P., 1960. Bas-reliefs romains des îles Cavallo. In: Les fouilles d'Aleria. *Études corses*, 80° année, N.S., 26 : 36.

146. JEHASSE O., JEHASSE J., 2019. « Bonifacio – Île de Cavallo » [notice archéologique], ADLFI. Archéologie de la France - Informations [En ligne], Corse, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 07 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30100>
147. Jehasse, O., 1986.- Corsica Classica. La Marge Edition. 186 p.
148. JENNINGS S., 2001. Patterns and prediction of population recovery in marine reserves. *Reviews in Fish Biology and Fisheries* 10 :209-231.
149. JEUDY DE GRISSAC A., BOUDOURESQUE C.F., 1985. Rôles des herbiers de phanérogames marines dans les mouvements des sédiments côtiers : les herbiers à *Posidonia oceanica*. In "Les aménagements côtiers et la gestion du littoral", Coll. pluridisciplinaire franco-japonais océanographie, H.J. Ceccaldi & G. Champalbert Eds., 1 : 143-151.
150. JONCHERAY J.-P., 1989. Naufrages en Corse. Fascicule 11 du livre des épaves. *Cahiers d'Archéologie Subaquatique* : 625-685.
151. JOUVE J., 2021. Les neuf terrains d'enquête et leur portfolio : au-delà de l'espace maritime en commun, une diversité géographique, économique, sociale et politique. *Politiques du littoral et sports de nature : Du cadre national aux configurations locales : l'exemple des aires marines protégées*, Éditions Quae. Aug : 57-85.
152. KARASZ, A., 2022. L'effet des Zones de Protection Forte sur la petite pêche côtière, l'exemple de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Office de l'Environnement de la Corse. Rapport de Stage. Le CNAM- INTECHMER Promotion 2020-2023 Andrea Marshall, 22 p + annexes.
153. LA RIVIERE, M., MICHEZ, M., AISH, A., BELLAN-SANTINI, D., BELLAN, G., CHEVALDONNE, P., DAUVIN, J.-C., DERRIEN-COURTEL, S., GRALL, J., GUERIN, L., JANSON, A.-L., LABRUNE, C., SARTORETTO, S., THIBAUT, T., THIEBAUT, E. VERLAQUE, M., 2016. Evaluation de la sensibilité des habitats benthiques de Méditerranée aux pressions physiques. Rapport SPN 2015-70, MNHN Paris, 101p.
154. LAFFOLEY, D.J., BAXTER, C., PERGENT-MARTINI, G., PERGENT, M., OTERO, M., SIMARD F., 2018. Changement climatique et milieu marin en Corse, Report Card 2018. IUCN, Gland, Suisse, 16p.
155. LANFRANCHI, J.B., 2014. Evolution de la situation halieutique d'une pêcherie artisanale méditerranéenne : d'un contexte local à une plus large échelle. Università di Corsica, OEC EMLP. Master 2 Sciences de l'Eau et de l'Environnement, 54 p.
156. LAUBIER, L., 2003. Changement et vulnérabilité des peuplements marins côtiers. *C.R.Geoscience* 335 : 561–568.
157. LE MANACH, F., DURA, D., PERE, A., RIUTOR, J.J., LEJEUNE, P., SANTONI, M.C., CULIOLI, J.M., PAULY, D., 2011. « Preliminary estimates of total fisheries catch in Corsica, France » (1050-2008). p. 3-14 In: S. Harper and D. Zeller (eds.) *Fisheries catch reconstruction: Islands, Part II*. Fisheries Centre Research Reports 19(4), 497 p.
158. LEANDRI C. LEANDRI F., 2022. Archéologie de la Corse, vingt années de recherche. Errance (Editions), 278 p.
159. LESTER, S.E., HALPERN, B.S., GRORUD-COLVERT, K., LUBCHENCO, J., RUTTENBERG, B.I., GAINES, S.D., AIRAMÉ, S., WARNER, R.R., 2009. Biological effects within no-take marine reserves: a global synthesis. *Marine Ecology Progress Series*, 384 : 33-46.
160. LIOU, B., DOMERGUE, C., 1990. Le commerce de la Bétique au i^{er} siècle de notre ère. L'épave Sud-Lavezzi 2 (Bonifacio, Corse du Sud). *Archaeonautica* 10 : 11-123.

161. LLORET, J., COWX, I.G., CABRAL, H., CASTRO, M., FONT, T., GONÇALVES, J.M.S., GORDOA, A., HOEFNAGEL, E., MATIC-SKOKO, S., MIKKELSEN, E., MORALES-NIN, B., MOUTOPOULOS, D.K., MUÑOZ, M., DOS SANTOS, M.N., PINTASSILGO, P., PITA, C., STERGIOU, K.I., ÜNAL, V., VEIGA, P., ERZINI, K., 2018. La pêche côtière à petite échelle dans les mers européennes n'est plus ce qu'elle était : des changements écologiques, sociaux et économiques. *Politique maritime*, 98 (avril 2016), 176-186.
162. LUCIANI, C., 2012. Étude de la dynamique de la végétation de l'île Lavezzi. Univ. Corse, Master Gestion intégrée du Littoral et des Écosystèmes, 26 p.+ carte.
163. MACIOCCO G. (dir.), 1997. Les lieux de l'eau et de la terre. Rapport de synthèse de l'étude de définition du Parc international de l'archipel de la Maddalena et des Bouches de Bonifacio. Dipartimento di Botanica ed Ecologia Vegetale, Università di Sassari, Sassari, 354 p.
164. MACIOCCO, G (dir.), 1997. Les lieux de l'eau et de la terre. Rapport de synthèse de l'étude de définition du Parc international de l'archipel de la Maddalena et des Bouches de Bonifacio. Dipartimento di Botanica ed Ecologia Vegetale, Università di Sassari, Sassari, 354 p.
165. MAHÉ, K. IGLÉSIAS, S.P., 2014. Black scorpionfish *Scorpaena porcus* (scorpaenidae): A first record in the eastern English Channel. *Marine Biodiversity records*. Marine Biological Association of the United Kingdom. Vol 7, 3 p.
166. MALACARNE, A, 2006. Étude des interactions entre le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) et la pêche artisanale corse dans le cadre du programme Life Linda. Mémoire de Master Pro "Environnements Méditerranéens et Développement Durable", Université de Perpignan, 32 p.+ annexes
167. MANABE, S., STOUFFER, R.J., 1988. Deux équilibres stables d'un modèle couplé océan-atmosphère. *J. Clim.*, 1 (9) : 841-866.
168. MARCUS, J.H., POSTH, C., RINGBAUER, H., LAI, L., SKEATES, R., SIDORE, C., BECKETT, J., FURTWÄNGLER, A., OLIVIERI, A., CHIANG, C. W.K., AL-ASADI, H., DEY, K., JOSEPH, T.A., LIU, C.C., DER SARKISSIAN, C., RADZEVICIUTE, R., MICHEL, M., GRADOLI, M.G., MARONGIU, P., RUBINO, S., ... NOVEMBRE, J., 2020. Genetic history from the Middle Neolithic to present on the Mediterranean island of Sardinia. *Nature communications*, 11(1), 939. <https://doi.org/10.1038/s41467-020-14523-6>
169. MARENGO, M., CULIOLI, J. M., SANTONI, M. C., MARCHAND, B., & DURIEUX, E. D. H. 2015. Comparative analysis of artisanal and recreational fisheries for *Dentex dentex* in a Marine Protected Area. *Fisheries Management and Ecology*, 22(3), 249-260.
170. MEDAIL, F., GUITER, F., POHER, Y., PONEL, P., 2017. Histoire de l'environnement et des usages anthropiques sur l'île de Cavallo (archipel des Lavezzi, Corse). *in Ecologia mediterranea*, 43 (2) Le patrimoine naturel de l'île de Cavallo (archipel des Lavezzi, Corse) : écologie, biogéographie et conservation : 5-22.
171. MEDAIL, F., MORI, C., PARADIS, G., PETIT Y., PIAZZA C., 2020. Flore et végétation vasculaires des îlots satellites de l'île Lavezzi (Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse). Tableaux. Compléments à la parution au JB 88. *J. Bot. Soc. Bot. France* 89 : 95-112.
172. MEDAIL, F., MORI, C., PARADIS, G., PETIT, Y., PIAZZA, C., 2019. Flore et végétation vasculaires des îlots satellites de l'île Lavezzi (Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse). *Le Journal de botanique*, 88 :119-182.
173. MERIMEE, P., 1840. Notes d'un voyage en Corse. Fournier Jeune, Paris, 256 p.
174. MINICONI, R., 1985. Enquête sur la fréquentation touristique des îles Cerbicale et Lavezzi en sorties organisées. *AGRNICL, Bonifacio* : 2 p.
175. MINICONI, R., 1989. Les poissons et la pêche en Corse. Thèse d'Université, Univ. AixMarseille II: 504 p.
176. MINICONI, R., 1994. Les poissons et la pêche en Méditerranée: la Corse. Ed.APIazzola La Marge, 505 p.

177. MINICONI, R., 2011a - La toponymie littorale et nautique dans le secteur du Parc marin international des Bouches de Bonifacio. Office de l'environnement de la Corse et Ed. A Barcella, 159 p.
178. MINICONI, R., 2011b. Complément d'inventaire des poissons des eaux de Corse (1994-2011) Biologie-Pêche Localisation. Ed. A.Barcella, 50 p.
179. MOLINIER R., PICARD J., 1952. Recherches sur les herbiers de Phanérogames marines du littoral méditerranéen français. Annales Institut océanographique Paris, 27 (3) : 157-234.
180. MONNIER, B., 2020. Quantification et dynamique spatio-temporelle des puits de carbone associés aux herbiers à *Posidonia oceanica*. Ecologie, Environnement. Université Pascal Paoli, 2020. Français. (NNT : 2020CORT0016). (tel-03545082)
181. MOUILLOT, D, CULIOLI, J.M., PELLETIER, D., TOMASINI J.A., 2008. Do we protect biological originality in protected areas? A new index and an application to the Bonifacio Strait Natural Reserve. Biological Conservation, 141 (6): 1569-1580.
182. MOUILLOT, D. CULIOLI, J.M., 2002. The sample size necessary to assess changes in fish biomass - A reply. Marine Ecology: PSZN. 23(1) : 11-18.
183. MOUILLOT, D., CULIOLI, J.M., DO CHI, T., 2002. Indicator Species analysis: an alternative to classical tests to identify non-random distribution of species with the context of marine protected areas (MPAs). Environmental Conservation, 29 : 385-390.
184. MOUILLOT, D., CULIOLI, J.M., LEPRÊTRE, A., TOMASINI, J.A., 1999. Dispersion statistics and sample size estimates for three fish species (*Symphodus ocellatus*, *Serranus scriba* and *Diplodus annularis*) in the Lavezzi Islands Marine Reserve (South Corsica, Mediterranean Sea). Marine Ecology: PSZN. 20(1): 19-34.
185. MOUILLOT, D., CULIOLI, J.M., WILSON, J.B., FRODELLO, J.P., MOUILLOT, D., et B. MARCHAND, 2001. Number, length, area or biomass: can there be intermediates? Ecoscience, 8(2): 264-267.
186. MOUILLOT, D., TOMASINI, J.A., CULIOLI, J.M., DO CHI, T., 2007. Développement durable de la pêche artisanale sur le site de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud). Rapport, Programme MEDD LITEAU 2 : Gestion intégrée des zones côtières, 44 p.
187. MUSARD, O., 2003. Les pratiques subaquatiques au sein des aires marines protégées de Méditerranée française : entre paysages sous-marins, représentations et impacts : Contribution au développement d'une géographie relative aux territoires sous-marins, thèse de géographie, Université de Provence, ANRT, 448 p.
188. NARDINI, M., 2010. Suivi des rendements et de la production de la pêche artisanale au sein de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. 1-59 + annexes. Mémoire de Master 2 "Fonctionnement des Écosystèmes et Anthropisation", ENSAT, Université de Toulouse. 59 p. + annexes
189. NATURECONSERVANCY COUNCIL., 1988. Site management plan for nature conservation. A working guide, 40 p.
190. OBERTI P. 1995. Evaluation et décision : de la théorie des choix de consommation à l'intégration de critères multiples et qualitatifs. Thèse de Doctorat, Université de Corse Pasquale PAOLI.
191. Oberti P., 2019. Le prototype logiciel PERTUSATU : présentation et illustrations à la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Séminaire « Présentation du prototype logiciel PERTUSATU » - Projet stratégique GIREPAM-INTERREG Marittimo 2014-2020, Université de Corse, Corte, 26 septembre.
192. OBERTI P., 2022. Sustainable development goals and multicriteria evaluation: From sustainability to compensatory logic. 93rg meeting of the EURO Working Group on Multiple Criteria Decision Aiding, University of Belgrade – Faculty of Economics, April 7-9.

193. OBERTI P., 2023a. Politiques publiques. Université de Corse Pasquale PAOLI. Cours en Licence 2 Economie Gestion.
194. OBERTI P., 2023b. Multicriteria evaluation. University of Corsica Pasquale PAOLI. Cours en Master 2 Economie Appliquée.
195. OBERTI, P., POLI A.-M., CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., 2011. Valeur patrimoniale, usages et gestion publique : une évaluation d'objectifs opérationnels durables appliquée à la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. *In* Fazi A., Furt J.M. (Ed), *Vivre du patrimoine : un nouveau modèle de développement ?* L'Harmattan : 505-522.
196. OBERTI, P., POLI. M., 2010. Les rôles de l'évaluation participative : une illustration à partir des Bouches de Bonifacio. *In* la Corse et le développement durable, sous la direction de M.A. Maupertuis. Ed. Albiana : 269-278.
197. OCDE. Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 1993. CORPS CENTRAL D'INDICATEURS DE L'OCDE POUR LES EXAMENS DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALE.
198. OEC. Office de l'environnement de la Corse., 2007. Plan de gestion de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio, 2007-2011. Office de l'environnement de la Corse, département Espaces Naturels et protégés, 165 p. + annexes
199. OEC. Office de l'environnement de la Corse., 2020. Contexte géologique de l'extrême sud de la Corse. Note pédagogique, 26 p.
200. ORBEN, R.A., FLEISHERMAN, A.B., BORKER, A.L., BRIGELAND, W., GLADICS, A.J., PORQUEZ, J., SANZENBACHER, P., STEPHENSEN, S.W., SWIFT, R., MCKOWN, M.W. SURYAN, R.M., 2019. Comparing imaging, acoustics and radar to monitor Leach's storm-petrel colonies. *PeerJ* 7:e6721
201. ORSINI, J.-B., CAPDEVILA, R., FERRANDINI, M., FERRANDINI, J., 2016. La notice explicative de la carte géologique Sotta-Bonifacio-Santa Teresa di Gallura (1127) – Données nouvelles sur des éléments géologiques remarquables de la Corse du Sud. *Géologie de la France*, 1 :27-30.
202. ORSINI, J.B., CAPDEVILA, R., FERRANDINI, M., FERRANDINI, J., LOÏE, M.D., GUENNOC, P., PLUQUET, F., THINON, I., SANTIAGO, M., OGGIANO, G., CHERCHI, G., ORRU, P., PULIGA, G., PINTUS, M., ULZEGA, A., GAMISANS, J., TRAMONI, P., ANDRE, J.P., GALLONI, F., MÜNCH, P., SAINT-MARTIN, S., ALAMY Z. REYNAUD, J.Y. TESSIER, B., 2011a. Notice explicative de la feuille Sotta – Bonifacio – Santa Teresa di Gallura à 1/50 000. BRGM Editions, Service géologique national. 366 p.
203. ORSINI, JB, FERRANDINI, J., FERRANDINI, M., LOÏE, M.D., GUENNOC, P., PLUQUET F., OGGIANO G., CHERCHI, G., AVERSANO, A., GATTACCECA, J., THINON, I., ORRÙ, P., PULIGA, G., PINTUS, M., ULZEGA, A., 2011b.–Carte géol. France (1/50000), feuille Sotta– Bonifacio–Santa Teresa di Gallura (1127). Orléans:BRGM. Notice explicative par Orsini J.B., Capdevila R., Ferrandini M., Ferrandini J., Loïe M.-D., Guennoc P., Pluquet F., Thinon I., Santiago M., Oggiano G., Cherchi G., Orrù P., Puliga G., Pintus M., Ulzega A., Gamisans J., Tramonì P., André J.-P., Galloni F., Münch P., Saint-Martin S., Alamy Z., Reynaud J.-Y., Tessier B., 360 p.
204. ORSONI, V., 2000. Mise en évidence de la relation entre les variables environnementales et les espèces prélevées par la pêche artisanale dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud). Mémoire de DESS "Écosystèmes Méditerranéens Littoraux", Université de Corse, 49 p. + annexes.
205. OZAYO S., 2021a. Plan de gestion de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio : assistance rédactionnelle et informatique PERTUSATU. Rapport de stage Master 2 Économie appliquée. Université de Corse IAE - Ecole de management et d'économie : 18 p
206. OZAYO, S., 2021b. Action publique et évaluation : l'effectivité du premier plan de gestion de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Mémoire de Master 2 Économie appliquée. Université de Corse IAE - Ecole de management et d'économie, 46 p.

207. PARADIS G et C. LORENZONI, 1995. Végétation et flore des îles Ratino et Porraccia (Réserve des Lavezzi, Corse du Sud). Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse 51 : 1-69.
208. PARADIS G. et C. LORENZONI, 1996. Impact des oiseaux marins nicheurs sur la dynamique de la végétation de quelques îlots satellites de la Corse (France). Colloq. Phytosoc. XXIV, Fitodinamica: i differenti aspetti della dinamica vegetale, Camerino 1995 : 395-431. (Cartographie)
209. PARADIS G. et C. PIAZZA, 2011. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 13e note : îlots de la Tonnara. Monde Pl. 506 : 11-24. (Cartographie)
210. PARADIS G. et C. PIAZZA., 2016. Flore et végétation des îlots du Toro (Corse, 2A), îlots présentant *Silene velutina*, une endémique cyrno-sarde rare et protégée. Bull. Soc. bot. Centre-Ouest, N.S., 46 : 225-238.
211. PARADIS G. et M.L. POZZO DI BORGO, 2015. Phytosociologie et symphytosociologie de l'île Lavezzi (Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse). Contribution à l'étude de la dynamique de la végétation depuis la suppression du pacage. Evaxiana 1 : 113-230.
212. PARADIS G., 2001. Mise en place d'un suivi de populations de 13 espèces végétales rares, dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio et sur le littoral du Parc marin international. Convention Office de l'environnement de la Corse – ASTERE. Rapport de 130 p.
213. PARADIS G., 2005. Synécologie en Corse de la paléoendémique protégée *Nananthea perpusilla* (Compositae). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 36 : 109-130.
214. PARADIS G., 2013. Phytosociologie des groupements à *Helicodiceros muscivorus* (L. f.) Engl. sur les îles Lavezzi et Mezzu Mare (Corse). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 44 : 43-66.
215. PARADIS G., LORENZONI C. et C. PIAZZA, 1994. Flore et végétation de l'île Piana (Réserve des Lavezzi, Corse du Sud). Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse, Fr., 50 : 1-87.
216. PARADIS G., MEDAIL F. Y. PETIT, 2020. Flore et végétation vasculaires des îles Porraccia Nord et Sperduto (Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, Corse du Sud). Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse 772-773, Hommage à Jean-Claude Cuenca, Michel Durand-Delga, Jacques Gamisans et Georges Viale : 97-124.
217. PARADIS G., MEDAIL F., PETIT Y., PIAZZA C., CULIOLI J.-M. et L. HUGOT L., 2017. Flore et végétation vasculaires des îlots calcaires de la Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio (Corse du Sud). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 48 : 441-479.
218. PARADIS G., PANAIOTIS C., PIAZZA C. & et M.L. POZZO DI BORGO, 2013. Contributions à la connaissance des communautés aérohalines, principalement des Crithmo-Limonietea, du littoral rocheux de la Corse. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 44 : 515-576. (association à *Limonium lambinonii*)
219. PARADIS G., PIAZZA C et M.L. POZZO DI BORGO., 2006. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 12e note : île Pietricaggiosa (archipel des îles Cerbicale). Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 37 : 223-254. (Cartographie)
220. PARADIS G., PIAZZA C. et J.M. CULIOLI, 2004. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 11e note : îlots de Maestro Maria (archipel des Cerbicale). Monde Pl. 483 : 19-27. (Cartographie)
221. PARADIS G., PIAZZA C. et M.L. POZZO DI BORGO, 2002. Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 8e note : îlots de Fautea et de Farina. Monde Pl. 474 : 1-12. (Cartographie)
222. PARADIS G., POZZO DI BORGO M.L. et S. RAVETTO, 2001. Évolutions des effectifs de *Silene velutina* en Corse. Menaces sur ses populations micro-insulaires sous l'effet des goélands nicheurs. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 32 : 13-52.
223. PARADIS, G., PIAZZA, C. MORI, C., 2021. Les îles et îlots satellites de la Corse : état des connaissances en 2021 et enjeux de conservation. Evaxiana : 69-92.

224. PARMESAN, C., YOHE, G. 2003. A globally coherent fingerprint of climate change impacts across natural systems. *Nature* 421, 37–42. <https://doi.org/10.1038/nature01286>.
225. PASQUALINI V., 1997. Caractérisation des peuplements et types de fonds le long du littoral corse (Méditerranée, France). Thèse Université de Corse, 1-172.
226. PASTOR, F., VALIENTE, J.A. PALAU, J.L., 2018. Sea Surface Temperature in the Mediterranean: Trends and Spatial Patterns (1982–2016). *Pure Appl. Geophys.* 175: 4017-4029. <https://doi.org/10.1007/s00024-017-1739-z>
227. PATUCCA, A. et M.C. SANTONI, 2018. Suivi scientifique de la pêche maritime de loisir sur la Riserva naturali di i Bucchi di Bunifaziu (RNBB). Analyse des données déclaratives 2018. Note information UAC. 4p.
228. PAULY, D., 2006. Babette's Feast in Lima. *Sea Around Us Project Newsletter* November/ December, 38: 1–2.
229. PAULY, D., CHRISTENSEN, V., 1993. Stratified models of large marine ecosystems: a general approach, and an application to the chapter 9 · 109 South China Sea: 148–174. *in* K. Sherman, L. M. Alexander, and B. D. Gold (eds.), *Stress, Mitigation and Sustainability of Large Marine Ecosystems*. American Association for the Advancement of Science, Washington, DC.
230. PAULY, D., ZELLE D., 2016. Toward a comprehensive estimate of global marine fisheries catches: 171–181. *in* D. Pauly and D. Zeller (eds.), *Global Atlas of Marine Fisheries: A Critical Appraisal of Catches and Ecosystem Impacts*. Island Press, Washington, DC.
231. PAULY, D., ZELLER D., PALOMARES MLD (Ed.), 2020. *Sea Around Us Concepts, Design and Data* (seararoundus.org)
232. PECHE-QUILICHINI, K., BERTOCCO, G., 2010. Bonifacio et l'extrême-sud de la Corse (2000 av. J.-C.- 500 apr. J.-C.) : un littoral marginal ouvert vers l'extérieur. *in* Delestre X. Marchesi H. (Dir.), *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherches*. Actes du colloque d'Arles, 28-30 octobre 2009, Errance, Paris : 131-136.
233. PELAPRAT, C., 2000. Le cantonnement de pêche, un véritable outil de gestion ? Exemple du cantonnement de pêche de Calvi (Corse, Méditerranée nord-occidentale) (Doctoral dissertation, Thèse, Université de Corse, Corte). 266 p.
234. PERGENT, G., 2007. Protocole pour la mise en place d'une surveillance des herbiers de Posidonies. Programme « MedPosidonia » / CAR/ASP - Fondation d'entreprise TOTAL pour la Biodiversité et la Mer ; Mémoire d'Accord N°21/2007/RAC/SPA/ MedPosidonia Nautilus-Okianos: 21 p.
235. PERGENT, G., PERGENT-MARTINI C., BOUDOURESQUE C.F., 1995. Utilisation de l'herbier à *Posidonia oceanica* comme indicateur biologique de la qualité du milieu littoral en Méditerranée : état des connaissances. *Mésogée*, 54 : 3-27.
236. PERGENT, G., PERGENT-MARTINI, C., BEIN, A., DEDEKEN, M., OBERTI, P., ORSINI, A., SANTUCCI, J.F., SHORT, F. 2015. Dynamic of *Posidonia oceanica* seagrass meadows in the northwestern Mediterranean: Could climate change be to blame?. *Comptes rendus biologies*, 338(7), 484–493. <https://doi.org/10.1016/j.crvi.2015.04.011>
237. PERGENT-MARTINI, C. PERGENT, G., 2010. Proposition de lignes directrices pour la standardisation des méthodes de cartographie et de surveillance des Magnoliophytes marines en méditerranée. PNUE-PAM-CAR/ASP, Contrat N°72/2009, Tunis : 66 p.

238. PERGENT-MARTINI, C., ACUNTO, S., ANDRE, S., BARRALON, E., CALVO, S., CASTEJON-SILVO, I., CULIOLI, J.M., LEHMANN, L., MOLENAAR, H., MONNIER, B., OBERTI, P., PEY, A., PIAZZI, L., SANTONI, M.C., TERRADOS, J., TOMASELLO, A., PERGENT, G., 2022. *Posidonia oceanica* restoration, a relevant strategy after boat anchoring degradation? In: UNEP/MAP-SPA/RAC, 2022. Proceedings of the 7th Mediterranean Symposium on Marine Vegetation (Genoa, Italy, 19th-20th September 2022). Langar H., Ouerghi A., edits, SPA/RAC Publi., Tunis : 78-83.
239. PERGENT-MARTINI, C., BARRALON, E., LEHMANN, L., MONNIER, B., PERGENT, G., 2020a. Évaluation de la sensibilité des habitats marins à la pression d'ancrage – Approche méthodologique et application au golfe de Sant'Amanza. Programme INTERREG-MARITTIMO GIREPAM, Université de Corse Pascal Paoli – Equipe Ecosystèmes Littoraux, Corte : 1-35.
240. PERGENT-MARTINI, C., PERGENT, P., MONNIER, B., BOUDOURESQUE, C.F., MORI C., VALETTE-SANSEVIN, A., 2020b. Contribution of *Posidonia oceanica* meadows in the context of climate change mitigation in the Mediterranean Sea., Marine Environmental Research.165, 105236.
241. PERGENT-MARTINI, C., VALETTE-SANSEVIN, A., PERGENT, G., 2015. Cartographie continue des habitats marins en Corse / Résultats cartographiques - Programme CARTHAMED. Contrat Agence des Aires Marines Protégées et Université de Corse – Equipe Ecosystèmes Littoraux », Corti : 1-60 + annexes.
242. PERRIN COURTAUD, P., DEMOUCHE, F., DE LANFRANCHI, F., MAGDELEINE, J., PICAVET, R., VIGNE, J.D., WEISS, M.C., 2017. Récents acquis sur le premier peuplement de l'île. Actes du Colloque « 20 ans d'archéologie en Corse » Aiacciu , Palais Fesch-Musée des Beaux-Arts, 9-11 nov. 2017 : 15-16.
243. PERSONNIC, S., BOUDOURESQUE, C. F., ASTRUCH, P., BALLESTEROS, E., BLOUET, S., BELLAN-SANTINI, D., BONHOMME, P., THIBAULT-BOTHA, D., FEUNTEUN, E., HARMELIN-VIVIEN, M., PERGENT, G., PERGENT-MARTINI, C., PASTOR, J., POGGIALE, J. C., RENAUD, F., THIBAUT, T., & RUITTON, S. 2014. An ecosystem-based approach to assess the status of a Mediterranean ecosystem, the *Posidonia oceanica* seagrass meadow. PloS one, 9(6), e98994. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0098994>
244. PETIT, Y., HUGOT, L., 2021. Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse - Cadre méthodologique - Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales, Tome 1. Conservatoire botanique national de Corse / Uffiziu di l'ambiente di a Corsica, 29 p. + annexe
245. PETIT-BERGHEM, Y., DEHEUL, T., 2018. Le paysage sous-marin existe-t-il ? De la connaissance à la reconnaissance d'un concept émergent », Géoconfluences. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers>
246. PETITGAS, P., RIJNSDORP, A.D., DICKY-COLLAS, M., ENGELHARD, G.H., PECK, M.A., PINNEGAR, J.K., DRINKWATER, K., HURET, M. AND NASH, R.D.M., 2013. Impacts of climate change on the complex life cycles of fish. Fish Oceanogr, 22: 121-139. <https://doi.org/10.1111/fog.12010>
247. PETRICK, K.; FOSSE, J.; LAMMENS, H.; FIORUCCI, F.; MANCCINI. R. & SENS, A., 2017. Blue Economy in the Mediterranean. Union for the Mediterranean. https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2017/12/UfMS_Blue-Economy_Report.pdf.
248. PIANTE, C., KAPEDANI, R., HARDY, P.Y., GALLON, S., 2019. Safeguarding marine protected areas in the growing mediterranean blue economy. Recommendations for small-scale fisheries. PHAROS4MPAS project, 52 p.
249. PIAZZA C. et G. PARADIS, 2016. *Armeria pungens* en Corse : état des lieux en 2014. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 46 (2015) : 115-130.
250. PIAZZA C. et G. PARADIS., 2017. *Anthyllis barba-jovis* L. en Corse : état des lieux en 2015. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N.S., 48 (2017) : 127-142.

251. PIAZZA C., 2015. *Silene velutina* Loisel. (Caryophyllaceae). Compte-rendu de suivi 2014-2015. Office de l'environnement de la Corse, Conservatoire botanique national de Corse, Réserve naturelle des Bouches-de-Bonifacio, ministère du Développement durable et de l'Énergie, rapport de 128 p.
252. PLAN BLEU., 2005. Méditerranée Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement. Ouvrage Collectif dirigé par Benoit, G. et A. Comeau. Plan Bleu, Edition de l'Aube : 405 p.
253. PLAN BLEU., 2022. État des lieux du tourisme en Méditerranée, Feuille de route pour un tourisme plus vert, inclusif et résilient en Méditerranée. Projet communautaire Interreg Med sur le tourisme durable, 98 p.
254. PLANTECOSTE, D., 2012. Étude des effets spatio-temporels de la gestion de la R.N.B.B. sur la pêche artisanale côtière du sud de la Corse. Office de l'Environnement de la Corse, Rapport de stage Master II Gestion Intégrée du Littoral, Université de Corse Pasquale Paoli, 26 p. + annexes.
255. PLUQUET, F., 2006. Évolution récente et sédimentation des plates-formes continentales de la Corse. Thèse de doctorat, Université de Corse - Pascal Paoli, 300 p.
256. PNUE/ PAM Plan Bleu, 2020. Rapport d'activité 2020 du plan bleu, 25 p.
257. PNUE-PAM.CAR/ASP., 2008. Impact des changements climatiques sur la biodiversité en Mer Méditerranée. Par Pérez, T., CAR/ASP Ed., Tunis : 1-62.
258. POLI A-M., 2009. Gestion, gouvernance et évaluation au sein des aires marines protégées : Application multicritère de surclassement à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Thèse de Doctorat.
259. POLUNIN, N.V.C., ROBERTS, C.M., 1993. Greater biomass and value of target coral reef fishes in two small Caribbean marine reserves. Marine Ecology Progress Series, 100 : 167–176.
260. RAZOULS, C., DESREUMAUX, N., KOUWENBERG, J., DE BOVEE, F., 2005-2023. - Biodiversité des Copépodes planctoniques marins (morphologie, répartition géographique et données biologiques). Sorbonne Université, CNRS. Disponible sur <http://copepodes.obs-banyuls.fr>
261. RELANO V. et D. PAULY, 2023. The 'Paper Park Index': Evaluating Marine Protected Area effective-ness through a global study of stakeholder perceptions. Marine Policy 151 105571.
262. RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE., 1998. Guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles. Atelier technique des espaces naturels, Montpellier, 2^e édition, 96 p.
263. REUHLIN-HUGENHOLTZ E. et E. MCKENZIE, 2015. Aires marines protégées : un investissement judicieux pour la santé des océans. WWF, Gland (Suisse).
264. RICHARD, P., 2004. Définition et planification des actions de développement de la filière nautique en Corse. Rapport SOGREAH Phase 1 et 2. Agence de Développement Economique de Corse, 123 p.
265. RICHEZ, G., 1995. Aspects de la fréquentation touristique et récréative des plages et criques du littoral du futur Parc Marin International des Bouches de Bonifacio durant les mois de juillet et d'août 1995. Rapport Office de l'Environnement de la Corse, 91 p.
266. RIGO, D., 2000. La pêche professionnelle dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse) - Effort et Productions. Mémoire de DESS "Écosystèmes Méditerranéens Littoraux", Université de Corse, 52 p. + annexes.
267. RIUTORT, J.J., 2012. Premier signalement d'*Epinephelus aeneus* dans les eaux méditerranéennes françaises. Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, 738-739 : 183-192.
268. RNF, (CHIFFAUT A.), 2006. Guide méthodologique des plans de gestion de réserves naturelles. MEED/ATEN, Cahiers Techniques n°79, 72 p.

269. ROCKLIN, D, MOUILLOT, D, CULIOLI, J.M., SANTONI, M.C., TOMASINI, J.A., PELLETIER, D., 2007. Changes in the functional structure of landings reveal bottlenose dolphins (*Tursiops truncatus*) impact on artisanal fisheries in the Bonifacio Strait Natural Reserve (Corsica, France). European Symposium on Mpa's as toolfor fisheries management ecosystem conservation: Emerging science and interdisciplinary approaches. Murcia, 25-28: 09/2007.
270. ROCKLIN, D, TOMASINI, J.A, CULIOLI, J.M, PELLETIER, D., MOUILLOT, D., 2011. Spearfishing Regulation Benefits Artisanal Fisheries: The ReGS Indicator and Its Application to a Multiple-Use Mediterranean Marine Protected Area. PLoS ONE 6(9): e23820. doi: 10.1371/journal.pone.0023820.
271. ROCKLIN, D., 2010. Des modèles et des indicateurs pour évaluer la performance des Aires Marines Protégées pour la gestion des zones côtières. Application à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. PhD Thesis, Université Montpellier II.
272. ROCKLIN, D., SANTONI, MC., CULIOLI, J.M., TOMASINI, J.A., PELLETIER, D., MOUILLOT D., 2009. Changes in the catch composition of artisanal fisheries attributable to dolphin depredation in a Mediterranean marine reserve. ICES Journal of Marine Science, 66: 699-707.
273. ROMANO, J.-C., 2004. Collecte et intégration de données courantologiques et hydrologique dans les Bouches de Bonifacio pour l'aide à la gestion et à la prévention des risques d'une zone à forte valeur environnementale. Laboratoire systèmes physiques de l'Environnement (UMR-CNRS 6134) – Université de Corse. Réponse à l'APR - Liteau 2, 19 p.
274. RONCIN N , F ALBAN, E CHARBONNEL, R CREC'HRIQU, R DE LA CRUZ MODINO, J.-M CULIOLI, M DIMECH, R GOÑI,, I GUALA, R HIGGINS, E LAVISSE, L LE DIREACH, B LUNA, C MARCOS, F MAYNOU, J PASCUAL, J PERSON, P SMITH, B STOBART, E SZELIANSZKY, C VALLE, S VASELLI, J BONCOEUR. 2008. Uses of ecosystem services provided by MPAs: How much do they impact the local economy? A southern Europe perspective. Journal for Nature Conservation. Volume 16, Issue 4, December 2008, Pages 256–27
275. ROUANET E., BELLONI B., ASTRUCH P., de MONBRISON D., GOUJARD A., LETEURTOIS M., BERTHIER L., 2017. Etat des connaissances des activités de plongée subaquatiques sur la façade méditerranéenne et appui à l'élaboration d'une stratégie de gestion durable des sites de plongée. Contrat d'étude Agence Française pour la Biodiversité – Direction Interrégionale de la Mer Méditerranée & GIS Posidonie – BRL ingénierie, GIS Posidonie publ., FR. : 1 – 184 + 12 annexes + 2 volumes annexes.
276. ROUANET, E., SCHOHN, T., PERGENT, G., BOURSALT, M., BOUSSARD, A., BARRALON, E., BELLONI, B., LE DIREACH, L., BOUDOURESQUE, C.F., MEULE, M., PAQUIER, A.E., LARROUDE, P., MONNIER, B., LABBE, M., DA CUNHA, K., PIBOT, A., 2022. Atlas des formations récifales à *Posidonia oceanica* en Méditerranée française. Éditeurs : Elodie Rouanet E, Thomas Schohn T, Pergent G., Boudouresque C.F., 146 p.
277. ROY B., 1985. Méthodologie multicritère d'aide à la décision. Economica. (English translation : Multicriteria methodology for decision analysis. Kluwer Academic Publishers,1996).
278. ROY B., BOUYSSOU D.,1993. Aide multicritère à la décision : Méthodes et cas. Economica. 656p.
279. RUTTY, M., SCOTT, D., 2010. Will the Mediterranean Become "Too Hot" for Tourism? A Reassessment. Tourism and Hospitality Planning Development, 7(3) : 267-281.
280. SACCHI, J., 2008. Études et revues. Commission générale des pêches pour la Méditerranée. No. 84. Rome, FAO, 62 p.
281. SANTONI M.C. et J.M. CULIOLI. 2016. Etude des habitats marins des puffins cendrés *Calonectris diomedea diomedea* nichant dans les Bucchi di Bunifaziu. Office de l'Environnement de la Corse, Département Espaces Protégés Marin et Littoraux. Action 4.5.4. du Projet PMIBB sur le P.O. Maritimo – it fr-maritime 2007-2013. 18p + Annexes.

282. SANTONI M.C., CULIOLI J.M. et L. GUAIO. 2013) Recensement des colonies nicheuses de cormorans huppés de desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* et de goélands d'Audouin *Ichthyæetus audouinii* dans les Bucchi di Bunifaziu. Office de l'Environnement de la Corse, département espaces protégés marin et littoraux. Action 4.5.1. du projet PMIBB. 16p + Annexes
283. SANTONI, M.C. 2002. Évolution de l'effort et des productions de la pêche artisanale sur le site de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud). Mémoire de DESS "Écosystèmes Méditerranéens et Littoraux", Université de Corse. 64 p.+ annexes.
284. SANTONI, M.C. et J.M. CULIOLI, 2007. Estimation des variations de production dans les filets de pêche en cas d'interaction avec le Grand dauphin et Définition avec les pêcheurs professionnels de stratégies potentielles d'évitement des dauphins. Tests de mise en œuvre de ces stratégies. Rapport Programme LIFE LINDA, Actions C1 et C2, Service Parc Marin International, 62 p. + annexes.
285. SANTONI, M.C. et J.M. CULIOLI, 2012. Pourquoi la pêche artisanale et les aires marines protégées peuvent bien fonctionner ensemble – Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio : 20 ans de gestion du stock halieutique en partenariat avec la Prud'homie de pêche de Bonifacio (France) in Pianta C. (ed.), 2012. Compte-rendu final de la réunion des pêcheurs artisans et des aires marines protégées en Méditerranée. Projet MedPAN Nord. WWF-France, 23 p.
286. SANTONI, M.C., 2001. Effort et productions de la pêche artisanale sur le site de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud). Mémoire de Maîtrise de "biologie des populations et des Écosystèmes", Mention "Environnement", Faculté des sciences et techniques, Université de Corse. 40 p. + annexes.
287. SANTONI, M.C., 2013. Les suivis de la pêche récréative dans la RNBB, rapport de synthèse 2012 réactualisé avec les données des suivis. Note interne, Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica, 39 p.
288. SANTONI, M.C., 2015. Suivi de la pêche récréative sur la réserve Naturelle des Bouches de Bunifaziu (R.N.B.B.). Analyse des résultats basée sur des données déclaratives issues de l'arrêté préfectoral portant réglementation de la pêche maritime de loisir sur la RNBB. Rapport de synthèse vulgarisé destiné à une diffusion plus large vers les pêcheurs de loisir, 13 p.
289. SANTONI, M.C., NEGRE N. et J.M. CULIOLI, 2008. Expérimentation de la pêche à la nasse à l'intérieur et en périphérie du Cantonnement de pêche de Bonifacio. Étude réalisée en convention avec la Prud'homie de Bonifacio. Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio- Département Parc Marin International de l'Office de l'Environnement de la Corse. OEC Edit: 41 p.
290. SCHUTTER, M.S., HICKS, C.C., PHELPS, J., WATERTON, C., 2021. The blue economy as a boundary object for hegemony across scales. Marine Policy, 132, 104673.
291. SUSINI, S., 2014. Suivi de la pêche récréative dans la RNBB. Première analyse des résultats basés sur des données déclaratives ». IUT Di Corsica. OEC. Rapport de stage DUT Génie Biologique option GE : 37p. + annexes.
292. SUSINI, S., 2015. Suivi de la fréquentation insulaire et péri-insulaire de l'île Lavezzi et quantification de la fréquentation totale de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Mémoire de stage de licence Pro. Università di Corsica – Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica, 41 p.
293. SUSINI, S., SANTONI, M.C., 2022. La pêche maritime de loisir dans la Riserva naturale di Bucchi di Bunifaziu 2018-2022, note informative, Office de l'Environnement de la Corse, service APMIL, 5 p.
294. TASSY, N, BOULANGER A, PASQUALINI D., DAUTCOURT C., 2019. - EU Interreg MED MPA Adapt - Riserva naturale di i Bucchi di Bunifaziu : Vulnerability assessment of socio-economic activities of RNBB to climate change. CDI/Uffiziu di l'ambiente di a Corsica: 52p.
295. THIBAULT, J.-C., 1990. Note sur l'utilisation pastorale de l'île Lavezzi. A.G.R.N.I.C.L, 3 p.

296. THIBAUT, T., BLANFUNÉ, A., BOUDOURESQUE, C. F., PERSONNIC, S., RUITTON, S., BALLESTEROS, E., BELLAN-SANTINI, D., BIANCHI, C. N., BUSSOTTI, S., CEBRIAN, E., CHEMINÉE, A., CULIOLI, J. M., DERRIEN-COURTEL, S., GUIDETTI, P., HARMELIN-VIVIEN, M., HEREU, B., MORRI, C., POGGIALE, J. C., VERLAQUE, M., 2017. An ecosystem-based approach to assess the status of Mediterranean algae-dominated shallow rocky reefs. *Marine pollution bulletin*, 117(1-2), 311–329. <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2017.01.029>
297. THOMAS, C. D., CAMERON, A., GREEN, R. E., BAKKENES, M., BEAUMONT, L. J., COLLINGHAM, Y. C., ERASMUS, B. F., DE SIQUEIRA, M. F., GRAINGER, A., HANNAH, L., HUGHES, L., HUNTLEY, B., VAN JAARSVELD, A. S., MIDGLEY, G. F., MILES, L., ORTEGA-HUERTA, M. A., PETERSON, A. T., PHILLIPS, O. L., & WILLIAMS, S. E. 2004. Extinction risk from climate change. *Nature*, 427(6970), 145–148. <https://doi.org/10.1038/nature02121>
298. THOMPSON, D., 1988. The world's two marine fishing industries – How they compare. *Naga, The ICLARM Quarterly*, 11(3) : 17.
299. TISON J.-M. et B. FOUCAULT. (de) (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze*, xx + 1196 p.
300. TOMASI, N., 2011. « Suivi de l'effort et des rendements de la pêche récréative sur le territoire de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse du Sud) » OEC, Rapport MASTER 2 Gestion Intégrée du Littoral et des Ecosystèmes, Université de Corse, 23 p. + annexes.
301. TOMASINI, J.A., COLLARD, D., CULIOLI, J.M., LAUGIER, T., 1995. Étude quantitative de quelques espèces cibles de l'ichtyofaune péri insulaire de Cavallo. Evaluation d'un possible impact anthropique. *Trav. Sci. Parc. nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr.*, 56 : 1-29.
302. TOMASINI, J.A., CULIOLI, J.M. BOUCHEREAU, J.L., 1993. Évaluation des densités et des biomasses de quelques espèces de Labridés, Serranidés et Sparidés des Iles Lavezzi et comparaisons interannuelles (juillet 1988 - juillet 1992). *Trav. Sci. Parc. nat. rég. Rés. nat. Corse, Fr.*, 45: 67-104.
303. TRAMONI, F., 2007. Analyse socio-économique de la pêche artisanale sur la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio. Mémoire de Master "Ingénierie écologique", Université de Corse.. 50 p.+ annexes.
304. UMBRICHT, P. J.M. CULIOLI et M.C. SANTONI, 2016. Recensement et cartographie de la population de *Limonium lambinonii* sur l'île lavezzu. Note de synthèse OEC : 28 p.
305. UMBRICHT, P., 2016. Le suivi scientifique de la pêche artisanale dans les Bouches de Bonifacio: une contribution à la connaissance du changement climatique en Méditerranée occidentale ? . Office de l'environnement de la Corse. Rapport de Master II "Gestion intégrée du littoral et des écosystèmes". Université de Corse Pasquale Paoli, 24 p. + annexes.
306. VALETTE-SANSEVIN A, 2018. Changement climatique : Caractérisation des puits de carbone liés aux herbiers de Magnoliophyte marines de la Corse. Thèse Doctorat « Ecologie marine », Université de Corse : 1-185.
307. VESPERINI, A., 2012. « Suivi de l'effort et des rendements de la pêche récréative sur le territoire de la R.N.B.B. », Office de l'Environnement de la Corse, Rapport de stage DUT II Génie biologique option génie de l'environnement, IUT di Corsica, 30 p. + annexes.
308. VESPERINI, A., 2016. Vers une gestion de la ressource halieutique optimisée : analyse des informations issues de la pêche récréative et de la pêche artisanale dans la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Università di Corsica- UAC. Master II Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes, 28 p.
309. VIGNE, J.D. COSTA, L.J., 2004. Corse préhistorique. Peuplement d'une île et modes de vie des sociétés insulaires (9e- 2e millénaires av. J.-C.). In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, 101(4) : 897-898.

310. VIGNE, J.D. THIBAUT, J.C., CHEYLAN, G., 1994. Les effets des activités humaines sur certains peuplements de l'île Lavezzi: mammifères, oiseaux, invertébrés, pp 235-243. In l'île Lavezzi, Hommes, animaux, archéologie et marginalité (J.D Vigne ed). C.N.
311. VIGNE, J.D., 1988. Les mammifères post-glaciaires de Corse. Etude archéozoologique. CNRS, Paris (Gallia 26^e suppl).
312. VIGNE, J.-D., 1999.- L'abri du Monte Leone (Bonifacio, Corse du Sud) : vaste site pré-néolithique en contexte insulaire. In : Thévenin A. (éd.) et Bintz P. (dir.), L'Europe des derniers chasseurs. Peuplement et paléoenvironnement de l'Épipaléolithique et du Mésolithique (5e Coll. Int. UISPP, sept. 1995). Paris : CTHS, p.645-650.
313. VIGNE, J.D., MARINVAL-VIGNE M.C., LANFRANCHI F. DE, WEISS M.C., 1981. La consommation du « lapin rat » (*Prolagus sardus* Wagner) au Néolithique ancien méditerranéen : abri de d'Araguina-Sennola (Bonifacio, Corse). Bulletin de la Société Préhistorique Française 78(7) : 222-224.
314. VIGNE, J.D., 1994. L'île Lavezzi, hommes, animaux, archéologie et marginalité (XIII^e-XX^e siècles, Bonifacio, Corse) CNRS-CRA, Paris. (Monographies du CRA, 13).
315. VIGNEROT, B., FRANCK, C. MALASCABES, M., 2020. Évaluation de l'aléa rocheux de la falaise de Bonifacio : scénario de rupture et gestion du risque. Journées Nationales de Géotechnique et de Géologie de l'Ingénieur – Lyon, 8 p.
316. VOLUER, M., 2005. Interactions entre le Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*) et la pêche artisanale dans les Bouches de Bonifacio : étude des dommages et des variations sur les captures. Mémoire de Master II "Gestion Intégrée du Littoral et des Écosystèmes, Université de Corse, 31 p. + annexes.
317. WOOD, J.B., 1983. Management plans. in WARREN A.F.B. GOLDSMITH: Conservation in Perspective. Wiley and Sons, Chichester, 474 p.
318. WTTC. (2021a). World Travel & Tourism Council. Economic Impact Reports. <https://wttc.org/Research/Economic-Impact>
319. WTTC. (2021b). World Travel & Tourism Council. Towards Destination Stewardship Achieving Destination Stewardship through scenarios & a Governance Diagnostics framework <https://wttc.org/Portals/0/Documents/Reports/2021/Destination-Stewardship-Framework.pdf?ver=2021-07-22-091804-637>
320. ZEVACO C., 1969a. Étude phytosociologique des plages et dunes des archipels des Lavezzi et Cerbicale (sud et sud-est de la Corse). Annales Fac. Sci. Marseille 42 : 111-130.
321. ZEVACO C., 1969b. La végétation des îles et îlots du sud de la Corse. Étude du milieu. Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse 590 : 51-111.
322. ZEVACO-SCHMITZ C., 1988. Flore et végétation de l'île Piana (archipel des Lavezzi), aspect évolutif en 18 années sous l'impact d'un troupeau de chèvres. Trav. Sci. Parc Nat. Rég. Rés. Nat. Corse 14 : 31-51.

Annexes

Annexe 1. Tableau de synthèse du calcul d'effectivité du premier plan de gestion de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio 2007-2011.

Annexe 2. Tableau de synthèse de la Chaîne Enjeux, Objectifs à long terme, Groupes-cibles, Objectifs opérationnels, Opérations, Types d'opérations, Codes opérations, Priorités d'opérations, planification 2023-2032, Produits attendus, Types d'évaluations

Annexe 3. Facteurs clés de réussite

Annexe 4. Fiches actions

PIANU DI GISTIONI 2023-2032

PLAN DE GESTION 2023-2032

2023

**Annexe 1. Tableau de synthèse du calcul d'effectivité
du premier plan de gestion de la réserve naturelle des
Bouches de Bonifacio 2007-2011**

Annexe 1 . Tableau de synthèse du calcul d'effectivité du premier plan de gestion de la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio 2007-2011 (d'après Ozayo, 2021).



Nombre d'opérations concernées	217
--------------------------------	-----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	49,31 %	81,57 %
Partiellement réalisée	32,26 %	
Non réalisée	18,43 %	18,43 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

a. Effectivité d'action par type d'opération

Concernant les opérations du type AD - **suivi administratif** :

Nombre d'opérations concernées (AD)	20
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	65,00 %	75,00 %
Partiellement réalisée	10,00 %	
Non réalisée	25,00 %	25,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant les opérations du type FA - **fréquentation, accueil et pédagogie** :

Nombre d'opérations concernées (FA)	31
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	48,39 %	90,32 %
Partiellement réalisée	41,94 %	
Non réalisée	9,68 %	9,68 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Moyen (0)

Concernant les opérations du type GH - **gestion des habitats, des espèces et des paysages** :

Nombre d'opérations concernées (GH)	26
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	57,69 %	69,23 %
Partiellement réalisée	11,54 %	
Non réalisée	30,77 %	30,77 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Moyen (0)

Concernant les opérations du type IO - **infrastructures et outils** :

Nombre d'opérations concernées (IO)	17
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	76,47 %	82,35 %
Partiellement réalisée	5,88 %	
Non réalisée	17,65 %	17,65 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Bon (+1)

Concernant les opérations du type PO - **police de la nature** :

Nombre d'opérations concernées (PO)	8
-------------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	87,50 %	100,00 %
Partiellement réalisée	12,50 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant les opérations du type RE – **recherche** (scientifique):

Nombre d'opérations concernées (RO)	18
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	33,33 %	94,44 %
Partiellement réalisée	61,11 %	
Non réalisée	5,56 %	5,56 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant les opérations du type SE - **suivi écologique** :

Nombre d'opérations concernées (SE)	97
-------------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	39,18 %	79,38 %
Partiellement réalisée	40,21 %	
Non réalisée	20,62 %	20,62 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Une **synthèse récapitulative** de l'effectivité d'action est livrée dans un tableau de bord ci-après, pour l'ensemble des opérations planifiées et selon leurs types par état décroissant.

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Amélioration de la connaissance de facteurs abiotiques** » :

Nombre d'opérations concernées	8
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	25,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	25,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Aménagement d'un hall d'accueil du public dans la caserne Montlaur à Bonifacio** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	0,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	100,00 %	100,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Aménagement et entretien des milieux** » :

Nombre d'opérations concernées	11
--------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	63,64 %	81,82 %
Partiellement réalisée	18,18 %	
Non réalisée	18,18 %	18,18 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Application de la réglementation** » :

Nombre d'opérations concernées	9
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	88,89 %	100,00 %
Partiellement réalisée	11,11 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Application de la réglementation et des modalités nouvelles** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Appréciation du rôle du pastoralisme sur les îlots** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Barbe de Jupiter, Mésembryanthème à cristaux, Cressa cretica** » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	33,33 %	33,33 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	66,67 %	66,67 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Communication et sensibilisation du public communes aux deux zones protégées** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Communiquer sur thématiques sur thématiques spécifiques à la réserve : espèces protégées présentes dans la réserve, effet réserve, exploitation halieutique et développement durable, valeur paysagère des Bouches de Bonifacio** » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Contrôle de l'absence d'algues invasives** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Contrôle de l'éradication du Lapin sur l'îlot de Ratino** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Contrôle de l'éradication du rat noir** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Contrôle de la présence du Lapin sur les îlots de Ratino et de Tonnara** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Création de la structure de coopération transfrontalière** »:

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Enregistrement au sein du système d'information géographique des données d'intérêt patrimoniale** »:

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Evaluation des effets induits par les aménagements et dispositions contractuelles ou réglementaires liés à la maîtrise et à l'organisation de la fréquentation** » :

Nombre d'opérations concernées	8
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	37,50 %	87,50 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	12,50 %	12,50 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Evaluation des retombées socio-économiques de l'effet réserve** »:

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Evaluation du patrimoine du territoire du PMI** »:

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Finalisation du système d'information géographique (SIG) pour la gestion et le suivi des habitats et des espèces** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Gestion optimale des situations des crises** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Identification des sources de perturbations côtières d'origine anthropiques** » :

Nombre d'opérations concernées	6
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	66,67 %	100,00 %
Partiellement réalisée	33,33 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Informations (historiques, culturelles, socio-économiques) sur le territoire (microrégion...)** » :

Nombre d'opérations concernées	5
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	40,00 %	60,00 %
Partiellement réalisée	20,00 %	
Non réalisée	40,00 %	40,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Inventaire d'espèces occasionnelles** »:

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
	Effectivité (état)	Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Limitation des populations de griffes de sorcières** »:

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	33,33 %	33,33 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	66,67 %	66,67 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Limitation des risques liés à la navigation commerciale dans les Bouches de Bonifacio** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Maintien des populations** »:

Nombre d'opérations concernées	6
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Maîtrise et contrôle de la qualité des eaux** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Maîtrise et organisation de la fréquentation** » :

Nombre d'opérations concernées	15
--------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	66,67 %	100,00 %
Partiellement réalisée	33,33 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Manifestations socio-culturelles** » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « Mise à dispositions de produits dérivés, spécifiques de cet espèce protégé, et l'identifiant en vue de sa préservation par le public » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	33,33 %
Partiellement réalisée	33,33 %	
Non réalisée	66,67 %	66,67 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « Mise en place de matériel et de mobiliers indispensables à la signalétique des lieux et à l'information des visiteurs » :

Nombre d'opérations concernées	8
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	87,50 %
Partiellement réalisée	37,50 %	
Non réalisée	12,50 %	12,50 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « Mise en place de suivis essentiel pour pallier au manque de connaissances de bases de certaines espèces d'intérêts patrimoniales et halieutiques » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	33,33 %	100,00 %
Partiellement réalisée	66,67 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Mutualisation du travail en réseau** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Mutualisation du travail en réseau à l'échelle des AMP** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Participation active à différents réseaux** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Pérennisation des activités de suivi scientifique** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Placer la RNBB en position d'observatoire sentinelle des changements climatiques en Méditerranée occidentale** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Placer la RNBB en position de conseil halieutique pour les pêcheries littorales méditerranéennes** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Poursuite des inventaires faune et flore, marines et terrestres** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	25,00 %	75,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	25,00 %	25,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Préservation des paysages caractéristiques** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	75,00 %
Partiellement réalisée	75,00 %	
Non réalisée	25,00 %	25,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Préservation des risques, évaluation de l'impact des activités humaines, évaluation de l'effet réserve (déplacement des propagules et des larves)** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protection de l'habitat lagunes** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protection de la végétation des îles et îlots (décrire des habitats, chaos...)** » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	66,67 %	100,00 %
Partiellement réalisée	33,33 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protection de station de plantes rares** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	25,00 %
Partiellement réalisée	25,00 %	
Non réalisée	75,00 %	75,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protection des dunes et cordons littoraux** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	0,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	100,00 %	100,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protections des formations géologiques remarquables** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Protection des herbiers à phanérogames, protection du coralligène, protection des grottes semi-obscuras et obscures, protection des associations à Cystoseira...** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	75,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	25,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Réalisation d'au moins un accès pour handicapés sur un des sites de la RNBB** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	0,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	100,00 %	100,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Réalisation de documents d'information** » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	75,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	25,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Sensibilisation des scolaires** » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Sensibilisation du public** »:

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Silène velouté** »:

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Suivi annuel de la fréquentation touristique** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces cibles de l'exploitation halieutique » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces cibles de l'exploitation halieutique (oursins, corbs, langouste, corail rouge...) » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	75,00 %
Partiellement réalisée	25,00 %	
Non réalisée	25,00 %	25,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (...) » :

Nombre d'opérations concernées	4
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	50,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (mérous, corbs, aphanus dans les étangs) » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	66,67 %	100,00 %
Partiellement réalisée	33,33 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (patelle géante, grande nacre, oursin diadème, grande cigale, araignée, gorgones dont Gerardia) » :

Nombre d'opérations concernées	3
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	33,33 %	100,00 %
Partiellement réalisée	66,67 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (plantes endémiques, menacées ou protégées...)» :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces remarquables (...) »:

Nombre d'opérations concernées	5
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	20,00 %	60,00 %
Partiellement réalisée	40,00 %	
Non réalisée	40,00 %	40,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Mauvais (-1)

Concernant l'objectif opérationnel « Suivi d'espèces remarquables (puffin cendré, océanite tempête, cormoran huppé, goéland d'Audouin, aigrette garzette, martinet pâle, merle bleu, faucon pèlerin, pigeon biset) »:

Nombre d'opérations concernées	10
--------------------------------	----

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	40,00 %	60,00 %
Partiellement réalisée	20,00 %	
Non réalisée	40,00 %	40,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Moyen (0)

Concernant l'objectif opérationnel « **Suivi d'espèces remarquables dans les gîtes de Sdragonata, Calasciumara et Capicciollu** » :

Nombre d'opérations concernées	2
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	50,00 %
Partiellement réalisée	50,00 %	
Non réalisée	50,00 %	50,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Suivi de la présence de Caulerpa racemosa dans la RNBB** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	100,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Suivi des herbiers** » :

Nombre d'opérations concernées	5
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	60,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	40,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Bon (+1)

Concernant l'objectif opérationnel « **Suivi topographique des dunes mises en défens et/ou fréquentées** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	0,00 %	0,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	100,00 %	100,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très mauvais (-2)

Concernant l'objectif opérationnel « **Surveillance des populations de griffes de sorcières** » :

Nombre d'opérations concernées	1
--------------------------------	---

Niveaux de réalisation des opérations	Parts d'opérations	
Réalisée	100,00 %	100,00 %
Partiellement réalisée	0,00 %	
Non réalisée	0,00 %	0,00 %
Indéterminé ou non renseigné	0,00 %	
Total	100,00 %	100,00 %
Effectivité (état)		Très bon (+2)

Un résumé de ces résultats évaluatifs par objectif du plan est livré dans le tableau de bord ci-après, par état décroissant d'effectivité d'action.

Objectifs à moyen terme	Nombre d'opérations	Niveau d'effectivité
Application de la réglementation	9	Très bon (+2)
Application de la réglementation et des modalités nouvelles	1	Très bon (+2)
Contrôle de l'absence d'algues invasives	1	Très bon (+2)
Contrôle de l'éradication du Lapin sur l'îlot de Ratino	1	Très bon (+2)
Contrôle de l'éradication du rat noir	4	Très bon (+2)

Objectifs à moyen terme	Nombre d'opérations	Niveau d'effectivité
Contrôle de la présence du Lapin sur les îlots de Ratino et de Tonnara	2	Très bon (+2)
Création de la structure de coopération transfrontalière	2	Très bon (+2)
Limitation des risques liés à la navigation commerciale dans les Bouches de Bonifacio	1	Très bon (+2)
Maintien des populations	6	Très bon (+2)
Maîtrise et contrôle de la qualité des eaux	1	Très bon (+2)
Manifestations socio-culturelles	3	Très bon (+2)
Mutualisation du travail en réseau	1	Très bon (+2)
Participation active à différents réseaux	1	Très bon (+2)
Pérennisation des activités de suivi scientifique	1	Très bon (+2)
Placer la RNBB en position d'observatoire sentinelle des changements climatiques en Méditerranée occidentale	1	Très bon (+2)
Sensibilisation des scolaires	3	Très bon (+2)
Sensibilisation du public	2	Très bon (+2)
Surveillance des populations de griffes de sorcières	1	Très bon (+2)
Aménagement et entretien des milieux	11	Bon (+1)
Identification des sources de perturbations côtières d'origine anthropiques	6	Bon (+1)
Maîtrise et organisation de la fréquentation	15	Bon (+1)
Protection de la végétation des îles et îlots (décrire des habitats, chaos...)	3	Bon (+1)
Protection des herbiers à phanérogames, protection du coralligène, protection des grottes semi-obscuras et obscures, protection des associations à Cystoseira...	4	Bon (+1)
Réalisation de documents d'information	4	Bon (+1)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (mérus, corbs, aphanus dans les étangs)	3	Bon (+1)
Suivi des herbiers	5	Bon (+1)
Aide à l'installation du Balbuzard pêcheur	2	Moyen (0)

Objectifs à moyen terme	Nombre d'opérations	Niveau d'effectivité
Communication et sensibilisation du public communes aux deux zones protégées	4	Moyen (0)
Gestion optimale des situations des crises	4	Moyen (0)
Informations (historiques, culturelles, socio-économiques) sur le territoire (microrégion...)	5	Moyen (0)
Mise en place de matériel et de mobiliers indispensables à la signalétique des lieux et à l'information des visiteurs	8	Moyen (0)
Protections des formations géologiques remarquables	2	Moyen (0)
Silène velouté	4	Moyen (0)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces cibles de l'exploitation halieutique (oursins, corbs, langouste, corail rouge...)	4	Moyen (0)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (...)	4	Moyen (0)
Suivi d'espèces remarquables (puffin cendré, océanite tempête, cormoran huppé, goéland d'Audouin, aigrette garzette, martinet pâle, merle bleu, faucon pèlerin, pigeon biset)	10	Moyen (0)
Amélioration de la connaissance de facteurs abiotiques	8	Mauvais (-1)
Barbe de Jupiter, Mésembryanthème à cristaux, Cressa cretica	3	Mauvais (-1)
Evaluation des effets induits par les aménagements et dispositions contractuelles ou réglementaires liés à la maîtrise et à l'organisation de la fréquentation	8	Mauvais (-1)
Limitation des populations de griffes de sorcières	3	Mauvais (-1)
Mise en place de suivis essentiel pour pallier au manque de connaissances de bases de certaines espèces d'intérêts patrimoniales et halieutiques	3	Mauvais (-1)
Poursuite des inventaires faune et flore, marines et terrestres	4	Mauvais (-1)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (patelle géante, grande nacre, oursin diadème, grande cigale, araignée, gorgones dont Gerardia)	3	Mauvais (-1)
Suivi d'espèces remarquables (...)	5	Mauvais (-1)
Aménagement d'un hall d'accueil du public dans la caserne Montlaur à Bonifacio	2	Très mauvais (-2)

Objectifs à moyen terme	Nombre d'opérations	Niveau d'effectivité
Appréciation du rôle du pastoralisme sur les îlots	2	Très mauvais (-2)
Communiquer sur thématiques sur thématiques spécifiques à la réserve : espèces protégées présentes dans la réserve, effet réserve, exploitation halieutique et développement durable, valeur paysagère des Bouches de Bonifacio	3	Très mauvais (-2)
Enregistrement au sein du système d'information géographique des données d'intérêt patrimoniale	1	Très mauvais (-2)
Evaluation des retombées socio-économiques de l'effet réserve	1	Très mauvais (-2)
Evaluation du patrimoine du territoire du PMI	1	Très mauvais (-2)
Finalisation du système d'information géographique (SIG) pour la gestion et le suivi des habitats et des espèces	2	Très mauvais (-2)
Inventaire d'espèces occasionnelles	2	Très mauvais (-2)
Mise à dispositions de produits dérivés, spécifiques de cet espèce protégé, et l'identifiant en vue de sa préservation par le public	3	Très mauvais (-2)
Mutualisation du travail en réseau à l'échelle des AMP	2	Très mauvais (-2)
Placer la RNBB en position de conseil halieutique pour les pêcheries littorales méditerranéennes	1	Très mauvais (-2)
Préservation des paysages caractéristiques	4	Très mauvais (-2)
Préservation des risques, évaluation de l'impact des activités humaines, évaluation de l'effet réserve (déplacement des propagules et des larves	1	Très mauvais (-2)
Protection de l'habitat lagunes	1	Très mauvais (-2)
Protection de station de plantes rares	4	Très mauvais (-2)
Protection des dunes et cordons littoraux	2	Très mauvais (-2)
Réalisation d'au moins un accès pour handicapés sur un des sites de la RNBB	1	Très mauvais (-2)
Suivi annuel de la fréquentation touristique	1	Très mauvais (-2)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces cibles de l'exploitation halieutique	1	Très mauvais (-2)
Suivi d'espèces ou de groupements d'espèces remarquables (plantes endémiques, menacées ou protégées...)	2	Très mauvais (-2)

Objectifs à moyen terme	Nombre d'opérations	Niveau d'effectivité
Suivi d'espèces remarquables dans les gites de Sdragonata, Calasciumara et Capicciollu	2	Très mauvais (-2)
Suivi de la présence de <i>Caulerpa racemosa</i> dans la RNBB	1	Très mauvais (-2)
Suivi topographique des dunes mises en défens et/ou fréquentées	1	Très mauvais (-2)

Annexe 2. Tableau de synthèse de la Chaîne Enjeux, Objectifs à long terme, Groupes-cibles, Objectifs opérationnels, Opérations, Types d'opérations, Codes opérations, Priorités d'opérations, planification 2023-2032, Produits attendus, Types d'évaluations

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Maintien de l'interdiction des mouillages des grandes unités dans la posidonie	SP	SP1	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Maintien de l'arrêté	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Suivi de la fréquentation nautique de la RNBB, tous les 5 ans (journées pic en régie + données Medobs)	CS	CS1	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers, Cormoran huppé, Sterne Pierregarin	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Suivi de la fréquentation nautique de l'île Lavezu (tous les ans)	CS	CS2	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers, COPIL, CCRNBB, CCRNBB	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Suivi scientifique de la zone de mouillage expérimentale concertée pour grandes unités (inf à 10 unités) sur Balistra	CS	CS3	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique de l'impact eventuel des corps morts situés à moins de 20 m de l'herbier. Avis du CCRNBB sur l'arrêté préfectoral	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Transplantations expérimentales de la Posidonie dans les zones impactées de Balistra	IP	IP1	Rang 2	-	Oui	-	Oui	-	Oui	-	Oui	-	Oui	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Identification des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	CS	CS4	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	-	Liste des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Veille permanente sur SIG des pressions d'ancrages du nautisme permettant d'assurer le maintien du bon état de conservation	SP	SP2	Rang 2	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport cartographique annuel (amélioration du SIG)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers, OEC	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie	Gestion estivale des zones fréquentées par le nautisme (déploiement équipe...)	IP	IP2	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Planning hebdomadaire. Rapport annuel nombre d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb heures d'information-sensibilisation, de PV, TA et procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , puits de carbone	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie permettant de conserver, voire de renforcer les puits de carbone bleu, (projets de compensation carbone et/ou de contribution volontaire)	EI	EI1	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (Evaluation surfaces impactés, sous pression, limites inférieures sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale)	CS	CS5	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>	Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (EBQI sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale, zones de mouillages expérimentales de Balistra, Porto Novu, Piantarella, Cavalu, Furnellu)	CS	CS6	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	Rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Banquettes de Posidonie, Laises de mer, Plages	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laises de mer sur les plages	Suivi scientifique annuel des banquettes à <i>Posidonia oceanica</i> et des laises de mer sur les plages pilotes de la RNBB (traitement photogrammétriques de données acquises par drones)	CS	CS7	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Banque annuelle d'images photographiques Cartographie SIG par plages pilotes en 2029	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Banquettes de Posidonie, Laises de mer, Plages	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laises de mer sur les plages	Campagnes de nettoyage des déchets plastiques sur le littoral de la RN	IP	IP3	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Banquettes de Posidonie, Laises de mer, Plages, Communes	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laises de mer sur les plages	Conseil auprès des communes en situation de crise par les dépôts massifs de feuilles sur les plages très fréquentées et inhabituellement recouvertes de banquettes épaisses	MS	MS1	Rang 3 (minimale)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Clubs de plongée	Maintenir le bon état de conservation du coralligène	Mise en place d'une déclaration de plongée pour les activités professionnelles au sein de la RNBB	SP	SP3	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	Arrêté préfectoral	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène, Clubs de plongée	Maintenir le bon état de conservation du coralligène	Aménagements des sites exploités par les Clubs de plongée	IP	IP4	Rang 2	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Coralligène circalittoral	Maintenir le bon état de conservation du coralligène	Amélioration de la cartographie du coralligène circalittoral	EI	EI2	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Cartographie améliorée du coralligène circalittoral	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons	Protéger les habitats littoraux et insulaires	Canalisation du public dans les sentiers balisés et sur les plages de l'île Lavezu	IP	IP5	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezu, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons, Plaisanciers	Protéger les habitats littoraux et insulaires	Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal	IP	IP6	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	Arrêts Municipal ou Préfectoral	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Puffins cendrés, Piétons, Rats, Souris	Protéger les habitats littoraux et insulaires	Définition d'une capacité de charge des 10 zones de tranquillités de l'île Lavezu	IP	IP7	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	Rapport scientifique approuvé par le CS RNBB, charte avec les utilisateurs identifiés	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons	Protéger les habitats littoraux et insulaires	Mise en défens des zones littorales et insulaires impactées par le piétinement sur Lavezu, Piana et sur le littoral de la RNBB	IP	IP8	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezu et de Piana. Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Patrimoine floristique	Conserver la flore terrestre	Mise en place et soutien d'un atelier technique d'actualisation des inventaires et des priorités de suivis scientifiques et d'opérations de gestion liés à la flore terrestre	EI	EI3	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Compte rendu synthétique de réunion interne	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Patrimoine floristique, Changement climatique, Cavalu	Conserver la flore terrestre	Veille permanente sur les espèces exotiques envahissantes des îles et îlots et orientations de gestion à proposer dans le cadre de l'atelier technique permanent	CS	CS8	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Compte rendu synthétique de réunion interne	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	<i>Silene velutina</i>	Conserver la flore terrestre	Suivis des <i>Silene velutina</i> sur les îlots	CS	CS9	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	-	-	-	Oui	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Doradille marine (<i>Asplenium marinum</i>), Nananthée de Corse (<i>Nananthea perpusilla</i>), Doradille obovale (<i>Asplenium obovatum</i>), Data loggers	Conserver la flore terrestre	Evaluation des populations d' <i>Asplenium marinum</i> , <i>Asplenium obovatum</i> et <i>Nananthea perpusilla</i> (Comptage exhaustif, déploiement et pérennisation de micro-capteurs de température et d'humidité sur des stations témoins)	CS	CS10	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ipomée sagittée (<i>Ipomoea sagittata</i>), Ficoïde glaciale (<i>Mesembryanthemum crystallinum</i>), <i>Helicodiceros muscivorus</i> , Cresse de Crète (<i>Cressa cretica</i>)	Conserver la flore terrestre	Evaluation des populations d' <i>Helicodiceros muscivorus</i> , <i>Cressa cretica</i> , <i>Ipomea sagittata</i> , <i>Mesembryanthemum crystallinum</i> (Evaluation surface)	CS	CS11	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Limonium (<i>Limonium</i> sp.), Barbe-de-Jupiter (<i>Anthyllis barba jovis</i>)	Conserver la flore terrestre	Cartographie complète des <i>Limonium</i> sp et d' <i>Anthyllis barba jovis</i> de l'île Lavezu	CS	CS12	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	<i>Armeria piquante</i> (<i>Armeria pungens</i>)	Conserver la flore terrestre	Cartographie complète d' <i>Armeria pungens</i> de l'île de Piana	CS	CS13	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	-	Oui	-	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	<i>Ophris ciliata</i> , flore terrestre	Conserver la flore terrestre	Définition et suivi d'indicateurs caractéristiques des milieux ouverts des îles	EI	EI4	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Flore terrestre, Piétons, Plaisanciers	Conserver la flore terrestre	Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages	IP	IP9	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel. Compte rendu des travaux. Visite de chantier.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Chiroptères	Conserver la faune terrestre	Suivi des populations de chiroptères des grottes et des îles	CS	CS14	Rang 2	-	-	Oui	-	-	-	-	-	-	Oui	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Chiroptères, Piétons	Conserver la faune terrestre	Mise en protection contre les intrusions humaines dans la partie terrestre de la grotte de Sdragonata pour protéger les chauves souris	IP	IP10	Rang 2	-	-	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	Rapport simplifié, procédures administratives, suivis des travaux (Si réouverture de la grotte Sdragonata à la navigation)	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Lézard tyrrhénien (<i>Podarcis tiliguerta</i>), Geko, Lézard de Bedriaga (<i>Archaeolacerta bedriagae</i>)	Conserver la faune terrestre	Suivis scientifiques de <i>Podarcis tiliguerta</i> , Geckos et <i>Archaeolacerta bedriagae</i> sur les îles	CS	CS15	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grillon maritime (<i>Pseudomogoplistes squamiger</i>)	Conserver la faune terrestre	Mise en place du suivi du grillon maritime <i>Pseudomogoplistes squamiger</i> sur les îlots	CS	CS16	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune nicheuse, Rat, Souris	Conserver l'avifaune nicheuse	Suivi permanent de la dératisation des îles Lavezi, Toru et Vacca	IP	IP11	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Goéland d'Audouin (<i>Ichthyaetus audouinii</i>), Océanite tempête (<i>Hydrobates pelagicus</i>), Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>), Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>), Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Suivis annuel des effectifs nicheurs d'oiseaux marins sur la RNBB (<i>Ichthyaetus audouinii</i> , <i>Hydrobates pelagicus</i> , <i>Sterna hirundo</i> , <i>Falco peregrinus</i> , <i>Egretta garzetta</i>)	CS	CS17	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine et terrestre nicheuse : Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>), Monticole bleu (<i>Monticola solitarius</i>), Martinet pâle (<i>Apus pallidus</i>), Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>), Gobe-mouche (<i>Muscicapa tyrrenica</i>).	Conserver l'avifaune nicheuse	Suivis périodiques de l'avifaune marine et terrestre nicheuse sur la RNBB (<i>Larus michahellis</i> , <i>Monticola solitarius</i> , <i>Apus pallidus</i> , <i>Sylvia melanocephala</i> , <i>Muscicapa tyrrenica</i> ...)	CS	CS18	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	Oui	Oui	-	-	Oui	Oui	Oui	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Cormoran huppé (<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>), macrodéchets	Conserver l'avifaune nicheuse	Recensement des effectifs nicheurs de <i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> sur toutes les colonies de reproduction de la RNBB, du succès reproducteur sur une colonie pilote et du suivi macrodéchets des nids.	CS	CS19	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Recensement des effectifs nicheurs de <i>Calonectris diomedea</i>	CS	CS20	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Suivi annuel du succès reproducteur des <i>Calonectris diomedea</i> de la colonie de l'île Lavezu	CS	CS21	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Cormorans huppés (<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>) Plaisanciers	Conserver l'avifaune nicheuse	Mise en place de zones de quiétude autour des îlots des Moines, Ratini, Purraggia, Sperduti et évaluation de protection à envisager sur les autres îlots	SP	SP4	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>), Campeurs, Piétons, Plaisanciers	Conserver l'avifaune nicheuse	Tranquillité nocturne des <i>Calonectris diomedea</i> en période estivale sur les îles (perturbations sonores, éclairages, débarquement, bivouac...).	SP	SP5	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Mesure de la survie des <i>Calonectris diomedea</i> grâce au programme de baguage (CRBPO)	PR	PR1	Rang 2	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Connaissance des déplacements des <i>Calonectris diomedea</i> et de leurs domaines vitaux (GPS, GLS, analyses isotopiques,...)	PR	PR2	Rang 2	-	-	-	-	Oui	Oui	-	-		-	Rapport de mission d'étude coordonnée sur plusieurs sites en Méditerranée	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)	Conserver l'avifaune nicheuse	Numérotation et géolocalisation des nids de <i>Calonectris diomedea</i> sur les colonies de l'île Lavezú	CS	CS22	Rang 2	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui		-	Cartographie SIG et base de données des nids	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Avifaune marine, Pêcheurs artisans	Conserver l'avifaune nicheuse	Evaluation des mortalités d'oiseaux marins dans les suivis des pêches maritimes.	CS	CS23	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grand dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)	Conserver la faune marine	Suivi par photo-identification de Grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> et mise en commun conventionnée des données avec dans le cadre du sanctuaire PELAGOS	CS	CS24	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	Oui	Oui	-	-	Oui	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Cétacés	Conserver la faune marine	Mise en place d'un suivi acoustique des cétacés	EI	EI5	Rang 2	Oui	Oui	-	-	Oui	-	-	-	Oui	-	Rapport d'activité/Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grand dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)	Conserver la faune marine	Evaluation des interactions des grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> avec la pêche artisanale	CS	CS25	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Corb (<i>Sciaena umbra</i>), Mérou (<i>Epinephelus sp.</i>), Mérou royal (<i>Mycteroperca rubra</i>), Denti (<i>Dentex dentex</i>)	Conserver la faune marine	Suivi des indices d'abondances in situ des corbs <i>Sciaena umbra</i> , mérous <i>Epinephelus sp.</i> , <i>Mycteroperca rubra</i> et dentis <i>Dentex dentex</i> des 5 zones témoins + Pellu annuellement	CS	CS26	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune (23 espèces cibles), Scientifiques	Conserver la faune marine	Poursuite du suivi ichtyologique in situ par la méthode des points fixes (annuel Becchi, 23 espèces cibles tous les 5 ans)	CS	CS27	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Scientifiques	Conserver la faune marine	Mise en place de suivi par la méthode des transects en visual census et expérimentation de suivi accoustique	CS	CS28	Rang 3 (minimale)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Mérou (<i>Epinephelus sp.</i>), Corb (<i>Sciaena umbra</i>)	Conserver la faune marine	Etudes de connectivité entre les zones puits et sources des populations de mérous et de corbs (modèles de circulation des masses d'eaux)	PR	PR3	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	-	Oui		-	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziú	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Scientifiques, Pêcheurs artisans, Pêcheurs récréatifs	Conserver la faune marine	Exploitation des résultats issus des comptages en visual census, de la pêche professionnelle et récréative.	PR	PR4	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Publications scientifiques	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Faune marine, Scientifiques	Conserver la faune marine	Participation à l'élaboration de publications scientifiques internationales	PR	PR5	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Publications scientifiques	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Braconniers sous-marins	Conserver la faune marine	Lutte anti braconnage renforcée pour la chasse sous marine en ZPR et ZNP	SP	SP6	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Pêcheurs récréatifs	Conserver la faune marine	Analyse des rendements de la pêche à la traîne au vif	CS	CS29	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	-	Oui		-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Pêcheurs récréatifs, Prud'homie des pêcheurs de Bonifacio, CCRNBB, CRPMEM, Préfecture de région, Préfecture maritime de Méditerranée	Conserver la faune marine	Renforcement de l'encadrement réglementaire de la pêche récréative en 2024-2025	SP	SP7	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui		-	Arrêté préfectoral (lien DMLC)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Pêcheurs artisans, Pêcheurs récréatifs	Conserver la faune marine	Évaluation de l'effort et de la production de toutes les activités de pêche	CS	CS30	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Braconniers plaisanciers	Conserver la faune marine	Lutte anti braconnage, pêche industrielle accentuée et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance	SP	SP8	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>), Nacre épineuse (<i>Pinna rudis</i>).	Conserver la faune marine	Collectes d'informations et prospections des grandes nacres <i>Pinna nobilis</i> et des nacres épineuses <i>Pinna rudis</i> .	PR	PR6	Rang 3 (minimale)	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>), Nacre épineuse (<i>Pinna rudis</i>), Scientifiques	Conserver la faune marine	Protocoles expérimentaux de conservation des grandes nacres et des nacres épineuses sur la RNBB	PR	PR7	Rang 3 (minimale)	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>), Nacre épineuse (<i>Pinna rudis</i>), Plaisanciers	Conserver la faune marine	Mesures de gestion pour l'interdiction de l'ancrage sur les éventuels foyers résistants de nacres	SP	SP9	Rang 3 (minimale)	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Patelle géante (<i>Patella ferruginea</i>), Algue calcaire (<i>Lithophyllum byssoides</i>), Fucales, Scientifiques	Conserver la faune marine	Carte de vulnérabilité de la frange littorale dans l'ensemble du linéaire côtier (projet SICOMAR +) <i>Patella ferruginea</i> , <i>Lithophyllum byssoides</i> , Fucales.	EI	EI6	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Synthèse cartographique des données existantes	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Patelle géante (<i>Patella ferruginea</i>)	Conserver la faune marine	Suivi des populations de Patella ferruginea des zones test de la RNBB	CS	CS31	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Langouste rouge (<i>Palinurus elephas</i>), Scientifiques	Conserver la faune marine	Suivi in situ de la dynamique des recrutements de la langouste rouge <i>Palinurus elephas</i> (protocole standardisé entre les Baléares et la Corse)	CS	CS32	Rang 2	-	Oui	-	-	-	Oui	-	-	-	Oui	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Langoustes rouges (<i>Palinurus elephas</i>), Pêcheurs artisans	Conserver la faune marine	Campagnes de baguage et suivis des déplacements des langoustes rouges <i>Palinurus elephas</i> en collaboration avec les pêcheurs artisans de la Prud'homie de Bunifaziu	CS	CS33	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Braconniers, Cigales de mer (<i>Scyllarides latus</i>), Araignées de mer (<i>Maja squinado</i>)	Conserver la faune marine	Lutte anti braconnage renforcée en période d'avril à juin sur les sites de reproduction d'invertébrés marins menacés (cigales <i>Scyllarides latus</i> et araignées de mer <i>Maja squinado</i>)	SP	SP10	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Cigales de mer (<i>Scyllarides latus</i>)	Conserver la faune marine	Suivi in situ des cigales de mer <i>Scyllarides latus</i>	CS	CS34	Rang 3 (minimale)	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Tortues caouanne (<i>Caretta caretta</i>)	Conserver la faune marine	Surveillance annuelle en période de pontes de tortues caouanne <i>Caretta caretta</i> sur les plages	CS	CS35	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Veille, rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Mammifères marins, Tortues marines, Acteurs locaux	Conserver la faune marine	Collaboration avec le réseau échouage de Corse (transport des individus blessés, attribution des cartes vertes pour les agents).	IP	IP12	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Ichtyofaune, Pêcheurs artisans	Conserver la faune marine	Centralisation des remontées d'information sur les captures accidentelles réalisées par la pêche professionnelle (sintinelli di u mare) et communication sur les bonnes pratiques en cas de capture accidentelle (dans la continuité du projet DACOR et la réalisation de l'ARP espèces N 2000)	CS	CS36	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Eau de mer, Sédiments marins, Scientifiques	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes	Expertises nécessaires sur les impacts de chaque pollution (échouages, dégazages...)	EI	EI7	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Veille, rapport d'activité annuel	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Agents RNBB, Oiseaux mazoutés, Mer mazoutée, Littoral mazouté	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes	Formation des agents intervenants dans la RNBB aux pollutions par hydrocarbures (dépollution maritime, littoral et des oiseaux mazoutés).	MS	MS2	Rang 2	Oui	-	-	-	-	Oui	-	Oui	-	-	Rapport d'activité annuel (voir Facteur clé de réussite)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Navires, Scientifiques	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes	Bases données du trafic maritime dans les Bucchi di Bunifaziu (en lien avec la Marine nationale).	EI	EI8	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	-	Rapport adminstratif synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Bateaux ancrés	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes	Plan de surveillance des rejets illégaux d'hydrocarbures, de contaminants bactériologiques et/ou chimiques des bateaux à l'ancre.	EI	EI9	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Plaisanciers	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes	Plan de communication auprès des plaisanciers (bonnes pratiques).	CC	CC1	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Plan de communication	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Perturbations sonores sous-marines, Faune marine, Avifaune terrestre	Réduire les sources sonores	Etude physiologique et comportementale de l'impact de différents types de perturbations sonores sur la faune marine	PR	PR8	Rang 3 (minimale)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	OEC, Scientifiques	Réduire les sources sonores	Cartographie temporelle des perturbations sonores sous-marins et terrestre	PR	PR9	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Bateaux hybrides de promenade en mer, Bateaux hybrides de restauration	Réduire les sources sonores sous-marines	Labélisations des bateaux hybrides dans les ZPR	EI	EI10	Rang 3 (minimale)	-	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Plage de référence, Déchets plastiques	Localiser les pollutions plastiques marines	Suivi scientifique des déchets marins sur une plage de références (programme MED Plasticbusters)	CS	CS37	Rang 2	-	-	-	-	-	Oui	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Fonds sous-marins, Macrodéchets	Localiser les pollutions plastiques marines	Cartographies de macrodéchets dans les fonds sous marins de la RNBB (suite projet Plasticbusters)	EI	EI11	Rang 2	-	-	-	Oui	Oui	-	-	-	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Griffes de sorcières, Espaces insulaires	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	Localisation et arrachage des griffes de sorcières sur les îlots dont Cerbicale et l'île Lavezu	IP	IP13	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Cotule hérissée (<i>Cotula hispida</i>), Raisin d'Amérique (<i>Phytolacca americana</i>), Île Lavezu	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	Localisation et évaluation de l'arrachage de <i>Cotula coronopifolia</i> et de <i>Phytolacca americana</i> de l'île Lavezu.	CS	CS38	Rang 2	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport d'activité	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Espèces invasives terrestres	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	Mettre en place une veille écologique concernant les espèces invasives terrestres	CS	CS39	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité	Espèces invasives sous-marines, Crabe bleus (<i>Callinectes sapidus</i>)	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	Veille concernant les espèces invasives sous-marines	CS	CS40	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Paramètres d'eau de mer, Baies peu profondes	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Suivi annuel de paramètres d'eau de mer dont température (Moines, Bunifaziu, Lavezi et Cerbicale) avec transfert dans la plateforme TEDMEDNET, pH, taux d'oxygène dans les baies peu profondes	CS	CS41	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Gorgones (<i>Paramuricea clavata</i> , <i>Eunicella sp.</i>), Coraux, Eponges, Bryozoaires, Algues corallines	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Suivis annuels de la mortalité des gorgones <i>Paramuricea clavata</i> et <i>Eunicella sp.</i> (sites de Bruzzi, Lavezi et Cerbicale), de coraux, éponges, bryozoaires, algues corallines.	CS	CS42	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Pêcheurs professionnels, Pêcheurs récréatifs, Clubs de plongée, Usagers Palme Masque Tuba	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Enquêtes auprès des usagers (pêcheurs professionnels, récréatifs, clubs de plongée, usagers) et poursuivre la collaboration avec les pêcheurs professionnels "sintinelli di u mare"	CS	CS43	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Espèces marines thermophiles, Réseaux de Surveillance	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Centralisation et diffusion des données relatives aux espèces marines thermophiles vers les réseaux de surveillance locaux ALIEN Corse et internationaux (MedMis, CIESM, EASIN, MEDPAN...).	PR	PR10	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Algues calcaires (<i>Lithophyllum byssoides</i>), ZNP	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Suivi d'un trottoir à <i>Lithophyllum byssoides</i> dans la ZNP de Bunifaziu	CS	CS44	Rang 2	-	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité	Faune marine, Avifaune	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT	Evaluations approfondies de la vulnérabilité de la faune marine et de l'avifaune de la RNBB dans un contexte de changement climatique	EI	EI12	Rang 2	-	-	-	Oui	Oui	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Biodiversité marine, Biodiversité insulaire	Evaluer l'état de la biodiversité de la RNBB	Missions d'inventaire de la biodiversité marine et insulaire	PR	PR11	Rang 1 (prioritaire)	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	Oui	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Grottes sous-marines, ZNP, Scientifiques	Améliorer la connaissance des grottes marines	Suivi scientifique et cartographie des grottes sous-marines des ZNP de Bunifaziu	CS	CS45	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	Oui	-	-	Rapport d'activité	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Fucales, <i>Paracentrotus lividus</i> ; <i>Arbaxia lixula</i>	Améliorer la connaissance des Fucales	Evaluation des zones de surpâturage d'oursins (<i>Paracentrotus lividus</i> et <i>Arbaxia lixula</i>)	PR	PR12	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Fucales, Frange littorale, Scientifiques	Améliorer la connaissance des Fucales	Carte de vulnérabilité des Fucales dans les Frange littorale de l'ensemble du linéaire côtier (suite projet SICOMAR +)	EI	EI13	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	Synthèse cartographique des données existantes	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Lagune de Tistarila Pisciu can, Lagune de Ventilegne	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Cartographie des biocénoses et identification des perturbations d'origine anthropiques des lagunes de Tistarila, Pisciu can et Ventilegne	EI	EI14	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	-	Synthèse cartographique des données existantes	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Aphanius de Corse (<i>Aphanius fasciatus</i>)	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Vérification de la présence/absence de l'aphanius de Corse <i>Aphanius fasciatus</i> dans les lagunes de la RNBB.	CS	CS46	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	-	Oui	-	Oui	-	Oui	-	Oui	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Chauves-souris	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Inventaire des chauves-souris s'alimentant sur les lagunes	EI	EI15	Rang 2	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Odonates	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Inventaire des odonates des lagunes	EI	EI16	Rang 2	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Oiseaux	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Inventaire des oiseaux des lagunes	CS	CS47	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Reptiles, Amphibiens	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Inventaire des reptiles et des amphibiens des lagunes	EI	EI17	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Habitat lagunes, Scientifiques	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes	Etude du fonctionnement des lagunes (hydrologie, biochimie, niveaux)	EI	EI18	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Biodiversité insulaire, indicateur écosystémique, Scientifiques,	Améliorer la connaissance de la biodiversité insulaire et micro insulaire	Evaluation de la biodiversité micro-insulaire et soutien à la mise en place d'indicateurs écosystémiques insulaires et micro-insulaires	EI	EI19	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport scientifique, étude	Simple	Biodiversité

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Végétation terrestre insulaire, Végétation dunaire insulaire (Piana), Scientifiques	Poursuivre les cartographies d'habitats et de végétation terrestres	Suivi de la végétation des îles (focus sur les dunes de Piana) et îlots par la réalisation de cartes dynamiques	PR	PR13	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	-	Rapport scientifique synthétique, étude	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Chiroptères, Grotte de Sdragonata	Améliorer la connaissance pour une meilleure conservation de la faune terrestre	Soutien envers une étude sur les déplacements des chiroptères de la grotte de Sdragonata en automne	PR	PR14	Rang 3 (minimale)	Oui	Oui	-	-	-	-	-	Oui	-	-	Rapport scientifique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité	Tortues d'Hermann (<i>Testudo Hermann</i>), Presqu'île des Bruzzi	Améliorer la connaissance pour une meilleure conservation de la faune terrestre	Evaluation de la population de Tortues d'Hermann <i>Testudo Hermann</i> de la presqu'île des Bruzzi	CS	CS48	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique synthétique	Simple	Biodiversité
Biodiversité	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes	Suivi scientifique embarqué de la petite pêche côtière	CS	CS49	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, CRPMEM de Corse, OEC, Scientifiques, DCF ou DGAMPA	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes	Centralisation des données dans la BDD halieutique Corse de l'UAC.	PR	PR15	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes	Suivi de la pêche récréative in situ en plus de l'exploitation des données issues des contrôles en mer effectués par la garderie.	CS	CS50	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes	Collecte de données déclaratives dans le cadre de la réglementation de la pêche maritime de loisir	SP	SP11	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs, OEC	Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes	Système d'enquêtes basées sur un panel de pêcheurs représentatif de l'activité de pêche récréative sur l'ensemble de la RNBB.	CS	CS51	Rang 2		Oui	Oui	-	-	-	Oui	Oui	-	-	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, OEC, Scientifiques	Evaluer l'effet réserve sur les pêcheries de l'extrême sud de la Corse	Exploitation des résultats issus des suivis scientifiques in situ et des pêches maritimes	CS	CS52	Rang 1 (prioritaire)		Oui					Oui				Note de synthèse scientifique	Approfondie	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Prud'homie des pêcheurs artisans, OEC, Scientifiques	Soutenir la pêche artisanale en faveur d'une pêche responsable (nasses, espèces cibles, ect...)	Collaboration technico-scientifique avec la Prud'homie de Bunifaziu (diversification, pêches expérimentales avec des engins sélectifs et novateurs, étude pêche à la nasse dans le cantonnement, étude des stocks d'oursins, marquages des langoustes sous taille, informations "Sintineddi di u Mare")	IP	IP14	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Simple	Usages durables

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, Scientifiques	Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique de la pêche artisanale dans les Bucchi du Bunifaziu	Analyse de la vulnérabilité de la pêche artisanale (poursuite des actions de MPA ADAPT) et proposer de nouvelles orientations des pêches face au changement climatique	PR	PR16	Rang 2				Oui	Oui						Rapport scientifique	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Prud'homie des pêcheurs artisans, Associations des pêcheurs récréatifs, CRPMEM de Corse	Favoriser une gestion partagée de la ressource halieutique dans les Bucchi di Bunifaziu	Conseil halieutique avec les pêcheurs artisans et toutes les associations de pêche récréative du sud de la Corse.	PA	PA1	Rang 1 (prioritaire)		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	OEC, DCF, DGAMPA Ressource halieutique, Pêcheurs artisans	Participer à la valorisation de la petite pêche côtière méditerranéenne auprès des instances européennes	Partenariat DCF OEC avec la DGAMPA (FEAMPA: acquisition de données à l'échelle de la Corse)	CS	CS53	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, Scientifiques	Participer à la valorisation de la petite pêche côtière méditerranéenne auprès des instances européennes	Valorisation des résultats scientifiques dans le cadre de programme de recherche à partager avec les autres AMPs de Méditerranée et les acteurs de la recherche en biologie marine en Corse et en Méditerranée	PR	PR17	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui					Oui	Oui			Rapport scientifique	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Universitaires, Etudiants, Lycéens	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion	Intervention au sein de l'Università et du lycée maritime de Bastia	PA	PA2	Rang 3 (minimale)		Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Scientifiques	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion	Publications scientifiques internationales	PR	PR18	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, OEC	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion	Participation aux groupes de travail d'instances internationales (CGPM, Medpan...)	MS	MS3	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Simple	Usages durables
Usages durables	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale	Ressource halieutique, Pêcheurs plaisanciers, Braconniers, pêcheurs industriels	Assurer le respect de la règlementation de la pêche maritime dans la RNBB	Lutte anti braconnage, pêche industrielle et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance	SP	SP12	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Simple	Usages durables
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Paysage, Patrimoine, Universitaires	Préserver les valeurs paysagères et patrimoniales méditerranéennes (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.)	Conseil toponymique	PA	PA3	Rang 2	-	Oui					Oui				rapport activité annnuel	Simple	Usages durables

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Patrimoine, Archéologues sous-marins, OEC, Société civile	Préserver les valeurs paysagères et patrimoniales méditerranéennes (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.)	Etudes archéologiques sous-marines dans les sites d'intérêt historiques	PR	PR19	Rang 2		Oui	Oui					Oui	Oui		Rapport scientifique	Simple	Usages durables
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Ressource halieutique, Associations de pêcheurs plaisanciers locaux	Maintenir un accès à la ressource raisonné et durable pour les pêcheurs récréatifs locaux de l'extrême sud de la Corse.	Priorisation des autorisations de pêche récréative aux associations de plaisanciers locaux	SP	SP13	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnel	Simple	Usages durables
Usages durables	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN	Espace insulaire, Faune de l'exclos, Flore de l'exclos	Expérimenter sur 5 ans un retour du pastoralisme sur une portion de l'île Lavezù	Exclos hivernal avec suivi scientifique faune flore de l'exclos	IP	IP15	Rang 2		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Piétons	Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezù	Suivis scientifiques de la fréquentation terrestre de l'île Lavezù	CS	CS54	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport scientifique simplifié	Approfondie	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Faune insulaire, Flore insulaire, Piétons	Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezù	Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages	IP	IP16	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Bateliers, Commune, CSRNBB, CCRNBB, Piétons, Plaisanciers	Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezù	Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal	SP	SP14	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Bateliers, Visiteurs	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezù	Aménagement du débarquement de l'île Lavezù (grecu et quai ouest)	IP	IP17	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui									rapport activité annnel	Simple	Usages durables

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Faune insulaire, CSRNBB, CCRNBB	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Définition d'une capacité de charge des 2 zones de tranquillités de l'île Lavezu	CS	CS55	Rang 1 (prioritaire)		Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	-	Orientation reglementaire approuvé par le CS RNBB, charte avec les utilisateurs identifiés	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Visiteurs, OEC	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Gestion des problématiques de défécation à ciel ouvert de l'île Lavezu	IP	IP18	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, OEC, Associations, Scolaires, Visiteurs	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Nettoyages des plages	IP	IP19	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Scolaires, Visiteurs	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Aménagement d'un centre d'interprétation à la bergerie et au phare des Lavezi	CI	CI1	Rang 3 (minimale)			Oui	Oui							rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, OEC, Phares et Balises	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Reconduction de la convention d'utilisation du phare des Lavezi et dimensionnement avec la partie centrale du phare.	CI	CI2	Rang 1 (prioritaire)		Oui									Convention phares et balises	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Patrimoine bâti, Végétaux, Visiteurs	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Réhabilitation du phare des Lavezi et entretien du patrimoine de l'enceinte et des cimetières de Lavezu (maisonnette, cuves, jardin botanique, cimetières)	CI	CI3	Rang 1 (prioritaire)		Oui	Oui	Oui							Autorisation de travaux, visite de chantier	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Usagers professionnels	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu	Conventions avec les usagers de l'île (bateliers, entreprises de sports de pleine nature, guides...)	IP	IP20	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Bateliers, Plaisanciers, Cavalu	Gérer les flux de fréquentation dans l'archipel des Lavezi	Aménagements d'accès aux littoraux de Cavalu	IP	IP21	Rang 1 (prioritaire)		Oui	Oui								rapport activité annnuel	Simple	Usages durables

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Espace insulaire, Sites côtiers, Usagers professionnels (Guides, Moniteurs, Bateliers, Loueurs), Visiteurs (Piétons, Nageurs, Plongeurs)	Associer les activités de pleines natures respectueuses de l'environnement à la gestion	Création d'un label de qualité de la visite des îles Lavezi et des visites sous marines en plongée et en PMT aux Lavezi, Nord Palumbaghja, Rundinara, Cavalu, Fazziu, Vintilegna et Bruzzi	CC	CC2	Rang 2		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Convention d'utilisation des zones de tranquillité ouvertes sur Lavezu (Zone sud du phare et Chapelle Santa Maria)	Simple	Usages durables
Usages durables	Gérer la fréquentation insulaire	Organisations sportives de pleine nature	Associer les activités de pleines natures respectueuses de l'environnement à la gestion	Création d'un conseil des sports de pleine nature de la RNBB	PA	PA4	Rang 2		Oui				Oui				Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	OEC, Scientifiques, Communes, Plaisanciers, Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Cymodocès	Définir un quota de ZMEL (nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB	Etude des régularisations potentielles des ZMEL pour des petites unités de moins de 7 m dans des sites dont l'existence de mouillages pouvait être prouvée avant septembre 1999, pour une utilisation de plaisance locale résidente à l'année (à l'exclusion des activités touristiques), dans les communes de Porti vechju, Bunifaziu et Monaccia d'Auddè.	IP	IP22	Rang 1 (prioritaire)		Oui	Oui	Oui							rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	DPM, Contrevenants, OEC, Gestionnaire du DPM	Définir un quota de ZMEL (nombre et nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB	Campagnes de verbalisations des infractions du DPM et évacuation des corps morts en relation avec la DMLC (aspects réglementaires) et les phares et balises (enlèvement des corps morts).	SP	SP15	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Domaine Public Maritime, OEC, Etat (DMLC, DREAL, DIRM, DDTM), Scientifiques	Remettre en état avant 2024 le trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999	Cartographie partagée avec les services de l'Etat des ouvrages réalisés depuis 1999	SP	SP16	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui					Oui				Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	Domaine Public Maritime, OEC, Etat (DMLC, DREAL, DIRM, DDTM), Scientifiques	Remettre en état avant 2024 le trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999	Procédures juridiques pour demander la remise en état des lieux des sites présentant des ouvrages illégaux.	SP	SP17	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui						Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	DPM, Commerçants sur le DPM	Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels	Limitation à 10 % du taux d'occupation de la surface du DPM des plages sur les unités suivantes (Palumbaghja 1 à 5, Asciaghju).	SP	SP18	Rang 2	Oui	Oui	Oui								Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	Simple	Usages durables
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	DPM, Commerçants sur le DPM, Piétons	Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels	Respect du libre passage des piétons sur la plage : zone de 5 m libre entre la limite de la mer et l'AOT.	SP	SP19	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Simple	Usages durables

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Usages durables	Limiter l'impact du tourisme littoral	DPM, Commerçants sur le DPM, Faune littorale, Flore littorale	Concierter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels	Interdiction des surfaces individuelles démontables d'une superficie maximale de la structure close et couverte supérieures à 80 m2 et de surfaces individuelles pour les locations de matelas-parasol supérieures à 150 m2, des nuisances sonores, et interdiction des Beach Party.	SP	SP20	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	OEC, CSRNBB	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication	Plan de communication encadrant la réalisation des opérations 2023-2032	CC	CC3	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui									Etude à commander à un prestataire	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Visiteurs, Internautes, CSRNBB, CCRNBB	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication	Communication sur supports matériels (Site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, brochures, compte rendus d'activités) et diffusion sur les réseaux sociaux	CC	CC4	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Tous les publics	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication	Création d'un centre d'accueil des publics dédié à la RNBB à Montlaur (Bunifaziu)	CI	CI4	Rang 2			Oui	Oui	Oui						rapport activité annnuel en lien avec les services de la CDC	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Scolaires locaux	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations	Programme d'éducation à l'environnement pour les scolaires des communes de la RNBB	CC	CC5	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	rapport activité annnuel	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Scolaires, Enfants mineurs	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations	Création et mise en œuvre d'un outil pédagogique évolutif spécifique à la RNBB en lien avec un programme d'éducation à l'environnement concernant les Réserves naturelles de Corse	CC	CC6	Rang 2		Oui	Oui								Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	Simple	Usages durables
Usages durables	Informier et sensibiliser tous les publics	Scolaires, Enfants mineurs	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations	Création d'un centre d'éducation à l'environnement à la base technique UAC de la Rundinara	CI	CI5	Rang 2		Oui	Oui	Oui							Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	Simple	Usages durables
Usages durables	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu	Assemblea di Corsica, Cunsigliu Regionale della Sardegna	Définir une stratégie commune adoptée par le Cunsigliu Corsu-Sardu	Stratégie commune adoptée par l'Assemblea di Corsica et le Cunsigliu Regionale della Sardegna	MS	MS4	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui								Délibération Cunsigliu Corsu Sardu, Delibération Acseblée de Corse, Etat d'avancée du projet,Conventions de partenariat, nombre de réunions de préparations, délibérations	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu	Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna	Coopérer de façon fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna	Coopération fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna	MS	MS5	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Simple	Bucchi di Bunifaziu

Enjeux	Objectifs à long terme	Groupes-cibles	Objectifs opérationnels	Opérations	Types d'opérations	Code opération	Priorités d'opérations	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Produits attendus	Types d'évaluations	Enjeux
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Pruprà/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu	Personnels des AMP des Bucchi di Bunifaziu	Favoriser les relations annuelles avec les AMP du nord de la Sardegnna	Rencontre annuelle des personnels de la RNBB, PNAM, Asinara et Santa Teresa	MS	MS6	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Pruprà/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu	Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna, Universitaires, Sociétés civiles	Faire reconnaître les droits de la nature et des générations futures	Organisation d'assises des droits de la nature et des générations futures des Bucchi di Bunifaziu	PR	PR20	Rang 2	-	Oui	-	-	-	-	-	-	-	-	Rapport activité annuel, Organisation des Assises des droits de la nature	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Pruprà/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu	Conseils scientifiques des AMP, Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna, Aires protégées des Bucchi	Engager une aire marine protégée commune aux îles Corse et Sardaigne	Projet de reserve MAB UNESCO dans les Bucchi porté par les deux îles	IP	IP23	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	OEC, Scientifiques	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu	Intégration des suivis scientifiques de la RNBB dans les programmes de connaissances du fonctionnement des écosystèmes marins méditerranéens (programmes de recherches, programmes européens, directives européennes, Pelagos, réseaux TedMednet, réseau Initiative PIM...)	PR	PR21	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	Ressource halieutique, Scientifiques, Instances UE DG Mare, FAO, CGPM, Sea Around Us	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu	Intégration des données halieutiques au sein des instances européennes (DCF), méditerranéennes (CGPM) et mondiale (FAO, Sea around US).	PR	PR22	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	OEC, Hydrographes	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu	Actions de lobbying favorisant les recherches sur le fonctionnement hydrographique des Bucchi di Bunifaziu	PR	PR23	Rang 2	-	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Oui	Rapport activité annuel	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	Ressource halieutique, Scientifiques, ASPIM	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu	Développer une méthodologie de suivi visant à l'évaluation de certains paramètres de l'efficacité de la gestion et de la connectivité à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu (aire ZMPV)	PR	PR24	Rang 1 (prioritaire)	-	-	Oui	Oui	Oui	-	-	-	-	-	Rapports scientifiques, Programmation européenne déposée avec les AMP sardes (PN Maddalena, Asinara AMP Santa Teresa). Rapports scientifiques. Publications scientifiques.	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu	Géologues sous-marins, Paléontologues sous-marins, Sociétés civiles	Améliorer la connaissance des formations géologiques remarquables à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	Etat des lieux des connaissances sur les formations géologiques sous-marines et sur le patrimoine fossilifère des Bucchi di Bunifaziu	PR	PR25	Rang 2	-	-	Oui	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Rapport scientifique	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	Sanctuaire PELAGOS, OEC	Participer à la gestion du scantuaire PELAGOS	Comité national du sanctuaire et comité scientifique de Pelagos.	MS	MS7	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	OEC, Réseaux gestionnaires d'espace protégés	Participer aux réseaux de gestionnaires d'espaces protégés	Représentation de la RNBB dans les principaux réseaux gestionnaires d'espaces protégés et de gestion des petites îles (Medpan, RNF, Forum des AMP, Initiative PIM, SMILO...).	PA	PA5	Rang 2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	OEC, ASPIM CAR ASP	Reconnaissance de l'exemplarité de la gestion	Révision périodique de l'ASPIM Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne	MS	MS8	Rang 1 (prioritaire)	-	-	-	Oui	Oui	-	-	-	-	Oui	Formulaire ASPIM à préparer	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	OEC, ASPIM CAR ASP	Implication de la RNBB en qualité d'ASPIM	Mettre en place une action de jumelage avec une autre ASPIM	MS	MS9	Rang 1 (prioritaire)	-	Oui	Oui	Oui	-	-	-	-	-	-	Rapport activité annuel, Convention de jumelage avec une AMP	Simple	Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales	OEC, ASPIM CAR ASP	Implication de la RNBB en qualité d'ASPIM	Participation à la diffusion des bonnes pratiques voire des outils développés en direction des autres ASPIM dans la limite des moyens disponibles et en lien notamment avec le CAR/ASP et MedPAN.	MS	MS10	Rang 1 (prioritaire)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Simple	Bucchi di Bunifaziu

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	SP1	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	CS1	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	-	D6 : Intégrité des fonds marins	SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Périodes de fréquentation. Durée des usages. Localisation des mouillages. Types de mouillages pratiqués.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	CS2	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	-	D6 : Intégrité des fonds marins	SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Périodes de fréquentation. Durée des usages. Localisation des mouillages. Types de mouillages pratiqués.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	CS3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	IP1	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A8. Restaurer les petits fonds côtiers présentant une altération des fonctions écologiques.	AIndicateur A8-1 (D06-A8-ind1) : nombre d'opérations de restauration.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	3D-05 : Engager des actions de préservation ou de restauration physique spécifiques aux milieux marin et lagunaires.	Pour améliorer la qualité des habitats marins et accentuer la restauration des secteurs concernés, il est préconisé : de réhabiliter le milieu en s'appuyant sur la définition de stratégies cohérentes (...) et d'initier des opérations pilotes de restauration écologique en application de la doctrine de façade relative à la restauration écologique des habitats naturels dégradés.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS4	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	AIndicateur A5.-2 (D01-HB-OE09-ind2) : Proportion de surface d'herbiers de phanérogames et de coralligène soumis à des pressions physiques dues aux mouillages. Indicateur A5.-4 (D01-HB-OE09-ind4): ratio d'herbier de matte morte sur herbier vivant.	D6 : Intégrité des fonds marins	SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Localisation des mouillages. Types de mouillages pratiqués. Evolution morpho-sédimentaire des zones de mouillages sensibles.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	SP2	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	AIndicateur A5.-2 (D01-HB-OE09-ind2) : Proportion de surface d'herbiers de phanérogames et de coralligène soumis à des pressions physiques dues aux mouillages. Indicateur A5.-4 (D01-HB-OE09-ind4): ratio d'herbier de matte morte sur herbier vivant.	D6 : Intégrité des fonds marins	SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Localisation des mouillages. Types de mouillages pratiqués. Evolution morpho-sédimentaire des zones de mouillages sensibles.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	IP2	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	EI1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS5	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.	-	D1 Biodiversité : Habitats benthiques	SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtier : Profondeur de la limite inférieure de l'herbier (en m). Typologie de la limite inférieure (progressive, franche, clairsemée, régressive, etc.).	-	-	-	-	-	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	CS6	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.	-	D1 Biodiversité : Habitats benthiques	SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtier : Densité des faisceaux Surface foliaire Charge épiphytaire sur les feuilles	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-07 : Gérer les macro-déchets du littoral.	Le SDAGE préconise la mise en place de dispositifs adaptés de récupération des déchets ramassés par les pêcheurs, des ramassages organisés par les services en charge des déchets et des campagnes de sensibilisation du public.	CODE OSMOSE : DEC0401 " Déchets-autres actions".	Résorber les décharges sauvages déjà identifiées	Biodiversité
Biodiversité	CS7	-	-								Biodiversité
Biodiversité	IP3	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	GIndicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral.	-	-						Biodiversité
Biodiversité	MS1	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir.	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	SP3	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	IP4	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en permettant de mettre en œuvre la stratégie inter-régionale sur l'activité de plongée, qui intègre une identification des sites pratiqués et sensibles, les enjeux ou prescriptions d'usage.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	IP5	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Biodiversité
Biodiversité	IP6	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Biodiversité

Enjeux	Code opératio n	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	IP7	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Biodiversité
Biodiversité	IP8	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Biodiversité
Biodiversité	EI3	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS8	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS9	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS10	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS11	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS12	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS13	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	EI4	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	IP9	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS14	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	IP10	-	-	-	-						Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	CS15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	IP11	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. E4. Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins.	Elndicateur E4-1 (D01-OM-OE04-ind1) : proportion de colonies insulaires d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée. Indicateur E4-2 (D01-OM-OE04-ind2) : proportion de colonies continentales d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée.	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS17	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS18	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS19	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : Succès reproducteur des couples d'oiseaux nicheurs : nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur. Critère D1C5: Habitat des espèces : Nombre d'items de macro-déchets identifiés dans les nids.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS20	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS21	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : Succès reproducteur des couples d'oiseaux nicheurs : nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	SP4	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels.	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	SP5	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR1	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique : programme de baguage CRBPO.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR2	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Géolocalisation des individus par GPS, GLS.	-	-	-	-	-	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	CS22	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Géolocalisation des nids.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Biodiversité
Biodiversité	CS23	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. E1. Réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables. M2. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficience énergétique), conjointement avec la pêche récréative.	-	D1 : Biodiversité : Oiseaux	SP5 : Interactions entre oiseaux et activités de pêche Critère D1C1 : Taux de mortalité par captures accidentelles : espèces capturées (identification), effort de pêche; engin de pêche et coordonnées, nombre de captures accidentelles par espèce.						Biodiversité
Biodiversité	CS24	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation.	-	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines	SP1 : Populations côtières de cétacés : Critère D1C2 : Abondance des populations Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations Abondance et distribution des groupes résidents de grands dauphins Tursiops truncatus : association MIRACETI : présence et répartition en mer, abondance en mer, déplacement des populations, structuration des populations dont le nombre de naissances, zones d'alimentation.						Biodiversité
Biodiversité	EI5	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation.	-	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines D11 : Bruit sous-marin	SP3 : Mammifères marins et tortues marines au large : Critère D1C2 : Abondance des populations Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations Abondance et distribution des cétacés. SP3 : Mesures du bruit sous-marin in situ : Critère D11C2 : Bruit continu anthropique à basse fréquence : Hydrophones sur un glider ou sur des bouées au large.						Biodiversité
Biodiversité	CS25	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. D2. Réduire les captures accidentelles de tortues marines et de mammifères marins, en particulier des petits cétacés. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficience énergétique), conjointement avec la pêche récréative.	DMIndicateur D2-2 (D01-MT-OE02-ind2) : Autres mammifères marins : taux apparents de mortalité par capture accidentelle par espèce (nombre d'échouages observés avec traces de capture accidentelle / nombre d'échouages total). Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues D3 : Espèces commerciales	SP5 : Interactions entre les activités humaines, les mammifères marins et les tortues marines SP6: Interactions entre mammifères marins et tortues marines et activités de pêche Critère D1C1 : Taux de mortalité par captures accidentelles : Impact démographique et écologique de la pêche sur les populations, nature des espèces capturées (identification), effort de pêche et nombre de captures accidentelles par espèce.						Biodiversité
Biodiversité	CS26	-	-	D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes	SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : Critère D1C2 : Abondance des populations : abondances (nombre d'individus) par unité de surface ou de temps et (classes de) tailles, par espèce ou groupe fonctionnel. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.)						Biodiversité
Biodiversité	CS27	-	-	D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes	SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : Critère D1C2 : Abondance des populations : abondances (nombre d'individus) par unité de surface ou de temps et (classes de) tailles, par espèce ou groupe fonctionnel. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.)						Biodiversité
Biodiversité	CS28	-	-	D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes	SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : Critère D1C2 : Abondance des populations : abondances (nombre d'individus) par unité de surface ou de temps et (classes de) tailles, par espèce ou groupe fonctionnel. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.) Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : distribution biogéographique et catégorie d'habitat.						Biodiversité
Biodiversité	PR3	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	PR4	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	PR5	-	-	-	-						

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	SP6	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS29	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	D3 : Espèces commerciales	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	SP7	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS30			-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	SP8	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR6	-	-	D1 : Biodiversité : Habitats benthiques	SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtiers : Critère D6C4 : Etendue de la perte du type d'habitat benthique.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	SP9	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond).	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.	Biodiversité
Biodiversité	EI6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS32	-	-	D3 : Espèces commerciales	SP3 : Echantillonnage des captures et paramètres biologiques : Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS33	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits.	-	D3 : Espèces commerciales	SP3 : Echantillonnage des captures et paramètres biologiques : Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).	-	-	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	SP10	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-			OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS34	-	-	D3 : Espèces commerciales	SP4 : Campagnes de surveillance halieutique : Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille. Échantillonnage des captures : dénombrement et poids par espèce, taille des individus. Paramètres biologiques : poids, âge, sexe et maturité des individus.	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS35	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation. D1. Limiter le dérangement anthropique des mammifères marins.	-	-	-	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	IP12	-	-	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines D10 : Déchets marins	SP4 : Echouages des mammifères marins et des tortues marines Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations. SP8 : Déchets ingérés par les mammifères marins et les tortues marines Critère D10C3 : Déchets ingérés : Nature et la quantité de déchets ingérés	-	-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS36	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. D2. Réduire les captures accidentelles de tortues marines et de mammifères marins, en particulier des petits cétacés. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficience énergétique), conjointement avec la pêche récréative.	DM Indicateur D2-1 (D01-MT-OE02-ind1) : Marsouins communs et dauphins communs : taux de mortalité (évalué sur les mortalités absolues) par capture accidentelle et par espèce. Indicateur D2-2 (D01-MT-OE02-ind2) : Autres mammifères marins : taux apparents de mortalité par capture accidentelle par espèce (nombre d'échouages observés avec traces de capture accidentelle / nombre d'échouages total) Indicateur D2-3 (D01-MT-OE2-ind3) : Tortues marines : nombre total de tortues marines observées ou déclarées (morte ou vivante) présentant des traces de capture accidentelle et/ou capturées accidentellement. Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines	SP5 : Interactions entre les activités humaines, les mammifères marins et les tortues marines : Critère D1C1 : taux de mortalité par captures accidentelles : Impact démographique et écologique de la pêche sur les populations nature des espèces capturées (identification), effort de pêche et nombre de captures accidentelles par espèce.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).	-	Biodiversité	
Biodiversité	EI7	-	-	D8 : Contaminants	SP5 : Episodes de pollutions aiguës : Critère D8C4 : Effets des épisodes significatifs de pollution aiguë : Origine, étendue spatiale et durée des épisodes significatifs de pollution aiguë. Occurrence et proportion des oiseaux échoués mazoutés. ●Critère D10C3 : Déchets ingérés : La quantité de déchets et de micro-déchets ingérés par des animaux marins est à un niveau qui ne nuit pas à la santé des espèces concernées. ●Critère D10C4 : Effets néfastes des déchets : Nombre d'individus de chaque espèce subissant des effets néfastes liés aux déchets (enchevêtrement et autres formes de blessure ou de mortalité) ou des problèmes sanitaires.	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	MS2	U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale. U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.	UIndicateur U2-1 : Nombre de personnes formées par an par activité maritime.	-	-	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI8	-	-	-	-	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI9	H. Réduire les rejets d'hydrocarbures et d'autres polluants en mer. H1. Réduire les apports directs en mer de contaminants, notamment les hydrocarbures liés au transport maritime et à la navigation.	HIndicateur H1-2 (D08-OE02-ind2) : nombre de constats confirmés de rejets illicites d'hydrocarbures en mer.	-	-	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CC1	-	-	-	-	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.	-	-	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	PR8	J. Réduire les sources sonores sous-marines.J1. Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	PR9	J. Réduire les sources sonores sous-marines.J1. Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.	Jindicateur J1-1 (D11-OE01-ind1) : emprise spatiale des évènements recensés de niveau « fort » à « très fort » en pourcentage sur la façade.	D13 : Bruit	SP1 : Emissions continues : Critère D11C2 : Bruit continu anthropique Répartition spatiale et temporelle des perturbations sonores introduites par le trafic maritime dans toute sa diversité. SP2 : Emissions impulsives : Critère D11C1 : Bruit impulsif anthropique : Répartition spatiale et temporelle des perturbations sonores introduites par les émissions impulsives.						Biodiversité
Biodiversité	EI10	J. Réduire les sources sonores sous-marines. V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique. J2. Maintenir ou réduire le niveau de bruit continu produit par les activités anthropiques, notamment le trafic maritime. V3. Accompagner la mise en place de filières d'approvisionnement de carburants plus propres (GNL et hydrogène) et de moyens de propulsion alternatifs (hybride, électrique, solaire ou vent) et favoriser leur utilisation.	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS37	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes.	G Indicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral. Indicateur G2-1 (D10-OE02-ind1) : quantités de déchets les plus représentés issus des principales activités maritimes sur le littoral et sur les fonds marins.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-07 : Gérer les macro-déchets du littoral.	Le SDAGE préconise la mise en place de dispositifs adaptés de récupération des déchets ramassés par les pêcheurs, des ramassages organisés par les services en charge des déchets et des campagnes de sensibilisation du public.	CODE OSMOSE : DEC0401 " Déchets-autres actions".	Résorber les décharges sauvages déjà identifiées	Biodiversité
Biodiversité	EI11	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes.	G Indicateur G2-1 (D10-OE02-ind1) : quantités de déchets les plus représentés issus des principales activités maritimes sur le littoral et sur les fonds marins.	D10 : Déchets marins	SP1 : Macro-déchets sur le littoral : Critère D10C1 : Déchets : La composition, la quantité et la répartition spatiale des macro-déchets : Quantité de macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. Composition des macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. Tendance des macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. SP3 : Micro-déchets sur le littoral : Critère D10C2 : Micro-déchets : La quantité, la répartition spatiale et, dans la mesure du possible, la composition des micro-déchets dans les sédiments littoraux : Quantité de micro-déchets dans les sédiments littoraux. Composition des micro-déchets dans les sédiments littoraux. Tendance des micro-déchets dans les sédiments littoraux.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité "	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.	Biodiversité
Biodiversité	IP13	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité "	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.	Biodiversité
Biodiversité	CS38	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité "	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.	Biodiversité
Biodiversité	CS39	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS40	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I3. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes liés aux eaux et sédiments de ballast des navires.	Indicateur I3-1 (D02-OE03-ind1) : nombre de navires conformes à la réglementation en vigueur en matière de gestion des eaux de ballast (division 218 du règlement annexé à l'arrêté) du 23 novembre 1987 modifié).	D2 : Espèces non indigènes	SP3 : Caractérisation de l'état et des impacts des espèces non indigènes : Critère D2C1 : ENI nouvellement introduites. Critère D2C2 : ENI établies. Critère D2C3 : Effets néfastes dus à la présence d'ENI. Dénombrement des ENI.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives ; et de réduire le risque d'introduction d'espèces non indigènes envahissantes, notamment par les eaux de ballast des navires.	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité "	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	CS41	-	-	D1 Biodiversité : Habitats pélagiques	SP1 : Hydrologie et physico-chimie : Critère D1C6 : Caractéristiques du type d'habitat pélagique: paramètres hydrologiques (i.e. température, salinité) et physico-chimiques (i.e. éléments nutritifs, oxygène dissous, turbidité, pH).						Biodiversité
Biodiversité	CS42	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. A9. En fonction des connaissances à acquérir, limiter la prolifération des macro-algues filamenteuses sur les substrats rocheux et les coralligènes.	-	D1 : Biodiversité : Habitats benthiques	SP3 : Roches et récifs biogènes infralittoraux et circalittoraux côtiers : Critère D6C4 : Etendue de la perte du type d'habitat benthique.						Biodiversité
Biodiversité	CS43	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes (et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits).	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	PR10	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes.	-	D2 : Espèces non indigènes	SP3 : Caractérisation de l'état et des impacts des espèces non indigènes : Critère D2C1 : ENI nouvellement introduites. Critère D2C2 : ENI établies. Critère D2C3 : Effets néfastes dus à la présence d'ENI. Dénombrement des ENI.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Biodiversité
Biodiversité	CS44	-	-	D1 : Biodiversité : Habitats benthiques	SP1 : Roches et récifs biogènes médiolittoraux : Répartition spatiale, abondance et distribution des communautés ou espèces dominantes présentes.		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI12	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR11	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS45	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	PR12	-	-	D1 : Biodiversité : Habitats benthiques	SP1 : Roches et récifs biogènes médiolittoraux : Critère D6C5 : Etendue des effets néfastes sur l'état du type d'habitat benthique : Suivre l'état écologique des habitats rocheux à dominante algale.		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI13	-	-	D1 : Biodiversité : Habitats benthiques	SP1 : Roches et récifs biogènes médiolittoraux : Critère D6C5 : Etendue des effets néfastes sur l'état du type d'habitat benthique : Suivre l'état écologique des habitats rocheux à dominante algale. Mesure de la surface et recouvrement algal.		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI14	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS46	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI15	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI16	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	CS47	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI17	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI18	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité
Biodiversité	EI19	-	-	-	-		-	-	-	-	Biodiversité

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Biodiversité	PR13	-	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Biodiversité
Biodiversité	PR14	-	-	-	-						Biodiversité
Biodiversité	CS48	-	-	-	-						Biodiversité
Usages durables	CS49	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits.	Mindicateur M1-2 : Quantité de poissons débarqués / espèce par rapport au rendement maximal durable des stocks suivis.	D7 : Espèces commerciales	SP1: Pêche professionnelle : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Paramètres du calendrier d'activité des navires de pêche. Effort de pêche par métier et par unité géographique. Captures par métier et par espèce.						Usages durables
Usages durables	PR15	-	-	D7 : Espèces commerciales	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.						Usages durables
Usages durables	CS50	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	D7 : Espèces commerciales	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques. Taille et caractéristiques socio-démographiques de la population des pêcheurs récréatifs.						Usages durables
Usages durables	SP11	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.	D7 : Espèces commerciales	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.						Usages durables
Usages durables	CS51	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.	-	-						Usages durables
Usages durables	CS52	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale.	-	-	-						Usages durables
Usages durables	IP14	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficience énergétique), conjointement avec la pêche récréative.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Usages durables	PR16	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.	MIndicateur M1-2 : Quantité de poissons débarqués / espèce par rapport au rendement maximal durable des stocks suivis. Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables
Usages durables	PA1	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables
Usages durables	CS53	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale.	-	D7 : Espèces commerciales	SP1: Pêche professionnelle : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Paramètres du calendrier d'activité des navires de pêche. Effort de pêche par métier et par unité géographique. Captures par métier et par espèce.	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables
Usages durables	PR17	-	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables
Usages durables	PA2	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	PR18	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	MS3	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	SP12	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).			Usages durables
Usages durables	PA3	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S3. Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires.	-	-	-						Usages durables

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Usages durables	PR19	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S3. Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires.	-	-	-						Usages durables
Usages durables	SP13	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.	-	-						Usages durables
Usages durables	IP15	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	CS54	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	-	-	-						Usages durables
Usages durables	IP16	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	SP14	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	IP17	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Usages durables	CS55	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	IP18	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	IP19	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	GIndicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral.	-	-						Usages durables
Usages durables	CI1	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	CI2	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	CI3	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables
Usages durables	IP20	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.	-	-	-						Usages durables
Usages durables	IP21	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.	-	-						Usages durables

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Usages durables	CC2	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	PA4	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.	-	-	-						Usages durables
Usages durables	IP22	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.Q6. Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés et la mise en place de services auprès des plaisanciers.	QIndicateur Q6-1 : Nombre de ZMEL sur la façade.	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	SP15	-	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	SP16	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A6. Limiter les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées à l'artificialisation de l'espace littoral et des petits fonds côtiers.	AIndicateur A6-1 (D06-OE01-ind1) : Pourcentage de linéaire côtier artificialisé (ouvrages et aménagements émergés*).	D6 : Intégrité des fonds marins	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Localisation des ouvrages et aménagements. Surface d'emprise des ouvrages. Typologie des ouvrages et aménagements. Date de construction. Zones d'influences morpho-sédimentaires des aménagements.						Usages durables
Usages durables	SP17	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	SP18	A. Maintenir ou établir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.A6. Limiter les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées à l'artificialisation de l'espace littoral et des petits fonds côtiers. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir.	-	D6 : Intégrité des fonds marins	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques : Surface d'emprise des ouvrages.						Usages durables
Usages durables	SP19	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. T. Concilier le principe de libreaccès avec besoin foncier des activités maritimes et littorales.R2. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, respectant le principe de libre accès et s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages. T1. Garantir aux piétons et personnes à mobilité restreinte un accès libre et gratuit à la mer et au littoral, sauf zones à accès réglementés et prenant en compte la fragilité des espaces.	-	D6 : Intégrité des fonds marins	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques : Surface d'emprise des ouvrages.						Usages durables

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Usages durables	SP20	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.	-	D6 : Intégrité des fonds marins	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques : Surface d'emprise des ouvrages. Typologie des ouvrages et aménagements.						Usages durables
Usages durables	CC3	-	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	CC4	-	-	-	-	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			Usages durables
Usages durables	CI4	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	CC5	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	CC6	-	-	-	-						Usages durables
Usages durables	CI5	-	-	-	-						Usages durables
Bucchi di Bunifaziu	MS4	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	MS5	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu

Enjeux	Code opération	Objectifs généraux et stratégiques du DSF Méditerranée	Indicateurs du DSF Méditerranée	Descripteurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Sous programmes de surveillance, critères BEE et indicateurs du programme de surveillance du PAMM Méditerranée	Orientations fondamentales SDAGE	Dispositions SDAGE	Objectifs SDAGE	Programmes de mesure associés SDAGE	Actions SDAGE	Enjeux
Bucchi di Bunifaziu	MS6	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR20	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	IP23	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR21	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR22	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR23	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR24	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PR25	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	MS7	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	PA5	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	MS8	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	MS9	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu
Bucchi di Bunifaziu	MS10	-	-	-	-						Bucchi di Bunifaziu

PIANU DI GISTIONI 2023-2032

PLAN DE GESTION 2023-2032

2023

Annexe 3. Facteurs clés de réussite

Codes	Facteurs de réussite	Leviers d'action	Intentions d'action	Code FCR
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Mettre en œuvre les moyens nautiques nécessaires dans les Bucchi di Bunifaziu (stratégie 2020-2022 APMIL UAC)	FCR 1 .1
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Plan de formation adapté au cadre sécuritaire des sorties maritimes en semi rigides.	FCR 1 .2
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Fonctionnement moyen en carburant d'au moins 70 000 euros par an.	FCR 1 .3
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Entretien annuel des unités de navigation et amortissements (moteurs (n=16) tous les 2000 h, coques tous les 8 ans).	FCR 1 .4
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Acquisition et entretien des drones pour la surveillance	FCR 1 .5
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Formations adaptées à l'utilisation des drones.	FCR 1 .6
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Fonctionnalité des moyens de détection (radars, GPS, sondeurs...) et des smartphones connectés dotés de fichiers de données en temps réels	FCR 1 .7
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Nomination d'un chef d'équipe par patrouille en charge de la check list, de la réalisation et du compte rendu de la mission	FCR 1 .8
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Intervention des agents de la garderie territoriale du service APMIL en priorité sur la lutte anti braconnage de la RNBB	FCR 1 .9
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Optimiser les patrouilles de surveillance de la RN	Cartographies GPS des pressions de la surveillance par les moyens maritimes de la RNBB	FCR 1 .10
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Collaborer avec les autres services de la police de l'Environnement et des pêches maritimes	Conventions avec l'OFB, la DMLC et les autres services de l'Etat en mer.	FCR 1 .11
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Collaborer avec les autres services de la police de l'Environnement et des pêches maritimes	Planification de patrouilles communes avec l'OFB, la DMLC , Gendarmerie maritime, Douanes.	FCR 1 .12
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Collaborer avec les autres services de la police de l'Environnement et des pêches maritimes	Appel aux services spécialisés dans la lutte anti braconnage pour les infractions les plus graves	FCR 1 .13
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Liens accrus entre police de l'Environnement et Justice	FCR 1 .14
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Politique zéro infraction concernant l'article 26 de la RNBB (Lavezzu, débarquement en dehors des sentiers balisés et des plages: timbres amendes)	FCR 1 .15
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Politique zéro infraction concernant les réglementations des pêches maritimes	FCR 1 .16
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Politique zéro infraction concernant la réglementation des drones dans les zones interdites	FCR 1 .17
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Verbalisation des contrevenants aux arrêtés préfectoraux liés à la pêche et a la réglementation du mouillage	FCR 1 .18
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Mises à jour des fiches Police pour les agents commissionnés	FCR 1 .19
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Plan de formation continue pour les agents commissionnés	FCR 1 .20
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Suivi des procédures avec le parquet	FCR 1 .21
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Dépôt de plainte systématique pour la destruction d'espèces protégées et pour les modifications significatives de l'aspect de la RN (bétonisation, modification du trait de côte)	FCR 1 .22
FCR 1	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB	Elaborer une politique pénale en lien avec les autres réserves naturelles de Corse	Plan de destruction des saisies anciennes	FCR 1 .1
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Former le personnel	Remontée des besoins spécifiques dans le cadre du plan de formation de l'UAC	FCR 2.2
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Former le personnel	Formations diplômantes et les VAE pour les agents de la RNBB	FCR 2.3
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Former le personnel	Formations hyperbares pour les agents des pôles scientifiques, garderie et gestion technique.	FCR 2.4
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Former le personnel	Formation interne du personnel au savoir en matière de connaissances et d'enjeux de la RNBB	FCR 2.5
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Maintenir le lien entre le secrétariat du service APMIL et les RH de l'UAC	Mise en place du Workflow facilitant la gestion des RH du service APMIL.	FCR 2.6
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Maintenir le lien entre le secrétariat du service APMIL et les RH de l'UAC	Mise à niveau du document unique de prévention des risques de l'UAC concernant les spécificités de la RNBB (hyperbare, sorties mer, suivis scientifiques)	FCR 2.7

Codes	Facteurs de réussite	Leviers d'action	Intentions d'action	Code FCR
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer la mise en œuvre du budget et de la comptabilité dédiés à la RNBB	Gestion budgétaire et comptable (OB, BP et BS) en lien avec le budget et les instances de l'UAC	FCR 2.8
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer la mise en œuvre du budget et de la comptabilité dédiés à la RNBB	Rapports sur la RNBB aux membres du bureau et du Conseil d'administration de l'UAC	FCR 2.9
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer la mise en œuvre du budget et de la comptabilité dédiés à la RNBB	Comptabilité budgétaire identifiée pour la RNBB au sein de l'UAC et ratio d'ETP des autres services de l'UAC en lien avec la gestion de la RNBB et l'idenfication des actions relatives à l'utilisation de la taxe Barnier	FCR 2.10
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer la mise en œuvre du budget et de la comptabilité dédiés à la RNBB	Evaluation monétaire des opérations du plan de gestion	FCR 2.11
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Suivre les conventions	Suivi des conventions avec les institutions (Universités, Organismes de recherches...), les réseaux nationaux et internationaux	FCR 2.12
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Suivre les conventions	Conventions et suivis avec les utilisateurs de la RNBB (mouillage, ponton Lavezzu, guides labellisés...)	FCR 2.13
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Rechercher de nouveaux moyens de financements	Stratégie de mutualisation des moyens au sein du service APMIL et plus largement au sein de l'UAC et CdC dans le cadre de la programmation européenne	FCR 2.14
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Recherche de nouveaux moyens de financements	Recherche de financement Label bas Carbone et taxe carbone	FCR 2.15
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Recherche de nouveaux moyens de financements	Rétribution des services rendus par l'UAC concernant l'acquisition et l'entretien des moyens techniques d'accueil du public (ponton, mouillages, prestations diverses...)	FCR 2.16
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Recherche de nouveaux moyens de financements	Suivi technique et budgétaire des programmes européens.	FCR 2.17
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Management entre les pôles du service impliqués directement dans la gestion de la RNBB	FCR 2.18
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Journées de travail sur le terrain deux fois par an pour l'ensemble du service APMIL dans la RNBB	FCR 2.19
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Dotation en vêtements et matériels de sécurité des agents de la RNBB	FCR 2.20
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Trombinoscope des agents de la RNBB	FCR 2.21
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Favoriser le lien entre tous les agents du service Espaces protégés en organisant des missions communes sur les autres RNs de Corse.	FCR 2.22
FCR 2	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB	Assurer une gestion RH du service APMIL	Recrutement annuel d'un nombre de saisonniers suffisant au bon fonctionnement de l'information du public et de l'aide à la surveillance.	FCR 2.23
FCR 3	Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion	Assurer la maintenance des outils et des locaux techniques de la RNBB	Suivi de l'inventaire du matériel pour chaque pôle impliqué dans la gestion de la RNBB	FCR 3.1
FCR 3	Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion	Assurer la maintenance des outils et des locaux techniques de la RNBB	Marchés d'entretien des moyens nautiques et du petit matériel de gestion	FCR 3.2
FCR 3	Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion	Assurer la maintenance des outils et des locaux techniques de la RNBB	Mise à niveau matériel informatique, optique (appareil photo, mini caméra...) et GPS .	FCR 3.3
FCR 3	Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion	Assurer la maintenance des outils et des locaux techniques de la RNBB	Entretien et renouvellement du matériel et des locaux (hyperbare, bateaux, véhicules, petits matériel de gestion).	FCR 3.4
FCR 3	Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion	Assurer la maintenance des outils et des locaux techniques de la RNBB	Entretien des balisages, des panneaux d'informations et des mouillages	FCR 3.5
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Rapport annuel d'activité de la RNBB	FCR 4.1
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Avis et information du comité consultatif sur des demandes spécifiques	FCR 4.2
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Trombinoscope des membres du Conseil scientifique de la RNBB	FCR 4.3
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Animation du conseil scientifique (organisation de CS et demandes d'avis dématérialisés)	FCR 4.4
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Rapport d'activité scientifique annuel à soumettre au Conseil scientifique de la RNBB	FCR 4.5
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Animation du site Natura 2000	FCR 4.6
FCR 4	Participer à la gouvernance	Contribuer à la vie des instances de la RNBB	Mettre en œuvre des contrats et chartes Natura 2000 dans la RNBB	FCR 4.7
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Diffuser le plan de gestion	Mise en ligne et édition papier du plan de gestion et son résumé	FCR 5.1
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Utiliser le logiciel Pertusatu	Formation annuelle à l'utilisation du logiciel Pertusatu	FCR 5.2
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Utiliser le logiciel Pertusatu	Rédaction via le logiciel Pertusatu du plan de gestion de la RNBB 2020-2029	FCR 5.3
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Utiliser le logiciel Pertusatu	Suivi annuel via le logiciel Pertusatu de l'exécution du plan de gestion 2020-2029	FCR 5.4
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Utiliser le logiciel Pertusatu	Rapport annuel d'évaluation chemin faisant des opérations du plan de gestion 2020-2029	FCR 5.5
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Utiliser le logiciel Pertusatu	Mise à jour annuelle, hébergement et maintenance du logiciel Pertusatu	FCR 5.6
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Evaluer à mi-parcours l'exécution du plan de gestion	Rapport d'évaluation à mi parcours en 2025 de l'exécution du plan de gestion 2020-2029	FCR 5.7
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Evaluer le plan de gestion exécuté et préparer le suivant	Rapport d'évaluation ex post en 2030 du plan de gestion 2020-2029	FCR 5.8
FCR 5	Rédiger et évaluer les plans de gestion	Evaluer le plan de gestion exécuté et préparer le suivant	Rédaction en 2029 du plan de gestion 2030-2039 de la RNBB	FCR 5.9

PIANU DI GISTIONI 2023-2032

PLAN DE GESTION 2023-2032

2023

Annexe 4. Fiches actions

Fiche de l'action	SP1	Maintien de l'interdiction des mouillages des grandes unités dans la posidonie	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>		
Objectif de la planification	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)	Nautisme grande plaisance, Toursime		
Action (opération)	Maintien de l'interdiction des mouillages des grandes unités dans la posidonie	Rang 1 (prioritaire)	SP1
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.		
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".		
Actions SDAGE	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Responsable pôle GT, Agent du pôle SCH, Hyp Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	Maintien de l'arrêté	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS1	Suivi de la fréquentation nautique de la RNBB, tous les 5 ans (journées pic en régie + données Medobs)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers		
Objectif de la planification	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Tourisme		
Action (opération)	Suivi de la fréquentation nautique de la RNBB, tous les 5 ans (journées pic en régie + données Medobs)	Rang 2	CS1
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP4 : Mouillages : Localisation des mouillages.	Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Types de mouillages pratiqués.	Périodes de fréquentation. Durée des usages.
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.		
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".		
Actions SDAGE	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GT, GPI, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024					2029				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	40	0	0	0	40	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA									

Fiche de l'action	CS2	Suivi de la fréquentation nautique de l'île Lavezù (tous les ans)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Arborescence de la planification		Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)		Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers, Cormoran huppé, Sterne Pierregarin		
Objectif de la planification		Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)		Nautisme, Tourisme		
Action (opération)		Suivi de la fréquentation nautique de l'île Lavezù (tous les ans)	Rang 1 (prioritaire)	CS2



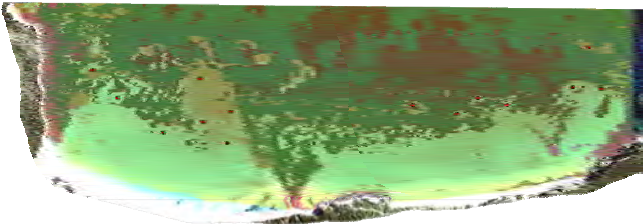
Cohérence externe de l'action				
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.			
Indicateurs du DSF	-			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Périodes de fréquentation. Durée des usages. Localisation des mouillages. Types de mouillages pratiqués.			
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.			
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.			
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".			
Actions SDAGE	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GT, GPI, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité	Rapport scientifique synthétique intégré au rapport d'activité
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									

Fiche de l'action	CS3	Suivi scientifique de la zone de mouillage expérimentale concertée pour grandes unités (inf à 10 unités) sur Balistra	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

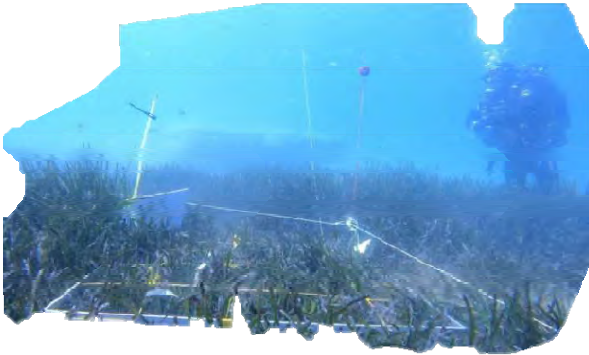
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers, COPIL, CSRNBB, CCRNBB		
Objectif de la planification	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Toursime		
Action (opération)	Suivi scientifique de la zone de mouillage expérimentale concertée pour grandes unités (inf à 10 unités) sur Balistra	Rang 1 (prioritaire)	CS3



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025					2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	30	30	210	30	30	30	30	210	30	30
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	Rapport scientifique de l'impact éventuel des corps morts situés à moins de 20 m de l'herbier. Avis du CCRNBB sur l'arrêté préfectoral	-	-	-	-	Rapport scientifique de l'impact éventuel des corps morts situés à moins de 20 m de l'herbier. Avis du CCRNBB sur l'arrêté préfectoral	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	IP1	Transplantations expérimentales de la Posidonie dans les zones impactées de Balistra	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB		FR2
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>		
Objectif de la planification	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Tourisme		
Action (opération)	Transplantations expérimentales de la Posidonie dans les zones impactées de Balistra	Rang 2	IP1

Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A8. Restaurer les petits fonds côtiers présentant une altération des fonctions écologiques.									
Indicateurs du DSF	AIndicateur A8-1 (D06-A8-ind1) : nombre d'opérations de restauration.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	3D-05 : Engager des actions de préservation ou de restauration physique spécifiques aux milieux marin et lagunaires.									
Objectifs SDAGE	Pour améliorer la qualité des habitats marins et accentuer la restauration des secteurs concernés, il est préconisé : de réhabiliter le milieu en s'appuyant sur la définition de stratégies cohérentes (...) et d'initier des opérations pilotes de restauration écologique en application de la doctrine de façade relative à la restauration écologique des habitats naturels dégradés.									
Programmes de mesure associés SDAGE	-									
Actions SDAGE	-									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024		2026		2028		2030		2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	30	2	30	2	30	2	30	2	30
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.	-	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.	-	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.	-	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.	-	Rapport annuel de situation des surfaces d'herbiers transplantés.
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS4	Identification des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO1
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>		
Objectif de la planification	Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie		OO1
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Tourisme		
Action (opération)	Identification des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	Rang 1 (prioritaire)	CS4



Cohérence externe de l'action				
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.			
Indicateurs du DSF	AIndicateur A5.-2 (D01-HB-OE09-ind2) : Proportion de surface d'herbiers de phanérogames et de coralligène soumis à des pressions physiques dues aux mouillages. d'herbier de matre morte sur herbier vivant.		Indicateur A5.-4 (D01-HB-OE09-ind4): ratio	
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP4 : Mouillages : mouillages pratiqués.	Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Evolution morpho-sédimentaire des zones de mouillages sensibles.	Localisation des mouillages.	Types de
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.			
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.			
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.			
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".			
Actions SDAGE	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025							
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	40	40	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Liste des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	Liste des zones sensibles impactées par l'ancrage des navires de moins de 24 m	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	SP2	Veille permanente sur SIG des pressions d'ancrages du nautisme permettant d'assurer le maintien du bon état de conservation	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation								FR1	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO1	
Groupe(s) cible(s)		Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Plaisanciers									
Objectif de la planification		Arrêter en 2025 les dégradations par l'effet du mouillage sur le coralligène et les herbiers de Posidonie								OO1	
Facteur d'influence (Type)		Nautisme, Toursime									
Action (opération)		Veille permanente sur SIG des pressions d'ancrages du nautisme permettant d'assurer le maintien du bon état de conservation						Rang 2		SP2	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond). A7. Réduire les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux activités et usages maritimes.									
Indicateurs du DSF		AIndicateur A5.-2 (D01-HB-OE09-ind2) : Proportion de surface d'herbiers de phanérogames et de coralligène soumis à des pressions physiques dues aux mouillages. d'herbier de matte morte sur herbier vivant.						Indicateur A5.-4 (D01-HB-OE09-ind4): ratio			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D6 : Intégrité des fonds marins									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP4 : Mouillages : Critère D6C2 : Perturbation physique des fonds marins : Evolution morpho-sédimentaire des zones de mouillages sensibles.						Localisation des mouillages.		Types de	
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.									
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".									
Actions SDAGE		Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis scientifiques et halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Assistant SIG BDD, Agents du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025				2030			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an				20				20			
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport cartographique annuel (amélioration du SIG)	-	-	-	-	-	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP2	Gestion estivale des zones fréquentées par le nautisme (déploiement équipe...)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

<



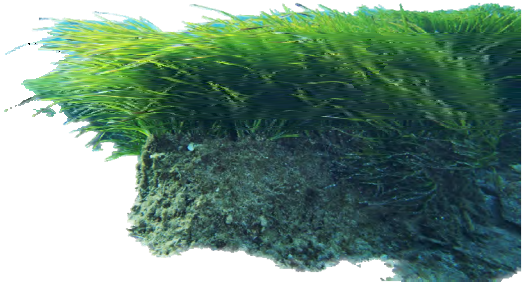
Fiche de l'action	E11	Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie permettant de conserver, voire de renforcer les puits de carbone bleu, (projets de compensation carbone et/ou de contribution volontaire)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO2
Groupe(s) cible(s)	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , puits de carbone		
Objectif de la planification	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>		OO2
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Changement climatique		
Action (opération)	Contribuer à l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie permettant de conserver, voire de renforcer les puits de carbone bleu, (projets de compensation carbone et/ou de contribution volontaire)	Rang 2	E11

Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Assistant Natura 2000, Agent du pôle SCH, GT, Agents APMIL, Membres du CS, Università di Corsica, Collaborateurs Société Certificatrice...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		30	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.	Dossier Label Bas Carbon à mettre en place.
Types de produit(s) attendu(s)											
es résultats de l'action	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS5	Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (Evaluation surfaces impactés, sous pression, limites inférieures sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

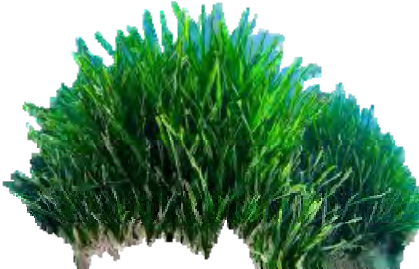
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO2		
Groupe(s) cible(s)		Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>									
Objectif de la planification		Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>							OO2		
Facteur d'influence (Type)		Nuatisme, Tourisme, Changement climatique									
Action (opération)		Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (Evaluation surfaces impactés, sous pression, limites inférieures sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale)						Rang 2	CS5		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 Biodiversité : Habitats benthiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtier : Profondeur de la limite inférieure de l'herbier (en m).						Typologie de la limite inférieure (progressive, franche, clairsemée, régressive, etc.).			
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025				2030	2031		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		10	80	80	0	0	0	10	80	80	
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS6	Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (EBQI sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale, zones de mouillages expérimentales de Balistra, Porto Novu, Piantarella, Cavalu, Furnellu)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité						E1			
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5			
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						OO2			
Groupe(s) cible(s)	Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>									
Objectif de la planification	Evaluer l'état de conservation des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i>						OO2			
Facteur d'influence (Type)	Nuatisme, Tourisme, Changement climatique									
Action (opération)	Suivis scientifiques des herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> (EBQI sur Ventilegne, Lavezi et Cerbicale, zones de mouillages expérimentales de Balistra, Porto Novu, Piantarella, Cavalu, Furnellu)					Rang 1 (prioritaire)	CS6			
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 Biodiversité : Habitats benthiques								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtier : épiphytaire sur les feuilles		Densité des faisceaux		Surface foliaire		Charge		
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2026				2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	10	100	0	0	10	100	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	Rapport d'activité annuel	-	-	-	Rapport d'activité annuel	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								



Fiche de l'action	CS7	Suivi scientifique annuel des banquettes à <i>Posidonia oceanica</i> et des laisses de mer sur les plages pilotes de la RNBB (traitement photogrammétriques de données acquises par drones)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO3
Groupe(s) cible(s)	Banquettes de Posidonie, Laisses de mer, Plages		
Objectif de la planification	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laisses de mer sur les plages		OO3
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, Tempêtes, Changement climatique		
Action (opération)	Suivi scientifique annuel des banquettes à <i>Posidonia oceanica</i> et des laisses de mer sur les plages pilotes de la RNBB (traitement photogrammétriques de données acquises par drones)	Rang 2	CS7



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Assistant SIG BDD, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024					2029				
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	20	0	0	0	0	20	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Banque annuelle d'images photographiques Cartographie SIG par plages pilotes en 2029	-	-	-	-	Banque annuelle d'images photographiques Cartographie SIG par plages pilotes en 2029	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA									

Fiche de l'action	IP3	Campagnes de nettoyage des déchets plastiques sur le littoral de la RN	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation							FR1		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO3		
Groupe(s) cible(s)		Banquettes de Posidonie, Laises de mer, Plages									
Objectif de la planification		Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laisses de mer sur les plages							OO3		
Facteur d'influence (Type)		Pollutions maritimes, Toursime balnéaire, Tempêtes, Changement climatique									
Action (opération)		Campagnes de nettoyage des déchets plastiques sur le littoral de la RN					Rang 2		IP3		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles									
Indicateurs du DSF		GIndicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-07 : Gérer les macro-déchets du littoral.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE préconise la mise en place de dispositifs adaptés de récupération des déchets ramassés par les pêcheurs, des ramassages organisés par les services en charge des déchets et des campagnes de sensibilisation du public.									
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : DEC0401 " Déchets-autres actions".									
Actions SDAGE		Résorber les décharges sauvages déjà identifiées									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale et Gestion Pêtitès îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH, Agents APMIL, Communes, Intercommunauté, Associations locales...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	MS1	Conseil auprès des communes en situation de crise par les dépôts massifs de feuilles sur les plages très fréquentées et inhabituellement recouvertes de banquettes épaisses	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation, Participer à la gouvernance								FR1, FR4		
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO3		
Groupe(s) cible(s)	Banquettes de Posidonie, Laisses de mer, Plages, Communes										
Objectif de la planification	Maintenir le bon état de conservation des banquettes et des laisses de mer sur les plages								OO3		
Facteur d’influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation										
Action (opération)	Conseil auprès des communes en situation de crise par les dépôts massifs de feuilles sur les plages très fréquentées et inhabituellement recouvertes de banquettes épaisses							Rang 3 (minimale)	MS1		
Cohérence externe de l’action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	R. Accompagner l’économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir.										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	-										
Dispositions SDAGE	-										
Objectifs SDAGE	-										
Programmes de mesure associés SDAGE	-										
Actions SDAGE	-										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Garderie territoriale, Gestion Pêtités Îles, Suivis scientifiques & halieutiques									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH, Agents APMIL...									
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l’action sur les groupes-cibles	Type d’évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP3	Mise en place d'une déclaration de plongée pour les activités professionnelles au sein de la RNBB	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR1-5		
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO4		
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Clubs de plongée										
Objectif de la planification	Maintenir le bon état de conservation du coralligène								OO4		
Facteur d’influence (Type)	Toursime subaquatique, Clubs de plongées										
Action (opération)	Mise en place d'une déclaration de plongée pour les activités professionnelles au sein de la RNBB							Rang 2	SP3		
Cohérence externe de l’action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Garderie territoriale et Gestion Pêtités îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, GT, SCH, Agents APMIL									
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action			2024								
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	60	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Arrêté préfectoral	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l’action sur les groupes-cibles	Type d’évaluation	-	Simple	-	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP4	Aménagements des sites exploités par les Clubs de plongée	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

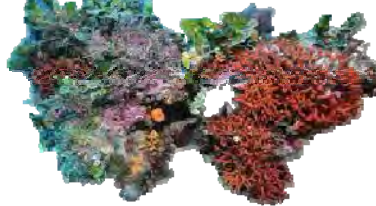
Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation/Rédiger et évaluer les plans de gestion		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO4
Groupe(s) cible(s)	Coralligène, Clubs de plongée		
Objectif de la planification	Maintenir le bon état de conservation du coralligène		OO4
Facteur d'influence (Type)	Tourisme subaquatique, Clubs de plongées		
Action (opération)	Aménagements des sites exploités par les Clubs de plongée	Rang 2	IP4
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en permettant de mettre en œuvre la stratégie inter régionale sur l'activité de plongée, qui intègre une identification des sites pratiqués et sensibles, les enjeux ou prescriptions d'usage.		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		



MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Hyp, SCH, Agents APMIL								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	140	140	140	140	140	140	140	140
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.	Cartographies des aménagements de sites. AOT complémentaires. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plongée, Nb d'heures d'information-sensibilisation, de PV ou TA et procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	E12	Amélioration de la cartographie du coralligène circalittoral	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Participer à la gouvernance/Rédiger et évaluer les plans de gestion							FR4-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							O04		
Groupe(s) cible(s)		Coralligène circalittoral									
Objectif de la planification		Maintenir le bon état de conservation du coralligène							O04		
Facteur d’influence (Type)		Connaissance fondamentale, Evolution technologique, Collabarotons institutions scientifiques									
Action (opération)		Amélioration de la cartographie du coralligène circalittoral						Rang 2	E12		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyp, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action			2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	20	20	0	0	0	0	20	20	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Cartographie améliorée du coralligène circalittoral	Cartographie améliorée du coralligène circalittoral	-	-	-	-	Cartographie améliorée du coralligène circalittoral	Cartographie améliorée du coralligène circalittoral	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l’action sur les groupes-cibles	Type d’évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP5	Canalisation du public dans les sentiers balisés et sur les plages de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		005
Groupe(s) cible(s)	Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons		
Objectif de la planification	Protéger les habitats littoraux et insulaires		005
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme		
Action (opération)	Canalisation du public dans les sentiers balisés et sur les plages de l'île Lavezù	Rang 1 (prioritaire)	IP5



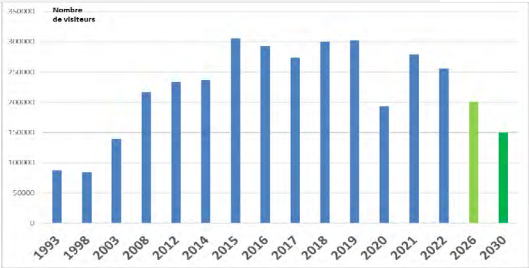
Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que
Indicateurs du DSF	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service APMIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH Agents APMIL, Membres du CS, Commune Bunifaziu.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		600	600	600	600	600	600	600	600	600	600
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Compte rendu travaux. Rapport annuel Nb ETP spécifiquement dédié à la gestion de la fréquentation de l'île Lavezù, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	Afficher soit n/ta si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet FicheInd (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.									



Fiche de l'action	IP6	Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)							
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1							
Facteurs clés de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la		FR2-5							
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O05							
Groupe(s) cible(s)	Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons, Plaisanciers									
Objectif de la planification	Protéger les habitats littoraux et insulaires		O05							
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme									
Action (opération)	Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal	Rang 1 (prioritaire)	IP6							
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que									
Indicateurs du DSF	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	-									
Dispositions SDAGE	-									
Objectifs SDAGE	-									
Programmes de mesure associés SDAGE	-									
Actions SDAGE	-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action	Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH Agents APMIL, Membres du CS, Commune Bunifaziu.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024								
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	50	50	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Arrêtés Municipal ou Préfectoral	Arrêtés Municipal ou Préfectoral	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								

Année	Visiteurs (approx.)
1999	800,000
1998	750,000
2003	1,200,000
2008	2,100,000
2012	2,300,000
2014	2,200,000
2015	2,500,000
2016	2,500,000
2017	2,300,000
2018	2,400,000
2019	2,500,000
2020	1,800,000
2021	2,500,000



Fiche de l'action	IP7	Définition d'une capacité de charge des 10 zones de tranquillités de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		005
Groupe(s) cible(s)	Puffins cendrés, Piétons, Rats, Souris		
Objectif de la planification	Protéger les habitats littoraux et insulaires		005
Facteur d'influence (Type)	Tourisme découverte, Balnéaire		
Action (opération)	Définition d'une capacité de charge des 10 zones de tranquillités de l'île Lavezù	Rang 1 (prioritaire)	IP7
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que		
Indicateurs du DSF	ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, SCH, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024								
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport scientifique approuvé par le CS RNBB, charte avec les utilisateurs identifiés	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	IP8	Mise en défens des zones littorales et insulaires impactées par le piétinement sur Lavezù, Piana et sur le littoral de la RNBB	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et							FR1-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							O05		
Groupe(s) cible(s)		Habitats littoraux (Biotopes, Biocénose), Habitats insulaires (Biotopes, Biocénose), Piétons									
Objectif de la planification		Protéger les habitats littoraux et insulaires							O05		
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme									
Action (opération)		Mise en défens des zones littorales et insulaires impactées par le piétinement sur Lavezù, Piana et sur le littoral de la RNBB						Rang 1 (prioritaire)	IP8		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.									
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		Mise en oeuvre des plans de paysages.									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service APMIL									
Moyens humains		Pôle Gestion Petites îles									
de l'action		Superviseur									
		Conservateur RNBB									
		Agent du pôle GPI, GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	30	30	15	15	15	15	15	15	15
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel. Rapport Nb d'ETP spécifiquement dédié à la fréquentation de l'île Lavezù et de Piana, Nb heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	NA								

Fiche de l'action	E13	Mise en place et soutien d'un atelier technique d'actualisation des inventaires et des priorités de suivis scientifiques et d'opérations de gestion liés à la flore terrestre	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Participer à la gouvernance /Rédiger et évaluer les plans de gestion		FR2, 4, 5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO6
Groupe(s) cible(s)	Patrimoine floristique		
Objectif de la planification	Conserver la flore terrestre		OO6
Facteur d'influence (Type)	Disponibilité Universitaires,CBNC UAC		
Action (opération)	Mise en place et soutien d'un atelier technique d'actualisation des inventaires et des priorités de suivis scientifiques et d'opérations de gestion liés à la flore terrestre	Rang 2	E13
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF			
Indicateurs du DSF			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION			
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL	
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halleutique	
	Superviseur	Conservateur RNBB	
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC...	
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2029
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	10	2
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Compte rendu synthétique de réunion interne	Compte rendu synthétique de réunion interne
Types de produit(s) attendu(s)			
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-
	Indicateur	NA	





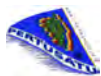


Fiche de l'action	CS8	Veille permanente sur les espèces exotiques envahissantes des îles et îlots et orientations de gestion à proposer dans le cadre de l'atelier technique permanent	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Participer à la gouvernance /Rédiger et évaluer les plans de gestion								FR2, 4, 5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO6	
Groupe(s) cible(s)		Patrimoine floristique, Changement climatique, Cavalu									
Objectif de la planification		Conserver la flore terrestre								OO6	
Facteur d'influence (Type)		Disponibilité Universitaires,CBNC UAC									
Action (opération)		Veille permanente sur les espèces exotiques envahissantes des îles et îlots et orientations de gestion à proposer dans le cadre de l'atelier technique permanent						Rang 2		CS8	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024					2029			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	10	2	2	2	2	10	2	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Compte rendu synthétique de réunion interne	-	-	-	-	Compte rendu synthétique de réunion interne	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS9	Suivis des <i>Silene velutina</i> sur les îlots	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Participer à la gouvernance /Rédiger et évaluer les plans de gestion							FR2, 4, 5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO6		
Groupe(s) cible(s)		Silene velutina									
Objectif de la planification		Conserver la flore terrestre							OO6		
Facteur d'influence (Type)		Facteur anthropiques indirects, augmentation de la fréquentation de soiseaux marins, Tourisme découverte									
Action (opération)		Suivis des Silene velutina sur les îlots						Rang 1 (prioritaire)	CS9		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025					2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	60	0	60	0	0	60	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS10	Evaluation des populations d' <i>Asplenium marinum</i> , <i>Asplenium obovatum</i> et <i>Nananthea perpusilla</i> (Comptage exhaustif, déploiement et pérennisation de micro-capteurs de température et d'humidité sur des stations témoins)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1			
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5			
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						OO6			
Groupe(s) cible(s)		Doradille marine (<i>Asplenium marinum</i>), Nananthée de Corse (<i>Nananthea perpusilla</i>), Doradille obovale (<i>Asplenium obovatum</i>), Data									
Objectif de la planification		Conserver la flore terrestre						OO6			
Facteur d'influence (Type)		Dynamique de la végétation, fermeture des milieux, Changement climatiques, espèces invasives									
Action (opération)		Evaluation des populations d' <i>Asplenium marinum</i> , <i>Asplenium obovatum</i> et <i>Nananthea perpusilla</i> (Comptage exhaustif, déploiement et pérennisation de micro-capteurs de température et d'humidité sur des stations témoins)				Rang 1 (prioritaire)		CS10			
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halleutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2026					2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	90	0	0	0	0	90	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS11	Evaluation des populations d' <i>Helicodicerus muscivorus</i> , <i>Cressa cretica</i> , <i>Ipomea sagittata</i> , <i>Mesembryanthemum crystallinum</i> (Evaluation surface)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO6
Groupe(s) cible(s)	Ipomée sagittée (<i>Ipomoea sagittata</i>), Ficoïde glaciale (<i>Mesembryanthemum crystallinum</i>), <i>Helicodicerus muscivorus</i> , Cresse de Crête (<i>Cressa cretica</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la flore terrestre		OO6
Facteur d'influence (Type)	Dynamique de la végétation, fermeture des milieux, Changement climatiques, espèces invasives		
Action (opération)	Evaluation des populations d' <i>Helicodicerus muscivorus</i> , <i>Cressa cretica</i> , <i>Ipomea sagittata</i> , <i>Mesembryanthemum crystallinum</i> (Evaluation surface)	Rang 1 (prioritaire)	CS11



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2026					2031	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	0	90	0	0	0	0	90	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS12	Cartographie complète des <i>Limonium sp</i> et d' <i>Anthyllis barba jovis</i> de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		006
Groupe(s) cible(s)	Limonium (<i>Limonium sp.</i>), Barbe-de-Jupiter (<i>Anthyllis barba jovis</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la flore terrestre		006
Facteur d'influence (Type)	Dynamique de la végétation, fermeture des milieux, Changement climatiques, espèces invasives		
Action (opération)	Cartographie complète des <i>Limonium sp</i> et d' <i>Anthyllis barba jovis</i> de l'île Lavezù	Rang 1 (prioritaire)	CS12



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2026				2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	10	0	0	0	10	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	CS13	Cartographie complète d' <i>Armeria pungens</i> de l'île de Piana	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						OO6		
Groupe(s) cible(s)		Armeria piquante (<i>Armeria pungens</i>)								
Objectif de la planification		Conserver la flore terrestre						OO6		
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, Dynamique de la végétation, Changement climatique								
Action (opération)		Cartographie complète d' <i>Armeria pungens</i> de l'île de Piana				Rang 1 (prioritaire)		CS13		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action						2027				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	0	35	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	E14	Définition et suivi d'indicateurs caracteristiques des milieux ouverts des îles	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO6
Groupe(s) cible(s)	Ophris ciliata , flore terrestre		
Objectif de la planification	Conserver la flore terrestre		OO6
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, Dynamique de la végétation, Changement climatique, Espèces invasives		
Action (opération)	Définition et suivi d'indicateurs caracteristiques des milieux ouverts des îles	Rang 2	E14

Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	-										
Dispositions SDAGE	-										
Objectifs SDAGE	-										
Programmes de mesure associés SDAGE	-										
Actions SDAGE	-										

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs CBNC UAC, Collaborateurs PIM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024					2029				
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	0	10	0	0	0	0	10	0	0	0	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP9	Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité						E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance						FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						OO6
Groupe(s) cible(s)	Flore terrestre, Piétons, Plaisanciers						
Objectif de la planification	Conserver la flore terrestre						OO6
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme						
Action (opération)	Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages					Rang 1 (prioritaire)	IP9



Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.									
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024								
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		144	144	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel. Compte rendu des travaux. Visite de chantier.	Rapport d'activité annuel. Compte rendu des travaux. Visite de chantier.	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS14	Suivi des populations de chiroptères des grottes et des îles	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

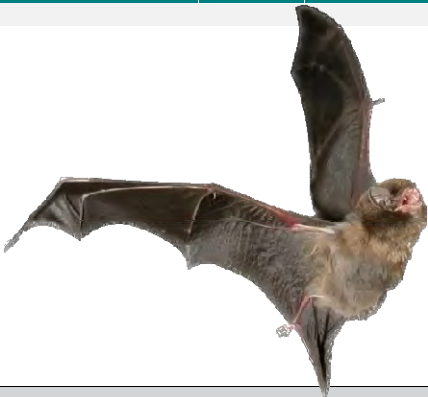
Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité					E1
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance					FR2-5
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité					007
Groupe(s) cible(s)		Chiroptères					
Objectif de la planification		Conserver la faune terrestre					007
Facteur d'influence (Type)		Tourisme découverte, Nautisme, Impacts bactériologiques					
Action (opération)		Suivi des populations de chiroptères des grottes et des îles				Rang 2	CS14



Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Suivi scientifique, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs GCC...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025						2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	20	0	0	0	0	0	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	-	Simple
	Indicateur	NA								

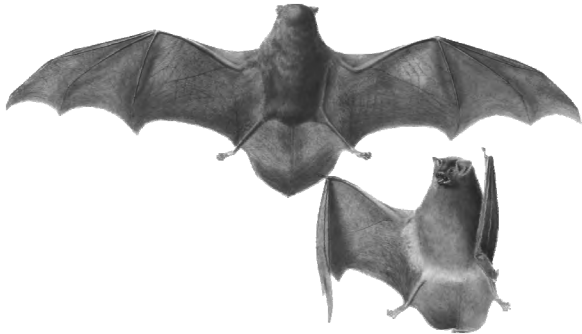




Fiche de l'action	IP10	Mise en protection contre les intrusions humaines dans la partie terrestre de la grotte de Sdragonata pour protéger les chauves souris	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		007
Groupe(s) cible(s)	Chiroptères, Piétons		
Objectif de la planification	Conserver la faune terrestre		007
Facteur d'influence (Type)	Tourisme découverte, Nautisme, Impacts bactériologiques		
Action (opération)	Mise en protection contre les intrusions humaines dans la partie terrestre de la grotte de Sdragonata pour protéger les chauves souris	Rang 2	IP10



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halleutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GT, Agents APMIL, Pôle EPT, Membres du CS, Collaborateurs GCC...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2026	2027					
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	0	20	20	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	Rapport simplifié, procédures administratives, suivis des travaux (Si réouverture de la grotte Sdragonata à la navigation)	Rapport simplifié, procédures administratives, suivis des travaux (Si réouverture de la grotte Sdragonata à la navigation)	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS15	Suivis scientifiques de <i>Podarcis tiliguerta</i> , Geckos et <i>Archaeolacerta bedriagae</i> sur les îles	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clés de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		007
Groupe(s) cible(s)	Lézard tyrrhénien (<i>Podarcis tiliguerta</i>), Geko, Lézard de Bedriaga (<i>Archaeolacerta bedriagae</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la faune terrestre		007
Facteur d'influence (Type)	Dynamique végétation, Dynamique oiseaux terrestres, Changement climatique		
Action (opération)	Suivis scientifiques de <i>Podarcis tiliguerta</i> , Geckos et <i>Archaeolacerta bedriagae</i> sur les îles	Rang 1 (prioritaire)	CS15



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

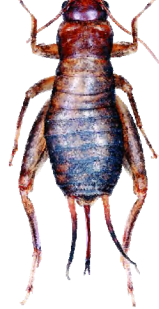
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024					2029			
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	20	0	0	0	0	20	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA								

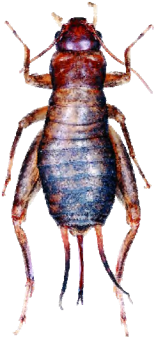


Fiche de l'action	CS16	Mise en place du suivi du grillon maritime <i>Pseudomogoplistes squamiger</i> sur les îlots	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O07	
Groupe(s) cible(s)	Grillon maritime (<i>Pseudomogoplistes squamiger</i>)									
Objectif de la planification	Conserver la faune terrestre								O07	
Facteur d’influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte. Changement climatique. Pollution marine.									
Action (opération)	Mise en place du suivi du grillon maritime <i>Pseudomogoplistes squamiger</i> sur les îlots							Rang 1 (prioritaire)	CS16	
Cohérence externe de l’action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION										
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL								
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration OCIC UAC.								
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action				2025				2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	20	0	0	0	0	20	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l’action sur les groupes-cibles	Type d’évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	IP11	Suivi permanent de la dératisation des îles Lavezi, Toru et Vacca	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

+A1358

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO8
Groupe(s) cible(s)	Avifaune nicheuse, Rat, Souris		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		OO8
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Travaux Lavezi		
Action (opération)	Suivi permanent de la dératisation des îles Lavezi, Toru et Vacca	Rang 1 (prioritaire)	IP11



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. E4. Réduire la pression exercée par certaines espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins.
Indicateurs du DSF	Indicateur E4-1 (D01-OM-OE04-ind1) : proportion de colonies insulaires d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée. Indicateur E4-2 (D01-OM-OE04-ind2) : proportion de colonies continentales d'oiseaux marins nicheurs à enjeu fort pour lesquelles les espèces introduites et domestiques représentent une pression avérée.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel	Rapport d'activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Vol. 4: 267–276, 2008
doi:10.2354/vis000060

ENDANGERED SPECIES RESEARCH
Endang Species Res

Printed: June 2008
Published online March 25, 2008

OPEN ACCESS

Improving the breeding success of a colonial seabird: a cost-benefit comparison of the eradication and control of its rat predator

Michel Pascal^{1,*}, Olivier Lorvelec¹, Vincent Bretagnolle³, Jean-Michel Culioli⁴

Fiche de l'action	CS17	Suivis annuel des effectifs nicheurs d'oiseaux marins sur la RNBB (<i>Ichthyaetus audouinii</i> , <i>Hydrobates pelagicus</i> , <i>Sterna hirundo</i> , <i>Falco peregrinus</i> , <i>Egretta garzetta</i>)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité									E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance									FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité									O08	
Groupe(s) cible(s)		Avifaune marine nicheuse : Goéland d'Audouin (<i>Ichthyaetus audouinii</i>), Océanite tempête (<i>Hydrobates pelagicus</i>), Sterne pierregarin (<i>Sterna hirundo</i>), Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>), Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)										
Objectif de la planification		Conserver l'avifaune nicheuse									O08	
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation										
Action (opération)		Suivis annuel des effectifs nicheurs d'oiseaux marins sur la RNBB (<i>Ichthyaetus audouinii</i> , <i>Hydrobates pelagicus</i> , <i>Sterna hirundo</i> , <i>Falco peregrinus</i> , <i>Egretta garzetta</i>)							Rang 1 (prioritaire)		CS17	
Cohérence externe de l'action												
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.										
Indicateurs du DSF		-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Oiseaux										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP2 : Oiseaux marins nicheurs :		Critère D1C2 : Abondance des populations :			Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique.					
Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations :		Nombre de nids par îlots.										
Orientations fondamentales SDAGE		-										
Dispositions SDAGE		-										
Objectifs SDAGE		-										
Programmes de mesure associés SDAGE		-										
Actions SDAGE		-										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION												
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL										
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique										
	Superviseur	Conservateur RNBB										
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Agents APMIL, Membres du CS.										
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	
Types de produit(s) attendu(s)												
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA										





Fiche de l'action	CS18	Suivis périodiques de l'avifaune marine et terrestre nicheuse sur la RNBB (<i>Larus michahellis</i> , <i>Monticola solitarius</i> , <i>Apus pallidus</i> , <i>Sylvia melanocephala</i> , <i>Muscicapa tyrrrhenica</i> ...)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO8
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine et terrestre nicheuse : Goéland leucopnée (<i>Larus michahellis</i>), Monticole bleu (<i>Monticola solitarius</i>), Martinet pâle (<i>Apus pallidus</i>), Fauvette mélanocéphale (<i>Sylvia melanocephala</i>), Gobemouche (<i>Muscicapa tyrrrhenica</i>).		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		OO8
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, Dynamique végétation, Perturbations nidification, Zones d'alimentation, Fcateurs externes (décharges)		
Action (opération)	Suivis périodiques de l'avifaune marine et terrestre nicheuse sur la RNBB (<i>Larus michahellis</i> , <i>Monticola solitarius</i> , <i>Apus pallidus</i> , <i>Sylvia melanocephala</i> , <i>Muscicapa tyrrrhenica</i> ...)	Rang 1 (prioritaire)	CS18



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots.
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025	2026	2027			2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	110	110	110	0	0	110	110	110
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	Simple	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS19	Recensement des effectifs nicheurs de <i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> sur toutes les colonies de reproduction de la RNBB, du succès reproducteur sur une colonie pilote et du suivi macrodéchets des nids.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O08	
Groupe(s) cible(s)		Avifaune marine nicheuse : Cormoran huppé (<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>), macrodéchets									
Objectif de la planification		Conserver l'avifaune nicheuse								O08	
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation									
Action (opération)		Recensement des effectifs nicheurs de <i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i> sur toutes les colonies de reproduction de la RNBB, du succès reproducteur sur une colonie pilote et du suivi macrodéchets des nids.						Rang 1 (prioritaire)		CS19	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Oiseaux									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : Succès reproducteur des couples d'oiseaux nicheurs : nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur. Critère D1C5: Habitat des espèces : Nombre d'items de macro-déchets identifiés dans les nids.									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-	-	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA									





PIANU DI GISTIONI 2023-2032



Fiche de l'action	CS20	Recensement des effectifs nicheurs de <i>Calonectris diomedea</i>	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						O08		
Groupe(s) cible(s)		Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)								
Objectif de la planification		Conserver l'avifaune nicheuse						O08		
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, perturbation corneilles et corbeaux, zones d'alimentation								
Action (opération)		Recensement des effectifs nicheurs de <i>Calonectris diomedea</i>				Rang 1 (prioritaire)		CS20		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Oiseaux								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Nombre de nids par îlots.				Critère D1C2 : Abondance des populations : Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique.				
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PIM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025						
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	90	90	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								







Fiche de l'action	CS21	Suivi annuel du succès reproducteur des <i>Calonectris diomedea</i> de la colonie de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO8
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		OO8
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, perturbation corneilles et corbeaux, zones d'alimentation		
Action (opération)	Suivi annuel du succès reproducteur des <i>Calonectris diomedea</i> de la colonie de l'île Lavezù	Rang 1 (prioritaire)	CS21



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : nicher. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : Succès reproducteur des couples d'oiseaux nicheurs : nombre moyen de jeunes à l'envol par couple
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PIM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	SP4	Mise en place de zones de quiétude autour des îlots des Moines, Ratini, Purraggia, Sperduti et évaluation de protection à envisager sur les autres îlots	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O08	
Groupe(s) cible(s)		Cormorans huppés (<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>) Plaisanciers									
Objectif de la planification		Conserver l'avifaune nicheuse								O08	
Facteur d'influence (Type)		Nautisme, Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation									
Action (opération)		Mise en place de zones de quiétude autour des îlots des Moines, Ratini, Purraggia, Sperduti et évaluation de protection à envisager sur les autres îlots						Rang 1 (prioritaire)		SP4	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. E6. Limiter le dérangement physique, sonore et lumineux des oiseaux marins au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, SCH, GPI, Hyperbare, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PIM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		150	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)	Arrêté du PREMAR (lien DMLC)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP5	Tranquillité nocturne des <i>Calonectris diomedea</i> en période estivale sur les îles (perturbations sonores , éclairages, débarquement, bivouac...).	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé								Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité									E1
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance									FR1-5
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité									OO8
Groupe(s) cible(s)		Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>), Campeurs, Piétons, Plaisanciers									
Objectif de la planification		Conserver l'avifaune nicheuse									OO8
Facteur d'influence (Type)		Nautisme, Tourisme découverte									
Action (opération)		Tranquillité nocturne des <i>Calonectris diomedea</i> en période estivale sur les îles (perturbations sonores , éclairages, débarquement, bivouac...).								Rang 1 (prioritaire)	SP5
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie Territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, GPI, SCH, Agents APMIL, Collaboration OFB, AM, GN...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de nuits et heures de surveillance annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	PR1	Mesure de la survie des <i>Calonectris diomedea</i> grâce au programme de baguage (CRBPO)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O08
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		O08
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation		
Action (opération)	Mesure de la survie des <i>Calonectris diomedea</i> grâce au programme de baguage (CRBPO)	Rang 2	PR1



Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : baguage CRBPO.	Critère D1C2 : Abondance des populations :	Nombre de couples d'oiseaux marins nicheurs pour chaque colonie échantillonnée et leur tendance démographique : programme de
Orientations fondamentales SDAGE	-		
Dispositions SDAGE	-		
Objectifs SDAGE	-		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service APMIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration CRBPO...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	10	30	30	30	30	30	30	30
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage	Etude d'analyse des données de baguage pour évaluer la poursuite des opérations de baguage, Rapport programme baguage
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	PR2	Connaissance des déplacements des <i>Calonectris diomedea</i> et de leurs domaines vitaux (GPS, GLS, analyses isotopiques,...)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO8
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		OO8
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation		
Action (opération)	Connaissance des déplacements des <i>Calonectris diomedea</i> et de leurs domaines vitaux (GPS, GLS, analyses isotopiques,...)	Rang 2	PR2



Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Oiseaux marins nicheurs :	Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations :	Géolocalisation des individus par GPS, GLS.
Orientations fondamentales SDAGE	-		
Dispositions SDAGE	-		
Objectifs SDAGE	-		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration CRBPO, OFB, ISPRA, PIM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2027	2028					
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	0	40	40	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	-	Rapport de mission d'étude coordonnée sur plusieurs sites en Méditerranée	Rapport de mission d'étude coordonnée sur plusieurs sites en Méditerranée	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA									

PIANU DI GISTIONI 2023-2032



Fiche de l'action	CS22	Numérotation et géolocalisation des nids de <i>Calonectris diomedea</i> sur les colonies de l'île Lavezù	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O08
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine nicheuse : Puffin de Scopoli (<i>Calonectris diomedea</i>)		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		O08
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation		
Action (opération)	Numérotation et géolocalisation des nids de <i>Calonectris diomedea</i> sur les colonies de l'île Lavezù	Rang 2	CS22



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Oiseaux marins nicheurs : Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : Géolocalisation des nids.
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024					2029	2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	10	0	0	0	0	10	10	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Cartographie SIG et base de données des nids	Cartographie SIG et base de données des nids	-	-	-	-	Cartographie SIG et base de données des nids	Cartographie SIG et base de données des nids	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	CS23	Evaluation des mortalités d'oiseaux marins dans les suivis des pêches maritimes.	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O08
Groupe(s) cible(s)	Avifaune marine, Pêcheurs artisans		
Objectif de la planification	Conserver l'avifaune nicheuse		O08
Facteur d'influence (Type)	Captures accidentelles filets trémails pour les cormorans huppés et palangres pour les puffins C1841		
Action (opération)	Evaluation des mortalités d'oiseaux marins dans les suivis des pêches maritimes.	Rang 2	CS23
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. E1. Réduire les captures accidentelles d'oiseaux marins (au large et à proximité des colonies), et diminuer en particulier les captures accidentelles des espèces les plus vulnérables. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Oiseaux		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP5 : Interactions entre oiseaux et activités de pêche Critère D1C1 : Taux de mortalité par captures accidentelles : espèces capturées (identification), effort de pêche: engin de pêche et coordonnées, nombre de captures accidentelles par espèce.		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	70	70	70	70	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.	Information éventuelle repertoriée dans le rapport d'activité annuel. Rapport scientifique synthétique, lien Data Collection Framework et Analyse Risque Pêche N 2000.
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								

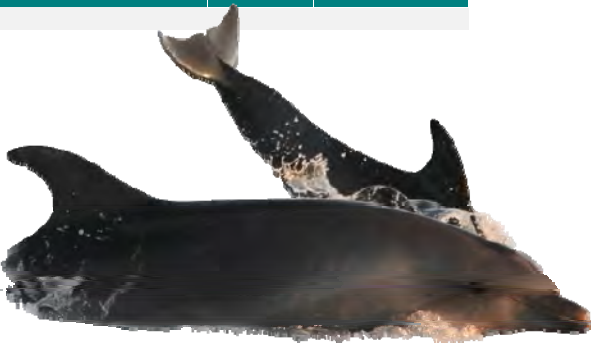


Fiche de l'action	CS24	Suivi par photo-identification de Grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> et mise en commun conventionnée des données avec dans le cadre du sanctuaire PELAGOS	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Grand dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Pollution sonore, Variation ressource alimentaire, Evolution des pratiques de la pêche artisanale.		
Action (opération)	Suivi par photo-identification de Grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> et mise en commun conventionnée des données avec dans le cadre du sanctuaire PELAGOS	Rang 1 (prioritaire)	CS24
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Populations côtières de cétacés : Abondance des populations mer, déplacement des populations, structuration des populations dont le nombre de naissances, zones d'alimentation. Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations Abondance et distribution des groupes résidents de grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> : association MIRACETI : présence et répartition en mer, abondance en Critère D1C2 :		
Orientations fondamentales SDAGE	-		
Dispositions SDAGE	-		
Objectifs SDAGE	-		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP, Pelagos								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025			2028	2029			2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	40	40	0	0	40	40	0	0	40
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures	-	-	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures	-	-	Rapport d'activité annuel contenant le nombre de sorties, observations, captures et recaptures
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E15	Mise en place d'un suivi acoustique des cétacés	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------



Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1			
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5			
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						O09			
Groupe(s) cible(s)		Cétacés									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine						O09			
Facteur d'influence (Type)		Nautisme, Pollution sonore									
Action (opération)		Mise en place d'un suivi acoustique des cétacés				Rang 2		E15			
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines D11 : Bruit sous-marin									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP3 : Mammifères marins et tortues marines au large : SP3 : Mesures du bruit sous-marin in situ :		Critère D1C2 : Abondance des populations Critère D11C2 : Bruit continu anthropique à basse fréquence :		Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations Hydrophones sur un glider ou sur des bouées au large.		Abondance et distribution des cétacés.			
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Pelagos									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024			2027			2031		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		30	30	0	0	30	0	0	30	0	
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité/Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	Rapport d'activité/Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	-	-	Rapport d'activité/Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	-	-	Rapport d'activité/Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	Simple	-	-	Simple	-	
	Indicateur	NA									



PIANU DI GISTIONI 2023-2032



Fiche de l'action	CS25	Evaluation des interactions des grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> avec la pêche artisanale	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		009
Groupe(s) cible(s)	Grand dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		009
Facteur d'influence (Type)	Evolution des pratiques de la pêche artisanale		
Action (opération)	Evaluation des interactions des grands dauphins <i>Tursiops truncatus</i> avec la pêche artisanale	Rang 1 (prioritaire)	CS25



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. D2. Réduire les captures accidentelles de tortues marines et de mammifères marins, en particulier des petits cétacés. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.
Indicateurs du DSF	DMIndicateur D2-2 (D01-MT-OE02-ind2) : Autres mammifères marins : taux apparents de mortalité par capture accidentelle par espèce (nombre d'échouages observés avec traces de capture accidentelle / nombre d'échouages total). Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues D3 : Espèces commerciales
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP5 : Interactions entre les activités humaines, les mammifères marins et les tortues marines Critère D1C1 : Taux de mortalité par captures accidentelles : Impact démographique et écologique de la pêche sur les populations, nature des espèces capturées (identification), effort de pêche et nombre de captures accidentelles par espèce.
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
		Conservateur RNBB									
		Agent du pôle SCH, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP, Pelagos									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	60	60	60	20	20	20	20	0	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)	Rapport d'activité annuel (lien DCF, ARP N2000)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS26	Suivi des indices d'abondances in situ des corbs <i>Sciaena umbra</i> , mérours <i>Epinephelus sp</i> , <i>Mycteroperca rubra</i> et dentis <i>Dentex dentex</i> des 5 zones témoins + Pellu annuellement	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

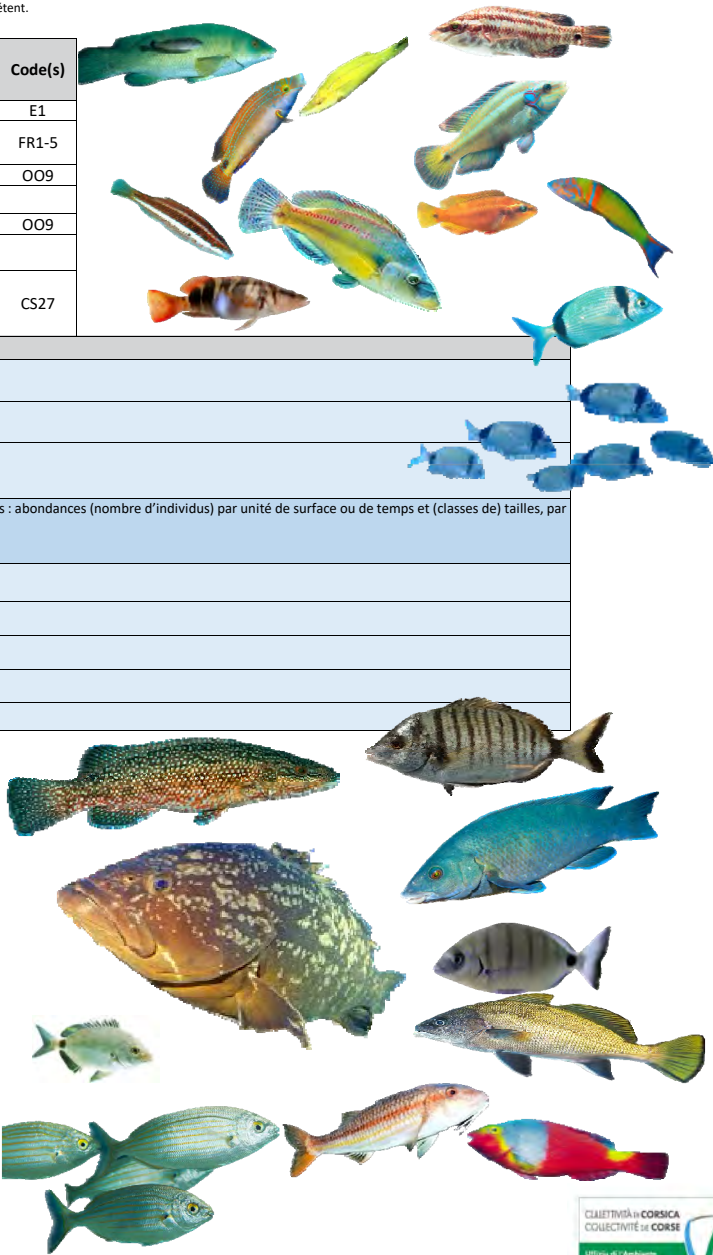
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance								FR1-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O09	
Groupe(s) cible(s)		Corb (<i>Sciaena umbra</i>), Mérou (<i>Epinephelus sp</i>), Mérou royal (<i>Mycteroperca rubra</i>), Denti (<i>Dentex dentex</i>)									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								O09	
Facteur d'influence (Type)		Braconnage, Pêche artisanale palangre et filet trémail, Changement climatique									
Action (opération)		Suivi des indices d'abondances in situ des corbs <i>Sciaena umbra</i> , mérours <i>Epinephelus sp</i> , <i>Mycteroperca rubra</i> et dentis <i>Dentex dentex</i> des 5 zones témoins + Pellu annuellement						Rang 1 (prioritaire)		CS26	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : espèce ou groupe fonctionnel.. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.)						Critère D1C2 : Abondance des populations : abondances (nombre d'individus) par unité de surface ou de temps et (classes de) tailles, par			
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivi Scientifique & Halieutique							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration GEM							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		100	21	21	21	21	100	21	21	21	21
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet FicheInd (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								



Fiche de l'action	CS27	Poursuite du suivi ichthyologique in situ par la méthode des points fixes (annuel Becchi, 23 espèces cibles tous les 5 ans)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance							FR1-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO9		
Groupe(s) cible(s)		Ichtyofaune (23 espèces cibles), Scientifiques									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine							OO9		
Facteur d'influence (Type)		Pêche récréative, Braconnage, Pêche artisanale palangre et filet trémail, Changement climatique									
Action (opération)		Poursuite du suivi ichthyologique in situ par la méthode des points fixes (annuel Becchi, 23 espèces cibles tous les 5 ans)						Rang 1 (prioritaire)	CS27		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : espèce ou groupe fonctionnel.. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.)									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
		Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
		Conservateur RNBB									
		Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PNAM, PNA, AMP Capo Testa									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	100	100	20	20	20	100	100	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale	rapport d'activité annuel et Rapport scientifique quinquennale
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS28	Mise en place de suivi par la méthode des transects en visual census et expérimentation de suivi acoustique	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	------	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Scientifiques		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Pêche récréative, Braconnage, Pêche artisanale palangre et filet trémail, Changement climatique, Approche méthodologique		
Action (opération)	Mise en place de suivi par la méthode des transects en visual census et expérimentation de suivi acoustique	Rang 3 (minimale)	CS28



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Poissons et céphalopodes
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Poissons et Céphalopodes benthodémersaux sur substrats durs et habitats biogéniques côtiers : espèce ou groupe fonctionnel.. Critère D1C3 : Caractéristiques démographiques des populations : effectifs et démographie (dont taille individuelle, poids, sexe, âge, etc.) Critère D1C2 : Abondance des populations : abondances (nombre d'individus) par unité de surface ou de temps et (classes de) tailles, par Critère D1C4 : Distribution spatiale des populations : distribution
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration OFB, Patrinat								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	50	50	0	0	0	0	50	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	-	-	-	-	Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire	Etude à faire valider par le CS et prévoir par le gestionnaire
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PR3	Etudes de connectivité entre les zones puits et sources des populations de mérous et de corbs (modèles de circulation des masses d'eaux)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Mérou (<i>Epinephelus sp</i>), Corb (<i>Sciaena umbra</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Pêche récréative, Braconnage, Pêche artisanale palangre et filet trémail, Changement climatique, Approche méthodologique		
Action (opération)	Etudes de connectivité entre les zones puits et sources des populations de mérous et de corbs (modèles de circulation des masses d'eaux)	Rang 1 (prioritaire)	PR3



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

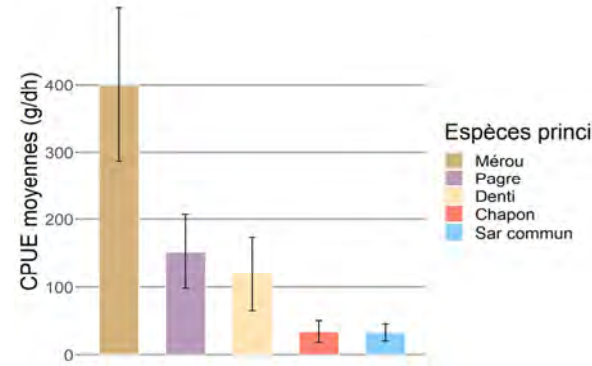
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PNAM, PNA, Région Sardaigne, UNESCO								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025	2026	2027	2028		2030	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	30	200	200	200	200	2	50	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	-	Programme européen à monter à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PR4	Exploitation des résultats issus des comptages en visual census, de la pêche professionnelle et récréative.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

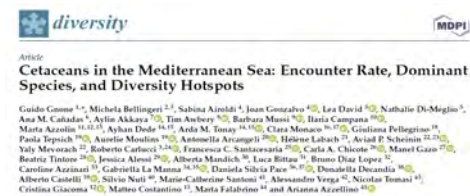
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance								FR1-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO9	
Groupe(s) cible(s)		Ichtyofaune, Scientifiques, Pêcheurs artisans, Pêcheurs récréatifs									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								OO9	
Facteur d'influence (Type)		Pêche récréative, Braconnage, Pêche artisanale palangre et filet trémail, Changement climatique, Approche méthodologique									
Action (opération)		Exploitation des résultats issus des comptages en visual census, de la pêche professionnelle et récréative.						Rang 1 (prioritaire)		PR4	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PNAM, PNA, Région Sardaigne, UNESCO, Universités									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024					2029			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	60	20	20	20	20	60	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Publications scientifiques	-	-	-	-	Publications scientifiques	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PR5	Participation à l'élaboration de publications scientifiques internationales	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O09
Groupe(s) cible(s)	Faune marine, Scientifiques		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		O09
Facteur d'influence (Type)	Communication scientifique, Mise en valeur de la RNBB, Collaboration avec la Recherche		
Action (opération)	Participation à l'élaboration de publications scientifiques internationales	Rang 2	PR5



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration PNAM, PNA, Région Sardaigne, UNESCO, Universités									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques	Publications scientifiques
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP6	Lutte anti braconnage renforcée pour la chasse sous marine en ZPR et ZNP	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O09
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Braconniers sous-marins		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		O09
Facteur d'influence (Type)	Braconnage, Chasseurs sous-marins apnéistes et en bouteilles		
Action (opération)	Lutte anti braconnage renforcée pour la chasse sous marine en ZPR et ZNP	Rang 1 (prioritaire)	SP6



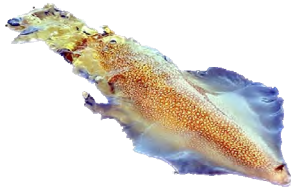
Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Hyperbare, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		864	864	864	864	864	864	864	864	864	864
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

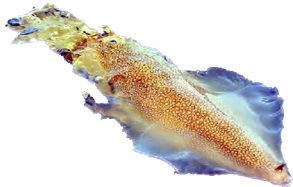
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance								FR1-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO9	
Groupe(s) cible(s)		Ichtyofaune, Pêcheurs récréatifs									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								OO9	
Facteur d'influence (Type)		Pêche récréative, Toursime nautique									
Action (opération)		Analyse des rendements de la pêche à la traîne au vif						Rang 2		CS29	



Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D3 : Espèces commerciales									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP2 : Pêche récréative : Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.				Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique.					
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GT, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs Universitaires									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024						2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	60	0	0	0	0	0	60	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	SP7	Renforcement de l'encadrement règlementaire de la pêche récréative en 2024-2025	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Pêcheurs récréatifs, Prud'homie des pêcheurs de Bonifacio, CCRNBB, CRPMEM, Préfecture de région, Préfecture maritime de Méditerranée		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Tourisme nautique, Pêche récréative, Pêche artisanale, Changement climatique		
Action (opération)	Renforcement de l'encadrement règlementaire de la pêche récréative en 2024-2025	Rang 1 (prioritaire)	SP7



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe de Lion et des zones côtières. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025					2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	60	60	0	0	0	0	30	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Arrêté préfectoral (lien DMLC)	Arrêté préfectoral (lien DMLC)	-	-	-	-	Arrêté préfectoral (lien DMLC)	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Collectivité de Corse

Collectivité de Corse

ANNEXE I



I Bucchi di Bunifaziu

Bouches de Bonifacio

Déclaration¹ de pêche maritime de loisir dans le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio pour l'année

En application de l'arrêté préfectoral n°

portant réglementation de la pêche maritime de loisir dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (département de Corse-du-Sud)

le soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Fiche de l'action	CS30	Évaluation de l'effort et de la production de toutes les activités de pêche	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

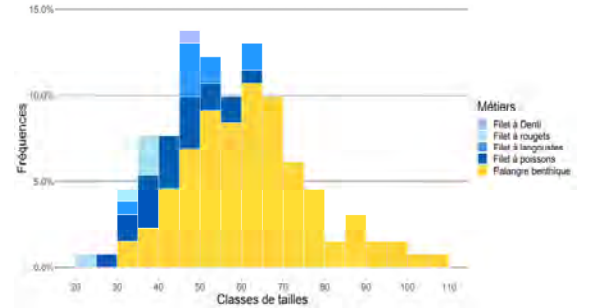
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Pêcheurs artisans, Pêcheurs récréatifs		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Pêche artisanale, Evolution des pratiques , Effort de pêche, Calcul de sproductions, Moyens informatiques		
Action (opération)	Évaluation de l'effort et de la production de toutes les activités de pêche	Rang 1 (prioritaire)	CS30



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	
Indicateurs du DSF	
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	105	105	0	0	0	0	105	105	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet FicheInd (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								



Fiche de l'action	SP8	Lutte anti braconnage, pêche industrielle accentuée et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		009
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Braconniers plaisanciers		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		009
Facteur d'influence (Type)	Senneur Italiens, Tourisme nautique, Pêche récréative, Pêche artisanale		
Action (opération)	Lutte anti braconnage, pêche industrielle accentuée et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance	Rang 1 (prioritaire)	SP8



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service APMIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Hyperbare, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PR6	Collectes d'informations et prospections des grandes nacres <i>Pinna nobilis</i> et des nacres épineuses <i>Pinna rudis</i> .	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						OO9		
Groupe(s) cible(s)		Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>), Nacre épineuse (<i>Pinna rudis</i>).								
Objectif de la planification		Conserver la faune marine						OO9		
Facteur d'influence (Type)		Mortalité massive.								
Action (opération)		Collectes d'informations et prospections des grandes nacres <i>Pinna nobilis</i> et des nacres épineuses <i>Pinna rudis</i> .					Rang 3 (minimale)	PR6		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Habitats benthiques								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP4 : Habitats sédimentaires infralittoraux et circalittoraux côtiers : Critère D6C4 : Etendue de la perte du type d'habitat benthique.								
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action						2028				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	PR7	Protocoles expérimentaux de conservation des grandes nacres et des nacres épineuses sur la RNBB	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité						009		
Groupe(s) cible(s)		Grande nacre (<i>Pinna nobilis</i>), Nacre épineuse (<i>Pinna rudis</i>), Scientifiques								
Objectif de la planification		Conserver la faune marine						009		
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation								
Action (opération)		Protocoles expérimentaux de conservation des grandes nacres et des nacres épineuses sur la RNBB					Rang 3 (minimale)	PR7		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE		-								
Dispositions SDAGE		-								
Objectifs SDAGE		-								
Programmes de mesure associés SDAGE		-								
Actions SDAGE		-								
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action						2028				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA								

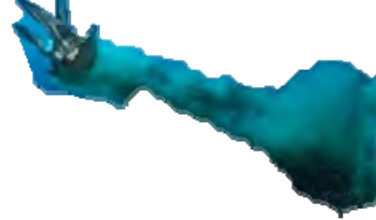




Fiche de l'action	SP9	Mesures de gestion pour l'interdiction de l'ancrage sur les éventuels foyers résistants de nacres	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Grande nacre (Pinna nobilis), Nacre épineuse (Pinna rudis), Plaisanciers		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d’influence (Type)	Mortalité massive		
Action (opération)	Mesures de gestion pour l'interdiction de l'ancrage sur les éventuels foyers résistants de nacres	Rang 3 (minimale)	SP9



Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A5. Éviter la perturbation physique des herbiers de phanérogames méditerranéens et du coralligène (par les mouillages, la plongée sous-marine de loisir et les engins de pêche de fond).									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.									
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0701 " Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel ".									
Actions SDAGE	Réorganiser et gérer les mouillages impactant les biocénoses marines.									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action						2028				
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	-	-	Veille, rapport d'activité annuel	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E16	Carte de vulnérabilité de la frange littorale dans l'ensemble du linéaire côtier (projet SICOMAR +) <i>Patella ferruginea</i> , <i>Lithophyllum byssoides</i> , Fucales.	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O09	
Groupe(s) cible(s)		Patelle géante (<i>Patella ferruginea</i>), Algue calcaire (<i>Lithophyllum byssoides</i>), Fucales, Scientifiques									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								O09	
Facteur d'influence (Type)		Elévation niveau de la mer, Changement climatique, Pollutions marines, Ramassage patelles géantes									
Action (opération)		Carte de vulnérabilité de la frange littorale dans l'ensemble du linéaire côtier (projet SICOMAR +) <i>Patella ferruginea</i> , <i>Lithophyllum byssoides</i> , Fucales.						Rang 2		E16	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GT, GPI, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025				2030	2031		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	10	10	2	2	2	2	10	10	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Synthèse cartographique des données existantes	Synthèse cartographique des données existantes	-	-	-	-	Synthèse cartographique des données existantes	Synthèse cartographique des données existantes	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS31	Suivi des populations de <i>Patella ferruginea</i> des zones test de la RNBB	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------



Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité							E1			
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5			
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							O09			
Groupe(s) cible(s)	Patelle géante (<i>Patella ferruginea</i>)										
Objectif de la planification	Conserver la faune marine							O09			
Facteur d'influence (Type)	Elévation niveau de la mer, Changement climatique, Pollutions marines, Ramassage patelles géantes										
Action (opération)	Suivi des populations de <i>Patella ferruginea</i> des zones test de la RNBB						Rang 1 (prioritaire)	CS31			
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024					2029	2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		150	150	2	2	2	2	150	150	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	CS32	Suivi in situ de la dynamique des recrutements de la langouste rouge <i>Palinurus elephas</i> (protocole standardisé entre les Baléares et la Corse)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		O09
Groupe(s) cible(s)	Langouste rouge (<i>Palinurus elephas</i>), Scientifiques		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		O09
Facteur d'influence (Type)	Changement cliamtique, Etat d'exploitation des ressources en Corse et en Méditerranée		
Action (opération)	Suivi in situ de la dynamique des recrutements de la langouste rouge <i>Palinurus elephas</i> (protocole standardisé entre les Baléares et la Corse)	Rang 2	CS32
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF			
Indicateurs du DSF			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D3 : Espèces commerciales		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP3 : Echantillonnage des captures et paramètres biologiques : Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille.		
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service APMIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024				2028				2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	30	2	2	2	30	2	2	2	30
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	Simple	-	-	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS33	Campagnes de baguage et suivis des déplacements des langoustes rouges <i>Palinurus elephas</i> en collaboration avec les pêcheurs artisans de la Prud'homie de Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								O09	
Groupe(s) cible(s)		Langoustes rouges (<i>Palinurus elephas</i>), Pêcheurs artisans									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								O09	
Facteur d'influence (Type)		Disponibilité des pêcheurs artisans									
Action (opération)		Campagnes de baguage et suivis des déplacements des langoustes rouges <i>Palinurus elephas</i> en collaboration avec les pêcheurs						Rang 2		CS33	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D3 : Espèces commerciales									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP3 : Echantillonnage des captures et paramètres biologiques : Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille.									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)	Rapport d'activité annuel (lien DCF)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP10	Lutte anti braconnage renforcée en période d'avril à juin sur les sites de reproduction d'invertébrés marins menacés (cigales <i>Scyllarides latus</i> et araignées de mer <i>Maja squinado</i>)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO9
Groupe(s) cible(s)	Braconniers, Cigales de mer (<i>Scyllarides latus</i>), Araignées de mer (<i>Maja squinado</i>)		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		OO9
Facteur d'influence (Type)	Braconnage, Chasseurs sous-marins apnéistes et en bouteilles		
Action (opération)	Lutte anti braconnage renforcée en période d'avril à juin sur les sites de reproduction d'invertébrés marins menacés (cigales <i>Scyllarides latus</i> et araignées de mer <i>Maja squinado</i>)	Rang 1 (prioritaire)	SP10



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Hyperbare, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport d'activité annuel avec Nb d'activité de lutte antibraconnage, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS34	Suivi in situ des cigales de mer <i>Scyllarides latus</i>	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	------	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO9		
Groupe(s) cible(s)	Cigales de mer (<i>Scyllarides latus</i>)									
Objectif de la planification	Conserver la faune marine							OO9		
Facteur d'influence (Type)	Etat des populations en Corse et en Méditerranée, Changement climatique.									
Action (opération)	Suivi in situ des cigales de mer <i>Scyllarides latus</i>						Rang 3 (minimale)	CS34		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D3 : Espèces commerciales									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP4 : Campagnes de surveillance halieutique : Paramètres biologiques : poids, âge, sexe et maturité des individus.				Critère D3C3 : Structuration des populations par âge/taille.		Échantillonnage des captures : dénombrement et poids par espèce, taille des individus.			
Orientations fondamentales SDAGE	-									
Dispositions SDAGE	-									
Objectifs SDAGE	-									
Programmes de mesure associés SDAGE	-									
Actions SDAGE	-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025				2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		5	5	5	5	5	5	5	5	5
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	CS35	Surveillance annuelle en période de pontes de tortues caouanne <i>Caretta caretta</i> sur les plages	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité									E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance									FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité									O09	
Groupe(s) cible(s)		Tortues caouanne (<i>Caretta caretta</i>)										
Objectif de la planification		Conserver la faune marine									O09	
Facteur d'influence (Type)		Elévation de la température de l'eau de mer, Limitation des captures accidentelles										
Action (opération)		Surveillance annuelle en période de pontes de tortues caouanne <i>Caretta caretta</i> sur les plages							Rang 2		CS35	

Cohérence externe de l'action

Objectifs généraux et stratégiques du DSF

-

Indicateurs du DSF

-

Descripteurs du programme de surveillance du PAMM

-

BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM

-

Orientations fondamentales SDAGE

-

Dispositions SDAGE

-

Objectifs SDAGE

-

Programmes de mesure associés SDAGE

-

Actions SDAGE

-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION													
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL											
		Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique							
				Superviseur		Conservateur RNBB							
				Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, GPI, GT, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL		
Travail en jour par an		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10		
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE		
Produit(s) attendu(s)		Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel		
Types de produit(s) attendu(s)													
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple		
	Indicateur	NA											



Fiche de l'action	IP12	Collaboration avec le réseau échouage de Corse (transport des individus blessés, attribution des cartes vertes pour les agents).	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

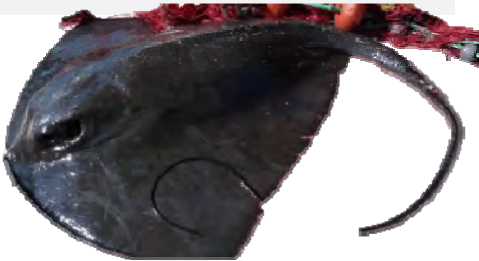
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO9	
Groupe(s) cible(s)		Mammifères marins, Tortues marines, Acteurs locaux									
Objectif de la planification		Conserver la faune marine								OO9	
Facteur d'influence (Type)		Réseau sociaux et communication de la RNBB									
Action (opération)		Collaboration avec le réseau échouage de Corse (transport des individus blessés, attribution des cartes vertes pour les agents).						Rang 1 (prioritaire)		IP12	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines D10 : Déchets marins									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP4 : Échouages des mammifères marins et des tortues marines Critère D10C3 : Déchets ingérés :									



Fiche de l'action	CS36	Centralisation des remontées d'information sur les captures accidentelles réalisées par la pêche professionnelle (sintinelli di u mare) et communication sur les bonnes pratiques en cas de capture accidentelle (dans la continuité du projet DACOR et la réalisation de l'ARP espèces N 2000)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		009
Groupe(s) cible(s)	Ichtyofaune, Pêcheurs artisans		
Objectif de la planification	Conserver la faune marine		009
Facteur d'influence (Type)	Durabilité de l'activité halieutique actuelle, Résultats sur les captures accidentelles		
Action (opération)	Centralisation des remontées d'information sur les captures accidentelles réalisées par la pêche professionnelle (sintinelli di u mare) et	Rang 2	CS36
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. D2. Réduire les captures accidentelles de tortues marines et de mammifères marins, en particulier des petits cétacés. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.		
Indicateurs du DSF	DM Indicateur D2-2 (D01-MT-OE02-ind2) : Autres mammifères marins : taux apparents de mortalité par capture accidentelle par espèce (nombre d'échouages observés avec traces de capture accidentelle / nombre d'échouages total) Indicateur D2-3 (D01-MT-OE2-ind3) : Tortues marines : nombre total de tortues marines observées ou déclarées (morte ou vivante) présentant des traces de capture accidentelle et/ou capturées accidentellement. Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives avec moins de prises accessoires.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D1 : Biodiversité : Mammifères marins et tortues marines		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP5 : Interactions entre les activités humaines, les mammifères marins et les tortues marines : écologique de la pêche sur les populations nature des espèces capturées (identification), effort de pêche et nombre de captures accidentelles par espèce. Critère D1C1 : taux de mortalité par captures accidentelles :		Impact démographique et
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

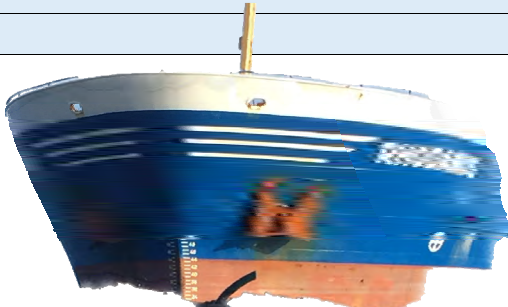
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION										
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL								
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP								
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP	Rapport d'activité annuel (lien DCF), rapport ARP
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E17	Expertises nécessaires sur les impacts de chaque pollution (échouages, dégazages...)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO10	
Groupe(s) cible(s)		Eau de mer, Sédiments marins, Scientifiques									
Objectif de la planification		Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes								OO10	
Facteur d'influence (Type)		Pollution accidentelle locale (échouages principalement en été), augmentation trafic maritime estival, pollution majeur (type juin 2021)									
Action (opération)		Expertises nécessaires sur les impacts de chaque pollution (échouages, dégazages...)						Rang 2		E17	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D8 : Contaminants									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP5 : Episodes de pollutions aiguës : Critère D8C4 : Effets des épisodes significatifs de pollution aiguë : Origine, étendue spatiale et durée des épisodes significatifs de pollution aiguë. Occurrence et proportion des oiseaux échoués mazoutés. ●Critère D10C3 : Déchets ingérés : La quantité de déchets et de micro-déchets ingérés par des animaux marins est à un niveau qui ne nuit pas à la santé des espèces concernées. ●Critère D10C4 : Effets néfastes des déchets : Nombre d'individus de chaque espèce subissant des effets néfastes liés aux déchets (enchevêtrement et autres formes de blessure ou de mortalité) ou des problèmes sanitaires.									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.									
Dispositions SDAGE		2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel	Veille, rapport d'activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	MS2	Formation des agents intervenants dans la RNBB aux pollutions par hydrocarbures (dépollution maritime, littoral et des oiseaux mazoutés).	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO10
Groupe(s) cible(s)	Agents RNBB, Oiseaux mazoutés, Mer mazoutée, Littoral mazouté		
Objectif de la planification	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes		OO10
Facteur d'influence (Type)	Pollution accidentelle locale (échouages principalement en été), augmentation trafic maritime estival, pollution majeur (type juin 2021)		
Action (opération)	Formation des agents intervenants dans la RNBB aux pollutions par hydrocarbures (dépollution maritime, littoral et des oiseaux	Rang 2	MS2
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale. U2. Développer et consolider les dispositifs de formation au profit des différentes filières et de l'environnement marin.		
Indicateurs du DSF	UIndicateur U2-1 : Nombre de personnes formées par an par activité maritime.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.		
Dispositions SDAGE	2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.		
Objectifs SDAGE	Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		



MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023					2028		2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	0	0	0	0	10	0	10	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel (voir Facteur clé de réussite)	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel (voir Facteur clé de réussite)	-	Rapport d'activité annuel (voir Facteur clé de réussite)	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	-	-	-	Simple	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E18	Bases données du trafic maritime dans les Bucchi di Bunifaziu (en lien avec la Marine nationale).	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO10	
Groupe(s) cible(s)		Navires, Scientifiques									
Objectif de la planification		Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes								OO10	
Facteur d'influence (Type)		Dangerosité du trafic maritime, Augmentation des méga bateaux de croisières									
Action (opération)		Bases données du trafic maritime dans les Bucchi di Bunifaziu (en lien avec la Marine nationale).						Rang 1 (prioritaire)		EI8	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.									
Dispositions SDAGE		2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
de l'action		Conservateur RNBB									
		Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024					2029	2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	20	2	2	2	2	20	20	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport administratif synthétique	-	-	-	-	Rapport administratif synthétique	Rapport administratif synthétique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	E19	Plan de surveillance des rejets illégaux d'hydrocarbures, de contaminants bactériologiques et/ou chimiques des bateaux à l'ancre.	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO10		
Groupe(s) cible(s)		Bateaux ancrés									
Objectif de la planification		Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes							OO10		
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation									
Action (opération)		Plan de surveillance des rejets illégaux d'hydrocarbures, de contaminants bactériologiques et/ou chimiques des bateaux à l'ancre.					Rang 2		EI9		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		H. Réduire les rejets d'hydrocarbures et d'autres polluants en mer. H1. Réduire les apports directs en mer de contaminants, notamment les hydrocarbures liés au transport maritime et à la navigation.									
Indicateurs du DSF		HIndicateur H1-2 (D08-OE02-ind2) : nombre de constats confirmés de rejets illicites d'hydrocarbures en mer.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. 2A : Poursuivre la lutte contre la pollution.									
Dispositions SDAGE		2A-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.	Rapport annuel Nb d'ETP spécifiquement dédié à la gestion de la plaisance, Nb d'heures d'information-sensibilisation, Nb de PV ou TA et de procédures abouties.
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CC1	Plan de communication auprès des plaisanciers (bonnes pratiques).	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5		
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO10		
Groupe(s) cible(s)	Plaisanciers										
Objectif de la planification	Assurer une veille concernant toutes les pollutions maritimes								OO10		
Facteur d'influence (Type)	Site Internet, Nautisme, Toursime, Salons nautiques, Réseaux sociaux										
Action (opération)	Plan de communication auprès des plaisanciers (bonnes pratiques).							Rang 1 (prioritaire)	CC1		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF									-		
Indicateurs du DSF									-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM									-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM									-		
Orientations fondamentales SDAGE									OF 2 : Lutter contre les pollutions en renforçant la maîtrise des risques pour la santé. ZA : Poursuivre la lutte contre la pollution.		
Dispositions SDAGE									ZA-11 : Prévenir les risques de pollution accidentelle dans les territoires vulnérables.		
Objectifs SDAGE									Le SDAGE préconise la mise en place de programmes de réduction des risques accidentels dans les domaines d'activités prioritaires.		
Programmes de mesure associés SDAGE									-		
Actions SDAGE									-		
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication	Plan de communication
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





NUMÉRO 1 : PESCE MARITIME

NUTIZIALE SCIENTIFICU

Office de l'Environnement de la Corse
Service "Aires Protégées de la Mer, des Îles et du Littoral"



Fiche de l'action	PR8	Etude physiologique et comportementale de l'impact de différents types de perturbations sonores sur la faune marine	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO11
Groupe(s) cible(s)	Perturbations sonores sous-marines, Faune marine, Avifaune terrestre		
Objectif de la planification	Réduire les sources sonores		OO11
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Tourisme, jet ski		
Action (opération)	Etude physiologique et comportementale de l'impact de différents types de perturbations sonores sur la faune marine	Rang 3 (minimale)	PR8

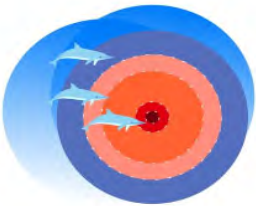


Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		J. Réduire les sources sonores sous-marines.J1. Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025					2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	5	15	0	0	0	0	15	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	PR9	Cartographie temporelle des perturbations sonores sous-marins et terrestre	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO11
Groupe(s) cible(s)	OEC, Scientifiques		
Objectif de la planification	Réduire les sources sonores		OO11
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, Tourisme, jet ski		
Action (opération)	Cartographie temporelle des perturbations sonores sous-marins et terrestre	Rang 2	PR9

Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	J. Réduire les sources sonores sous-marines.J1. Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives au regard des risques de dérangement et de mortalité des mammifères marins.		
Indicateurs du DSF	JIndicateur J1-1 (D11-OE01-ind1) : emprise spatiale des évènements recensés de niveau « fort » à « très fort » en pourcentage sur la façade.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D13 : Bruit		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Emissions continues : SP2 : Emissions impulsives :	Critère D11C2 : Bruit continu anthropique Critère D11C1 : Bruit impulsif anthropique :	Répartition spatiale et temporelle des perturbations sonores introduites par le trafic maritime dans toute sa diversité. Répartition spatiale et temporelle des perturbations sonores introduites par les émissions impulsives.
Orientations fondamentales SDAGE	-		
Dispositions SDAGE	-		
Objectifs SDAGE	-		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025	2026				2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	5	10	0	0	0	10	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E110	Labélisations des bateaux hybrides dans les ZPR	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	------	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO11	
Groupe(s) cible(s)		Bateaux hybrides de promenade en mer, Bateaux hybrides de restauration									
Objectif de la planification		Réduire les sources sonores sous-marines								OO11	
Facteur d'influence (Type)		Fabricants de navires, Marché mondial des carburants, Transition écologique									
Action (opération)		Labélisations des bateaux hybrides dans les ZPR						Rang 3 (minimale)		E110	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		J. Réduire les sources sonores sous-marines. V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique. J2. Maintenir ou réduire le niveau de bruit continu produit par les activités anthropiques, notamment le trafic maritime. V3. Accompagner la mise en place de filières d'approvisionnement de carburants plus propres (GNL et hydrogène) et de moyens de propulsion alternatifs (hybride, électrique, solaire ou vent) et favoriser leur utilisation.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains		Responsable		Pôle Garderie Territoriale							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
de l'action		Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, GPI, GT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers	Label à établir et valoriser auprès des usagers
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS37	Suivi scientifique des déchets marins sur une plage de références (programme MED Plasticbusters)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité							OO12		
Groupe(s) cible(s)		Plage de référence, Déchets plastiques									
Objectif de la planification		Localiser les pollutions plastiques marines							OO12		
Facteur d'influence (Type)		Pollutions marines, Macro déchets sur les plages, Biomédias, Tempêtes, Changement climatique									
Action (opération)		Suivi scientifique des déchets marins sur une plage de références (programme MED Plasticbusters)					Rang 2		CS37		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes.									
Indicateurs du DSF		G Indicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral. Indicateur G2-1 (D10-OE02-ind1) : quantités de déchets les plus représentés issus des principales activités maritimes sur le littoral et sur les fonds marins.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-07 : Gérer les macro-déchets du littoral.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE préconise la mise en place de dispositifs adaptés de récupération des déchets ramassés par les pêcheurs, des ramassages organisés par les services en charge des déchets et des campagnes de sensibilisation du public.									
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : DEC0401 " Déchets-autres actions".									
Actions SDAGE		Résorber les décharges sauvages déjà identifiées									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action							2028				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	0	20	100	20	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel de bilan	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation		-	-	-	-	Simple	-	-	-
		Indicateur		NA							





Fiche de l'action	E111	Cartographies de macrodéchets dans les fonds sous marins de la RNBB (suite projet Plasticbusters)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé		Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)						
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité			E1						
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance			FR2-5						
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité			OO12						
Groupe(s) cible(s)	Fonds sous-marins, Macrodéchets									
Objectif de la planification	Localiser les pollutions plastiques marines			OO12						
Facteur d'influence (Type)	Pollutions marines, Macro déchets dans les baies, Tempêtes, Changement climatique									
Action (opération)	Cartographies de macrodéchets dans les fonds sous marins de la RNBB (suite projet Plasticbusters)		Rang 2	E11						
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes.									
Indicateurs du DSF	G Indicateur G2-1 (D10-OE02-ind1) : quantités de déchets les plus représentés issus des principales activités maritimes sur le littoral et sur les fonds marins.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D10 : Déchets marins									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Macro-déchets sur le littoral : Critère D10C1 : Déchets : La composition, la quantité et la répartition spatiale des macro-déchets : Quantité de macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. Composition des macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. Tendance des macro-déchets (taille > 5 mm) sur le littoral. dans les sédiments littoraux : SP3 : Micro-déchets sur le littoral : Critère D10C2 : Micro-déchets : La quantité, la répartition spatiale et, dans la mesure du possible, la composition des micro-déchets Quantité de micro-déchets dans les sédiments littoraux. Composition des micro-déchets dans les sédiments littoraux. Tendance des micro-déchets dans les sédiments littoraux.									
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.									
Objectifs SDAGE	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.									
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité ".									
Actions SDAGE	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2026	2027						
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	0	5	15	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	IP13	Localisation et arrachage des griffes de sorcières sur les îlots dont Cerbicale et l'île Lavezu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO13	
Groupe(s) cible(s)		Griffes de sorcières, Espaces insulaires									
Objectif de la planification		Lutter contre les espèces exogènes envahissantes								OO13	
Facteur d'influence (Type)		Dynamique de la végétation, Populations de goélands leucophés, Changement climatique									
Action (opération)		Localisation et arrachage des griffes de sorcières sur les îlots dont Cerbicale et l'île Lavezu						Rang 2		IP13	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.									
Objectifs SDAGE		Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.									
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité ".									
Actions SDAGE		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion de Petites Îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration CBNC UAC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)	Rapport cartographique quinquennal de situation (localisation-surfaces de chaque localité). Rapport d'activité annuel de bilan (Stations traitées, nombre de m2 arrachés)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité					E1
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance					FR2-5
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité					OO13
Groupe(s) cible(s)		Cotule hérissée (Cotula hispida), Raisin d'Amérique (Phytolacca americana), Île Lavezu					
Objectif de la planification		Lutter contre les espèces exogènes envahissantes					OO13
Facteur d'influence (Type)		Dynamique de la végétation, Changement climatique					
Action (opération)		Localisation et évaluation de l'arrachage de Cotula coronopifolia et de Phytolacca americana de l'île Lavezu.				Rang 2	CS38
Cohérence externe de l'action							
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.					
Indicateurs du DSF		-					
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-					
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-					
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.					
Dispositions SDAGE		RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.					
Objectifs SDAGE		Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives.					
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité ".					
Actions SDAGE		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.					



G Paradis

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration CBNC UAC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025					2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	15	0	0	0	0	15	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport d'activité	-	-	-	-	Rapport d'activité	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





G Paradis



Fiche de l'action	CS39	Mettre en place une veille écologique concernant les espèces invasives terrestres	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité								OO13	
Groupe(s) cible(s)		Espèces invasives terrestres									
Objectif de la planification		Lutter contre les espèces exogènes envahissantes								OO13	
Facteur d'influence (Type)		Augmentation des échanges avec le tourisme, Travaux Lavezi, Populations d'oiseaux marins et d'oiseaux migrateurs									
Action (opération)		Mettre en place une veille écologique concernant les espèces invasives terrestres						Rang 1 (prioritaire)		CS39	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I2. Limiter le transfert des espèces non indigènes à partir de zones fortement impactées.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
		Conservateur RNBB									
		Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration CBNC OCIC UAC, Universités, IUCN Malagà									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)	Rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations, evaluation surface, répartition des espèces, indices d'abondances pour la faune)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	NA								



Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Préserver les écosystèmes des pressions et menaces sur la biodiversité		OO13
Groupe(s) cible(s)	Espèces invasives sous-marines, Crabe bleus <i>Callinectes sapidus</i>		
Objectif de la planification	Lutter contre les espèces exogènes envahissantes		OO13
Facteur d'influence (Type)	Augmentation des échanges avec le tourisme, Propagations rapides en mer		
Action (opération)	Veille concernant les espèces invasives sous-marines	Rang 2	CS40



Espèces envahissantes "Poisson" - Poisson de P. Poisson

Objectifs généraux et stratégiques du DSF	I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes. I3. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes liés aux eaux et sédiments de ballast des navires.									
Indicateurs du DSF	IIndicateur I3-1 (D02-OE03-ind1) : nombre de navires conformes à la réglementation en vigueur en matière de gestion des eaux de ballast (division 218 du règlement annexé à l'arrêté*) du 23 novembre 1987 modifié).									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D2 : Espèces non indigènes									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP3 : Caractérisation de l'état et des impacts des espèces non indigènes : Critère D2C3 : Effets néfastes dus à la présence d'ENI. Dénombrement des ENI.				Critère D2C1 : ENI nouvellement introduites.			Critère D2C2 : ENI établies.		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.									
Objectifs SDAGE	Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion ; et de sensibiliser et former les gestionnaires des sites vulnérables ou déjà contaminés, à la surveillance des risques liés aux espèces invasives ; et de réduire le risque d'introduction d'espèces non indigènes envahissantes, notamment par les eaux de ballast des navires.									
Programmes de mesure associés SDAGE	CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité ".									
Actions SDAGE	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, EPT Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration Universités, IUCN Malagà									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									

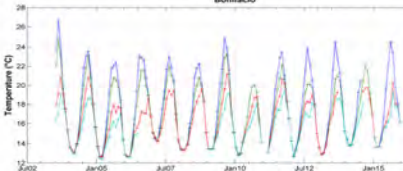




Fiche de l'action	CS41	Suivi annuel de paramètres d'eau de mer dont température (Moines, Bunifaziu, Lavezi et Cerbicale) avec transfert dans la plateforme TEDMEDNET, pH, taux d'oxygène dans les baies peu profondes	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

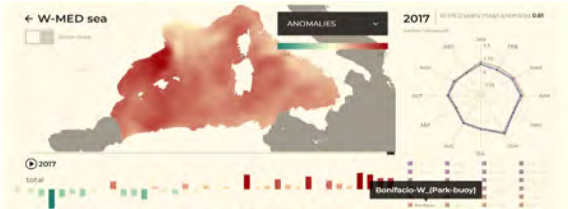
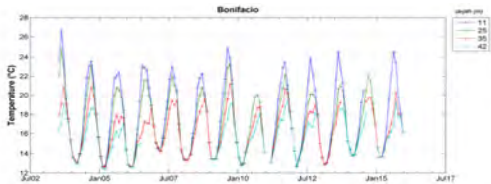
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité								OO14	
Groupe(s) cible(s)		Paramètres d'eau de mer, Baies peu profondes									
Objectif de la planification		Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT								OO14	
Facteur d'influence (Type)		Changement climatique									
Action (opération)		Suivi annuel de paramètres d'eau de mer dont température (Moines, Bunifaziu, Lavezi et Cerbicale) avec transfert dans la plateforme TEDMEDNET, pH, taux d'oxygène dans les baies peu profondes						Rang 1 (prioritaire)		CS41	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 Biodiversité : Habitats pélagiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Hydrologie et physico-chimie :						Critère D1C6 : Caractéristiques du type d'habitat pélagique: paramètres hydrologiques (i.e. température, salinité) et physico-chimiques (i.e. éléments nutritifs, oxygène dissous, turbidité, pH).			
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halleutique							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration Universités, IUCN Malagà, TedMedNet							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		40	40	40	70	40	40	40	40	70	40
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale	Rapport d'activité/rapport scientifique quinquennale
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	NA								









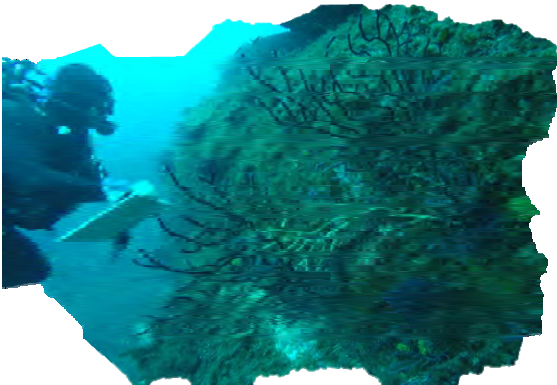
Fiche de l'action	CS42	Suivis annuels de la mortalité des gorgones <i>Paramuricea clavata</i> et <i>Eunicella</i> sp. (sites de Bruzzi, Lavezi et Cerbicale), de coraux, éponges, bryozoaires, algues corallines.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité							OO14		
Groupe(s) cible(s)		Gorgones (<i>Paramuricea clavata</i> , <i>Eunicella sp.</i>), Coraux, Eponges, Bryozoaires, Algues corallines									
Objectif de la planification		Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT							OO14		
Facteur d'influence (Type)		Changement climatique									
Action (opération)		Suivis annuels de la mortalité des gorgones <i>Paramuricea clavata</i> et <i>Eunicella sp.</i> (sites de Bruzzi, Lavezi et Cerbicale), de coraux, éponges, bryozoaires, algues corallines.						Rang 1 (prioritaire)	CS42		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. A9. En fonction des connaissances à acquérir, limiter la prolifération des macro-algues filamenteuses sur les substrats rocheux et les coralligènes.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Habitats benthiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP3 : Roches et récifs biogènes infralittoraux et circalittoraux côtiers : Critère D6C4 : Etendue de la perte du type d'habitat benthique.									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration Universités, IUCN Malagà, TedMedNet									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	CS43	Enquêtes auprès des usagers (pêcheurs professionnels, récréatifs, clubs de plongée, usagers) et poursuivre la collaboration avec les pêcheurs professionnels "sintinelli di u mare"	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité		OO14
Groupe(s) cible(s)	Pêcheurs professionnels, Pêcheurs récréatifs, Clubs de plongée, Usagers Palme Masque Tuba		
Objectif de la planification	Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT		OO14
Facteur d'influence (Type)	Espèces invasives, Espèces Méridionales, Espèces rares		
Action (opération)	Enquêtes auprès des usagers (pêcheurs professionnels, récréatifs, clubs de plongée, usagers) et poursuivre la collaboration avec les	Rang 2	CS43
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes (et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits).		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE	-		



MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service APMIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration Universités, IUCN Malaga.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localisation de stations)
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PR10	Centralisation et diffusion des données relatives aux espèces marines thermophiles vers les réseaux de surveillance locaux ALIEN Corse et internationaux (MedMis, CIESM, EASIN, MEDPAN...).	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

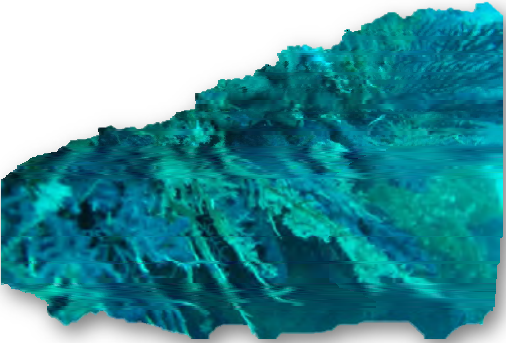
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1			
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5			
Objectif à long terme		Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité								OO14			
Groupe(s) cible(s)		Espèces marines thermophiles, Réseaux de Surveillance											
Objectif de la planification		Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT								OO14			
Facteur d'influence (Type)		Espèces invasives, Espèces Méridionales, Espèces rares											
Action (opération)		Centralisation et diffusion des données relatives aux espèces marines thermophiles vers les réseaux de surveillance locaux ALIEN Corse						Rang 2		PR10			
Cohérence externe de l'action													
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces non indigènes envahissantes.											
Indicateurs du DSF		-											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D2 : Espèces non indigènes											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP3 : Caractérisation de l'état et des impacts des espèces non indigènes : Critère D2C3 : Effets néfastes dus à la présence d'ENI.				Dénombrement des ENI.				Critère D2C1 : ENI nouvellement introduites.		Critère D2C2 : ENI établies.	
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.											
Dispositions SDAGE		RD-08 : Limiter l'introduction d'espèces non indigènes.											
Objectifs SDAGE		Le SDAGE recommande de renforcer les dispositifs existants de veille et d'alerte sur les espèces non indigènes en fédérant les initiatives et développant l'exploitation des données collectées en tant qu'outils d'aide à la gestion.											
Programmes de mesure associés SDAGE		CODE OSMOSE : MIA0703 " Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité ".											
Actions SDAGE		Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION													
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL											
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
		Superviseur		Conservateur RNBB									
		Intervenant(s)		Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DDM UAC, Universités, IUCN Malagà.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL		
Travail en jour par an		5	5	5	5	5	5	5	5	5	5		
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE		
Produit(s) attendu(s)		Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)	Veille, intégration des données, rapport d'activité annuel de bilan (localiation de stations)		
Types de produit(s) attendu(s)													
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation		Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple		
		Indicateur		NA									

« I SINTINELLI DI U MARE »

ESPÈCES THERMOPHILES : indicatrices de changement climatique

Actuellement, en Méditerranée, parmi les conséquences les plus visibles du changement climatique, on observe une concentration accrue de l'élévation d'espèces du Nord dans le sud et la réduction des espèces du Sud à l'extrême sud. Les espèces thermophiles dominent la partie sud de la Méditerranée et augmentent étendue leur aire de répartition et vont de plus en plus abondantes vers la partie Nord. C'est la tendance.

4. **Chamouille**
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
Pomarine commune
P

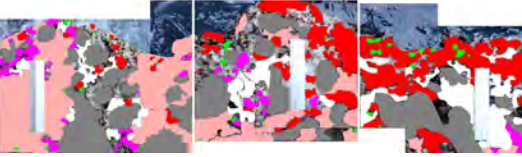


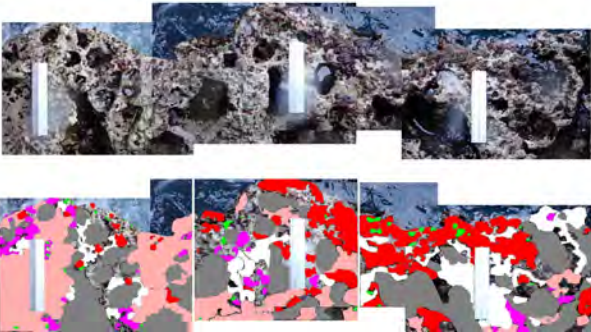
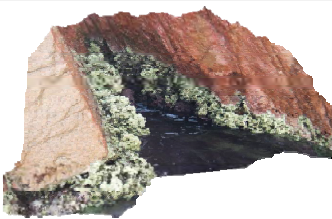
Fiche de l'action	CS44	Suivi d'un trottoir à <i>Lithophyllum byssoides</i> dans la ZNP de Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité								OO14	
Groupe(s) cible(s)		Algues calcaires (<i>Lithophyllum byssoides</i>), ZNP									
Objectif de la planification		Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT								OO14	
Facteur d'influence (Type)		Elévation du niveau de la mer, Pollution marine, Nautisme (augmentation des vagues)									
Action (opération)		Suivi d'un trottoir à <i>Lithophyllum byssoides</i> dans la ZNP de Bunifaziu						Rang 2		CS44	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Habitats benthiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Roches et récifs biogènes méditerranéens : Répartition spatiale, abondance et distribution des communautés ou espèces dominantes présentes.									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025					2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	5	30	10	0	0	5	30	10	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	E112	Evaluations approfondies de la vulnérabilité de la faune marine et de l'avifaune de la RNBB dans un contexte de changement climatique	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Adapter au changement climatique la gestion de la biodiversité							OO14		
Groupe(s) cible(s)		Faune marine, Avifaune									
Objectif de la planification		Mettre en œuvre les suivis scientifiques du projet MPA ADAPT							OO14		
Facteur d'influence (Type)		Changement climatique, Diminution des ressources alimentaires des oiseaux marins									
Action (opération)		Evaluations approfondies de la vulnérabilité de la faune marine et de l'avifaune de la RNBB dans un contexte de changement					Rang 2		EI12		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2026	2027			2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	10	20	0	0	10	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	Simple	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	PR11	Missions d'inventaire de la biodiversité marine et insulaire	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité							E1			
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5			
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité							OO15			
Groupe(s) cible(s)	Biodiversité marine, Biodiversité insulaire										
Objectif de la planification	Evaluer l'état de la biodiversité de la RNBB							OO15			
Facteur d'influence (Type)	Changement climatique, manque de connaissances dans de nombreuses zones profondes de la RNBB										
Action (opération)	Missions d'inventaire de la biodiversité marine et insulaire						Rang 1 (prioritaire)	PR11			
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	-										
Dispositions SDAGE	-										
Objectifs SDAGE	-										
Programmes de mesure associés SDAGE	-										
Actions SDAGE	-										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023					2028	2029	2030			
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	10	2	2	2	2	50	50	50	2	2	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-	-	-	-	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	Base de données actualisée annuellement ; rapport annuel de bilan	-	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	CS45	Suivi scientifique et cartographie des grottes sous-marines des ZNP de Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité		E1
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité		OO16
Groupe(s) cible(s)	Grottes sous-marines, ZNP, Scientifiques		
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance des grottes marines		OO16
Facteur d'influence (Type)	Accessibilité, Eélévation de la température		
Action (opération)	Suivi scientifique et cartographie des grottes sous-marines des ZNP de Bunifaziu	Rang 2	CS45

Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											

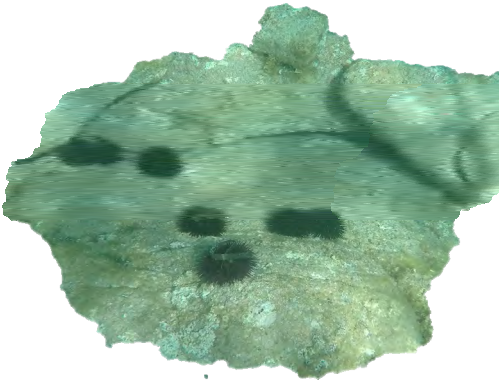
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025				2029	2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	50	50	0	0	0	10	10	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport d'activité	Rapport d'activité	-	-	-	Rapport d'activité	Rapport d'activité	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									

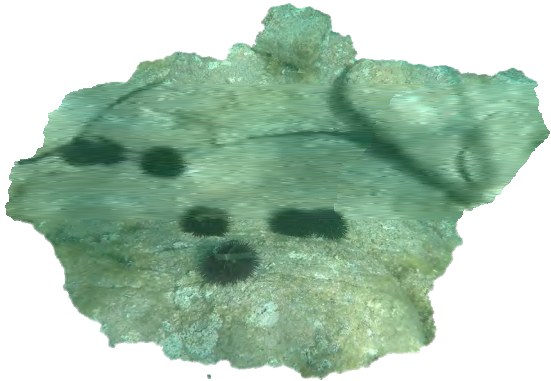


Fiche de l'action	PR12	Evaluation des zones de surpâturage d'oursins (<i>Paracentrotus lividus</i> et <i>Arbaxia lixula</i>)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO17	
Groupe(s) cible(s)		Fucales, <i>Paracentrotus lividus</i> ; <i>Arbaxia lixula</i>									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance des Fucales								OO17	
Facteur d'influence (Type)		Variations densités d'oursins, Effets cascades, Prélèvements anthropiques									
Action (opération)		Evaluation des zones de surpâturage d'oursins (<i>Paracentrotus lividus</i> et <i>Arbaxia lixula</i>)						Rang 2		PR12	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Habitats benthiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Roches et récifs biogènes médiolittoraux : algale.						Critère D6C5 : Etendue des effets néfastes sur l'état du type d'habitat benthique :		Suivre l'état écologique des habitats rocheux à dominante	
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	75	75	0	0	0	0	75	75	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA									





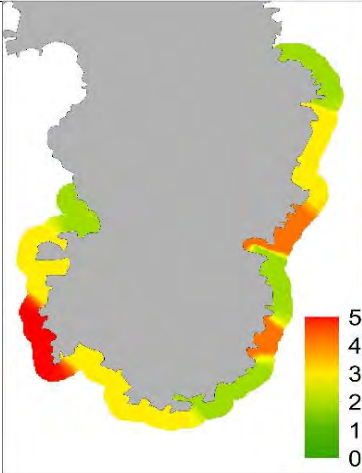
Fiche de l'action	E113	Carte de vulnérabilité des Fucales dans les Frange littorale de l'ensemble du linéaire côtier (suite projet SICOMAR +)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

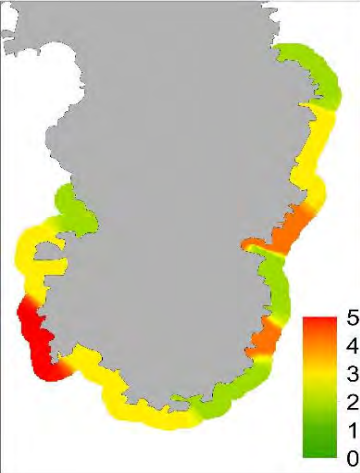
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), **ciblée** (groupe(s), facteur d'influence) et **planifiée** de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité							OO17		
Groupe(s) cible(s)		Fucales, Frange littorale, Scientifiques									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance des Fucales							OO17		
Facteur d'influence (Type)		Forte vulnérabilité de certaines espèces, risques de pollutions									
Action (opération)		Carte de vulnérabilité des Fucales dans les Frange littorale de l'ensemble du linéaire côtier (suite projet SICOMAR +)						Rang 2	EI13		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D1 : Biodiversité : Habitats benthiques									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Roches et récifs biogènes médiolittoraux : Mesure de la surface et recouvrement algal.				Critère D6C5 : Etendue des effets néfastes sur l'état du type d'habitat benthique :				Suivre l'état écologique des habitats rocheux à dominante algale.	
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026					2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	20	20	0	0	0	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Synthèse cartographique des données existantes	Synthèse cartographique des données existantes	-	-	-	-	Synthèse cartographique des données existantes	Synthèse cartographique des données existantes
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	E114	Cartographie des biocénoses et identification des perturbations d'origine anthropiques des lagunes de Tistarila, Pisciucan et Ventilegne	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO18	
Groupe(s) cible(s)		Lagune de Tistarila Pisciucan, Lagune de Ventilegne									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes								OO18	
Facteur d'influence (Type)		Sécheresse, Activités de chasse et pêche, Tourisme de découverte									
Action (opération)		Cartographie des biocénoses et identification des perturbations d'origine anthropiques des lagunes de Tistarila, Pisciucan et						Rang 2		EI14	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024					2029			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	20	10	0	0	0	20	10	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Synthèse cartographique des données existantes	-	-	-	-	Synthèse cartographique des données existantes	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation		-	Simple	-	-	-	-	Simple	-
		Indicateur		NA							





Fiche de l'action	CS46	Vérification de la présence/absence de l'aphanius de Corse <i>Aphanius fasciatus</i> dans les lagunes de la RNBB.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO18	
Groupe(s) cible(s)		Habitat lagunes, Aphanius de Corse (<i>Aphanius fasciatus</i>)									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes								OO18	
Facteur d'influence (Type)		Augmentation de la température, Prédation crabes bleus potentielle									
Action (opération)		Vérification de la présence/absence de l'aphanius de Corse <i>Aphanius fasciatus</i> dans les lagunes de la RNBB.						Rang 1 (prioritaire)		CS46	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024		2026		2028		2030		2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	60	0	60	0	60	0	60	0	60
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	-	Rapport scientifique synthétique	-	Rapport scientifique synthétique	-	Rapport scientifique synthétique	-	Rapport scientifique synthétique
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	E115	Inventaire des chauves-souris s'alimentant sur les lagunes	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

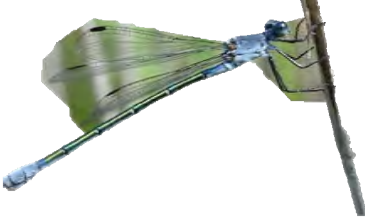
Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5		
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO18		
Groupe(s) cible(s)	Habitat lagunes, Chauves-souris										
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes								OO18		
Facteur d'influence (Type)	Pollution, manque de connaissance										
Action (opération)	Inventaire des chauves-souris s'alimentant sur les lagunes							Rang 2	EI15		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025				2030	2031		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		0	10	10	0	0	0	0	10	10	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	E116	Inventaire des odonates des lagunes	Priorité	Rang 2
-------------------	------	-------------------------------------	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)				
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité					E1				
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance					FR2-5				
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité					OO18				
Groupe(s) cible(s)	Habitat lagunes, Odonates									
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes					OO18				
Facteur d'influence (Type)	Manque de connaissances									
Action (opération)	Inventaire des odonates des lagunes				Rang 2	E116				
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	-									
Dispositions SDAGE	-									
Objectifs SDAGE	-									
Programmes de mesure associés SDAGE	-									
Actions SDAGE	-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.Collaboration OCIC UAC.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2027	2028		2030		
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	0	0	20	20	0	20	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	-	Simple	Simple	-	Simple	-
	Indicateur	NA								







Fiche de l'action	CS47	Inventaire des oiseaux des lagunes	Priorité	Rang 2
-------------------	------	------------------------------------	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO18	
Groupe(s) cible(s)		Habitat lagunes, Oiseaux									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes								OO18	
Facteur d'influence (Type)		Variation zones d'alimentation, Changement climatique, Tourisme de découverte, Kite surf									
Action (opération)		Inventaire des oiseaux des lagunes						Rang 2		CS47	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026			2030			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	15	15	0	0	0	15	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									







Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité						E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité						OO18		
Groupe(s) cible(s)		Habitat lagunes, Reptiles, Amphibiens								
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes						OO18		
Facteur d'influence (Type)		Manque de connaissances								
Action (opération)		Inventaire des reptiles et des amphibiens des lagunes					Rang 2	EI17		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF										
Indicateurs du DSF										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM										
Orientations fondamentales SDAGE										
Dispositions SDAGE										
Objectifs SDAGE										
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026			2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	10	10	0	0	0	10	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	E118	Etude du fonctionnement des lagunes (hydrologie, biochimie, niveaux)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5		
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO18		
Groupe(s) cible(s)	Habitat lagunes, Scientifiques										
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance de l'habitat lagunes								OO18		
Facteur d'influence (Type)	Sechèresse, Barrage en amont de Vintilegni, Dynamique de la végétation										
Action (opération)	Etude du fonctionnement des lagunes (hydrologie, biochimie, niveaux)							Rang 1 (prioritaire)	E118		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	-										
Dispositions SDAGE	-										
Objectifs SDAGE	-										
Programmes de mesure associés SDAGE	-										
Actions SDAGE	-										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025					2030			
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	50	50	50	0	0	0	0	60	0	0	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	-	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	E119	Evaluation de la biodiversité micro-insulaire et soutien à la mise en place d'indicateurs écosystémiques insulaires et micro-insulaires	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupes), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)	Biodiversité							E1		
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance de la biodiversité							OO19		
Groupe(s) cible(s)	Biodiversité insulaire, indicateur écosystémique, Scientifiques,									
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance de la biodiversité insulaire et micro insulaire							OO19		
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation									
Action (opération)	Evaluation de la biodiversité micro-insulaire et soutien à la mise en place d'indicateurs écosystémiques insulaires et micro-insulaires						Rang 1 (prioritaire)	E119		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	-									
Dispositions SDAGE	-									
Objectifs SDAGE	-									
Programmes de mesure associés SDAGE	-									
Actions SDAGE	-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS. Collaboration CBNC UAC								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025	2026				2030	2031	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	10	10	0	0	0	10	10	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	Rapport scientifique, étude	Rapport scientifique, étude	-	-	-	Rapport scientifique, étude	Rapport scientifique, étude	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



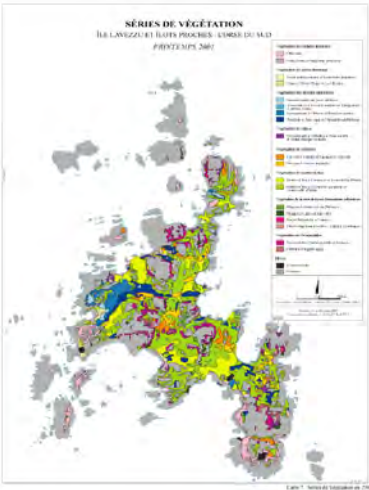


Fiche de l'action	PR13	Suivi de la végétation des îles (focus sur les dunes de Piana) et îlots par la réalisation de cartes dynamiques	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5		
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO19		
Groupe(s) cible(s)		Végétation terrestre insulaire, Végétation dunaire insulaire (Piana), Scientifiques										
Objectif de la planification		Poursuivre les cartographies d'habitats et de végétation terrestres								OO19		
Facteur d'influence (Type)		Dynamique végétation et populations d'oiseaux, Espèces invasives, Changement climatique										
Action (opération)		Suivi de la végétation des îles (focus sur les dunes de Piana) et îlots par la réalisation de cartes dynamiques						Rang 1 (prioritaire)		PR13		
Cohérence externe de l'action												
Objectifs généraux et stratégiques du DSF												
Indicateurs du DSF												
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM												
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM												
Orientations fondamentales SDAGE												
Dispositions SDAGE												
Objectifs SDAGE												
Programmes de mesure associés SDAGE												
Actions SDAGE												
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION												
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL										
Moyens humains		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique										
humains		Conservateur RNBB										
de l'action		Agent du pôle SCH, GPI, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS. Collaboration CBNC UAC										
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025					2030	2031		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		0	30	30	0	0	0	0	30	30	0	
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique synthétique, étude	Rapport scientifique synthétique, étude	-	-	-	-	Rapport scientifique synthétique, étude	Rapport scientifique synthétique, étude	-	
Types de produit(s) attendu(s)												
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-
		Indicateur	NA									

SÉRIES DE VÉGÉTATION
ÎLES LIGURIENNES ET ÎLOTS PROCHES - CORSE DU SUD
PROTÉCHES 2001



Fiche de l'action	PR14	Soutien envers une étude sur les déplacements des chiroptères de la grotte de Sdragonata en automne	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	------	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO20	
Groupe(s) cible(s)		Chiroptères, Grotte de Sdragonata									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance pour une meilleure conservation de la faune terrestre								OO20	
Facteur d'influence (Type)		Manque de connaissances									
Action (opération)		Soutien envers une étude sur les déplacements des chiroptères de la grotte de Sdragonata en automne						Rang 3 (minimale)		PR14	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF											
Indicateurs du DSF											
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM											
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM											
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, GPI, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024						2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	20	0	0	0	0	0	20	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	-	Rapport scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	-	Simple	-	-
	Indicateur	NA									







Fiche de l'action	CS48	Evaluation de la population de Tortues d'Hermann <i>Testudo Hermann</i> de la presqu'île des Bruzzi	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Biodiversité								E1	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Améliorer la connaissance de la biodiversité								OO20	
Groupe(s) cible(s)		Tortues d'Hermann (<i>Testudo Hermann</i>), Presqu'île des Bruzzi									
Objectif de la planification		Améliorer la connaissance pour une meilleure conservation de la faune terrestre								OO20	
Facteur d'influence (Type)		Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation									
Action (opération)		Evaluation de la population de Tortues d'Hermann <i>Testudo Hermann</i> de la presqu'île des Bruzzi						Rang 2		CS48	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, EPT, Assistant SIG, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026				2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	20	20	0	0	0	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	-	-	-	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique	Rapport scientifique synthétique
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Auteur : S. Wroza



Auteur : S. Wroza

Fiche de l'action	CS49	Suivi scientifique embarqué de la petite pêche côtière	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO21
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans		
Objectif de la planification	Connaître l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes		OO21
Facteur d'influence (Type)	Possibilités admininstratives d'embarquement, Facteurs météorologiques		
Action (opération)	Suivi scientifique embarqué de la petite pêche côtière	Rang 1 (prioritaire)	CS49
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits.		
Indicateurs du DSF	Mindicateur M1-2 : Quantité de poissons débarqués / espèce par rapport au rendement maximal durable des stocks suivis.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D7 : Espèces commerciales		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1: Pêche professionnelle : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Paramètres du calendrier d'activité des navires de pêche. Effort de pêche par métier et par unité géographique.		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

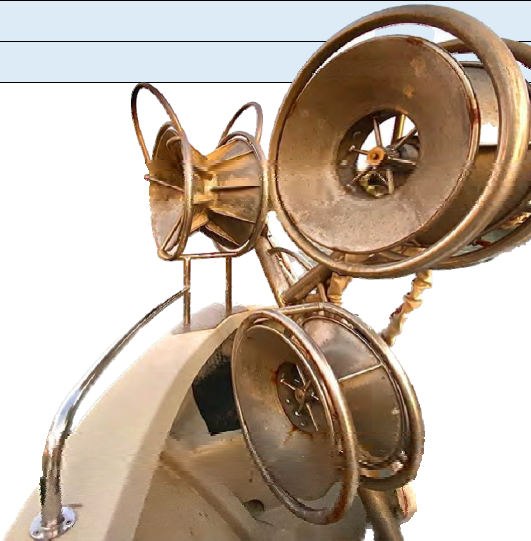
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Sulvis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel
Evaluation attendue des résultats de	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									

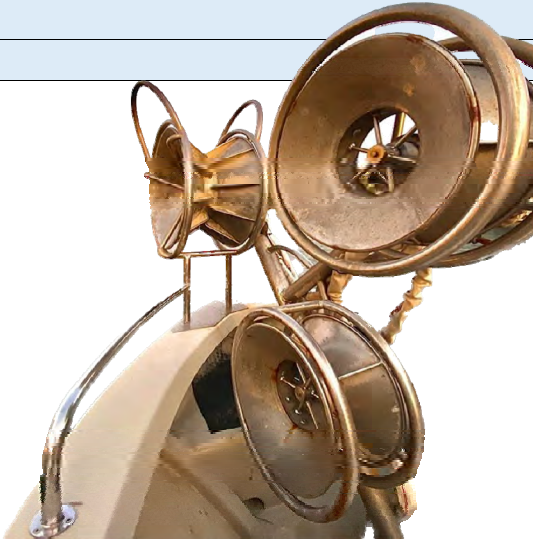


Fiche de l'action	PR15	Centralisation des données dans la BDD halieutique Corse de l'UAC.	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)							
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2							
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5							
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO21							
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, CRPMEM de Corse, OEC, Scientifiques, DCF ou DGAMPA									
Objectif de la planification	Connaître l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes		OO21							
Facteur d'influence (Type)	Possibilités administratives d'embarquement, Facteurs météorologiques									
Action (opération)	Centralisation des données dans la BDD halieutique Corse de l'UAC.	Rang 2	PR15							
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D7 : Espèces commerciales									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.									
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).									
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, OFB ARP, Universités.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF) rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	CS50	Suivi de la pêche récréative in situ en plus de l'exploitation des données issues des contrôles en mer effectués par la garderie.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO21
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs		
Objectif de la planification	Connaître l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes		OO21
Facteur d'influence (Type)	Difficulté d'échantillonnage (effort de pêche pluri-technique et spatio-temporelle complexe)		
Action (opération)	Suivi de la pêche récréative in situ en plus de l'exploitation des données issues des contrôles en mer effectués par la garderie.	Rang 1 (prioritaire)	CS50



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	*
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D7 : Espèces commerciales
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques. Taille et caractéristiques socio-démographiques de la population des pêcheurs récréatifs.
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF pour le denti)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP11	Collecte de données déclaratives dans le cadre de la réglementation de la pêche maritime de loisir	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO21
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs		
Objectif de la planification	Connaître l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes		OO21
Facteur d'influence (Type)	Grande disponibilité de l'accueil du public		
Action (opération)	Collecte de données déclaratives dans le cadre de la réglementation de la pêche maritime de loisir	Rang 1 (prioritaire)	SP11



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe de Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.
Indicateurs du DSF	MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D7 : Espèces commerciales
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP2 : Pêche récréative : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Effort de pêche par type de pêche et par unité géographique. Captures par types de pêche récréative et par espèce, incluant quelques échantillonnages biologiques.
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié (lien DCF), rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS51	Système d'enquêtes basées sur un panel de pêcheurs représentatif de l'activité de pêche récréative sur l'ensemble de la RNBB.	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



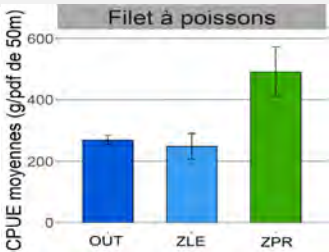
Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale								OO21	
Groupe(s) cible(s)		Ressource halieutique, Pêcheurs récréatifs, OEC									
Objectif de la planification		Connaitre l'état de l'effort et les productions des pêches maritimes								OO21	
Facteur d'influence (Type)		Pêcheurs récréatifs isolés									
Action (opération)		Système d'enquêtes basées sur un panel de pêcheurs représentatif de l'activité de pêche récréative sur l'ensemble de la RNBB.						Rang 2		CS51	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.									
Indicateurs du DSF		MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025				2029	2030		
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	30	30	0	0	0	30	30	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	-	-	-	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS52	Exploitation des résultats issus des suivis scientifiques in situ et des pêches maritimes	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO22
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, OEC, Scientifiques		
Objectif de la planification	Evaluer l'effet réserve sur les pêcheries de l'extrême sud de la Corse		OO22
Facteur d'influence (Type)	Données évolutives avec les changmeents de techniques de pêche		
Action (opération)	Exploitation des résultats issus des suivis scientifiques in situ et des pêches maritimes	Rang 1 (prioritaire)	CS52



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024					2029			
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	50	0	0	0	0	50	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Note de synthèse scientifique	-	-	-	-	Note de synthèse scientifique	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Approfondie	-	-	-	-	Approfondie	-	-
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet FicheInd (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								



Fiche de l'action	IP14	Collaboration technico-scientifique avec la Prud'homie de Bunifaziu (diversification, pêches expérimentales avec des engins sélectifs et novateurs, étude pêche à la nasse dans le cantonnement, étude des stocks d'oursins, marquages des langoustes sous taille, informations "Sintineddi di u Mare")	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale								OO23	
Groupe(s) cible(s)		Ressource halieutique, Prud'homie des pêcheurs artisans, OEC, Scientifiques									
Objectif de la planification		Soutenir la pêche artisanale en faveur d'une pêche responsable (nasses, espèces cibles, ect...)								OO23	
Facteur d'influence (Type)		Contexte globale des pêcheries artisanales, état de la ressource halieutique, pression sur les stocks exploités									
Action (opération)		Collaboration technico-scientifique avec la Prud'homie de Bunifaziu (diversification, pêches expérimentales avec des engins sélectifs et novateurs, étude pêche à la nasse dans le cantonnement, étude des stocks d'oursins, marquages des langoustes sous taille,						Rang 1 (prioritaire)		IP14	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).									
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel	Rapport scientifique simplifié, rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	NA								





Fiche de l'action	PR16	Analyse de la vulnérabilité de la pêche artisanale (poursuite des actions de MPA ADAPT) et proposer de nouvelles orientations des pêches face au changement climatique	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

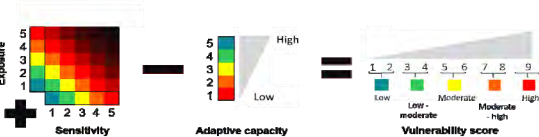
Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables					E2
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance					FR2-5
Objectif à long terme		Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale					OO24
Groupe(s) cible(s)		Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, Scientifiques					
Objectif de la planification		Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique de la pêche artisanale dans les Bucchi du Bunifaziu					OO24
Facteur d'influence (Type)		Changement climatique, tendances globales de l'état du milieu marin et de la ressource					
Action (opération)		Analyse de la vulnérabilité de la pêche artisanale (poursuite des actions de MPA ADAPT) et proposer de nouvelles orientations des				Rang 2	PR16
Cohérence externe de l'action							
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M1. Accompagner les professionnels dans la préservation des ressources et des écosystèmes et aider ces derniers à moderniser leur flotte et développer les infrastructures permettant de valoriser leur travail et leurs produits. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative.					
Indicateurs du DSF		MIndicateur M1-2 : Quantité de poissons débarqués / espèce par rapport au rendement maximal durable des stocks suivis. avec moins de prises accessoires. Indicateur M3-4 : Nombre de projets d'amélioration des techniques de pêche qui soient plus sélectives					
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-					
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-					
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.					
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.					
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).					
Programmes de mesure associés SDAGE							
Actions SDAGE							

Exposition

Sensibility

Adaptive capacity

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action					2026	2027				
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	40	40	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PA1	Conseil halieutique avec les pêcheurs artisans et toutes les associations de pêche récréative du sud de la Corse.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		0025
Groupe(s) cible(s)	Prud'homme des pêcheurs artisans, Associations des pêcheurs récréatifs, CRPMEM de Corse		
Objectif de la planification	Favoriser une gestion partagée de la ressource halieutique dans les Bucchi di Bunifaziu		0025
Facteur d'influence (Type)	Concertation publique, Etat de la ressource halieutique		
Action (opération)	Conseil halieutique avec les pêcheurs artisans et toutes les associations de pêche récréative du sud de la Corse.	Rang 1 (prioritaire)	PA1
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale. C8. Adapter les prélèvements par la pêche de loisir de manière à atteindre ou maintenir le bon état des stocks sur la base des meilleures connaissances disponibles. M3. Maintenir et valoriser les métiers de la pêche, améliorer ces derniers dans leur fonctionnement (sécurité maritime, sélectivité, efficacité énergétique), conjointement avec la pêche récréative. M8. Accompagner la pêche récréative vers des		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024		2026		2028		2030		2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	12	2	12	2	12	2	12	12
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	rapport activité annuel	-	rapport activité annuel	-	rapport activité annuel	-	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								

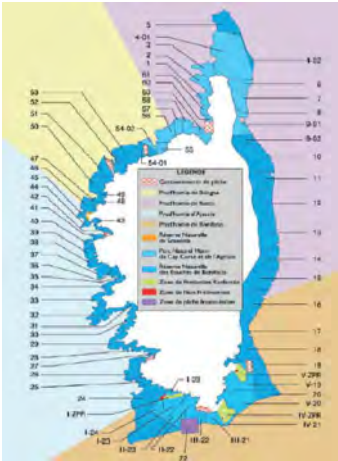


Fiche de l'action	CS53	Partenariat DCF OEC avec la DGAMPA (FEAMPA: acquisition de données à l'échelle de la Corse)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		0026
Groupe(s) cible(s)	OEC, DCF, DGAMPA Ressource halieutique, Pêcheurs artisans		
Objectif de la planification	Participer à la valorisation de la petite pêche côtière méditerranéenne auprès des instances européennes		0026
Facteur d'influence (Type)	Politique européenne de la pêche		
Action (opération)	Partenariat DCF OEC avec la DGAMPA (FEAMPA: acquisition de données à l'échelle de la Corse)	Rang 2	CS53
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. C6. Adapter la mortalité par pêche pour assurer une gestion durable des stocks locaux pour les stocks halieutiques concernés totalement ou partiellement par une évaluation nationale ou infranationale et faisant l'objet d'une gestion locale.		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D7 : Espèces commerciales		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1: Pêche professionnelle : Critère D3C1 : Taux de mortalité par pêche : Paramètres du calendrier d'activité des navires de pêche. Effort de pêche par métier et par unité géographique.		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PR17	Valorisation des résultats scientifiques dans le cadre de programme de recherche à partager avec les autres AMPs de Méditerranée et les acteurs de la recherche en biologie marine en Corse et en Méditerranée	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO26
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs artisans, Scientifiques		
Objectif de la planification	Participer à la valorisation de la petite pêche côtière méditerranéenne auprès des instances européennes		OO26
Facteur d'influence (Type)	Soutien aux réseaux d'AMP et de protection de la nature		
Action (opération)	Valorisation des résultats scientifiques dans le cadre de programme de recherche à partager avec les autres AMPs de Méditerranée et les acteurs de la recherche en biologie marine en Corse et en Méditerranée	Rang 1 (prioritaire)	PR17
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF			
Indicateurs du DSF			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024					2029	2030			
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	30	30	0	0	0	0	30	30	0	0	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PA2	Intervention au sein de l'Università et du lycée maritime de Bastia	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)							
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2							
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5							
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO27							
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Universitaires, Etudiants, Lycéens									
Objectif de la planification	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion		OO27							
Facteur d'influence (Type)	Formation des étudiants, lycéens									
Action (opération)	Intervention au sein de l'Università et du lycée maritime de Bastia	Rang 3 (minimale)	PA2							
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF										
Indicateurs du DSF										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM										
Orientations fondamentales SDAGE										
Dispositions SDAGE										
Objectifs SDAGE										
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Universités, Lycées Maritimes et Agricoles.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024		2026		2028		2030		2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	2	10	2	10	2	10	2	10	2	10
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	rapport activité annnuel	-	rapport activité annnuel	-	rapport activité annnuel	-	rapport activité annnuel	-	rapport activité annnuel
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-	Simple	-
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	PR18	Publications scientifiques internationales	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale		OO27
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Scientifiques		
Objectif de la planification	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion		OO27
Facteur d'influence (Type)	Soutien de smembres du CS pour les publications scientifiques		
Action (opération)	Publications scientifiques internationales	Rang 2	PR18



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	MS3	Participation aux groupes de travail d'instances internationales (CGPM, Medpan...)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)			
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables							E2			
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5			
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale							OO27			
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, OEC										
Objectif de la planification	Diffuser les résultats scientifiques et les expériences de gestion							OO27			
Facteur d'influence (Type)	Soutien aux réseaux, Formation permanente des agents participants aux instances										
Action (opération)	Participation aux groupes de travail d'instances internationales (CGPM, Medpan...)						Rang 2	MS3			
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, CGPM, Pelagos, Medpan, RAC SPA, Universités...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)	Rapport scientifique simplifié (lien DCF)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									

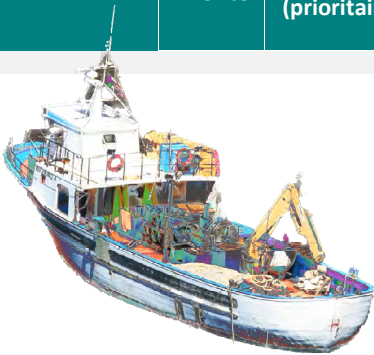


Fiche de l'action	SP12	Lutte anti braconnage, pêche industrielle et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme	Maintenir la ressource halieutique et la petite pêche côtière artisanale								OO28	
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Pêcheurs plaisanciers, Braconniers, pêcheurs industriels									
Objectif de la planification	Assurer le respect de la réglementation de la pêche maritime dans la RNBB								OO28	
Facteur d'influence (Type)	Voir SP 8									
Action (opération)	Lutte anti braconnage, pêche industrielle et contrôles sur les bateaux de pêche de plaisance							Rang 1 (prioritaire)	SP12	
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières. M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante.C7. Limiter les captures des espèces vulnérables et en danger sur la façade Méditerranée. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.									
Indicateurs du DSF	-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en développant et encourageant des techniques de pêche professionnelle compatibles avec les enjeux de conservation (...).									
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Hyperbare, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500	1500
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures	Rapport d'activité annuel, nombre d'heure d'activité de lutte antibraconnage, Nombre de procédures
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	PR19	Etudes archéologiques sous-marines dans les sites d'intérêt historiques	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

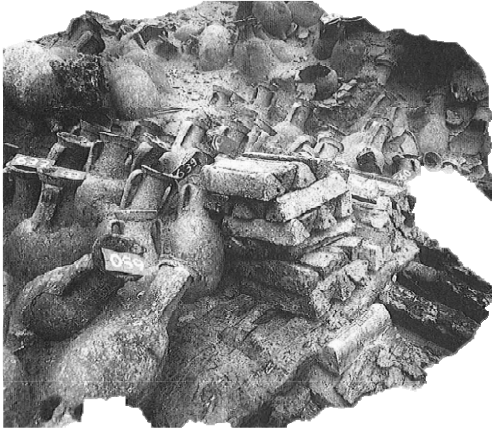
Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN		OO29
Groupe(s) cible(s)	Patrimoine, Archéologues sous-marins, OEC, Société civile		
Objectif de la planification	Préserver les valeurs paysagères et patrimoniales méditerranéennes (littoral, maritime,		OO29
Facteur d'influence (Type)	Moyens techniques		
Action (opération)	Etudes archéologiques sous-marines dans les sites d'intérêt historiques	Rang 2	PR19



Dameklet CNRS

Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S3. Valoriser l'ensemble des composantes du patrimoine méditerranéen, garant de l'identité des territoires.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Hyperbare								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle Hyperbare, SCH, GT, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025					2030	2031	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	30	30	0	0	0	0	30	30	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



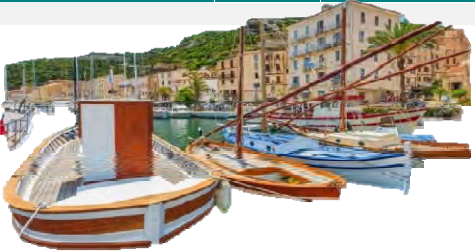
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN								OO30	
Groupe(s) cible(s)		Ressource halieutique, Associations de pêcheurs plaisanciers locaux									
Objectif de la planification		Maintenir un accès à la ressource raisonné et durable pour les pêcheurs récréatifs locaux de l'extrême sud de la Corse.								OO30	
Facteur d'influence (Type)		Soutien aux usagers locaux, préservation culturelle									
Action (opération)		Priorisation des autorisations de pêche récréative aux associations de plaisanciers locaux						Rang 2		SP13	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante. M8. Accompagner la pêche récréative vers des pratiques raisonnées et responsables, dans le respect des engagements existants (Grenelle de la mer, plan biodiversité, etc.) et des professionnels.									
Indicateurs du DSF		MIndicateur M8-1 : Nombre de pêcheurs récréatifs adhérents à une fédération.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Garderie territoriale							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle GT, Hyperbare, GPI, Agents APMIL, Membres du CS, Collaborateurs OFB, AM, GM...							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24	BP APMIL 24
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



S Boussenard





S Boussenard



Fiche de l'action	IP15	Exclos hivernal avec suivi scientifique faune flore de l'exclos	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Intégrer l'homme et sa culture au centre de la gestion de la RN								OO31	
Groupe(s) cible(s)		Espace insulaire, Faune de l'exclos, Flore de l'exclos									
Objectif de la planification		Expérimenter sur 5 ans un retour du pastoralisme sur une portion de l'île Lavezu								OO31	
Facteur d'influence (Type)		Dynamique de végétation, demande des bergers du Suttanacciu									
Action (opération)		Exclos hivernal avec suivi scientifique faune flore de l'exclos						Rang 2		IP15	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.									
Indicateurs du DSF		SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques et Halleutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, SCH, GT, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CS54	Suivis scientifiques de la fréquentation terrestre de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO32
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Piétons		
Objectif de la planification	Limitier la sur-fréquentation de l'île Lavezù		OO32
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte, nautisme, bateliers, bateaux restaurants		
Action (opération)	Suivis scientifiques de la fréquentation terrestre de l'île Lavezù	Rang 1 (prioritaire)	CS54
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.		
Indicateurs du DSF			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques et Halleutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, SCH, GT, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié	Rapport scientifique simplifié
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie	Approfondie
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.									

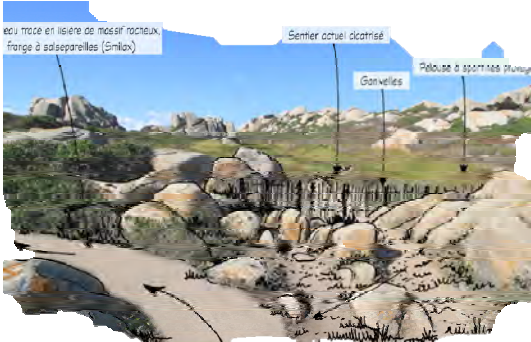


Fiche de l'action	IP16	Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé								Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables									E2
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance									FR2-5
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire									OO32
Groupe(s) cible(s)		Faune insulaire, Flore insulaire, Piétons									
Objectif de la planification		Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezau									OO32
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme, Voir IP5									
Action (opération)		Canalisation du public sur les sentiers balisés et sur les plages								Rang 1 (prioritaire)	IP16
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que									
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 :									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH Agents APMIL, Membres du CS, Commune Bunifaziu.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5	Voir IP 5
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	SP14	Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables							E2		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire							OO32		
Groupe(s) cible(s)		Espace insulaire, Bateliers, Commune, CSRNBB, CCRNBB, Piétons, Plaisanciers									
Objectif de la planification		Limiter la sur-fréquentation de l'île Lavezu							OO32		
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme									
Action (opération)		Limitations des pics de fréquentation en avant saison et en période estivale par un quota maximal					Rang 1 (prioritaire)		SP14		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.									
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.									
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Gestion Petites Îles							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle GPI, GT, SCH Agents APMIL, Membres du CS, Commune Bunifaziu.							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		480	480	480	480	480	480	480	480	480	480
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								

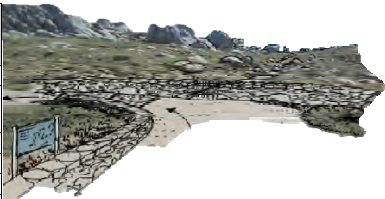


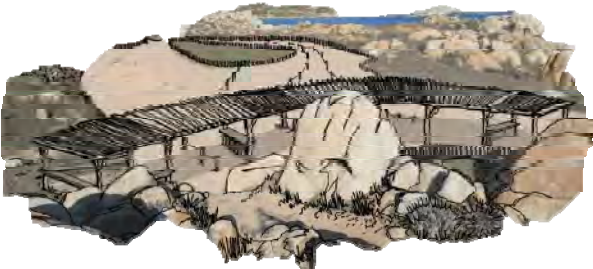
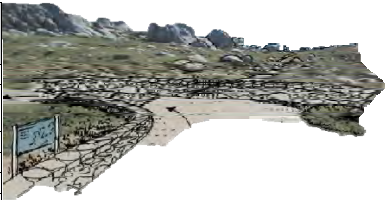


Fiche de l'action	IP17	Aménagement du débarquement de l'île Lavezu (grecu et quai ouest)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables							E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5	
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire							0033	
Groupe(s) cible(s)		Bateliers, Visiteurs								
Objectif de la planification		Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu							0033	
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme, bateliers								
Action (opération)		Aménagement du débarquement de l'île Lavezu (grecu et quai ouest)						Rang 1 (prioritaire)	IP17	
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.								
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Mise en oeuvre des plans de paysages.								Indicateur S2-3 :
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE										
Dispositions SDAGE										
Objectifs SDAGE										
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Îles								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, GT, SCH Agents APMIL, Membres du CS, Commune Bunifaziu.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024							
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		50	50	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								





Fiche de l'action	CS55	Définition d'une capacité de charge des 2 zones de tranquillités de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification		Intitulé		Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)						
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables			E2						
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance			FR2-5						
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire			OO33						
Groupe(s) cible(s)		Faune insulaire, CSRNBB, CCRNBB									
Objectif de la planification		Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu			OO33						
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire, découverte, Nautisme, bateliers									
Action (opération)		Définition d'une capacité de charge des 2 zones de tranquillités de l'île Lavezu		Rang 1 (prioritaire)	CS55						
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que									
Indicateurs du DSF		ASIndicateur A3-1 (D01-HB-OE3-ind1): surface d'habitats rocheux intertidaux sensibles situés dans des zones de protection forte. Indicateur S2-3 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques et Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, SCH, GT, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025							
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	10	10	2	2	2	2	2	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Orientation reglementaire approuvé par le CS RNBB, charte avec les utilisateurs identifiés	Orientation reglementaire approuvé par le CS RNBB, charte avec les utilisateurs identifiés	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	IP18	Gestion des problématiques de défécation à ciel ouvert de l'île Lavezù	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO33
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Visiteurs, OEC		
Objectif de la planification	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu		OO33
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire, découverte, nautisme		
Action (opération)	Gestion des problématiques de défécation à ciel ouvert de l'île Lavezu	Rang 1 (prioritaire)	IP18



Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.										
Indicateurs du DSF	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI, Agents APMIL, Membres du CS.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	rapport activité annuel	rapport activité annnuel	rapport activité annuel	rapport activité annnuel	rapport activité annuel	rapport activité annnuel	rapport activité annuel	rapport activité annnuel	rapport activité annuel	rapport activité annnuel	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	IP19	Nettoyages des plages	Priorité	Rang 2
-------------------	------	-----------------------	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO33
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, OEC, Associations, Scolaires, Visiteurs		
Objectif de la planification	Pollution marines, tempêtes, nautisme, navigation maritime		OO33
Facteur d'influence (Type)	Variation ressource alimentaire, perturbations nidification, zones d'alimentation		
Action (opération)	Nettoyages des plages	Rang 2	IP19
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen. G1. Réduire les apports et la présence des déchets d'origine terrestre retrouvés en mer et sur le littoral. G2. Réduire les apports et la présence de déchets en mer issus des activités, usages et aménagements maritimes. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.		
Indicateurs du DSF	GIndicateur G1-1 (D10-OE01-ind1) : quantités de déchets d'origine terrestre les plus représentés sur les fonds marins et sur le littoral.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.		
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.		
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.		
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, EPT, Hyperbare, Agents APMIL, Membres du CS. Communes, Intercommunalité, Associations									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CI1	Aménagement d'un centre d'interprétation à la bergerie et au phare des Lavezi	Priorité	Rang 3 (minimale)
-------------------	-----	---	----------	-------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO33
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Scolaires, Visiteurs		
Objectif de la planification	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu		OO33
Facteur d'influence (Type)	Communication directe sur le terrain, patrimoine historique		
Action (opération)	Aménagement d'un centre d'interprétation à la bergerie et au phare des Lavezi	Rang 3 (minimale)	CI1

Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.									
Indicateurs du DSF	SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-									
Orientations fondamentales SDAGE										
Dispositions SDAGE										
Objectifs SDAGE										
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS. Commune Bunifaziu, Collaboration Phares & Balises								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026					
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	40	40	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	rapport activité annuel	rapport activité annuel	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	C12	Reconduction de la convention d'utilisation du phare des Lavezi et dimensionnement avec la partie centrale du phare.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables							E2		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire							OO33		
Groupe(s) cible(s)		Espace insulaire, OEC, Phares et Balises									
Objectif de la planification		Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu							OO33		
Facteur d'influence (Type)		Possibilité d'hébergement pour la gestion de la RNBB, Sauvegarde du patrimoine									
Action (opération)		Reconduction de la convention d'utilisation du phare des Lavezi et dimensionnement avec la partie centrale du phare.						Rang 1 (prioritaire)	CI2		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique.									
Indicateurs du DSF		SIndicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Iles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS. Commune Bunifaziu, Collaboration Phares & Balises									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024								
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Convention phares et balises	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	C13	Réhabilitation du phare des Lavezi et entretien du patrimoine de l'enceinte et des cimetières de Lavezu (maisonnette, cuves, jardin botanique, cimetières)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		0033
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Patrimoine bâti, Végétaux, Visiteurs		
Objectif de la planification	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu		0033
Facteur d'influence (Type)	Possibilité d'hébergement pour la gestion de la RNBB, Sauvegarde du patrimoine, Point d'accueil visite phare		
Action (opération)	Réhabilitation du phare des Lavezi et entretien du patrimoine de l'enceinte et des cimetières de Lavezu (maisonnette, cuves, jardin botanique, cimetières)	Rang 1 (prioritaire)	C13
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.		
Indicateurs du DSF	Sindicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			



MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Îles								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS. Commune Bunifaziu, Collaboration Phares & Balises								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025	2026						
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		2	30	50	50	2	2	50	2	2
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Autorisation de travaux, visite de chantier	Autorisation de travaux, visite de chantier	Autorisation de travaux, visite de chantier	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	IP20	Conventions avec les usagers de l'île (bateliers, entreprises de sports de pleine nature, guides...)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO33
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Usagers professionnels		
Objectif de la planification	Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs de l'île Lavezu		OO33
Facteur d'influence (Type)	Tourisme, Bateliers, Nautisme, Regroupements de professionnels		
Action (opération)	Conventions avec les usagers de l'île (bateliers, entreprises de sports de pleine nature, guides...)	Rang 1 (prioritaire)	IP20



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

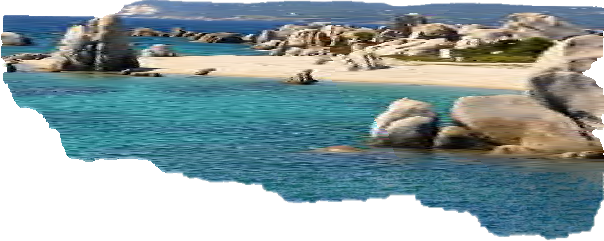
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service APMIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP21	Aménagements d'accès aux littoraux de Cavalu	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Gérer la fréquentation insulaire		OO34
Groupe(s) cible(s)	Espace insulaire, Bateliers, Plaisanciers, Cavalu		
Objectif de la planification	Gérer les flux de fréquentation dans l'archipel des Lavezi		OO34
Facteur d'influence (Type)	Plan d'action de gestion de la fréquentation de l'archipel des Lavezi, Lien direct avec la gestion de l'île Lavezu, Orientation de l'équilibrage de la fréquentation des plages dans l'archipel des Lavezi		
Action (opération)	Aménagements d'accès aux littoraux de Cavalu	Rang 1 (prioritaire)	IP21



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que composantes essentielles du cadre de vie et de l'attractivité touristique. S2. Promouvoir et garantir des aménagements respectueux du patrimoine et du paysage et soutenir les dynamiques d'aménagement dans ce sens.
Indicateurs du DSF	Sindicateur S1-2 : Mise en oeuvre des plans de paysages.
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Gestion Petites Îles									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Agents APMIL, Membres du CS. Commune Bunifaziu, Collaboration Conservatoire du Littoral, CdC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025								
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	30	30	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	rapport activité annuel	rapport activité annuel	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PA4	Création d'un conseil des sports de pleine nature de la RNBB	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé					Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables							E2		
Facteurs clés de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance							FR2-5		
Objectif à long terme		Gérer la fréquentation insulaire							OO35		
Groupe(s) cible(s)		Organisations sportives de pleine nature									
Objectif de la planification		Associer les activités de pleines natures respectueuses de l'environnement à la gestion							OO35		
Facteur d'influence (Type)		Regroupements de professionnels, Tourisme, Bateliers, Nautisme,									
Action (opération)		Création d'un conseil des sports de pleine nature de la RNBB					Rang 2		PA4		
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE											
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024				2028				2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	30	0	0	0	30	0	0	0	30
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	rapport activité annnuel	-	-	-	rapport activité annuel	-	-	-	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	Simple	-	-	-	Simple
	Indicateur	NA									





Fiche de l'action	IP22	Etude des régularisations potentielles des ZMEL pour des petites unités de moins de 7 m dans des sites dont l'existence de mouillages pouvait être prouvée avant septembre 1999, pour une utilisation de plaisance locale résidente à l'année (à l'exclusion des activités touristiques), dans les communes de Porti vechju, Bunifaziu et Monaccia d'Auddè.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Limitier l'impact du tourisme littoral		OO36
Groupe(s) cible(s)	OEC, Scientifiques, Communes, Plaisanciers, Coralligène, Herbiers à <i>Posidonia oceanica</i> , Cymodocés		
Objectif de la planification	Définir un quota de ZMEL (nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB		OO36
Facteur d’influence (Type)	Nautisme, Utilisation traditionnelle trentenaire des mouillages, Usagers locaux		
Action (opération)	Etude des régularisations potentielles des ZMEL pour des petites unités de moins de 7 m dans des sites dont l'existence de mouillages pouvait être prouvée avant septembre 1999, pour une utilisation de plaisance locale résidente à l'année (à l'exclusion des activités touristiques), dans les communes de Porti vechju, Bunifaziu et Monaccia d'Auddè.	Rang 1 (prioritaire)	IP22

Cohérence externe de l’action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.Q6. Soutenir la mise en place de zones de mouillages organisés et la mise en place de services auprès des plaisanciers.										
Indicateurs du DSF	QIndicateur Q6-1 : Nombre de ZMEL sur la façade.										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.										
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.										
Objectifs SDAGE	L’organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l’organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.										
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l’action		Service AMPIL									
Moyens humains de l’action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral.									
Année(s) prévue(s) d’exécution de l’action		2024	2025	2026							
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	30	30	30	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	rapport activité annnuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l’action sur les groupes-cibles	Type d’évaluation	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP15	Campagnes de verbalisations des infractions du DPM et évacuation des corps morts en relation avec la DMLC (aspects réglementaires) et les phares et balises (enlèvement des corps morts).	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Limiter l'impact du tourisme littoral		0036
Groupe(s) cible(s)	DPM, Contrevenants, OEC, Gestionnaire du DPM		
Objectif de la planification	Définir un quota de ZMEL (nombre et nombre de bateaux maximum) de petites unités dans la RNBB		0036
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, tourisme		
Action (opération)	Campagnes de verbalisations des infractions du DPM et évacuation des corps morts en relation avec la DMLC (aspects réglementaires) et les phares et balises (enlèvement des corps morts).	Rang 1 (prioritaire)	SP15



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

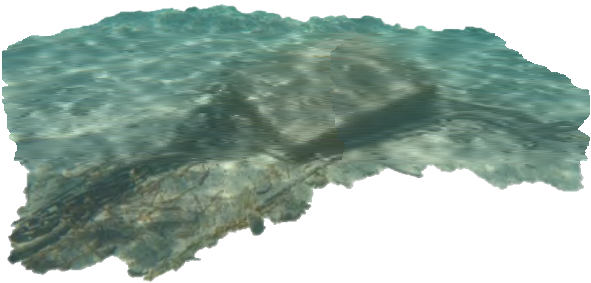
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	60	60	12	12	12	12	12	12	12
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de retraits
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP16	Cartographie partagée avec les services de l'Etat des ouvrages réalisés depuis 1999	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

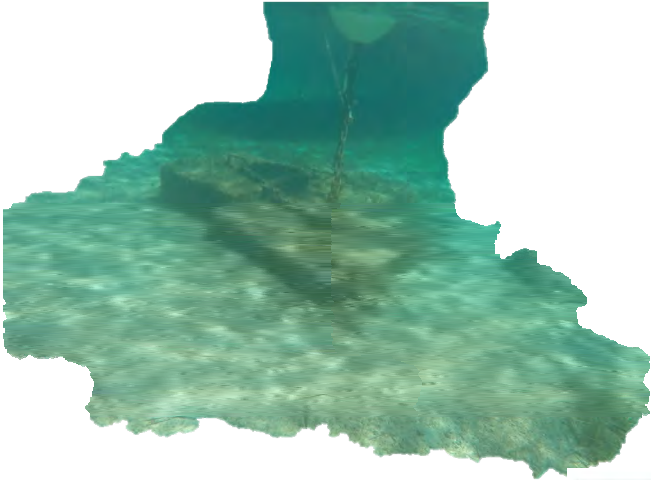
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Limiter l'impact du tourisme littoral		OO37
Groupe(s) cible(s)	Domaine Public Maritime, OEC, Etat (DMLC, DREAL, DIRM, DDTM), Scientifiques		
Objectif de la planification	Remettre en état avant 2024 le trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999		OO37
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, tourisme, habitats prioritaires N2000		
Action (opération)	Cartographie partagée avec les services de l'Etat des ouvrages réalisés depuis 1999	Rang 1 (prioritaire)	SP16



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers.A6. Limiter les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées à l'artificialisation de l'espace littoral et des petits fonds côtiers.
Indicateurs du DSF	AIndicateur A6-1 (D06-OEO1-ind1) : Pourcentage de linéaire côtier artificialisé (ouvrages et aménagements émergés*).
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Localisation des ouvrages et aménagements. Surface d'emprise des ouvrages. Typologie des ouvrages et aménagements. Date de construction. Zones d'influences morpho-sédimentaires des aménagements.
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Assistant SIG, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024					2029				
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	12	30	0	0	0	0	30	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	-	-	-	-	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	Simple	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP17	Procédures juridiques pour demander la remise en état des lieux des sites présentant des ouvrages illégaux.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

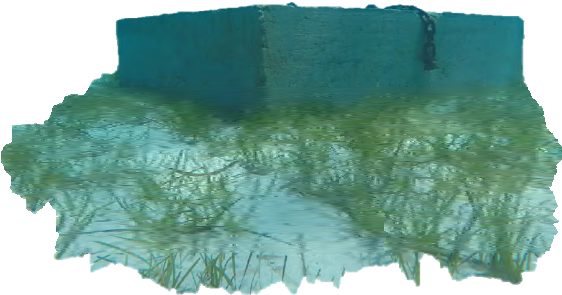
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Limiter l'impact du tourisme littoral		OO37
Groupe(s) cible(s)	Domaine Public Maritime, OEC, Etat (DMLC, DREAL, DIRM, DDTM), Scientifiques		
Objectif de la planification	Remettre en état avant 2024 le trait de côte dégradé de la RNBB depuis 1999		OO37
Facteur d'influence (Type)	Nautisme, tourisme, habitats prioritaires N2000		
Action (opération)	Procédures juridiques pour demander la remise en état des lieux des sites présentant des ouvrages illégaux.	Rang 1 (prioritaire)	SP17



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

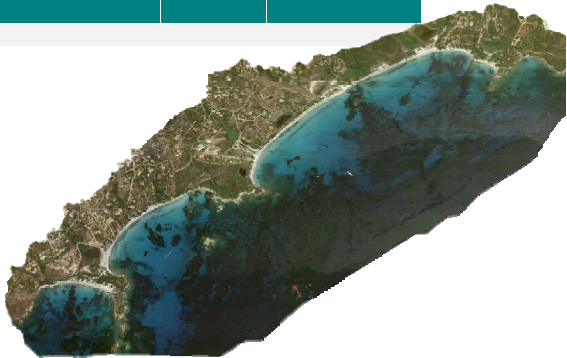
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Assistant SIG, Juridique, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027					
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	20	20	20	20	20	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	SP18	Limitation à 10 % du taux d'occupation de la surface du DPM des plages sur les unités suivantes (Palumbaghja 1 à 5, Asciaghju).	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Limitier l'impact du tourisme littoral		OO38
Groupe(s) cible(s)	DPM, Commerçants sur le DPM		
Objectif de la planification	Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels		OO38
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire		
Action (opération)	Limitation à 10 % du taux d'occupation de la surface du DPM des plages sur les unités suivantes (Palumbaghja 1 à 5, Asciaghju).	Rang 2	SP18



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	A. Maintenir ou établir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités.A6. Limiter les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées à l'artificialisation de l'espace littoral et des petits fonds côtiers. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques : Surface d'emprise des ouvrages.
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

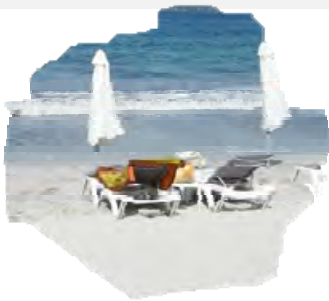
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Assistant SIG, Juridique, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025								
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	30	30	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	Rapport d'activité annuel soumis au comité consultatif	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	SP19	Respect du libre passage des piétons sur la plage : zone de 5 m libre entre la limite de la mer et l'AOT.	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Veiller au respect de la réglementation de la RNBB/Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance		FR1-5
Objectif à long terme	Limiter l'impact du tourisme littoral		OO38
Groupe(s) cible(s)	DPM, Commerçants sur le DPM, Piétons		
Objectif de la planification	Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels		OO38
Facteur d'influence (Type)	Tourisme balnéaire		
Action (opération)	Respect du libre passage des piétons sur la plage : zone de 5 m libre entre la limite de la mer et l'AOT.	Rang 2	SP19



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. T. Concilier le principe de libreaccès avec besoin foncier des activités maritimes et littorales.R2. Garantir une occupation exemplaire et réversible du DPM, respectant le principe de libre accès et s'inscrivant dans une orientation de préservation des écosystèmes côtiers et des paysages. T1. Garantir aux piétons et personnes à mobilité restreinte un accès libre et gratuit à la mer et au littoral, sauf zones à accès réglementés et prenant en compte la fragilité des espaces.
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	D6 : Intégrité des fonds marins
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques : Surface d'emprise des ouvrages.
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GT, Assistant SIG, Juridique, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état	Rapport d'activité annuel, Nombre de procédures, nombre de remise en état
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									

Fiche de l'action	SP20	Interdiction des surfaces individuelles démontables d'une superficie maximale de la structure close et couverte supérieures à 80 m2 et de surfaces individuelles pour les locations de matelas-parasol supérieures à 150 m2, des nuisances sonores, et interdiction des Beach Party.	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables								E2	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Limiter l'impact du tourisme littoral								OO38	
Groupe(s) cible(s)		DPM, Commerçants sur le DPM, Faune littorale, Flore littorale									
Objectif de la planification		Concerter la gestion des AOT pour les paillotes avec les socio professionnels								OO38	
Facteur d'influence (Type)		Tourisme balnéaire									
Action (opération)		Interdiction des surfaces individuelles démontables d'une superficie maximale de la structure close et couverte supérieures à 80 m2 et de surfaces individuelles pour les locations de matelas-parasol supérieures à 150 m2, des nuisances sonores, et interdiction des Beach Party.						Rang 2		SP20	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers. R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités. S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen.A3. Réduire les perturbations physiques liées à la fréquentation humaine sur les habitats rocheux intertidaux*, notamment par la pêche à pied.*Champs de blocs, bancs de moules intertidaux, ceintures à cystoseires et trottoirs à lithophyllum. R3. Promouvoir une gestion intégrée des plages dans le respect des enjeux environnementaux et en intégrant les changements à venir. S1. Préserver les paysages emblématiques et les espaces naturels du littoral, en tant que									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		D6 : Intégrité des fonds marins									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		SP1 : Artificialisation du littoral et des fonds marins : aménagements.				Critère D6C3 : Effets néfastes dus aux perturbations physiques :				Surface d'emprise des ouvrages.	
Orientations fondamentales SDAGE		Typologie des ouvrages et									
Dispositions SDAGE											
Objectifs SDAGE											
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action		Responsable		Pôle Garderie territoriale							
		Superviseur		Conservateur RNBB							
		Intervenant(s)		Agent du pôle GT, Assistant SIG, Juridique, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Communes. Collaboration Conservatoire Littoral, DMLC, AM							
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD	Rapport d'activité annuel, Retour DMLC autorisation annuel, intégration BDD
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles		Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
		Indicateur	NA								





Fiche de l'action	CC3	Plan de communication encadrant la réalisation des opérations 2023-2032	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.



Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Informers et sensibiliser tous les publics		OO39
Groupe(s) cible(s)	OEC, CSRNBB		
Objectif de la planification	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication		OO39
Facteur d'influence (Type)	Communication des actions du gestionnaire, Médias, Site Internet, Réseaux sociaux, Edition ...		
Action (opération)	Plan de communication encadrant la réalisation des opérations 2023-2032	Rang 1 (prioritaire)	CC3



Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.									
Dispositions SDAGE		RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.									
Objectifs SDAGE		L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant									
Programmes de mesure associés SDAGE											
Actions SDAGE											
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Communication UAC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024								
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		10	30	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Etude à commander à un prestataire	Etude à commander à un prestataire	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									

Fiche de l'action	CC4	Communication sur supports matériels (Site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, brochures, compte rendus d'activités) et diffusion sur les réseaux sociaux	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Informier et sensibiliser tous les publics		0039
Groupe(s) cible(s)	Visiteurs, Internautes, CSRNBB, CCRNBB		
Objectif de la planification	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication		0039
Facteur d'influence (Type)	Site internet à renover, réseaux sociaux, information directe, édition Plan de gestion en 4 langues (français, corse, italien et anglais)		
Action (opération)	Communication sur supports matériels (Site internet, réseaux sociaux, panneaux d'information, brochures, compte rendus d'activités) et diffusion sur les réseaux sociaux	Rang 1 (prioritaire)	CC4

Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	OF 3 : Préserver et restaurer les milieux aquatiques, humides et littoraux en respectant leur fonctionnement. 3D : Préserver et restaurer les écosystèmes marins et lagunaires.
Dispositions SDAGE	RD-06 : Organiser les usages maritimes en protégeant les secteurs fragiles.
Objectifs SDAGE	L'organisation des usages en mer (plaisance, plongée, pêche professionnelle et autres activités marines) en protégeant les secteurs fragiles est une des conditions pour atteindre ou maintenir le bon état des eaux. Cette organisation pourra être effectuée en encourageant l'organisation des mouillages des navires et en privilégiant des aménagements sur les milieux les moins sensibles.
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Communication UAC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		90	120	120	90	90	90	90	90	90	90
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									










Fiche de l'action	CI4	Création d'un centre d'accueil des publics dédié à la RNBB à Montlaur (Bunifaziu)	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Informier et sensibiliser tous les publics		OO39
Groupe(s) cible(s)	Tous les publics		
Objectif de la planification	Accompagner les actions de gestion du plan par une politique de communication		OO39
Facteur d'influence (Type)	Foncier CdC, Grande visibilité, facilité d'accueil du public, Positionnement face à la mer et la Sardegna		
Action (opération)	Création d'un centre d'accueil des publics dédié à la RNBB à Montlaur (Bunifaziu)	Rang 2	CI4



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration CdC, Commune Bunifaziu, projet de Centre REGEN.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2025	2026	2027					
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	60	60	60	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	rapport activité annuel en lien avec les services de la CDC	rapport activité annuel en lien avec les services de la CDC	rapport activité annuel en lien avec les services de la CDC	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-
	Indicateur	Afficher soit n/a si évaluation simple uniquement, Soit le contenu de l'onglet Ficheind (à partir de l'intitulé de l'indicateur) si évaluation approfondie choisie au moins une fois.								



Fiche de l'action	CC5	Programme d'éducation à l'environnement pour les scolaires des communes de la RNBB	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Informier et sensibiliser tous les publics		OO40
Groupe(s) cible(s)	Scolaires locaux		
Objectif de la planification	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations		OO40
Facteur d'influence (Type)	Investissement dans les générations futures, éducation nationale, milieu associatif		
Action (opération)	Programme d'éducation à l'environnement pour les scolaires des communes de la RNBB	Rang 1 (prioritaire)	CC5



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	
Dispositions SDAGE	
Objectifs SDAGE	
Programmes de mesure associés SDAGE	
Actions SDAGE	

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres CS, Collaboration EE UAC									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel	rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	CC6	Création et mise en œuvre d'un outil pédagogique évolutif spécifique à la RNBB en lien avec un programme d'éducation à l'environnement concernant les Réserves naturelles de Corse	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Usages durables		E2
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Informier et sensibiliser tous les publics		OO40
Groupe(s) cible(s)	Scolaires, Enfants mineurs		
Objectif de la planification	Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations		OO40
Facteur d'influence (Type)	Investissement dans les générations futures, éducation nationale, milieu associatif		
Action (opération)	Création et mise en œuvre d'un outil pédagogique évolutif spécifique à la RNBB en lien avec un programme d'éducation à l'environnement concernant les Réserves naturelles de Corse	Rang 2	CC6
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF			
Indicateurs du DSF			
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM			
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM			
Orientations fondamentales SDAGE			
Dispositions SDAGE			
Objectifs SDAGE			
Programmes de mesure associés SDAGE			
Actions SDAGE			



MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle GPI GT, SCH, Hyperbare, Agents APMIL, Membres CS, Collaboration EE UAC								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025							
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	30	30	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								

Fiche de l'action	C15	Création d'un centre d'éducation à l'environnement à la base technique UAC de la Rundinara	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé				Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)		
Enjeu (ER→ELT)		Usages durables						E2		
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance						FR2-5		
Objectif à long terme		Informier et sensibiliser tous les publics						OO40		
Groupe(s) cible(s)		Scolaires, Enfants mineurs								
Objectif de la planification		Investir dans la sensibilisation des nouvelles générations						OO40		
Facteur d'influence (Type)		Investissement dans les générations futures, éducation nationale, milieu associatif, centre d'accueil du public sur le terrain								
Action (opération)		Création d'un centre d'éducation à l'environnement à la base technique UAC de la Rundinara				Rang 2		C15		
Cohérence externe de l'action										
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-								
Indicateurs du DSF		-								
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-								
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-								
Orientations fondamentales SDAGE										
Dispositions SDAGE										
Objectifs SDAGE										
Programmes de mesure associés SDAGE										
Actions SDAGE										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Garderie territoriale								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration CdC, EE UAC, Commune Bunifaziu, Conservatoire Littoral, RNTP.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024	2025	2026					
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	30	60	60	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	Projet éducatif en lien avec le service Education environnement UAC	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA								





Fiche de l'action	MS4	Stratégie commune adoptée par l'Assemblea di Corsica et le Cunsigliu Regionale della Sardegna	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Bucchi di Bunifaziu								E3	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu								OO41	
Groupe(s) cible(s)		Assemblea di Corsica, Cunsigliu Regionale della Sardegna									
Objectif de la planification		Définir une stratégie commune adoptée par le Cunsigliu Corsu-Sardu								OO41	
Facteur d'influence (Type)		Politique internationale, relation Corsica Sardegna, UE, Unesco, PNUE Convention Barcelone, CGPM, OMI									
Action (opération)		Stratégie commune adoptée par l'Assemblea di Corsica et le Cunsigliu Regionale della Sardegna						Rang 1 (prioritaire)		MS4	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Préfecture de région, Préfecture Maritime, UNESCO, Région Sardegna, PN Arcipelago Maddalena, PN Asinara,									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025							
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	40	40	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Délibération Cunsigliu Corsu Sardu, Delibération Acseblée de Corse, Etat d'avancée du projet,Conventions de partenariat, nombre de réunions de préparations, délibérations	Délibération Cunsigliu Corsu Sardu, Delibération Acseblée de Corse, Etat d'avancée du projet,Convention s de partenariat, nombre de réunions de préparations, délibérations	Délibération Cunsigliu Corsu Sardu, Delibération Acseblée de Corse, Etat d'avancée du projet,Convention s de partenariat, nombre de réunions de préparations, délibérations	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	MS5	Coopération fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	--	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé							Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Bucchi di Bunifaziu									E3	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance									FR2-5	
Objectif à long terme		Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu									OO42	
Groupe(s) cible(s)		Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna										
Objectif de la planification		Coopérer de façon fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna									OO42	
Facteur d'influence (Type)		Relation Corsica Sardegna										
Action (opération)		Coopération fonctionnelle entre la Cullettività di Corsica et la Regione Autonoma della Sardegna							Rang 2		MS5	
Cohérence externe de l'action												
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-										
Indicateurs du DSF		-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-										
Orientations fondamentales SDAGE		-										
Dispositions SDAGE		-										
Objectifs SDAGE		-										
Programmes de mesure associés SDAGE		-										
Actions SDAGE		-										
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION												
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL										
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB										
	Superviseur	Conservateur RNBB										
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Préfecture de région, Préfecture Maritime, UNESCO, Région Sardegna, PN Arcipelago Maddalena, PN Asinara,										
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an		90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)		Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	Rapport activité annuel, Nb Journées de réunions commune, opération scientifiques communes, Nb de collaborations dans le domaine de la surveillance	
Types de produit(s) attendu(s)												
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA										



Fiche de l'action	MS6	Rencontre annuelle des personnels de la RNBB, PNAM, Asinara et Santa Teresa	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

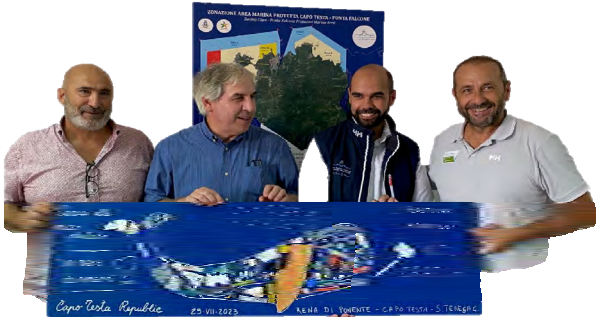
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu		OO43
Groupe(s) cible(s)	Personnels des AMP des Bucchi di Bunifaziu		
Objectif de la planification	Favoriser les relations annuelles avec les AMP du nord de la Sardegna		OO43
Facteur d'influence (Type)	Relation entre les AMP des Bucchi di Bunifaziu, Bases de données communes, échanges d'informations...		
Action (opération)	Rencontre annuelle des personnels de la RNBB, PNAM, Asinara et Santa Teresa	Rang 2	MS6



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents AMPIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Région Sardegna, PN Arcipelago Maddalena, PN Asinara,									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée	Rapport activité annuel, Journée annuelle organisée
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PR20	Organisation d'assises des droits de la nature et des générations futures des Bucchi di Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Bucchi di Bunifaziu								E3	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu								OO44	
Groupe(s) cible(s)		Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna, Universitaires, Sociétés civiles									
Objectif de la planification		Faire reconnaître les droits de la nature et des générations futures								OO44	
Facteur d'influence (Type)		Reconnaissance juridique des droits de la nature									
Action (opération)		Organisation d'assises des droits de la nature et des générations futures des Bucchi di Bunifaziu						Rang 2		PR20	

Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Région Sardegna, PN Arcipelago Maddalena, PN Asinara,									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action			2024								
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	20	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	Rapport activité annuel, Organisation des Assises des droits de la nature	-	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	-	-	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	IP23	Projet de reserve MAB UNESCO dans les Bucchi porté par les deux îles	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	--	----------	----------------------

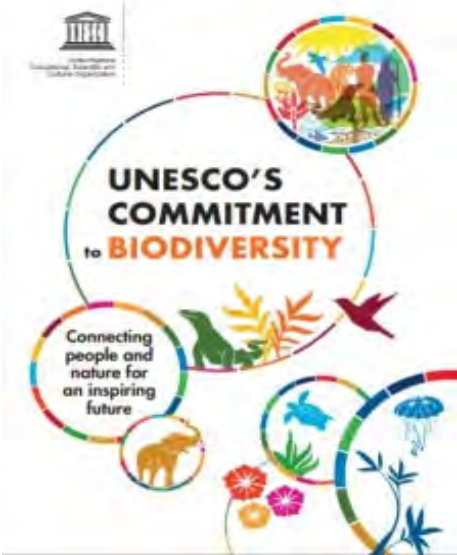
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Protéger dans leur intégralité géographique (Asinara-Prupia/Tavolara Sulinzara) les Bucchi di Bunifaziu		0045
Groupe(s) cible(s)	Conseils scientifiques des AMP, Cullettività di Corsica, Regione Autonoma della Sardegna, Aires protégées des Bucchi		
Objectif de la planification	Engager une aire marine protégée commune aux îles Corse et Sardaigne		0045
Facteur d'influence (Type)	UNESCO, Politique internationale, relation Corsica Sardegna, UE, PNUE Convention Barcelone		
Action (opération)	Projet de reserve MAB UNESCO dans les Bucchi porté par les deux îles	Rang 1 (prioritaire)	IP23



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service APMIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Préfecture de région, Préfecture Maritime, UNESCO, Région Sardegna, PN Arcipelago Maddalena, PN Asinara								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	10	90	120	120	120	120	120	120	120	120
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)	Rapport activité annuel, Etat d'avancement du projet (avant projet côté Corse, côté Sardaigne, projets nationaux validés, projets transfrontalier validé par l'UNESCO, plan de gestion transfrontalier)
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	PR21	Intégration des suivis scientifiques de la RNBB dans les programmes de connaissances du fonctionnement des écosystèmes marins méditerranéens (programmes de recherches, programmes européens, directives européennes, Pelagos, réseaux TedMednet, réseau Initiative PIM...)	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

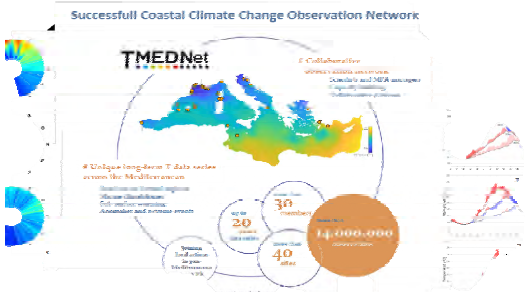
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu		OO46
Groupe(s) cible(s)	OE, Scientifiques		
Objectif de la planification	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu		OO46
Facteur d'influence (Type)	Valorisation de sdonnées de la RNBB à l'international, soutien à la connaissance générale		
Action (opération)	Intégration des suivis scientifiques de la RNBB dans les programmes de connaissances du fonctionnement des écosystèmes marins méditerranéens (programmes de recherches, programmes européens, directives européennes, Pelagos, réseaux TedMednet, réseau Initiative PIM...)	Rang 2	PR21



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

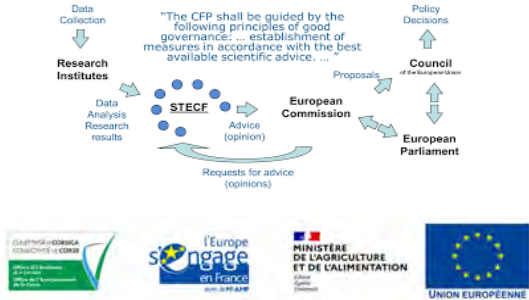
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivi Scientifique & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Hyperbare, GT, Agents APMIL, Membres du CS...									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales	Rapport activité annuel, Nombre de publications scientifiques, de notifications d'intégrations dans les bases de données d'institutions internationales
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PR22	Intégration des données halieutiques au sein des instances européennes (DCF), méditerranéennes (CGPM) et mondiale (FAO, Sea around US).	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu		OO46
Groupe(s) cible(s)	Ressource halieutique, Scientifiques, Instances UE DG Mare, FAO, CGPM, Sea Around Us		
Objectif de la planification	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu		OO46
Facteur d'influence (Type)	Valorisation petite pêche artisanale méditerranéenne, gestion intéfrée des AMP		
Action (opération)	Intégration des données halieutiques au sein des instances européennes (DCF), méditerranéennes (CGPM) et mondiale (FAO, Sea around US).	Rang 2	PR22



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration DPMA DCF, Universités.									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF	Rapport activité annuel (lien DCF), Notifications d'intégrations des données de la DCF
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PR23	Actions de lobbying favorisant les recherches sur le fonctionnement hydrographique des Bucchi di Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	--	----------	--------

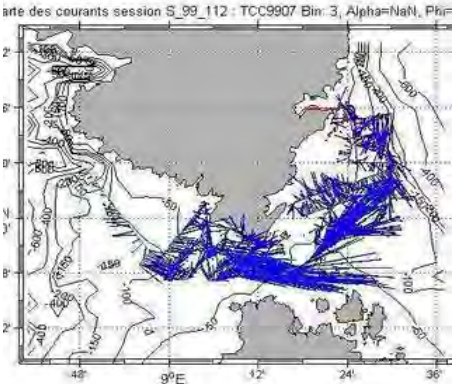
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu		OO46
Groupe(s) cible(s)	OEI, Hydrographes		
Objectif de la planification	Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu		OO46
Facteur d'influence (Type)	Soutien à la recherche fondamentale, base de la gestion d'une AMP		
Action (opération)	Actions de lobbying favorisant les recherches sur le fonctionnement hydrographique des Bucchi di Bunifaziu	Rang 2	PR23



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Pôle Suivis Scientifiques & Halieutique								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agent du pôle SCH, Agents APMIL, Membres du CS, Collaboration Universités, Institution de recherche.								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026				2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	30	30	0	0	0	30	30
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport activité annuel	Rapport activité annuel	-	-	-	Rapport activité annuel	Rapport activité annuel
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple	Simple
	Indicateur	NA								



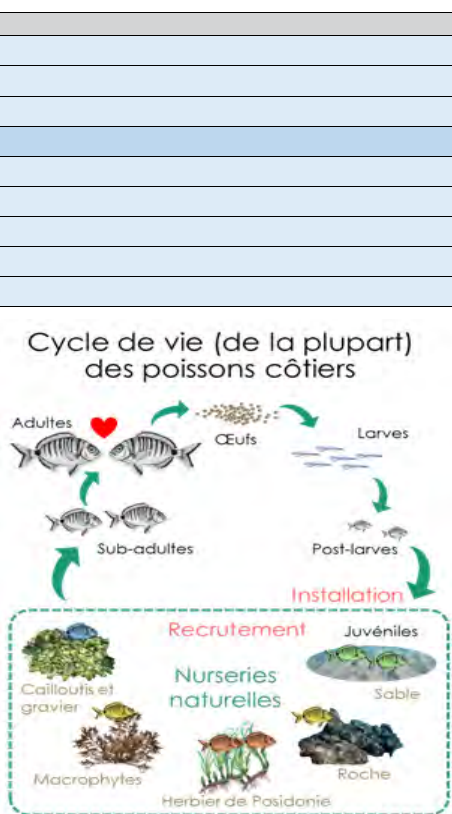
Fiche de l'action	PR24	Développer une méthodologie de suivi visant à l'évaluation de certains paramètres de l'efficacité de la gestion et de la connectivité à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu (aire ZMPV)	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Bucchi di Bunifaziu								E3	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu								OO46	
Groupe(s) cible(s)		Ressource halieutique, Scientifiques, ASPIM									
Objectif de la planification		Favoriser le travail scientifique commun valorisant la conservation de la nature à une large échelle dans les Bucchi di Bunifaziu								OO46	
Facteur d'influence (Type)		Commerce international, navigation maritime, OMI, Préfecture maritime									
Action (opération)		Développer une méthodologie de suivi visant à l'évaluation de certains paramètres de l'efficacité de la gestion et de la connectivité à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu (aire ZMPV)						Rang 1 (prioritaire)		PR24	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents APMIL, Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Préfecture de région, Préfecture Maritime, OMI									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026	2027					
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		20	20	20	120	20	20	20	20	20	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapports scientifiques, Programmation européenne déposée avec les AMP sardes (PN Maddalena, Asinara AMP Santa Teresa). Rapports scientifiques. Publications scientifiques	Rapports scientifiques, Programmation européenne déposée avec les AMP sardes (PN Maddalena, Asinara AMP Santa Teresa). Rapports scientifiques. Publications scientifiques	Rapports scientifiques, Programmation européenne déposée avec les AMP sardes (PN Maddalena, Asinara AMP Santa Teresa). Rapports scientifiques. Publications scientifiques	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Cycle de vie (de la plupart) des poissons côtiers



GIS POSIDONIE



Fiche de l'action	PR25	Etat des lieux des connaissances sur les formations géologiques sous-marines et sur le patrimoine fossilifère des Bucchi di Bunifaziu	Priorité	Rang 2
-------------------	------	---	----------	--------

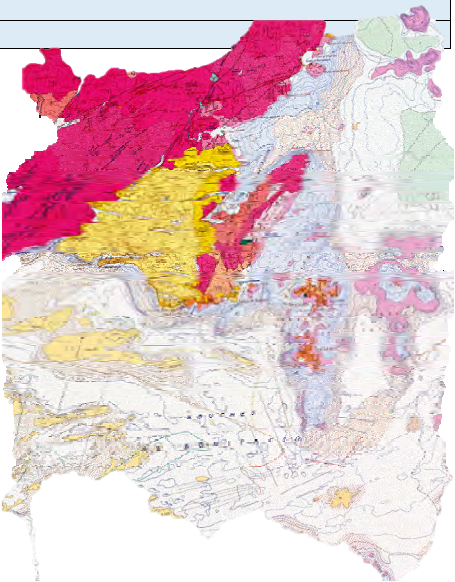
Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Valoriser la connaissance scientifique des Bucchi di Bunifaziu		OO47
Groupe(s) cible(s)	Géologues sous-marins, Paléontologues sous-marins, Sociétés civiles		
Objectif de la planification	Améliorer la connaissance des formations géologiques remarquables à l'échelle des Bucchi di Bunifaziu		OO47
Facteur d'influence (Type)	Soutien à la recherche fondamentale, Amélioration de la connaissance de l'AMP		
Action (opération)	Etat des lieux des connaissances sur les formations géologiques sous-marines et sur le patrimoine fossilifère des Bucchi di Bunifaziu	Rang 2	PR25



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Présidence CE, UAC, Préfecture de région, Préfecture Maritime, OMI								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2025	2026	2027				2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		0	0	20	20	20	0	0	0	20
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		-	-	Rapport scientifique	Rapport scientifique	Rapport scientifique	-	-	-	Rapport scientifique
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	Simple
	Indicateur	NA								



Fiche de l'action	MS7	Comité national du sanctuaire et comité scientifique de Pelagos.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales		OO48
Groupe(s) cible(s)	Sanctuaire PELAGOS, OEC		
Objectif de la planification	Participer à la gestion du scantuaire PELAGOS		OO48
Facteur d'influence (Type)	Pelagos		
Action (opération)	Comité national du sanctuaire et comité scientifique de Pelagos.	Rang 1 (prioritaire)	MS7
Cohérence externe de l'action			
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-		
Indicateurs du DSF	-		
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-		
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-		
Orientations fondamentales SDAGE	-		
Dispositions SDAGE	-		
Objectifs SDAGE	-		
Programmes de mesure associés SDAGE	-		
Actions SDAGE	-		

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L’ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service APMIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents APMIL. Membres CS, Collaboration Parc national Port Cros, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Secrétariat exécutif Pelagos									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	Rapport activité annuel, CR des réunions des instances de Pelagos (national et international)	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	PA5	Représentation de la RNBB dans les principaux réseaux gestionnaires d'espaces protégés et de gestion des petites îles (Medpan, RNF, Forum des AMP, Initiative PIM, SMILO...).	Priorité	Rang 2
-------------------	-----	---	----------	--------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification		Intitulé						Priorité (Rang 1 = prioritaire)		Code(s)	
Enjeu (ER→ELT)		Bucchi di Bunifaziu								E3	
Facteurs clefs de la réussite		Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance								FR2-5	
Objectif à long terme		Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales								OO49	
Groupe(s) cible(s)		OEC, Réseaux gestionnaires d'espace protégés									
Objectif de la planification		Participer aux réseaux de gestionnaires d'espaces protégés								OO49	
Facteur d'influence (Type)		Valorisation RNBB, Soutien aux réseaux de gestionnaires									
Action (opération)		Représentation de la RNBB dans les principaux réseaux gestionnaires d'espaces protégés et de gestion des petites îles (Medpan, RNF, Forum des AMP, Initiative PIM, SMILO...).						Rang 2		PA5	
Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF		-									
Indicateurs du DSF		-									
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM		-									
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM		-									
Orientations fondamentales SDAGE		-									
Dispositions SDAGE		-									
Objectifs SDAGE		-									
Programmes de mesure associés SDAGE		-									
Actions SDAGE		-									
MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents pôle SCH, GPI, GT, APMIL. Membres CS, Collaboration Medpan, RNF, PMI, SMILO									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Moyens financiers prévus		BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an		90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
Autres moyens prévus		Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)		Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)	Rapport activité annuel, CR des manifestations des réseaux (AG, séminaires, ateliers, groupes de travail) et des instances des réseaux (CA, Conseil scientifique...)
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple
	Indicateur	NA									



Réseau des gestionnaires d'Aires Marines Protégées en Méditerranée



SMILO
SUSTAINABLE ISLANDS







Fiche de l'action	MS8	Révision périodique de l'ASPIM Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	--	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu		E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales		OO50
Groupe(s) cible(s)	OEC, ASPIM CAR ASP		
Objectif de la planification	Reconnaissance de l'exemplarité de la gestion		OO50
Facteur d'influence (Type)	PNUE Convention de Barcelone, reconnaissance internationale de la bonne gestion de la RNBB		
Action (opération)	Révision périodique de l'ASPIM Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne	Rang 1 (prioritaire)	MS8



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION										
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL								
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB								
	Superviseur	Conservateur RNBB								
	Intervenant(s)	Agents pôle SCH, GPI, GT, APMIL. Membres CS, Collaboration CAR ASP, OFB, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires								
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action				2026	2027					2032
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	0	0	60	30	0	0	0	0	60
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	-	-	Formulaire ASPIM à préparer	Formulaire ASPIM à préparer	-	-	-	-	Formulaire ASPIM à préparer
Types de produit(s) attendu(s)										
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	-	-	Simple	Simple	-	-	-	Simple
	Indicateur	NA								



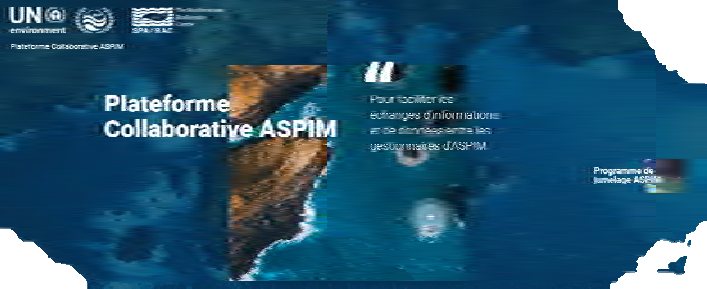
Fiche de l'action	MS9	Mettre en place une action de jumelage avec une autre ASPIM	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	-----	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé										Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di Bunifaziu											E3
Facteurs clefs de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance											FR2-5
Objectif à long terme	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales											OO51
Groupe(s) cible(s)	OEC, ASPIM CAR ASP											
Objectif de la planification	Implication de la RNBB en qualité d'ASPIM											OO51
Facteur d'influence (Type)	Valorisation réseau ASPIM											
Action (opération)	Mettre en place une action de jumelage avec une autre ASPIM										Rang 1 (prioritaire)	MS9

Cohérence externe de l'action											
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-										
Indicateurs du DSF	-										
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-										
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-										
Orientations fondamentales SDAGE	-										
Dispositions SDAGE	-										
Objectifs SDAGE	-										
Programmes de mesure associés SDAGE	-										
Actions SDAGE	-										

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents pôle SCH, GPI, GT, APMIL. Membres CS, Collaboration CAR ASP									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action		2024	2025	2026							
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL
Travail en jour par an	0	20	20	20	0	0	0	0	0	0	0
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE
Produit(s) attendu(s)	-	Rapport activité annuel, Convention de jumelage avec une AMP	Rapport activité annuel, Convention de jumelage avec une AMP	Rapport activité annuel, Convention de jumelage avec une AMP	-	-	-	-	-	-	-
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	-	Simple	Simple	Simple	-	-	-	-	-	-
	Indicateur	NA									



Fiche de l'action	MS10	Participation à la diffusion des bonnes pratiques voire des outils développés en direction des autres ASPIM dans la limite des moyens disponibles et en lien notamment avec le CAR/ASP et MedPAN.	Priorité	Rang 1 (prioritaire)
-------------------	------	---	----------	----------------------

Fiche action : feuille de route pour l'intervention cohérente (interne et/ou externe), ciblée (groupe(s), facteur d'influence) et planifiée de l'acteur compétent.

Arborescence de la planification	Intitulé	Priorité (Rang 1 = prioritaire)	Code(s)
Enjeu (ER→ELT)	Bucchi di		E3
Facteurs clés de la réussite	Assurer la gestion administrative et financière de la RNBB/Assurer la maintenance et l'entretien du matériel de gestion/Participer à la gouvernance/Participer à la gouvernance		FR2-5
Objectif à long terme	Favoriser la participation de la RNBB dans des organisations internationales		0051
Groupe(s) cible(s)	OEC, ASPIM CAR ASP		
Objectif de la planification	Implication de la RNBB en qualité d'ASPIM		0051
Facteur d'influence (Type)	PNUE Convention de Barcelone, Soutien à la politique des ASPIM		
Action (opération)	Participation à la diffusion des bonnes pratiques voire des outils développés en direction des autres ASPIM dans la limite des moyens disponibles et en lien notamment avec le CAR/ASP et MedPAN.	Rang 1 (prioritaire)	MS10



Cohérence externe de l'action	
Objectifs généraux et stratégiques du DSF	-
Indicateurs du DSF	-
Descripteurs du programme de surveillance du PAMM	-
BEE & indicateurs programme de surveillance du PAMM	-
Orientations fondamentales SDAGE	-
Dispositions SDAGE	-
Objectifs SDAGE	-
Programmes de mesure associés SDAGE	-
Actions SDAGE	-

MOYENS, RÉSULTATS ET ÉVALUATION ATTENDUS DE L'ACTION											
Organisation pilotant l'action		Service AMPIL									
Moyens humains de l'action	Responsable	Conservateur RNBB									
	Superviseur	Conservateur RNBB									
	Intervenant(s)	Agents pôle SCH, GPI, GT, APMIL. Membres CS, Collaboration CAR ASP, MEDPAN									
Année(s) prévue(s) d'exécution de l'action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
Moyens financiers prévus	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	BP APMIL	
Travail en jour par an	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Autres moyens prévus	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	Fonds UE	
Produit(s) attendu(s)	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	Rapport activité annuel, Participation à des ateliers, groupes de travail, réunions informelles...	
Types de produit(s) attendu(s)											
Evaluation attendue des résultats de l'action sur les groupes-cibles	Type d'évaluation	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	Simple	
	Indicateur	NA									



